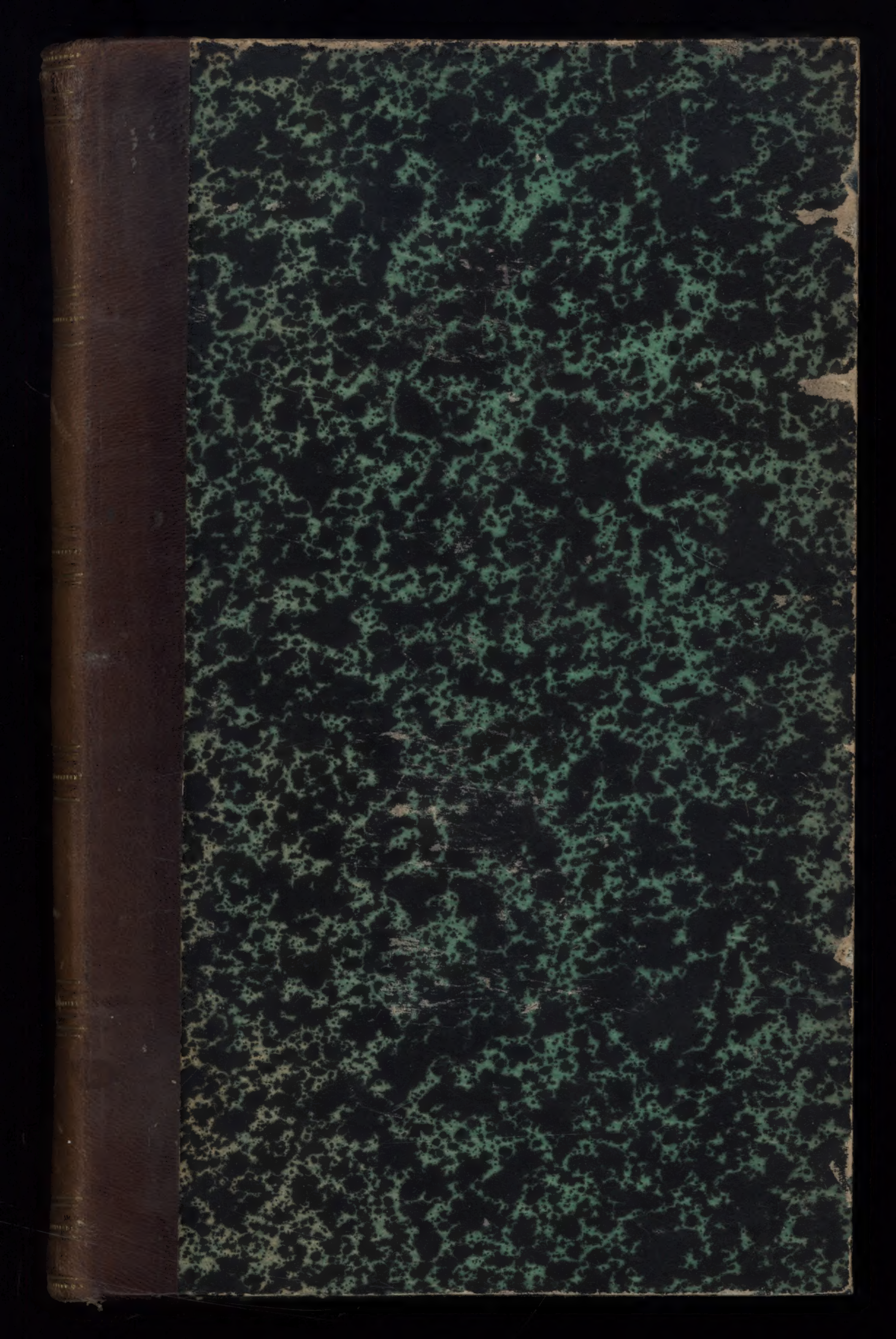
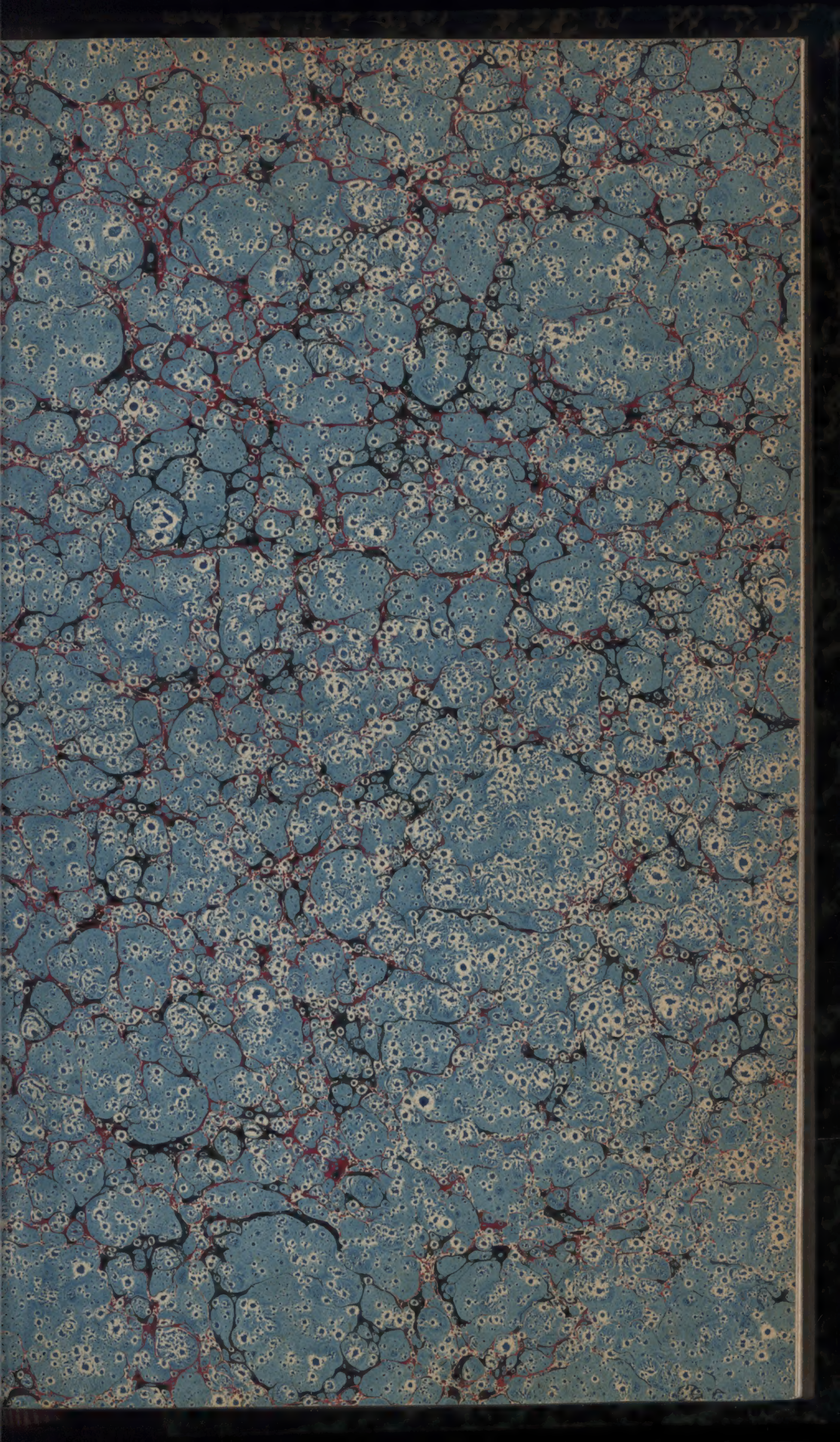






MÉLANGES

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES

ET LITTÉRAIRES

PUBLIÉS PAR

LES P. P. CHARLES DANIEL & JEAN GAGARIN

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

AVEC LA COLLABORATION DE PLUSIEURS AUTRES PÈRES

DE LA MÊME COMPAGNIE

**



LYON

VITTE, LUTRIN & Cie, ÉDITEURS

RUE MERCIÈRE, 7 ET 12

—

Etudes

de

théologie

—

I Série

2



MÉLANGES

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES

ET LITTÉRAIRES

MÉLANGES
HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES
ET LITTÉRAIRES

PUBLIÉS PAR

LES P. P. CHARLES DANIEL & JEAN GAGARIN

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

AVEC LA COLLABORATION DE PLUSIEURS AUTRES PÈRES

DE LA MÊME COMPAGNIE





LYON

VITTE, LUTRIN & Cie, ÉDITEURS

RUE MERCIÈRE, 7 ET 12

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES STAROVÈRES

L'ÉGLISE RUSSE

ET LE PAPE

LES STAROVÈRES
L'ÉGLISE RUSSE
ET LE PAPE

Истинно древняя и истинно православная Христова церковь, изложеніе въ отношеніи къ глаголемому старообрядству, Григорія архіепископа Казанскаго, въ двухъ частяхъ. Изданіе третіе, снова пересмотрѣнное и нѣсколько умноженное. — Санктпетербургъ. 1856.

L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST VRAIMENT ANCIENNE ET VRAIMENT ORTHODOXE ; EXPOSITION FAITE EN VUE DES SOI-DISANTS STAROVÈRES, par Mgr GRÉGOIRE, archevêque (non uni) de Cazan. 3e édition, revue et augmentée; 2 vol. in-8o. Saint-Pétersbourg, 1856, VI et 363 pp., VII et 364 pp.

I

L'OUVRAGE dont nous venons de donner le titre, est digne, sous plus d'un rapport, d'attirer l'attention des hommes sérieux. Il se recommande d'abord par le nom et la position de son auteur. Mgr Grégoire est un des prélats les plus éminents et les plus justement vénérés de l'Église russe, et tout récemment, son mérite l'a fait transférer du siége de Cazan à celui de Saint-Pétersbourg. Il n'est pas nécessaire de faire ressortir l'importance de ce

siége; le métropolitain [1] de Saint-Pétersbourg, résidant dans la capitale de l'empire, au centre du gouvernement, et prenant une part active et non interrompue aux délibérations du synode, où il occupe la première place, tient dans l'Église russe un rang très-élevé, et y exerce une grande influence.

Mais le nom de Mgr Grégoire ne serait pas sur la couverture du volume, que cet ouvrage se recommanderait suffisamment par la question qui y est traitée et par la manière dont elle est traitée.

Depuis deux siècles, le *starovérisme* fait la guerre à l'Église russe; on a eu recours à toute espèce de moyens pour se défaire d'un aussi dangereux ennemi; et loin d'avoir rien perdu de ses forces, il est aujourd'hui plus menaçant que jamais. Il nous serait difficile de préciser le nombre de ses adhérents, mais il est certain qu'ils sont très-nombreux, qu'ils se comptent par millions, et qu'au lieu de diminuer, ils augmentent chaque année.

La question du starovérisme est intimement liée aux questions qui intéressent le plus profondément la Russie. Elle jette un très-grand jour sur la situation intellectuelle, morale et religieuse des masses populaires; les hommes d'État s'en préoccupent avec raison, et à un moment donné elle peut prendre une importance bien plus grande encore, que celle que l'on est disposé à lui accorder.

Jusqu'à présent, en effet, le starovérisme est resté renfermé dans les classes ignorantes de la nation, et n'a eu qu'une action latente; mais le temps semble arrivé où il va

1 Dans la hiérarchie de l'Eglise orientale les métropolitains ou métropolites forment un degré distinct, au-dessus des archevêques.

éclater au grand jour. Il a trouvé des sympathies dans les classes les plus élevées de la société russe. Tous les hommes qui se laissent dominer par les répugnances que les réformes de Pierre I[er] et les tendances européennes de ses successeurs ont excitées et excitent encore, se rapprochent instinctivement des starovères, et tendent à identifier leur cause avec la leur. C'est là un fait d'une très-grande portée. On ne contestera pas la force que le parti de la résistance, le parti ultra-national retirerait de cette alliance avec les starovères ; mais les starovères aussi y trouveraient un élément de puissance qui leur a manqué jusqu'ici. Le starovérisme pénétrant dans les classes élevées et instruites de la nation, entrerait dans une phase nouvelle ; il se transformerait sans doute ; mais en même temps il verrait grandir son influence, multiplierait ses moyens d'action, et se trouverait mêlé à toutes les questions religieuses, sociales, politiques, dont la solution intéresse la Russie.

Tous nos lecteurs n'étant peut-être pas suffisamment renseignés sur cette question des starovères, il nous faut absolument entrer dans quelques explications préliminaires.

On sait généralement qu'il y a en Russie un-très grand nombre de sectes qui se sont successivement détachées de l'Église dominante, et dont les adhérents sont désignés sous le nom générique de *rascolniques*. Cette appellation leur vient du mot russe *raskol*, qui a lui-même son étymologie dans le verbe *raskoloti*, fendre, séparer en fendant. On voit donc que le mot *raskol* correspond exactement au σχίσμα des Grecs, dont on a fait en français *schisme* ; et le mot *rascolnique* est par conséquent la traduction et l'équivalent du mot

schismatique. Toutes ces sectes étant séparées de la communion de l'Église dominante, et refusant de reconnaître son autorité, il est évident qu'elles sont en état de schisme vis-à-vis de cette Église, et, sous ce rapport, il n'y a rien de plus juste que le nom de schismatique ou de rascolnique qui leur est donné. Il y a cependant une observation à faire. Il peut y avoir schisme sans qu'il y ait hérésie; on peut avoir la même foi, la même doctrine, les mêmes enseignements sans appartenir à la même communion, sans être soumis à la même autorité ecclésiastique. Mais il arrive quelquefois que le schisme et l'hérésie se trouvent réunis; il y a divergence dans la doctrine et dans la foi, en même temps qu'il y a rupture dans les liens de la communion et de la hiérarchie. Or, ces deux catégories se retrouvent dans les nombreuses sectes qui existent en Russie. Les sectaires qui se décernent à eux-mêmes le nom de *starovères* ou *vieux-croyants*, sont à l'état de schisme vis-à-vis de l'Église dominante, mais ils ne sont pas hérétiques à proprement parler; tandis que les *molocanes* et beaucoup d'autres professent des doctrines dans lesquelles on trouve des traces de gnosticisme, de manichéisme, de protestantisme, évidemment contraires aux dogmes professés par l'Église russe. Toutes ces sectes ne sont donc pas simplement schismatiques, elles sont encore hérétiques. Par conséquent, voilà deux groupes bien distincts, entre lesquels se partagent les sectes issues de l'Église russe; les unes simplement schismatiques, les autres à la fois schismatiques et hérétiques.

Nous ne nous occuperons pour le moment que des premières, et nous donnerons à leurs adhérents le nom générique de *starovères*.

Mais pour mieux faire connaître l'état de la question, reprenons les choses d'un peu plus haut.

Lorsque Nicon monta sur le siége patriarcal de Moscou, en 1652, il trouva que les livres liturgiques dont on se servait dans l'Église russe étaient dans un état déplorable. Imprimés ou manuscrits, ils étaient criblés de fautes. Il n'y a là rien qui doive nous étonner. Tout le monde sait qu'au xve et au xvie siècle, l'ignorance était fort grande en Russie. Des copistes sans aucune instruction ne pouvaient manquer d'altérer profondément un texte qu'ils étaient incapables de comprendre et qui allait se corrompant toujours davantage à chaque transcription nouvelle ; d'un autre côté, l'imprimerie ne pénétra en Russie que fort tard, et les premiers imprimeurs ne furent pas en état de purger les livres qui sortaient de leurs presses des erreurs dont les manuscrits fourmillaient. Aussi, une correction des livres liturgiques et de la version slavonne de la Bible était-elle devenue indispensable, lorsque le patriarche Nicon résolut de l'entreprendre. Mais ce grand homme n'avait pas seulement à combattre l'ignorance du peuple, il résistait glorieusement aux usurpations des grands, et travaillait à conquérir, par la lutte, l'affranchissement de l'Église. La correction des livres se fit, mais l'Église ne fut pas affranchie ; Nicon succomba sous les efforts de ses ennemis, et la cause de la liberté de l'Église fut perdue, sinon sans retour, au moins pour bien longtemps.

Une véritable révolution s'opéra dans l'Église russe, révolution intérieure et profonde, mais qui, dans les premiers temps, ne put se traduire au dehors par des signes sensibles. Toutefois, l'instinct populaire ne s'y trompa point. A partir

de ce moment, cette Église ne fut plus à ses yeux la véritable Église du Christ; il refusa de la reconnaître, et resta fidèle au souvenir de l'ancienne Église, qui, suivant la logique des masses, avait cessé d'exister en cessant d'être libre. Seulement, ignorant comme il l'était, le peuple ne sut pas discerner les causes et les auteurs de cette révolution qu'il ressentait si vivement; elle se rattachait étroitement au nom de Nicon, il accusa Nicon de l'avoir faite. Jusqu'à présent la mémoire de Nicon est en exécration parmi les starovères; et le nom de *Niconienne* qu'ils donnent à l'Église dominante, est à leurs yeux une injure.

Cependant, comme il fallait à la grossière intelligence du peuple quelque chose de matériel, de palpable pour discerner l'ancienne Église de la nouvelle, il s'attacha aux vieux livres, à ces vieilles éditions ou à ces vieux manuscrits hérissés de fautes, et il se fit de ces fautes mêmes un signe de ralliement et un symbole. De là, la contradiction perpétuelle qui se retrouve au fond du starovérisme. Si on s'arrête à la surface, on ne voit parmi les starovères que des hommes ignorants et grossiers, qui s'attachent avec un fanatisme opiniâtre à des éditions évidemment incorrectes, ou à des pratiques indifférentes. Mais si on va au fond des choses, on trouve que l'objet principal de la haine des starovères, c'est cette Église dominante elle-même, et de toutes les innovations qu'ils lui reprochent, celle qui leur tient le plus à cœur, sans qu'ils s'en rendent peut-être bien compte eux-mêmes, c'est de ne pas avoir conservé son ancienne indépendance. Ces pauvres starovères font involontairement songer aux Juifs de l'ancienne loi pendant la captivité de Babylone, pleurant la ruine du temple; ou bien l'on se

figure de bons chrétiens perdus dans une contrée éloignée, séparés du reste du monde, restant fidèles par le culte du souvenir à l'Église catholique, la cherchant en vain autour d'eux, et refusant de la reconnaître dans une Église officielle, privée d'indépendance et de vie.

On le voit, le starovérisme n'est pas autre chose que l'opposition que le peuple russe fait à l'Église dominante. C'est une protestation contre l'état de dépendance dans lequel cette Église se trouve placée vis-à-vis du pouvoir temporel. Ce qui prouve bien qu'il y a dans le starovérisme quelque chose de plus profond et de plus sérieux que cet attachement à des formes extérieures et à des pratiques surannées, c'est le peu de fruit que l'Église russe a retiré d'une transaction fort sage et fort conciliante qu'elle avait offerte aux starovères. Comprenant que l'unité et la concorde étaient des biens d'un ordre supérieur à toutes les pratiques purement extérieures, elle a proposé aux starovères de continuer à se conformer, dans la liturgie, à leurs vieilles éditions, et à toutes ces coutumes auxquelles ils attachent un si grand prix, à la seule condition de reconnaître l'autorité du synode et de cesser le schisme. Les starovères, ainsi réunis à l'Église dominante, prirent le nom de *édinovères,* ce qui revient à dire, hommes qui ont la même foi que l'Église dominante, ou bien *starovères-unis*. Il semblait que cette transaction était de nature à les satisfaire complétement, cependant elle n'a été acceptée que par le petit nombre ; et les starovères séparés de la communion du synode et rebelles à son autorité, se multiplient de plus en plus[1].

[1] L'autre jour, une personne que j'ai tout lieu de croire bien informée assurait devant moi que les rascolniques formaient le quart de l'Eglise

Il me semble que si le patriarche Nicon ressuscité venait reprendre sa place dans l'Église de Russie, sa grande âme comprendrait bien cette situation; il se montrerait pour les starovères plein d'une indulgente mansuétude; il n'attacherait pas grande importance à avoir raison contre eux dans quelques questions de détail, mais il se dévouerait tout entier à rendre à l'Église russe cette beauté et cette majesté que nous voudrions lui voir, et dont l'éclat lui soumettrait les starovères bien mieux que les controverses les plus savantes. Ce qui importe, ce n'est pas seulement de les convaincre par des arguments irréfutables; c'est encore, c'est surtout de satisfaire un besoin de leurs âmes. Il faut leur montrer une Église forte, indépendante, féconde; il faut leur montrer l'Épouse immaculée de Jésus-Christ régnant sur les esprits et sur les cœurs, dictant ses lois et les faisant observer, annonçant avec autorité la parole de Dieu, condamnant sans hésitation et sans crainte toutes les erreurs, répandant avec abondance la vie de la grâce, produisant sans effort des œuvres d'abnégation, de dévouement, de zèle, et attirant dans ses bras, de toutes les extrémités du monde, à l'odeur de ses parfums, des enfants qu'elle n'a pas portés dans son sein.

Voilà la démonstration vivante et irréfutable qui irait droit au cœur des starovères, qui les subjuguerait, et qui mettrait fin à toutes les disputes et à toutes les divisions.

Mgr Grégoire, on le comprend, ne se place pas sur ce terrain : il s'adresse aux hommes égarés par les préjugés du starovérisme, et il s'efforce de leur démontrer la nécessité de

russe; or, de tous les rascolniques, les starovères sont les plus nombreux.

rentrer dans le sein de l'Église russe, que leurs ancêtres ont quittée. Dans l'examen de ces délicates et importantes questions, le synode ne pouvait guère trouver d'organe plus autorisé; j'ajouterai que les starovères ne pouvaient rencontrer un adversaire plus sympathique. Il y a dans la polémique du nouveau métropolitain de Saint-Pétersbourg quelque chose de doux, de calme, de paternel qui va au cœur; on ne peut le lire sans éprouver qu'il inspire la confiance en même temps qu'il commande le respect. Ajoutons à cela que le savant prélat a eu soin de faire une étude approfondie de tous les ouvrages, de tous les textes préférés par les starovères, et qu'il s'est attaché à ne leur citer que des autorités qu'ils ne peuvent pas récuser. Enfin, nous n'avons aucune difficulté à reconnaître que sur presque tous les points, sinon sur tous, Mgr Grégoire a évidemment raison contre les starovères; il a pour lui la sainte Écriture, les conciles, les saints Pères, et il en fait un usage judicieux. Je crois très-volontiers que son livre est de nature à faire sur les hommes égarés auxquels il s'adresse une profonde et heureuse impression; il y a là des arguments auxquels ils ne peuvent pas trouver de réponse; et ces arguments s'appuient sur des textes qu'ils se garderont bien de ne pas accepter.

Et cependant, pour dire ma pensée tout entière, je ne crois pas que le procédé employé par l'éminent écrivain soit efficace; je ne crois pas qu'il ramène un grand nombre de starovères à la communion de l'Église dominante.

La raison en est simple, et le lecteur la devine par tout ce qui précède. Mgr Grégoire a mille fois raison contre les starovères, dans les questions qu'il traite; mais il en est une

qu'il ne traite pas, et c'est précisément celle-là qui est au fond de tout le débat.

II

Mais c'est assez nous arrêter aux préliminaires; entrons dans l'examen du livre de Mgr Grégoire. En essayant de faire ressortir tout ce qu'il contient d'enseignements utiles et de vérités profondes, nous prendrons la liberté d'appeler l'attention du docte prélat, avec tout le respect dû à sa haute dignité, sur quelques lacunes que nous regrettons d'y trouver.

Nous nous occuperons principalement du premier volume, qui est à nos yeux de beaucoup le plus important. Le second, consacré à l'examen et à la réfutation des objections, en général très-futiles, que les starovères ont l'habitude d'opposer à l'Église dominante, pourrait bien donner lieu à quelques observations de notre part, mais nous les remettrons à un autre temps.

Commençons par résumer, en peu de mots, la savante argumentation du respectable métropolitain de Saint-Pétersbourg.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a fondé une Église qui doit durer jusqu'à la consommation des siècles par conséquent, il est certain que cette véritable Église de Jésus-Christ existe aujourd'hui. Cette Église doit nécessairement avoir une hiérarchie, une magistrature distincte des autorités qui président à la société civile; cette hiérarchie comprend des évêques, des prêtres et des diacres. Il n'y a qu'une seule Église qui soit la véritable Église de Jésus-Christ; par

conséquent, vous starovères, qui notoirement n'avez pas d'évêques, vous n'êtes pas la véritable Église de Jésus-Christ. L'Église russe a des évêques, des prêtres et des diacres; c'est donc à elle qu'il faut vous réunir.

Qu'est-ce que l'Église?

C'est la société des fidèles répandus sur toute la surface de la terre sans distinction de sexe, d'âge, de condition, de temps et de lieu[1]. C'est cette Église que le symbole appelle une, sainte, catholique (ou universelle) et apostolique[2].

C'est cette Église que Notre-Seigneur avait en vue, lorsqu'il a dit : Je bâtirai mon Église[3].

Cette promesse faite par Notre-Seigneur a été accomplie; il a fondé son Église[4], les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle; c'est-à-dire qu'elle ne peut pas périr. Le ciel et la terre passeront, mais la parole de Jésus-Christ ne passera pas[5]. Or, il a dit à ses disciples : Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles[6]. L'archange Gabriel avait prédit les mêmes choses à la sainte Vierge, en lui annonçant que le royaume de son Fils n'aurait pas de fin[7]. L'apôtre saint Paul proclamait la même doctrine, lorsqu'il disait aux Éphésiens : « Gloire à Dieu dans l'Église par Jésus-Christ, dans la succession de tous les âges et de tous les siècles[8]. »

Les saints Pères répètent à l'envi les mêmes assurances,

1 P. 14.
2 P. 25.
3 Matth. XVI, 18.
4 P. 33.
5 Matth. XXIV, 35 (p. 34).
6 Matth. XXVIII, 20.
7 Luc. I, 33.
8 *Ephes.* III, 21.

et les catéchismes russes fournissent à Mgr Grégoire des témoignages tout semblables en faveur de la perpétuité de l'Église[1].

Cette Église divine dans son origine, et immortelle dans sa durée, est nécessairement une. L'éminent prélat met cette vérité dans un très-grand jour. Il fait observer que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pas dit : Je bâtirai mes Églises, mais mon Église; que saint Paul, dans le ve chapitre de son épître aux Éphésiens, dit aussi que Jésus-Christ a aimé son Église, non ses Églises, et qu'il s'est livré à la mort pour *elle,* au singulier, et non pour *elles*, au pluriel.

Le second concile œcuménique, dans le symbole que l'Église n'a pas cessé de réciter, dit également : Je crois l'Église *une*, sainte, catholique et apostolique.

Ensuite, Mgr Grégoire cite des textes empruntés à saint Ignace d'Antioche et à saint Jean Chrysostome. Ces textes insistent sur ce point fondamental, qu'il n'y a qu'une seule Église, comme il n'y a qu'une seule foi et un seul Dieu. Cette Église unique, qui a Dieu lui-même pour auteur, n'est pas renfermée dans les murs d'une cité, elle est dispersée sur toute la surface de la terre, d'une extrémité du monde à l'autre, où les apôtres ont été la fonder au prix des plus grandes fatigues et des plus rudes travaux.

Les catéchismes russes antérieurs à Nicon sont unanimes à proclamer cette grande vérité : il n'y a qu'une seule Église, et il ne saurait y en avoir plusieurs. Sous ce rapport, la démonstration de Mgr Grégoire ne laisse rien à désirer; mais nous aurions souhaité qu'il insistât davantage sur

[1] P. 34-46.

l'impérieuse, sur l'indispensable nécessité qu'il y a pour tous les chrétiens d'appartenir à cette Église unique, d'être en communion avec elle, de reconnaître son autorité. Dans les Pères apostoliques et autres sur l'autorité desquels il s'appuie, il aurait facilement trouvé un grand nombre de témoignages auxquels il n'y a rien à répondre.

Qu'il nous suffise de reproduire ici quelques passages d'un livre dont Mgr Grégoire ne récusera pas l'autorité; je veux parler du CATÉCHISME DÉTAILLÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ORTHODOXE D'ORIENT, *examiné et approuvé par le saint synode de Russie, et publié à l'usage des écoles et de tous les chrétiens orthodoxes, traduit du russe. Paris, Klincksiek*, 1851.

Nous y lisons d'abord à la page 60 :

« *Question.* Quel devoir nous impose l'unité de l'Église?

« *Réponse. De nous appliquer avec soin à conserver l'unité d'un même esprit dans le lien de la paix*[1]. »

Et un peu plus loin, page 65 :

« *Question.* Si l'Église catholique renferme tous les vrais fidèles du monde, n'est-ce pas une condition essentielle du salut que d'en faire partie?

« *Réponse.* Cela est en effet ainsi. Puisque Jésus-Christ, selon les paroles de saint Paul, est le chef de l'Église et le sauveur du corps de l'Église, pour avoir part au salut, il est absolument nécessaire d'être membre de ce corps, c'est-à-dire de l'Église catholique[2].

« Nous lisons dans l'épître de saint Pierre, que le baptême nous sauve à l'instar de l'*arche de Noé*. Or, tous ceux qui

[1] *Ephes.* IV, 3.
[2] *Ibid.* V, 23.

furent sauvés du déluge universel le furent uniquement dans l'arche de Noé ; de même tous ceux qui trouvent le salut éternel ne le trouvent que dans la seule Église catholique et apostolique. »

Et à la page 122, en énumérant les transgressions par lesquelles on peut enfreindre le premier commandement de Dieu, le même catéchisme fait mention du *schisme*, péché que l'on commet « lorsqu'on se sépare arbitrairement de l'unité du culte et de l'Église de Dieu, catholique, orthodoxe. »

Cette rigoureuse et indispensable nécessité de faire partie de la véritable Église de Jésus-Christ, une et universelle, et cela sous peine du salut éternel, est donc pleinement admise par l'Église russe. Il nous semble que M[gr] Grégoire aurait pu constater cette nécessité et la faire ressortir aux yeux des starovères d'une manière beaucoup plus saillante qu'il n'a jugé à propos de le faire. Pour le dire en passant, la fameuse formule : *Hors de l'Église, point de salut,* n'est pas autre chose que le résumé de la doctrine exprimée par le catéchisme russe. Elle est l'équivalent de ces propositions très-simples : l'hérésie est un péché, le schisme est un péché, celui qui meurt en état de péché n'est pas sauvé. Ce sont des vérités élémentaires que M[gr] Grégoire admet aussi bien que le synode, et auxquelles les starovères ne refusent probablement pas leur adhésion.

III

Mais ce n'est pas tout d'avoir démontré la nécessité d'appartenir à l'Église de Jésus-Christ et de ne s'en séparer sous aucun prétexte, il faut encore faire voir quelle est, entre

toutes les sociétés chrétiennes, celle à qui seule appartient le titre d'épouse du Sauveur. Quoique cette prétention ait de quoi nous faire sourire, on conçoit que ces pauvres starovères essaient de revendiquer pour leur société ce glorieux privilége, et il faut leur faire reconnaître la véritable Église du Christ à des signes si éclatants qu'ils ne puissent s'y tromper.

Nous voilà naturellement amenés à la grande question des notes de l'Église. Il s'agit de savoir à quels signes, à quels caractères distinctifs on peut reconnaître la véritable Église de Jésus-Christ, et la discerner entre toutes les sociétés chrétiennes qui prétendent faussement se faire passer pour elle. Cette belle question a été traitée par tous les théologiens, et, en particulier, par Mgr Macaire Boulgakof dans son *Introduction à la théologie*. Commençons par examiner si les conclusions de Mgr Macaire sont de nature à être acceptées par Mgr Grégoire.

Mgr Macaire réduit tous les systèmes possibles à trois; il attribue le premier aux théologiens catholiques, le deuxième aux théologiens protestants, et il revendique le troisième pour les théologiens de son Église, tout en avouant que plusieurs d'entre eux n'ont pas fait difficulté d'accepter le système catholique sur ce point. Quant à lui, il réfute et rejette le système catholique et le système protestant, pour admettre celui qui lui semble seul propre à faire reconnaître la véritable Église. Mais il faut d'abord donner une idée de ces trois systèmes.

Le système catholique, adopté par beaucoup de théologiens russes, consiste simplement à prendre pour notes ou caractères distinctifs de la véritable Église, les quatre

attributs qui se trouvent inscrits au symbole : *Credo unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam.* L'Église doit être une, sainte, catholique et apostolique ; c'est le symbole qui le proclame ; il est bien évident qu'une société chrétienne à laquelle un seul de ces attributs ne conviendrait pas, ne pourrait pas être l'Église dont il est parlé dans le symbole, l'Église à laquelle nous devons croire ; tandis qu'une société religieuse à laquelle ces caractères conviendront tous les quatre, doit être la véritable Église de Jésus-Christ.

Le système protestant réduit les notes de la véritable Église à deux : la prédication sincère de la parole de Dieu, et l'administration légitime des sacrements. Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour se convaincre qu'on ne peut pas discerner à l'aide de ces deux notes la véritable Église ; elles supposent que l'homme connaît par lui-même la parole de Dieu, les livres dans lesquels elle est contenue, le sens qu'il faut y attacher, ce qui est faux. Mais il est inutile d'insister sur ce point, puisqu'il ne saurait être en discussion ici.

En troisième lieu, vient le système que Mgr Macaire revendique pour l'Église orientale et qu'il exprime en ces termes : « La véritable Église est celle qui conserve exactement et sans altération l'enseignement infaillible de l'ancienne Église universelle, et lui demeure fidèle en tout [1]. » Il est bien évident qu'au XIXe siècle, la véritable Église de Jésus-Christ doit être identique avec la véritable Église des siècles

1 Mgr Macaire Boulgakof. *Introduction à la théologie orthodoxe,* p. 315, § 143. Nous citons d'après la seconde édition russe, publiée à Saint-Pétersbourg, en 1852, avec des corrections de l'auteur.

précédents ; c'est tellement clair que cela n'a pas besoin d'explication. C'est ce que les Anglais appellent fort bien un *truisme ;* mais j'avoue avoir quelque peine à comprendre comment un axiome de ce genre peut servir de *criterium* pour reconnaître, entre les différentes sociétés chrétiennes qui prétendent toutes être d'accord avec l'*ancienne Église universelle*, celle dont les droits sont légitimes et indubitables.

Et d'abord dans quel siècle faut-il chercher cette ancienne Église universelle à laquelle l'Église aujourd'hui doit être identique, et qu'elle doit reproduire fidèlement ? Est-ce au XIIe siècle ? est-ce au VIe ? est-ce plus tôt ? Peut-on imaginer quelque chose de plus vague que cette désignation : l'ancienne Église universelle ? et dans tous les siècles, n'y a-t-il pas eu des sociétés hérétiques ou schismatiques qui ont essayé de se faire passer pour la véritable Église de Jésus-Christ ? Il a donc été nécessaire dans tous les temps d'avoir un moyen de discerner la véritable Église parmi toutes ces sociétés rivales. Dira-t-on qu'à toutes les époques il fallait recourir au même procédé, comparer l'Église de chaque siècle à l'Église du siècle précédent, et remonter ainsi la chaîne des temps jusqu'à l'âge des apôtres ? Mais alors le système de Mgr Macaire reviendrait à dire que l'Église doit être apostolique, ce que nous sommes loin de contester. L'apostolicité est, suivant nous, suivant tous les théologiens catholiques, et suivant une grande partie des théologiens russes, une des notes de l'Église. Mais ce n'est pas ainsi que Mgr Macaire l'entend ; il confond l'identité avec l'immobilité. Nous reconnaissons bien que la véritable Église de Jésus-Christ doit être identique à l'Église fondée par les apôtres, et

quant à son enseignement, et quant à sa constitution ; mais il nous est impossible d'admettre qu'elle doive être immobile; l'immobilité n'est pas et ne peut pas être l'attribut de la véritable Église de Jésus-Christ. Cela est si vrai que si Mgr Macaire avait vécu, non au XIXe siècle, mais au Ve, il ne serait jamais parvenu à reconnaître, dans l'Église tenant ses assises à Ephèse ou à Chalcédoine, l'Église antérieure au concile de Nicée; il aurait rejeté le *consubstantiel* et le θεοτόκος; il n'aurait admis, ni le symbole de Nicée, ni le complément que le concile de Constantinople a jugé à propos de lui donner. Je ne veux pas dire par là qu'il aurait partagé les erreurs d'Arius et de Nestorius, non ; mais il aurait crié à l'innovation, et il aurait insisté sur l'immobilité qui doit être, suivant lui, le caractère de la véritable Église; il aurait été starovère.

Mais il n'est pas nécessaire de remonter si haut dans le passé pour voir les inconvénients du système prôné par Mgr Macaire. Contentons-nous de l'appliquer à la situation actuelle de l'Église russe vis-à-vis des starovères.

Mgr Macaire est d'accord avec les starovères sur un point important. Il admet aussi bien qu'eux qu'en 1551, par exemple, l'Église qui reconnaissait pour métropolitain de Moscou, Macaire, le savant auteur des *Ménées*, était la véritable Église de Jésus-Christ. Les starovères et ceux qu'ils nomment très à tort les niconiens, c'est-à-dire les adhérents de l'Église dominante à laquelle appartient Mgr Macaire Boulgakof, les starovères, dis-je, et les niconiens soutiennent les uns et les autres qu'ils ne font que continuer cette Église de 1551 ; les uns et les autres prétendent conserver exactement et sans altération les enseignements de

cette Église, et lui demeurer fidèles en tout. Cependant il faut bien qu'un des deux partis au moins se trompe, puisqu'ils ne s'entendent pas entre eux. Je suppose volontiers que ce sont les starovères ; mais je demande comment Mgr Macaire s'y prendra pour le leur prouver. Il déclamera contre les innovations ; il vantera l'immobilité de son Église et s'appuiera sur cette immobilité pour constater son identité avec l'Église de 1551. Mais les starovères ne sont pas embarrassés pour lui répondre qu'ils ont encore plus horreur que lui des innovations, qu'ils sont encore plus attachés que lui à l'immobilité ; ils produiront leurs livres liturgiques, qui n'ont subi aucune altération ; ils invoqueront la constance qu'ils mettent à conserver les pratiques des ancêtres avec la plus scrupuleuse fidélité ; et s'ils jugent à propos de prendre l'offensive vis-à-vis de l'Église dominante, il leur sera facile de prouver que cette immobilité si vantée a subi plus d'une atteinte, et n'a pas empêché de graves changements, comme par exemple le remplacement du patriarche par un synode permanent et acéphale. On ne peut pas nier que ce ne soit là une innovation, puisque cette forme de gouvernement ecclésiastique n'a été introduite qu'en 1721, et qu'elle a été inconnue à toute l'antiquité.

Je ne vois véritablement pas comment Mgr Boulgakof s'y prendrait, en s'appuyant sur les principes qu'il met en avant, pour démontrer aux starovères qu'ils ont fait des innovations depuis 1551, et que par conséquent ils ont cessé d'appartenir à la véritable Église de Dieu.

On doit comprendre maintenant pourquoi nous attachons tant d'importance à savoir si le nouveau métropolitain de

Saint-Pétersbourg est d'accord avec le recteur de l'académie théologique de son diocèse, dans cette grande question des notes de l'Église. En adoptant la théorie de Mgr Macaire, Mgr Grégoire s'engageait dans une voie sans issue, et se mettait dans l'impossibilité de démontrer sa thèse contre les starovères. Si au contraire il se séparait de lui pour revenir à l'ancien système des quatre notes inscrites au symbole, il avait facilement raison des prétentions des starovères, mais il se trouvait en présence d'autres difficultés, qui probablement n'ont pas échappé à la perspicacité de Mgr Macaire, et sont peut-être pour quelque chose dans l'éloignement que ces quatre notes lui inspirent.

Mgr Grégoire a essayé d'éviter à la fois ces deux écueils; il n'insiste pas sur l'immobilité, et il n'invoque pas non plus les quatre notes du symbole; mais il soutient qu'il doit y avoir et qu'il y a toujours eu dans l'Église une autorité distincte de l'autorité civile, une hiérarchie composée d'évêques, de prêtres, de diacres. Cette proposition n'est pas prouvée avec une rigueur aussi grande qu'on pourrait le désirer; cependant, comme elle est indubitable en elle-même, il est inutile d'insister sur ce point. Cette vérité une fois établie, Mgr Grégoire se retourne vers les starovères et leur demande comment ils peuvent prétendre être la véritable Église de Jésus-Christ, eux qui n'ont pas d'évêques, pas de hiérarchie.

Au premier aspect, cet argument semble tout à fait suffisant. Il est très-vrai qu'une société sans épiscopat ne peut pas être la véritable Église de Jésus-Christ; et d'un autre côté, il est également vrai que les starovères n'ont pas d'évêques dans leurs rangs.

Mais quand on y regarde de plus près, on trouve que cette réponse n'est pas péremptoire. C'est un argument *ad hominem,* qui ne va pas au fond de la question.

Et d'abord, si les starovères n'ont pas d'évêques, c'est une chose purement accidentelle ; ils auraient très-bien pu en avoir. Les ariens, les nestoriens, les monothélites, les iconoclastes en ont eu : pourquoi les starovères n'en auraient-ils pas? D'ailleurs ce n'est pas l'absence d'évêques qui constitue leur schisme ; on se figure très-bien une Église starovère avec ses temples, sa liturgie, ses livres, ses observances, qui aurait ses évêques et sa hiérarchie, et qui cependant ne reconnaîtrait pas l'autorité du synode, et serait séparée de sa communion. Le schisme subsisterait toujours ; il y aurait en Russie deux Églises en présence ; toutes deux auraient des évêques : laquelle serait la véritable? Voilà ce que Mgr Grégoire laisse complétement de côté ; et cependant là est le nœud de la difficulté.

Mais allons plus loin : bien que l'argument de Mgr Grégoire passe à côté de la question, et ne soit qu'un argument *ad hominem,* nous accordons volontiers que, dans l'état actuel des choses, il suffit pour prouver que les starovères sont en dehors de l'Église ; il n'en est pas moins vrai qu'il reste à montrer où est la véritable Église. Elle n'est pas chez les starovères, soit ; elle ne peut être que dans une société hiérarchique, dans une société qui a des évêques, soit encore ; mais comme les starovères l'objectent à Mgr Grégoire, et comme il le reconnaît lui-même, l'Église russe n'est pas la seule qui ait un épiscopat. Sans parler des catholiques, les Arméniens, les jacobites, les nestoriens, ont aussi des évêques ; laquelle de ces différentes Églises est la

véritable Église de Dieu? Voilà ce que Mgr Grégoire ne juge pas à propos de nous faire connaître.

Je traduis textuellement ce que le métropolitain de Saint-Pétersbourg répond à cette objection : « Est-il possible que quelqu'un d'entre vous aille chercher l'Église du Christ, vraiment ancienne et vraiment orthodoxe, chez les Romains ou chez les Arméniens? Avant le commencement du malheureux schisme qui divise notre Église orthodoxe, tous ses membres ne regardaient comme orthodoxe que l'Église grecque et avec elle l'Église russe, et éconduisaient tous ceux qui étaient séparés soit de l'Église grecque, soit de l'Église russe, comme des hérétiques et des esclaves de l'Antechrist[1]. »

Puis, pour confirmer cet argument, Mgr Grégoire cite des ouvrages imprimés en Russie avant Nicon, c'est-à-dire au XVIe et au commencement du XVIIe siècle, dans lesquels il est affirmé à plusieurs reprises que la véritable Église catholique, la véritable Église orthodoxe est l'Église grecque, l'Église orientale.

Cela peut encore passer pour un argument *ad hominem;* je ne sais s'il fera grande impression sur les starovères; en dehors de leur secte, il n'a absolument aucune valeur, et nous sommes encore à attendre que Mgr Grégoire nous montre, par des arguments directs et péremptoires, où est la véritable Église de Jésus-Christ. Établir que les starovères n'en font pas partie, ce n'est pas encore montrer où elle est. Ah! si Mgr Grégoire pouvait nous démontrer par l'Écriture sainte, les conciles et les saints Pères, ou même par les

[1] Page 255.

catéchismes russes du XVIe siècle, que la véritable Église de Jésus-Christ est celle qui est soumise à l'autorité du synode siégeant à Saint-Pétersbourg; que cette autorité a été instituée de Dieu, et que tous ceux qui refusent de la reconnaître ou d'être en communion avec elle, se rendent coupables de schisme et se séparent de cette Église une, sainte, catholique, apostolique, colonne et fondement de la vérité, épouse du Christ et son corps mystique, nous serions satisfaits, et il ne manquerait rien à son argumentation contre les starovères. Mais tant que l'éminent prélat se bornera, sans aucune espèce de preuve, à affirmer que l'Église russe est la véritable Église de Dieu, et se contentera d'employer contre les starovères des arguments indirects et incomplets, nous persisterons à lui faire observer, avec tout le respect possible, que sa thèse ne nous semble pas démontrée. Nous aurions voulu que Mgr Grégoire pût dire aux starovères : « Vous n'êtes pas avec nous ; or, nous sommes la véritable Église de Dieu ; donc vous n'êtes pas avec l'Église. » Au lieu de cela, son argumentation revient à dire : « Il ne faut chercher la véritable Église de Dieu que dans une société qui a des évêques ; vous n'avez pas d'évêques, cherchez donc en dehors de vous. » Ce ne sont pas là les expressions dont il se sert, mais sa preuve ne va pas au delà. Voilà pourquoi nous ne croyons pas à l'efficacité de ce livre. Il pourra bien faire naître des doutes dans l'esprit de quelques starovères, il ne leur donnera pas les moyens de les résoudre. Ce sont des germes de scepticisme jetés dans leurs cœurs; au lieu de les ramener vers l'Église dominante, en leur tenant un pareil langage, on les précipitera de plus en plus dans les rêves d'une Église

invisible. Or, une fois qu'on en est là, le schisme sert de transition à l'hérésie ; la porte est ouverte à tous les égarements et à toutes les extravagances ; le pauvre starovère est sans défense contre le néo-gnosticisme qui couve dans un si grand nombre de sectes russes.

Un pareil résultat est certainement très-éloigné des intentions du respectable prélat dont nous examinons l'ouvrage. Son cœur droit et sa raison éclairée nous sont garants qu'il serait le premier à s'en alarmer. Dans l'intérêt de la vérité, nous avons cru devoir appeler, sur quelques lacunes que nous avions remarquées dans son livre, l'attention du public, mais surtout la sienne. Hélas ! il lui sera bien difficile de donner à son travail le complément qui lui manque ; mais peut-être qu'en méditant, dans le silence de son oratoire, en présence de Dieu, sur ces grandes questions, il sera éclairé d'un rayon de l'éternelle vérité, et prendra avec lui-même l'engagement de travailler avec courage et persévérance à détruire tout ce qui peut s'opposer encore à ce que l'Église russe apparaisse aux yeux des starovères avec cette auréole céleste qui subjugue les intelligences et attire les cœurs.

IV

Nous serions incomplet à notre tour, si nous nous contentions de signaler les lacunes que nous avons remarquées dans le livre du respectable métropolitain de Saint-Pétersbourg, sans dire comment elles peuvent être remplies. Nous allons donc entreprendre cette tâche. La ligne que nous avons à suivre est toute tracée. Nous reprendrons l'argument même de Mgr Grégoire ; seulement, pour le rendre

vraiment efficace, nous le donnerons tout entier. Tel qu'il a été exposé par le prélat russe, il était insuffisant contre les starovères; quand nous l'aurons présenté dans toute son intégrité, on verra que non-seulement il conclut rigoureusement contre eux, mais qu'il donne encore un moyen infaillible de reconnaître la seule et unique véritable Église de Jésus-Christ, et de la discerner entre toutes les sociétés chrétiennes qui prétendent à ce titre.

Quel est l'argument de Mgr Grégoire? Il peut être rendu en ces termes : « La véritable Église de Jésus-Christ est une Église hiérarchique, c'est-à-dire une Église en possession de la hiérarchie divinement instituée par Notre-Seigneur. Or, les starovères ne sont pas en possession de cette hiérarchie, donc ils ne sont pas la véritable Église de Jésus-Christ. » Présenté sous cette forme, nous l'acceptons; il ne nous reste plus qu'à le développer.

La hiérarchie divinement instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ ne se compose pas seulement de diacres, de prêtres et d'évêques; elle comprend encore nécessairement le pape, l'évêque des évêques. Sans le pape, la hiérarchie n'est pas complète, elle est mutilée, elle n'est pas telle que le divin fondateur de l'Église l'a établie.

A nous donc de prouver que l'autorité du souverain pontife, qui forme le suprême couronnement de la hiérarchie ecclésiastique sur la terre, est véritablement d'institution divine. Cette proposition une fois démontrée, l'argument est invincible. Tel qu'il était présenté par Mgr Grégoire, il revenait à dire : « La véritable Église de Jésus-Christ est une Église qui a des évêques; les starovères n'ont pas d'évêques, donc ils n'appartiennent pas à la véritable Église. » Tel que je

le présente, il revient à dire : « La véritable Église est celle qui a le pape avec elle ; les starovères ne sont pas avec le pape, ils ne sont donc pas avec la véritable Église. » Et comme il n'y a qu'une seule Église qui ait à sa tête le pape, légitime successeur de saint Pierre, cet argument, du même coup, montre à tous les regards quelle est l'Église de Dieu, et condamne toutes les sociétés qui voudraient s'en arroger les priviléges.

Je crois que Mgr Grégoire ne contestera pas la rigueur logique de cet argument ; seulement, il ne voudra probablement pas reconnaître que la papauté, ou cet ensemble de droits et de prérogatives que nous attribuons au pape et que nous exprimons par le mot de *primauté, primatus*, soit d'institution divine. Comment Mgr Grégoire s'y est-il pris pour établir les différentes parties de son argumentation ? Il s'est appuyé successivement sur la sainte Écriture, sur les saints Pères, et sur les témoignages de l'Église russe elle-même. Je ne suivrai pas une autre marche, et j'appliquerai la même méthode à mettre hors de doute l'institution divine de la primauté du pape.

Mais auparavant, il faut commencer par bien préciser le sens du mot primauté et l'état de la question. Et d'abord, il faut distinguer la primauté d'honneur de la primauté de juridiction. La primauté d'honneur consiste en un simple droit de préséance, en une prérogative purement honorifique, sans qu'aucune autorité s'y trouve nécessairement attachée. Pour mieux faire comprendre cette différence, ayons recours à un exemple. Un général commande une division, il a sur elle une véritable autorité ; mais il peut se faire qu'un général n'exerce aucun commandement, il conserve avec son uniforme et ses épaulettes les honneurs attachés au grade de

général, il prend le pas sur les colonels et les autres officiers placés au-dessous de lui dans la hiérarchie militaire, sans avoir cependant aucune autorité sur eux. Supposant même que ce général conserve son commandement, son autorité ne s'exerce que sur la division qui est sous ses ordres; partout ailleurs il reçoit les honneurs dus à son grade, à son ancienneté, il n'exerce pas d'autorité.

Appliquons ces notions si simples aux prérogatives que nous réclamons pour le pape, et commençons par établir que la primauté d'honneur ne saurait, en aucun cas, lui être contestée. En effet, les Orientaux admettent que l'évêque de Rome est patriarche d'Occident; par conséquent, ils ne lui contestent pas l'autorité qu'il exerce sur les évêques occidentaux; ils ne lui disputent pas non plus la préséance sur les patriarches d'Orient; et si tous les patriarches se trouvaient réunis dans une assemblée, le patriarche d'Occident, c'est-à-dire le pape, prendrait sans difficulté le pas sur les autres. Ils avouent donc que le pape possède la primauté d'honneur; par conséquent, cette primauté-là n'est pas plus en discussion que la juridiction qu'il exerce sur le patriarcat d'Occident; il nous reste à voir si l'Église d'Orient reconnaît dans le pape la primauté de juridiction, en d'autres termes, si elle reconnaît que le pape exerce une véritable autorité, en dehors des limites de son patriarcat, sur l'Orient lui-même, en un mot sur l'Église universelle. Renfermons-nous dans les siècles qui ont précédé la séparation. A cette époque, les Orientaux admettaient-ils que les papes possédassent une autorité quelconque sur les patriarches de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem?

Avant de répondre à cette question, il faut encore avoir recours à une distinction. Cette primauté de juridiction, cette autorité exercée par le pape sur toute l'Église peut avoir deux origines différentes. Elle peut avoir été instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, et dans ce cas elle vient immédiatement de Dieu, elle est de droit divin; mais il aurait pu se faire que Dieu, sans rien déterminer d'aussi précis sur le gouvernement de son Église, se fût contenté de laisser à l'Église elle-même le soin de pourvoir à ses besoins; alors l'Église, par l'organe des conciles et des saints Pères, aurait pu, si elle l'avait jugé à propos, conférer une plus grande autorité à tel ou tel évêque en particulier. Dans cette hypothèse, l'Église serait toujours maîtresse de retirer les pouvoirs qu'elle aurait donnés. Si l'évêque de Rome avait reçu, non de Jésus-Christ immédiatement, mais de l'Église, par l'organe des conciles et des saints Pères, une certaine autorité embrassant l'Orient et l'Occident, cette primauté de juridiction ne serait plus de droit divin, mais de droit ecclésiastique, et par conséquent sujette à être modifiée, à être renfermée dans de plus étroites limites, ou même à être entièrement supprimée.

L'Église orientale ne peut pas contester que les évêques de Rome n'aient exercé une véritable autorité en dehors des limites de leur patriarcat. Ils ont condamné et déposé des patriarches de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie; ils ont reçu les appels des patriarches qui occupaient ces siéges, comme saint Athanase et saint Jean Chrysostome, ou bien encore les appels interjetés contre les sentences rendues par des patriarches de l'Orient. Or, tous ces actes établissent, d'une manière indubitable, la juridiction des

évêques de Rome sur l'Orient ; mais il ne s'ensuit pas encore que la juridiction exercée par les papes l'ait été en vertu d'une autorité conférée par Jésus-Christ lui-même, et non déléguée par l'Église. C'est là toute la question.

Les Orientaux reconnaissent que les papes ont été investis, au moins pendant quelque temps, d'une certaine primauté de juridiction, mais ils leur contestent que cette juridiction soit de droit divin. Suivant eux, ces priviléges conférés au siége de Rome s'expliquent suffisamment par l'importance que la ville de Rome avait dans l'empire et dans le monde ; mais ils n'ont plus aucune raison d'être depuis que la splendeur de Rome s'est obscurcie, que l'empire romain s'est divisé, qu'il a cessé d'exister, et l'autorité de l'Église et des Pères, qui avait établi ces priviléges, a pu aussi les révoquer et les transporter à un autre siége, à une autre ville, investie, par les vicissitudes du sort et les révolutions des empires, de la grandeur que Rome avait perdue.

Les catholiques romains, au contraire, soutiennent que cette primauté de juridiction, cette autorité que les évêques de Rome ont exercée dès les premiers siècles sur toute l'Église, ne tire pas son origine de la splendeur de Rome païenne, qu'elle n'est pas d'institution humaine, mais qu'elle a pour fondement la primauté de saint Pierre, prince des apôtres, qui l'a reçue de Jésus-Christ même, et transmise à ses successeurs, les évêques de Rome. Suivant eux, l'évêque de Rome est le premier évêque du monde, non parce que son siége est établi dans la ville des Césars, mais parce qu'il est le successeur et l'héritier légitime du pêcheur de Galilée, auquel Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de*

l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu plus que ceux-ci? pais mes agneaux, pais mes brebis. J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas; confirme tes frères.

Entre ces deux manières d'envisager la primauté de juridiction, il y a une différence radicale. Notre argument n'a sa valeur que si nous parvenons à prouver que c'est bien de Jésus-Christ que le pape tient son autorité, en sa qualité de successeur de saint Pierre.

L'état de la question ainsi précisé, il nous faut aborder les preuves, en commençant par celles que nous fournit l'Écriture sainte.

V

Il s'agit de prouver que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a confié à l'apôtre saint Pierre une primauté de juridiction s'étendant sur tous les apôtres et sur l'Église universelle; nous avons à examiner en même temps si cette primauté est une prérogative personnelle du grand apôtre ou une institution permanente dans l'Église.

Ouvrons l'Évangile, nous y trouvons à chaque page des preuves du soin que prend Jésus-Christ de se préparer et de se substituer un vicaire qui tienne sa place sur la terre quand il sera remonté dans les cieux, et qui soit le dépositaire de sa sollicitude et de son autorité.

« Jésus étant allé du côté de Césarée de Philippe, interrogea ses disciples, et leur dit : Qui dit-on qu'est le Fils

de l'homme? Ils répondirent : Les uns, que c'est Jean-Baptiste ; d'autres, Élie ; d'autres enfin, Jérémie ou quelqu'un des prophètes. Jésus leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis? Simon Pierre prenant la parole, dit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Et Jésus lui répondit : Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est pas la chair ni le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu auras lié sur la terre sera aussi lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera aussi délié dans les cieux[1]. »

Voilà la promesse ; voyons maintenant l'accomplissement.

« Après qu'ils eurent dîné, Jésus dit à Simon Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez bien que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux. Il lui demanda une seconde fois : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez bien que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux. Il lui demanda pour la troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? Pierre fut contristé de ce qu'il lui demandait pour la troisième fois : M'aimes-tu, et il lui répondit : Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes brebis[2]. »

De ces deux textes importants rapprochons-en un troisième.

[1] Matth. XVI. 13-19.
[2] Joann. XXI. 15-17.

« Le Seigneur dit ensuite : Simon, Simon, Satan vous a demandés pour vous cribler comme on crible le froment. Mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point ; lors donc que tu seras converti, confirme tes frères [1]. »

Je ne finirais pas si je voulais rapporter tous les textes où la primauté de Pierre est indiquée. Quand les évangélistes dressent le catalogue des apôtres, ils commencent tous par Pierre [2], quoiqu'il ne soit ni le plus âgé, ni le premier appelé ; et saint Matthieu ne se contente pas de le nommer en première ligne, il dit expressément qu'il est le premier : *Primus Simon, qui dicitur Petrus*. Toutes les fois qu'ils ne nomment que quelques-uns des apôtres, Pierre est toujours du nombre et toujours en tête [3].

Ailleurs encore, ils le nomment de manière à faire ressortir sa primauté : « Simon et ceux qui étaient avec lui [4]... Allez, dites-le à ses disciples et à Pierre [5]... Pierre et ceux qui étaient avec lui, dirent [6]... Pierre et ceux qui étaient avec lui, accablés de sommeil [7]... Pierre avec les onze [8]... Ils dirent à Pierre et aux autres apôtres [9]... Pierre et les apôtres répondirent [10]... »

Dans le livre des Actes, la primauté de Pierre se manifeste par des faits. Au cénacle, c'est Pierre qui se lève au milieu de ses frères, et prend la parole et l'initiative de ce qu'il y a à faire pour remplacer le traître Judas [11].

A peine les apôtres ont-ils reçu le Saint-Esprit, que Pierre élève la voix, et commence à prêcher l'Évangile.

1 Luc. XXII. 31. 32.

2 Matth. X. 2 ; Marc. III. 16 ; Luc. VI. 14 ; *Act.* I. 13.

3 Matth. XVII. 1 ; Marc. V. 37. XIII. 3. XIV. 33 ; Luc. VIII. 51 ; XXII. 8 ; Joann. XXI. 2. — 4 Marc. I. 36. — 5 *Id.* XVI. 7. — 6 Luc. VIII. 45. — 7 *Id.* IX. 32. — 8 *Act.* II. 14. — 9 *Ibid.* II. 37. — 10 *Ibid.* V. 29. — 11 *Ibid.* I. 15. 26.

Trois mille hommes se convertissent à cette première prédication[1]. Pierre guérit le boiteux à la porte du temple, et à cette occasion il adresse encore la parole à la multitude : cinq mille hommes se convertissent. Les apôtres sont conduits devant le tribunal d'Anne et de Caïphe : c'est encore Pierre qui répond pour les autres[2].

Je m'arrête sans avoir tout cité ; et, avant d'entrer dans aucune explication, je demande au lecteur si tous ces textes, ainsi rapprochés les uns des autres, ne lui montrent pas Pierre au-dessus des autres apôtres, si l'on n'est pas amené à le voir investi par Jésus-Christ d'une prérogative éminente et d'un pouvoir plus grand que celui de ses frères dans l'apostolat.

Mais ici, il faut aller au-devant d'une objection. C'est une opinion extrêmement répandue en Russie que Jésus-Christ étant le chef de l'Église, l'Église ne peut avoir de chef visible, et que, reconnaître un chef visible comme saint Pierre et le pape, c'est attenter aux droits de Jésus-Christ sur l'Église.

Tâchons donc de dissiper les nuages que cette opinion peut avoir laissés dans l'esprit de quelques-uns de mes lecteurs, en entrant dans quelques explications très-simples.

La sainte Écriture multiplie les comparaisons et les images, pour nous faire comprendre les liens étroits qui unissent l'Église à Jésus-Christ. L'Église est un édifice, Jésus-Christ en est le fondateur et l'architecte, il est la pierre angulaire sur laquelle elle est bâtie; l'Église est un troupeau et un bercail, Jésus-Christ en est le pasteur. Tout cela ne

[1] *Act.* II. 14. 37. 41. — [2] *Ibid.* IV. 8. 13. 19. 21.

dit pas assez : Jésus-Christ est l'époux et l'Église est l'épouse ; comme l'épouse du premier Adam a été formée d'une de ses côtes pendant son sommeil, de même l'Église est sortie du côté de son divin époux pendant son sommeil sur la croix, lorsque la lance du soldat, ouvrant le cœur de Jésus, fit jaillir de cette source mystérieuse le sang et l'eau pour la régénération et le salut du genre humain. Cette union de l'époux et de l'épouse ne dit pas encore assez : Jésus-Christ est la tête, l'Église est son corps mystique ; la tête et le corps ne font qu'un ; ils vivent de la même vie, ils possèdent le même esprit.

Mais cette union si étroite et si intime entre Jésus-Christ et son Église, empêche-t-elle Notre-Seigneur de se servir du ministère des hommes dans l'Église ? Pas le moins du monde. Il se sert de ministres visibles pour prêcher l'Évangile, pour administrer les sacrements, pour gouverner les fidèles. Dans le sacrifice de la messe, Jésus-Christ n'est pas seulement la victime immolée sur l'autel, il est encore le sacrificateur invisible, le prêtre éternel : cela n'empêche pas qu'il y ait à l'autel un homme mortel et visible qui est prêtre aussi, et qui offre le sacrifice avec Jésus-Christ. Dans le tribunal de la pénitence, il y a aussi un prêtre visible et mortel qui tient la place de Jésus-Christ ; c'est ce prêtre visible qui reçoit la confession des péchés, c'est lui qui juge des dispositions du pénitent, qui lui impose des œuvres satisfactoires, et lui donne ou lui refuse l'absolution. Dans un diocèse enfin, il y a un évêque visible et mortel qui tient encore la place de Jésus-Christ : c'est cet évêque visible qui administre les sacrements, ordonne les prêtres, gouverne le clergé et les fidèles ; et cependant, saint

Pierre dit aux fidèles en parlant de Notre-Seigneur lui-même : « Vous étiez comme des brebis égarées, mais maintenant vous êtes retournées au pasteur et à l'évêque de vos âmes[1]. » Loin de porter aucune atteinte aux droits de Jésus-Christ sur ce diocèse et les fidèles qui le composent, il est l'instrument et l'intermédiaire que Jésus-Christ lui-même a établi pour tenir sa place et pour servir de pasteur visible à ce troupeau, d'époux mystique à cette Église, de chef et de tête à ce corps. Pourquoi donc ne pourrait-il pas y avoir, dans le gouvernement de l'Église universelle, un homme qui tiendrait la place de Jésus-Christ, un chef visible tenant la place du chef invisible, un pasteur mortel tenant la place du pasteur éternel ?

C'est le lieu de rappeler un singulier passage qui se trouve dans la *Confession de la foi orthodoxe* de Pierre Mogila[2]. Il s'agit du neuvième article du symbole : « Je crois l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. » Voici une des conclusions que l'auteur prétend en tirer : « Cet article nous apprend que le Christ *seul* est chef de son Église, selon la doctrine de l'Apôtre[3]... Les évêques, dans les Églises auxquelles ils président, sont bien appelés chefs de ces Églises, mais il faut comprendre cette dénomination en ce sens qu'ils sont les vicaires de Jésus-Christ chacun dans sa province et qu'ils sont des chefs particuliers[4], et que cependant c'est Jésus-Christ lui-même qui est le prince des pasteurs[5]. » Cela revient à dire : il n'y a qu'un seul prince

1 I. Petr. II. 25.
2 Partie I. q. 85.
3 *Ephes.* v. 231. *col.* I. 18.
4 *Act.* xx. 28.
5 I. Petr. v. 4.

des pasteurs, un seul chef de l'Église, Jésus-Christ, et les évêques, les pasteurs particuliers sont vicaires de Jésus-Christ dans leurs Églises particulières ; ils sont chefs de ces Églises particulières. Mais que pourrait-on nous répondre, si nous disions à notre tour : il n'y a qu'un seul prince des pasteurs, un seul chef éternel de l'Église, Jésus-Christ ; et les papes qui se sont succédé sur la chaire de saint Pierre, et qui sont déjà au nombre de deux cent soixante, ne sont vicaires de Jésus-Christ que pour un temps limité, chacun à son tour. Pourquoi quelques centaines d'évêques, dispersés sur la surface du globe, portent-ils moins atteinte aux droits de Jésus-Christ sur l'Église, que quelques centaines de papes, se succédant dans la suite des siècles?

Si l'autorité que le pape exerce sur l'Église universelle lésait en quelque chose les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il faudrait en conclure, par analogie, que l'empereur de Russie ne pourrait pas, en temps de guerre, confier le commandement de son armée à un général en chef sans abdiquer son pouvoir.

Le modèle de toutes les sociétés chrétiennes est la sainte famille, composée de Jésus, de Marie et de Joseph. Nous pouvons sans crainte y chercher aussi le modèle de l'Église. Qui est l'époux de Marie? n'est-ce pas le Saint-Esprit? Qui est le père de Jésus? n'est-ce pas le Père éternel? Et cependant Joseph est là, tenant la place et exerçant l'autorité de père et d'époux, à tel point qu'il porte même ces deux noms augustes ; il est l'époux de Marie, il est le père de Jésus : « *Votre père et moi nous vous cherchions,* » dit Marie à l'enfant Jésus, assis dans le temple au milieu des docteurs.

L'Église est une sainte famille ; il y a dans l'Église un Joseph qui tient la place de Dieu, qui exerce l'autorité de Dieu, qui est le vicaire de Dieu, et ce Joseph c'est le pape.

Si l'on veut poursuivre la comparaison, on dira que Marie, la Vierge immaculée, est l'Église ; l'enfant Jésus est le modèle des chrétiens, *Christianus, alter Christus ;* le chrétien est enfant de l'Église et enfant de Dieu, comme Jésus est le fils de Marie et le fils du Père éternel ; et pour que le chrétien se rende semblable à son divin modèle, il faut qu'on puisse dire de lui en parlant de son obéissance vis-à-vis de l'Église et vis-à-vis du pape, ce que l'Évangile nous dit de l'obéissance de Jésus envers Marie et envers Joseph : *Erat subditus illis :* « Il leur était soumis[1]. »

Ces explications données, revenons aux textes que nous avons cités plus haut.

Le Sauveur a rassemblé un certain nombre de disciples ; il choisit parmi eux douze apôtres placés au-dessus de ses simples disciples ; parmi les apôtres, il en choisit un qui doit le remplacer un jour dans le gouvernement visible de l'Église : « Tu es Pierre, lui dit-il, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle[2]. »

Jésus-Christ, en même temps qu'il est le fondateur de l'Église, en est aussi le fondement ; mais en parlant ainsi à son apôtre, il n'abdique pas son autorité, et il ne prétend pas bâtir son Église sur un autre fondement que sur lui-même ; seulement, il donne à saint Pierre une participation

1 Luc. II. 51.
2 Matth. XVI. 26.

à ce caractère de fondement qui lui appartient ; l'apôtre est une pierre sur laquelle reposera tout l'édifice, mais qui repose elle-même sur Jésus-Christ.

Il n'en est pas moins vrai qu'en vertu de la parole de Notre-Seigneur, saint Pierre est la pierre sur laquelle l'Église est bâtie ; or, comment pourrait-il être cette pierre, s'il ne porte pas, s'il ne soutient pas l'Église tout entière ? Jésus-Christ compare l'Église à un édifice ; Pierre est à l'Église ce que le fondement est à l'édifice. Otez le fondement, l'édifice croule ; il n'y a plus d'édifice, il n'y a que des ruines ; séparez l'édifice du fondement, l'édifice est renversé ; mais tant que l'édifice repose sur le fondement, il est solide; c'est au fondement qu'il doit sa solidité ; plus il adhère au fondement, plus il est solide. De même, l'Église repose sur Pierre ; ôtez Pierre, il n'y a plus d'Église, il n'y a que des sectes ; séparez l'Église de Pierre, l'Église est renversée; mais tant que l'Église repose sur Pierre, elle est inébranlable. C'est à Pierre qu'elle doit sa solidité, et plus les liens qui en rattachent toutes les parties à Pierre sont étroits, plus aussi sa force est grande.

Continuons à écouter les paroles de Notre-Seigneur. « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout ce que tu délieras sur la terre, sera délié dans le ciel. » Voilà cette double action de Dieu et de son vicaire, qui cependant n'en fait qu'une ; Dieu confirme dans le ciel ce que son vicaire fait sur la terre ; le prêtre absout sur la terre, Dieu ratifie la sentence dans le ciel. Or, ces clefs du royaume des cieux, ce pouvoir de lier et de délier donné sans réserve (*tout ce que tu lieras*) et donné à saint Pierre par Jésus-Christ,

expriment sans doute une autorité conférée par le divin maître à son apôtre.

Il est très-vrai que le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés n'a pas été donné à Pierre d'une manière tellement exclusive, que personne autre que lui ne pût les remettre : ce pouvoir n'était pas borné au petit nombre d'années que Pierre devait passer sur la terre, et il n'était pas tellement concentré dans ses mains qu'il ne pût le partager. C'est évident; autrement aucun prêtre, aucun évêque, aucun pape, aucun apôtre ne pourrait donner une absolution. Ce n'est certainement pas le sens des paroles de Notre-Seigneur; aussi je ne suis nullement surpris de l'entendre dire un jour aux apôtres réunis, avec lesquels et parmi lesquels était saint Pierre : « Recevez le Saint-Esprit; ceux auxquels vous remettrez les péchés, leurs péchés leur seront remis; ceux auxquels vous les retiendrez, leurs péchés leur seront retenus[1]. »

C'est une communication partielle et collective, ce n'est pas la révocation ou la restriction des pouvoirs promis sans réserve à saint Pierre tout seul. En conférant la juridiction aux apôtres, Jésus-Christ n'enlève pas au prince des apôtres la primauté de juridiction. Mais il n'en est pas moins vrai que Jésus-Christ, s'adressant à Pierre, et à Pierre seul, lui dit avec solennité : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux; tout ce que tu auras lié sur la terre, sera lié dans le ciel; tout ce que tu auras délié sur la terre, sera délié dans le ciel[2]. » Donc Pierre a reçu les clefs du ciel; il a reçu le pouvoir de lier et de délier; et c'est sans aucune restriction : *tout* ce que tu auras lié, *tout* ce que tu auras délié.

[1] Joann. xx. 22. 23.
[2] Matth. xvi. 28.

Passons maintenant au texte de saint Jean, qui nous montre Jésus-Christ conférant à saint Pierre, après sa résurrection, les pouvoirs qu'il lui avait promis auparavant.

Après avoir demandé à saint Pierre s'il l'aimait *plus que les autres apôtres*, Jésus-Christ lui dit : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » Or, ce droit de paître les brebis et les agneaux de Jésus-Christ, c'est-à-dire le troupeau de Jésus-Christ ou l'Église, conféré sans restriction et sans réserve à saint Pierre de *préférence* aux autres apôtres, n'empêche pas que Jésus-Christ ne soit et ne demeure le pasteur de son troupeau : « Je suis le bon pasteur, » nous dit-il. Mais ce bon pasteur commet à la garde de ses brebis des pasteurs visibles, mortels, temporaires, qui tiennent la place du pasteur invisible, immortel, éternel. Chaque évêque est pasteur dans les limites de son diocèse ; un évêque dont l'autorité s'étend sur tous les fidèles, est le pasteur de l'Église universelle; et ni ces pasteurs particuliers, ni ce pasteur universel, ne portent aucune atteinte aux droits du pasteur éternel. Or, ceci bien expliqué, comment peut-on comprendre les paroles adressées par Jésus-Christ à saint Pierre ? Paître des brebis, c'est les nourrir, les conduire, les défendre contre les loups, les empêcher de s'écarter du troupeau [1]. Or, si Pierre est chargé de paître les brebis du Seigneur, il est chargé de distribuer aux chrétiens la nourriture spirituelle, de les conduire dans les voies du salut, de les prémunir contre les fausses doctrines, de les maintenir

[1] Dans le texte grec, le mot *paître* est rendu par deux expressions différentes : βοσκε et ποιμαινε ; toutes deux veulent dire paître, mais la première signifie plutôt nourrir, donner à manger ; la seconde, conduire, gouverner, surveiller ; toutes ces idées se trouvent renfermées dans le mot de pasteur, et expriment les diverses fonctions qu'il exerce vis-à-vis de son troupeau.

dans l'unité; mais ces fonctions du pasteur des âmes constituent précisément l'autorité suprême dans l'Église; il est donc évident que Jésus-Christ a conféré à saint Pierre cette autorité suprême, cette juridiction universelle que vous lui contestez.

En outre, Jésus-Christ n'a-t-il pas chargé saint Pierre de confirmer ses frères dans la foi? n'a-t-il pas prié pour lui, afin que sa foi ne défaille point[1]? Or, que signifient ces paroles, si elles n'investissent pas Pierre des caractères de docteur universel? Ici encore le docteur par excellence c'est Jésus-Christ; c'est lui qui est le maître, c'est lui qui enseigne, et c'est de lui que vient toute vérité; mais chaque évêque n'est-il pas docteur dans son Église, sans porter aucune atteinte aux droits de Jésus-Christ? Pourquoi donc un docteur de l'Église universelle devrait-il être en opposition avec le docteur éternel dont vient toute vérité? J'irai plus loin : l'Église étant visible *a besoin* d'un chef visible : or Jésus-Christ, depuis sa résurrection, n'est plus visible que par miracle. Il fallait donc qu'il donnât à un homme mortel le soin de le remplacer en qualité de chef visible de l'Église visible. Aussi, comme nous le remarquions tout à l'heure, dans tous les textes qui ont rapport à la fondation du pontificat suprême, le Sauveur, avant sa mort et sa résurrection, ne parle qu'au futur : « Je *bâtirai* mon Église, je te *donnerai* les clefs du royaume des cieux, etc., etc. » Pour investir saint Pierre du pouvoir de gouverner l'Église, Notre-Seigneur attend qu'il soit devenu lui-même invisible. C'est après la résurrection que Pierre est établi chef de l'Église.

[1] Luc. XXII. 32.

Résumons. Jésus-Christ a bâti son Église sur saint Pierre; il a donné à saint Pierre les clefs du royaume des cieux, le pouvoir de lier et de délier; il l'a constitué pasteur et docteur de l'Église tout entière; n'est-ce pas dire qu'il l'a établi évêque de l'Église universelle et son vicaire sur la terre. Mais cette autorité suréminente conférée à saint Pierre n'aurait pas servi à grand'chose, si elle devait périr avec lui ; ce ne pouvait pas être une distinction personnelle, c'est une fonction permanente; elle doit donc subsister toujours dans l'Église, et se transmettre aux successeurs de saint Pierre, qui sont les évêques de Rome. Par conséquent la primauté du pape est d'institution divine, elle fait partie intégrante de la hiérarchie que Jésus-Christ a établie dans son Église.

VI

Nous venons de voir les textes évangéliques; pour rester fidèle à la marche suivie par Mgr Grégoire, il nous faut maintenant interroger les saints Pères.

Mais, avant de produire des citations et d'en analyser la valeur, nous avons quelques observations à faire. Il ne faut pas s'attendre à ce que les Pères des premiers siècles, en parlant de la primauté du pape, comme en beaucoup d'autres points tout aussi importants, aient un langage aussi précis et aussi explicite que ceux des temps postérieurs. Il faut tenir compte du développement successif qui s'est opéré dans la doctrine catholique et dans la constitution de l'Église.

Saint Pierre, par la vertu des paroles que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui a adressées, a été institué prince des apôtres, vicaire de Jésus-Christ, chef de l'Église. Cette autorité

éminente a passé de saint Pierre à ses successeurs ; elle est aujourd'hui dans Pie IX, comme elle était dans saint Lin et dans saint Clément. Mais, si elle est toujours la même en substance, elle n'a pas toujours été exercée de la même manière. Aux premiers jours de l'Église, bien des raisons ne permettaient pas aux évêques de Rome de faire de leur juridiction un usage aussi étendu qu'ils l'ont fait depuis. En même temps, bien des causes rendaient moins nécessaires l'exercice aussi complet de cette autorité : les rigueurs de la persécution, la difficulté des communications, les obstacles de tout genre que l'Église rencontrait à chaque pas sur son chemin, ne permettaient pas des recours à Rome aussi fréquents qu'ils le sont, par exemple, de nos jours. Comme par compensation à ce qui pouvait manquer alors de ce côté, la divine providence avait répandu sur tous les points où était l'Église une plus grande abondance de lumières, une plus grande effusion de l'esprit de charité. L'unité, pour se conserver intacte, n'avait pas besoin de recevoir aussi fréquemment l'impulsion du centre ; elle se maintenait par le Saint-Esprit, habitant dans le cœur de tous ces martyrs, de tous ces docteurs, les éclairant tous des mêmes lumières, les embrasant des mêmes ardeurs, les faisant tous vivre de la même vie. Qu'au milieu de cette admirable unanimité, de cet élan des cœurs et des intelligences vers Jésus-Christ, la direction donnée par l'évêque de Rome soit moins sensible, et par là-même moins facile à apercevoir, nous le reconnaissons volontiers; mais conclure de là qu'elle n'existait pas, que les paroles prononcées par Jésus-Christ n'avaient pas conféré à saint Pierre une véritable autorité, et que cette autorité n'a pas toujours été entière dans ses successeurs,

c'est ce qu'on ne fera jamais, quand on interrogera avec un cœur droit et un esprit dégagé de prévention le langage des Pères et les monuments de l'histoire ecclésiastique.

Il y a encore une autre observation que nous ne devons pas omettre. Ce serait bien à tort qu'on n'accepterait dans cette matière que le témoignage des Pères grecs, sans tenir compte de celui des Pères latins. Les uns et les autres sont des témoins de la tradition; les uns et les autres nous font connaître et la croyance et la discipline qui était en vigueur de leur temps. Mais il y a cette différence que le silence des Pères grecs peut s'expliquer par le peu de liberté que leur laissaient la plupart du temps les empereurs hérétiques ou favorables à l'hérésie, tandis que dans l'Occident on exprimait sans entraves tout ce qu'on avait à dire. Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est le grand saint Basile, l'évêque de Césarée, qui s'exprime ainsi dans une lettre aux évêques d'Italie et des Gaules : « Prenez part à notre douleur, frères chéris, leur dit-il; chez nous la bouche des gens de bien est fermée, tandis qu'on laisse aux audacieux et aux blasphémateurs toute liberté de proférer contre Dieu des paroles impies; les colonnes et les défenseurs de la vertu sont dispersés, et nous, qu'on a dédaigné de poursuivre à cause de notre peu de valeur, nous sommes privés de la liberté de parler [1]. »

[1] Συναλγήσατε ἡμῖν, ὦ φιλάδελφοι, ὅτι ἀποκέκλεισται μὲν παρ'ἡμῖν τῶν εὐσεβούντων τὰ στόματα, ἤνοικται δὲ πᾶσα θρασεῖα καὶ βλάσφημος γλῶσσα τῶν λαλούντων κατὰ τοῦ θεοῦ ἀδικίαν. Οἱ στύλοι καὶ τὸ ἑδραίωμα τῆς ἀληθείας, ἐν διασπορᾷ. Ἡμεῖς δὲ οἱ δίχ σμικρότητα παροφθέντες, ἀπαῤῥησίαστοι. Ἀγωνιάσατε ὑπὲρ τῶν λαῶν· καὶ μὴ τὸ καθ'ἑαυτοὺς σκοπεῖτε μόνον, ὅτι ἐν λιμέσιν εὐδίοις ορμίζεσθε, τῆς τοῦ θεοῦ χάριτος πᾶσαν ὑμῖν σκέπην χαρισαμένης ἀπὸ τῆς ζάλης τῶν πνευμάτων τῆς πονηρίας. Ἀλλὰ καὶ ταῖς χειμαζομέναις τῶν ἐκκλησιῶν χεῖρα ὀρέξατε· μήποτε ἐγ-

Ces deux considérations, rapprochées l'une de l'autre, ont une très-grande importance, et nous pouvons en conclure que si même les Pères grecs, pendant les premiers siècles de l'Église, ne disaient à peu près rien de la primauté du pape, on ne pourrait pas nous opposer leur silence et s'en faire un argument contre nous.

Quel poids ne doivent donc pas avoir à nos yeux les témoignages que nous fournit, dès les premiers siècles, l'Église d'Orient. Nous aurions voulu pouvoir interroger tous les Pères grecs, siècle par siècle, province par province, et demander aux écrits de chacun d'eux quelle est sa doctrine sur la hiérarchie divinement instituée dans l'Église; malheureusement les limites de ce travail ne nous permettent pas de donner à nos citations de telles proportions; nous sommes obligé de choisir un petit nombre de textes qui suffiront, pensons-nous, pour porter la lumière et la conviction dans tous les esprits.

Je commence par un passage de saint Grégoire de Nysse, extrait du second panégyrique de saint Étienne : « On célèbre, dit le frère de saint Basile, la mémoire de saint Pierre qui est le chef des apôtres, et en lui on honore les autres membres de l'Église; car c'est sur lui que l'Église de Dieu s'appuie, puisqu'il est, en vertu de la prérogative qu'il tient du Seigneur, la pierre ferme et solide sur laquelle le Sauveur a bâti l'Église[1]. »

καταλειφθεῖσαι, παντελῶς ὑπομείνωσι τῆς πίστεως τὸ ναυάγιον. (S. Basilii Magni. *Epist.* 243. n. 4. *ad Episcopos Italos et Gallos*. Edit. bened. Paris, 1730; t. III, p. 375.)

1 Μνημονεύεται Πέτρος ἡ κεφαλὴ τῶν ἀποστόλων, καὶ συνδοξάζεται ἐν αὐτῷ τὰ λοιπὰ μέλη τῆς ἐκκλησίας, ἐπιστηρίζεται δὲ ἡ ἐκκλησία τοῦ θεοῦ· οὗτος γὰρ ἐστι κατὰ τὴν δοθεῖσαν αὐτῷ παρὰ τοῦ κυρίου δωρεὰν

Saint Épiphane raconte que c'est par l'entremise de son frère saint André que saint Pierre a été appelé à l'apostolat, et il ajoute qu'il ne faut pas s'en étonner : « André, dit-il, a le premier rencontré le Seigneur, parce que Pierre était plus jeune. Mais ensuite, lorsqu'ils eurent renoncé à tout, c'est Pierre qui se trouve le premier ; il prend alors le pas sur son frère. Ajoutez à cela que Dieu connaît les inclinations des cœurs, et il sait qui est digne de la première place. C'est pour cela qu'il a choisi Pierre pour l'établir prince de ses disciples, comme cela est très-clairement déclaré[1]. »

Écoutons maintenant saint Jean Damascène dans une hymne en l'honneur de saint Pierre :

« Vous avez reçu, des mains du Christ, l'Église qui n'a pas été bâtie par les hommes, mais par le Seigneur lui-même, et vous avez bien gouverné cette barque.

« Patron de la ville de Rome, gardien de l'empire, pierre de la foi, fondement inébranlable de l'Église catholique[2]. »

Ainsi, d'après saint Grégoire de Nysse, saint Épiphane et saint Jean Damascène, Pierre est la tête et le chef du

ἡ ἀῤῥαγὴς καί ὀχυρωτάτη πέτρα, ἐφ'ἣν τὴν ἐκκλησίαν ὁ Σωτὴρ ᾠκοδόμησε. (S. Gregorii Nysseni altera laudatio S[i] Stephani. *Apud Galland.*, t. VI. p. 600. A. B.)

[1] Ἐξελέξατο τὸν Πέτρον ἀρχηγὸν εἶναι τῶν αὐτοῦ μαθητῶν, ὡς πάντη σαφῶς ἀποδέδεκται. (S. Epiphan. opera., t. I, p. 440. C. *adv. Hæres.*, lib. II. hæres. 51 ; édition du P. Petau. Paris, 1622.)

[2] Ἐκ τοῦ Χριστοῦ σὺ παραλαβὼν τὴν ἐκκλησίαν, ἣν αὐτὸς ὁ Κύριος καὶ οὐκ ἄνθρωποι ἐπήξατο, καλῶς ἐκυβέρνησας, ὡς ὁλκάδα ταύτην, ἀπόστολε. (Ωδη δ'.)

Ῥώμης ὁ πολιοῦχος, καὶ τῆς βασιλείας ὁ ταμιοῦχος, ἡ πέτρα τῆς πίστεως, ὁ στεῤῥὸς θεμέλιος τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας ἱεροῖς ὑμνείσθω ἐν ᾄσμασιν. (Ωδη ε') (Apud Card. Mai. *Spicilegium Romanum*, t. IX, p. 724. Romæ, 1843.)

collége apostolique; c'est Jésus-Christ qui lui a conféré cette prérogative; il est la pierre solide, le fondement inébranlable sur lequel le Sauveur a bâti son Église; cette Église, Pierre l'a reçue des mains du Christ, et il l'a gouvernée comme autrefois il gouvernait sa barque de pêcheur. N'est-ce pas la primauté? la primauté de juridiction? n'est-ce pas l'institution divine?

Arrêtons-nous un peu plus longtemps à saint Jean Chrysostome, le grand docteur de l'Orient, le patriarche de Constantinople et, de tous les Pères grecs, celui peut-être qui a le plus d'autorité dans l'Église russe.

Pierre est le premier des apôtres, πρωτος; cette expression se retrouve très-fréquemment sous sa plume.

Quand il parle de sa pénitence et des larmes amères qu'il versa après sa chute, il dit qu'il mérita de devenir le premier des apôtres[1]; et revenant sur ce sujet dans sa troisième homélie sur la pénitence[2], il l'appelle le grand apôtre, le premier des disciples, le premier dans l'Église. Dans sa trente-deuxième homélie sur saint Matthieu, énumérant les douze apôtres[3], il s'écrie : « Le premier de tous et le coryphée est un homme grossier et sans lettres[4]. » Souvent aussi il l'appelle la bouche des disciples, des apôtres, de tous les apôtres[5], le chef des apôtres[6]. Il ne se contente pas de dire que saint Pierre est la pierre qu'on ne peut

[1] T. I, p. 829, C. Nous citons la nouvelle édition bénédictine. Paris, Gaume, 1839, 1840.
[2] T. II, p. 353, D.
[3] Matth. x. 2.
[4] T. VII, p. 417. B.
[5] T. III, p. 7, E; t. VI, p. 334, E; t. VII, p. 615, A; t. VIII, p. 598, D.
[6] Κεφαλὴ τῆς φατρίας. (T. VI, p. 334, E.)

pas briser[1], il revient à la même pensée sous toutes les formes.

Pierre est la base de la foi[2], le fondement solide sur lequel la foi repose[3], le fondement de la confession[4]; et, pour ne laisser aucun doute sur la valeur de ces expressions, le saint docteur dit en termes formels que saint Pierre est la base et le fondement de l'Église[5], la colonne de l'Église[6], le fondement qu'on ne peut ébranler[7]. Or, comment saint Pierre peut-il être le fondement et la base de l'Église, la pierre sur laquelle elle est bâtie, la colonne de l'Église, c'est-à-dire le soutien de tout l'édifice mystique, si la primauté de Pierre, l'autorité de Pierre, l'attachement inébranlable de Pierre à la foi, ne sont pas ce qu'il y a de plus fondamental et de plus essentiel dans la constitution divine de l'Église, dans l'organisation de la hiérarchie qu'elle tient de Jésus-Christ? Retournez ces expressions dans tous les sens, vous ne les empêcherez jamais de signifier que la société des fidèles, l'Église, repose tout entière sur Pierre; et comment repose-t-elle tout entière sur lui, si elle n'est pas tout entière confiée à son autorité? Aussi saint Jean Chrysostome appelle-t-il saint Pierre le chef de l'univers tout entier[8]. Il l'est, parce que Jésus-Christ a remis entre ses mains tout l'univers[9].

[1] Πέτραν τὴν ἀῤῥαγῆ. (T. II, p. 353, D.)
[2] Τὴν κρηπῖδα τῆς πίστεως. (T. VI, p. 319, C.)
[3] Τὸ στερέωμα τῆς πίστεως. (T. III, p. 7, E.)
[4] Ὁ τῆς ὁμολογίας θεμέλιος. (T. III, p. 7, E.)
[5] Ὁ θεμέλιος τῆς ἐκκλησίας (t. VI, p. 334, E), ἡ κρηπὶς τῆς ἐκκλησίας. (T. VI, p. 143, C.)
[6] Ὁ στύλος τῆς ἐκκλησίας. (T. III, p. 7, E.)
[7] Τὴν κρηπῖδα τὴν ἀσάλευτον. (T. II, p. 353, D.)
[8] Ὁ τῆς οἰκουμένης ἁπάσης προστάτης. (T. VI, p. 334, E.)
[9] Τὴν οἰκουμένην ἐγχειρισθῆναι ἅπασαν. (T. I, p. 829, C.)

C'est pour cela encore que les apôtres qui, avant d'avoir reçu le Saint-Esprit, se montraient si inquiets et si jaloux de s'assurer à eux-mêmes le premier rang, depuis qu'ils ont été illuminés d'en haut au cénacle, cèdent toujours la première place à Pierre; ainsi, Jean, Jacques, Paul et tous les autres[1].

Dans un autre endroit, après avoir insisté sur les prérogatives de Pierre, saint Jean Chrysostome se demande pourquoi ce n'est pas à lui, mais à saint Jacques, que le siége de Jérusalem a été confié, et il répond : « Jésus-Christ n'a pas donné de siége à Pierre, il l'a institué docteur de l'univers tout entier[2]. »

Après la résurrection et l'ascension de Notre-Seigneur, il montre Pierre se levant au milieu des disciples pour prendre la parole : « Pierre, dit-il, prend toujours le premier la parole, parce qu'il est plein de zèle, parce que c'est à lui que Jésus-Christ a confié le soin du troupeau, et parce qu'il est le premier parmi les apôtres[3]. » Et un peu plus loin, parlant de l'élection de Mathias, il se demande si Pierre ne pouvait pas lui-même désigner celui qui devait prendre la place de Judas. « Sans doute, s'écrie-t-il, il le pouvait, mais il s'en abstint pour ne pas avoir l'air de faire une faveur à celui qu'il aurait nommé[4]... » Pierre a l'autorité, puisque c'est à lui que tous ont été confiés, car c'est à lui que Jésus-

[1] T. VII, p. 580, E; p. 731, D.

[2] Εἰ δὲ λέγοι τις, πῶς οὖν ὁ Ἰάκωϐος τὸν θρόνον ἔλαϐε τῶν Ἱεροσολύμων; ἐκεῖνο ἂν εἴποιμι, ὅτι τοῦτον οὐ τοῦ θρόνου, ἀλλὰ τῆς οἰκουμένης ἐχειροτόνησε διδάσκαλον. (*In Joann.*, hom. LXXXVIII, alias LXXXVII, t. VIII, p. 600, B.)

[3] T. IX, p. 27, C. *In Acta apostolorum,* homilia III, initio.

[4] *Ibid.*, p. 30, B.

Christ a dit : « Et toi, lorsque tu seras converti, confirme tes frères[1]. »

Parlant de la chute de saint Pierre, il dit : « Dieu a permis qu'il succombât, parce qu'il voulait l'établir prince de l'univers tout entier, afin que, se souvenant de ses propres fautes, il pardonnât à ceux qui tomberaient[2]. »

Il ne peut donc y avoir aucune espèce de doute; saint Jean Chrysostome proclame vingt fois, cent fois, dans les termes les plus clairs, que saint Pierre est établi par Jésus-Christ lui-même le chef des apôtres; qu'il a été investi d'une autorité suprême qui s'étend sur tous les fidèles et sur les apôtres eux-mêmes.

L'Église d'Antioche a eu le bonheur de posséder Pierre pendant quelque temps; elle le reconnaît pour son fondateur, mais elle ne l'a pas gardé[3]. C'est à Rome qu'il a transporté son siége; c'est à Rome qu'il a reçu la palme du martyre[4]. C'est à Rome qu'est son tombeau, à Rome, dans la ville royale par excellence[5].

Saint Jean Chrysostome connaît parfaitement les droits et les prérogatives du successeur de saint Pierre, de l'évêque de l'ancienne Rome; et lorsque lui, évêque de la nouvelle Rome, patriarche de Constantinople, il est dépouillé de sa dignité et envoyé en exil, c'est à Rome, c'est au pape Innocent Ier qu'il s'adresse; il lui écrit pour lui exposer les faits

[1] T. IX, p. 31, D. *In Acta apostolorum,* homilia III, initio. — Luc. XXII. 32.

[2] Ἐπειδὴ καὶ τοῦτον ἔμελλεν ἄρχοντα ποιεῖν τῆς οἰκουμένης ἁπάσης. (*Hom.* I *quod frequenter conveniendum sit,* t. XII, p. 466, A.)

[3] *In Inscriptionem actorum.*, hom. II, t. III, p. 85, C.

[4] *In S. Ignatium martyrem.*, t. II, p. 714, A.

[5] *Contra Judæos et gentiles, quod Christus sit Deus,* t. I, p. 697, C. — *Expositio in Psalm.* XLVIII, t. V, p. 255, E.

qui ont amené son exil, et il invoque son autorité. Il le prie de soumettre ses ennemis aux peines ecclésiastiques, et, quant à lui, de ne pas le priver de la communion; afin que ces désordres ne s'étendent pas à tous les temps, il dit au Pape : « Je vous conjure d'écrire que ce qui a été fait avec tant d'iniquité, par une seule des parties, en notre absence, quand nous ne refusions pas le jugement, n'a aucune force[1]. »

Ainsi, une lettre du Pape pouvait casser les actes qui avaient été faits à Constantinople, et leur ôter toute force et toute valeur. C'est le patriarche de Constantinople lui-même, c'est saint Jean Chrysostome qui le proclame.

Pour apprécier toute la valeur de ce témoignage, il faut le rapprocher du langage que ce même pape Innocent Ier tenait au concile de Carthage et à celui de Milève. Il loue ce dernier de demander au siége apostolique, dans les cas douteux, quelle est l'opinion qu'il faut suivre; « en agissant ainsi, vous avez suivi la règle antique que vous savez comme moi avoir toujours été gardée par le monde entier[2]. » Et dans sa

[1] *Epistola ad Innocentium, Episcopum Romæ,* t. III, p. 620, B.

[2] Diligenter ergo et congrue apostolici consulitis honoris arcana (honoris, inquam, illius quem præter illa quæ sunt extrinsecus, sollicitudo manet omnium ecclesiarum) super anxiis rebus quæ sit tenenda sententia : antiquæ scilicet regulæ formam secuti quam toto semper ab orbe mecum nostis esse servatam. Verum hæc missa facio : neque enim hæc vestram credo latere prudentiam. Quid id etiam actione firmastis, nisi scientes quod per omnes provincias de apostolico fonte petentibus responsa semper emanent? Præsertim quoties fidei ratio ventilatur, arbitror omnes fratres et coepiscopos nostros, nonnisi ad Petrum, id est, sui nominis et honoris auctorem referre debere, velut nunc retulit vestra dilectio, quod per totum mundum possit ecclesiis omnibus in commune prodesse.

S. Innoc. I *ad concilium Milevitanum*, epist. XXX, n. 2.

Apud Galland, t. VIII, p. 602, A.

Philip. Jaffé, *Regesta Pontificum Romanorum*, Berolini, 1851, fait mention de cette lettre sous la date du 27 janvier 417, et il y joint les indications suivantes : S. Augustini opp. XL. 431; Leonis M. opp. 144; Constant. 895; Mansi III. 1075. — « Inter cæteras Romanæ. »

lettre au concile de Carthage, Innocent Ier lui exprime sa satisfaction de ce qu'il a suivi les exemples de l'antique tradition, et observé la discipline de l'Église, en consultant le siége apostolique. « Vous avez gardé, lui dit-il, les décrets des Pères, et vous n'avez pas voulu rejeter ce qui est ordonné, non par une loi humaine, mais par une loi divine, à savoir que tout ce qui se fait même dans les provinces les plus éloignées, ne doit pas être terminé sans avoir été porté à la connaissance de ce siége, afin que tout ce qui aura été justement réglé soit confirmé par son autorité, et communiqué de là à toutes les Églises[1].

Après saint Jean Chrysostome, interrogeons encore saint Théodore Studite, qui doit être et qui est en effet en grande vénération dans l'Église russe, principalement dans l'ordre monastique. Il faut se souvenir qu'au temps où vivait ce grand athlète de la foi orthodoxe, l'Église de Constantinople se trouvait agitée par deux causes de troubles, l'hérésie des

[1] In requirendis Dei rebus, quas omni cum sollicitudine decet a sacerdotibus, maxime a vero justoque et catholico tractari concilio, antiquæ traditionis exempla servantes, et ecclesiasticæ memores disciplinæ, vestræ religionis vigorem non minus nunc in consulendo, quam antea cum pronuntiaretis, vera ratione firmastis, qui ad nostrum referendum approbastis esse judicium, scientes quid apostolicæ sedi, cum omnes hoc loco positi ipsum sequi desideremus apostolum, debeatur, a quo ipse episcopatus et tota auctoritas nominis hujus emersit. Quem sequentes, tam mala damnare novimus, quam probare laudanda. Vel id vero, quod patrum instituta sacerdotali officio custodientes, non censetis esse calcanda, quod illi non humana, sed divina decrevere sententia, ut quidquid quamvis de disjunctis remotisque provinciis ageretur, non prius ducerent finiendum, nisi ad hujus sedis notitiam perveniret : ut tota hujus auctoritate justa quæ fuerit pronuntiatio firmaretur, indeque sumerent cæteræ Ecclesiæ (velut de natali suo fonte aquæ cunctæ procederent, et per diversas totius mundi regiones puri latices capitis incorrupti manarent) quid præcipere, quos abluere, quos veluti cœno inemundabili sordidatos, mundis digna corporibus unda vitaret.

S. Innoc. ad concil. Carthag., epist. XXIX. n. 1.

Apud Galland, t. VIII, p. 599, A. B.

Jaffé, *Regesta Pontif. Rom.*, 27 janvier 417. — S. Augustini opp. XL. 424; Leonis M. opp. 134; Constant. 887; Mansi. III. 1071. — « In requirendis. »

iconoclastes, et l'union adultère que l'empereur Constantin VI Porphyrogénète avait contractée avec Théodote, du vivant de Marie, sa femme légitime. Le patriarche s'était élevé avec force contre cette union, et il avait refusé de la bénir; mais un prêtre s'était montré plus complaisant que le patriarche et il en était résulté des divisions et des schismes qui durèrent assez longtemps. Constantin avait été renversé du trône par Jean, Jean par Nicéphore; mais la paix n'était pas rétablie. L'an 809, un conciliabule, assemblé à Constantinople, décréta que le second mariage de Constantin avait été légitime, que les princes étaient au-dessus des lois divines, et fit jeter dans les fers saint Théodore Studite, ainsi que saint Platon son maître. C'est du fond de sa prison que le confesseur de la foi écrivit à saint Léon III en ces termes : « Puisque Jésus-Christ notre Dieu a confié à Pierre, d'abord les clefs du royaume des cieux, puis la dignité de prince des pasteurs, c'est à Pierre ou à son successeur qu'il faut faire connaître toutes les innovations introduites dans l'Église catholique par ceux qui s'écartent de la vérité. C'est ce que nous, humbles et petits, nous avons appris de nos saints Pères : aussi une nouveauté ayant surgi dans notre Église, nous avons cru devoir le faire savoir à l'ange de votre suprême béatitude, d'abord par le très-religieux archimandrite Épiphane, l'un de nos frères dans le service de Dieu, et maintenant par nos lettres. O chef très-divin de tous les chefs, il s'est formé, suivant l'expression de Jérémie, une assemblée de prévaricateurs, et une réunion d'adultères[1] ! »

[1] Toutes ces citations de S. Théodore Studite sont empruntées au 5e volume des OEuvres du P. Sirmond, *Jacobi Sirmondi soc. Jesu presbyteri opera varia*, t. V. Venetiis, 1728.

'Επειδήπερ Πέτρῳ τῷ μεγάλῳ δέδωκε Χριστὸς ὁ Θεὸς μετὰ τὰς κλεῖς

Il expose ensuite tout ce qui s'est passé, puis il continue : « Nous avons fait connaître, avec simplicité et sans artifice, les choses comme elles sont ; maintenant, les paroles que le prince des apôtres, avec les autres disciples, adressa à Jésus-Christ, lorsque les flots de la mer étaient devenus menaçants, nous les répétons à Votre Béatitude qui représente le Christ : « *Sauvez-nous*, pasteur suprême de toute l'Église qui est sous le ciel, *nous périssons*[1]. »

« Imitez le Christ votre maître, et comme il a tendu sa main à Pierre, tendez la vôtre à notre Église, avec cette différence que Notre-Seigneur vint au secours de Pierre lorsqu'il commençait seulement à enfoncer, et vous, vous soutiendrez cette Église déjà descendue dans l'abîme de l'hérésie. Nous vous en conjurons, montrez-vous l'émule de ce pape qui porta le même nom que vous, et qui, lorsque l'hérésie d'Eutychès ravageait l'Église, tout le monde le sait, terrible, à son réveil, comme un lion, lança contre elle ses lettres dogmatiques. Et vous aussi, j'ose le dire, digne de votre nom, faites entendre un rugissement inspiré de Dieu, ou plutôt, tonnez contre l'hérésie actuelle, qui usurpe un pouvoir

τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν, καὶ τὸ τῆς ποιμνιαρχίας ἀξίωμα · πρὸς Πέτρον ἤτοι τὸν αὐτοῦ διάλογον, ὁτιοῦν καινοτομούμενον ἐν τῇ καθολικῇ ἐκκλησίᾳ παρὰ τῶν ἀποσφαλλομένων τῆς ἀληθείας, ἀναγκαῖον ἀναφέρεσθαι. Τοῦτο τοιγαροῦν δεδιδαγμένοι καὶ ἡμεῖς οἱ ταπεινοὶ καὶ ἐλάχιστοι, ἐκ τῶν ἀνέκαθεν ἁγίων πατέρων ἡμῶν · ἐπεὶ ὑπήρχθη τίς καὶ νῦν καινοτομία ἐν τῇ καθ'ἡμᾶς ἐκκλησίᾳ · καὶ πρότερον μὲν δία μέσου τοῦ εὐλαβεστάτου ἀρχιμανδρίτου, ἤγουν τοῦ ἀδελφοῦ καὶ συνδούλου ἡμῶν 'Επιφανίου · καὶ νῦν διὰ τοῦ εὐτελοῦς ἡμῶν γραμματίου ὀφειλόμενον ἡγησάμεθα τῷ ἀγγέλῳ τῆς κορυφαίας σου μακαριότητος ταύτην ἀνενεγκεῖν. Γέγονε τοίνυν, ὦ θειοτάτη τῶν ὅλων κεφαλῶν κεφαλὴ, κατὰ τὸν προφήτην 'Ιερεμίαν, σύνοδος ὡς ἀληθῶς ἀθετούντων, καὶ συνέδριον μοιχωμένων. (Jerem. IX. 2.) Lib. I. epist. XXXIII. p. 239, B. C. — [1] Matth. VIII. 25.

qui ne lui appartient pas ; ils n'ont pas craint d'assembler un concile hérétique, eux qui, suivant l'usage antique, ne pouvaient pas en assembler un orthodoxe, sans que vous le sachiez. Combien donc n'est-il pas juste et même nécessaire (je vous suggère cette pensée avec crainte), que votre divine primauté convoque un concile légitime, afin que le dogme orthodoxe de l'Église triomphe de l'hérésie, afin que votre dignité suprême, et tous les orthodoxes avec elle, ne soient pas exposés aux anathèmes de ces novateurs insensés, et afin que ce conciliabule adultère n'entraîne pas les âmes dans le péché. Voilà ce que nous avions à vous exposer, comme il convenait à notre exiguïté, nous très-petits membres de l'Église, et soumis à l'autorité de pasteur suprême que vous tenez de Dieu[1]. »

Après avoir reçu la réponse du souverain pontife, saint Théodore Studite adresse à saint Léon III une nouvelle lettre,

[1] Τούτων ἤδη ἀψευδῶς ὑπὸ τῆς εὐτελείας ἡμῶν ἀνενεχθέντων, ἐκείνην τὴν φωνὴν, ἣν ὁ κορυφαῖος σὺν τοῖς λοιποῖς Ἀποστόλοις προσήγαγε Χριστῷ, ἡνίκα ὁ τῆς θαλάσσης κλύδων επεγείρετο, προσφέρομεν τῇ χριστομιμήτῳ σου μακαριότητι. Σῶσον ἡμᾶς, ἀρχιποίμην τῆς ὑπ᾽οὐρανὸν ἐκκλησίας, απολλύμεθα. Μίμησαί σου τὸν διδάσκαλον Χρίστον, καὶ ὄρεξον χεῖρα τῇ καθ'ἡμᾶς ἐκκλησίᾳ, ὡς ἐκεῖνος Πέτρῳ. Ὅσον ὁ μὲν ἀρχομένῳ καταποντίζεσθαι ἐν τῇ θαλάσσῃ · αὐτὸς δ'αὖ καταποντισθείσῃ ἤδη ἐν τῷ τῆς αἱρέσεως βάθει. Ζήλωσόν, σοὺ δεόμεθα, τὸν ὁμώνυμον Πάπαν · καὶ ὡς ἐκεῖνος τηνικαῦτα τῆς Ἐυτυχιανικῆς αἱρέσεως ἀναφυείσης λεόντειον πως διηγέρθη τῷ πνεύματι, ὡς ἴσασι πάντες, ταῖς δογματικαῖς αὐτοῦ ἐπιστολαῖς · οὕτω καὶ αὐτὸς, τολμῶ λέγειν, φερωνύμος, βρύξον θείως · μᾶλλον δὲ βρόντησον κατὰ τῆς παρούσης κακοδοξίας τὰ εἰκότα. Εἰ γὰρ οὗτοι ἑαυτοῖς ἐξαυθεντήσαντες αἱρετικὴν σύνοδον ἐκπληρῶσαι οὐκ ἔδεισαν, καίπερ εἰ καὶ ὀρθοδόξον οὐκ ἄνευ τῆς ὑμῶν εἰδήσεως ἐξουσιάζοντες, ὡς τὸ ἆνωθεν κεκρατηκὸς ἔθος · πόσῳ γε μᾶλλον εὔλογον καὶ ἀναγκαῖον ἂν εἴη, ὑπομιμνήσκομεν φόϐῳ, ὑπὸ τῆς θείας πρωταρχίας σου, ἔννομον κροτηθῆναι σύνοδον, ὡς ἄν τὸ ὀρθόδοξον τῆς ἐκκλησίας δόγμα, τὸ αἱρετικὸν ἀποκρούσηται · καὶ

dans laquelle nous nous bornons à relever le passage suivant :

« O bienheureux Père, un concile public a été tenu chez nous, avec la participation des magistrats, un concile pour condamner l'Évangile du Christ dont vous avez les clefs, les ayant reçues de Jésus-Christ lui-même par l'intermédiaire du prince des apôtres et de ses successeurs, jusqu'à celui qui vous a précédé, chef très-saint[1]. »

En même temps, il écrivait à un de ses amis, l'archimandrite Basile, qui résidait à Rome, pour l'exhorter à venir au secours de l'Église de Constantinople, en intercédant auprès du Pape, qu'il appelle le *très-saint apostolique.*

« Il serait utile, lui dit-il, c'est mon seul but et mon seul désir, que le suprême apostolique fît condamner par un concile ceux qui se sont assemblés pour combattre l'Évangile et anathématiser ses défenseurs ; c'est toujours ainsi que l'on a fait depuis le commencement[2]. »

Dans une lettre adressée au nom de tous les abbés au conciliabule des Iconoclastes, il dit encore : « Nous nous

μήτε ἡ κορυφαιότης σου σὺν ἅπασι τοῖς ὀρθοδόξοις ἀναθεματίζοιτο παρὰ τῶν νέων κενοφώνων · μήτ'αὖ ὁρμητήριον ἀνομίας τὴν μοιχοσύνοδον εὑρίσκοντες οἱ βουλόμενοι κατολισθαίνωσιν εὐπετῶς πρὸς τὴν ἁμαρτίαν. Ταῦτα, ὡς τὸ ἀνῆκον τῇ οὐθενότητι ἡμῶν, ἀνηγγελκότες, ὡς ἐλάχιστα μέλη τῆς ἐκκλησίας, καὶ τῇ ὑφ'ἡμῶν ὑπείκοντες θείᾳ ποιμνιαρχίᾳ. (S. Theodori Studitæ epist., lib. I, ep. XXXIII, p. 240, B. C. D. E.)

[1] Σύνοδος γέγονεν ἐν τοῖς καθ'ἡμᾶς, ὦ μακαριώτατε, πάνδημος συγκαθεσθέντων καὶ ἀρχόντων τῶν ἐν τέλει · καὶ ἡ σύνοδος ἐπ'ἀθετήσει τοῦ Εὐαγγελίου τοῦ Χριστοῦ, οὗ σὺ τὰς κλεῖς ἐδέξω πρὸς αὐτοῦ, δία μέσου τοῦ τῶν Ἀποστόλων προτοστάτου, καὶ τῶν ἀμοιβαδὸν, μέχρι τοῦ προηγησαμένου τὴν ἱερωτάτην σου κεφαλήν. (Lib. I, epist. XXXIV, p. 241, E.)

[2] Συμφέρον δ'ἂν εἴη, ὡς ὁ ἡμέτερος σκοπὸς καὶ πόθος, ἐπιτιμηθῆναι συνοδικῶς διὰ τοῦ κορυφαιοτάτου Ἀποστολικοῦ, ὥσπερ ἐπὶ τῶν ἄνωθεν καὶ ἐξ ἀρχῆς, τοὺς συνεδρεύσαντας κατὰ τοῦ Εὐαγγελίου τοῦ Χριστοῦ, καὶ ἀναθεματίσαντας τοὺς ἀντεχομένους αὐτοῦ. (Lib. I, epist. XXXV, p. 246, B.)

appuyons avec sécurité sur ce siége dont le Christ a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle*[1]. »

Au pape saint Pascal il écrivait : « C'est à vous que le Christ notre Dieu a dit : « Et vous, lorsque vous serez con« verti, vous confirmerez vos frères. » Voici le moment, voici le lieu, secourez-nous, vous qui êtes ordonné de Dieu pour cela ; étendez la main vers nous ; vous êtes puissant auprès de Dieu, puisque vous êtes le premier de tous[2]. »

Et dans une autre lettre au même pontife : « Nous avons reconnu manifestement que le successeur du prince des apôtres gouvernait l'Église romaine, et nous nous sommes convaincus que le Seigneur ne nous abandonnerait pas, puisque dans toutes nos peines jusqu'à présent et depuis le commencement, la providence divine ne nous a fait trouver de secours que par vous. Oui, vous êtes véritablement et dès le commencement la source de l'orthodoxie ; vous êtes le port de toute l'Église, la ville choisie de Dieu pour servir de refuge à ceux qui cherchent le salut ; placée dans la tranquillité, elle n'a rien à craindre des tempêtes de l'hérésie[3]. »

Dans une exhortation adressée aux fidèles, il compare la terre de Byzance à Moab : « Elle a secoué le joug de l'Évangile comme une génisse insensée ; elle a rejeté le frein. Par ses actes et ses paroles, elle s'est écriée : *Je ne veux pas connaître vos voies*[4]. Elle s'abandonne à la fureur des corybantes, elle boit le sang comme une lionne, elle se

[1] Lib. II, epist. I, p. 295, A.
[2] Ἔχεις τὸ ἰσχύειν παρὰ θεῷ ἐκ τοῦ πάντων πρωτεύειν · ἐν ᾧ καὶ ἐτέθης. (Lib. II, epist. XII, p. 315, A.)
[3] Lib. II, epist. XIII, p. 316, A. B.
[4] Job. XXI. 14.

bouche les oreilles comme un aspic, et quand on la reprend, elle regimbe. Un avertissement lui a été adressé, c'était comme une voix qui venait du ciel; elle venait du siége suprême, du siége de Rome[1]. »

Et ailleurs : « Le Seigneur n'a pas abandonné son Église; il a montré qu'elle avait encore conservé des forces; il a excité nos frères d'Occident à reprendre l'ivresse des nôtres et à faire éclater la lumière sur l'hérésie de ceux qui combattent dans l'ombre. Ces endurcis l'ont repoussée et n'ont pas voulu ouvrir les yeux du cœur. Mais je l'atteste maintenant devant Dieu et devant les hommes, ils se sont séparés eux-mêmes du corps de Jésus-Christ et du siége suprême auquel le Christ a confié les clefs de la foi; de ce siége contre lequel les portes de l'enfer, c'est-à-dire la bouche des hérétiques, n'ont pas prévalu jusqu'ici, et ne pourront prévaloir jusqu'à la consommation des siècles; celui qui ne ment point l'a promis. Qu'il se réjouisse donc le bienheureux, l'apostolique Pascal, digne de ce nom; il a rempli l'œuvre de Pierre[2]. »

Dans une lettre adressée à l'empereur Michel le Bègue, il l'exhorte à rendre la paix à l'Église : « Rétablissons l'union avec Rome, le sommet des Églises de Dieu, et par elle avec les trois patriarches, afin qu'unanimement et d'une seule bouche nous glorifiions Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec le Fils et le Saint-Esprit[3]. »

Et dans une autre lettre au même empereur : « S'il est

[1] Ἧκεν αὐτῇ φωνὴ ὑπομνηστικὴ ὡς ἀπ'οὐρανοῦ, ἐκ τοῦ κορυφαιοτάτου, ἐκ τοῦ Ῥωμαϊκοῦ θρόνου. (Lib. II, epist. LXII, p. 385, A.)

[2] Lib. II, epist. LXIII, p. 386, B.

[3] Lib. II, epist. LXXIV, p. 402, A.

quelque chose que Votre Majesté ne croie pas pouvoir être résolue par le patriarche, qu'elle ordonne de demander à l'ancienne Rome une décision, suivant l'ancienne coutume qui nous a été transmise dès le commencement par la tradition de nos Pères ; car c'est là l'Église suprême dont le siége a été d'abord occupé par Pierre, à qui Notre-Seigneur a dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle [1]. »

Nous terminerons ces citations nombreuses empruntées à saint Théodore Studite, par un fragment dans lequel les rapports du Pape avec les quatres patriarches orientaux sont précisés d'une manière remarquable.

L'empereur Michel le Bègue voulait forcer les orthodoxes à faire la paix avec les iconoclastes. Saint Théodore Studite démontre qu'une affaire de cette nature ne relève pas de l'autorité impériale, mais de l'autorité ecclésiastique, et indique la marche à suivre : « Il ne s'agit pas ici d'affaires temporelles et mondaines dont le jugement appartient à l'empereur et à la justice séculière ; il s'agit des dogmes divins et célestes qui n'ont été confiés qu'à ceux à qui Dieu le Verbe a dit : « Tout ce que vous aurez lié sur la terre, « sera aussi lié dans le ciel ; et tout ce que vous aurez « délié sur la terre, sera aussi délié dans le ciel [2]. » Or, qui sont ceux à qui s'adresse cette parole ? les apôtres et leurs successeurs. Et qui sont les successeurs des apôtres ? celui qui occupe aujourd'hui à Rome le premier siége ; celui qui occupe le second siége à Constantinople ; puis viennent Alexandrie, Antioche, Jérusalem. Voilà les cinq

[1] Lib. II, epist. LXXXVI, p. 414, A. B.
[2] Matth. XVI. 19.

sommets de la puissance ecclésiastique. C'est à eux à juger des dogmes divins [1]. Quant aux empereurs et aux gouverneurs, il leur appartient de leur prêter main-forte et de soutenir ce qu'ils ont décidé, ainsi que de ramener à la concorde ceux qui, écoutant les suggestions de la chair, s'en sont écartés. Tout ce qui se ferait en dehors de cela, ne serait pas appuyé sur la tradition divine et n'aurait aucune force. C'est en vertu de ces principes qu'on a rejeté ce qu'un conciliabule, placé sous la pression des empereurs Constantin et Léon, avait osé dire contre le culte des saintes images. C'est à cause de cela que notre Église de Constantinople a été séparée des quatre autres, et liée par des anathèmes perpétuels que le Saint-Esprit a confirmés. Plus tard, par un effet de la miséricorde divine, la foi orthodoxe a relevé le front, lorsque le grande impératrice Irène occupa le trône avec son fils, et alors ce qui avait été divisé fut réuni. Mais sous Léon, notre Église fut encore séparée et de nouveau frappée des mêmes anathèmes; par conséquent, il est tout à fait impossible de mettre sur la même ligne le jugement divin et le jugement séculier. Il est impossible que cette Église soit réunie sans le consentement des cinq patriarches. Si l'on demande par quelle voie on peut y arriver, je réponds : Que les hétérodoxes sortent de l'Église de Dieu, et que le très-saint patriarche Nicéphore remonte sur son siége. Il convoquera alors ceux qui ont

[1] Τίνες δὲ οὗτοι οἱ ἐντεταλμένοι; Ἀπόστολοι, καὶ οἱ τούτων διάδοχοι. Τίνες δ'οὖν οἱ διάδοχοι; ὁ τῆς Ῥωμαίων νυνὶ πρωτόθρονος, ὁ τῆς Κωνσταντινουπόλεως δευτερεύων, Ἀλεξανδρείας τε καὶ Ἀντιοχείας, καὶ ὁ Ἱεροσολύμων. Τούτο τὸ πενταχόρυφον κράτος τῆς ἐκκλησίας· παρὰ τούτοις τὸ τῶν θείων δογμάτων κριτήριον (Lib. II, epist. CXXIX, p. 461, C. D.)

partagé ses combats (s'il ne peut se faire que les autres patriarches assistent au concile par leurs délégués ; mais il est certain que cela est possible, puisqu'il dépend de l'empereur que celui d'Occident y assiste, lui auquel est déférée la puissance d'un concile œcuménique) ; il fera la paix et la réunion, puis enverra les lettres synodales au premier siége. Si l'empereur n'accepte pas cette marche, et si, comme il le croit, Nicéphore a dévié de la voie droite, il faut que les deux partis envoient une ambassade au pontife de Rome, et *c'est de là qu'il faut recevoir la certitude de la foi*[1], car c'est ainsi que les choses sont établies. Si l'un des patriarches vient à s'égarer, il faut qu'il soit corrigé par ceux du même ordre que lui, comme le dit saint Denys ; mais il ne doit pas être jugé par les empereurs, quand même tous les empereurs orthodoxes qui ont jamais existé viendraient à ressusciter[2]. » L'argument de saint Théodore Studite revient à ceci : Le patriarche de Constantinople convoquera un concile local qui aura besoin de la confirmation du Pape ; ou bien le concile sera œcuménique : pour cela, il faut que les cinq patriarches y soient représentés par leurs délégués, ou au

[1] Εἰ δὲ τις ἐρωτῴη, καὶ πῶς ἐνδέχεται τοῦτο γενέσθαι; τῷ ἐκστῆναι τοὺς ἑτεροδόξους τῶν τοῦ θεοῦ ἐκκλησιῶν· καὶ ἀπολαβεῖν τὸν οἰκεῖον θρόνον Νικηφόρον τὸν ἱερὸν πατριάρχην· ὃς συνεδρεύσας μεθ'ὧν συνήθλησεν, εἰ οὐκ ἐνδέχεται ἐκ τῶν ἄλλων πατριαρχῶν παρεῖναι ἀντιπροσώπους. Ὅπερ δυνατὸν ἐστιν, εἰ θέλοι βασιλεὺς τὸν ἐκ Δύσεως παρεῖναι· ᾧ καὶ τὸ κράτος ἀναφέρεται τῆς οἰκουμενικῆς συνόδου· ἀποπεράνοι ἂν τὸ τῆς εἰρήνης, καὶ τὸ τῆς συναφείας βραβευτήριον, δηλονότι δι'οἰκείων συνοδικῶν ἀποστελλομένων τῷ πρωτοθρόνῳ. Εἰ δὲ οὐ τοῦτο καταδεκτέον τῷ βασιλεῖ, καὶ ὥς φησι παρετράπη σὺν ἡμῖν τῆς ἀληθείας Νικηφόρος ὁ πρόεδρος, ἐξ ἑκατέρου μέρους ἀποσταλτέον πρὸς τὸν Ῥώμης· κᾀκεῖθεν δεχέσθω τὸ ἀσφαλὲς τῆς πίστεως. (Lib. II, epist. CXXIX, p. 462, A. B.)

[2] Lib. II, epist. CXXVI, p. 460, C; 461, C.

moins que les légats du Pape y assistent, puisque le Pape est revêtu d'une puissance équivalente à celle d'un concile œcuménique; ou enfin il n'y aura pas de concile, les deux partis enverront des délégués à Rome, et le Pape prononcera en dernier ressort. Sa réponse aura la certitude d'un article de foi.

Je crois que ces textes suffisent pour démontrer que saint Théodore Studite admettait la primauté du Pape, primauté de juridiction aussi bien que d'honneur, et cela de droit divin, parce que le successeur de saint Pierre sur le siége de Rome est investi des pouvoirs que le prince des apôtres a reçus de Jésus-Christ lui-même.

La preuve qui ressort de tous ces témoignages des Pères grecs n'est donc sujette à aucune espèce de doute; et nous pouvons passer au troisième ordre de preuves, à celles que fournit l'Église russe.

VI

Le premier de tous les témoignages que l'Église russe nous présente en faveur de la primauté de Pierre, c'est le soin avec lequel elle se prépare tous les ans à solenniser la fête du prince des apôtres. On sait que, dans l'Église orientale, outre les abstinences ordinaires du mercredi et du vendredi, il y a quatre époques dans l'année, pendant lesquelles l'usage de la viande et de tous les aliments gras est interdit, et parmi les aliments gras on compte les œufs, le beurre, le fromage et toute espèce de laitage.

L'abstinence du carême et de l'avent, qui précèdent la fête de Pâques et celle de Noël, n'a rien de particulier. Qu'on

mette quinze jours à se préparer à la fête de l'Assomption, la plus solennelle des fêtes de la sainte Vierge, nous y voyons une nouvelle preuve de la dévotion des Russes envers la mère de Dieu, et nous n'en sommes pas surpris. Mais il est permis de se demander pourquoi, dans l'Église russe, saint Pierre, seul de tous les saints, entre en participation de ces honneurs inaccoutumés, réservés d'ailleurs à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à sa sainte Mère. Cette exception unique ne peut pas s'expliquer par le hasard. Il faut qu'il y ait un motif, et ce motif, quel qu'il soit, suppose nécessairement une prééminence de saint Pierre sur les autres saints. Saint Pierre n'est pas le patron particulier de la Russie, il n'a pas été davantage le patron de l'empire grec ; en quoi consiste donc cette prééminence de saint Pierre que l'Église russe proclame d'une manière si significative ? N'en faut-il pas conclure que l'Église d'Orient a voulu rappeler tous les ans à tous ses enfants la primauté de Pierre ? Et pour rendre cet enseignement plus durable, plus populaire, pour le graver plus profondément dans toutes les mémoires, elle est entrée dans le foyer domestique, elle a proscrit de la table du riche comme de celle du pauvre tous les aliments gras, elle a prolongé cette privation pendant plusieurs semaines, de sorte que tous les hommes qui réfléchissent et qui obéissent aux prescriptions de l'Église russe, ne peuvent s'empêcher de se demander : « Qu'a donc saint Pierre au-dessus de tous les autres saints pour qu'on nous impose une si longue et si dure privation comme préparation à la solennité de sa fête ? » Et ne pourrait-on pas dire que le peuple russe, qui observe consciencieusement ce que l'Église lui commande, fait de cette façon

tous les ans un acte de foi dans la primauté du prince des apôtres?

Mais le temps de l'abstinence est passé; le jour de la fête est arrivé; le russe se rend à l'Église; son attention est éveillée par la longue préparation qui a précédé, et par la solennité du jour. Il écoute ce qui se lit et ce qui se chante à l'Église, et à chaque instant son oreille est frappée par des expressions qui affirment la primauté de saint Pierre. C'est le premier des apôtres [1]; c'est le prince des apôtres [2], il occupe le premier siége dans l'Église [3]; il est le docteur [4], le fondement [5] et le guide [6] des apôtres; il est le pasteur des apôtres, il exerce sur eux l'autorité [7]. Il est la source et le principe de l'orthodoxie [8]; c'est de lui que viennent tous les chrétiens [9]; il est le fondement, la colonne de la foi, la pierre sur laquelle elle s'appuie [10]; il est la pierre sur laquelle Jésus-Christ a bâti son Église, et contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas. C'est à Pierre que Jésus-Christ confie ses brebis, c'est Pierre qu'il établit pasteur de son troupeau. Saint Jacques a reçu le siége de Jérusalem, saint Pierre a reçu le soin de tout l'univers. C'est à lui le premier qu'a été confié le gouvernail de l'Église.

Nous avons rapproché les expressions les plus frappantes; celles qui font le mieux comprendre que, dans la pensée de l'Église russe, saint Pierre a été investi par Jésus-Christ lui-même d'une dignité qui le rendait supérieur aux autres apôtres, non par un simple droit de préséance ou quelque

[1] Первый апостоловъ. — [2] Верховный апостолъ. — [3] Первопрестольный. — [4] Наставникъ апостоловъ. — [5] Основаніе. — [6] Вождь. — [7] Пастырь владычный апостоловъ. — [8] Начало православія. — [9] Начало христіанъ. — [10] Камень вѣры.

privilége honorifique, mais par une véritable autorité qui le constituait pasteur suprême[1] des autres apôtres, et par conséquent de toute l'Église.

Maintenant nous allons reproduire dans leur ensemble quelques-uns des morceaux les plus remarquables, en nous servant partout où elle ne nous fera pas défaut de la traduction du comte Joseph de Maistre, et ayant soin de citer au bas des pages le texte slavon.

Commençons par les passages de saint Jean Chrysostome qui se trouvent dans les traductions russes du grand docteur, imprimées avec l'approbation du synode de Saint-Pétersbourg.

Ainsi on lit dans les Homélies sur la Pénitence, publiées par ordre du synode à Moscou, en 1779 :

« Pierre, le prince des apôtres, le premier dans l'Église, cette pierre solide, fondement inébranlable[2]. »

« Pierre pleura amèrement : quelle est donc la vertu de ces larmes? L'événement le montre clairement; puisque après cette lourde chute, le Seigneur lui accorde le même honneur qu'auparavant, et lui confie le gouvernement de l'Église universelle.[3] »

Et dans les Homélies sur les Actes des Apôtres publiées en 1768, également par ordre du synode :

« Pierre est plein d'ardeur, il reçoit de Jésus-Christ l'assurance que le troupeau lui sera confié; il est le premier

[1] Пастырь владычный.

[2] Св. Іоанна Златоуста, Бесѣды о покаяніи, издан. Синодомъ. Москва 1779. Петръ, оный верховный апостолъ, первый въ церкви, твердый оный камень, основаніе неподвижное. — Бес. 3. стр. 19. на оборотѣ.

[3] Петръ плакася горько : какая же слезъ оныхъ сила? событіе дѣлъ явственно оную доказываетъ : понеже по тяжкомъ ономъ паденіи паки первою честію почтилъ его Господь, и правленіе вселенскія церкви вручилъ ему. — Бес. 3. стр. 29. на оборотѣ.

de l'assemblée, c'est pourquoi il est toujours le premier à prendre la parole[1]. »

« Pierre ne pouvait-il pas choisir lui-même (un apôtre à la place de Judas) ; très-certainement, mais s'il ne le fait pas, c'est pour qu'on ne pense qu'il agit contre la grâce [2]. »

« Ils étaient cent vingt, et il ne s'adresse qu'à un. En effet il est le premier à faire acte d'autorité, parce que tous lui ont été confiés ; car c'est à lui que Jésus-Christ a dit : « Et toi, lorsque tu seras converti, confirme tes « frères[3]. »

C'est encore saint Jean Chrysostome qui parle dans le livre intitulé *Prologue*, sous la date du 29 juin :

« Pierre est la source de l'orthodoxie, l'Église de Dieu, le docteur des apôtres. Que dirons-nous donc à Pierre ? Pierre, objet des complaisances de l'Église, flambeau de l'univers, guide des apôtres, salut ; Pierre, rocher de la foi, pasteur souverain de tous les apôtres... Dieu dit à Pierre : « Tu « es Pierre, » et il lui donna ce nom parce que sur lui Jésus-Christ a bâti l'édifice spirituel de son Église, contre laquelle les portes de la mort ne pourront pas prévaloir ; car le Créateur lui-même en a posé le fondement, il en a affermi les murs par la foi, qui donc pourrait s'opposer à elle ? C'est à cette Église, frères, qu'il faut courir ; c'est là que nous trouverons la rémission de tous les péchés ; car c'est à ce prince

[1] Петръ яко теплый, и яко увѣренъ бывъ отъ Христа о стадѣ, и яко первый отъ лика присно прежній сый начинаетъ слово. — Іоан. Злат. бесѣды на Дѣянія Апостоловъ, изд. Синодомъ въ 1768, бесѣда 3. стр. 48.

[2] Le mot grec χαριζέσθαι est traduit ici dans un sens bien différent de celui que nous lui avons donné page 51. Voyez la note 4.

Что убо избрати Петру самому не возможно ли бѣ? и зѣло; но да не мнѣтися будетъ противу благодати творити сіе, не творитъ самъ. — Тамже, стр. 53.

[3] Сто и двадесять бяху, и единаго проситъ отъ всего множества. Влѣпоту, первый вещію сею властельствуетъ, аки бо той о всѣхъ врученъ бывъ; къ сему бо рече Христосъ : « и ты нѣкогда обращся, утверди братію твою. » — Тамже, стр. 36.

des apôtres, à Pierre, que le Seigneur a donné la puissance en lui disant : « Je te donne les clefs[1]. »

Après saint Jean Chrysostome, nous citerons Théophylacte de Bulgarie, qui, en expliquant le XXI[e] chapitre de l'Évangile de saint Jean, s'exprime en ces termes :

« *Pasce oves meas.* — A la fin du repas, Jésus-Christ confie à Pierre les brebis, l'établissant pasteur de l'univers : ce n'est pas à un autre, c'est à Pierre qu'il les confie comme au meilleur et au plus sage, et comme au chef du collége apostolique. Le Seigneur a confié à Pierre le soin de tous les fidèles. — Car si Jacques a reçu le siége de Jérusalem, Pierre a reçu l'univers tout entier[2]. »

Et en expliquant, dans le XXII[e] chapitre de l'Évangile selon saint Luc, ces paroles : *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos*, il fait ainsi parler Notre-Seigneur à saint Pierre : « Il faut que tu comprennes bien qu'ayant la primauté sur les disciples, tu me renieras, puis tu verseras des larmes et tu te repentiras de ta faute ; et cela est bien, car tu es après moi la pierre et le fondement de l'Église. » Puis Théophylacte ajoute : « Il faut bien comprendre que le Sauveur ne parlait pas seulement des apôtres, mais de tous

[1] Петръ начало православія, Церковь Божія; Петръ наставникъ Апостоловъ. Чтоже и къ Петру речемъ? Петръ сладкое Церкви видѣніе, свѣтило вселенныя, вождь Апостоловъ. Радуйся, Петре, каменю вѣры, пастырю владычній всѣхъ Апостоловъ... и камень нарекша, на немъ же водрузити Церковь, рече. Петръ бо камень наречется, на немъ же созда Христосъ церковь духовную, ей же врата смертныя не могутъ одолѣти : идѣже самъ Творецъ основаніе положи и стѣны возгради вѣрою, кто возможетъ ей противитися? къ той бо вѣрою всякъ притекъ спасется. Къ той, братіе, прибѣжимъ, ту всѣхъ грѣховъ отпустъ пріимемъ. Сему бо верховному Апостолу Петру даде власть Господь глаголя : « Се азъ даю тебѣ ключи... » Егоже слово въ Прологѣ 29. Іюня.

[2] « Паси овцы моя. » Понеже убо конецъ имяше съ ними обѣда, Петру паству вселенныя овецъ поручаетъ ; не иному же, но Петру сію даетъ, прежде убо яко всѣхъ лучшу же и мудрѣйшу, и яко всего лика апостольска начальнику. Поручи убо Господь Петру всѣхъ вѣрныхъ заступленіе, аще бо Іерусалимскій престолъ Іаковъ пріятъ, но Петръ вселенную всю. — Θеофилакта Болгарскаго толкованіе на Евангеліе отъ Іоанна, гл. 21.

les fidèles jusqu'à la consommation des siècles, qui doivent être confirmés par Pierre[1]. »

Passons maintenant aux hymnes et aux cantiques que chante l'Église russe en l'honneur de saint Pierre.

Le jour de la fête de saint Pierre ès liens, que l'Église latine célèbre le 1er août, et l'Église russe le 16 janvier, nous trouvons dans l'office russe les passages suivants :

« Pêchant les hommes dans les abîmes de l'erreur, vous les offrez, Pierre, comme des poissons à celui qui vous a choisi lorsque vous étiez pêcheur pour faire véritablement de vous le premier de tous les disciples[2]. »

Ailleurs l'Église russe dit à saint Pierre : « Fondement suprême des apôtres, tu as tout quitté et tu as suivi le Maître en lui disant : « Je mourrai avec toi, afin de vivre avec toi « d'une vie heureuse. » Tu as été le premier évêque de Rome, la gloire et l'honneur de la très-grande ville. Sur toi, Pierre, s'est affermie l'Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront vraiment pas contre elle. Pierre, le Christ t'a nommé *pierre*, et c'est *sur toi* qu'il a bâti l'Église contre laquelle les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir[3]. »

[1] « Ты же обращся, утверди братію твою. » Се удобь разумѣти тебѣ есть, понеже ученикомъ старѣйшинство имѣя отвергся мене, возплачеши и въ покаяніи прійдеши утвержая и прочая : се бо ти есть лѣпо, яко со мною церкви суща на камени утвержденія (въ греческомъ подлинникѣ сказано, μετ' ἐμὲ, слѣдовательно правильнѣе будетъ перевести : яко по мнѣ церкве сущу камени и утвержденію, ὡς μετ' ἐμὲ ὄντι τῆς ἐκκλησίας πέτρᾳ καὶ στερίγματι). Разумѣти же кому сіе, не токмо тогда о апостолѣхъ речеся, да яко подтвердятся отъ Петра, но о всѣхъ до скончанія вѣрныхъ. — Θеофилакта Болгарскаго толкованіе на Евангеліе или благовѣстникъ, на Еванг. отъ Луки, гл. 22.

[2] Изъ глубины прелести ловя, Петре, человѣка, яко рыбы привелъ еси тебе избравшему отъ рыбарей истинно въ верховнаго всѣхъ учениковъ. Минея мѣсячн. Января 16. дня, канонъ Апостола, егоже краеграніе: Петра чествую основаніе догматъ.

[3] Верховное основаніе Апостоловъ, ты вся оставивъ и послѣдовалъ еси учителю, вопія ему : съ тобою умру, да и живу блаженную жизнь. Рима же ты былъ еси первый епископъ, превеликаго градовъ слава и похвала и Церкве, Петре, утвержденіе,

« Bienheureux Pierre ; celui qui existe avant tous les siècles t'a connu d'avance et t'a prédestiné à présider à son Église, et à occuper le premier siége [1]. »

Il serait facile de multiplier ces textes ; mais tous ceux que nous pourrions citer encore, n'ajouteraient rien à la force de ceux qu'on vient de lire.

Nos adversaires cherchent à éluder les conclusions qui ressortent de toutes ces expressions si claires et si nettes, en disant que l'Église russe ne fait pas de cette primauté l'apanage exclusif de saint Pierre, mais qu'elle emploie le même langage en parlant de saint Paul et quelquefois de saint Jean. Que l'Église d'Orient, et l'Église russe avec elle, parle de saint Paul et de saint Jean en termes magnifiques, cela n'est pas douteux ; mais si l'on veut se donner la peine de comparer les expressions qu'elle emploie lorsqu'il est question de ces grands apôtres, avec celles qui s'appliquent à saint Pierre, on verra bien vite la différence. Il suffit de parcourir l'office du 29 juin, consacré à célébrer la mémoire de saint Pierre et de saint Paul. On y retrouve presque à chaque page le contraste que l'Église d'Orient fait ressortir entre ces deux grands saints, tout en les associant dans les témoignages de son amour et de sa vénération. Reproduisons quelques passages qui indiquent clairement cette double pensée :

« Quelle couronne offrirons-nous à Pierre et à Paul, les premiers des prédicateurs de Dieu, à l'un comme *au chef*

и врата адова не одолѣютъ во истинну ея. Христосъ тя камень нарече, Петре, и на тебѣ церковь, ея же адова врата не одолѣютъ. — Минея мѣсячная 30 Іюня, подъ конецъ службы.

[1] Тя Предвѣчный проувѣдѣвъ предъустави, всеблаженне Петре, яко предстателя своея церкве и первопрестольника. — Минея мѣсячная Іюня 29, ирмосъ 1, твореніе Іоанна Дамаскина.

des apôtres, à l'autre comme à *celui qui a le plus travaillé*[1] ? »

Et dans un autre endroit :

« Pierre est la *pierre et le fondement de la foi ;* Paul, *le prédicateur et le docteur des nations*[2]. »

Et ailleurs encore, comparant saint Pierre et saint Jean dans leurs rapports avec la sainte Vierge : « Pierre, dit l'Église russe, est le *fondement de l'Église* de son fils ; Jean est *le fils de Marie* selon la grâce[3]. » C'est ici le lieu de citer un autre passage emprunté à la liturgie russe, dans lequel Jésus-Christ et l'apôtre saint Pierre sont tous les deux appelés *pierre,* et mis en quelque sorte en présence l'un de l'autre.

« Le Christ, qui est la *pierre,* glorifie celui de ses disciples qui occupe le premier siége et qui est la *pierre* de la foi ; il convie tout le monde à honorer les miracles opérés par le moyen de vos chaînes, ô Pierre, et il nous accorde la rémission de nos péchés[4]. »

Ainsi Jésus-Christ, en choisissant Simon Pierre pour en faire la pierre sur laquelle il bâtissait son Église, n'a pas cessé d'être lui-même la pierre et le fondement qui soutient tout l'édifice et sur lequel le prince des apôtres s'appuie.

Je le demande maintenant, est-il possible d'admettre un seul instant que l'Église qui inscrivait dans sa liturgie tous

[1] Кіими вѣнцы увяземъ Петра и Павла, богопроповѣдниковъ первостоятели : ового убо яко Апостоловъ предначальника, ового же яко паче всѣхъ трудившася ? — Мин. мѣсячн. 29 и 30 Іюня, въ началѣ.

[2] Петре, вѣры каменю и основаніе; Павле, проповѣдниче и учителю языковъ. — Тріодь постная, четвергъ 2 седмицы, утро.

[3] Овому убо (Петру) яко основанію церкве сына ея, овому же (Іоанну) яко сыну тоя (Богородицы) по благодати. — Соборникъ, Сказаніе о иконѣ Богородицы Римляныни; ч. 2. листъ 24.

[4] Камень Христосъ камене вѣры прославляетъ свѣтло, учениковъ первопрестольника. — Мин. мѣс. 29 Іюня, пѣснь 3.

ces textes, ne croyait pas à la primauté de Pierre? Et que faut-il de plus pour établir et l'autorité suprême du prince des apôtres, et la divine origine de cette autorité conférée par Jésus-Christ lui-même?

Mais une autorité pareille ne pouvait pas être personnelle à Pierre, elle ne pouvait pas mourir avec lui; il devait avoir dans l'Église un héritier de sa puissance. Il serait absurde de supposer que Jésus-Christ en ait revêtu Pierre et l'ait institué chef de l'Église pour satisfaire en lui un vain sentiment d'orgueil ou d'ambition. Notre-Seigneur n'a eu en vue que l'utilité de l'Église; or, ce pouvoir suprême n'a jamais été moins nécessaire à l'Église que du temps de Pierre, lorsque les apôtres, instruits à l'école de Jésus-Christ, remplis du Saint-Esprit, unis par les liens de la plus ardente charité, étaient en état de pourvoir par eux-mêmes à tous les besoins des fidèles, sans aucun recours à Pierre.

Il faut donc conclure de tout ceci qu'il y a, et qu'il y aura toujours dans l'Église un héritier du pouvoir de Pierre, et cet héritier, c'est l'héritier de son siége, c'est l'évêque de Rome. Au reste, l'Église russe ne nous laisse pas dans l'ignorance sur ce point; et voici en quels termes elle parle des successeurs du prince des apôtres, et d'abord de saint Lin: « Après l'apôtre saint Pierre, saint Lin a été évêque de Rome[1]. »

Puis vient saint Clément: « Pierre étant mort, et après lui l'évêque Lin, puis l'évêque Clet, Clément tint sagement à Rome le gouvernail de la barque, qui est l'Église de Jésus-

[1] Линъ святый бысть епископомъ въ Римѣ, по святомъ Апостолѣ Петрѣ. Минея Чет. Января 4. Собор. 70 Апост.

Christ, au milieu des tempêtes et des orages... Il a fait paître le troupeau de Jésus-Christ avec grande peine et grande patience[1]... »

« Clément, saint martyr, disciple de Pierre, tu imites ses vertus divines et te montres ainsi le véritable héritier de son trône[2]! »

L'Église russe dit au pape saint Sylvestre : « Tu es le chef du sacré concile, tu as illustré le trône du prince des apôtres[3]. »

« Divin chef des saints évêques, tu as confirmé la doctrine divine; tu as fermé la bouche impie des hérétiques[4]. »

Elle dit à saint Léon : « Quel nom te donnerai-je aujourd'hui, homme inspiré de Dieu? Te nommerai-je le chef de l'Église orthodoxe du Christ et le soutien de la piété, le prédicateur et le ferme appui de la vérité, le véritable chef du suprême concile[5]? Tu as été le successeur au trône suprême de Pierre; tu as eu son caractère et son zèle pour la foi[6]. »

« — Très-sage Léon, colonne de l'orthodoxie de l'Église du Christ[7], successeur du glorieux Pierre, investi de son autorité

[1] Скончавшемуся Петру и по немъ Епископу Липу, тоже Епископу Клиту, правяше Климентъ въ Римѣ добрѣ корабль Церкве Христовой посредѣ волненія и бури... и пасяше Христово стадо со многимъ трудомъ и терпѣніемъ. — Чет. мин. Ноября 28. память Св. Климента Римскаго.

[2] Ученикъ былъ Петровъ, божественные нравы того подражая, Клименте страдальче, тѣмже и престола преемникъ истинно показался еси. — Мин. мѣс. Ноября 25.

[3] Верховникъ явился еси священнаго Собора священнотайниче и верховнаго учениковъ украсилъ еси престолъ. — Мин. мѣс. Января 2. Св. Сильвестра, папи Римскаго, ирмосъ 8.

[4] Яко божественный верховникъ священныхъ отцевъ, священное ученіе утвердилъ, еретиковъ заградилъ еси безбожная уста. Тамже, ирмосъ 9.

[5] Что тя именуемъ, боговдохновенне? Главу ли православныя Церкве Христовой, око ли благочестья? что тя нынѣ пронареку, чудне? проповѣдника ли истины и основаніе твердо, старѣйшину верховнаго Собора честнаго. Тамже, Февраля 18. Св. Льва, папы римскаго.

[6] Петра верховнаго престола наслѣдникъ былъ еси, того имѣя нравъ, и ревность богомудре вѣры. Ирмосъ 1.

[7] Стлпъ православія Христовой Церкве, всемудре Льве. Ирмосъ 5.

et ayant l'ardeur de son zèle, tu as écrit une lettre inspirée de Dieu; tu as bouleversé et renversé les prescriptions de l'hérésie [1]. »

Dans la vie de saint Grégoire II, un ange dit au saint pontife : « Dieu t'a appelé pour que tu occupes le premier siége de son Église, et que tu sois le successeur de Pierre, prince des apôtres [2]. »

L'Église russe dit à saint Martin : « Tu honoras le trône divin de Pierre, et c'est en maintenant l'Église inébranlable sur cette pierre que tu as partagé sa gloire [3]. »

Cette puissance que l'Église russe reconnaît aux papes, ils en ont fait usage à plusieurs reprises contre les premiers pasteurs de l'Orient. La doctrine catholique est mise dans tout son jour par ces faits, que nous trouvons également cités dans les livres liturgiques dont cette Église continue à se servir aujourd'hui.

Ainsi, par exemple, elle célèbre « le pape saint Célestin, qui, ferme dans ses discours et dans ses œuvres, et suivant la voie que lui avaient tracée les apôtres, s'est montré digne d'occuper le premier siége en déposant par ses lettres l'impie Nestorius (patriarche de Constantinople) [4]. »

Et le pape saint Agapet, « qui déposa l'hérétique

[1] Петра честнаго преемникъ и сего начальствомъ обогатився, и теплу стяжавъ ревность, богоблажаемый свитокъ написалъ еси, еретическое велѣніе отметая смущеное. — Ирмосъ 6.

[2] Мин. чет. Марта 12. дня, Св. Григорія двоеслова, папы Римскаго. Слова Ангела къ Св. Григорію : « Нарече тя Господь быти первопрестольника Святыя его Церкви и наслѣдника Святаго верховнаго Апостола Петра.

[3] Украсивъ божественный престолъ и на того камени Церковь неколеблему соблюдъ, Мартине, съ симъ прославился еси. — Мин. мѣс. апрѣля 14. Св. Мартина, папы Римскаго.

[4] Того ради и Архіерейскаго сподобися первопрестолія; Келестинъ же, отъ Апостольскихъ преданій вся и глаголя и творя, низложи нечестиваго Несторія (патріарха Константинопольскаго) епистоліями. См. прологъ, апрѣля 8. Св. Келестина, папы римскаго.

Anthime (patriarche de Constantinople), lui dit anathème, sacra ensuite Mennas, personnage d'une doctrine irréprochable, et le plaça sur le siége de Constantinople [1]. »

Et le pape saint Martin, « qui s'élança comme un lion sur les impies, sépara de l'Église de Jésus-Christ Cyrus (patriarche d'Alexandrie), Serge (patriarche de Constantinople), Pyrrhus et tous leurs adhérents [2]. »

Ailleurs la même Église présente à l'admiration des fidèles la lettre du pape Grégoire II, écrivant à Léon l'Isaurien au sujet du culte des images : « C'est pourquoi nous, qui sommes revêtus de la puissance et de la souveraineté de saint Pierre, nous avons voulu vous interdire [3]. »

Reproduisons encore un fragment de la vie de saint Jean Chrysostome, que l'Église russe lit dans ses Ménées.

« Le pape Innocent écrivit plus d'une fois à (l'empereur) Arcade, le séparant de la communion avec Eudoxie sa femme, et prononçant l'anathème sur tous ceux qui avaient renversé saint Jean Chrysostome de son siége. Quant à Théophile (patriarche d'Alexandrie), non-seulement il le priva de son rang, mais il le sépara de l'Église. Arcade écrivit à son tour au pape Innocent, lui demandant humblement pardon et l'assurant de son repentir. Il écrivit aussi à son frère Honorius, afin qu'il suppliât le pape de le relever

[1] И Анθима, епископа Трапезонтскаго, злѣ воступльша на престолъ Константина града, низверже со престола, занеже мудрствующу ему Евтихіева и Севирова, и анаθемѣ его предаде... и благочестиваго пресвитера Мину... того святивъ и на престолъ посади. — Тамже, апрѣля 17. Св. Агапита, папы римскаго.

[2] Что тя нынѣ, Мартіне, провѣщаемъ? православныхъ ученій наставника всеславна, верховника Священныхъ повелѣній божественныхъ неложна, лжи истиннѣйшаго обличителя. Посреди Собора отверглъ еси Пирра, Сергія (патріарха Константинопольскаго) и Θеодора, Кира же (патріарха Александрійскаго) и подобныя тѣмъ. — Мин. мѣс. апр. 14. Св. Мартина, папы римскаго.

[3] Хотѣхомъ же и мы, яко имуще власть и господство Святаго верховнаго Апостола Петра дати тебѣ запрещеніе. — Соборникъ ч. 2. листъ 7. посланіе Св. Григорія II. папы римскаго ко Льву Царю Исаврянину.

de son excommunication, et il obtint ce qu'il demandait; car le pape ayant pris connaissance de son humble prière, agréa son repentir et écrivit au bienheureux Proclus, alors évêque de Cyzique, pour l'autoriser à absoudre l'empereur de l'excommunication, à l'admettre à la participation des sacrements, et à inscrire le bienheureux Jean au nombre des saints[1]. »

Je m'arrête. Il s'agissait de prouver la primauté du Pape par les témoignages de l'Église russe; je crois avoir satisfait à ma tâche[2]. Les textes que l'on vient de voir démontrent clairement que Jésus-Christ lui-même a investi saint Pierre d'une autorité qui l'établissait chef des apôtres et de toute l'Église; que cette autorité a été transmise par saint Pierre à ses successeurs, les évêques de Rome, qui l'ont exercée sur l'Orient comme sur l'Occident, condamnant les erreurs, recevant les appels, déposant les patriarches ou les rétablissant sur leurs siéges; en un mot, se montrant en toutes circonstances investis d'une juridiction suprême qui s'étend sur toute l'Église. Il n'en faut pas davantage pour prouver notre thèse, que les témoignages de l'Écriture sainte et des Pères grecs avaient déjà mise dans tout son jour.

1 И множайшая писа Иннокентій (папа) ко Аркадію (Царю), отлучая его и Евдокію съ нимъ отъ Божественныхъ таинъ, и всѣхъ, иже Іоанна Святаго отвергоша, анаѳемѣ предая; Ѳеофила же (патріарха Александрійскаго) не точію сана, но и Христіанства чужда творя... Аркадій писа ко Иннокентію папѣ, смиренно прощенія съ покаяніемъ прося; писа же и къ брату Онорію, да умолитъ папу, разрѣшити его отъ отлученія, и получи то еже просяше: папа бо прочетъ смиренное его моленіе, прія покаяніе его и писа къ блаженному Проклу, сущу ему тогда Епископу града Кизицкаго, да разрѣшитъ царей отъ отлученія, и да святыхъ таинъ сподобитъ ихъ, Іоанна же блаженнаго между Святыми да впишетъ. — Мин. чет. Ноября 13. Житіе св. Іоанна Златоустаго, подъ конецъ.

2 Sur les témoignages que l'Église russe fournit en faveur de la primauté de saint Pierre et des papes, dans les livres liturgiques, on peut consulter le comte Joseph de Maistre, *Du Pape*, l. I, c. x; le prince Augustin Galitzin, *Un Missionnaire russe en Amérique*. Paris, Douniol, 1856. — Appendice; enfin, le docteur Hefele, *Theologische Quartal-Schrift*.

Quand on considère cet ensemble de preuves, cette masse de témoignages, on ne conçoit vraiment pas comment on peut mettre en doute la primauté de saint Pierre instituée par le Sauveur lui-même, transmise par Pierre à ses successeurs, les évêques de Rome, et faisant partie intégrante et essentielle de la constitution et de la hiérarchie de l'Église. Que de choses n'aurions-nous pas à dire sur ce sujet, que d'arguments à faire valoir, que de considérations à présenter? Ce n'est pas ici le lieu de se laisser aller à tous ces développements; mais il est une objection très-commune, très-répandue en Russie, que nous ne pouvons nous empêcher de toucher en passant.

Bien des Russes, trompés par le mot непогрѣшимость, confondent l'infaillibilité avec l'impeccabilité, et s'imaginent que, d'après la doctrine catholique, le pape ne peut pas pécher. Cela va si loin, qu'un professeur appartenant à une des premières universités de Russie, et que je ne veux pas désigner autrement, à cause de l'estime que j'ai pour sa personne, a été jusqu'à dire, dans une lettre qui a été imprimée, qu'il voyait une contradiction entre le titre de *sainteté* que l'on donne au pape et le confesseur qui est attaché à sa personne. S'il est saint, il ne pèche pas; et s'il ne pèche pas, à quoi bon un confesseur?

Il serait difficile de faire preuve de plus d'inadvertance en aussi peu de mots. Comme si les saints n'avaient pas besoin de recourir au sacrement de pénitence? Et ensuite comment s'imaginer que le titre de sainteté, de très-saint Père, que l'on donne au pape, soit un brevet d'impeccabilité? Le savant professeur a-t-il oublié que ce même titre de sainteté, de très-saint, est réclamé par le synode de Saint-Péters-

bourg, et je ne sache pas qu'il prétende à l'impeccabilité. Quant au patriarche de Constantinople, les titres d'ἅγιος, d'ἁγιωτάτος ne lui suffisent pas, il se fait appeler παναγιωτάτος, et Dieu sait si les prélats que le sultan fait successivement monter sur le trône patriarcal sont à l'abri de tout péché, et s'ils se trouvent dispensés de recourir au sacrement de pénitence, faute de matière à absolution. Il est donc bien entendu que l'impeccabilité du souverain pontife n'a jamais fait partie de la doctrine catholique.

Maintenant faut-il nous arrêter à discuter toutes les accusations que l'on porte contre la conduite des papes? Je ne le crois pas. Un examen sérieux et approfondi pourrait réduire à bien peu de chose la plupart des griefs qu'on articule contre eux; mais c'est une tâche que je ne veux pas entreprendre : qu'on soutienne tant qu'on voudra que les papes n'ont pas été étrangers aux faiblesses et aux misères de la nature humaine, quelle conclusion prétend-on en tirer? Nous savons que les papes, comme les autres hommes, ont besoin de marcher en la présence de Dieu, dans la voie de ses commandements; comme les autres hommes, ils éprouvent que la vie est un combat; ils paraîtront au tribunal de la divine justice, à laquelle ils rendront un compte d'autant plus rigoureux, qu'ils auront été entourés de lumières plus abondantes, investis d'une autorité plus élevée, et qu'une responsabilité plus lourde aura pesé sur eux. Vous soutenez que quelques-uns d'entre eux n'ont pas été tout ce qu'ils auraient dû être, qu'ils ont plié sous le faix, soit, je ne veux pas le contester; mais je trouve dans cette hypothèse même une confirmation éclatante de la doctrine catholique. Si l'autorité des papes ne s'appuie pas sur les promesses

infaillibles de Jésus-Christ, si elle n'est pas d'institution divine, comment expliquer l'existence de la papauté depuis dix-huit siècles? On a vu les nations perdre tour à tour leur splendeur et leur puissance, ou bien disparaître de la scène du monde; les bouleversements les plus étranges ont changé la face du globe, et au milieu de ces vicissitudes et de ces révolutions, la chaire seule de saint Pierre est demeurée debout et respectée. Pendant trois siècles, arrosée du sang des martyrs, elle a soutenu les plus violentes persécutions; ensuite elle a résisté aux efforts conjurés de toutes les hérésies, de toutes les erreurs; elle a tenu tête aux prétentions des empereurs de l'Orient, comme plus tard aux usurpations et aux violences de quelques-uns des empereurs de l'Occident. Elle n'a pas été submergée par l'invasion des barbares qui a tout emporté; elle n'a succombé ni sous le poids de l'adversité, ni sous celui, plus lourd encore, de la prospérité. Les abaissements et les calamités du XV[e] siècle ne l'ont pas laissée désarmée en présence des tempêtes du XVI[e]; l'omnipotence des princes, les subtilités et les ruses des sectaires, la rage des incrédules, l'ont en vain menacée. Toutes les armes mises au service de toutes les haines n'ont pu en venir à bout, et à la fin du siècle dernier, quand la révolution la plus formidable lui a déclaré une guerre d'extermination, au moment où on croyait la papauté éteinte avec Pie VI mourant dans les fers, des extrémités de l'Europe arrive Souvorof à la tête des armées russes; la victoire accompagne ses pas; que vient-il faire en Italie? Il ne le sait pas, et ceux qui l'envoient ne le savent pas davantage; mais nous le savons aujourd'hui : il vient couvrir de son épée victorieuse le conclave assemblé à Venise

pour donner un deux cent cinquante-quatrième successeur au pêcheur de Galilée. Et de nos jours n'avons-nous pas vu la France, le lendemain d'une révolution, ramener Pie IX dans Rome? Vous ne voulez voir dans les papes que des hommes ordinaires, jouets de toutes les passions, livrés à toutes les faiblesses et à toutes les misères de l'humanité; vous les dépouillez de l'auréole de la sainteté et de la vertu; et vous ne vous apercevez pas que pour expliquer l'existence de la papauté, il ne reste plus que l'intervention d'une providence continuellement occupée à veiller sur son ouvrage, faisant concourir tous les événements à maintenir la pierre angulaire sur laquelle la société chrétienne est assise.

VII

Mais c'est assez insister. Nous avons sous les yeux les témoignages de l'Église russe, ceux des Pères grecs, ceux de l'Évangile même. Nous est-il possible de douter que cette fonction de pasteur suprême, de vicaire de Jésus-Christ, de chef de l'Église universelle, n'ait pas été instituée par le divin fondateur de l'Église? Nous croyons avoir démontré cette vérité avec une entière évidence; mais quelle conclusion en tirerons-nous? Revenons au point de départ et reprenons l'argument de Mgr Grégoire contre les starovères, tel que nous l'avons développé et complété.

La véritable Église de Jésus-Christ, celle à laquelle il faut appartenir sous peine de la mort éternelle, cette Église est hiérarchique, c'est-à-dire qu'elle a reçu de Jésus-Christ lui-même une hiérarchie sans laquelle elle ne peut pas subsister. Or cette hiérarchie, outre les diacres, les prêtres

et les évêques, comprend nécessairement encore le pape, successeur de saint Pierre, prince des apôtres et chef de l'Église; donc toute Église qui est séparée du pape, n'a pas conservé la hiérarchie divine, elle l'a mutilée, elle ne la possède plus dans son intégrité, elle l'a détruite en elle, donc elle n'est pas, elle ne peut pas être la véritable Église de Jésus-Christ.

Cet argument est concluant contre les starovères qui n'ont pas de prêtres, contre ceux qui ont des prêtres et qui n'ont pas d'évêques; il est concluant aussi contre les Églises qui ont des prêtres et des évêques, mais qui n'ont pas le pape, qui sont séparées de sa communion, qui ne reconnaissent pas son autorité.

Les starovères revendiquent pour eux le privilége d'avoir conservé intact le dépôt de la foi antique; l'Église russe le leur conteste et réclame ce privilége pour elle-même. Nous nous sommes placé en présence de ce différend. La pensée qui a présidé à notre travail n'est hostile ni aux uns ni aux autres. Dans les starovères, je vois de touchantes victimes d'un attachement sincère à l'indépendance de l'Église, et à ce titre, je ne puis leur refuser ma sympathie, mais je crois comprendre aussi leurs adversaires; ils ont raison de tenir haut et ferme le principe d'une hiérarchie divinement constituée; et s'il fallait absolument choisir entre une Église sans hiérarchie et une Église sans indépendance, je ne me résignerais qu'avec douleur, mais je devrais me résigner à opter pour celle qui, en perdant son indépendance, aurait conservé sa constitution. Mais grâce à Dieu ce n'est là qu'une vaine hypothèse. La constitution de l'Église et sa liberté ne s'excluent pas; bien loin de là, elles se maintiennent

réciproquement. Aussi les starovères n'ont nul besoin de sacrifier l'indépendance de l'Église à sa constitution; et leurs adversaires peuvent, sans porter atteinte à la hiérarchie, recevoir le bienfait de l'indépendance. Pour cela que faut-il? renoncer à cet esprit d'antagonisme et de division dont les uns et les autres sont animés, et entrer franchement dans une voie de rapprochement, de réconciliation et d'union; revenir, non aux temps du Stoglaf et d'Ivan IV, mais à ceux de sainte Olga et de saint Vladimir; reconnaître que l'Église vraiment orthodoxe est celle qui est fondée sur saint Pierre, le prince des apôtres. Celle-là seule est en possession des divines promesses, et les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir contre elle.

En déposant la plume, je ne puis me défendre d'une certaine émotion. Ces pages passeront sous les yeux de Mgr Grégoire, métropolitain de Saint-Pétersbourg; elles seront lues probablement par quelques autres évêques russes, quelques prêtres, quelques moines. Ces pieux et savants personnages pèseront au poids du sanctuaire les raisons que j'ai alléguées, les autorités que j'ai citées. N'y en aura-t-il pas qui, dans le secret de leur cœur, trouveront que ces autorités sont graves, ces raisons sérieuses? Oh! puisse l'Esprit-Saint, l'Esprit de vérité les éclairer; puisse-t-il faire tomber les barrières qui empêchent aujourd'hui l'Orient et l'Occident de revenir à cette union qui consolait saint Jean Chrysostome dans son exil, qui soutenait saint Théodore Studite dans sa prison.

DU

PROCÉDÉ DIALECTIQUE

DU

PROCÉDÉ DIALECTIQUE[1]

I. CONNAISSANCE DE DIEU, *par* A. GRATRY, *prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception.*

II. LOGIQUE, *par le même auteur.*

Si nous réunissons en tête de cet article les titres de ces deux ouvrages, ce n'est pas que nous nous proposions de rendre un compte détaillé de toutes les questions qui y sont traitées. Ce travail nous entraînerait beaucoup trop loin ; nous voudrions seulement examiner à fond la question capitale au développement de laquelle ils sont l'un et l'autre consacrés, et dont l'importance aux yeux de l'auteur comme aux nôtres efface celle de toutes les questions secondaires : nous voulons parler du procédé au moyen

[1] Nous nous associons de grand cœur à l'hommage que l'auteur de cet article rend au talent élevé du R. P. Gratry, et ses appréciations, prises dans leur ensemble, nous paraissent justes et fondées. Toutefois, il est un point sur lequel nous différons d'opinion : nous voulons parler de la manière dont notre confrère explique l'existence, en nous, de l'idée de l'infini. Mais telle est notre conviction : là où les écoles catholiques sont si partagées, le champ de la discussion doit rester libre. C'est pourquoi, malgré cette divergence d'opinion, nous acceptons avec reconnaissance le travail d'ailleurs excellent du P. Ramière. (*Note de la rédaction.*)

duquel l'intelligence s'élève à la connaissance de l'infini, et que l'auteur nomme, après Platon, le procédé dialectique.

I

Mais avant d'entrer dans cet examen, nous éprouvons le besoin de dire toute notre pensée sur la portée de ces deux ouvrages, et sur le résultat qu'ils nous semblent destinés à produire. A nos yeux, ces livres ont une valeur indépendante de la somme de vérités nouvelles qu'ils apportent à la société humaine, car ils lui apportent quelque chose de plus précieux encore que la vérité, ou du moins quelque chose de bien plus essentiel pour elle : c'est l'instinct de la vérité qu'ils sont destinés à réveiller dans les âmes; c'est la chaleur de la vie qui émane de chacune de leurs pages, et qui ranimera, nous l'espérons, bien des intelligences mortes ou engourdies. C'est bien là ce dont notre société avait besoin; car si dans son sein l'empire des intérêts triomphe tandis que celui des principes tend à s'affaiblir de plus en plus; si les intelligences se dégoûtent tous les jours davantage des nobles doctrines qui les élèveraient au-dessus d'elles-mêmes, pour donner toute leur estime à l'étude de la matière, de ses lois et de ses produits; si les convictions fortes disparaissent, et si le plus beau langage n'est trop souvent qu'un masque pour cacher l'absence des généreuses pensées, ce n'est pas que la vérité nous manque, car sa splendeur nous inonde de toutes parts; mais c'est qu'il n'y a plus dans les esprits assez de vigueur pour en saisir les rayons; c'est surtout qu'il n'y a plus dans les cœurs assez d'énergie pour la chercher quand ils l'ont perdue, et pour la conserver quand elle s'est donnée

à eux. L'instinct de la vérité n'est pas sans doute complétement éteint dans les âmes, car il fait le fond même de leur être, et elles ne sauraient le perdre entièrement qu'autant qu'elles seraient anéanties ; mais il est étouffé par les instincts inférieurs que le milieu tout matériel dans lequel s'épanouissent les intelligences tend à développer exclusivement. C'est cet instinct céleste, ce germe divin, qui dort au fond de la plupart des âmes, que les livres du P. Gratry vont réveiller. En les lisant, on sent comme une nouvelle vie circuler dans ses membres, on se trouve en communication plus immédiate avec la vérité, non pas seulement avec la vérité particulière que l'auteur développe dans la page que l'on a sous les yeux, mais avec la source même de toutes les vérités particulières. Ce que dit l'auteur suggère une foule de choses qu'il ne dit pas; sa parole met en vibration l'intelligence qu'elle frappe, en éclaire les obscurités, évoque en elle, en renouvelant des impressions depuis longtemps effacées, tout un monde qu'elle avait, à plusieurs reprises, rapidement aperçu, mais dont aussitôt les distractions et les préoccupations de la vie lui avaient dérobé la vue. Ce caractère éminemment *suggestif*, pour parler comme les Anglais, des ouvrages du P. Gratry me paraît être le plus haut mérite auquel un écrivain puisse aspirer. C'est déjà un pouvoir bien merveilleux que celui qui est donné à l'homme, par le langage, de faire passer dans l'intelligence de ses semblables les connaissances qu'il a acquises ; mais s'il peut leur communiquer la force d'en acquérir par eux-mêmes, s'il peut agrandir la sphère de leurs facultés, élever leurs aspirations, ne participera-t-il pas bien plus encore au pouvoir créateur de Dieu? N'est-ce pas là l'éloquence dans

son acception la plus haute et la plus vraie? Et quand un auteur doué de ce merveilleux pouvoir d'augmenter l'intensité de la vue de ses semblables, l'exercera non sur les facultés sensibles par lesquelles l'homme est en communication avec la nature, ni même seulement sur les facultés raisonnables par lesquelles il est en rapport avec la société, mais sur les puissances divines de l'âme, sur celles par lesquelles elle atteint l'infini, cet homme ne doit-il pas être regardé comme un bienfaiteur public, quel que soit d'ailleurs le nombre de vérités particulières dont il enrichira le domaine des intelligences? C'est en cette qualité que nous saluons le P. Gratry, et que nous le remercions du bien que la lecture de ses ouvrages nous a fait, et que beaucoup d'autres sans doute ont éprouvé comme nous. Mais dans l'apparition de ces ouvrages, nous trouvons une autre cause de joie et d'espérance. Nous sommes autorisé à les regarder comme le prélude d'une série de travaux, dont le nom des hommes éminents que le P. Petétot a rassemblés autour de lui, nous fait déjà pressentir l'importance, mais dont l'avenir seul nous révélera tout le mérite. Ce n'est pas un astre isolé qui apparaît en ce moment à l'horizon de la science sacrée; c'est une brillante constellation qui se lève, et qui promet d'éclipser par sa clarté les gloires de l'ancien Oratoire. Les ouvrages du P. Gratry ne sont que le premier rayonnement d'un foyer nouveau que le Dieu infiniment miséricordieux vient d'allumer au sein de l'Église de France, au moment où elle gémissait de son impuissance à combattre et à vaincre l'égoïsme d'un siècle d'entraînement industriel. S'il nous est permis de juger de la chaleur du foyer par celle de ses premiers rayons, nous n'avons qu'à bénir Dieu, et nous pouvons nous promettre de

voir sortir de l'Oratoire non pas peut-être une *logique nouvelle,* comme le suppose satiriquement M. Saisset, mais, ce qui vaut beaucoup mieux, une *vie nouvelle* qui répandra son influence sur toutes les branches du savoir et ramènera les esprits vers la vérité par une attraction bien autrement irrésistible que celle de la polémique.

Tel est le mérite éminent que la justice nous a obligé de faire remarquer d'abord dans les ouvrages que nous nous proposons d'examiner. Ils font réfléchir ; ils mettent l'âme sur la voie des grandes pensées; ils lui apprennent à pénétrer dans l'intérieur des choses, tandis que la plupart des esprits n'en voient jamais que les dehors et les apparences. Mais en réveillant ainsi l'intelligence, qui est proprement la faculté de voir l'intime des êtres (*intus legere*), le P. Gratry allume dans le cœur l'amour de la vérité, sans lequel l'intelligence ne pourra jamais prendre un grand essor. Les ouvrages du P. Gratry sont encore, sous ce rapport, une heureuse innovation ou plutôt un heureux retour aux traditions des grands maîtres de la philosophie catholique, qui, dans leurs plus hautes spéculations, étaient guidés par l'élan de leur cœur autant que par la perspicacité de leur esprit.

Le P. Gratry a pris le mot de philosophie dans son sens étymologique, qui est en même temps le plus pratique ; c'est vraiment *l'amour de la sagesse* qu'il cherche à allumer dans le cœur de ses lecteurs, parce qu'il a appris de la Sagesse elle-même qu'elle chérit ceux qui la chérissent, et qu'elle se donne à ceux qui la cherchent. Faire aimer la sagesse, c'est donc mettre sur la voie qui conduit infailliblement à elle; car il est aussi impossible que ceux qui l'aiment ardemment ne deviennent pas vraiment sages, qu'il est impossible que

ceux qui ne l'aiment pas le deviennent jamais. Le P. Gratry n'aurait donc fait autre chose que d'écrire la préface de sa *Connaissance de Dieu,* et le livre des *Sources* dans sa *Logique,* et ces nombreuses pages qui se rencontrent dans chacun de ses volumes, brûlantes de l'amour de la vérité, qu'il aurait mieux mérité de la philosophie qu'en écrivant dans un langage abstrait un traité complet de cette science. Ce qu'il s'est proposé, c'est de préparer les âmes à ces chastes épousailles avec la divine Sagesse, auxquelles fut un jour invité saint Laurent Justinien. Il a compris que ce n'était pas avec la raison seule que le Verbe dont il s'est fait l'interprète aspirait à s'unir, et que pour avancer dans la voie qui conduit à lui, cette faculté devait être accompagnée de toutes les autres. Il a pris à tâche de révéler dans son harmonie cette action mutuelle des facultés de l'âme tendant en commun vers le vrai. Trop souvent il arrive qu'une application constante aux études même les plus saintes, dessèche le cœur et en paralyse l'essor, tout en donnant à l'esprit un développement exagéré. L'élève du P. Gratry est à l'abri de ce danger; pour lui l'étude sera une prière; il n'oubliera jamais que la vérité qu'il cherche est une vérité vivante et souverainement bonne, qui fait bien plus d'efforts pour se donner aux hommes que les hommes n'en font pour aller à elle; pour lui donc la réflexion ne sera pas un discours de son esprit avec lui-même, un monologue froid et stérile, mais un entretien plein de chaleur, un commerce vital et quelquefois une lutte ardente avec ce maître intérieur qui inspire constamment à l'âme tout ce qu'elle a de force pour connaître la vérité, qui la pousse à sa recherche, et qui ne se cache quelquefois que pour se faire poursuivre avec plus d'ardeur.

Faire penser, faire aimer la vérité, tels sont les deux premiers fruits que les ouvrages du P. Gratry sont destinés à produire dans les âmes; il en est un troisième qui, à nos yeux, n'est pas d'une valeur moindre, c'est la haine de l'erreur, sans laquelle il est impossible que la vérité reprenne jamais son empire et que la société soit guérie du chancre qui la dévore. Qu'y a-t-il en effet à espérer d'une société où l'erreur peut revendiquer, comme elle le fait hautement chaque jour au milieu de nous, non pas l'indulgence que méritent d'involontaires faiblesses, mais des droits égaux à ceux de la vérité; où, non contente d'exiger des égards pour ceux qui la professent, elle prétend être respectée pour elle-même; où elle a, pour défendre ses prétentions, de nombreux et puissants organes; où même elle a trouvé une école de philosophie influente qui l'a systématiquement investie de l'empire des intelligences pendant une période indéfinie de leur développement, et qui, non contente de proclamer le droit à l'erreur, comme d'autres bien moins étrangement aveuglés proclamaient le droit au travail, a proclamé encore la nécessité de l'erreur? Que restera-t-il à la raison dans un pareil état de choses? Que pourra-t-elle croire quand on lui dit que ce qu'elle croit peut être faux, ou plutôt qu'il y a nécessairement quelque chose de faux dans ce qu'elle croit? Croire qu'une chose est fausse, c'est ne pas la croire; croire qu'en toutes choses le faux est mêlé au vrai, c'est se mettre dans l'impossibilité de croire quoi que ce soit. Donc, mettre, comme on le fait de nos jours, l'erreur au même rang que la vérité, c'est enlever à l'intelligence le pain de la croyance sans lequel elle ne saurait vivre; c'est ôter au cœur tous les appuis qui lui sont nécessaires pour résister à l'entraînement de ses

mauvais instincts. Nous n'hésitons pas à le dire, ce respect pour l'erreur, que nous ne confondons nullement avec le respect pour ceux qui errent, est la grande maladie de notre siècle. Si la raison est la plus haute faculté de l'homme et celle qui doit guider toutes les autres; si toute la vie de la raison consiste à connaître et à affirmer la vérité, et s'il est impossible d'affirmer la vérité sans nier l'erreur qui lui est contraire, se montrer indifférent envers l'erreur, c'est se rendre coupable d'un suicide intellectuel; c'est introduire dans sa nature le plus radical et le plus irréparable de tous les désordres. C'est bien autre chose encore pour les docteurs des peuples, pour les rois de l'opinion, pour ceux qui ont reçu ou qui se sont donné à eux-mêmes la mission de fournir aux intelligences l'aliment de la doctrine. Chez ceux-là l'indifférence systématique envers l'erreur est un crime de lèse-société qui ne peut être comparé qu'au crime de ceux qui détruiraient systématiquement les aliments nécessaires à la nourriture des peuples, ou qui, au lieu de pain, leur donneraient du poison. On le comprend, nous ne parlons pas ici d'erreurs purement involontaires, ni même d'erreurs systématiques sur des points de moindre importance, mais de ces erreurs qui sapent par leur base tous les fondements de la vie morale de l'homme. Vouer à ces erreurs une haine irréconciliable, leur livrer une guerre acharnée, déjouer toutes leurs ruses, les débusquer de tous leurs réduits ténébreux, en un mot les poursuivre à outrance avec les armes de l'esprit, tel est le devoir de ceux que le ciel a revêtus de ces armes et qui ont à cœur le salut de leurs frères; car l'amour des âmes a pour mesure exacte la haine dont on est embrasé pour l'erreur, qui est le grand mal des âmes.

Il est peu de livres où cette haine généreuse se montre mieux que dans les ouvrages du P. Gratry ; il en est peu où elle prête moins au stupide préjugé qui tend à la faire regarder comme incompatible avec la charité et la douceur chrétiennes. Il faut en vérité avoir lu ces ouvrages avec d'étranges préventions, pour avoir vu, dans la sainte indignation avec laquelle l'auteur flétrit les sophistes qui ont osé ériger en système la négation de Dieu et de la raison, autre chose qu'un ardent désir d'arracher à leur fascination meurtrière les nobles intelligences qu'ils ont séduites et de les arracher eux-mêmes à la coupable ivresse qui les entraîne. Celui qui a fait au P. Gratry de cette haine de l'erreur un sujet de reproche, n'est ni panthéiste, ni athée; il croit en Dieu et le regarde sans doute comme le créateur et la fin dernière de l'homme ; il croit aussi à la raison, et ne peut se dissimuler que la vérité est son bien le plus précieux; comment donc peut-il trouver mauvais qu'on flétrisse un système qui tendrait à enlever à Dieu sa gloire, ses droits, son existence elle-même, et à l'homme jusqu'à la dernière parcelle de vérité? Dieu! que le mal de la société doit être grand, puisqu'on ne peut le lui indiquer sans lui faire pousser les hauts cris! Combien le prix de la vérité a dû baisser parmi nous, puisqu'on ne peut revendiquer ses droits les plus essentiels sans provoquer les réclamations de ceux-là mêmes qui, par état, devaient la défendre. Et qui donc soutiendra notre jeunesse contre les penchants qui portent tout homme, dans ses mauvais jours, à désirer qu'il n'y ait pas de Dieu, alors que ses maîtres les plus accrédités se font les défenseurs de ceux qui ont érigé cette négation en système?

Honneur à celui qui, dans les fonctions même les plus

délicates, a su conserver dans toute son énergie cette sainte haine de l'erreur, et qui n'a pas hésité à sacrifier les plus brillants avantages plutôt que d'en comprimer dans son cœur l'explosion, et de paraître approuver par son silence la guerre du sophisme contre la vérité. Dieu lui accordera la plus belle récompense qu'il puisse ambitionner ici-bas ; il lui donnera de faire passer dans beaucoup d'âmes cette noble indignation qui lui a dicté tant de pages éloquentes. Par là le religieux écrivain les préservera bien mieux de la contagion de l'erreur qu'il ne pourrait le faire par les réfutations les plus péremptoires.

A côté de ces mérites si éminents qui tiennent au fond des œuvres du P. Gratry, il est impossible de ne pas remarquer la perfection de la forme, la beauté de ce style qui coule comme un fleuve majestueux et dont la limpide transparence laisse voir la vérité dans toute sa plénitude et en fait admirablement ressortir les charmes divins. Même sous ce rapport secondaire, nous ne connaissons aucun des ouvrages modernes de philosophie qui puisse être mis en parallèle avec les volumes que nous avons sous les yeux. Dans quelques-uns des plus vantés, on trouvera peut-être une pureté de diction égale ; dans aucun on ne rencontre la même vie. Le style du P. Gratry reflète admirablement l'harmonieux accord des facultés d'une belle âme à qui la vérité ne se révèle qu'entourée de son auréole de beauté, qui ne la connaît que pour l'admirer, qui l'aime autant qu'elle l'admire, et qui voudrait la faire aimer autant qu'elle l'aime. C'est assez dire que ces livres sont un présent du plus grand prix pour la jeunesse qui s'applique aux études philosophiques, et qui ne serait que trop exposée à perdre, dans un commerce

assidu avec des auteurs trop peu soigneux de la forme, ce qu'elle avait pu acquérir par plusieurs années d'études littéraires. Bien loin de détruire le talent de parler et d'écrire, la pensée doit au contraire l'augmenter et l'élever, en lui fournissant l'aliment qui lui est nécessaire et en lui ouvrant la source des hautes inspirations et des plus sublimes mouvements. C'est ce qui arrivera pour ceux qui apprendront à penser à l'école du P. Gratry. Chez eux comme chez leur maître, l'exercice de l'imagination et du sentiment accompagnera toujours celui de l'intelligence; aucune de ces facultés n'empiétera sur les autres; l'image ne voilera pas la pensée, mais la rendra plus sensible et plus aimable; le sentiment ne troublera point le calme développement de la vérité, il lui donnera seulement plus de mouvement et de vie, et c'est ainsi qu'en approfondissant les plus hautes questions de métaphysique, ils auront pénétré, mieux qu'ils ne l'ont pu faire en étudiant les préceptes, le vrai et l'unique secret du beau langage.

II

Après avoir signalé, comme nous venons de le faire, quelques-uns des mérites qui nous ont le plus frappé dans les ouvrages du P. Gratry, et les heureux résultats qu'ils nous semblent devoir infailliblement produire, il nous reste à entreprendre, ainsi que nous nous y sommes engagé, l'examen de la grande question que le P. Gratry s'est proposé de mettre en lumière, celle du procédé par lequel l'intelligence humaine acquiert l'idée de l'infini et de l'absolu.

C'est déjà un grand service rendu à la philosophie par le P. Gratry, que d'avoir donné à ce problème toute l'importance qui lui appartient. C'est en effet dans la solution de ce problème qu'est renfermée la théorie tout entière, puisque tout ce que nous savons rationnellement des attributs de Dieu n'est que le développement de l'idée de l'infini acquise au moyen de ce procédé. Là sont également renfermées toutes les autres sciences, puisqu'elles ne méritent ce nom qu'autant que leurs conclusions sont revêtues du caractère de l'absolu, et que leur vérité est indépendante des conditions du temps et de l'espace. Là-dessus repose toute la destinée de l'homme; car toutes ses espérances, tous ses devoirs supposent la réalité de l'idée de l'infini, et n'auront plus de base dès que cette réalité pourra être légitimement contestée; là enfin est la raison de l'homme tout entière, car c'est surtout par ce pouvoir de généralisation qu'elle s'élève au-dessus de la connaissance acquise par les sens. C'est donc là vraiment le problème fondamental de la philosophie; mais à son importance intrinsèque, déjà si grande, vient se joindre de nos jours un autre motif non moins pressant de porter de ce côté tous nos efforts, et d'entourer d'une éblouissante évidence ce premier principe de toutes nos connaissances rationnelles; je veux parler des attaques violentes dont ce principe est l'objet, depuis le commencement de ce siècle, de la part de la philosophie allemande. Kant avait commencé par révoquer en doute sa réalité, et par proclamer qu'il était radicalement impossible d'en fournir la preuve. Fichte nia plus résolûment non-seulement qu'il fût possible de passer du fini à l'infini, mais qu'il pût exister autre chose que le fini, le moi en dehors

duquel tout n'est que chimères, pures formes de l'intelligence. Schelling prétendit relever l'infini et l'absolu de cette déchéance; mais s'il le releva d'une main, il le renversa de l'autre en l'identifiant avec le fini et le relatif. Vint enfin Hégel, à qui il était réservé d'arracher la dernière pierre de l'édifice de la raison humaine; Hégel, qui le premier, depuis que l'école de Socrate avait purgé le monde philosophique de la race monstrueuse des sophistes, a osé non-seulement défendre des absurdités manifestes, mais baser toute la philosophie sur la théorie de l'absurde, et déclarer une guerre ouverte à la logique, c'est-à-dire aux lois essentielles de la raison; Hégel, qui, pour arriver à prouver que Dieu n'est pas, a posé en principe que l'être et le néant sont identiques, et qu'il n'y a de vérité que dans la contradiction.

On dira peut-être qu'il suffisait du bon sens français pour faire justice de ce révoltant système, et que des conclusions aussi répugnantes, appuyées sur une métaphysique nébuleuse et sur une érudition indigeste, n'étaient pas précisément ce qu'il fallait pour séduire notre caractère si léger et notre esprit positif et précis. Nous ne croyons pas, en effet, que la philosophie de Hégel eût pu de longtemps s'introduire en France sous les formes ardues qu'elle n'a pas craint de revêtir de l'autre côté du Rhin. Mais on aurait tort de conclure de là que nous n'avions rien à craindre de l'invasion de ce fléau. Hégel aurait infailliblement trouvé parmi nous des interprètes intelligents et passionnés qui auraient assaisonné suivant notre goût le poison de ses doctrines, sauf à en modérer un peu la violence, et qui nous auraient ainsi préparés par degrés à le prendre à plus fortes doses. Déjà

cette opération avait été commencée, et le succès semblait avoir couronné les efforts de ceux qui l'avaient entreprise. Par un coup hardi, qui, comme se serait exprimé Platon, n'était pas d'un novice dans l'art du sophisme, le système de l'être-néant avait été présenté à la France littéraire ceint des lauriers académiques, et c'était le tribunal qui juge en dernier ressort les ouvrages d'esprit, qui, s'en sans douter, s'était fait son introducteur. Tout ce qu'une haute position, une influence acquise par de longs travaux, l'éclat d'un style enchanteur, l'apparence d'une profonde érudition, le semblant même du sentiment religieux, peuvent donner de crédit à un ouvrage, tout cela s'était réuni pour mettre à l'abri de toute attaque ce premier poste conquis par l'athéisme allemand sur la terre de France. Mais tandis que l'ennemi poursuivait ses menées ténébreuses, le défenseur de la vérité suivait chacun de ses pas, et, grâce à son incessante vigilance et à son intrépide courage, toutes les manœuvres du sophisme ont échoué, et le moment qui devait marquer son premier triomphe a été pour lui la date d'une honteuse défaite.

Remercions Dieu de nous avoir envoyé un secours aussi opportun, mais ne nous laissons pas endormir par une fausse sécurité. Il n'est pas de sophisme qui, convenablement présenté, ne puisse faire parmi nous une rapide fortune. Toutes les erreurs se touchent aussi bien que toutes les vérités ; elles s'attirent mutuellement dans l'intelligence où l'une d'entre elles est parvenue à s'introduire. L'homme qui tient un bout de cette chaîne et qui essaie d'en séparer les anneaux, est un inconséquent que la logique de sa propre raison condamne. Qui dira la fascination qu'exercera nécessairement

sur une âme ainsi divisée contre elle-même une doctrine qui renferme l'erreur complète, parfaitement systématique? Si les premiers principes ont pour la raison droite un attrait irrésistible, ils font peser sur la raison pervertie un joug accablant qu'elle sera trop heureuse de secouer à tout prix. Et si, à cet effort d'une intelligence qui s'est fait une habitude des ténèbres, vient se joindre l'effort d'un cœur gâté par le vice, comment les instincts vertueux et raisonnables, affaiblis par de journalières défaites, seront-ils assez forts pour maintenir dans l'âme le règne de ces principes accusateurs? Tel est le secret de la rapide propagation de l'absurde au sein d'une société dûment préparée par l'erreur spéculative et pratique. Les âmes déraillées, qui ont volontairement quitté la voie que Dieu leur avait tracée, roulent sur la pente de l'absurde, poussées par la même force qui devrait les conduire à la vérité, par la double force de la logique de l'esprit et de la logique du cœur. Le système de Hégel est le fond même de l'abîme où elles doivent infailliblement tomber.

Mais si ce système est la conséquence nécessaire des erreurs qui depuis trois siècles ont assailli la vérité chrétienne, il en est aussi la plus éclatante réfutation. Voilà ce que fait admirablement comprendre le livre du P. Gratry. Ce sera son titre de gloire d'avoir, du même coup, par le lumineux exposé de ce ténébreux système, renversé la logique du panthéisme et relevé de ses ruines non-seulement la logique véritable, mais encore l'édifice entier de la philosophie chrétienne. En effet, le combat qu'il livre contre le sophiste allemand, quoiqu'il ne porte en apparence que sur un point particulier, doit pourtant avoir pour résultat de faire triompher la vérité tout entière; car c'est la vérité tout entière qui

est attaquée dans ses principes. Dieu a voulu que ses ennemis mêmes servissent admirablement les intérêts de son Église, et qu'ils nous délivrassent de ces controverses de détail qui coûtaient à nos apologistes des travaux immenses sans aboutir à aucun résultat décisif. La logique de l'erreur, se développant sans entraves sous l'influence du libre examen, a surabondamment démontré à tout homme qui pense, que, dès qu'on rejetait l'autorité catholique et les mystères qu'elle propose, on ne pouvait logiquement s'arrêter jusqu'à ce qu'on en fût venu à nier le dogme de la création et de la liberté humaine, c'est-à-dire la distinction de l'infini et du fini, du bien et du mal, de l'être et du néant. C'est Hégel qui s'est chargé de tirer cette conclusion dernière de la doctrine antichrétienne. Si cette suprême hérésie est détruite, toutes les autres, dont elle est la conséquence, seront détruites du même coup. Nous pourrons nous aider de la terrible logique de nos adversaires pour prouver à ceux qui prétendent s'arrêter à moitié chemin de l'erreur que leur position est insoutenable, et que s'ils ne veulent descendre jusqu'au fond de l'abîme, ils doivent remonter avec nous jusqu'aux sommets de la vérité. Le P. Gratry a donc porté la lutte sur son véritable terrain, lorsqu'il s'est attaché à renverser de fond en comble l'édifice de ténèbres palpables bâti par le sophiste allemand, et à mettre dans tout son jour le procédé par lequel la raison arrive à la connaissance du monde divin, de ce monde que Hégel s'était flatté d'avoir relégué au pays des chimères. Son livre restera comme le couronnement du majestueux édifice de la polémique chrétienne ; et si, comme tout nous porte à le croire, Dieu prépare à son Église une ère de paix qui doit la récompenser des trois siècles de lutte acharnée qu'elle vient de

traverser; si le triomphe décerné naguère à celle qui a détruit toutes les hérésies, doit être le prélude de la réunion des intelligences divisées dans le sein de la vérité et de la charité catholiques, le P. Gratry aura l'honneur d'avoir été un des principaux instruments par lesquels la Vierge immaculée, à laquelle il s'est spécialement consacré, aura écrasé la tête du serpent, et réduit à néant la plus monstrueuse comme la plus capitale de toutes les manifestations de l'esprit d'erreur.

III

Mais il est temps d'entrer dans l'exposition du procédé merveilleux par lequel l'âme s'élève au-dessus d'elle-même pour atteindre l'infini. Le P. Gratry, qui n'aspire pas à la gloire de découvrir la philosophie ou de créer une logique nouvelle, mais qui se contente du mérite plus modeste, quoique déjà assez brillant, de présenter sous un nouveau jour une vérité aperçue par tous les vrais philosophes, nous montre dans une série de tableaux pleins d'intérêt et de vie ce même procédé mis en œuvre par les génies dont la philosophie s'honore le plus. Platon, Aristote, saint Augustin et saint Thomas, Descartes, Pascal, Malebranche et Fénelon, Petau et Thomassin, Bossuet et Leibnitz viennent successivement nous révéler les ressorts les plus intimes de leur intelligence, cette source cachée au fond de leur âme et d'où ont jailli les grandes pensées que nous admirons dans leurs écrits. C'est la philosophie de ces grands hommes tout entière qui se résume dans l'exposé du moyen par lequel ils s'élevaient à Dieu. Le P. Gratry semble s'être proposé de

démontrer la vérité de cette belle parole de Platon : « Tous les sages sont d'accord. » Il montre en effet l'accord de tous ces grands philosophes sur les trois points suivants : 1° L'homme ne peut s'élever à la connaissance parfaite de Dieu qu'autant qu'il purifie l'œil de son âme et se sert de son cœur aussi bien que de son esprit pour atteindre le vrai bien. 2° La connaissance de Dieu s'acquiert en partant des choses créées, en transportant en Dieu tout ce qu'elles ont de perfections et en faisant disparaître leurs limites. 3° Pour contempler la vérité divine en elle-même, l'effort naturel de l'intelligence ne suffit pas, il faut encore une purification nouvelle et un puissant secours d'en haut.

Nous laisserons le premier et le troisième de ces points, sur lesquels le P. Gratry montre le parfait accord des grands philosophes, pour ne nous occuper que du second, qui fait l'objet spécial de notre étude. Nous devons nous demander d'abord si tous ces génies que le P. Gratry fait comparaître devant nous, ont vraiment admis cette possibilité d'arriver à la connaissance de Dieu par la vue des choses créées; et, en second lieu, si tous ont compris de la même manière le raisonnement par lequel l'âme conclut d'une perfection finie à la perfection infinie. Cette seconde question nous donnera lieu d'examiner de plus près la nature de cette opération de l'âme et d'en constater la légitimité.

Quant à la première question, nous demanderons au P. Gratry la permission de lui faire remarquer une dissonance dans ce concert de tous les philosophes, soit païens, soit chrétiens, dont il nous fait entendre la voix. Il en est un qui, bien loin d'admettre que l'âme puisse atteindre l'infini au moyen des perfections finies dont elle fait disparaître les

limites, soutient au contraire et s'efforce de démontrer, par des arguments qui ne sont pas sans valeur, non-seulement qu'on ne saurait jamais arriver à l'infini en partant de l'idée du fini, mais encore qu'on ne saurait concevoir les choses finies par des idées universelles qu'autant qu'on les voit dans l'Être infini. C'est en effet sur cette double assertion que repose le système de Malebranche. Par une sublime illusion, ainsi que le remarque le P. Gratry après Balmès, il transporte le ciel sur la terre. Ce qui est le privilége des bienheureux arrivés au terme de leur course, il en fait la condition essentielle de la raison, et par conséquent le partage de tous les êtres raisonnables, même les plus pervers. Il leur accorde à tous la vue immédiate de Dieu, et il veut qu'ils voient en Dieu tout ce dont ils ont la perception intellectuelle. Sa théorie est donc précisément l'inverse de celle du P. Gratry : au lieu d'arriver à Dieu en ôtant les limites des choses finies, il veut qu'on ne connaisse les choses finies qu'en mettant des limites à l'être de Dieu ; c'est ce qu'il affirme très-clairement au chapitre VIe du IIIe livre de la *Recherche de la Vérité*, dans ses *Entretiens métaphysiques* et dans ses réponses à Arnauld et à Régis.

Si nous insistons sur ce fait, ce n'est pas simplement pour établir un point d'histoire de la philosophie, bien moins encore pour jeter une pomme de discorde au milieu de ce chœur de philosophes que le P. Gratry a évoqués dans son livre, et qu'il a amenés, par l'influence conciliatrice de sa parole, à oublier leurs vieilles querelles et à se donner le baiser fraternel. Notre but unique est de faire ressortir une des grandes difficultés du procédé dialectique, et d'en chercher la solution au moyen des données que l'érudition du

P. Gratry nous fournit. Cette difficulté, d'où est né le système de Malebranche, est celle-ci : Si, comme Descartes le démontre, l'idée de l'infini est une idée originelle qui ne peut naître de l'idée du fini, quel peut être l'objet de cette idée dans notre âme ? Sera-ce, comme le veut Arnauld, une certaine image de lui-même que Dieu aura tracée dans notre raison, une modalité de l'âme qui représente l'Être infini ? Mais une modalité de l'âme ne peut être que finie comme l'âme elle-même ; et comment une modalité finie peut-elle représenter l'Être infini ? La première condition de l'image, c'est de ressembler à son original, au moins par le côté par lequel elle le représente ; mais si par ce côté elle est le contre-pied de ce qu'on veut lui faire représenter, si l'image de l'infini est finie, comment pourra-t-elle aider à le connaître ? Comment l'idée que nous pourrons acquérir au moyen de cette image serait-elle vraie ? De même que l'infinité de Dieu est incommunicable et inimitable, de même elle ne peut être connue par aucun objet différent d'elle.

Du reste, il ne semble pas moins impossible de connaître intellectuellement les choses créées en elles-mêmes ou par de simples modes de notre âme, que de connaître par elles l'infini. Car toute idée intellectuelle est générale, éternelle, absolue. Ainsi, quand la géométrie démontre les propriétés des triangles, les conclusions qu'elle tire sont indépendantes du temps et de l'espace, et elles s'appliquent à tous les triangles possibles. Or, ces propriétés d'universalité, d'éternité, d'absolue nécessité, l'âme ne saurait les percevoir dans les choses créées, ni en elle-même, puisque tout ce qui est créé est particulier, successif, contingent. Il faut donc convenir ou bien que ces idées n'ont aucun objet, ou bien qu'elles

sont perçues dans le seul être nécessaire, infini, éternel, qui est Dieu. Tels sont les arguments sur lesquels s'appuie le système de Malebranche. Ils tendent, comme on le voit, à saper par sa base le procédé par lequel l'âme s'élève de la vue du fini à la conception de l'infini, puisqu'ils tendent à prouver que ni la perception de l'infini, ni même la vue intellectuelle du fini, n'ont aucune réalité, à moins qu'on n'accorde que l'essence de Dieu est l'objet immédiat de l'intelligence; et que lorsque nous croyons nous voir nous-mêmes ou voir les choses créées, nous ne voyons en réalité que les idées de ces choses et de nous-mêmes dans cette divine essence[1]. Nous regrettons que le P. Gratry n'ait pas cru devoir examiner à fond cette difficulté, qui est devenue beaucoup plus sérieuse depuis que Kant a introduit ses formes subjectives et démontré l'impossibilité d'atteindre la réalité objective des choses au moyen des modalités représentatives d'Arnauld. Nous comprenons qu'il ait été beaucoup plus conforme à ses instincts éminemment conciliateurs de n'envisager les auteurs qu'il cite que par le côté par lequel ils s'accordent, et de passer légèrement sur leurs différences. Le P. Gratry nous semble, par ce côté, se rapprocher de cet illustre oratorien du XVIIe siècle dont il nous trace le portrait avec une manifeste complaisance. Comme Thomassin, il cherche dans les différents systèmes ce par quoi ils se rapprochent, et ferme comme instinctivement les yeux sur ce qui les divise. Cependant cette tolérance d'ailleurs si louable et qui, chez le P. Gratry, mérite d'autant plus notre estime qu'elle n'exclut nullement,

[1] Voyez la *Recherche de la Vérité*, l. III, 2e partie, c. VI et VII; les éclaircissements sur ce même livre, réponse à la 2e et à la 3e object.; les *Entretiens métaphysiques*, 1er et 2e entret., etc.

ainsi que nous l'avons vu, l'amour ardent de la vérité et une haine énergique pour l'erreur, cette tolérance, disons-nous, ne doit pas nous faire méconnaître les difficultés sérieuses. Nous croyons même que ce n'est qu'en abordant de front ces difficultés qu'on peut arriver à une conciliation réelle et durable des systèmes opposés.

Du reste, nous sommes bien loin de supposer que cette difficulté ait échappé à la perspicacité du P. Gratry; nous allons montrer au contraire qu'il nous fournit lui-même tous les moyens de la résoudre. Cette solution, on le comprend, est pour nous du plus grand intérêt. C'est par elle que nous obtiendrons la raison dernière de cette opération si étrange, si prodigieuse, par laquelle un être borné et qui vit dans le flux perpétuel du temps, embrasse l'être sans bornes, et saisit l'immuable éternité. Qu'est-ce donc que cette puissance divine de l'âme? Est-elle un sens particulier, comme semble le dire Thomassin, un certain tact de Dieu? Mais si c'est un troisième sens supérieur au sens intime aussi bien qu'au sens corporel, quel est son objet immédiat? C'est le propre du sens d'atteindre un objet existant, et de l'atteindre en lui-même par une action vitale qui répond à une action réciproque de cet objet sur l'âme. C'est ainsi que l'âme atteint le corps, et par le corps les objets extérieurs. Je comprends que l'action par laquelle, au ciel, les bienheureux verront Dieu face à face et le connaîtront comme il les connaît, puisse être appelée un sens de Dieu; mais Malebranche est le seul qui ait supposé qu'ici-bas Dieu se fasse ainsi voir immédiatement à l'âme; et, d'après le P. Gratry comme d'après nous, c'est là une erreur qui détruit radicalement la distinction entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Que si l'âme n'atteint

pas Dieu immédiatement, on ne saurait dire proprement qu'elle a le sens de Dieu. Ce mot n'est plus qu'une métaphore qui ne saurait résoudre la difficulté proposée. Il en est de même des autres expressions qu'emploie Thomassin quand il nous parle du *centre de l'âme* qui répond à l'unité de Dieu, comme son intelligence répond à la vérité divine et sa volonté au divin amour, *de la parenté de l'âme avec l'intelligible,* dont la splendeur toujours présente brille sur elle, etc. A qui donc nous adresserons-nous pour avoir l'explication dont nous avons besoin et le dernier mot de cette opération principale de notre raison? Sera-ce à Platon? Platon nous parle bien de la *vie supérieure* de l'âme, de cet esprit céleste, de ce *démon* qui habite la région la plus élevée de nous-mêmes, de cette *racine de notre être* par laquelle Dieu nous tient suspendus à lui; il montre bien que l'opération propre de ce principe immortel de l'âme est d'attribuer à Dieu tout ce qu'il y a de perfection dans les choses créées; mais je ne sache pas que jamais il essaie de rendre raison de ce procédé qui lui est si familier. Je ne trouve pas non plus que saint Augustin, qui a si admirablement et si constamment employé l'induction métaphysique, se soit occupé d'analyser et comme de décomposer les ressorts de cet instrument puissant dont son génie se servait pour s'élancer jusque dans le sein de Dieu. Le génie de saint Augustin comme celui de Platon était beaucoup plus synthétique qu'analytique; l'un et l'autre cherchaient les rapports des choses, leur harmonie mutuelle, beaucoup plus que leurs éléments et leur composition intime. Ils ne poursuivaient pas la vérité des choses pour elle-même; ils étaient surtout avides d'en admirer la beauté. Le P. Gratry ne cache pas sa prédilection pour ce

genre d'esprits, qu'il caractérise en disant qu'ils font usage de la dialectique beaucoup plus que du syllogisme, tandis que les génies de la trempe d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin préfèrent l'usage du syllogisme à celui de l'induction. Cependant il nous semble que ce sont précisément ces deux génies syllogistiques qui nous donnent de l'induction l'explication la plus satisfaisante, et qui nous fournissent une réponse péremptoire à la difficulté que nous avons exposée plus haut. Cette explication et cette réponse, je les trouve dans le mot d'Aristote que le P. Gratry fait si bien ressortir, qu'en toutes choses l'acte précède la puissance, et qu'un être en puissance ne peut passer en acte que par le moyen d'un être qui soit lui-même en acte. (*Nihil potest transire de potentia ad actum nisi per aliquod ens actu.*) Quel est en effet le sens de cet axiome? c'est que l'être qui ne possède pas encore une perfection, mais qui a seulement la puissance, ou, mieux encore, l'aptitude de la posséder, ne saurait se donner à lui-même cette perfection, mais qu'il doit la recevoir d'un être qui la possède déjà en lui-même. En effet, qu'il ne puisse ni se la donner à lui-même, ni la recevoir d'un être qui ne la posséderait pas, cela est évident, puisque personne ne peut donner ce qu'il n'a pas, ce qui revient à dire que l'être ne peut être produit par le néant. Cet axiome, comme on le voit, n'est au fond autre chose que l'idée même de l'être qui fait le fond de notre nature raisonnable, et qui nous est fournie par tous les objets que nous percevons intellectuellement.

Cette perception est la commune base des deux procédés que le P. Gratry distingue avec tant de raison, et au moyen desquels nous acquérons toutes nos connaissances discursives.

D'un côté, l'être nous apparaît comme essentiellement distinct de la négation de lui-même. De là le principe de *contradiction* (*nihil potest esse simul et non esse*), base du procédé que le P. Gratry nomme *syllogistique*, et que nous nommerions encore plus volontiers *analytique* (le syllogisme étant moins un procédé distinct de l'intelligence que la forme dont se revêtent également les divers procédés quand ils veulent se traduire en arguments). Par l'analyse philosophique dont il est ici question, nous dissolvons (ἀναλύω) pour ainsi dire nos idées pour discerner les propriétés qui constituent l'essence des divers êtres, et sans lesquelles ils ne seraient plus ce qu'ils sont. C'est ainsi que nous acquérons la science ou la connaissance discursive de leur nature.

Mais, d'un autre côté, l'être nous apparaît avec la même évidence comme répugnant avec le néant absolu antérieur à son existence; et nous affirmons que, par cela même qu'il est être, il n'a pu être produit que par un être doué à un degré supérieur de toutes les perfections qui sont en lui. Et comme cette impossibilité d'être produit par le néant tient à l'essence même de l'être, nous devons dire de tous les êtres possibles ce que nous venons de dire de l'être que nous avons sous les yeux. Nous avons donc le droit, en vertu du principe de causalité, d'affirmer qu'aucune perfection n'est possible dans les êtres créés qu'autant qu'elle existe actuellement dans l'être incréé, et par conséquent que l'être incréé possède nécessairement toutes les perfections possibles, ou, en d'autres termes, qu'il possède une perfection infinie, puisque la perfection infinie est précisément celle qui renferme tout ce qui est possible, et qui n'exclut que l'impossible ou le néant.

Il n'est pas difficile de comprendre que les paroles de saint Denys l'Aréopagite citées par le P. Gratry après saint Thomas, que nous nous élevons à Dieu par voie de *causalité, d'éminence* et *de négation,* aussi bien que le magnifique commentaire du même saint Thomas, sur ces mots de saint Paul : *Invisibilia ipsius a creatura mundi intellecta conspiciuntur*, ne sont autre chose que le développement de cet axiome. C'est en vertu de ce principe que par *voie de causalité* nous affirmons l'existence nécessaire de Dieu à la vue de l'existence des êtres créés, puisqu'ils n'ont pu passer de la puissance d'exister à l'acte de l'existence, que par le secours d'un être existant en acte et par conséquent nécessaire : c'est aussi en vertu de ce principe que, par voie d'*éminence* ou d'*excellence*, nous attribuons à Dieu toutes les perfections existantes et même possibles des créatures, puisqu'elles ne peuvent recevoir ces perfections que d'un être qui les possède déjà. Enfin, c'est également en vertu de ce principe que nous écartons de cet être souverain toutes les limites, puisque ces limites ne sont que la négation d'une réalité ultérieure possible, et que cette réalité ne serait plus possible si elle n'était en acte dans l'être nécessaire. Le procédé dialectique n'est donc autre chose que l'idée de causalité, qui elle-même n'est qu'une forme de l'idée de l'être, c'est-à-dire de l'idée première qu'acquiert toute intelligence raisonnable aussitôt qu'elle est en acte. On ne saurait donc nier la légitimité de ce procédé qu'autant qu'on refuse à l'âme le pouvoir de percevoir l'être et sa distinction d'avec le néant. Devant cette explication tombent toutes les difficultés qui ont été exposées plus haut. On comprend que l'homme puisse connaître Dieu par

l'intermédiaire des créatures, puisque toutes, par cela même qu'elles sont, portent avec elles cette répugnance absolue avec le néant antérieur à elles, qui nous force à admettre l'existence d'un être qui les ait tirées du néant. On comprend qu'un être borné, contingent, soumis aux lois du temps, puisse connaître l'universel, l'absolu, l'éternel; car si les choses qu'il voit sont privées de ces propriétés, si elles sont comme lui particulières et contingentes, elles portent en elles l'empreinte des lois éternelles et nécessaires d'après lesquelles elles ont été produites. Le triangle que je trace est particulier et contingent, il peut ne pas exister; mais s'il existe, il aura *nécessairement* les propriétés qui constituent le triangle, et ma raison, en le connaissant comme triangle, connaîtra nécessairement ses propriétés, et verra par conséquent ce qui doit convenir à tous les triangles possibles.

C'est par là qu'il nous semble facile de concilier, avec le P. Gratry, toutes les écoles de philosophie, celles qui admettent l'idée innée de Dieu et celles qui la nient, celles qui soutiennent que l'âme perçoit immédiatement l'infini et celles qui veulent qu'elle ne s'élève à sa connaissance que par la vue du fini. Car s'il n'est pas vrai que l'idée explicite et formelle de Dieu soit innée, ce qu'aucun philosophe, que nous sachions, n'a soutenu, ne peut-on pas dire que cette idée est implicitement contenue dans l'idée de cause qui qui nous est innée comme l'idée d'être? Et puisqu'une des lois les plus universelles du monde veut que toute force soit poussée à agir par une impulsion intrinsèque, aussitôt qu'elle se trouve dans des conditions favorables, l'impulsion qu'éprouvera la raison, dès qu'elle aura l'usage d'elle-même,

à rechercher la cause des êtres, ne peut-elle pas être appelée l'instinct de Dieu, comme s'exprime Thomassin? Du reste, cet acte, comme tous les actes instinctifs, se produit avec tant de rapidité, qu'il laisse à peine des traces dans la mémoire, et qu'on peut l'appeler une perception immédiate de l'infini ; car c'est sans détours et par le plus simple de tous les jugements, que l'âme, à la vue de l'effet, affirme l'existence de la cause.

Nous avons cru utile d'insister sur cette connexion entre l'acte par lequel l'âme transporte en Dieu toutes les perfection des êtres créés, moins les limites, et l'idée même de l'être, parce que ce point de vue nous paraît ne pas ressortir assez dans l'ouvrage du P. Gratry. Il nous expose bien avec saint Thomas ces trois voies de causalité, d'éminence et de négation par lesquelles l'âme s'élève à Dieu; mais tout préoccupé qu'il est par la beauté de cette voie d'*éminence*, qui a ce semble plus d'affinité avec sa noble intelligence, il préfère en démontrer la réalité comme ce philosophe qui prouvait le mouvement en marchant, que de la défendre contre les doutes des esprits timides ou sceptiques en montrant son rapport intime avec le principe de causalité.

De là il pourrait arriver qu'un lecteur peu attentif crût pouvoir tirer du livre du P. Gratry un argument en faveur de la doctrine de l'école écossaise qui, pour expliquer chacune des idées dont l'analyse offre quelque difficulté, a introduit dans l'âme humaine autant de sens différents, distinguant le sens moral, le sens du beau, etc., au lieu de montrer l'identité de l'idée du bien et du beau avec l'idée même de l'être. Nous ne connaissons guère de tendance moins philosophique ou même plus antiphilosophique que celle-là,

d'abord parce qu'expliquer ainsi les choses, c'est renoncer à les expliquer; ensuite parce que, bien loin de réfuter les sceptiques qui nient la réalité de ces idées, on leur fournit par la création de ces différents sens, qu'on affirme comme des faits sans rendre raison de leurs opérations, un motif plus que plausible de soutenir que ces idées n'ont rien que de subjectif. C'est ainsi qu'inventée afin de réfuter les sophismes de Hume, la philosophie écossaise a été logiquement conduite par Thomas Brown à un subjectivisme fort analogue à celui de Kant. Enfin cette manière de raisonner détruit l'intelligence en lui enlevant les idées, son plus noble apanage, pour y substituer des sens imaginaires. La philosophie ainsi traitée n'est plus qu'une nomenclature aussi oiseuse que compliquée des facultés de l'âme, relevée par quelques observations dont la finesse ne compense pas la stérilité. Dieu nous garde de ranger le P. Gratry parmi ces philosophes qui nous semblent porter pour une bonne part la responsabilité du discrédit où sont tombées les spéculations philosophiques dans cette Angleterre où elles furent jadis si fort en honneur. S'il n'a pas insisté sur l'analyse de l'idée de l'infini et du procédé par lequel nous l'acquérons, autant qu'on aurait pu le souhaiter, il est bien loin de répondre comme les Écossais par un cri de désespoir aux défis du scepticisme. Une preuve que pour lui la perception de l'infini n'est pas un fait inexplicable et comme un élément irréductible de l'âme, c'est que nous n'avons pas puisé ailleurs que dans son ouvrage l'analyse que nous venons d'en donner[1].

[1] C'est surtout à ce paragraphe que s'appliquent les réserves que nous avons faites en tête de cet article. *(Note de la rédaction.)*

IV

Il nous reste maintenant, pour compléter l'étude de cette merveilleuse opération de l'intelligence humaine, à examiner ses rapports avec les procédés divers par lesquels, en physique, on arrive à la découverte des lois générales qui régissent le monde des corps, en mathématiques, à la loi intime de génération des formes géométriques. Si nous nous adressions à un esprit d'un ordre moins élevé que ne l'est le P. Gratry, nous aurions peut-être besoin de lui demander ici la permission d'user à son égard de cette sincérité que se doivent mutuellement les hommes qui ne travaillent que pour faire triompher la vérité. Mais avec lui nous ne croyons pas cette précaution nécessaire. En lui soumettant, avec la modestie que nous commande la supériorité de son génie et de ses connaissances, les observations qu'a fait naître dans notre esprit cette partie de son traité, nous ne faisons qu'obéir à l'invitation loyale qu'il a lui-même adressée à tous ses lecteurs. Peut-être n'est-ce pas seulement notre propre sentiment, mais le sentiment d'un grand nombre d'entre ceux-ci que nous exprimons, en demandant à l'illustre écrivain si, dans cette matière, sa parole n'a pas un peu dépassé sa pensée, ou si encore l'instinct de l'unité qui est le caractère des esprits philosophiques, ne l'a pas poussé au delà des strictes limites du vrai. Si, entre ces divers procédés de l'intelligence, le P. Gratry se fût contenté de nous signaler une certaine analogie, il n'eût trouvé que des approbateurs. Il eût pu faire mieux encore ; l'universalité de ses connaissances l'eût qualifié mieux que personne

pour nous faire saisir les différences des divers genres d'induction et d'analyse dont se servent les mathématiques et la philosophie, et il ne lui eût pas été difficile de trouver, dans la nature de ces procédés respectifs, la raison intime des effets si dissemblables que produit sur l'intelligence l'étude de ces sciences.

Nous pouvons donc regretter qu'il n'ait pas tenu assez de compte de ces différences qui pourtant nous paraissent essentielles, et qu'il ait tellement insisté sur les analogies, qu'elles aient paru sous sa plume se transformer en une véritable identité. Il voudra bien nous permettre d'exposer brièvement les raisons qui nous font regarder cette identité comme entièrement inadmissible.

Nous parlerons d'abord de l'*induction physique*, de cette opération de l'intelligence par laquelle elle remonte de l'observation des phénomènes et des faits les plus variés à la perception de la loi unique qui les régit. Y a-t-il identité entre ce procédé et celui par lequel nous remontons de la vue d'un être créé à l'affirmation de l'Être incréé ? Nous ne le pensons pas, et il nous semble au contraire apercevoir entre eux les différences les plus radicales, soit que nous considérions le terme auquel ils aboutissent, ou le moyen par lequel ils y tendent. En effet, tandis que l'induction physique ne me fait connaître qu'une loi abstraite, l'induction métaphysique me fait connaître une existence concrète. La loi que me fournit la première est renfermée dans chacun des faits que j'ai observés ; elle est comme l'essence commune que les conditions diverses dans lesquelles ces faits s'accomplissent revêtent d'accidents variés ; au contraire, l'existence increéée que l'induction métaphysique me révèle est

complétement distincte et infiniment différente de celle de l'objet créé qui m'a servi de point de départ. Il est bien vrai que l'un et l'autre de ces procédés me fournit un résultat en quelque manière infini, quoiqu'ils soient tous les deux partis d'un objet fini; c'est en cela que leur analogie consiste, mais combien il s'en faut que ces deux infinis soient identiques ! Semblables par le nom, ils sont en réalité infiniment différents, et l'inconcevable légèreté de Locke a pu seule les confondre. L'un est l'infini véritable, l'Être dont la perfection n'a pas de bornes; l'autre est l'infini en possibilité, l'indéfini, l'être qui peut être multiplié au delà de toute mesure, parce que, pour grand que soit le nombre de ces multiplications, elles ne sauraient jamais égaler le véritable infini; c'est-à-dire que l'infini auquel nous conduit l'induction physique, est ce qui ne peut jamais être infini.

On pourrait même nier que cet infini tel quel soit l'objet immédiat de l'induction. Son objet véritable est la loi commune, à laquelle on arrive par l'élimination des accidents particuliers; l'affirmation que tous les faits du même ordre, passés, présents et futurs, existants et possibles, se régiront d'après cette même loi, cette affirmation, disons-nous, ne peut être que la conclusion d'un syllogisme, dont la majeure serait cette proposition : *Il appartient à la sagesse du Créateur de soumettre tous les faits d'un même ordre à une loi unique*. La mineure, qui est formée par l'induction, formule la loi de l'ordre de faits en question; et ce n'est qu'en vertu de cette double affirmation que la loi découverte par l'induction peut être étendue au nombre non infini, mais *indéfini*, de faits semblables que l'on connaît comme possibles.

Nous le demandons : qu'y a-t-il de commun entre ce raisonnement, dont la mineure et la conclusion sont, de l'aveu même du P. Gratry , le plus souvent assez problématiques, et le raisonnement si simple et si lumineux par lequel l'intelligence attribue dans un degré supérieur à la cause de tous les êtres , toutes les perfections qu'elle conçoit possibles dans ces êtres divers? Mais ce n'est pas seulement par leurs résultats que ces deux genres de raisonnements diffèrent entre eux ; ils diffèrent encore et surtout par le principe d'où ils partent et en vertu duquel ils concluent. Ceci nous paraît décisif. L'induction métaphysique, nous l'avons montré, s'appuie sur le principe de causalité ; l'induction physique, au contraire, s'appuie sur le principe d'identité, c'est-à-dire sur le principe même que nous avons vu servir de base à l'*analyse*, ou, pour nous servir du terme employé par le P. Gratry, au *syllogisme*. Cette assertion pourra paraître étrange à ceux qui sont accoutumés à mettre l'induction en opposition avec le syllogisme, et à regarder le *Novum Organum* de Bacon comme le rival de l'antique appareil logique façonné par Aristote; et pourtant la différence n'est qu'à la surface, ou, si l'on veut, elle est dans les conditions diverses de la matière à laquelle s'appliquent ces deux genres de procédés; mais au fond, et si on considère ce qui fait l'essence d'un procédé, à savoir, le principe d'où ils tirent leur force, ils sont parfaitement semblables. L'analyse métaphysique s'exerce sur des substances différentes par leurs modes accidentels, sur des hommes, des animaux, des plantes qui ne se ressemblent ni par leurs qualités spirituelles, ni par leurs propriétés sensibles; mais au milieu de cette dissemblance presque infinie elle parvient à découvrir par l'abstraction une essence

unique qui se retrouve également dans tous les individus de la même espèce, et qu'elle affirme avec une égale certitude non-seulement du nombre limité de ces individus que l'observation a pu atteindre, mais encore du nombre indéfini d'individus possibles. Voilà ce que fait l'analyse métaphysique par rapport à l'essence de l'homme aussi bien que l'analyse géométrique par rapport à l'essence du triangle, et cela en vertu du principe d'identité.

Or l'induction physique, nous l'avons vu, procède précisément de la même manière. Dans les faits du même ordre les plus dissemblables, elle cherche un élément commun, qui est par rapport à ces faits ce qu'est l'essence par rapport aux substances de même espèce; et quand elle a découvert cet élément, elle l'affirme de tous les autres faits semblables. Ainsi elle affirme de toutes les attractions qu'elles s'exercent en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances, et la raison de cette affirmation, c'est que de même que tous les hommes possibles doivent reproduire dans leur diversité les traits essentiels du commun modèle sur lequel ils ont été formés, et qui n'est autre que l'essence divine, ainsi toutes les attractions possibles doivent s'exercer suivant la loi unique que Dieu, principe commun de tout mouvement, leur a imposée. L'un et l'autre de ces deux raisonnements s'appuie donc sur le principe d'identité, car ils ne concluent que parce que nous concevons qu'il n'est pas plus possible à l'attraction de se produire en s'écartant de la loi du premier moteur, qu'à l'homme d'exister sans avoir l'essence de l'homme. L'un et l'autre aboutit au même genre d'infini, c'est-à-dire à l'infini en puissance, à l'indéfini; l'un et l'autre y tend en

dégageant les propriétés génériques des conditions individuelles. Il y a donc réellement entre eux la plus étroite analogie. S'ils diffèrent l'un de l'autre, c'est que l'induction physique s'exerçant sur des phénomènes extérieurs dont le rapport intime avec l'essence des corps nous échappe, ne peut conclure avec la même infaillible certitude que l'analyse métaphysique qui s'exerce sur les essences mêmes des choses.

V

Cette dissemblance si profonde que nous avons trouvée entre l'induction physique et l'induction métaphysique, nous la retrouverons entre cette dernière et le procédé *infinitésimal.* Nous remercions le P. Gratry d'avoir si nettement décrit ce procédé et de l'avoir mis à la portée des esprits qui, comme le nôtre, ne partagent pas avec lui l'avantage de joindre à de profondes connaissances philosophiques la science des mathématiques transcendantes. C'est dans la notion si claire qu'il nous en a donnée que nous puiserons les difficultés qui nous semblent s'opposer à l'identification de ce procédé avec le procédé dialectique. Ici encore nous trouvons des différences essentielles et dans le point de départ, et dans le terme, et dans l'opération par laquelle l'intelligence arrive de l'un à l'autre.

Nous savons déjà quel est ce point de départ du procédé dialectique. C'est une existence créée d'où il s'agit de conclure à une existence incréée. Il n'en est pas ainsi du procédé infinitésimal, qui part d'un rapport variable et complexe pour arriver à un rapport simple et invariable. En effet, son

point de départ est la valeur de l'angle que fait la sécante d'une courbe avec une droite donnée; son but est de tirer de cette valeur, qui varie avec la distance des points d'intersection, la valeur invariable de l'angle de la tangente. Donc le résultat que poursuit le procédé infinitésimal n'est pas d'atteindre une réalité distincte de son point de départ, puisque si l'élément invariable qu'il cherche n'était pas renfermé dans les équations variables où il le cherche, aucune transformation ne pourrait l'en faire sortir; ce n'est pas même, qu'on veuille bien le remarquer, d'élever cet élément, fourni par le point de départ, à un ordre supérieur, car on ne saurait dire que l'angle de la tangente soit d'un ordre supérieur à celui de la sécante; c'est uniquement de dégager cet élément invariable de toutes les quantités variables auxquelles il peut se trouver mêlé, et d'arriver ainsi à une formule qui donne la loi générale de la courbe indépendante de toutes les conditions particulières.

C'est ainsi que le P. Gratry nous a fait comprendre le résultat où aboutit le procédé infinitésimal. C'est lui-même qui, dans sa *Théodicée*, p. 143, exprime ce résultat en ces termes : « Le procédé infinitésimal anéantit la grandeur finie des formes pour obtenir les lois et les essences des formes réalisables par la grandeur. Il supprime la quantité mobile, mais il conserve l'immuable essence. » C'est dire, ce me semble, aussi clairement qu'il est possible, que ce procédé remplit, par rapport aux formes géométriques, un rôle parfaitement semblable à celui que remplit, par rapport aux substances, l'analyse ou l'abstraction métaphysique; car elle aussi, ainsi que nous l'avons vu, s'élève au-dessus des conditions particulières et des diverses limites de ces

substances, pour obtenir leurs propriétés essentielles et les lois qui règlent leur action. Mais il n'y a rien là, ce me semble, de commun avec cet autre procédé par lequel l'intelligence, à la vue de la perfection limitée de la créature, affirme la perfection illimitée du Créateur.

Mais au moins n'y a-t-il pas entre ces deux procédés ce rapport essentiel que l'un et l'autre atteint l'infini? Comme nous tenons à être pleinement sincères, nous dirons que c'est surtout par ce côté qu'ils nous semblent différer. Et d'abord nous ferons remarquer que l'objet du calcul infinitésimal n'est nullement de prouver l'existence de l'infini dont il s'occupe; il l'accepte comme simple hypothèse; son unique fonction est de chercher ce que devient dans cette hypothèse la formule du rapport que l'analyse algébrique lui a fourni: première différence essentielle avec le procédé dialectique, qui a pour unique fonction d'affirmer l'infini dans tous les genres de perfection. En second lieu, le P. Gratry lui-même nous dit très-explicitement que cette hypothèse est absolument irréalisable, et que l'infini dont s'occupe le calcul infinitésimal ne peut pas plus exister que l'essence abstraite de l'homme; ou plutôt bien moins encore, car cette dernière essence, en se concrétant dans chaque homme, garde au moins ses propriétés constitutives, tandis que l'élément infinitésimal, réalisé dans les courbes existantes, perd précisément ce par quoi il ressemblait en quelque chose à l'infini: seconde différence qui le distingue essentiellement de l'infini métaphysique, qui est essentiellement concret et existant. Il est bien vrai que le P. Gratry ajoute que cette idée de l'infini géométrique a sa réalité en Dieu. On ne saurait douter en effet que si cette idée a quelque réalité, la

raison de cette réalité, comme de toutes les autres, ne se retrouve dans l'essence divine; mais ce n'est pas évidemment l'essence divine qui est l'objet immédiat de l'idée qui nous représente l'élément infinitésimal, puisque cet élément (qu'il puisse être appelé quantité ou non, peu importe) est très-clairement conçu comme plus petit que toute quantité donnée, comme multiple et comme susceptible d'un rapport exprimable par une mesure finie. Nous le demandons encore une fois, qu'a de commun cet infini avec l'infini véritable, dont la simplicité dépasse toute grandeur et défie toute mesure?

Voilà donc encore une nouvelle opposition entre les deux infinis dont s'occupent le procédé infinitésimal et le procédé dialectique: c'est que l'un est l'infiniment petit et l'autre l'infiniment grand. Il est bien vrai que l'hypothèse des éléments infiniment petits des lignes géométriques entraîne nécessairement l'hypothèse d'un nombre infiniment grand d'éléments semblables dans toute ligne donnée. Tous ceux qui ont réfléchi sur l'insoluble problème de la divisibilité de la matière, savent que ce nombre actuellement infini d'éléments n'est pas une des conséquences les moins difficiles à dévorer de l'opinion qui admet la divisibilité indéfinie. Mais comme ce n'est pas ici le lieu de traiter une question aussi complexe, nous supposerons qu'il n'y a dans cette conséquence aucune absurdité; nous ne rappellerons même pas au P. Gratry que Leibnitz, le père du calcul infinitésimal, ne consentit jamais à admettre cette opinion; nous nous contenterons de faire observer que si les explications du P. Gratry ne nous ont pas trompé, cet infiniment grand n'est dans le calcul infinitésimal qu'une conséquence qu'il néglige, mais que seul l'infiniment petit est l'objet dont il s'occupe; et nous

ajouterons, toujours appuyé sur son autorité (*Log.* t. II, p. 127), qu'on ne peut, sans tomber dans le panthéisme, voir dans cet infini un infini véritable, et que, par conséquent, pour éviter cette monstrueuse absurdité, il faut se résoudre à n'y voir que l'indéfini.

Mais n'est-il pas au moins un rapport sous lequel le procédé infinitésimal nous fait saisir un infini véritable? La durée et le mouvement peuvent-ils s'accomplir sans que l'être qui existe successivement et le corps qui se meut, parcourent un nombre infini d'instants de la durée, ou de points dans l'espace? Et l'impossibilité manifeste pour un être fini de parcourir par sa seule force ces distances infinies, n'est-elle pas une démonstration rigoureuse de cette grande vérité proclamée par saint Paul à l'Aréopage : *In Deo vivimus, movemur et sumus?* Nous voilà de nouveau en présence d'une des plus obscures questions de la métaphysique, qu'il ne peut entrer dans notre pensée de résoudre en ce lieu. Mais nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer que si la durée d'un être quelconque ou la distance qu'il parcourt était vraiment et actuellement infinie par quelque côté, et à ce titre exigeait, pour être franchie, le concours de la toute-puissance et de l'immensité divine, ce concours ne saurait suffire à l'être fini, mais celui-ci aurait besoin de se transformer lui-même en Dieu, puisqu'en parcourant un espace quelconque, il aurait fait un acte vraiment infini et que, d'après l'axiome incontestable cité par le P. Gratry (*Log.*, t. II, p. 150), *tout ce qui est infini en un sens est infini en tout sens*. Quelle que soit donc l'opinion qu'on embrasse au sujet de la divisibilité du temps et de l'espace, il faut nécessairement avouer qu'un corps qui se meut ne parcourt pas

un nombre de positions actuellement infini; car parler ainsi serait rendre tout mouvement absolument impossible, puisque l'évidence dit avec saint Thomas que l'infini ne saurait être parcouru : *Infinitum non est pertransire.*

Ainsi, sous quelque face que nous envisagions cet infini dont s'occupent les hautes mathématiques, il nous apparaît comme essentiellement différent de l'infini qui est le terme de l'induction métaphysique. L'exposé du P. Gratry nous apprend à n'y voir qu'une abstraction heureusement introduite par Leibnitz dans le calcul, pour simplifier la formule algébrique des courbes ou autres figures, en écartant tout ce qui est variable dans le rapport donné par la position de leurs divers points et en n'y gardant que l'élément invariable et commun. Comme l'élément variable est précisément la distance différente des points entre eux, l'élimination de cet élément donne le rapport de direction déterminé par deux points qu'aucune distance ne séparerait, ou, en d'autres termes, qui seraient à une distance infiniment petite l'un de l'autre. Il serait évidemment oiseux de disputer sur l'exactitude ou l'inexactitude du mot *infini* appliqué à l'expression de cette idée : il suffit que des deux côtés on s'entende sur sa signification; mais il serait fâcheux que son identité avec le terme par lequel nous désignons l'Être souverain pût faire croire à quelque ressemblance entre les idées qu'il représente. Les théologiens et les philosophes ne feront aucune difficulté de laisser les mathématiciens parler tant qu'ils voudront d'infini, pourvu qu'il soit bien convenu que leur infini n'a rien de commun avec l'infini véritable que nous adorons, et que ce n'est qu'une abstraction introduite pour simplifier les calculs. Cette abstraction est

aussi réelle que toutes les autres abstractions obtenues par un procédé légitime; mais pas plus que toutes les autres elle ne saurait exister comme abstraction; et comme ce qui est abstrait dans ce concept est précisément l'élément infinitésimal, c'est aussi celui par rapport auquel on ne saurait raisonner comme on raisonne sur un objet réel qui existe dans la nature des choses.

Tels sont les motifs qui nous empêchent d'admettre aucune identité entre le procédé qui arrive à cet infini en supprimant les grandeurs, et le procédé bien autrement sublime qui atteint l'infini véritable en supprimant les limites. Nous ne craindrons pas d'avouer que ces motifs nous paraissent convaincants. S'ils ne paraissent pas tels au P. Gratry, au moins les regardera-t-il comme de sérieuses difficultés; et alors il nous saura gré de les avoir exposées avec la franchise qu'exigeait de nous la droiture de ses intentions et avec une insistance proportionnée à la gravité du point en litige. Convaincu comme il l'est de la vérité de sa théorie, il doit être heureux de la voir éprouver par une discussion approfondie; car rien n'aide plus qu'une pareille discussion au triomphe de la vérité.

VI

SAINT Augustin dit quelque part que, pour prévenir l'ennui que pourrait engendrer le commerce trop uniforme d'une amitié toujours complaisante, il est bon de l'assaisonner de loin en loin de quelques dissentiments : *rarissimis dissensionibus consensiones condire plurimas*. Il y a aussi dans les louanges que se donnent les hommes voués à la défense de

la même cause, je ne sais quoi de fade qui a besoin d'être relevé par la sincérité avec laquelle ils discutent les points de détail sur lesquels on peut être en désaccord momentané, tout en restant uni sur toutes les questions vitales. Cependant, arrivé au terme de cette étude, nous serions presque tenté de regretter que la nécessité où nous avons été de nous borner à une seule question, nous ait amené à faire ressortir le point sur lequel nous croyons devoir être d'un avis différent de celui du P. Gratry, plus que les points bien plus nombreux sur lesquels nous sommes heureux de le reconnaître pour notre maître et notre guide. Mais au fond, quel avantage y aurait-il eu à ce que nous eussions signalé ces divers points et essayé de reproduire dans un compte rendu, nécessairement très-incomplet, un pâle reflet des vérités profondes que son livre nous présente, revêtues de toutes les splendeurs du style? Nous espérons donc que le lecteur ne se méprendra pas sur nos vrais sentiments, et ne supposera pas que les difficultés que nous avons cru devoir soulever contre un côté purement accidentel de sa doctrine, diminuent en rien notre profonde admiration pour son ouvrage et notre gratitude pour l'auteur. Nous sommes heureux de le redire : quelle que soit la valeur de quelques théories particulières, cet ouvrage est destiné à avoir un profond retentissement, non dans les carrefours, mais dans les âmes; il n'obtiendra peut-être pas cette célébrité factice que distribuent les journaux, cette vogue dont les fictions les plus incohérentes ont le monopole; mais il ira, avec cette majestueuse modestie dont la vérité ne se dépouille jamais, trouver tous ceux qui pensent, qui aiment, qui cherchent; tous ceux qui n'estiment pas employer mieux leur temps en se livrant au tourbillon

des plaisirs ou aux fureurs de l'agiotage qu'en s'élevant dans la région qu'habite la vérité immuable, et en pénétrant dans les mystérieuses profondeurs de leur propre nature. Pour tous les vrais philosophes, c'est-à-dire pour tous les vrais amis de la sagesse, cet ouvrage est une bonne fortune ; car tous gagneront à sa lecture, soit qu'ils entrent à peine dans la carrière, soit qu'ils l'aient déjà en partie parcourue. Guidés par le P. Gratry, ils feront une connaissance plus intime avec les grands maîtres qui l'ont parcourue avec le plus de gloire avant eux, et dont la doctrine leur était peut-être voilée par de déplorables préjugés. Le P. Gratry n'aurait-il rendu à la philosophie que cet unique service, il aurait encore bien mérité de tous ceux qui s'intéressent à ses progrès. Quand on compare la manière dont il parle de saint Thomas, avec les appréciations aussi peu convenables qu'inintelligentes qui étaient de mode il y a quelques années au sein même des écoles catholiques, on ne peut s'empêcher de voir dans cet ouvrage le symptôme d'un progrès bien consolant. Et ce n'est pas là, grâce au Ciel, un symptôme isolé ; nous en bénissons Dieu avec d'autant plus d'effusion que nous sommes plus profondément convaincu que l'avenir de la théologie et de la philosophie parmi nous est attaché au soin avec lequel nous reviendrons à la méditation des œuvres de saint Thomas, de cet Ange de l'école qui n'a pas été moins providentiellement choisi pour élever l'édifice de la théologie catholique avec les matériaux recueillis par les Pères et les docteurs dans leurs luttes contre les hérésies, que Salomon ne le fut pour élever avec le fruit des guerres de David le temple de Jéhovah.

Quand on voit tout ce que de belles intelligences dépensent

d'activité pour édifier des systèmes qu'ils croient neufs et dont il ne tiendrait qu'à eux de lire la réfutation dans les œuvres du Docteur angélique, on se demande jusqu'à quand nous nous plairons à jeter ainsi au vent nos richesses, au lieu de recueillir l'héritage de vérité que nous ont amassé les travaux de nos pères. Tous ceux qui liront le P. Gratry comprendront comme nous ce qu'il y a de sublimes vérités enfouies dans ces volumes poudreux et d'apparence repoussante; et c'est ainsi qu'outre la somme de vérités dont il enrichira ses lecteurs, il les mettra en possession de toutes les inappréciables richesses qu'ils avaient sous la main, mais que sans lui ils eussent peut-être toujours ignorées.

ORIGINES CATHOLIQUES

DE

L'ÉGLISE RUSSE

JUSQU'AU XII[e] SIÈCLE

ORIGINES CATHOLIQUES

DE

L'ÉGLISE RUSSE

JUSQU'AU XII[e] SIÈCLE

Attendite ad petram unde excisi estis.
(Isai. li. 1.

Le P. Gagarin a dernièrement posé cette question : *La Russie sera-t-elle catholique?* Il a prouvé qu'une solution affirmative de cette question était souverainement désirable pour les Russes, non-seulement au point de vue de leurs destinées éternelles, mais même sous le rapport de leurs destinées sociales et politiques; et, pour hâter la réalisation de cette grande chose, il a développé les motifs nombreux et fondés de ses espérances.

Le sujet que nous abordons est comme le complément du sien. « La Russie a été catholique, constamment catholique, dans toutes ses origines, soit religieuses, soit nationales, au moins jusqu'au temps des croisades. » Raison puissante pour qu'elle redevienne ce qu'elle fut, gage précieux de son retour à l'unité. Nous trouvons donc là, tout en nous renfermant dans les origines reculées de l'Église russe, la

source d'un intérêt vivant et actuel. Il ne s'agit plus ici de probabilités, de vraisemblances; il s'agit d'un fait, et ce fait une fois établi, il ne reste plus qu'à délibérer sur ses conséquences, ou plutôt à conclure. Et quand même la nation tarderait longtemps encore à se convertir en masse, tout individu sincère et généreux qui réfléchira sur la portée de ce fait, connaîtra son devoir et se sentira pressé de l'accomplir.

Le P. Possevin, dont les glorieuses missions préparèrent, à la fin du XVIe siècle, la réunion d'une partie des Russes à l'Église romaine, nous a laissé sur ce peuple de précieux documents. Mais le schisme, arrivé alors à toute sa puissance et aux derniers excès d'un fanatisme secondé par la ruse, lui déroba sa nouveauté et sa faiblesse passée. Possevin[1] écrit que les Moscovites avaient, cinq cents ans auparavant, sous le duc Vladimir, reçu la foi chrétienne de missionnaires schismatiques et hérétiques. C'est que les Russes, dans leur aveugle reconnaissance, avaient trop facilement ajouté foi aux calomnies des Grecs, jaloux des Latins; acceptant de confiance des chroniques falsifiées, sans que personne pût les prémunir contre les erreurs qu'elles renfermaient, ils en étaient venus au point d'avoir les catholiques en horreur. Lorsque Possevin passe en revue les difficultés de leur conversion, celle-ci ne lui semble pas la moindre, *non minima.*

« Ils se glorifient, dit-il, de conserver en entier les reliques de plusieurs personnages, » schismatiques, au jugement

[1] Antonius Possevinus. *De Moscovia, commentarius primus, de rebus Moscoviticis ad religionem pertinentibus. — Historiæ Ruthenicæ scriptores exteri seculi* XVI. — *Edid.* Starczewski, *Berolini et Petropoli*, 1852, t. II. p. 276.

de Possevin, « et ils affirment avec constance que des miracles se font souvent à leur tombeau : les aveugles y recouvrent la vue, les malades la santé. Il y aurait grand péril à émettre le moindre doute sur leur sainteté ou sur la vérité de leur martyre[1]. » Parmi ces saints, *douteux à première vue,* le père nomme les premiers Cliba et Boris, que les hagiographes catholiques ont précisément offerts plus tard à notre vénération sous les noms de saint Romain et de saint David[2]. L'Église autorise leur fête, célébrée chez les Russes catholiques le 24 juillet et le jour de la translation de leurs reliques, 2 mai, par décret du synode tenu à Zamosk en 1720, approuvé par la congrégation de la Propagande et confirmé par le pape Benoît XIII.

Bien avant ces décisions solennelles, le génie de l'érudition, sous l'inspiration de la piété et de la charité, avait deviné l'orthodoxie primitive et plusieurs fois séculaire de la Russie, et il avait cueilli les premières fleurs des saints qui ont germé alors dans ces vastes contrées. Dès la deuxième moitié du XVII[e] siècle, le bollandiste Henschenius et surtout Papebroch, qui ne se présente que comme son disciple[3], jetèrent un grand jour sur un fait si remarquable et si consolant. Mais dans toute réaction il est difficile de ne pas dépasser les bornes, en raison même de l'élan de la science et du zèle; et sous ce rapport, les généreux excès de Papebroch sont connus. Il appartint à une école qui présumait que tous les Russes avaient été catholiques presque jusqu'au siècle

1 Possevin. *De Moscovia, etc.* p. 282.
2 Le P. Stilting. *Acta Sanctorum,* Boll., t. II, sept. die 5ª p. 633. — Butler et Godescard, *Vies des Saints,* édit. de Versailles, 1819, t. VI, p. 379.
3 *Præfatio ad Ephemeridas Græco-Moschas,* init. t. I, maii, p. III, col. 2, publié en 1680.

précédent ; et tout en discutant beaucoup de points avec justesse, il tendit trop généralement à laver du soupçon de schisme tous les personnages que la Russie honore comme saints.

Le P. Dusollier (Sollerius) procéda avec plus de précaution et même avec timidité, suivant le P. Stilting [1]. Arrivé au 15 juillet, jour où les Russes font la fête de saint Vladimir, il n'en fit mémoire que parmi les *prætermissi,* jusqu'à plus ample informé.

Il agit de même quand il parvint au 24, jour où l'on solennise le culte des fils de saint Vladimir que nous avons déjà nommés, saint Romain et saint David.

Il n'en parut pas moins, en 1734, un opuscule imprimé à Rome et dédié au pape Clément XII. Le russe Kulczynski en était l'auteur. C'était le procureur général de l'ordre des Basiliens, résidant à Rome, comme recteur du monastère des saints Serge et Bacchus *ad Montes ;* et il faut remarquer qu'un général des moines de saint Basile avait fait autrefois des difficultés à Papebroch pour la traduction des vies de quelques saints russes [2]. Le titre de la dissertation était pompeux : *Specimen de l'Église des Ruthènes* (ou Russes catholiques) *toujours unie dans la personne de ses chefs, ou primats de Russie, avec le saint-siége apostolique romain* [3]. Belles promesses qui eussent fort abrégé les travaux subséquents, si l'auteur eût été en mesure de les tenir ! Mais il tourna les obstacles au lieu de les surmonter.

Cependant l'œuvre immense des Bollandistes marchait

[1] *Acta Sanct.,* t. II, sept. *Dissertatio de fide et conversione Russorum,* p. 1.
[2] T. I, maii, p. III, col. 1-2.
[3] Cité t. II, sept., *ibid.* C.

vers le 5 septembre : ils s'étaient mis en demeure de s'expliquer au sujet de Boris et de Cliba, et à leur occasion au sujet de l'ancienne Église russe. C'est l'objet de la dissertation du P. Stilting, placée en tête du second volume de ce mois, et conçue dans des proportions en effet trop vastes[1] pour être ajustée immédiatement avant les actes trop courts des deux saints. Mgr Vizzardelli a aussi publié, en 1826, une dissertation en général bien conduite et qui nous sera d'un grand secours[2] dans un travail d'ailleurs nouveau pour l'ensemble et sur nombre de points importants.

Mais nous ne nous bornerons pas, comme cet auteur en particulier, à une simple discussion, trop sèche malgré le vif intérêt du fond. C'est d'ailleurs aller encore à notre but que de rendre la vie à ces temps catholiques. Il ne s'agit pas seulement de montrer que les Russes ont été d'abord et longtemps membres de notre Église, mais aussi comment ils l'ont été et avec quels avantages même temporels.

Quant aux citations si nombreuses que nous avons dû faire, il est peut-être besoin de le dire de nos jours, nous les avons vérifiées dans les ouvrages mêmes que nous indiquons, ouvrages originaux, ou, s'ils sont de seconde main, d'une assez grave autorité.

La marche de cet exposé suivra en général celle des temps; toutefois nous le ramènerons à la rigueur d'une véritable thèse, en le rattachant à un certain nombre de points dont l'énumération donnera tout d'abord une idée de l'ensemble de nos preuves :

[1] P. XXVII.

[2] *Dissertatio de origine christianæ religionis in Russia*. 1826, Rome, 154 p. in-8°.

1° Avant la mission envoyée en Russie par Ignace ou par Photius, une partie de la nation nouvelle des Russes était convertie, et par conséquent catholique comme l'Église entière. La foi avait même pénétré et régné dans le pays où ils devaient s'établir, et très-probablement parmi leurs ancêtres, dans les huit premiers siècles, temps où les Latins et les Grecs restèrent incontestablement et constamment unis dans la même Église. Les Latins préparèrent, pour leur part, ces conversions.

2° Le premier évêque qui évangélise les Russes-Varègues leur est envoyé par saint Ignace, patriarche catholique de Constantinople, et non par Photius, patriarche intrus et schismatique. Les ruses de cet imposteur nous amèneront à donner quelques détails sur le premier auteur du schisme grec. Plus loin nous montrerons que la consommation définitive du schisme fut postérieure à la fameuse date de 1054.

3° La grande duchesse Olga reçoit la foi des Grecs restés en communion avec le saint-siége romain. Elle appelle aussi et obtient un évêque latin.

4° Vladimir et la nation russe sont également convertis par des missionnaires grecs encore unis au saint-siége, et avec la coopération de missionnaires latins. Premières institutions catholiques des Russes.

5° Parmi ces apôtres latins de la Russie, on distingue Brunon et ses dix-huit compagnons martyrs. Ne fait-il avec le martyr Boniface qu'un seul et même personnage? Doit-on ranger, parmi les missionnaires latins qui évangélisèrent les Russes à cette époque, Olof Ier, roi de Norvége? En tout cas, nous constaterons l'influence très-certaine de la puissante, aventureuse et apostolique race des Northmans,

enfants de l'Église latine, sur la conversion des Varègues, leurs compatriotes, qui dominaient en Russie.

6° L'Église grecque, qui continue de communiquer immédiatement aux Russes le bienfait de l'Évangile, n'est encore schismatique, ni au temps de Vladimir, ni même avant 1054.

7° A ce dernier moment, les Russes donnent asile aux légats qui ont excommunié Cérulaire. Ils ont secoué eux-mêmes le joug des patriarches grecs auparavant et à l'instant où ceux-ci commençaient à se séparer de l'Église romaine; enfin, par une tendance contraire, leurs grands-princes se rattachent alors au saint-siége par de nouveaux liens.

8° En exposant ces nouveaux rapports avec le saint-siége, nous ferons voir que la Russie était encore entièrement catholique, par l'énumération des mariages multipliés qui unissent, avant et après 1054, les familles princières des Russes et des catholiques romains; unions qui alors ne pouvaient se former si facilement qu'entre personnes de même religion. Nous prendrons pour exemple l'histoire détaillée et curieuse de la reine Anne de France.

9° Au XIe siècle, la Russie entre dans ce qu'on appellerait aujourd'hui *le concert européen*, en s'associant avec la chrétienté constituée par les souverains pontifes, et qui plaçait les princes russes en particulier sous la protection des papes et des conciles. Le prince Démétrius et l'impératrice Agnès offriront des exemples touchants de cette association à la grande famille catholique.

10° De tels faits ne surprendront pas le lecteur, s'il fait réflexion que même après Cérulaire, dans la seconde moitié du XIe siècle, qui nous reste à étudier, le schisme n'est pas

enraciné dans l'Église grecque. Le mouvement catholique des croisades, qui doit plus tard développer ces germes de division entre les Latins et les Grecs, resserre entre eux les liens de l'unité nécessaire à l'existence du Bas-Empire. Mais les Russes participent plus franchement que les Grecs à ce mouvement qui emporte alors tous les peuples chrétiens dans la sphère d'action de la papauté.

11° Arrivés à la fin du XIe siècle sans avoir encore rencontré le schisme, nous reviendrons sur l'histoire des premiers saints de la Russie catholique, sur le tableau de la vie monastique et sur les beaux commencements d'une civilisation née également de notre religion. Le culte des premiers saints russes, conservé parmi les Russes-unis, nous prouvera l'orthodoxie romaine de leur ancienne Église au delà même du terme où nous nous arrêtons, surtout si nous y joignons les honneurs rendus à des saints latins du XIe et du XIIe siècle.

12° Que conclure enfin de la fête instituée par Urbain II pour la translation des reliques de saint Nicolas de Myre à Bari, en 1097, et solennisée extraordinairement par les Russes, tandis que les Grecs la rejettent? La Providence a tout disposé pour que la dévotion des Russes à leur grand patron soit une protestation éclatante, non-seulement contre le schisme, mais encore en faveur du dogme catholique de la procession du Saint-Esprit, principale cause de la séparation de l'Église russe.

Ces arguments historiques, auxquels d'autres viendront se joindre en sous-œuvre, se pressent à mesure que nous approchons de la limite du XIIe siècle, qu'il a fallu nous fixer, mais qui, certes, ne marque pas la fin du catholicisme

en Russie, bien loin de là! — Nous espérons le démontrer un jour, à l'honneur de l'Église qui porte de droit le nom d'universelle.

I

Au temps de la mission envoyée en Russie par saint Ignace ou par Photius, une partie de la nation nouvelle des Russes était déjà convertie ; la foi avait pénétré dans le pays où ils devaient s'établir, et très-probablement elle s'y était répandue dans les huit premiers siècles, temps où les Latins et les Grecs restèrent incontestablement et constamment unis. Les Latins préparèrent pour leur part ces conversions.

Les temps primitifs des Varègues, qui s'établirent en Russie au milieu du IXe siècle, offrent une analogie frappante avec ceux des Northmans de France, qui occupèrent vers la même époque la Neustrie maritime, et qui appartenaient, suivant la science actuelle, à la même race, celle des Germains du Nord [1].

Bien des fois il se forma parmi les Northmans français, au premier siècle de leur séjour sur nos côtes, des partis de barbares qui, appelant les pirates leurs anciens frères, compromirent la cause du christianisme et de la civilisation au lieu de la défendre, comme les y engageait la condition mise à leur établissement. Néanmoins la Normandie se convertit et se civilise avec tant de rapidité, que non-seulement elle arrête, en Occident, l'invasion maritime des

[1] Nous n'examinons pas si le nom de Varègue désignait la race entière des Northmans ou simplement la caste de leurs guerriers. Hefele soutient cette dernière opinion. (*Theologische Quartalschrift*. Tubingue, 1853, p. 353, note.) Tout se concilie en les considérant comme une race guerrière, fournissant des auxiliaires aux États voisins, ainsi à Constantinople la garde Varangienne, etc.

barbares du Nord, mais qu'elle brille presque aussitôt de tout l'éclat de la civilisation catholique portée par elle à son plus haut point ; tandis que ces mêmes Northmans, tournant au bien leur esprit aventureux, défendent l'Église romaine dans toute l'Europe et devancent, aux croisades, le reste de la chrétienté.

Ce fait s'explique par la ferveur religieuse, par la civilisation déjà avancée des populations gallo-franques, qui soumirent à leurs mœurs les colonies de conquérants clair-semées au milieu d'elles, en même temps qu'elles en recevaient elles-mêmes une séve nouvelle.

Les mêmes circonstances expliquent pourquoi la foi et la civilisation catholiques commencent à faire d'éclatantes conquêtes dans la nation russe presque aussitôt que ce peuple achève de se former par l'accession de l'élément varègue au fond slave[1]. On ne conçoit pas autrement la conversion si prompte des guerriers scandinaves, les plus grands ennemis de l'Église. Ils confondaient auparavant dans un même enthousiasme le culte fanatique d'Odin et leur attachement farouche à la liberté germanique, retirée chez eux comme dans ses derniers retranchements. Ils n'eussent pas demandé si tôt et si souvent des missionnaires à ces Grecs qu'ils méprisaient et qu'ils venaient insulter jusque dans le port de leur capitale, s'ils n'avaient été préparés au règne de la foi par leur fusion avec une grande population déjà en bonne partie chrétienne. Il y aura là aussi, comme parmi les Northmans français, des résistances ou des réactions païennes; mais elles ne seront que momentanées, et sans doute excitées par

[1] La *Chronique de Nestor* (t. I, p. 34, édit. de M. Louis Paris) dit positivement que la population slave a reçu le nom de Russe des Varègues.

l'affluence de Varègues nouveaux-venus. Car les pays scandinaves d'où partent ces Varègues ne recevront que plus tard la foi qui changera ces guerriers en apôtres.

Ainsi, on peut affirmer *a priori* que le fond de la population des contrées où s'établissaient les Varègues, était déjà au moins partiellement catholique. Des faits positifs que nous rencontrerons plus loin confirmeront ces premières remarques.

Parcourons rapidement les huit siècles de christianisme qui ont précédé cette époque. Il importe d'autant plus de rechercher si la foi n'a pas pénétré alors dans le pays et dans les éléments de la population russe, que, pendant ces huit siècles, Grecs et Latins sont unis dans la même Église.

Notre recherche serait bien plus facile, si nous nous en tenions à l'opinion de la science contemporaine, qui voit dans les Russes une population vaguement composée de Slaves soumise ou unie à des guerriers Varègues [1]. La moindre connaissance des règnes de Charlemagne et d'Irène, impératrice d'Orient à la même époque, montre que la foi envahissait de tous côtés la race slave avec les missions, la civilisation et les armes des Latins et des Grecs. Mais pour doubler la force de notre argument, nous supposerons, conformément à l'opinion ancienne qu'on a tenté de renouveler, que les Russes ont eu en particulier pour ancêtres les *Rossi* ou *Roxolani* [2]. C'était une nation sarmate ou slave, rangée mal

[1] Nous ne tranchons pas la question de savoir si les Varègues ont été conquérants ou, comme le soutient Karamsin d'après Nestor (t. II, c. III, p. 81), s'ils furent spontanément appelés par les Slaves à gouverner le pays. Il suffit de dire qu'ils formèrent la race dominante.

[2] Ainsi pensent Assemani, Wizzardelli, etc. C'est jusqu'à nos jours l'origine que se sont donnée à eux-mêmes les auteurs Russes. (Assemani, *Kalendarium Ecclesiæ universæ*, l. I, pars II, c. III, n. 3, t. I, p. 210.) Leur accord donne de la valeur à leur témoignage dans leurs propres annales.

à propos par les anciens parmi les peuples qu'ils désignaient vaguement sous le nom de Scythes, et qui appartenaient à la race tartare. Les Roxolans, au témoignage de Strabon, avoisinaient de son temps les contrées les plus septentrionales de l'Europe, encore à peu près inconnues [1].

Il est donc difficile d'ajouter foi à la tradition, d'ailleurs fabuleuse dans ses détails, que rapporte le père de l'histoire Russe, Nestor, moine du XI[e] siècle, sur l'apostolat de saint André en Russie. L'apôtre, en effet, ne prêcha probablement que dans la petite Scythie, province peu étendue et voisine de la péninsule hellénique [2]. Nous croyons moins encore que l'apôtre saint Philippe ait converti la Scythie entière, suivant l'expression de plusieurs martyrologes [3]. Les preuves de l'apostolat des saints Barthélemy et Thaddée dans les vastes contrées qui prirent plus tard le nom de Russie, se réduisent encore à une tradition et au culte particulier de ces deux apôtres [4]. Mais il ne faut pas s'en tenir à ces indications très-incomplètes.

Il avait été promis plusieurs fois dans les saintes Écritures que « toute chair verrait le salut de Dieu [5]. » Dès les premiers siècles chrétiens, cette magnifique prédiction se réalise, et les saints Pères en sont les témoins. Après Hermas,

[1] Strabon, t. I, l. II, ch. II, p. 313 de l'édit. de La Porte du Theil et Coray, avec les notes de Gosselin, qui assimile les Roxolans aux Russes.

[2] La prédication de cet apôtre *chez les Scythes* est attestée dans le *Livre des douze apôtres* attribué à saint Hippolyte (*opp. Hippolyti*. p. 31, édit. 1716), et cité par Mamachi. (*Origines et antiquitates christianæ*. Rome, édit. 1845, t. II, l. II, p. 162, note 1.)

[3] *Ibid*. p. 159, *Martyrol. rom*. Calend. maii, etc.

[4] Mathias de Michovie, l. II, c. I, cité par Baron. *Annal*. Édit. de Lucq. t. IX, p. 659.

[5] *Videbit omnis caro salutare Dei*. (Luc. III. 6.) *Videbunt omnes fines terræ salutare Dei*. (Isai. LII. 10.)

qui vécut vers la fin du premier siècle, Justin, Irénée, Origène, Tertullien, Arnobe et tant d'autres attestent ce fait d'une manière irréfragable[1].

Pour l'expliquer et détruire tout soupçon d'hyperbole, nous nous contenterons d'emprunter à l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe ce beau passage qui achèvera de nous mener à des preuves concluantes : « Nombre de missionnaires, successeurs immédiats des apôtres, promurent de plus en plus la prédication de l'Évangile et jetèrent au loin sur le globe entier de la terre les salutaires semences du royaume céleste. La plupart des disciples qui appartenaient à cette époque étaient enflammés d'un amour et d'un zèle ardents pour la Sagesse divine. Ils abandonnaient leur patrie pour remplir les fonctions de l'apostolat et pour répandre les livres sacrés des Évangiles avec l'empressement d'une sainte ambition. A peine avaient-ils jeté les fondements de la foi dans quelque pays reculé et barbare, et constitué là d'autres pasteurs chargés du soin de leurs néophytes, qu'ils s'avançaient vers d'autres nations, accompagnés de la grâce et de la vertu de Dieu[2]. »

Il est impossible que les *Rossi* n'aient eu quelque part à ce bienfait pendant les huit premiers siècles. On objecterait en vain leur éloignement des centres de l'apostolat ; Strabon lui-même, qui les compte parmi les derniers des Scythes[3], les distingue[4] des Scythes orientaux et d'autres peuples qui s'étendaient encore entre eux et ces derniers. Ils habitaient donc bien en deçà de l'Oural. Le géographe grec les place ailleurs

[1] V. Mamachi, t. I, p. 338, 339.
[2] L. III, c. XXXI.
[3] *Ibid.* V. aussi t. III, l. VII, c. II, p. 20.
[4] Plus bas.

entre le Borysthène (Dniéper) et le Tanaïs (Don)[1], à peu près au nord de l'Ukraine actuelle, dans le pays où nous trouvons, au IXe siècle, les premiers Ῥώσσοι, Ῥῶς, Ῥώσικοι[2], dont les invasions nous soient décrites par les historiens byzantins.

Comme tous les peuples du Nord, les Russes durent s'avancer de plus en plus vers les régions méridionales, et se trouver ainsi à portée des lumières de la foi. L'exil du pape saint Clément à Cherson dut répandre parmi eux la semence évangélique, puisque, d'après l'ancienne légende, la sainteté et le martyre de ce successeur de saint Pierre convertit les populations d'alentour[3]. Dès le IVe siècle, un évêque siégeait à Tomi. Tertullien comptait les Sarmates et les Scythes parmi les disciples de Jésus-Christ. Les Géorgiens et les Ibères, voisins des *Rossi* du côté de la mer Caspienne, et en même temps plus éloignés qu'eux des centres de la civilisation, reçurent des missionnaires dès le temps de Constantin[4]. On sait que les Goths, dont l'empire s'étendit de la Chersonèse Taurique à la mer Baltique, durent, dès l'an 376, à l'évêque Ulphilas leur foi et leur première littérature sacrée. Si ce grand peuple émigra peu après dans l'empire d'Occident, les Goths tétraxites restèrent précisément au sud-ouest du Bosphore cimmérien, où l'on a retrouvé les traces de leur religion près d'Inkermann[5].

[1] L. VII, c. III, p. 53.

[2] Le premier nom est le plus ordinairement employé, et les traducteurs latins le rendent par celui de *Rossi*.

[3] L'Église romaine répète encore dans l'office du 23 novembre : *Omnes gentes per gyrum crediderunt Christo Domino.*

[4] Tertull. *adv. Judæos*, c. VII ; Ruffin, *Hist. eccl.* II. 33 ; Socrate, l. XX ; Sozom., II, 7 ; Théodoret, I, 23 ; Ap. Strahl, *Geschichte der Russischen Kirche*. Hall, 1830, t. I. p. 39.

[5] Clarke, *Travels in various countries*, t. I, p. 499-501, et Pallas, *Reise durch die südlichen Provinzen Russlands*, cités *ibid*, p. 40.

En 542, à la mort de leur évêque, les Goths du nord de l'Euxin demandent à Justinien de lui donner un successeur [1]. Ils avaient appris que ce prince envoyait un évêque aux Abasges, peuple voisin, habitant près de l'ancien camp romain de Sébastopol (de Colchide, ville aussi appelée Dioscurias). Procope, qui nous donne ces détails, ajoute de belles paroles que nous aimons à appliquer au schisme plutôt matériel que formel du peuple russe. Ces Tétraxites « ont-ils suivi la secte arienne comme les autres Goths? Je ne saurais l'affirmer, puisque eux-mêmes l'ignorent; mais ils pratiquent leur religion avec une foi et une piété simples. » Un siècle auparavant, saint Paulin de Nole s'adressait en ces termes à un évêque de Dacie: « A votre parole, le Scythe adoucit ses mœurs, les Gètes accourent à vous avec les deux Dacies, etc [2]. » La voix du sang des martyrs était plus puissante encore: sept évêques consécutifs furent martyrisés à Cherson, de 250 à 258. Si une partie des Goths avait embrassé l'arianisme en envahissant l'empire, les Scythes, restés dans la Russie méridionale, préférèrent, sous les indignes successeurs du grand Constantin, les tourments et la mort à l'apostasie arienne [3].

Nous saisissons encore quelques anneaux de la chaîne des traditions catholiques jusqu'au temps où Byzance apprend à connaître les nouveaux *Rossi* ou Russes par l'invasion ou la conversion des premiers chefs Varègues. Clarke, voyageur anglais dont nous avons déjà consulté la relation, a trouvé à Kertch, en Crimée, une petite église, dont le toit s'appuie sur

[1] Procope, *de Bello gothico*, l. IV, c. IV, p. 572-73.
[2] Mamachi, t. II, l. II, p. 160, note 1.
[3] V. les Martyrs que cite le même auteur, p. 159, note 11; p. 160, note 2.

quatre colonnes. L'une de ces colonnes porte cette inscription : « Cette église a été construite en l'an 6265 » (du monde, c'est-à-dire l'an 757 de notre ère). Le métropolite Pimen dit aussi, dans la *Description de son voyage*, qu'en 786 un saint Étienne était archevêque à Sudak en Crimée, et que plus tard un métropolite occupait ce même siége [1].

Nous avons déjà dit un mot de la grande part que les Latins prirent à la conversion des Slaves ; nous n'insisterons pas sur leur apostolat dans le pays des Russes, que nous les verrons évangéliser à l'envi avec les missionnaires grecs. On sait que la foi se répandit de bonne heure parmi les peuples Illyriens et les Slaves occidentaux [2]. Saint Irénée et Tertullien attestent que de leur temps les peuples de la Germanie s'étaient soumis à la loi du Christ [3], et les savants s'accordent à croire que ces graves auteurs parlent aussi des Germains qui ne reconnaissaient pas la suprématie de Rome. La foi pressait donc de toutes parts, dès ces premiers siècles chrétiens, le pays où vont se faire connaître les Russes ; elle l'envahissait et le pénétrait, soit du côté des Grecs, au sud et à l'est, soit du côté des Latins, à l'ouest et au nord.

Sans nous arrêter à des traditions mêlées de fables sur l'apostolat de saint Cyrille et de saint Méthode chez les Russes [4], observons qu'ils avaient incontestablement travaillé à leur conversion et à celle de tous les Slaves, comme le

1 Clarke, l. c. p. 437, et Pimen, *Wosskresensche Chronik*, II, 286, ap. Strahl, p. 41.

2 Mamachi, *Origines*, *etc.*, t. II, p. 75.

3 *Ibid.*, t. I, p. 338, 339. V. ses citations et ses preuves.

4 V. *Acta Sanctor*. Bollandi, sept., t. II, p. II, et Nestor., p. 31-34, sur ces deux *philosophes*.

prouvent et l'invention de l'alphabet esclavon, qui leur est due, et la traduction de la Bible. Ils avaient aussi frayé la voie au christianisme en Russie, en convertissant les Khazares du nord de l'Euxin et une partie des Bulgares qui habitaient la Bohême et la Moravie, vers 860. Or, ce même patriarche qui va commencer la conversion des Varègues, c'est saint Ignace qui avait envoyé saint Cyrille et saint Méthode au khan des Khazares, d'accord avec le siége apostolique. Aussi le père de l'histoire russe mentionne-t-il, avec la mission des deux apôtres, la décision du saint-siége rendue en faveur de leur traduction en langue vulgaire, et contre les partisans exclusifs de la lecture des livres saints dans les trois langues sacrées.

Nous allons avoir à parler plus au long de ce saint Ignace, que l'on peut déjà reconnaître comme le premier bienfaiteur de la Russie.

II

Le premier évêque qui évangélisa les Russes leur fut envoyé par saint Ignace, patriarche catholique de Constantinople, et non par Photius, patriarche schismatique et intrus.

On le conçoit, ce n'est pas ici le point capital de notre thèse, puisqu'il ne s'agit encore que d'une conversion partielle, la masse de la nation n'étant devenue chrétienne que sous Vladimir. D'ailleurs, tous les évêques nommés par Photius ayant été canoniquement déposés à Constantinople, il en aurait été de même de l'évêque envoyé aux Russes, à moins qu'il n'eût gardé ses droits en vertu d'une concession

expresse du saint-siége. Mais, dans l'une et l'autre hypothèse, le schisme ne se serait pas perpétué. Enfin, n'oublions pas que la division qui éclata sous Photius, entre Rome et Constantinople, mit deux siècles au moins à se consommer, et que même après sa consommation on voit les Russes, longtemps encore, étroitement attachés à l'unité catholique.

Qu'importe donc de qui le premier évêque des Russes tenait sa mission ? Réduite à ces termes, la question n'a plus qu'un intérêt secondaire. Il n'est pas cependant hors de propos d'examiner si les prémices d'une si abondante et si glorieuse moisson furent dues au premier auteur du schisme ou à sa victime, le noble défenseur de l'unité, d'autant plus qu'il ne manque pas de Russes qui cherchent dans cette origine menteuse un prétexte pour s'attacher en aveugles aux successeurs de Photius.

Au moment où les Varègues s'établissaient avec Rurik à Novogorod et dans le nord de la Russie actuelle (vers 862), deux frères, avec d'autres guerriers, occupaient Kief et la partie méridionale [1]. Ces hommes du Nord, transportant sur les bords du Pont-Euxin leurs habitudes aventureuses, prenaient déjà Byzance pour but de leurs expéditions. Les vices du prince alors assis sur le trône impérial étaient bien faits pour encourager leur audace.

Michel III, *l'Ivrogne*, a laissé un souvenir exécrable. « L'histoire, dit Gibbon [2], l'a nommé le Néron de son temps. » Mais un homme encore plus méchant était son oncle Bardas, son tuteur et son maître en corruption. Saint Ignace,

[1] *Theologische Quartalschrift.* Tubingue, 1853, drittes quartalheft, p. 356.
[2] *Décadence de l'empire romain*, xi. 48, cité par Strahl. *Geschichte der Russischen Kirche*, t. I, p. 44.

patriarche de Constantinople, n'avait pas craint de reprendre le jeune césar et d'excommunier Bardas pour ses homicides et autres crimes, conduite qui lui valut d'être chassé de son siége, déporté, accablé d'outrages (857). L'empereur mit à sa place Photius, homme savant sans doute, mais alors laïque et capitaine des gardes, qui, contre tout droit ecclésiastique, reçut en six jours la tonsure monastique, tous les ordres et la consécration épiscopale, des mains d'un prélat indigne et déposé, Asbestas de Syracuse. Le grand pape saint Nicolas Ier frappa d'excommunication le patriarche intrus; mais celui-ci osa l'excommunier lui-même et travailla à séparer les deux Églises. Cependant la mort tragique de Michel et de Bardas le laissa sans appui. Dès son avénement, Basile le Macédonien l'exila et réintégra le patriarche légitime (867).

On conçoit que, sous le règne honteux de Michel, les Russes, deux années seulement après l'établissement de leur monarchie, purent apparaître devant Byzance. Les deux chefs qui s'étaient établis à Kief, et dont nous ne discuterons pas ici l'origine[1], Ascold et Dir, descendirent le Borysthène, ralliant sur leur route une flotte de deux cents légers navires[2]. Ils osèrent aller bloquer le port de Constantinople, profitant de l'absence de Michel III, engagé alors dans une expédition contre les Arabes, où il ne fit rien. Les Russes, animés d'une fureur sacrilége, portèrent le ravage et la mort dans les églises et dans un saint monastère fondé par le patriarche

1 V. Strahl, p. 45; Nestor, p. 21, dit que sans être parents de Rurik, ils étaient princes.

2 Sur la route que les pirates de Kief suivaient dans leurs invasions, voir Constantin Porphyrogénète, *De l'administration de l'Empire*, dans *l'Imperium orientale* de Banduri, t. I, p. 59.

Ignace. Cependant, au rapport de Cedrenus, « les assaillants éprouvèrent la colère de Dieu ; ils se retirèrent dans leur pays, et envoyèrent une ambassade à Constantinople. Ils sollicitaient la grâce du divin baptême et l'obtinrent [1]. »

Mais sur cet événement, rapporté avec une telle précision, d'autres historiens byzantins se sont comme transmis une légende répétée par Nestor [2] : l'empereur, de retour dans sa capitale, se serait rendu avec le patriarche Photius à l'église du quartier de Blaquernes, où l'on révérait une statue de la sainte Vierge, et ils auraient porté processionnellement le vêtement de cette vierge sur le bord de la mer. A peine l'y auraient-ils mouillé, qu'une tempête aurait mis en fuite les pirates impies [3].

Nous sommes loin de nier l'intervention de la Mère de Dieu, sollicitée par la foi d'un peuple entier, par les souffrances d'Ignace et des religieux victimes des barbares, auxquels ce prodige pouvait ouvrir les yeux. Mais tout le monde avouera aussi que Michel et Photius étaient des instruments peu propres à obtenir cette faveur du Ciel, qui eût semblé

[1] Edit. de Paris, t. I, p. 551-52.

[2] T. I, p. 22. — Il ajoute qu'Ascold et Dir furent massacrés sous le règne d'Oleg, parent de Rurik et tuteur d'Igor, fils de ce dernier prince. Sans même dire qu'ils demandèrent le baptême, il fait supposer qu'ils furent chrétiens et martyrs en rapportant qu'on bâtit sur leurs tombes les églises de Saint-Nicolas et de Saint-Irène (p. 29-30).

[3] Les textes sont réunis par Stritter (*Memoriæ populorum olim ad Danubium, etc., incolentium*, Petropoli, 1771, t. II, p. 957-59). — Leo Grammaticus, p. 463-64. — Simeon Logotheta (*Scriptores post Theophanem*, p. 445-46). — Georgius Monachus, p. 535-36. — Zonaras se contente de dire : « La divine providence s'opposa au succès des Russes. Ils revinrent malgré eux ou plutôt après avoir éprouvé la colère de la divinité. » — Nicétas, dans la vie de saint Ignace, ne parle que des sacriléges et des cruautés de ces pirates.— André Dandolo, *Chronique de Venise jusqu'en* 1339, dit que les *Normands*, arrivés sur 360 vaisseaux, revinrent de Constantinople avec gloire. Il rapporte cet événement entre 863 et 869. — V. De Muralt, *Essai de chronographie byzantine*, p. 440.

approuver par là un schisme à jamais regrettable, et si cette coïncidence, telle que nous la racontent les historiens byzantins, peut être considérée comme providentielle, rien ne nous force à y voir un miracle. Quelque léger trouble dans l'atmosphère dut suffire pour décider à la retraite des barbares qui, pour exécuter ce hardi coup de main, avaient compté sur une surprise, et qui, s'apercevant que le retour du souverain avait rendu le courage à ses soldats, n'avaient plus rien de mieux à faire que de songer à mettre au plus vite leur butin en sûreté.

Mais la crainte qu'éprouvèrent les Russes amena-t-elle leur conversion? Le continuateur de Constantin Porphyrogénète est loin de le dire; seulement, après avoir parlé de la protection du ciel obtenue par les prières de Photius, il ajoute[1] : « Les Russes retournèrent dans leur patrie; il ne s'était pas écoulé beaucoup de temps qu'ils envoyèrent une ambassade pour demander le baptême et l'obtinrent. » Mais alors Ignace était revenu de l'exil, et c'est lui que Porphyrogénète nous présente comme l'instrument de leur conversion, qu'il n'attribue jamais, dans la suite de son récit, aux revers qu'ils venaient d'éprouver.

Les Russes, dit-il, étaient d'une rudesse de mœurs inflexible et d'une humeur indomptable, fort éloignés de l'intelligence des choses de Dieu et de la piété; son aïeul, Basile le Macédonien, n'avait pu obtenir d'eux une suspension d'armes, un traité de paix et d'alliance, qu'en leur prodiguant l'or, l'argent et les vêtements de soie. Voilà où ils en étaient lorsqu'ils se convertirent, et ce tableau diffère beaucoup de

[1] *Scriptores post Theophanem*, p. 121-22, et ap. Stritter, *ibid.* et ap. Baron. A. 861, Pagi, n. XXIII.

celui de Photius. Nous opposerons l'un à l'autre les deux récits. Celui de Porphyrogénète renferme, sur le caractère russe, des détails qui nous en garantissent la vérité; et quand on aura lu celui de Photius, on sentira mieux encore, par comparaison, lequel des deux mérite plus de créance.

D'après Porphyrogénète, les ambassadeurs russes, cédant à la prière de l'empereur, avaient reçu le baptême et emmené dans leur pays un archevêque consacré par Ignace. Voici comment les choses se passèrent à leur arrivée. Le souverain convoqua une assemblée, où il parut entouré de ses conseillers et des grands de la nation. *Ces derniers étaient plus obstinément attachés à leur fausse religion, par une habitude plus invétérée* [1]... Comme l'évêque, leur présentant le livre du divin Évangile, exposait les miracles du Sauveur et ceux que rapporte l'Ancien Testament, les Russes répliquèrent aussitôt : « Si nous ne voyons, nous aussi, quelque exemple semblable, en particulier quelque fait pareil à celui des trois enfants sauvés dans la fournaise, nous n'ajouterons aucune foi à vos paroles, nous n'y prêterons plus même d'attention. » L'évêque eut foi dans ces promesses : « Tout ce que vous demanderez en mon nom, vous le recevrez; » et : « Qui croit en moi fera les prodiges que j'opère moi-même et de plus grands encore; » il les fera, quand il n'agira point par ostentation, mais pour le salut des âmes. Sa réponse fut donc : « Il n'est pas permis de tenter Dieu; mais si c'est du fond de votre cœur que vous êtes résolus de venir à lui, demandez ce que vous voudrez, Dieu vous l'accordera, bien que nous soyons nous-même méprisable et le dernier des

[1] Ce sont les conquérants scandinaves et païens.

hommes. » Ils demandèrent qu'on jetât le livre de la foi chrétienne (l'Évangile sacré de Dieu) dans un bûcher qu'ils allumèrent. Si la flamme le respectait, ils reconnaîtraient la divinité qu'on leur prêchait. Le prêtre leva les yeux et les mains au ciel, s'écriant : « Jésus-Christ, notre Dieu, glorifiez votre nom aux yeux de ce peuple entier. » On jeta dans le feu le saint Évangile... Après de longues heures, le bûcher s'éteignit entièrement, et l'on trouva le livre sacré préservé de toute atteinte dans une flamme si vive. A cette vue, les barbares, plongés dans la stupeur et bannissant toute hésitation, commencèrent à recevoir le baptême[1].

Tel est le récit de Porphyrogénète. D'après lui, cette conversion est due au prélat envoyé par Ignace, et il n'est d'ailleurs question que d'une conversion partielle ou commencée. D'autres écrivains de Byzance, Cedrenus[2], Zonaras[3], etc., parlent du même archevêque et placent également sa mission sous le règne de Basile : ils ne profèrent pas le nom d'Ignace, mais leur relation ne s'oppose en rien au récit détaillé et précis de Porphyrogénète. Surtout ils ne disent rien de la prétention de Photius, qui s'attribue à lui-même la consécration de l'évêque-missionnaire. Tous ces auteurs écrivirent cependant après lui. Il sera donc son seul témoin, si nous faisons abstraction des écrivains bien

[1] Constantin Porphyr. Édit. Combefis. Paris, 1685, p. 211-12, n. XCVI. — *Récit de la vie et des grandes actions de Basile*, dans les *Scriptores Historiæ Byzantinæ post Theophanem*. Cette conversion est *tellement partielle* à ses yeux, qu'il représente les Russes comme *encore barbares et idolâtres* dans son autre ouvrage intitulé *De l'administration de l'Empire* (t. I, p. 59, dans le recueil de Banduri).

[2] Cedrenus, t. II, p. 589-90, reproduit la narration de Porphyrogénète à peu près dans les mêmes détails.

[3] Édit. de Ducange. Paris, 1687, t. II, p. 173-74.

postérieurs qui ont ajouté foi soit à sa parole, soit à une pièce qu'il a supposée ou altérée, comme on va le voir.

Selon Photius, la conversion des Russes aurait précédé le rétablissement d'Ignace sur son siége patriarcal. Il rapporte même positivement cette conversion dans une encyclique adressée aux patriarches d'Orient et qui, d'après son contenu, semblerait avoir été écrite avant le retour d'Ignace[1]. Photius y marque aussi que cette nation avait déjà reçu un évêque et pasteur[2]. Du reste, il ne dit pas seulement, avec la juste réserve de Porphyrogénète, que les Russes commencèrent à recevoir le baptême, sous l'impression d'un miracle. Non, la conversion qu'il raconte est à la fois plus inexplicable et si complète qu'elle ne laisse rien à désirer.

Écoutons son récit :

« Le peuple appelé Ruthénien[3] surpasse tous les autres en cruauté, et il s'est signalé entre tous par ses meurtres. Il a soumis une infinité de nations, et, enflé de ses succès, il a porté des mains audacieuses sur l'empire romain. Néanmoins, il a quitté sa superstition païenne et impie pour recevoir notre foi; il a changé les pirateries qu'il exerçait contre nous en relations honnêtes, comme celles des clients, et tel se montre-t-il encore à notre égard. Au lieu de la grande audace qui caractérisait les Russes, le désir de la foi et le zèle se sont enflammés parmi eux; et Paul semble de

[1] *Encyclica sive circularis epistola ad patriarchales sedes Orientis* (Baron. édit. de Lucq., t. XIV, p. 591, col. 2, jusqu'à la p. 595, col. 1. — An. 863, n. XXXIV-XLV.)

[2] N. XLI.

[3] Baron. *Annal.*, p. 593, col. 2 et 594, n. XLI. — Il emploie indifféremment les noms *Rutheni* et *Russi*.

nouveau s'écrier : « Béni soit Dieu, dans tous les siècles ! car ils ont reçu un évêque, un pasteur, et ils pratiquent notre culte avec ferveur et diligence. »

Tout semble donc accompli pour leur salut ; que dis-je ? ce sont de parfaits chrétiens, et leur civilisation est déjà florissante. Photius, qui ne pouvait prévoir l'avenir, ne se doutait pas des déprédations dont devaient un jour se rendre coupables les guerriers Varègues, restés généralement idolâtres. Mais il fallait bien que le schismatique parût avoir achevé cette conquête spirituelle avant le retour d'Ignace.

Examinons le fort et le faible des deux témoignages, celui de Porphyrogénète et celui de Photius. L'un ou l'autre est un mensonge impudent. Si Photius raconte ce qu'il a fait, Porphyrogénète était presque contemporain des choses dont il parle. Quelle est la valeur des deux écrivains ? Lequel gagnait ou risquait le plus à mentir ?

Il est évident que Constantin, né prince, risquait bien plus et avait moins à gagner qu'un parvenu. Mais il voulait peut-être faire honneur à Ignace de la mission russe, pour que cette gloire rejaillît sur l'empereur Basile, son aïeul, qui avait rétabli ce patriarche ? Porphyrogénète, en effet, a écrit une biographie de son aïeul, qui tourne au panégyrique. A cette objection la réponse est aisée. Basile avait rappelé Photius avant la mort d'Ignace ; puis, quand ce dernier eut expiré, il soutint l'intrus contre les décrets de plusieurs papes. Porphyrogénète s'efforce même de justifier la versatilité de ce prince. C'était s'y prendre assez mal que d'ôter à Photius le mérite d'avoir envoyé aux Russes leur premier apôtre.

Voyons maintenant quelle confiance mérite le patriarche schismatique ; demandons-le aux Grecs eux-mêmes. Si on excepte les trois légats d'Adrien II, ils composaient seuls le huitième concile œcuménique tenu à Constantinople. L'empereur Basile y assistait avec ses fils, et ces princes joignirent leurs signatures à celles des Pères. Ajoutons que, dans cette assemblée, les Grecs mécontentèrent le saint-siége, en soumettant les Bulgares, récemment convertis, à la juridiction du siége de Constantinople ; ce qui ne laisse pas de doute sur leur indépendance à l'égard des Latins. Cependant, ces mêmes Grecs constatèrent tant de fraudes, tant d'impostures commises par Photius, que dans la seconde action du concile, ils ont tracé ce portrait du premier ancêtre du schisme gréco-russe : « Il était puissant dans l'art de tromper, à un tel point qu'on n'a pas vu et qu'on ne trouvera pas son égal [1]. » Il suffit de consulter les actes du concile conservés en grec et en latin, pour se convaincre que Photius mentait à plaisir et par habitude. Nous ne parlons pas des Latins, unanimes à le flétrir.

Dès lors paraît moins formidable la difficulté qu'offrait la lettre de Photius. Elle fut écrite, dit-on, avant le rétablissement de son compétiteur, et il y est fait mention de l'évêque envoyé aux Russes, à une époque où Ignace n'avait pu encore en consacrer un pour cette mission. Baronius soupçonne à bon droit une supercherie. Le savant Assemani va plus loin, il accuse positivement Photius et soutient qu'il n'écrivit sa lettre qu'après son exil, et qu'il y a inséré comme un fait antérieur au retour d'Ignace la conversion des Russes,

[1] Labbe, *Collectio Concilior.* Venetiis, t. X, col. 808.

effectuée postérieurement. Il rappelle que les évêques du huitième concile (869) ont attesté, en présence même de Photius, qu'ils ne lui avaient envoyé, qu'ils n'avaient reçu de lui aucune lettre ; et certes ils n'eussent pas omis l'encyclique. Les preuves très-détaillées [1] d'Assemani ne sont pas à dédaigner, et l'historien russe Karamsin n'y oppose qu'un argument bien faible : c'est que Photius était l'homme le plus docte de son temps. Voilà précisément ce qui accroîtrait notre défiance.

Dans son encyclique, qui porte la date de 867, Photius fait mention des évêques envoyés par Nicolas I[er] aux Bulgares, des réponses qu'ils leur apportèrent de la part du saint-siége [2], et de la manière dont ils accomplirent les instructions qu'ils en avaient reçues, soit en prêchant les articles de foi qui leur avaient été recommandés, soit en conférant de nouveau le sacrement de confirmation aux néophytes qui avaient été baptisés par les prêtres photiens. Or ces évêques ne furent envoyés par le pape que vers la fin de l'an de 866 [3], et ils n'arrivèrent en Bulgarie que dans le courant de 867. Quelque temps dut s'écouler avant que Photius fût positivement instruit des résultats de cette mission. Il est donc bien difficile que dans cette même année 867, et à une époque antérieure au retour d'Ignace, Photius ait écrit l'encyclique où nous lisons ces détails. Il y a lieu, tout au moins, de soupçonner ici quelque altération. Nous n'insistons pas sur les preuves, d'où il

1 *Kalendar. Ecclesiæ universæ*. Romæ, 1745, t. II, p. 238-58. La déclaration des évêques est indiquée p. 256.

2 N° III.

3 (13 novembre.) V. les nombreux monuments qui l'attestent et qu'indique Assemani. (Labbe, t. VIII, p. 326, 71, 77, 81, 84, 89.)

résulterait que cette lettre a été fabriquée plus tard [1]. Qu'une encyclique ait été écrite par Photius, à l'effet de convoquer un conciliabule qui précéda son exil, cela est vraisemblable. Mais de là à conclure qu'elle a été rédigée dans les mêmes termes que celle qui nous est parvenue, il y a loin. Photius falsifia les signatures des membres de cette assemblée, qui représentaient les patriarches d'Orient; cela ressort des actes du huitième concile. Ne put-il pas de même falsifier la lettre de convocation ?

Ce n'est pas tout, cette pièce a dû être encore altérée depuis; car Baronius en a découvert, au collége grec de Rome, un texte mutilé qui portait le nom de Sisinnius [2]. Or, c'est sous le patriarcat de Sisinnius que la Russie presque entière se convertit. Comment ne pas croire alors que la plupart des interpolations relatives à la conversion des Russes sont de cette époque? Évidemment, la main d'un Grec a passé par là; l'erreur a pu ensuite se glisser dans d'autres recueils et même dans les écrits des Latins.

La question ainsi résolue, il est inutile d'examiner les conjectures auxquelles se livrent Pagi [3] et Karamsin [4], pour concilier les relations évidemment inconciliables de Photius et de Porphyrogénète. Chez Photius, la conversion des Russes semble accomplie; comment se fait-il donc que

[1] Assemani, p. 240. Il discute ensuite l'erreur de Baronius, qui croit devoir rapporter ces faits à l'an 863. — Jager, *Hist. de Photius*, p. 146, 173, croit le concile supposé.

[2] Baron. *Annal.*, avant la reproduction de l'encyclique.

[3] Éd. citée de Baron., p. 554, *ad A.* 861, nos 7-11, et tome XV, p. 299 *ad A.* 876, nos 19-20. — V. aussi sur Pagi, Assemani, *Kalend. Eccl.*, p. 230-37, et le P. Stilting, *Acta. Sanct.*, sept., t. II, p. III.

[4] T. Ier, c. IV, et note 189. Strahl (p. 47-48) suit Karamsin dans cette question, qu'il traite assez légèrement. Il raconte avec imagination le miracle de Blaquernes et dédaigne l'autre.

Porphyrogénète, venant après lui, nous la montre encore à ses commencements? Mais c'est Porphyrogénète qui est le mieux d'accord avec l'histoire : on le verra par le récit de la conversion d'Olga.

III

Conversion de la grande-duchesse Olga vers 956. — Mission d'un évêque latin. — Union des Grecs avec le saint-siége jusqu'à cette époque.

Le grand-duc des Russes, Igor, avait péri dans une guerre contre les Dreuliens, peuple limitrophe. Il laissait un fils mineur nommé Sviatoslaf et confié à la tutelle de sa mère Olga ou Elga, princesse qui tirait son origine des ducs de Pskof [1]. La duchesse gouverna vingt-quatre ans d'une main ferme, vengea la mort de son époux par la destruction de l'armée ennemie, et, ce qui lui fut plus glorieux, après avoir rendu à son fils l'exercice du pouvoir qui lui avait été confié, elle partit pour Constantinople afin d'y demander le baptême, qu'elle reçut à soixante-dix ans environ, l'âge qu'avait, lors de son baptême, la mère du grand Constantin, devenue sa patronne. Elle prit en effet le nom d'Hélène. L'empereur Constantin Porphyrogénète, qui la tint sur les fonts, l'appelle ἀρχοντίσσα, de ἄρχων, titre que gardèrent à Constantinople les princes russes, depuis qu'ils commencèrent à connaître le christianisme. Auparavant ils étaient

[1] Kulczynski, au 11 juillet, jour où les Russes-unis font la fête de la pieuse Olga. (Ap. Bolland., *Acta sanctor.*, t. II, sept., p. VI.) Nous reviendrons sur son culte avec Assemani, etc. — D'après une vieille biographie imprimée et des auteurs modernes qu'indique vaguement M. Louis Paris (sur Nestor, t. I, p. 49), elle serait issue d'une famille varègue de Pskof, mais d'une basse condition. M. de Muralt, *Chronographie byzantine*, p. 529, fait venir son nom de *Helga*, flamme, mot scandinave. En tout cas, il importe de le constater, elle était varègue.

assimilés aux Khagans des Turcs[1]. Constantin décrit la cérémonie de la réception d'Olga et il signale la présence de seize des parents de la princesse, de vingt apocrisiaires, de quarante-trois hommes d'affaires résidant à Constantinople, etc., et de Grégoire le *papas* ou directeur d'Olga, qui l'avait vraisemblablement préparée[2]. Après son baptême, la grande-duchesse revint à Kief. Ces faits sont attestés par les historiens polonais et russes comme par les byzantins. Leurs relations ne diffèrent que par quelques anachronismes évidents qui n'embarrassent plus la critique[3].

Sainte Olga[4], dans ses adieux au patriarche qui l'avait baptisée, lui avait dit : « Mes peuples sont encore idolâtres, mon fils l'est également : bénissez-moi, mon père, afin que je résiste à l'esprit malin. »

Le patriarche l'avait bénie[5], elle et ses saints désirs. Aussi n'eut-elle rien plus à cœur que de transmettre à la nation entière le bienfait de la foi. Dans ce but, elle envoya une ambassade à Othon Ier, alors roi des Romains. C'est ce que

1 De Muralt, *Chronographie byzantine*. Ils le sont encore en 839.

2 *De Cerim. Aul. Byz.*, l. II, c. xv, p. 343-45. ap. Stritter, p. 376-79.

3 Cromer, Stanislas Sarniki, Herberstein, Zonaras, Cedrenus, etc., auteurs énumérés dans les *Acta sanctor.*, t. II, sept., p. v. — La liste des écrivains modernes, étrangers à la Russie, qui ont parlé d'Olga, se trouve dans les commentaires de Schlœzer sur Nestor. (*Russische Annalen in ihrer slavonischen Grundsprœche verglichen, etc., funfter Theil,* p. 75-79.) V. aussi p. 79-92 et 92-103, sur les cérémonies de la réception et la date du baptême. Schlœzer y réfute les doutes émis trop gratuitement par Gesner et Thunmann sur le baptême de la princesse, p. 90-92, et il est curieux de voir combien sa critique protestante est maintenant arriérée. Quant à l'époque du baptême, on peut la fixer avec lui à l'année 955 ou 956, dix ans après la date plusieurs fois assignée, mais par erreur, à cet événement. De Muralt le place en 957, sans doute d'après le *Patericon*, qu'il cite et qui attribue l'honneur d'avoir baptisé la princesse à Polyeucte, patriarche d'alors. Si son prédécesseur Théophylacte (933-956, fév.) eût fait le baptême, comme l'ont rapporté quelques auteurs, il serait curieux d'observer qu'il a été intronisé par les légats de Jean XI.

4 Nestor, t. I, p. 80.

5 *Id. ibid.*, p. 81.

racontent deux chroniques allemandes. « Des ambassadeurs du peuple Russe, dit Lambert d'Aschaffembourg, vinrent supplier le roi Othon d'envoyer quelqu'un de ses évêques pour leur montrer la voie de la vérité. Le prince se rendit à leur vœu et envoya Adelbert, évêque catholique, qui eut peine ensuite à échapper de leurs mains[1]. » Les annales d'Hildesheim rappellent les mêmes détails, mais avec une variante qu'il ne faudrait pas entendre d'Olga ni des ministres de ses volontés. « Les Russes professèrent l'intention d'embrasser la foi chrétienne ; mais ils mentirent à toutes leurs promesses, comme le prouva l'événement[2]. » Cosme de Prague mentionne aussi cette ambassade[3]. D'après le continuateur de Réginon, elle fut envoyée par Hélène pour demander un évêque et des prêtres, et, ne jugeant de la conversion d'Olga que par le résultat, qui n'avait pas répondu aux efforts de cette princesse, il ajoute qu'elle s'était fait baptiser par feinte[4]. Nous ne devons pas moins tenir grand compte de ce témoin presque contemporain. Peu importe qu'il fasse d'Hélène une reine des Ruges, ainsi que le chronographe et l'annaliste saxons, qui mentionnent la même ambassade[5]. On comprend que le nom de *Ruges* ait été

[1] *Rerum Germanic. scriptores*, ad an. 960. Pistor., t. I, p. 314, cités par Vizzardelli. — Assemani, t. I, p. 247 et suiv. — Il faut distinguer cet Adelbert ou Adalbert de Trèves ou saint Adalbert de Magdebourg (*Acta sanctor. ord. Bened*, *sæc*. v, t. VII), de saint Adalbert de Prague, qui périt, vers cette époque, en évangelisant les Prussiens.

[2] *Rerum Brunsvic. scriptores*. Leibnitz, t. I, p. 718, ad an. 960.

[3] *Chronicon Bohemor. Ap. Menkenium rerum Germanic. script.*, t. III, col. 1775, cité dans les *Acta sanctor.*, t. II, sept., p. v.

[4] *Rerum Germanic. scriptores*. Pistor. t. I, p. 108, et Pertz, t. I, p. 625. *Monumenta Germaniæ historica*. Une partie de ces textes et les suivants, que nous avons trouvés séparément, sont réunis dans la chronique de Nestor, traduite et commentée par Schlœzer, partie IV, p. 106-109.

[5] Leibnitz, *Accessiones hist. rer. German.*, p. 169, cité par Vizzardelli.— Eccard, *Corpus historic. medii ævi*, t. I, col. 301. Nous ne devons pas omettre

donné pour celui de *Russes* à un peuple à peu près inconnu. Le nom d'Hélène, au contraire, joint à la date commune de l'an 959, à laquelle les trois chroniqueurs placent l'ambassade, désigne incontestablement Olga.

Enfin, nous trouvons une preuve péremptoire dans la chronique de Dithmar, élevé sur le siége de Mersebourg en 1018, et né peu après la mort d'Olga. Il s'exprime ainsi sur Adalbert, devenu, en 985, après son inutile mission, archevêque de Magdebourg, ville qui n'était pas éloignée du siége épiscopal de Dithmar : « Adalbert de Trèves appartenait à l'état monastique. Il fut ordonné évêque des Russes. Chassé par ces idolâtres, il fut élevé à la dignité archiépiscopale. C'était un prélat illustre, d'une vertu éprouvée sous tous les rapports[1]. » Le continuateur de Réginon regarde en effet sa mission en Russie comme une épreuve préparée par une intrigue[2].

Son récit est le plus circonstancié qui nous soit parvenu sur le premier évêque latin envoyé aux Russes-Varègues. L'empereur, dit-il, après avoir reçu la demande d'Olga, célébra, en 960, les fêtes de Noël à Francfort. Le vénérable

la générosité d'Othon le Grand à pourvoir de tout la mission de Russie. Voir le même annaliste saxon, col. 301.

[1] *Rer. Brunsvic. scriptores*, l. II. Leibnitz, t. I, p. 335.— Schlœzer a tiré d'une dissertation de Sagittarius sur les antiquités de Magdebourg (Halle, 1711), un diplôme d'Othon adressé, vers 968, aux princes de Saxe. Cet acte est remarquable par la mention des Ruges, dont le nom est encore confondu avec celui des Russes, et par celle de la nouvelle mission apostolique confiée à l'archevêque de Magdebourg : « ... *Virum venerabilem Adalbertum, episcopum olim Rugis prædicatorem destinatum et missum, episcopum et metropolitanum totius ultra Albiam et Salam Sclavorum gentis, modo ad Deum conversæ vel convertendæ, fieri decrevimus pariter et elegimus, quem et Romam pro pallio a Domino Papa suscipiendo direximus.* » Nestor, *Russische Annalen.*, partie IV, p. 106.

[2] Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, t. I, p. 624, ad an. 961. — *Acta Sanctor.*, t. II, sept., p. v et vi.— Voir plus de détails sur ce second évêque des Russes au 21 juin, même recueil.

évêque[1] Adaldag institua évêque des Russes Libutius, moine du couvent de Saint-Alban, situé près de la ville. Le nouveau prélat vit son départ retardé par quelques embarras et mourut en 961. Alors on lui substitua Adalbert, moine du couvent de Saint-Maximin, à Trèves. Ce fut l'effet des machinations de l'évêque Guillaume. Le chroniqueur veut parler de l'archevêque de Mayence, fils naturel de l'empereur[2]. Il raconte cependant qu'Adalbert, revenu après des fatigues inutiles et la perte de quelques-uns de ses compagnons, reçut un bienveillant accueil du roi et de Guillaume, et que ce dernier, pour réparer le mauvais service qu'il lui avait rendu, l'embrassa et le traita en frère.

Cette mission d'Adalbert nous semble assez bien établie pour résister aux critiques d'Assemani et de Karamsin, qui supposent qu'il fut envoyé aux Ruges et non aux Russes, et qui appuient leur opinion par des corrections arbitraires de textes; mais ils partent d'un principe erroné, dont l'examen répandra la lumière la plus vive sur les premiers siècles catholiques de l'Église russe.

Assemani rapporte en termes assez impropres « qu'Hélène, reine des Russes, baptisée à Constantinople, embrassa le rite grec, et que dès lors, quoi qu'on raconte de son ambassade envoyée à Othon, cette ambassade put bien traiter de paix ou d'alliance avec les Allemands, mais ne demanda certainement pas d'évêque aux Latins[3]. » Karamsin renchérit

[1] Évêque de Brême, suivant l'annaliste saxon, an. 960.

[2] Schlœzer, Nestor, *Russische Annalen.*, p. 107. Pour compléter entièrement l'histoire d'Adalbert, v. Lentz, *Diplomat. Stifts und Landes Historie von Magdeburg* (Cœthen, 1756, 4), p. 15-23. Cf. *Acta sanctor. ord. Benedict.*, t. VII, surtout pour la mission de Russie, p. 576-77.

[3] *Kalendar. ecclesiæ univ.*, t. I, p. 247-55.

sur cette assertion, dans le sens des Grecs non unis. « Est-il probable, demande-t-il, qu'Olga, vouée à la religion grecque, ait voulu recevoir des pasteurs ecclésiastiques appartenant à l'Église latine déjà séparée de l'autre? » Et il suppose sans hésitation que le schisme date de 880[1].

Remarquons d'abord que nul des monuments cités ne parle d'un projet d'alliance, et que tous mentionnent la demande d'un évêque. Nous acceptons donc les données de l'histoire, mais celles de nos adversaires sont de leur invention.

D'ailleurs, compatriotes et alliés des Northmans, que Rome travaillait dès lors à convertir, il était bien naturel que les Varègues eussent quelque rapport avec l'Église latine. Nous montrerons plus tard qu'il en fut ainsi.

Revenons à l'Église grecque, et montrons qu'elle fut unie avec le saint-siége longtemps encore après Photius : ce n'est pas nous écarter de notre sujet, puisque l'Église russe dut partager le sort du siége patriarcal de Constantinople, dont elle dépendait. La question est importante en elle-même, importante pour éclaircir les origines de l'histoire ecclésiastique de la Russie, et nous tâcherons d'ailleurs de ne nous y arrêter qu'autant qu'il sera nécessaire au point de vue de cette étude.

Avec Photius, le schisme prit de nouveau possession du siége de Constantinople, mais cela ne dura que six ans (880-886); à la mort de l'empereur Basile, son fils Léon le Sage renvoya Photius en exil et fit élire en sa place son propre frère Étienne, en réservant au pape le droit de confirmation. C'est ce qui ressort des lettres de Stylien et de

1 Note 202 du t. I. Il renvoie à l'*Hist. des Ruges* de Gebhardi, p. 7. Strahl se contente de reproduire Karamsin.

plusieurs autres évêques grecs, adressées au pape Étienne V, des réponses de ce pontife et du pape Formose, enfin d'autres monuments qui font suite, dans les nouvelles collections, aux actes du huitième concile œcuménique [1]. On peut y ajouter le témoignage des historiens de Byzance, des ménologes, des *ménées* [2].

Ne citons que quelques mots d'une déclaration de Léon le Sage et de la lettre que le savant évêque de Néocésarée, Stylien, écrivit au nom de tout le clergé du patriarcat de Constantinople. L'empereur avait fait cette déclaration à tous les prélats réunis : « Si l'autorité de l'Église de Rome, qui a condamné Photius, vous empêche d'entrer en communion avec mon frère, parce que Photius l'a ordonné diacre, écrivons au pape une supplique pour qu'il absolve de l'anathème ceux que Photius a initiés aux saints ordres. »

Stylien écrit au pape ces paroles non moins significatives : « Nous savons que *nous devons être régis et gouvernés par votre siége apostolique :* nous prions donc par nos humbles lettres Votre Dignité vénérable de montrer sa clémence et sa miséricorde, etc. »

Antoine, surnommé Caulea, succéda à Étienne, en 893. « Il fut célèbre par son éminente sainteté, travailla au rétablissement de la paix et de l'unité dans l'Église universelle, et y parvint heureusement, comme l'atteste le philosophe Nicéphore dans le discours prononcé à ses funérailles [3]. »

Tel est le témoignage qui lui est rendu dans la chronique

1 Labbe, t. X, p. 902-918. Quelques passages sont reproduits dans les *Acta sanctor.*, t. II, sept., p. XII, etc.

2 Recueilli par Henschenius, *Acta sanctor.* Bolland., t. IV, maii, ad diem 17, et cité par Pagi ad an. 888, n. XIII, in *Annales* Baronii.

3 Baron. ad an. 890, n. XIII, t. XV, p. 449.

même des patriarches de Constantinople, insérée dans le corps du droit ecclésiastique de l'Orient. Et dans l'oraison funèbre prononcée par Nicéphore, qui nous a été conservée[1], nous voyons que l'empereur Léon ayant résolu de cicatriser, par l'intermédiaire du patriarche, le vieil ulcère de l'Église, le schisme, Antoine réunit dans cette vue les évêques d'Orient et d'Occident. Les anciennes querelles avaient donc été assoupies, mais non terminées, sous le patriarche précédent ; sous Antoine, la paix commença à s'affermir.

Mais qu'est-ce que la réunion d'évêques dont il est parlé? D'après Mansi, il s'agirait d'un concile tenu à Constantinople[2] ; et les évêques occidentaux seraient ceux qui appartenaient au pays de l'Occident compris dans les limites de l'empire grec. Mais il y a lieu de croire que les légats du pape Formose y assistèrent. Les lettres déjà citées de ce pontife attestent qu'il envoya ses légats en Grèce, pour y mettre fin au schisme. Or, Antoine Caulea fut proclamé patriarche et mourut sous le pontificat de Formose.

Enfin il est une preuve évidente de la cessation du schisme sous ce même pontife ; c'est qu'on plaça à l'entrée et sous le portique de la grande église de Constantinople un abrégé des actes du huitième concile, où on lisait cette déclaration[3] : « Nous anathématisons tous les actes de Photius contre le très-saint patriarche Ignace et contre le bienheureux pape Nicolas. Nous reconnaissons le huitième concile

1 Ap. Bolland., t. II, febr. ad diem 12, p. 622-29. *Cum per ipsum statuisset vetus Ecclesiæ ulcus seu schisma ad cicatricem deducere, in unum cogit orientalia et occidentalia.*

2 Mansi, *Supplem. ad collect. concilior.* Labbe, t. I, col. 1079. *Duplex Constantinopolitana synodus.* Il cite Pagi ad an. 893, n. XIII.

3 Labbe, t. X, col. 926, etc.

comme saint et œcuménique. Nous admettons ce qu'il admet, condamnons ce qu'il condamne. Si nous recevons jamais ce que proscrit cette assemblée, que nous soyons retranchés de la communion de Jésus-Christ. Photius a été excommunié 45 ans jusqu'à ce jour, depuis le pape Léon IV jusqu'à Formose[1]. » En reconnaissance de cet acte, la mémoire du patriarche Antoine est honorée du culte des Latins[2] et des Grecs[3].

Sous Nicolas le Mystique, successeur d'Antoine (895), les quatrièmes noces de Léon le Sage furent pour l'Église de Constantinople l'occasion de témoigner sa déférence à l'égard du siége romain. Le patriarche Nicolas, fidèle aux canons de l'Orient, refusa son approbation à ce mariage et l'entrée même de son église à l'empereur qui, après l'avoir contracté, se montrait fort obstiné à ne pas le rompre. On demanda au saint-siége des légats pour décider cette querelle, démarche dont le patriarche même fut l'auteur[4]. Les légats jugèrent qu'il fallait se relâcher de la rigueur des règles suivies en Orient, et confirmèrent le mariage. Nicolas était alors exilé. Réintégré plus tard, il se plaignit amèrement de la conduite des légats (901), demanda qu'ils fussent punis, mais sans se départir de sa soumission envers le saint-siége, puisque ce fut à lui qu'il porta plainte. « C'est là, dit-il, un devoir qui vous revient; votre dignité et l'honneur du siége romain l'exigent[5]. » Sa requête fut

[1] Photius, encore laïque, avait été excommunié dès 846; il mourut en 891.
[2] *Martyrol.*, ad diem XII febr., cité par Pagi, ad. an. 890, IV.
[3] *Acta sanctor.* Bolland., t. I, maii, init.
[4] Lettre de Nicolas, patriarche de Constantinople, à Anastase III. Labbe, t. XI, col. 717, etc. — An 912, où Baronius la rapporte lui-même, nº VI.
[5] V. supra. « *Et quidem decebat* PRIMATUM ECCLESIASTICUM SIBI VINDICANTES, REM TOTAM *serio inquirere atque* AD SUMMUM PONTIFICEM REFERRE.

appuyée par Alexandre, frère et successeur de Léon le Sage. « L'empereur régnant, continuait le patriarche, vous a envoyé le maître du palais. Nous vous demandons cette grâce, et nous vous supplions tous avec instance[1]. »

Quelques années après, ces dissensions s'apaisèrent, et le même patriarche écrivit une lettre plus courte au pape Jean X[2]. Il le priait d'oublier toute offense et d'envoyer d'autres légats. Il fit plus : il joignit son propre légat, Euloge, prêtre honorable, à l'ambassadeur de l'empereur Alexandre, Basile le Protospathaire, préfet de la salle à manger dorée. Il ajoutait enfin à sa lettre ces lignes remarquables : « Nous espérons recevoir réciproquement un légat, par exemple le vénérable évêque Jean, dont nous connaissons la vertu par expérience, lui, s'il vous paraît bon, ou quelque autre qui lui ressemble. S'il y a ici quelque correction à infliger qui réclame la doctrine et les conseils de cet envoyé, il pourra s'unir à nous dans ce but, et suivant les constitutions ecclésiastiques. » Au milieu des troubles précédents, on avait effacé des sacrés diptyques le nom du pontife romain ; Nicolas ordonne qu'il soit rétabli.

L'année suivante, le patriarche rappelait à Siméon, prince des Bulgares, l'envoi de son ambassade. Dans cette lettre, comme dans celles que nous avons mentionnées, il emploie des termes honorables au saint-siége. « Il n'est pas permis, dit-il, de désobéir au très-saint pontife de Rome, et son autorité est d'un grand poids auprès des bons chrétiens[3]. » Sur la paix confirmée par les soins des légats, il

[1] Ad finem epist. — Baronii, p. 371, t. XV.
[2] Labbe, t. XI, col. 721-22. Baron. an. 916, nº II.
[3] Baron. an. 917, n. IV, t. XV, p. 592.

s'exprime ainsi[1] : « L'arrivée de la légation romaine a mis fin aux scandales causés par l'affaire des quatrièmes noces. La paix a été rendue au clergé, un admirable accord a régné dans les assemblées ecclésiastiques ; et pour tout dire en un mot, les églises de Rome et de Constantinople se sont unies dans une seule et même foi, dans un seul et même esprit. Rien ne nous empêche plus de profiter avec édification de leur communion si désirée. »

Rien de nouveau sous le patriarche Étienne (925-28). Tryphon I, son successeur, fut expulsé en 933 par l'empereur Romain Lécapène, qui fit consacrer son fils Théophylacte ; mais la cérémonie eut lieu en présence des légats du pontife romain, qui portèrent le livre synodal traitant de l'ordination, et assirent le nouvel élu sur le trône patriarcal[2]. »

Jean XI occupait alors le siége de saint Pierre ; avant sa mort, arrivée en 936, l'empereur Romain Lécapène obtint qu'on envoyât de la part du pape, au patriarche Théophylacte, des lettres portant que ce dernier et ses successeurs recevraient le pallium sans une permission spéciale des papes, ce qui suppose que jusqu'à cette époque la permission était demandée chaque fois. L'historien Luitprand, de qui nous tenons ce détail, put s'en instruire dans les deux ambassades qu'il remplit à Constantinople, pour le marquis d'Ivrée, depuis Bérenger II, en 946, et pour Othon le Grand en 968[3].

1 Baron., p. 593, col. 1. Suit le texte grec tout entier.

2 V. *Scriptores post Theophan.*, édit. Combefis. Paris, 1685. — Le même fait est rapporté par Georges le Moine (*ibid.*, p. 587), Siméon le Maître et le Logothète (*ibid.*, p. 489). Le continuateur (incert ain) de Théophan. (p. 261), etc. V. etiam Pagi ad an. 933, n. II, ad finem, t. XV. Bar.

3 Deuxième légation de Constantinople à Nicéphore Phocas. (Muratori, *Rerum Italic. scriptores*, t. II, p. 488.)

Ainsi, Constantinople était restée dans la communion du saint-siége au moment où Olga demandait un évêque, et rien ne s'opposait à ce que cette princesse s'adressât aux Latins.

« Olga, raconte le moine Nestor, disait souvent à Sviatoslaf : O mon fils, j'ai appris à connaître Dieu et je m'en réjouis ; si vous vouliez comme moi chercher la vérité, vous vous en réjouiriez également. » Mais Sviatoslaf craignait la raillerie et peut-être l'opposition de ses Varègues. « Olga n'en aimait pas moins son fils ; elle lui dit donc : Que la volonté de Dieu soit faite ! Quand il voudra recevoir en grâce ma famille et mon pays de Russie, il touchera le cœur de tous. Après quoi Olga se mit à prier nuit et jour, pour la conversion de son fils et de ses compatriotes[1]. » Elle éleva à Kief une église dédiée à saint Nicolas, et à Pskof, sa patrie, une autre en l'honneur de la très-sainte Trinité[2].

Cette princesse est honorée comme sainte, non-seulement par les Russes non unis, mais encore, au rapport de Kulczynski[3], par les Russes-unis ; et de même que la première Hélène eut pour fils le premier empereur chrétien, ainsi cette autre Hélène fut l'aïeule de Vladimir, qui convertit son peuple. Elle prépara l'œuvre de son petit-fils, et on peut dire d'elle avec le père de l'histoire russe :

« Olga fut en Russie comme le présage du christianisme, comme l'étoile du matin qui devance le soleil, comme l'aurore

[1] T. I, p. 83. Schlœzer croit aussi à deux partis. Il s'arrête trop à combattre (p. 111-115) de vaines critiques opposées à l'histoire de la conversion d'Olga.

[2] *Stufenbuch*, I, 31, cité par Strahl, p. 54-55. Les doutes qu'émet ce dernier auteur sur ces constructions, d'après le refus qu'avait fait Sviatoslaf d'embrasser la religion, nous semblent manquer de raison suffisante.

[3] Cité dans les *Acta sanctor.*, t. II, sept., p. VI, E. — Le P. Stilting n'a pas trouvé le nom d'Olga dans les *Ephemerides Græco-Moschæ* du P. Papebroch.

qui précède la lumière. Elle répandit le même éclat que l'astre des nuits, et brilla au milieu de ses compatriotes infidèles comme une perle dans un tas d'ordure... Seule elle avait dépouillé le vêtement taché du vieil Adam, pour prendre celui du nouveau, qui est le Christ. Disons-lui donc en la glorifiant : Réjouis-toi, car tu as été pour nous le commencement de la connaissance de Dieu et de sa réconciliation avec son peuple [1]. »

Il n'est pas toutefois exact d'affirmer qu'elle était seule chrétienne, et le chroniqueur n'est pas non plus fondé à dire qu'elle est la première en Russie qui soit entrée dans le royaume du ciel.

Non; le christianisme existait déjà en Russie, au moins à l'état de germe. Nestor lui-même ne nous montre-t-il pas, sous le règne d'Igor, beaucoup de chrétiens mêlés à la masse de la nation? Ne nous nomme-t-il pas une cathédrale, ce qui suppose toute une hiérarchie [2]? Il y avait donc auparavant parmi les Russes des chrétiens, et, ce qui est tout un à cette époque, des catholiques. Il est vrai, les maîtres du pays, les guerriers varègues, résistaient encore, enchaînés, comme par un engagement mutuel, à leurs vieilles erreurs; et si l'on tient compte de cette distinction, il est facile de repousser soit les difficultés élevées par le scepticisme allemand sur les faits que nous venons de rapporter [3], soit le

[1] *Ibid.* p. 95.

[2] T. I, p. 64-65. — C'est après avoir rapporté le traité du grand-duc conclu avec les Grecs en 945. Igor jure de l'observer à l'autel de l'idole Péroune, où *tous les Russes païens firent le serment. Quant aux Russes chrétiens, ils allèrent le prêter dans l'église de Saint-Élie. C'était la cathédrale. Car déjà beaucoup de Varègues étaient chrétiens.* Dans le traité même, rapporté au long par Nestor, on fait plusieurs fois la distinction des Russes baptisés et non baptisés.

[3] Schlœzer sur Nestor, V, 89, cité par Strahl, p. 51, etc.

reproche d'une apostasie que ferait supposer la conversion générale des Russes sous le règne du petit-fils d'Olga.

IV

Conversion de Vladimir et de la nation Russe par des missionnaires grecs encore unis au saint-siége et par des missionnaires latins.

Une persécution avait signalé la fin du règne de Sviatoslaf. Attribuant aux chrétiens ses revers, il avait ordonné de brûler les églises de Kief. Déjà même il annonçait un massacre général, lorsqu'il périt dans une expédition [1].

Jaropolk, l'aîné de ses fils, devint grand-duc et fit sa résidence à Kief [2]. Ce prince ambitieux et cruel tua son frère Oleg, qui régnait sur les Dreuliens, et bientôt après il s'empara de Novogorod, qui était échu à Vladimir, le troisième des fils de Sviatoslaf. Le prince dépouillé rentra de vive force dans son duché, et ne se montra pas moins barbare. Il fit périr avec ses deux fils un prince de Polotsk, dont il contraignit la fille à accepter sa main. Il écrivit ensuite au voiévod ou gouverneur des États de Jaropolk ces paroles d'une naïveté féroce : « Tue mon frère ; alors je t'aimerai comme un père aime son fils. Tu sais que ce n'est pas moi qui ai commencé à être fratricide ; et si je le tue actuellement, c'est pour échapper au sort d'Oleg. » Le voiévod se contenta de livrer son maître, et Vladimir consomma le

[1] Nestor (p. 102) dit que les Petchénègues, après lui avoir coupé la tête, se firent de son crâne une coupe qui leur servit dans leurs banquets. Mais les faits précédents se trouvent dans la chronique de Joakim, que Muralt cite dans les *additions* de sa *Chronog. byzant.*, p. 748, d'après Tatischtschef, I, 36.

[2] Nestor, t. I, p. 95. — Le chroniqueur ajoute ce trait isolé, mais remarquable : « Le Pape lui envoya une ambassade. » (P. 112.)

crime[1]. La lubricité du nouveau grand-duc surpassait encore sa cruauté. Les détails que nous lisons dans la Chronique de Nestor permettent à cet écrivain de comparer, sans exagération aucune, les égarements de Vladimir à ceux de Salomon dans sa vieillesse[2].

Il laissait, s'il ne faisait lui-même continuer la persécution. Pour rendre grâce de ses victoires aux idoles, les boyards et les anciens avaient tiré au sort les jeunes garçons et les jeunes filles qui seraient immolés aux faux dieux. On eut soin que le sort désignât un jeune Varègue chrétien. Et comme son père, inspiré par sa tendresse, blâmait hautement leur fureur impie, le peuple entier, se soulevant, démolit la maison du chrétien et le massacra avec son fils. L'Église russe les vénéra comme martyrs sous les noms de de Jean et de Théodore[3].

Comment la religion catholique eut-elle accès auprès de Vladimir et de son peuple? « Des ambassadeurs de différentes nations vinrent solliciter ce prince d'embrasser leur croyance. Il envoya, de son côté, des officiers chargés d'observer le culte de ces peuples, et se décida enfin à embrasser celui des chrétiens, suivant le rite grec[4]. »

Tel est le récit du baron Herberstein, historien allemand d'une grave autorité. Chargé de deux ambassades en Russie, vers le commencement du XVIe siècle, par Maximilien et Ferdinand d'Autriche, il y a passé plusieurs années, et il joignait à l'intelligence parfaite de la langue slave une sagacité

[1] P. 115.
[2] P. 119-120.
[3] Nestor, p. 120-125.
[4] Sigismond Herberstein, *Rerum Moscov. Commentar.*, p. 7, col. 1, t. I. Ap. Starczewski, *Historiæ Ruthenicæ scriptores exteri sæc.* XVI.

remarquable et l'amour de la vérité. Mais il ne fait ici qu'abréger la narration prolixe et barbare de Nestor. Cette narration, évidemment dictée par l'esprit de secte, n'a pas de valeur historique, et ne se retrouve pas même dans les écrivains grecs qui, à coup sûr, l'eussent acceptée si elle avait eu quelque vraisemblance[1]. Il est à croire que Vladimir dut être amené par ses rapports avec Constantinople à embrasser le rite grec. Tout au plus, les Russes purent-ils comparer l'état des églises latines les plus voisines de leurs frontières avec les splendeurs de Sainte-Sophie. La décoration et la beauté de cette basilique, les chants et les ornements du patriarche et des diacres, transportèrent les députés[2]. « Nous ne savions, rapportèrent-ils à leur maître, si nous étions dans le ciel[3]. »

Les annales de l'Islandais Strouleson ajoutent qu'Olof, prince de Norvége, élevé auprès de Vladimir, embrassa le christianisme hors de Russie, et ramena de Grèce un homme savant nommé Paul, qui, avec le secours de la princesse Arlogie, persuada à Vladimir de se faire baptiser[4]. Nous reviendrons sur cette relation. Elle s'accorde avec celle de Nestor, qui fait intervenir un philosophe grec.

L'année suivante, 6496 (988 de l'ère chrétienne), Vladimir

[1] Pour le témoignage d'El-Macin, Égyptien mort en 1238, Cf. une citation de son *Historia saracenica*, rapportée par M. Louis Paris, note 5, sur Vladimir, t. I, p. 149. Ce dernier, ainsi que Stritter et Karamsin, emprunte à Banduri (*Animadversiones in Const. Porph.*, t. II, p. 112) un fragment d'un vieux manuscrit grec appartenant au fonds Colbert et relatif à ces ambassades. L'auteur anonyme mêle des erreurs visibles au récit des prodiges qui se seraient accomplis alors à Sainte-Sophie. Par exemple, il confond la conversion de Vladimir avec celle d'un roi russe, qui eut lieu, d'après Porphyrogénète, au temps de saint Ignace.

[2] Nestor, p. 128.

[3] P. 129.

[4] Cité dans la note 10 de M. Louis Paris sur le règne de Vladimir, t. I, p. 151.

s'empara de Cherson, et envoya demander aux deux empereurs de Byzance, Basile et Constantin, la main de leur sœur ; il promettait de rendre la ville conquise si ces princes agréaient son désir ; sinon, il attaquerait leur capitale[1]. Les princes exigèrent qu'il reçût le baptême, et, sur son consentement, ils vinrent dans la capitale de la Chersonèse, où Vladimir fut baptisé sous le nom de Basile, dans l'église de la sainte Mère de Dieu. C'est là, près de l'église, du côté de l'autel, qu'on voyait encore, du temps du chroniqueur russe, le palais de Vladimir et de la princesse.

Incontinent après le baptême, l'évêque amena la fiancée pour l'autre cérémonie, celle des épousailles. D'après Nestor, l'épouse de Vladimir apporta en dot les droits des Grecs sur Cherson [2]. D'après l'annaliste Herberstein, que suit Karamsin, c'est le contraire qui eut lieu : le grand-duc restitua sa conquête. Le dernier de ces écrivains ajoute même qu'il fournit un corps de troupes aux empereurs [3]. Ce n'est pas un fait extraordinaire. Stritter a un chapitre [4] entier de textes grecs sur les Russes considérés comme mercenaires de 902 à 1077.

D'après El-Macin, le secours de Vladimir, nécessaire aux empereurs pour vaincre l'usurpateur Bardas Phocas (en 989) eût été la condition du mariage [5]. L'écrivain arabe retarde ainsi d'une année la date de cette union. La princesse grecque avait enfin consenti à ce qu'elle considérait comme

[1] Herberstein, *Rer. Moscov. Commentar.*, p. 7. — La date de l'hégire (377-79) donnée par El-Macin s'accorde à peu près avec celle que nous empruntons à Nestor, p. 131.
[2] P. 134.
[3] *Rer. Moscovit.Comment.*, p. 7. — Karamsin, t. I, c. IX, p. 268.
[4] IV *Russicorum*, t. II, part. II, p. 972-75.
[5] *Acta Sanctor.*, t. II, sept., p. VIII.

une cruelle captivité; elle avait, à ce que raconte Nestor, déterminé Vladimir à se faire baptiser pour recouvrer la vue, et il avait obtenu cette grâce au moment même où l'évêque lui imposait les mains; les boyards, frappés de ce miracle, s'étaient empressés de suivre l'exemple de leur prince. Aussi plus tard (1011), lorsque mourut la grande-duchesse, le peuple reconnaissant accompagna avec tous les témoignages de la douleur ses restes vénérables, portés à une église de la Mère de Dieu, où Vladimir devait être enseveli à côté d'elle. Les Russes ne devaient cependant lui dresser des autels qu'à l'époque où ils se séparèrent peu à peu de Rome (1311)[1].

Vladimir, aussitôt après son retour à Kief, selon Nestor[2], ou, selon d'autres[3], trois ans après, fit abattre les statues des faux dieux, leurs bois sacrés et leurs temples, et attacher à la queue d'un cheval la grande idole de Péroun. Elle fut flagellée, à la honte du démon, et précipitée dans le Dniéper; des sentinelles eurent soin de la repousser du rivage jusqu'à une baie qui, du temps de Nestor, portait encore le nom de Baie-Péroun[4].

Ensuite Vladimir fit crier par toute la ville : « Celui qui demain, dès le matin, ne paraîtra pas au bord du fleuve, riche ou pauvre, sera traité comme rebelle[5]. » Les habitants vinrent sans retard, et la réflexion que Nestor prête à ce peuple s'accorde avec l'esprit de soumission qui le caractérise :

[1] V. Strahl, p. 84.
[2] Nestor, p. 134.
[3] Dlugosz, *Hist. Polon.*, l. II, ad an. 990. Cet historien porte aussi le nom de Longinus; il fut nommé archevêque de Léopol. Il est cité dans les *Acta Sanctor.*, sept., t. II, p. VII. B. C.
[4] Cf. avec le récit de Nestor un fragment manuscrit d'une chronique de Novogorod, cité par M. L. Paris, t. I, p. 152.
[5] « Et ses biens confisqués. » Dlugosz, ad an. 992, ap. *Acta Sanctor.*, *ibid.*

« Si le baptême n'était avantageux, nos grands et nos boyards ne l'eussent pas accepté. »

Suivit une scène touchante, à part la validité du baptême par immersion et aspersion, que nous ne garantirions pas d'après les seules circonstances détaillées dans la chronique russe. « Le lendemain donc, Vladimir, accompagné des prêtres, de la tzarine[1] et des habitants de Cherson, se rendit sur les bords du Dniéper, où vint aussi une foule innombrable d'hommes, qui entrèrent dans l'eau, les uns jusqu'au cou, les autres jusqu'à la poitrine. Les enfants, restés sur la rive, furent couverts d'eau; ceux-ci étaient plongés dans le fleuve, ceux-là nageaient çà et là, tandis que les prêtres lisaient les prières. Dans ce grand jour, les cieux et la terre tressaillirent d'allégresse. »

Le métropolite Platon, dans son *Voyage à Kief*[2] en 1804, marque le lieu où les baptêmes auraient été administrés suivant une tradition d'autorité contestable. C'est à peu de distance de cette ville, entre deux montagnes escarpées, près d'une fontaine qui porte encore le nom de *Pierre du baptême.*

Vladimir fit lui-même baptiser ses nombreux enfants; il pria pour que son peuple fût confirmé dans sa foi et bâtit une église en bois, qu'il dédia à saint Basile, sur la montagne où il honorait naguère Péroun et les autres idoles. « Il fit également construire dans les autres villes des églises où il envoya des prêtres. Point de bourgade où le peuple ne fût initié à la foi chrétienne en recevant le baptême. Vladimir choisit les enfants des familles les plus distinguées pour leur apprendre les premiers éléments des lettres. Les mères

[1] Nestor emploie ce terme et celui de Tzar.
[2] P. 57, cité par Strahl, p. 72.

pleuraient sur leurs enfants comme s'ils allaient mourir; car elles n'étaient pas encore affermies dans la foi[1]. »

On voit par là comment il faut entendre ce qu'avance Karamsin : « Le prince ne voulut point, à ce qu'il paraît, tyranniser les consciences. » Un vieux proverbe moscovite disait : « Putiata baptisa avec le glaive, et Dobrynia avec le feu. » Tatistchef pense que le premier était le général de Vladimir, et le second, son oncle[2].

Ainsi commença la conversion générale des Russes. Voyons d'abord la part qu'y eut l'Église grecque, encore unie au saint-siége, et alors et depuis, comme nous le démontrerons en son lieu.

D'après l'historien polonais Dlugosz, c'est l'évêque de Cherson, assisté de prêtres grecs, qui baptisa la masse de la nation accourue sur les rives du Dniéper. Nestor, qui ne rappelle pas cette circonstance importante, appuie cependant le récit de Dlugosz sur la mission d'un évêque grec en Russie. Il rapporte que Vladimir appela de la Grèce des architectes pour construire une église en l'honneur de la sainte Vierge; qu'il orna cet édifice de belles images emportées de Cherson avec les reliques de saint Clément et de saint Fève (Phiva), son disciple, *et qu'il y établit Anastase de Chersonèse, élevé à l'épiscopat*. Ce *Grec* l'avait aidé à s'emparer de Cherson. Le prince lui adjoignit quelques prêtres chersonésiens pour servir Dieu convenablement[3]. Plus tard (994-96), Vladimir paya la dîme de toutes ses villes et richesses à Anastase[4] et à son église de Sainte-Marie,

[1] Nestor, p. 137.
[2] *Russische Geschichte*, 1, 8, 39 (Russisch), ap. Strahl, p. 74.
[3] Nestor, p. 137.
[4] *Id.*, p. 140.

alors achevée. Cette dîme fut imposée même aux boyards [1].

Une constitution [2] attribuée à Vladimir [3] et regardée comme très-ancienne, même par Lévesque [4] et Karamsin [5], qui la rejettent pour quelques passages évidemment interpolés, semblerait plus difficile à concilier avec le récit de l'historien polonais. Elle atteste que Vladimir obtint de Constantinople un premier métropolite de Kief, nommé Michel, qui baptisa toute la Russie [6].

Entre ces deux versions opposées, le point qui reste incontestable, c'est que Vladimir et une bonne partie de son peuple ont reçu la foi par l'entremise des Grecs. Pour prendre un exemple en particulier, les chroniques russes mentionnent comme premiers évêques de Rostof (991) trois Grecs, dont deux retournèrent en Grèce [7]. On reconnaît là une mission non interrompue.

Mais, en constatant les travaux des Grecs, n'oublions pas que la religion avait déjà fait de grands progrès en Russie à l'époque où ils étaient encore unis avec le saint-siége. Ces progrès avaient continué jusqu'à l'avénement de Vladimir. Autrement, les efforts de ce prince n'expliqueraient

[1] Dlugosz, ap. *Acta Sanctor.*, t. II, sept., p. IX.
[2] *Acta Sanctor.*, t. I, maii, init. p. III, n. II.
[3] Kulczynski, *Appendix ad specimen historiæ Ruthenicæ,* cité t. II, sept., p. x, *Acta Sanctor.*
[4] A l'an 1015, *Hist. de Russie,* 4e édit., t. I, p. 183.
[5] T. I, c. X.
[6] Nous n'insistons pas sur une singulière assertion de Nicétas Choniate, qui écrit que, jusqu'au commencement du XIIIe siècle, la Russie n'eut qu'un seul évêque. Il veut très-probablement parler d'un métropolite. Voir le P. Stilting, *Acta Sanctor.*, sept., t. II, p. XI. A. B.—Nestor ne parle pas de métropolite avant le règne d'Iaroslaf; il nomme alors (1035) Théopempte, Grec envoyé par le patriarche de Constantinople. Les chroniques de Novogorod, d'Arkhangel, de Rostof et de Sainte-Sophie s'accordent avec la sienne. (Ap. Strahl, p. 76, 79.)
[7] V. Strahl, p. 186.

pas que Kief comptât de son temps quatre cents églises[1], et que l'on comparât sa magnificence à celle de Constantinople [2].

Arrêtons-nous un moment à considérer un beau spectacle, celui d'un prince tel que Vladimir transformé en quelque sorte par le baptême. On l'avait vu, lorsqu'il construisait l'église de Sainte-Marie, répandre dans le sein des pauvres d'abondantes aumônes, et il renouvela ces pieuses largesses à l'occasion d'une autre église bâtie en l'honneur de la Transfiguration de Jésus-Christ, après une victoire remportée le jour de cette fête. Quand vint la fête de l'Assomption, ce furent de nouvelles réjouissances auxquelles il convia la multitude. Il avait entendu dire : *Qui donne aux pauvres, donne à Dieu ;* aussi faisait-il rassembler les indigents dans la cour de son palais, où on leur distribuait nourriture, boisson, fourrures. Comme les infirmes ne pouvaient venir, il faisait remplir des chariots de pain, de viande, de poisson, de légumes et de fruits, de vases d'hydromel et de kwas (farine fermentée dans l'eau), et ses gens avaient ordre de crier : « Où sont les malades mendiants et les infirmes qui ne peuvent marcher ? » Ces distributions se renouvelaient chaque semaine[3].

Ce grand-duc, autrefois si féroce, péchait même par l'excès d'une miséricorde peu éclairée. Le nombre des voleurs croissait. « Pourquoi ne les point châtier, lui dirent les évêques? — Je craindrais de commettre un péché. — Dieu vous a

[1] Dithmar, qui écrivait peu après Vladimir, édit. Leibnitz, p. 427, l. VIII. Il est vrai que l'Annaliste saxon dit seulement : *Plus trecentæ ecclesiæ habentur.* Eccard, *Corpus, etc.*, t. I, an. 1018.

[2] Adam de Brême, qui écrivait vers 1067, *Hist. Eccl.*, l. II, c. XIII. ap. Karams., note 230, t. I, p. 403 : *Ostragard Russiæ, cujus metropolis civitas est Chive* (Kief), *æmula sceptri Constantinopolitani.*

[3] Nestor, p. 140, 141, 142.

donné la mission de punir les méchants, comme de récompenser les bons. » Vladimir commença donc à poursuivre les brigands. « Il y a un autre devoir à remplir, lui dirent les évêques et les seigneurs ; vous avez un peuple guerrier, donnez-lui des armes et des chevaux. » Vladimir suivit alors l'exemple de son père et de son aïeul. Peu après, il alla vaincre les Petchénègues[1].

Quand il mourut (1015), une grande foule de peuple vint pleurer sur ses restes. Les seigneurs regrettaient en lui le protecteur de son peuple ; les pauvres, un frère qui les nourrissait[2]. Karamsin rappelle qu'il contenait les Varègues turbulents, et savait mettre à profit les talents des plus distingués d'entre eux[3]. Dans le même temps, il apaisait les révoltes des peuples tributaires ; il assurait et reculait les frontières de la Russie contre des ennemis redoutables ; enfin, il affermissait la couronne sur la tête des empereurs grecs. A l'intérieur, il peuplait les déserts de la Russie, fondait et bâtissait des villes, établissait des cours judiciaires, où il admettait volontiers les conseils de ses boyards ; il ouvrait les premières écoles, et appelait de Grèce des artistes en même temps que des prêtres. Il est fait mention de lui dans les anciennes annales scandinaves, allemandes, byzantines, arabes. Les romans de chevalerie et les contes populaires donnent à son règne un caractère analogue à celui de Charlemagne. Il y a sans doute beaucoup d'enthousiasme patriotique dans le parallèle que Karamsin établit entre le premier empereur franc

[1] Nestor, p. 143.
[2] *Idem.*, p. 146, 147.
[3] Les romans de l'époque permettent de le comparer au Charlemagne des romanciers pour la force de ses héros et la splendeur des festins où il les réunissait. V. Nestor, p. 140-142.

et le premier grand-duc chrétien des Russes[1]. Quand même on ajouterait aux gloires de ce dernier celle du législateur, on serait encore bien loin du compte ; et nous aimons mieux, comme le prince Augustin Galitzin, le comparer à notre Clovis. Cependant Vladimir a, nous le répétons, quelque rapport avec le fils de Pépin. Sans prendre à la lettre ce qui regarde les sciences, nous adoptons les dernières paroles de Karamsin : « L'un et l'autre, par leurs victoires, par leur zèle pour le christianisme, par leur amour pour les *sciences,* ont mérité l'immortalité et la popularité. » Ajoutons que l'un et l'autre avaient entièrement la même foi catholique, ou plutôt que la même Église enfanta en eux deux héros, deux grands hommes, deux saints monarques[2].

Malgré les efforts admirables du premier grand-duc catholique de Russie, la conversion d'un peuple aussi considérable, était loin d'avoir reçu son entier accomplissement, et les Latins allaient puissamment contribuer à l'achever.

« La plupart des habitants de Kief, dit Karamsin, reçurent le baptême; mais d'autres persistèrent dans leur ancien culte avec obstination, et le paganisme subsista jusqu'au XIIe siècle dans quelques contrées de la Russie[3]. »

La conquête spirituelle de ces dernières provinces fut l'œuvre des Latins, de leurs efforts, de leurs martyres. Nous emprunterons un premier exemple à Dithmar, chroniqueur presque contemporain. Il est cependant, en sa qualité

[1] T. I, p. 288.

[2] Nous reviendrons sur le culte de Vladimir. (V. Godescard, t. VI, p. 383, etc.)

[3] T. I, c. IX, p. 272. L'hérésie momentanée du moine André agite aussi la nouvelle Église. (Strahl, p. 83-84.) Il s'élève contre les honneurs dus aux images des saints, etc. La vigueur déployée par le métropolite Léon ramène l'hérésiarque.

d'Allemand, fort hostile aux Russes et aux Polonais. On en jugera par son langage exagéré, souvent même en contradiction avec la suite de son texte, que nous reproduirons à peu près intégralement [1].

« Vladimir épousa en Grèce une princesse nommée Hélène, fiancée à Othon III, mais ravie à cet empereur par une ruse frauduleuse. Les exhortations de son épouse l'engagèrent à embrasser la foi chrétienne, qu'il n'honora point par des œuvres justes. C'était un *immense libertin* (*fornicator immensus*), un prince cruel, qui maltraita rudement les Grecs amollis. Il avait trois fils, et fit épouser à l'un d'entre eux la fille de Boleslas, duc de Pologne. Les Polonais envoyèrent avec cette princesse Reimbert, évêque de la sainte ville de Colberg [2].

« *Combien cet apôtre ne travailla-t-il pas dans la mission qui lui était confiée! Ma science est trop bornée pour embrasser ses œuvres, et j'ai trop peu d'éloquence pour les dépeindre* [3]. Il détruisit et incendia les temples des idoles; il purifia une *mer* consacrée au démon, en y jetant quatre pierres consacrées par l'huile sainte et l'eau bénite [4]; enfin, à la gloire du Tout-Puissant, il greffa un rejeton nouveau sur un arbre stérile, c'est-à-dire sur un peuple bien insensé; plantation due à ses

[1] Fin du l. VII. Dithmarus restitutus (*Rerum Brunsvic. Scriptores*, Leibnitz, t. I, p. 417.)

[2] *Præsul sanctæ Cholbergiensis;* car c'est ainsi qu'il corrige ailleurs ces mots : *Salsæ Cholbergiensis*. Il s'agit sans doute de Colberg, ville de Poméranie, située au nord-est de Stettin. M. de Muralt appelle à tort cet évêché Salsa Colberg. (*Chronog. Byz.*, p. 573.) Schafarik (*Slavische Alterthümer*, Leipsig, 1844, t. II, p. 385) dit que Reimbert fut le premier évêque de Colberg (Kolobreg), et qu'après sa mort (1014) cet évêché fut fondu dans l'archevêché de Gnesne.

[3] *Quantum autem in cura sibi commissa laboraverit non meæ sufficit scientiæ nec etiam facundiæ.*

[4] L'auteur veut-il parler d'un vase énorme, comme celui qu'on appelait chez les Hébreux la *Mer d'airain?*

prédications saintes[1]. Le roi que nous avons nommé apprit que son fils, cédant aux conseils secrets de Boleslas, lui ferait opposition, et emprisonna ce prince avec la princesse et l'évêque. »

Le prince dont Dithmar mentionne ici l'incarcération paraît être Sviatopolk, fils de Vladimir, qui lui avait donné la province de Tourof en apanage. Il était en effet coupable de révolte contre son père, qui lui pardonna[2]. Sviatopolk sera plus tard, comme nous le verrons, le meurtrier de ses frères, les saints martyrs Boris et Gleb. Continuons notre citation sur l'apôtre Reimbert, qui resta, bien entendu, étranger aux crimes de Sviatopolk.

« Le vénérable prélat rendit à Dieu en secret les honneurs qu'il ne pouvait plus lui rendre publiquement. Par ses larmes et par une prière assidue, sortie d'un cœur contrit, il s'offrait comme victime de réconciliation au prêtre suprême, jusqu'à ce que, délivré de l'étroite prison du corps, il eût passé dans la joie à la liberté de la gloire éternelle. »

Cet important passage renferme quelques erreurs de détail : ainsi le nom d'Hélène pour celui d'Anne, et le nombre de trois fils au lieu de dix. Mais d'autres écrivains varient sur ce dernier point. Il y en a qui en comptent douze, d'autres neuf, d'autres cinq[3]. Même mélange de vrai et de faux dans l'accusation d'avoir soustrait à Othon III sa fiancée. Cet empereur demanda en effet une épouse à la famille impériale de Byzance, par deux ambassades, en 995 et en 1002. La première est mentionnée dans les annales

[1] *In populo nimis insulso sanctæ prædicationis plantationem eduxit.*
[2] Assemani, *Kalend. Eccles. univ.*, t. IV, p. 62, 63.
[3] Nestor, p. 137. — Karamsin, t. II, c. I, p. 2.

d'Hildesheim[1] et par l'Annaliste saxon[2], l'autre par Arnulfe[3] et Landulphe l'Ancien[4]. Dithmar lui-même a connu ces deux ambassades[5], seulement un anachronisme les lui a fait placer avant le mariage de Vladimir, conclu en 988, quatorze ans avant la dernière.

Nous relevons avec soin les vérités qui servent de fondement aux erreurs de Dithmar, parce que la substance de son récit est vraie. De même, le chroniqueur pouvait, dans l'énergie inculte de son expression, appeler Vladimir « un immense libertin, » à raison des voluptés qui souillèrent la vie de ce prince, mais seulement avant son baptême. Il pouvait, à aussi juste titre, le traiter de cruel, pour les barbaries qui avaient précédé sa conversion. Mais la passion, plus encore que l'ignorance, l'amène à dire que Vladimir n'honora pas son baptême par des œuvres justes. Il est vrai qu'il corrige ce jugement lorsqu'il dit : « La lumière ardente de la foi pénétra jusqu'au prince par la parole sainte, et il effaça la tache de son péché par sa constance à faire l'aumône[6]. »

Malgré ces fautes, le témoignage de Dithmar subsiste, et Karamsin marque le prix qu'il y attache en l'employant dans cette occasion[7]. Il observe aussi que Dithmar avait à la cour du duc de Pologne plusieurs amis, témoins oculaires de ce qu'il rapporte, et qu'il vivait lui-même en Saxe, sur les frontières de ce pays et non loin de la Russie[8]. Il résulte

1 *Rerum Brunsvic. Scriptores*, t. I, p. 720, au bas.
2 Eccard, *Corpus Historic. medii ævi*, t. I, col. 362.
3 L. I, c. XIII (Muratori, *Rerum Italic. Scriptores*, t. IV), p. 12. A.
4 L. II, c. XVIII (*ibid.*), p. 80. D.
5 Chron. l. IV (*Rerum Brunsvic. Scriptores*, t. I), p. 354.
6 L. VII, p. 418 (*ibid.*).
7 T. II, c. I.
8 T. II, note 1.

donc, de notre discussion, que l'évêque latin Reimbert travailla réellement à la conversion des Russes avec un zèle que le chroniqueur *ne peut exprimer*, et que sa *sainte prédication forma comme une plantation nouvelle* dans l'Église de Russie.

Mais le même écrivain parle d'une autre mission latine non moins remarquable et qui demande à être traitée à part. Un mot encore qui se rattache à celle de Reimbert. Le frère de la princesse polonaise qu'il était chargé d'accompagner en Russie, Miecislas, fils et successeur de Boleslas, « s'unit aux Saxons contre les Russes et leur fit une longue guerre, où la victoire lui resta. Il leur imposa pour condition d'être chrétiens. » Il s'agit évidemment de quelques tribus encore païennes. Cependant, ajoute Albert Krantz, qui nous fournit ce détail, ils adoptèrent le rite oriental, de préférence à celui des Latins[1]. Nulle difficulté sur ce point de la part du saint-siége, dont la ligne de conduite fut telle alors qu'elle est encore aujourd'hui. Ainsi les armes des Latins concouraient avec leurs missions à répandre la religion catholique en Russie.

V

Extension nouvelle des missions de l'Église latine.—Brunon, apôtre de la Russie, et ses dix-huit compagnons martyrs.—Boniface.—Ne fait-il avec Brunon qu'un seul et même personnage? — Olof Ier de Norvége a-t-il évangélisé la Russie? — Commencement de l'apostolat des Northmans parmi les Varègues.

Dithmar, avant de rapporter les travaux de Reimbert, parle d'un autre évêque latin, personnage d'une haute

[1] Saxon., l. IV, c. XXXIII, ap. Vizzardelli, p. 87, 88.

naissance, d'une vertu aussi élevée que son rang, et qui doit compter, avec la glorieuse troupe des compagnons de ses travaux et de ses souffrances, parmi les principaux fondateurs de l'Église russe : « J'ai eu pour condisciple un certain Brunon, issu d'une race illustre, qui, sous le règne de Henri II (l'empereur saint Henri), vint à Mersebourg demander à ce prince la dignité épiscopale, avec l'autorisation du seigneur pape. Il reçut la consécration à Magdebourg, des mains de l'archevêque Tagmon, et se revêtit dans cette ville du pallium, qu'il avait apporté lui-même. Il fut comblé de présents par Boleslas (ce duc de Pologne dont nous avons déjà eu occasion de parler); mais il partagea ces richesses entre les églises, ses serviteurs et les pauvres. De ce point il se dirigea vers la Prusse et s'efforça de féconder ce champ stérile, en y jetant la semence divine. Mais les épines y pullulaient, et il ne lui était pas facile d'adoucir ces esprits intraitables. Il prêchait sur les confins de cette contrée et de la Russie, lorsque les habitants lui défendirent de les évangéliser; comme il continuait, il eut la tête tranchée et mourut avec la douceur d'un agneau, ainsi que ses dix-huit compagnons. Les restes de tant de martyrs gisaient sans sépulture. Boleslas en eut connaissance, les racheta et acquit ainsi des protecteurs à sa famille [1]. »

Un auteur à peu près contemporain, saint Pierre Damien, parle d'un évêque qui pénétra vers le même temps en Russie, et y trouva également le martyre. Il l'appelle Boniface, le dit parent de l'empereur Othon III et disciple de saint

[1] Fin du l. VI. Dithmarus restitutus. (*Rerum Brunsvic. Scriptores*, t. I, p. 398.) On lui coupa d'abord les mains et les pieds, puis la tête. — Annal. sax. ap. Eccard., *Corp. Hist. medii ævi*, t. I, p. 618, etc.

Romuald[1]. Il avait été d'abord chapelain de l'empereur, qui ne l'appelait, dans son affection, que « mon âme chérie[2]. »

D'après d'autres écrivains, Boniface se retira de la cour dans la solitude, et c'est en Italie, dans le voisinage du mont Cassin, qu'il connut sa vocation apostolique en méditant les exemples de saint Adalbert, évêque de Prague, dont il nous a laissé la vie[3]. Saint Pierre Damien ajoute : « Il se prépara longtemps à la prédication par la vie érémitique, et se rendit à Rome pour recevoir la dignité archiépiscopale. Un vieux moine, qui fit route avec lui depuis les frontières de Ravenne, m'a raconté que, dans le cours entier de son voyage, cet homme et tous ses compagnons allaient à pied, lui psalmodiant sans interruption et marchant le premier à une grande distance, pieds nus. Il ne vivait que de pain et d'eau, y ajoutant, les jours de fête, quelques fruits et quelques racines. Quand il eut franchi les montagnes qui servaient de limites à sa mission, il voyagea à cheval; mais le vénérable pontife avait toujours les jambes nues, et il bravait un froid si intolérable, que, pour détacher son pied collé au fer, il fallait employer le secours de l'eau chaude. Parvenu chez les païens, il leur parlait avec tant de constance et de ferveur qu'on ne doutait pas que le saint homme ne cherchât le martyre. Mais ces peuples craignaient de voir se renouveler les prodiges qui suivirent la mort de

[1] *Vie de saint Romuald*, c. XXVI et seq., citée au long dans les *Acta Sanctor.*, Bolland., t. VI, junii, p. 223, etc.

[2] *Anima mea.* Il était aussi proche parent de Lothaire (plus tard empereur (1125-37), d'après l'Annaliste saxon, qui donne cette partie de sa généalogie, p. 410 et 618.

[3] S. Pierre Damien. (*Acta Sanctor.* Boll., t. VI, junii, p. 223, etc.) Annal. saxo (Eccard., t. I, p. 410). Chron. de Magd. citée dans les *Acta Sanctor.*, junii, t. VI, p. 218.

saint Adalbert et qui convertirent la plupart des Slaves [1]. Dans leur malice, ils continrent longtemps leur fureur.

« L'homme vénérable parvint près du roi des Russes ; il continuait sa prédication véhémente et infatigable : le prince, le voyant vêtu misérablement et nu-pieds, crut qu'il ne cherchait qu'à ramasser des sommes d'argent et lui promit, s'il renonçait à ce métier, de changer sa misère en opulence par de grandes largesses. Boniface, retournant à son domicile, s'y revêtit d'ornements pontificaux très-précieux pour se présenter de nouveau devant le roi. »

A la vue du missionnaire, le prince fut détrompé et lui proposa de passer entre deux bûchers ardents assez rapprochés pour ne former qu'un même feu. S'il en sortait sain et sauf, lui et son peuple croiraient sans hésitation.

« Boniface, revêtu des ornements qui servent aux pontifes dans la célébration du saint sacrifice, fit d'abord le tour du feu, l'aspergea d'eau bénite, et l'encensa ; puis il entra au milieu des tourbillons et des sifflements de la flamme, et en sortit sans perdre le moindre de ses cheveux. Le roi et les spectateurs se jetèrent alors à ses pieds et demandèrent le baptême avec instance. Une telle multitude de peuple accourut dès ce moment aux fonts de baptême, que le saint homme se transporta aux bords d'un lac spacieux pour baptiser cette population dans ces eaux mêmes. »

Saint Pierre Damien raconte ensuite qu'un frère du roi fit trancher la tête au missionnaire ; mais les prières des

[1] Il s'agit, cette fois, de celui qui fut martyr en Prusse, en 996 ou 97, non d'un autre Adalbert que nous avons vu, après sa mission de Russie, monter sur le siége archiépiscopal de Magdebourg.

chrétiens obtinrent la conversion de ce prince cruel et de ses conseillers. « Ils demandaient avec larmes et sans interruption la rémission de leur crime, et ils reçurent le baptême avec un vif empressement. Ensuite ils construisirent une église sur les reliques de ce bienheureux martyr. » Le saint narrateur nous apprend en effet que de son temps l'Église russe se glorifiait de ce martyre si heureux [1].

Voilà, sur les travaux apostoliques des Latins en Russie, deux témoignages d'auteurs presque contemporains [2]. Saint Pierre Damien prend soin de déclarer dans sa préface « qu'il n'imitera pas les auteurs qui croient glorifier Dieu, en usant de mensonge pour exalter les vertus des saints, ou qui composent des histoires qu'ils ignorent, au lieu de rapporter la simple vérité, qui s'offre d'elle-même à leur plume. » Il écrivait d'ailleurs près du saint-siége, qui correspondait avec les extrémités du monde catholique.

Voilà les faits suffisamment constatés. Mais le Brunon de Dithmar et le Boniface de saint Pierre Damien, dont nous avons parlé comme de deux personnages distincts, ne sont-ils pas une seule et même personne, portant le nom germanique *Braun* et le surnom latin *Bonifaciens*, suivant l'étymologie du même surnom donné par saint Grégoire le Grand à l'Anglo-Saxon Winfrid, apôtre de la Germanie ? Cette identité n'est plus douteuse depuis les savantes observations

[1] *Vie de saint Romuald*, c. XXVI, avant le récit que nous avons rapporté et dont nous omettons une partie moins digne d'intérêt.

[2] Saint Pierre Damien écrivait, comme il en prévient dans sa préface (*Acta Sanctor.*, febr., t. II, p. 104), trois lustres après la mort de saint Romuald, arrivée en 1027. Or, celle de Boniface avait eu lieu en 1008, suivant les *Acta Sanctor.*, junii, t. VI, p. 223, ou entre 1008 et 1010, comme le démontre Collina, dans sa *Biographie* (c. III, cité par Vizzardelli, p. 65).

du P. Conrad Janning[1]. Il cite quatre auteurs qui nomment ce missionnaire Brunon-Boniface, et lui attribuent à la fois ce que rapportent Dithmar et saint Pierre Damien[2]. Ajoutons le témoignage de l'Annaliste saxon, qui désigne ainsi notre missionnaire : *Sanctus Bruno, qui et Bonifacius, archiepiscopus gentium, martyr inclytus*[3]. Le P. Janning explique une différence apparente dans les récits de Dithmar et de saint Pierre Damien. Le premier dit que Brunon fut sacré, avec l'autorisation du saint-siége, par l'archevêque de Magdebourg, Tagmon, qui résidait alors à Mersebourg ; c'est à Rome que l'autre le fait sacrer. Il faut entendre qu'il reçut du pape l'autorisation du sacre, et qu'il était dès lors comme sacré, d'autant plus que, suivant Dithmar, il apporta lui-même le pallium dont il fut revêtu solennellement à Magdebourg. Au fond, les deux relations conviennent parfaitement au même personnage.

Reste une seule différence capitale. D'après saint Pierre Damien, Brunon fut martyrisé en Russie. D'après Dithmar, ce fut sur les confins de la Prusse et de la Russie. Dithmar se trompe : jamais, dans ces temps, la Russie n'a confiné avec la Prusse[4]. L'Annaliste saxon, d'accord avec deux autres chroniques[5], place, avec beaucoup plus de

[1] *Saint Boniface, martyr, et saint Brunon, archevêque missionnaire, tous deux apôtres des Prussiens et des Russes, sont-ils un seul personnage ou deux personnes distinctes?* (*Acta sanctor.*, appendix ad diem XIX junii, t. VI, p. 217 et seq.) Bollandus, au 14 février, avait écrit une première dissertation « sur l'archevêque Brunon et ses compagnons, martyrs en Prusse, » sans se poser la question de l'identité de Brunon avec Boniface.

[2] Chroniques de Magdebourg, p. 275 et 284 ; de Quedlimbourg, p. 287 ; de Halberstadt, t. II, p. 119 ; et du Chronographe saxon, ad ann. 1009, citées dans le même volume des *Acta sanctor.*, p. 217-18 d'après l'édit. de Leibnitz et Meinbom.

[3] Eccard, *Corpus Hist. medii ævi*, p. 409.

[4] Philippe Cluvier, *Germania antiqua*, lib. III, c. XLIV, édit. in-f°, p. 195.

[5] Chroniques de Magdebourg et de Quedlimbourg., Annal. saxo (Eccard,

vraisemblance, le martyre de Brunon « sur les frontières de la Russie et de la Lithuanie. » La Lithuanie était en effet la contrée intermédiaire entre la Russie et la Prusse. Mais la Lithuanie, comme la Prusse, est restée longtemps encore idolâtre [1], et on ne peut pas non plus y placer le martyre du missionnaire dont le sang fut une semence féconde de chrétiens. Au contraire, les conquêtes de la foi en Russie expliquent les progrès dus aux travaux de Brunon et aux prières des chrétiens après son martyre.

Mais ici se présentent plusieurs difficultés. Vladimir régnait alors sur les Russes; nous avons vu sa conversion opérée par les Grecs, et accompagnée de celle de ses fils; quel est donc le prince converti par Brunon-Boniface? Il est évident que ce n'était pas le grand-duc, mais quelque autre chef considérable, russe ou autre.

Saint Pierre Damien rapporte que le missionnaire fut mis à mort par le frère du roi des Russes; mais, d'après Adhémar, il ne paraît pas qu'il ait été martyrisé par les Russes, bien que ce fût sur leur territoire.

Ce chroniqueur, qui écrivait en 1030, nous donne les détails suivants : « Saint Brunon convertit à la foi la province de Hongrie et une autre qu'on appelle Russie. Il baptisa le roi de Hongrie Geitz, qui reçut au baptême le nom d'Étienne... Mais comme il s'avançait vers le peuple des Petchénègues et commençait à les évangéliser, ils le mirent à mort ainsi qu'ils avaient tué saint

Corp. Hist. medii ævi, t. I, p. 410) ad an. 1009. Cf. l'erreur du même, ad an. 1106 (p. 618).

1 On connaît la croisade perpétuelle des chevaliers teutoniques dans la Prusse païenne; la Lithuanie ne se convertit qu'en 1386. Raynaldi, ad eumd. an., n° IV, t. XXVI, p. 488, édit. de Lucq.

Adalbert[1]. » L'auteur, qui vivait en Aquitaine, et qui, par conséquent, était éloigné du théâtre des faits, se trompe en attribuant la mort de saint Adalbert aux Petchénègues; il confond Brunon-Boniface avec un autre Brunon, qui convertit Geitz en 952[2]; mais il a raison de faire de ces mêmes Petchénègues les meurtriers de Brunon. Sur tout le reste, il s'accorde parfaitement avec les autres écrivains que nous avons cités. Nous verrons même que Brunon a séjourné d'abord en Hongrie, détail qu'il reproduit seul. Après nous avoir parlé de la conversion des Hongrois, Adhémar devait passer, comme il l'avait annoncé, à la mission de Russie. Il raconte alors le crime des Petchénègues. Ceux-ci le commirent donc dans le pays des Russes.

Le chroniqueur ajoute en effet : « Les Petchénègues, animés d'une fureur satanique, tirèrent toutes les entrailles de Brunon par une petite plaie pratiquée dans son flanc ; et, par cette épreuve, ils firent de lui un intrépide martyr de Dieu[3]. Les *Russes rachetèrent ses restes à grand prix et construisirent en son honneur un monastère* qui commença à devenir célèbre par de grands miracles. » Nous reconnaissons ici cette église que les Russes dédièrent au martyr, suivant le témoignage de saint Pierre Damien; et si Dithmar rapporte qu'ils avaient laissé quelque temps le corps de

[1] *Nov. Bibl. manuscript. lib.* Philippi Labb., t. II, préf. et p. 168 et seq. citée par Pagi (ad an. 1008, nº II et seq., p. 455, etc., t. XXVI), et accompagnée d'une mauvaise critique contre Bollandus, qui écrivait avant la publication de cette chronique par le P. Labbe.

[2] Au reste, il se réfute lui-même sur ce point en plaçant la mission de Brunon-Boniface après le martyre que saint Adalbert subit seulement en 996. Sur d'autres preuves d'ignorance, v. *Acta sanctor.*, junii, t. VI, p. 220-21.

[3] La chronique d'Halberstadt parle aussi de tourments nombreux que subit le saint martyr avant d'être décapité, outre l'amputation des mains et des pieds (p. 119). Cité dans les *Acta sanctor.* Boll., t. VI, junii, p. 218, E.

Brunon sans sépulture avant de livrer ses reliques à Boleslas, c'est qu'il les confond une fois encore avec les Petchénègues. Ceux-ci, qu'Adhémar nous montre en Russie, y avaient en effet pénétré en 995 et en 1015[1]. Nestor, qui raconte ces deux terribles invasions, passe, comme il fait souvent, un certain nombre des années qui séparent ces deux dates, celles qui s'écoulent de 1007 à 1011[2]; et c'est précisément dans l'intervalle qu'on place le martyre de Brunon-Boniface.

Il nous semble donc résulter de cette discussion que les meurtriers des martyrs étaient en réalité des Petchénègues, et que la population convertie était russe. La suite du texte d'Adhémar vient encore à l'appui de cette dernière conclusion. « Un certain évêque grec, dit-il, vint peu après en Russie, convertit la moitié de cette province[3], restée idolâtre, et lui fit prendre les coutumes des Grecs, comme celle de laisser croître la barbe. » Nous n'examinons pas si le chroniqueur veut parler, comme il y a lieu de le croire, de la conversion de Vladimir et des Russes qui l'imitèrent, ni si cette conversion a suivi celle de la moitié d'entre eux évangélisés par Brunon; nous ne pourrions, sur ce dernier point, nous arrêter au témoignage d'un auteur inexact en chronologie. Nous nous contentons de constater ici, à l'honneur des Russes, le double fait en question : le sang de leur apôtre a coulé sur leur sol et n'y a pas été versé par leurs pères.

1 Nestor, p. 137, 139 et 140, 143, 146.

2 Il n'y rapporte que la mort de la grande-duchesse Anne.

3 Il ne faudrait pas prendre dans une acception trop étroite ce terme de province. L'auteur l'applique, ainsi que nous l'avons vu, à la Hongrie entière. Ducange observe que ce mot latin a eu, au moyen âge comme dans l'antiquité, plus d'extension que l'expression moderne qui le traduit.

Nous n'avons pas tenu compte du témoignage, évidemment erroné, de quelques sèches chroniques allemandes[1] qui se répètent les unes les autres; si elles placent le martyre de Brunon en Prusse, c'est sans doute que, l'accompagnant dans ce pays, qu'il traversa en effet, elles ne l'ont pas suivi jusqu'au terme de sa course, trop peu connu à cette époque. Ces chroniques, se bornant à de courtes indications, ont pu facilement se copier les unes les autres. Nous nous appuyons au contraire sur des relations détaillées.

La plupart des savants admettent l'apostolat et même le martyre de Brunon-Boniface en Russie. Le *Martyrologe* des Bénédictins est d'accord avec nous sur ces deux points, malgré une différence réelle sur les meurtriers du martyr : *Sancti Brunonis archiepiscopi Ruthenorum, martyrizati a Ruthenis, prius monachi in Italia*[2]. Le *Martyrologe romain* admet sa mission en Russie; et s'il place sa mort en Prusse[3], cette erreur s'explique par l'époque de la rédaction de ce livre, d'une autorité d'ailleurs si vénérable. On distinguait encore Brunon, dont il rappelle la fête le 15 octobre, et Boniface, dont il fixe l'anniversaire au 19 juin[4].

On s'accorde aussi à donner à l'archevêque dix-huit compagnons, martyrs comme lui[5].

Nous avons traité avec d'autant plus de soin cette histoire si importante et si curieuse, que Karamsin, écrivain

[1] Celles de Marianus Scotus, abbé d'Ursperg, d'Albert Krantz, d'Halberstadt, d'Altzell (Vetero-Cellensis) et de Würtzbourg.

[2] *Acta sanctor.*, febr., ad diem XIV, t. II, p. 798.

[3] *In Prussia sancti Brunonis episcopi Ruthenorum et martyris.*

[4] Le martyrologe ne prétend pas toutefois fixer deux anniversaires de mort, puisque Brunon n'est mort ni l'un ni l'autre de ces jours, mais le 14 février, d'après le témoignage de Dithmar, le seul que l'histoire recueille sur ce point (V. Janning, *Acta sanctor.*, junii, t. VI, p. 220.)

[5] L'Annaliste saxon seul lui donne vingt-quatre compagnons, à l'année 1106

moins sérieux sur les faits de ce genre que sur les autres, se contente de dire : « Le cardinal Baronius (dans ses *Annales ecclésiastiques*, t. XI, p. 30, 31) répète le conte que l'on a fait sur saint Boniface martyr, qui aurait baptisé les Russes au commencement du XI[e] siècle; mais il *faut savoir* que ce n'est pas en *Russie,* mais en *Prusse* que ce martyr A VÉCU [1]. »

Nous en étions là, lorsqu'un catalogue allemand des publications slaves [2] nous a transmis des extraits d'une touchante relation de Brunon-Boniface lui-même, éditée en 1856 dans la première livraison d'une revue périodique de Moscou : *la Conversation russe* [3]. Ce document, que nous interprétons à l'aide des recherches précédentes, confirme quelques-unes de nos solutions. Nous l'avons d'autant mieux réservé pour la fin, que le lecteur verra ainsi, comme en action, le mouvement actuel de la science, dont les travaux se portent sur ces origines catholiques, et dont les progrès les éclairent chaque jour.

La Revue russe publie donc dans sa *partie scientifique* « le témoignage inédit d'un contemporain sur Vladimir le Grand et Boleslas le Hardi. » Pour prévenir toute confusion [4], notons que ce dernier prince est le même que Boleslas I[er], le Grand (992-1025). On lit dans l'Introduction : « La bibliothèque publique de Hambourg possède une relation encore inédite

(Eccard, *Corp. Hist. medii ævi*, t. I, p. 618), mais il ne lui en a donné que dix-huit à l'année 1009 (p. 410).

[1] T. I[er], fin de la note 217. Strahl reproduit cette note sans rien ajouter.

[2] *Jahrbücher für slavische Literatur, Kunst und Wissenschaft.* — 1855-56. — Neuer Folge 3[ten] Bandes 5[tes] Heft., p. 316 et 327-33. — Bautzen, Schmaler.

[3] *Russische Unterhaltung*, comme l'écrivain allemand traduit *Ruskaia Besieda*, Moscou, J. V. Barunof.

[4] On pourrait le confondre avec Boleslas II, quelquefois appelé le Hardi, qui monta sur le trône en 1058, bien après la mort de Vladimir, et qui se signala surtout par ses vices.

d'un évêque-missionnaire allemand, adressée au roi Henri II. Le contenu démontre qu'elle a été écrite l'an 1007. » C'est une copie faite, en 1716, pour Uffenbach, bibliophile célèbre[1]. D'après ce savant, le manuscrit original doit se retrouver encore à Cassel[2]. L'auteur de la relation ne se nomme pas; mais de l'écrit même il ressort que c'était un évêque employé aux missions de l'Église latine, et dirigé par l'empereur d'Allemagne vers le nord-est de l'Europe ; et la comparaison des détails qu'il donne avec ceux que rapporte Dithmar, ne laisse pas douter que cet évêque-missionnaire ne fût Brunon-Boniface.

Sa lettre parle d'abord d'une mission inutile en Hongrie : « Voici bien une année entière que nous y avons consumée en vain. Nous avons laissé là les Hongrois et nous nous sommes mis en route par le pays des Petchénègues, les plus cruels des païens. » Brunon n'avait donc pas réussi en Hongrie ; c'était cependant l'apôtre de la Hongrie, saint Étienne, qui régnait alors; mais on peut croire qu'il regardait le missionnaire allemand comme trop dépendant de la politique impériale, et que, suivant sa ligne ordinaire de conduite, il préférait rester en rapport immédiat avec le saint-siége. Brunon (nous le nommerons ainsi) devait, pour arriver à sa nouvelle mission, passer par les États d'un prince russe, très-puissant et déjà chrétien, qu'il ne désigne pas par son nom, mais en qui, sans nous prononcer aussi formellement que la *Revue de Moscou*, nous inclinons

[1] Elle appartint après sa mort à la bibliothèque hambourgeoise, section *Histoire*, n° 321, et se trouve dans les *Varia politico-historica*, recueil de copies faites par les soins d'Uffenbach, p. 238-255.

[2] Écrit avec les formes qui caractérisent la fin du xe et le commencement du xie siècle, et, suivant l'usage du temps, derrière un commentaire sur l'*Ars grammatica* de Donat, parchemin in-4°.

à reconnaître Vladimir ; d'autant plus volontiers qu'un passage de la lettre nous montre le prince en question occupé à opposer une barrière aux invasions des Petchénègues, ce qui s'accorde parfaitement avec ce que Nestor et d'autres nous apprennent de Vladimir[1].

« Le seigneur des Rutes (c'est-à-dire des Ruzes[2]), puissant par l'étendue et la richesse de son royaume, m'a retenu un mois, contre ma volonté, comme si j'avais couru au-devant de ma perte. Il a fait ses efforts pour me détourner de me rendre chez un peuple insensé, où je ne gagnerais pas une âme et où je trouverais seulement la mort la plus ignominieuse. Mais comme il ne réussissait pas à m'arrêter, et qu'une vision l'avait troublé au sujet de votre indigne serviteur, il m'a conduit lui-même avec son armée jusqu'aux dernières limites de son royaume, qu'il a entourées de toute part d'un très-long et très-fort retranchement[3]. Là il est descendu de cheval, et nous avons franchi la porte, moi en tête avec mes compagnons, lui à notre suite, escorté de ses grands. Il s'est arrêté sur une colline, nous sur une autre. Je tenais en mes mains la croix embrassée et je chantais ce beau cantique : « Pierre, m'aimez-vous : paissez mes brebis ! » Le répons terminé, le seigneur envoya son majordome[4] nous porter ces paroles : « Je vous ai conduit où finit ma domination et où commence celle des ennemis. Pour l'honneur de Dieu, ne compromettez pas[5], à ma honte, la vie

[1] Nestor, t. I, p. 136 : « Il commença à bâtir les villes de Desna, Vstri, etc., qui devinrent des barrières contre les Petchénègues, avec lesquels il était en guerre. »

[2] *Senior Rutorum* (i. e. *Ruzorum*).

[3] ... *Firmissima sepe.*

[4] *Majorem suum.*

[5] Au singulier : *Ne perdas vitam.*

de ces jeunes gens ; je sais que demain, avant la troisième heure, et sans avoir fait aucun fruit, vous devez goûter une mort amère. » Je répondis : « Dieu vous ouvre le paradis, ô prince, comme vous nous avez frayé la voie vers ces païens ! »

Le pressentiment du prince ne se réalisa pas cette fois.

« Qu'ajouterai-je ? Nous avons marché pendant deux jours sans être victimes de personne. Le matin, à midi, à none, nous étions conduits tendant le cou à la boucherie. Autant de fois nous sommes sortis sains et saufs des mains de l'ennemi qui venait à nous ; prodige admirable, comme l'a révélé Pierre, notre seigneur et notre chef. Le dimanche, nous sommes arrivés au milieu d'un peuple plus nombreux, et on nous a accordé une prolongation de vie[1] jusqu'à l'assemblée qu'allèrent convoquer des courriers rapides. En conséquence, à none d'un autre dimanche, on nous appelle à l'assemblée et on nous fouette, nous et nos chevaux. Le peuple accourt en multitude, les yeux pleins de sang[2] ; il lève mille haches, mille glaives sur nos têtes, et menace de nous couper en morceaux ; il nous torture jusqu'à la nuit et nous traîne de côté et d'autre. Enfin les grands, à main armée, nous arrachent à leur fureur. Ceux-ci écoutèrent l'exposé de nos desseins, et dans leur sagesse ils reconnurent que nous avions pénétré pour leur bien dans leur territoire. Aussi, par la disposition admirable de Dieu et l'inappréciable assistance de saint Pierre[3], nous avons séjourné trois mois au milieu de ce peuple. Nous avons parcouru les

[1] *Datum est nobis spatium vivendi.*
[2] *Cruentis oculis.*
[3] *Ita, sicut jussit mirabilis Deus et pretiosissimus Petrus.*

trois quarts du pays sans atteindre la dernière partie, dont il nous est venu d'heureuses nouvelles. Nous avons baptisé trente habitants[1] et conclu la paix entre les Petchénègues et les Russes. Le doigt de Dieu s'est montré dans ce traité. « Vous seuls, nous disaient les premiers, pouviez faire cette « paix : c'est à vous qu'elle est due. Si elle est solide, comme « vous nous l'annoncez, volontiers nous nous ferons tous « chrétiens. Mais si le seigneur des Ruzes n'est pas ferme- « ment fidèle à sa parole, nous ne devons songer qu'à la « guerre, non à notre conversion. » C'est le motif qui m'a ramené auprès du seigneur des Ruzes; et ce prince, mu par sa piété, a livré son fils en otage. Nous avons sacré un des nôtres évêque de ce peuple, et lui, a envoyé son fils avec le nouveau prélat au milieu de ces barbares[2]. C'est ainsi qu'à la plus grande gloire et louange du Sauveur Dieu, s'est introduite la loi chrétienne au sein de la nation la plus méchante qui soit sur terre parmi les païens. »

L'institution d'un évêque montre que l'auteur de la lettre avait la dignité de métropolitain; ce qui nous oblige encore d'identifier ce haut personnage avec Brunon-Boniface.

De Kief, Brunon se dirigea vers les nations des bords de la Baltique; et il remontait vers les Prussiens de la Poméranie, quand il envoya sa relation : *Ego autem nunc flecto ad Pruzos*. Nous ne rapporterons pas les longs reproches qu'il adresse au roi de Germanie[3], pour s'être allié aux Lutizes païens contre Boleslas, roi de Pologne, le grand soutien du

[1] *Circa triginta animis christianitate facta*. Nous traduisons comme l'auteur allemand : *Taufte gegen 30 Petchenegen*. P. 331.

[2] *Quem simul cum filio posuit in terræ medium.*

[3] Henri ne fut couronné empereur que plus tard (1014).

christianisme au nord-est. Seulement la mention de ce prince très-zélé pour la foi et de son père Miseco[1] (sans aucun doute Miecislas le Vieux), nous aide encore à confirmer l'identité de notre missionnaire et de Brunon-Boniface, qui vivait à cette époque.

Enfin l'évêque se plaint de l'endurcissement des Prussiens et demande au roi Henri l'emploi de la force armée. C'est un nouveau trait de ressemblance avec le récit des chroniques sur l'infructueux apostolat de Brunon-Boniface en Prusse.

Ainsi la relation inédite de Boniface nous montre Vladimir en communion avec un envoyé du saint-siége, et elle confirme ce qui a été dit précédemment touchant cette glorieuse mission d'apôtres latins, dont l'importance sera reconnue par ceux mêmes qui, comme nous, n'admettraient pas qu'elle ait conquis à la foi la moitié du pays.

Mais voici d'autres missionnaires latins plus nombreux qui viennent en Russie comme par un courant continu d'émigrations avec la population Varègue dont ils font partie. Ce sont des Germains comme Brunon et ses compagnons martyrs; mais ils n'arrivent pas d'Allemagne, ni au nom du Saint Empire romain-germanique. Ils sortent du milieu de ces Northmans qui, sans avoir abdiqué leur indépendance nationale, reconnaissent dans Rome la mère de leur foi, et c'est ce même bienfait de la foi qu'ils veulent faire partager à leurs frères de Russie. Il est vrai, l'histoire de l'apostolat

[1] *O quanta bona... concurrerent, cum sicut pater Miseco, cum eo, qui mortuus est imperatore, ita Bolezlavus cum vobis, qui sola spes orbis superstat, juverit, nostro rege...*

d'Olof en Russie n'offre pas, dans ses détails, tous les caractères de la certitude ; mais sans accorder toute confiance aux anciens monuments d'où elle est tirée, nous y trouvons une nouvelle preuve du rôle important que jouèrent les Northmans dans la conversion des Russes. Nous allons faire usage ici d'un savant et récent ouvrage : *la Conversion de la race norvégienne au christianisme, présentée dans les sources de son histoire*, par le docteur Conrad Maurer, professeur de droit à l'Université de Munich[1]. Par race norvégienne l'auteur entend la souche de tous les peuples que nous appelons Northmans, par conséquent aussi des Varègues. Tout le monde sait que les scaldes scandinaves, attachés, comme les bardes gaëls, à la personne des princes, nous ont conservé une partie des traditions de leur pays dans des sagas où la mythologie est sans cesse mêlée à l'histoire. Parmi ces sagas, les plus remarquables sont celui d'Olof Triggveson et ceux de Snorri Stourleson[2], auteur en particulier de la *Nouvelle Edda*. Sans raconter les premières aventures qu'eut en Russie Olof ou Olaüs Ier, roi de Norvége, fils de Triggve et neveu de Sigourd, l'un des grands de Vladimir[3], ni son premier séjour à Kief avec sa mère la reine douairière Astrida, ni la faveur dont il jouit auprès de Vladimir et de son épouse Arlogie[4], nous prenons la légende de son apostolat au moment où il se convertit en Grèce.

L'évêque Paul lui aurait alors conféré, non le baptême,

[1] *Die Bekehrung des norwegischen Stammes zum Christenthume, in ihren geschichtlichen Verlaufe quellenmæszig geschildert*, 2 in-8°. Munich, 1855.
[2] L'écrivain que nous avons déjà cité au sujet du baptême de Vladimir.
[3] Karamsin, t. I, c. IX, p. 284.
[4] *Id.*, note 217, p. 397.

mais la *prima signatio*. A sa prière, il l'aurait accompagné à son retour en Russie, où, après de nombreuses difficultés, tous deux auraient réussi à convertir le roi, la reine et tout le peuple[1]. Que croire au juste de cette tradition ? Les anciens sagas laissent Olof demander expressément le baptême, sans dire pourquoi l'évêque ne lui accorda que cette *prima signatio*. Les nouveaux sagas s'efforcent de faire disparaître l'invraisemblance de la situation d'Olof, missionnaire sans avoir reçu le baptême ; ils font ressortir ce que son exil offre de conforme à la manière dont les choses se passaient dans les anciens temps[2]; enfin, ils rapprochent tous ces faits d'un vieil écrit terminé ainsi : « Les événements jusqu'ici mentionnés sur la prédication du christianisme en Russie par Olof Triggveson n'ont rien d'incroyable. Un livre excellent et véridique, intitulé *Imago mundi*, rappelle que les Russes, les Polonais, les Hongrois se convertirent dans les jours d'Othon III. Quelques écrivains disent que le césar Othon fit une expédition dans l'Est, qu'il y réduisit sous les lois du christianisme[3] les peuples d'alentour, et qu'il était accompagné d'Olof Triggveson. » On trouve en effet parmi les œuvres d'Honorius d'Autun l'*Imago mundi*, écrit au commencement du XII[e] siècle[4]. Mais l'auteur islandais se donne de telles libertés avec Honorius, que, même lorsqu'il cite, on ne peut lui accorder grande confiance. D'après M. Maurer, on voit au premier coup d'œil que le sujet a été

1 Maurer, t. I, p. 271.

2 Les jeunes rois de la mer étaient forcés d'émigrer, au moins pour un temps, un peu comme la jeunesse des peuples primitifs de l'Italie, dans le *ver sacrum* ou printemps sacré.

3 *Zum Christenthume gezwungen habe*. (*Ibid*, note 16.)

4 *Mundi synopsis, sive de Imagine mundi libri tres ab Honorio solitario Augustodunensi ante annos 460 scripti*. Spiræ, 1553, p. 183.

embelli. On remarque l'effort qui a été fait pour ramener à l'unité les éléments variés et contradictoires d'une espèce de cycle poétique dont Olof est le héros. Les vers des scaldes, sur lesquels se fondent les sagas, parlent vaguement de ses voyages sur les côtes du Nord et de l'Est, et font tout au plus mention de ceux qu'il fit en Russie. A la vérité, son séjour est attesté par des poésies à peu près contemporaines[1]. Mais comment vint-il? On l'ignore. Quant au bon accueil qu'il reçut en Russie, rien de plus vraisemblable, observe M. Maurer, puisqu'à partir du IXe siècle, il s'était formé dans ce pays une suite d'États scandinaves, et que là, comme à Constantinople, des gardes varangiennes[2], venues de Suède, de Norvége et même d'Islande, servaient en qualité d'auxiliaires. Peut-être cet oncle d'Olof, qui employa son crédit en faveur de son neveu, était-il un officier de cette milice devenu influent à la cour de Vladimir. Il est certain qu'il y eut alors une émigration qui permit à ce prince de recruter des soldats du Nord[3].

Sur le retour d'Olof en Russie, on n'a qu'un chant de la seconde moitié du XIe siècle, qui le fait partir de ce pays vers ceux de l'ouest. Quant à son apostolat couronné d'un tel succès, M. Maurer y oppose ce que nous avons raconté de la conversion d'Olga et de Vladimir. « Il ne peut être question, dit-il, d'une part si considérable prise par le prince norvégien à la conversion des Russes. Évidemment, la coïncidence du baptême de Vladimir (Baldemar) et des entreprises d'Olof, combinée avec le séjour de ce dernier en

[1] Nouveaux sagas, c. LVIII, p. 100-101., ap. Maurer (*ibid.*)
[2] Maurer, p. 273.
[3] *Id.*, p. 274.

Russie, a donné lieu à cette légende, qui s'appuie encore sur le texte incomplet et falsifié que les sagas empruntent à l'*Imago mundi*[1]. » L'auteur reconnaît cependant que le zèle de Vladimir pouvait encore laisser un vaste champ à celui d'Olof. Il constate que le christianisme, déjà répandu dans ces contrées et dans le pays septentrional des Vendes (anciens Venèdes, vers la Finlande) n'y dominait pas encore, et que la résistance opposée par la population païenne au clergé latin avait pu déterminer le prince norvégien à intervenir à main armée[2].

Nous croyons devoir donner une conclusion plus générale et plus sûre. Il est impossible que les Northmans, une fois convertis, non-seulement dans quelques-unes de leurs colonies, mais dans le foyer même de leurs émigrations, avec le prosélytisme que leur inspirait leur esprit d'aventure et leur audace héroïque, n'aient pas entrepris de gagner les Russes à la foi. De persécuteurs, ils devinrent apôtres. Ainsi s'explique le rôle d'Olof. D'après des documents certains, il porta l'Évangile jusque dans les pays les plus éloignés du Nord, dans les îles Feroe, Orkney, en Islande, dans le Groënland, évangélisé presque aussitôt que découvert[3], et qui eut un évêque en 1121, près de quatre siècles avant Colomb[4]. Olof seul suffirait à nous donner une idée de l'apostolat aventureux des Northmans. De l'Angleterre, où il combattit, de l'Irlande et des îles Sorlingues, qu'il parcourut, il se mit en rapport avec les Normands de France, déjà si fervents dans la foi, si avancés dans la civilisation, si prompts à combattre

1 Maurer, p. 275.
2 P. 276.
3 Maurer, t. I, p. 450.
4 V. t. II, p. 600-607, l'histoire de cet évêché norvégien au Groënland.

les ennemis de l'Église romaine et à conquérir partout de lointains royaumes. Nous l'avons vu à l'autre extrémité de l'Europe, à Constantinople, en Russie, où il passe et repasse. Comment ce roi, qui lutta dans son propre royaume avec tant d'énergie contre le parti païen, n'aurait-il pas profité, pour répandre la foi catholique, de la faveur dont il jouissait auprès de Vladimir, et qui fut telle qu'elle le rendit l'objet de la jalousie des grands?

Dans un écrit intitulé *Livonie et commencements de la vie germanique au nord de la Baltique*[1], Schlœzer raconte l'expédition d'un héros scandinave, l'aveugle Iacon[2], qui prêta un puissant appui à Iaroslaf en 1024, et, sur d'autres exemples analogues, il conclut que les Northmans, même païens, ouvraient la voie au christianisme, ajoutons à la religión catholique. Il prend pour titre : *Commencements de la vie germanique*; mais qu'est-ce autre chose que la foi et la civilisation latines? Et les progrès de la religion catholique sont tout ensemble le résultat des conquêtes de ces guerriers et le principal moyen qu'ils emploient pour s'y affermir. Schlœzer complète ainsi nos recherches sur les antiquités catholiques des Russes, dans tous les pays qui composent maintenant le nord de leur empire. Il montre dès la fin du XI[e] siècle, où nous nous arrêtons, les Northmans, et par conséquent leur nouveau culte, répandus dans la Livonie, la Lettonie, la Sémigalle, la Courlande, l'Esthonie, la Finlande, près des lacs Ladoga et Ilmen (c'est-à-dire aux environs mêmes de Saint-Pétersbourg), jusque dans les

[1] *Livland und die Anfænge deutschen Lebens im Baltischen Norden*, p. II, Berlin, 1850.

[2] Nestor, p. 172-73, parle du bandeau broché d'or qu'il portait sur les yeux.

parages glacés d'Arkhangel (Michaelis Archangeli), dans la Sibérie et l'Amérique russe [1].

Ainsi les Northmans, enfants de l'Église latine, apportaient leur foi à la Russie du côté du nord, comme les Allemands du côté de l'occident, pendant que les missionnaires grecs pénétraient par le midi. On trouve plusieurs fois mentionnés les *chrétiens grecs* et les *chrétiens varègues* [2]; et nous oserions presque dire qu'on distinguait en Russie, comme dans tout l'Orient, des chrétiens francs et grecs; car *Varangi* et *Franci*, ou, comme on disait en Asie, *Frangi*, mots si voisins, étaient probablement employés l'un pour l'autre [3].

Nous avons vu quelques écrivains faire difficulté d'admettre que la princesse varègue Olga eût demandé un évêque aux Latins : nous pourrions demander à notre tour si, depuis le XI[e] siècle, les Varègues ne se rattachèrent pas de préférence à la chrétienté latine, comme le pays dont ils étaient originaires et dont ils ne se séparaient pas.

[1] *Livland*, jusqu'à la p. 55.

[2] Nous verrons, au XI[e] siècle, une église latine des Scandinaves à Novogorod. Par contre, Adam de Brême appelle Kief (Chive), *clarissimum decus Græciæ*, l. II, c. XIII, comme l'observe Karamsin, t. I, p. 403, note 230.

[3] Karamsin rappelle (t. I, p. 362, note 66) que parmi les gardes varangiennes de Constantinople, il y avait des Francs. Dans le *Speculum Regale* des *Normanni*, p. 257, il est question d'un traité rédigé par Philothée à Constantinople en 900, et où il promet aux Francs une part dans les repas impériaux, etc. (Ap. Muralt, p. 478.)

VI

L'Église grecque n'est pas encore schismatique au temps de Vladimir, ni même avant 1054.

Si la part que prirent les Latins à la conversion des Russes fut considérable, il n'en importe pas moins de montrer que Constantinople, avec laquelle cette nation entretenait des rapports plus fréquents et plus directs, resta généralement unie au saint-siége jusqu'à la seconde moitié du XIe siècle. Nous espérons qu'un simple résumé des faits jettera un jour assez vif sur cette question qui, bien qu'à des degrés différents, intéresse à la fois l'Église grecque et l'Église russe.

Nous avons déjà vu qu'après Photius et jusqu'au temps d'Olga, les Grecs étaient restés en communion avec l'Église romaine. Comme l'observe judicieusement Maimbourg [1], ils avaient reconnu l'autorité du saint-siége dans ce Xe siècle où il était occupé par les plus indignes pontifes qui s'y soient succédé, et en dernier lieu par un Jean XI qui, sous l'influence du tyran Albéric, avait fait aux patriarches byzantins cette étrange concession du pallium à perpétuité. Polyeucte, successeur de Théophylacte, occupait la chaire patriarcale de Constantinople quand Luitprand, évêque de Crémone, y fut envoyé par Othon le Grand. (C'est la seconde ambassade.) Celui-ci ne se fit pas scrupule de communiquer avec le patriarche et de paraître officiellement dans les cérémonies. Il appela Grégoire le Grand l'*évêque universel*, en présence de Polyeucte, de l'empereur Nicéphore Phocas et de

[1] *Histoire du schisme des Grecs*, 1686, l. III, p. 211.

plusieurs évêques, sans qu'aucune altercation s'ensuivît ; et le pape régnant, Jean XII, comptait assez sur l'obéissance et la déférence des Grecs pour leur envoyer des légats. Ceux-ci arrivèrent peu avant le départ de Luitprand ; ils furent mal accueillis, mais, ainsi que le remarque cet évêque, c'était par suite de la haine qu'on portait à Othon le Grand, non au saint-siége[1]. Othon revendiquait en effet exclusivement le titre d'*empereur des Romains*, ne laissant au césar de Byzance que celui d'empereur des Grecs. Ces dissensions toutes politiques n'empêchaient pas Luitprand de dire : « L'Église de Constantinople est soumise avec raison à notre sainte Église romaine. Nous savons, nous voyons même que l'évêque de Constantinople ne revêt le pallium qu'avec permission du pape[2]. » Un nouvel empereur byzantin, Jean Zimiscès, se montra plus traitable pour les représentants du siége apostolique, sous le patriarcat de Basile, successeur de Polyeucte. Il donna à l'archevêque de Cologne, nouveau légat accompagné de deux évêques, le corps de saint Pantaléon, et accorda au fils d'Othon la main de Théophano, fille de l'empereur Romain le Jeune[3]. L'évêque de Metz alla au-devant de la princesse[4] ; elle fut mariée à Rome et couronnée par le pape Jean XIII en personne[5] ; autant de particularités très-significatives sur l'union des deux Églises.

Le même accord régna sous les trois patriarches Antoine II,

[1] Muratori, *Rer. Italicar., script.*, t. II, p. 488. *Legatio II Constantinopolit.*, p. 479 et seq.

[2] *Ibid.* p. 488, C.

[3] *Chronic. Virdunense*, ap. Labbe, *Nov. Biblioth. manusc.*, t. I, p. 166, cité par Vizzardelli, p. 105.

[4] Sigebert diacre, *Vie de Théodoric, Ier évêque de Metz* : « Imperatoriæ a Græcia venienti obviam missus. » — *Rer. Brunsvicens. script.*, t. I, p. 305.

[5] Sigebert de Gemblours, ad an. 972, cité par Vizzardelli, p. 105.

Chrysobergès et Sisinnius, qui séparent le pontificat de Basile de celui de Sergius (974, 983, 996, 999), comme le prouve une légation reçue à Constantinople en 995. Et rien de plus fréquent alors, les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît* l'attestent (t. IV), que le passage des moines latins en Orient ou des moines grecs en Occident, ce qui n'était possible que parce que les uns et les autres avaient même communion. Baronius[1] croit, il est vrai, que l'accord fut rompu sous le second des patriarches que nous venons de mentionner, Nicolas Chrysobergès, et il s'appuie sur ces paroles prononcées par Marc d'Éphèse au concile de Florence : « Depuis lors jusqu'à nos jours, on lit dans la grande église de Constantinople : Anathème à tout ce qu'on a dit et écrit contre les saints patriarches Photius et Ignace. » Mais l'époque où a été formulé cet anathème, ce n'est pas, comme l'insinue Baronius, celle de Nicolas Chrysobergès, mais bien celle de Photius lui-même, rétabli sur son siége par un conciliabule aux actes duquel Marc d'Éphèse fait cet emprunt. Or nous avons montré que longtemps après cette époque l'Église grecque dit anathème à Photius. Le témoignage de Marc d'Éphèse est donc non avenu.

On trouve encore dans le droit grec-romain des acclamations qui déclarent l'orthodoxie de Photius et qui ont contribué à induire Baronius en erreur. Elles supposent que la querelle entre les deux Églises a duré quatre-vingt-dix ans, jusqu'à la dernière année de Chysobergès (996). Mais l'histoire entière du x[e] siècle s'élève contre ces acclamations ; en outre, dans ce même laps de temps (906-996), fut publié un acte appelé *Tome de l'union,* qui les contredit[2]. Les Pères

[1] Ad an. 995, n. XVII et seqq., t. XVI, p. 343. — Labbe, col. 90, t. XVIII.
[2] Ap. Leunclavium, p. 108, cité par les Bolland., t. II, sept., p. XIV.

d'un concile de Constantinople parvinrent en effet, au moyen de ce même *Tome*, en 920, sous le patriarche Nicolas le Mystique, à rétablir l'union entre les Grecs et les Latins divisés par l'affaire des noces [1] (de Léon le Sage) ; et la concorde régna alors dans toute l'Église [2]. Nicolas le Mystique en avait déjà informé le pape Jean X : « Plus la moindre trace de dissension. » Il écrit encore aux Bulgares : « Le scandale est fini [3]. » Ces autorités si imposantes suffisent pour réfuter et convaincre de faux l'écrivain grec qui a forgé ces acclamations.

La plupart des historiens de Byzance placent la rupture après Sisinnius (999), c'est-à-dire après la conversion de Vladimir (988), et ils désignent pour auteurs du schisme, soit Sergius, soit Cérulaire [4].

Pour Sergius, il n'en est rien ; c'est à tort que Baronius lui-même le range parmi les schismatiques. Et d'abord, dans les vingt années qu'il occupe le siége de Constantinople, les dix premières sont mises à l'abri de tout soupçon par le témoignage de Pierre d'Antioche. Voici comment :

En 1054, Michel Cérulaire, écrivant à ce patriarche pour se plaindre de ce qu'il avait, de même que ceux d'Alexandrie et de Jérusalem, reçu le nom du pape dans les sacrés diptyques, avait glissé dans sa lettre cet insigne mensonge : « Vous savez que depuis le temps du saint concile, sixième œcuménique [5], on a effacé, dans nos églises, le nom du pape

[1] Anastas. episc. Cæsareæ, ap. Coteler. *Monum. Ecclesiæ Græcæ*, t. III, p. 435, cité par Vizzardelli, p. 108.

[2] Leo Grammaticus, in *Chronog. post Theophan.*, p. 497, A, édit. Paris, 1655.

[3] Lettres à Jean X et aux Bulgares déjà citées. V. aussi la dissertat. des Boland., t. II, sept., p. XIV.

[4] Emmanuel Calecas, Jean Veccus (Beccos), Nicetas Nicænus, Maximus Margunius, etc., ap. *Acta sanctor.*, ibid.

[5] Tenu en 553, 2e conc. de Constantinople.

des sacrés diptyques[1], parce que Vigile, alors pape de Rome, a refusé de se rendre à cette assemblée. Depuis cette époque jusqu'à ce jour, le pape a été retranché de notre Église sainte et catholique[2]. » Le patriarche d'Antioche répond : « Je suis témoin *omni exceptione major*, et avec moi le sont beaucoup d'autres premiers dignitaires de l'Église, que sous le seigneur Jean de bienheureuse mémoire, patriarche d'Antioche, le nom du pape de Rome, également appelé Jean, était marqué dans les sacrés diptyques. J'ai eu en outre occasion, il y a quarante-cinq ans, d'aller à Constantinople, et j'ai remarqué que, sous le patriarcat du seigneur Sergius, on nommait le même pape à la sainte messe avec les autres patriarches[3]. »

La lettre de Cérulaire ne peut être antérieure à 1054[4]. Supposons que le patriarche d'Antioche ait pu lui répondre, pour ainsi dire, courrier par courrier, et plaçons sa réponse dans la même année. Les quarante-cinq années dont il parle nous ramènent à l'an 1009, c'est-à-dire à la dixième année

[1] Il ne sera pas inutile de donner quelques explications sur les diptyques. Nous les extrayons d'Assemani (partie I, c. VIII, t. I, p. 79). D'après Libanius, c'étaient des tablettes ouvertes comme à deux battants, *bipatens pugillar*. Les diptyques *civils* contenaient les noms des consuls et principaux magistrats. Il y avait aussi des diptyques *ecclésiastiques* de trois sortes, appelés diptyques des évêques, des vivants et des morts, selon qu'ils rappelaient dans l'office divin les noms 1° des *évêques* morts saints ou dans la paix de l'Église; 2° des fidèles *vivants* revêtus d'une haute dignité, comme les papes, patriarches, évêques, empereurs et impératrices, etc.; 3° des *morts*, principalement des fondateurs et bienfaiteurs de l'Église. C'est dans la seconde espèce de diptyques que le nom du pontife romain avait été quelquefois supprimé par la présomption des Grecs. Ainsi Théophane rapporte, à l'année 14e du gouvernement de Zénon, que le nom du pape Félix en avait été retranché; et à la 3e année du gouvernement de Justin l'Ancien, il signale une semblable suppression.

[2] Baron. ad an. 1054, n. XXXII.

[3] Baron., *ibid.*, p. XL.

[4] Car il y est parlé de la mort récente de saint Léon IX, arrivée la même année 1054.

du patriarcat de Sergius. Ainsi ce patriarche, au moins pendant la première moitié de son administration, qui se prolongea jusqu'en 1019, ne se sépara pas de l'Église romaine.

Baronius suppose, il est vrai, que Jean XVIII opéra une réconciliation entre les Grecs et les Latins; et comme ce pape ne fut élu qu'en 1003, il conclut que Sergius était séparé de Rome avant cette époque. Mais où Baronius a-t-il pris la preuve de ce qu'il avance? Dans une épitaphe tirée de la basilique vaticane, et dont il applique à tort le passage suivant à Jean XVIII :

Nam Graios superans, Eois partibus unam,
Schismata pellendo, reddidit ecclesiam [1].

Le commencement de l'épitaphe manque; dans les distiques conservés, rien ne désigne le pontife en question. Aussi Petrus Mallius, qui a cité ces vers au XII[e] siècle, s'est-il contenté de les intituler : *Épitaphe d'un certain pape Jean*. En outre, un vers rappelle les temps où les empereurs byzantins exerçaient l'autorité à Rome :

Augustis charus, gentibus et tribubus.

Muratori observe avec justesse qu'il n'est question de cette réconciliation dans aucune histoire ecclésiastique d'Orient ou d'Occident [2].

L'épitaphe ne pouvant donc s'appliquer au pape Jean XVIII, Sergius reste justifié de l'accusation de schisme au moins pendant ses dix premières années. La mérita-t-il plus tard?

[1] Douze vers cités ad an. 1009, n. 2, p. 461.
[2] Muratori, *Annali d'Italia*, ad an. 1009, édit. de Milan, t. IX, p. 158-159.

Oui, s'il en faut croire les Grecs modernes; non, si l'on s'en tient au rapport de deux chroniqueurs de la fin même de ce XIe siècle où il fut patriarche, Raoul Glaber[1] et Hugues de Flavigny[2]. Suivant eux, vers l'an 1024, époque de l'élection de Jean XIX, Eustathe, successeur de Sergius, envoya demander à Rome un privilége en faveur de son Église; tous deux rapportent une lettre de Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, relative à cette demande. Comment Eustathe eût-il demandé une grâce, sans même exprimer au nom des Grecs le moindre repentir à l'occasion du schisme qui aurait déshonoré les dernières années de son prédécesseur?

Accordons tout au plus que Sergius, dans l'espace de ses dix dernières années, ait, pour un temps très-court, effacé le nom du pape des sacrés diptyques. Le schisme n'a pas été pour cela consommé[3], pas plus que sous Nicolas le Mystique, auteur d'une semblable suppression.

Restent, avant Cérulaire, deux patriarches, Eustathe, déjà justifié par la démarche que nous avons mentionnée, puisqu'il mourut l'année suivante, et Alexis (1025-1043). Tous les écrivains qui attribuent le schisme à Cérulaire, absolvent par là-même son prédécesseur immédiat. C'est ce que fait saint Léon IX dans ses lettres au patriarche schismatique et à l'empereur Constantin Monomaque[4], où il

[1] Historiar., l. IV, c. I, ap. Duchesne, *Histor. Franc. script.*, t. I, p. 40-41.
[2] Labbe, *Nov. Biblioth. manuscript.*, t. I, p. 174, cité par Vizzardelli, p. 120.
[3] Nicétas de Nicée parle d'un schisme, mais par ouï-dire (*dicitur*), sans en savoir la cause et sans insister. (V. *Acta sanctor.*, t. II, sept., p. XVI, E.) V. aussi Labbe, *Coll. Concilior.*, t. XI, Venet., 1730, col. 1319 et seqq. 1340, et 1347. — Epist. I et VI.
[4] Col. 1350 et seqq. Epist. VII.

représente l'entreprise de Michel Cérulaire comme « une nouveauté tentée par une présomption inouïe , une incroyable audace ; » et , à peser les expressions de ses légats , il fallait que le schisme fût bien une nouveauté , puisqu'ils déclarent que l'empereur et la plupart des citoyens étaient restés fidèles au saint-siége. Voici ce qu'on lisait dans la sentence d'excommunication portée par eux contre le patriarche Michel , et déposée, en présence du clergé et du peuple, sur le grand autel de Sainte-Sophie [1] : « En conséquence , sachent avant tout les glorieux empereurs , le clergé , le sénat et le peuple de cette ville de Constantinople et de toute l'Église catholique , que nous avons ressenti un grand bonheur , une vive joie en Dieu , mais aussi une douleur qui nous afflige profondément. Car, en ce qui touche les colonnes de l'empire , les citoyens honorables et sages , la ville est orthodoxe et très-chrétienne ; mais pour ce qui regarde Michel, abusivement appelé patriarche, et les fauteurs de sa folie, l'ivraie de l'hérésie se sème tous les jours en quantité au milieu de l'État. »

La nouveauté du schisme , ainsi constatée , ne justifie pas seulement Alexis, mais avec lui tous ses prédécesseurs jusqu'à Photius. Déjà un examen de détail , appuyé sur les autorités les plus solides , nous avait conduit au même résultat , et nous avions vu qu'aucun patriarche n'avait été ouvertement séparé du saint-siége à l'époque de la conversion des Russes.

Donc aussi les Russes ont été engendrés à Jésus-Christ dans la communion de l'Église romaine , et , en recevant le

[1] Labbe, col. 1361, dans la *Commemoratio brevis rerum a legatis gestarum.*

baptême de la main des missionnaires grecs, ils sont devenus tout ensemble chrétiens et catholiques [1].

VII

Les Russes donnent asile aux légats qui ont excommunié Cérulaire. — Ils avaient secoué le joug des patriarches grecs au moment même où ceux-ci commençaient à se séparer de l'Église romaine. — Les princes de Russie, au contraire, s'unissent alors au saint-siége par de nouveaux liens.

Nous avons vu l'excommunication solennelle de Cérulaire prononcée par les légats de saint Léon IX. *La narration succincte de leurs actes* [2], que nous avons consultée, a été écrite par le chef de cette légation, composée de personnages vénérables. C'étaient Humbert, évêque de Sylva Candida, Pierre, archevêque d'Amalfi, et Frédéric, diacre et chancelier, depuis pape sous le nom d'Étienne IX.

Humbert raconte qu'après l'excommunication, ils s'éloignaient contents d'avoir fait leur devoir, quand l'empereur Constantin Monomaque les rappela. Mais le patriarche dissident voulait les attirer à une conférence publique, leur opposer les termes de l'acte d'excommunication, qu'il avait altérés, et soulever contre eux le peuple. L'empereur, pour éviter ces troubles, résolut d'assister lui-même à la conférence; et comme Cérulaire faisait tout son possible pour l'en empêcher, il fit repartir aussitôt les légats. Le patriarche excita alors contre lui une violente sédition, l'accusant

[1] Emmanuel Calecas (l. IV *adv. Græcos*) affirme l'orthodoxie des prédécesseurs de Cérulaire, et l'auteur du livre de *Translationibus episcopor.*, traduit par Allatius (*De perpetua consensione Ecclesiæ occidentalis atque orientalis,* l. II, c. VIII, n. 5), énumérant les successeurs de Photius jusqu'à Cérulaire, termine ainsi : « Remarquez que tous, à l'exception de Cérulaire, ont été en communion avec les Italiens. » Ap. Bolland., t. II, sept, p. XV, F, XVI, A.

[2] Labbe, *Collectio concil.,* t. XI, col. 1360-62.

d'être de connivence avec ses adversaires, et l'empereur se vit enfin forcé de livrer les interprètes des légats, que l'on mit en prison après les avoir frappés. Cependant, il eut soin de faire demander aux envoyés du saint-siége un exemplaire authentique de l'acte d'excommunication, qu'ils lui renvoyèrent de la cité *des Russes* [1], l'adressant au prince et aux citoyens. A l'aide de cette pièce, Constantin convainquit Cérulaire d'avoir falsifié l'acte en question.

Ainsi les légats avaient cherché un refuge en Russie, pays assez voisin, assez puissant, assez ami, pour les sauver des fureurs d'une sédition excitée à leur occasion par Cérulaire. Les Russes, qui leur donnaient asile, restaient donc unis à l'Église romaine, et la Providence voulait qu'ils protestassent à l'avance, en face de Constantinople et du monde entier, contre un schisme qu'ils ne devaient subir que beaucoup plus tard.

Comment expliquer cette conduite des Russes en 1054? Disons-le tout de suite : avant le schisme, ils avaient déjà secoué le joug du patriarche de Constantinople, qui était primitivement en possession de nommer le métropolitain de Kief; par conséquent, au temps de Cérulaire, ils n'eurent aucune part à son apostasie, et ils ne donnèrent aucune adhésion, même tacite, à la solennelle rébellion des Grecs.

Sur un point si capital, nous sommes heureux de pouvoir citer Karamsin. Tout entêté qu'il est du schisme, il s'exprime ainsi : « Les Grecs avaient répandu en Russie leur religion et donné des pasteurs à cette Église naissante. Ils espéraient

[1] *A civitate Russorum.* Certains auteurs n'entendent point par ce terme, pour plus de réserve, la ville même de Kief, mais l'État. Il est cependant probable qu'on désigne ainsi la cité métropolitaine que les annalistes appellent l'évêché des Russes.

acquérir par là, dans le cours des temps, une suprématie civile sur notre patrie; mais Iaroslaf, successeur et fils de Vladimir, était fort éloigné de se prêter à un tel dessein. Pour en prévenir l'effet, il nomma lui-même, pendant son séjour à Novogorod, dans la première année de son règne, Luc Jidiata à l'évêché de cette ville[1]. Il fit plus, en 1051, il convoqua les évêques à Kief pour élire un métropolite russe; et sans que le patriarche de Constantinople pût se mêler de cette élection, il fit tomber le choix sur le savant et pieux Hilarion, prêtre de l'église des Saints-Apôtres, dans le village de Bérestof[2]. » De cette église, ce saint homme se retirait souvent sur une montagne des bords du Dniéper, où s'élevait, au temps de Nestor, le monastère des Cavernes. Là, au milieu d'une sombre forêt, il s'était creusé une cellule de douze pieds de profondeur pour y prier[4]. Iaroslaf l'en arracha pour en faire le premier métropolite d'origine et de création russes. Les chroniques qui précèdent l'*Histoire de Lomonosof*, imprimée en 1804 à Saint-Pétersbourg, confirment brièvement le récit de Karamsin : « En 1016 commença le règne de Iaroslaf, fils de Vladimir. Ce prince fit Hilarion métropolite, sans prévenir le patriarche de Constantinople. » Kulczynski[3] et Coialowicz[4] viennent encore à l'appui, et le dernier de ces écrivains atteste que ce n'est pas là une tradition incertaine, mais un fait établi par les

[1] Ce prélat russe était du reste fort instruit et traduisit du grec en slavon plusieurs livres ecclésiastiques. *Denkwürdigkeiten der Russichen Geschichte*, I, cité par Strahl, p. 89.

[2] Karams., t. II, c. II, p. 41-42. Cf. Nestor, p. 179-180.

[3] *Specimen Ecclesiæ Ruthenicæ*, Appendix (ap. Vizzardelli, qui cite aussi Lomonosof, p. 128).

[4] *Miscellanea Lithuaniæ*. Vilnæ, 1650, p. 41, cité dans les *Acta sanctor.*, Bolland., t. II, sept., p. XVII, C.

monuments : « Ce prince (Iaroslaf) ne recourut pas au patriarche de Byzance, comme le rapportent expressément les annales des Russes et des Moscovites. » Seulement, ces deux auteurs se trompent en plaçant cet acte d'indépendance l'année même du schisme de Cérulaire, puisque eux-mêmes donnent pour date à l'élection du métropolite russe l'an 1051, et que, comme on le sait, Michel Cérulaire ne rompit avec Rome qu'en 1054. Nestor, le père de l'histoire russe, sera notre dernière autorité, et il est d'autant plus digne de foi, qu'il naquit avant la mort d'Hilarion. « L'an 6559 (1051 de notre ère), Iaroslaf, dit-il, établit métropolite le Russe Hilarion, dans Sainte-Sophie (de Kief), en présence des évêques assemblés[1] ; » ce qui implique une espèce d'élection faite par les prélats russes, et toute une révolution hiérarchique[2].

Ces faits s'expliquent, en partie du moins, par l'inimitié qui séparait les deux nations depuis la guerre commencée en 1043[3], et c'est Nicon lui-même qui, dans sa chronique, motive ainsi la conduite de Iaroslaf. Sans doute la Providence se servit de ces dispositions hostiles pour dégager les Russes de toute solidarité à l'endroit du schisme, au moment où il était le plus formel. Mais cette guerre, comme l'observe Strahl[4], se termina en 1046 ; elle ne fut donc pas la seule cause de l'acte d'indépendance des Russes en 1051. Précédemment, ils s'étaient affermis dans la communion de l'Église romaine, et avaient renouvelé leurs témoignages

[1] T. I, p. 179, édit. L. Paris.

[2] Il faut ajouter seulement que, d'après Strahl, p. 93, le grand-duc eût demandé plus tard et obtenu du patriarche la consécration de son métropolite.

[3] Cedrenus, p. 758 et seq. *Bellum Rossic. seu Scythic.* Zonaras, t. II, p. 253, l. XVII, c. XXIV. *Bell. Russic.*

[4] *Geschichte der Russischen Kirche*, t. I, p. 92.

d'obéissance au saint-siége. Dès l'an 1021, Iaroslaf le Grand demandait à Benoît VIII un évêque. Le pape envoya à Kief Alexis, Bulgare de nation, et fort versé à la fois dans les langues grecque et slave. C'est ce que rapporte Frisius dans un ouvrage intitulé : *Commentaire sur l'épiscopat de Kief*. Il invoque le témoignage d'Orlof (Orlovius), de Nicanor et de Cassien, qui avaient écrit auparavant sur les *commencements de la religion chrétienne en Russie;* et Karamsin, qui le cite, ne trouve rien à lui opposer[1].

Frisius ajoute que cet Alexis fut le fondateur de l'évêché de Kief (peut-être comme siége indépendant de celui de Cherson : on peut se rappeler les difficultés que nous avons indiquées à la fin de la conversion de Vladimir) ; cet Alexis officia le premier dans l'église Sainte-Sophie. Lassé des *persécutions du clergé grec*, il quitta la Russie et alla finir ses jours chez les Bulgares. Iaroslaf recourut sans doute alors, pour vaincre la faction byzantine, aux prêtres indigènes, qui avaient pour ainsi dire plus de racines dans le pays, mais qui étaient moins capables, par leur défaut d'instruction, de lutter contre les subtilités grecques. Il est très-remarquable que les trois prédécesseurs d'Hilarion étaient tous Grecs[2], et qu'un ou peut-être trois Russes vont leur succéder[3].

Ainsi ce même Iaroslaf, si jaloux de son indépendance vis-à-vis des Grecs, donnait un grand exemple de déférence envers le saint-siége, ou plutôt, menacé dans sa souveraineté temporelle par le *byzantinisme*, il croyait ne pouvoir

[1] Karamsin, note 33 du t. II, p. 415, se rapportant à la fin du c. II, p. 128.
[2] *Acta sanctor.*, t. II, sept., p. XVII, D.
[3] *Ibid.* E.

mieux la défendre qu'en reconnaissant la suprématie spirituelle de Rome ; tant il est vrai que la Russie, alors comme aujourd'hui, avait tout à gagner et rien à perdre en se tenant étroitement unie au centre de l'unité catholique.

VIII

Argument tiré des mariages nombreux qui unissent les familles souveraines des Russes et des peuples latins avant et après 1054. — Histoire de la reine Anne de France.

Au temps où les Russes secouaient le joug des Grecs, ils se rapprochaient des nations latines par les alliances de leurs princes avec les maisons souveraines de l'Europe, et ces alliances ne furent jamais plus nombreuses que vers le milieu du XIe siècle, époque du schisme de Cérulaire. Pour énumérer ces mariages, nous aurions à faire comme une longue publication de bans, mais nous préférons l'épargner au lecteur et emprunter à Koch le tableau suivant (p. 224), qui ne demande qu'un coup d'œil et frappera plus vivement. L'auteur ne comprend pas dans ce tableau deux unions importantes, à savoir, celle que le grand-duc Vladimir Monomaque, successeur d'Isiaslaf, contracta avec la fille de Harold, roi d'Angleterre, et une autre qui fit monter une princesse russe sur le trône du saint Empire romain-germanique. La dernière nous fournira plus tard les preuves les plus concluantes; c'est celle que l'empereur Henri IV contracta avec la fille d'un prince de Russie, peut-être Vsévolod, frère d'Iaroslaf. Cette princesse, appelée Agnès par les Russes, et par les Latins, Adélaïde et Praxède[1], était déjà veuve d'un prince allemand, le margrave de Stade.

[1] Baron. ad an. 1093, nº IV. — Pagi, *ibid.*, t. XVII, p. 640.

EXTRAIT DES TABLES GÉNÉALOGIQUES

DES MAISONS SOUVERAINES DU NORD ET DE L'EST DE L'EUROPE

(Ouvrage posthume de Koch, publié par Schœll. Paris, 1815.)

TABLE XVIe. GRANDS-DUCS DE RUSSIE (*jusqu'à la séparation de ce pays en deux duchés, Kiovie et Vladimir*).

- JAROPOLK,
  - SVIATOPOLK Ier, selon quelques-uns fils d'Iaropolk qui était frère et prédécesseur de Vladimir, grand-duc (1015-19); épouse *N.* fille de BOLESLAS Ier.

- VLADIMIR † 1015
  - JAROSLAF Ier, grand-duc vers 1019, règne seul depuis 1036, épouse INGÉGERDE, fille d'OLOF III, roi de Suède.
    - VLADIMIR, prince de Novogorod, 1036 † 1051, épouse ALEXANDRA, ou, selon les historiens étrangers, GYTHA, fille de HARALD, roi d'Angleterre.
    - ISIASLAF, grand-duc, 1054, chassé 1067, rétabli 1068, chassé de nouv. 1073, périt 1078, épouse *N.* princesse pol.
      - SVIATOPOLK II, Michel, grand-duc, 1093 † 1115, épouse HÉLÈNE, fille du prince des Polovtziens, 1094.
        - JAROSLAF, prince de Vladimir, 1100 † 1123, épouse *N.* fille de MSTISLAS Vladimirovitsch (?).
        - ZBISLAVA † 1108, épouse BOLESLAS Bouche-de-Travers, duc de Pologne, 1103.
        - PRÉDSLAVA, épouse COLOMAN, roi de Hongrie, 1104.
      - EUDOXIE, † 1103, épouse MIECISLAS, prince de Pologne (1088).
    - SVIATOSLAF II, prince de Tchernigof, usurpe le grand duché, 1073 † 1076, souche des princes de Tchernigof.
    - VSÉVOLOD, prince de Péréjaslaf, grand-duc, 1078 † 1093 ou 1094, épouse 1° *N.* fille de CONSTANTIN MONOMAQUE, empereur de Constantinople; 2° ANNE, princesse de Polotsk.
    - VENCESLAS, prince de Smolensk.
      - VENCESLAVA épouse BOLESLAS II, duc de Pologne.
    - IGOR
      - DAVID, prince de Vladimir.
      - ANNE ou AGNÈS épouse, selon quelques-uns, Henri Ier, roi de France.
    - ÉLISABETH épouse HARALD III, roi de Norvège, 1045.
    - ANASTASIE, dite aussi AGMONDE, épouse ANDRÉ II, roi de Hongrie.
    - ANNE, la même que d'autres supposent fille d'Igor, épouse Henri Ier, roi de France, 1051.
  - MSTISLAS partage la Russie avec son frère Jaroslaf, 1026, † 1036.
  - Autre fils de Vladimir.
  - PRÉDSLAVA épouse BOLESLAS le brave, duc de Pologne.
  - PRÉMISLAVA épouse LADISLAS dit le Chauve, prince de Hongrie.
  - MARIE, peut-être fille de Vladimir, épouse CASIMIR Ier, duc de Pologne.

Les tableaux généalogiques publiés par Karamsin, dans une édition plus récente que celle dont nous nous servons, offrent quelques différences peu sensibles : ainsi EUPRAXIE pour EUDOXIE, fille d'ISIASLAF ; PREDSLAVA épouse le fils de COLOMAN ; IGOR (et non SVIATOSLAF II, son frère), aurait épousé CUNÉGONDE, fille du comte d'Orlamonde ; VENCESLAS et non VSÉVOLOD, aurait épousé ODDA, fille du comte de Stade. Koch n'indiquait, à la vérité, qu'avec des doutes, les mariages de SVIATOSLAF et de VENCESLAS, d'après une réfutation de l'opinion qui admet ces mariages : *Bedenken ueber zwo Vermæhlungen*, 1754, par un anonyme.

A cette époque de foi, où l'Église était si rigoureuse en ce qui concerne les mariages mixtes, ces alliances fréquentes [1] contractées sans difficulté, et, du côté des Russes, admises sans aucune des précautions minutieuses qu'ils prirent depuis le schisme, montrent d'une manière irrécusable qu'il régnait encore entre eux et les Latins une parfaite unité de religion. D'autre part, elles contribuaient à rendre cette communion au sein de la même Église plus étroite encore par la force des liens du sang et de l'amitié. Les circonstances de ces mariages sont d'ailleurs remarquables.

Casimir s'était d'abord fait religieux en France. Les troubles et les malheurs de la Pologne forcèrent les seigneurs d'avoir recours à lui pour la gouverner. Ils obtinrent du pape Benoît IX que leur prince fût relevé de ses vœux. Eût-il épousé la fille de saint Vladimir, s'il l'eût crue schismatique? Ses sujets le lui eussent-ils permis? Le souverain pontife, pour l'y autoriser, l'eût-il dégagé des obligations du diaconat, qu'il avait reçu à Cluny? Karamsin ajoute lui-même : « On lit dans les annales de la Pologne que la vertueuse et aimable Marie Dobrognéva embrassa la religion catholique [2]. » Il veut dire sans doute, pour expliquer une manière de parler inexacte mais trop ordinaire aux auteurs qui ont écrit sur la Russie, que la princesse suivit, comme son époux, le rite latin.

Harald, le prince-poëte de Norvége, qui épousa la fille

1 Voyez encore Karamsin, t. II, c. II, p. 36-41; il fait mention de deux princesses d'Allemagne, filles des comtes d'Orlamonde et de Stade. (Cf. le tableau ci-joint.) Chacune épouse un prince russe, et, après la mort de ce premier époux, un prince allemand; il s'agirait même de *rois* russes d'après les chroniques citées et discutées note 17. — Voyez aussi c. V, p. 125, c. VII surtout, p. 211.

2 T. II, c. II, p. 36.

aînée d'Iaroslaf[1], s'était efforcé d'obtenir sa main par ses exploits dans une croisade en Sicile et en Afrique, où il vainquit les infidèles. Il avait fait aussi un pèlerinage à Jérusalem. Ce Northman, catholique latin et frère du roi saint Olof, eût-il accompli ces pieuses et guerrières entreprises pour mériter la main d'une schismatique?

Anastasie, troisième fille d'Iaroslaf, était devenue l'épouse d'André Ier, roi de Hongrie; Karamsin ajoute : « Cette alliance fournit à plusieurs Russes l'occasion de s'établir en Hongrie, où jusqu'à nos jours leurs nombreux descendants, qui ont perdu la pureté de leur foi, habitent différents comtés sur la rive gauche du Danube [2]. » N'est-il pas plus naturel de penser qu'ils ont gardé l'ancienne foi des Russes, qui permettait alors à la fille de leur souverain d'épouser un catholique sans demander plus de garanties?

Nous ne voulons pas entrer dans l'histoire du XIIe siècle; mais sur la limite, en 1102, une fille du grand-duc Sviatopolk épouse le duc de Pologne Boleslas Bouche-de-Travers. L'évêque de Cracovie obtint pour cette union une dispense du pape; « car la princesse russe, dit Karamsin, était parente du roi [3]. » Il n'y avait donc pas d'autre empêchement.

Karamsin reconnaît, comme on le verra, qu'à la fin du XIe siècle, les Russes entretenaient des relations avec Rome. Néanmoins il oppose à la preuve qu'on pourrait tirer de tant de mariages avec les princes catholiques, une

1 P. 37, et note 12. Le rebuts qu'il éprouva d'abord de la part de « la jeune fille russe » sont le sujet d'un chant du héros scandinave, que Karamsin indique, et que cite Mallet, *Hist. de Danemark*. Genève, 1787, t. II, p. 302.

2 P. 39 et note 15, p. 406. — Pray, *Annales regum Hungariæ*, part. I, l. I, p. 54.

3 Karamsin, t. II, c. VI, p. 182.

protestation qui est, d'après lui, du métropolite Jean, mort en 1089, et qui montrerait les Russes animés contre les Latins de la haine que leur portèrent plus tard les Grecs schismatiques.

« Du temps de Vsévolod (fils d'Iaroslaf et successeur d'Isiaslaf), vivait le métropolite Jean, Grec de nation... On a de lui un ouvrage sous le titre de *Canon ecclésiastique*, dans lequel il reproche avec chaleur aux princes russes la coutume de marier leurs filles à des princes de la religion romaine[1]. »

Ce document, suivant nous, n'a aucune valeur. L'animosité contre les catholiques romains, qui s'y montre partout, contraste avec les dispositions des Russes. Le métropolite va jusqu'à leur interdire tout commerce avec les Latins, qu'il ne regarde même pas comme validement baptisés. Un tel acte attesterait-il, comme l'avance l'historien Strahl, la haine profonde de l'Église russe contre l'Église romaine[2]? En juger ainsi, c'est partir toujours de cette gratuite et fausse hypothèse que les deux Églises étaient divisées.

Mais le texte même, retrouvé récemment, est rempli d'archaïsmes slaves et d'incorrections qui le rendent très-obscur[3]. Il n'est intelligible, dit Strahl, qu'au moyen d'un résumé latin, déjà publié par Herberstein[4]. Or, ce dernier ne désigne pas comme auteur de cette pièce le métropolite Jean, mort en 1089; elle ne lui est attribuée que par Karamsin,

1 T. II, c. v, p. 126.

2 Strahl, t. I, p. 114-116.

3 Strahl, *ibid.* Ce manuscrit a été découvert sur un parchemin qui conserve un nomocanon de l'église Sainte-Sophie de Novogorod, et qui date du XIIIe siècle. Le canon ecclésiastique dont parle Karamsin porte ici le titre de *Réponses canoniques*. La société de Moscou s'est empressée de le faire imprimer.

4 *Rerum Moscovit. commentarii*, t. I, p. 22-24, parmi les *Historiæ ruthenicæ scriptores exteri* de Starczewski.

qui ne connaissait encore que l'abrégé latin. De plus, ce dernier extrait suit, dans les mémoires d'Herberstein, une lettre pareillement écrite par un certain métropolite Jean. Celui-ci s'adresse à un pape qui, d'après Karamsin et d'autres écrivains, serait Alexandre III. Pourquoi cet autre métropolite ne serait-il pas l'auteur du *Canon ecclésiastique?* Nous arriverions ainsi à la seconde moitié du XIIe siècle. Mais tel n'est pas notre avis, et voici pourquoi. Le canon fait mention des Tartares qui, au témoignage de Karamsin, ne furent connus des Russes qu'au XIIIe siècle[1]. Lévesque pense, à la vérité, que dès le XIe, les Tartares commencèrent à les inquiéter[2]; mais il confond ici les Tartares avec les Polonais, aussi rapprochés des Russes à cette époque que les Tartares en étaient encore éloignés. Sous le règne de Georges (1224-38), les Polonais, livrés aux premières invasions des Tartares, en informèrent ainsi les Russes : « Aujourd'hui, ils occupent notre pays; demain, ce sera le vôtre. » A ces mots, ajoute Karamsin, les Russes se demandèrent avec stupeur quels étaient ces étrangers jusqu'alors inconnus[3]? Ainsi, avant le XIIIe siècle, ils n'avaient pas encore entendu parler des Tartares. Donc ni le métropolite Jean, mort en 1089, ni celui qui écrivit à Alexandre III, ne purent rien dire de ce peuple; donc le canon où il en est parlé n'est pas d'eux.

Supposé que l'acte soit authentique, il n'y aurait jamais là que le fait d'un évêque, protestant par ses reproches mêmes contre l'opposition qu'il rencontre. Cette objection

1 T. III, c. VIII, p. 284 et note 28.
2 *Hist. de Russie*, ad an. 1059-60, t. I, p. 219.
3 Karamsin, p. seqq.

nous prête un nouvel argument plein de force. Ce *canon* n'arrêta pas la coutume que les Russes conservèrent dans tout le XIIe siècle de contracter mariage avec les familles des princes latins ; il prouve donc que ces mariages étaient à la fois des signes de leur communion religieuse et des liens qui la resserraient encore.

On dira peut-être que le saint-siége favorisait ces unions entre les catholiques et les schismatiques pour gagner ces derniers à sa cause ; mais ce serait ignorer que l'Église, toujours opposée en principe à des alliances de cette nature, fut plus que jamais rigoureuse à les proscrire à cette époque où elle était toute-puissante. D'autre part, on sait jusqu'où allait le soin des Grecs schismatiques à ne pas profaner, à ce qu'ils pensaient, le sacrement de mariage en mêlant leur sang à celui des Latins. On sait enfin que, maintenant encore, un prince ne monte pas sur le trône de Russie, une princesse n'entre pas dans la famille impériale, sans embrasser la foi *orthodoxe,* si la sienne en a différé jusqu'alors. Ces considérations montrent toute la portée de notre argument.

L'unité de religion que supposaient, qu'entretenaient ces mariages entre princes russes et latins, paraît partout dans le détail de l'histoire d'Anne de Russie, reine de France, histoire que nous aimons d'ailleurs à reconstruire à l'aide des chroniques et des monuments nationaux.

Le troisième de nos rois capétiens, Henri Ier, était veuf de Mathilde, fille de l'empereur Conrad le Salique, quand il demanda en mariage la fille d'Iaroslaf, successeur de Vladimir. Nos vieux chroniqueurs altèrent singulièrement le nom du père de la princesse, qu'ils écrivent

Gérisclo[1], Julius Claudius[2], etc.; mais ils le rendent mieux par le nom explicatif de Georges le Slavon[3]. Mêmes variétés dans le nom qui désigne la princesse ; elle est appelée Anne, Annte[4], qui pourrait venir du diminutif russe Janka, et, par un écrivain postérieur, Agnès[5]. Les ambassadeurs français qui vinrent demander sa main au nom de leur maître étaient Valterius ou Gaultier, évêque de Meaux, surnommé *Saveyr*, le Savant ou le Sage, et Vascelinus ou Gosselin de Chauny (*a Caliniaco*[6]). Roger II, évêque de Châlons, leur fut-il adjoint? Nous l'ignorons : un ancien écrit le nomme seul comme chargé de cette négociation, et contient une recommandation adressée à cet évêque par Odalric, prévôt de l'église Sainte-Marie à Reims. Le prévôt prie Roger « de s'informer si la Chersonèse, où l'on dit que saint Clément repose, n'est pas située dans les régions où il va se rendre ; » ce qui se trouva vrai, ajoute le document, comme le prélat l'apprit de Iérosolaf[7].

Quels que fussent les évêques chargés de cette mission, le lecteur voit déjà, par tout le détail de ces rapports entre les deux pays, qu'il ne s'agissait pas d'unir le roi Henri à une reine schismatique. Iaroslaf accorda volontiers sa fille, et l'envoya en France avec de nombreux présents[8]. « Et quant

[1] D. Bouquet, *Recueil des historiens de France et des Gaules*, t. XI, p. 197 et p. 481, note *d*. *Ex Clario Monacho.*

[2] Extrait de Guillaume de Jumiège, *ibid.*, p. 48, D.

[3] Manuscrit de la Bibl. R., nº 567, *ibid.*, p. 410.

[4] *Ibid.* p. 319, B.

[5] *Ibid.* p. 481, note *d*. D. Bouquet ne nomme pas cet auteur.

[6] *Ex Clario Monacho, ibid.* — Du Plessis, *Hist. de l'église de Meaux*, t. I, p. 108.

[7] Trouvé par Bollandus à la marge d'une légende manuscrite dans le cartulaire de l'église de Saint-Omer. (V. *Acta sanctor.*, t. II, martii, p. 15, E.)

[8] D. Bouquet, p. 481, note *d*.

ele fut venue, disent les chroniques de Saint-Denis[1], li roi manda ses barons et l'espousa solempnement. »

Les ambassadeurs de Henri étaient partis de France en 1048[2]; le mariage se fit probablement en 1051[3]. Mais, à côté de cette cérémonie sainte, nous n'en pouvons omettre une autre qui l'accompagna.

Anne arriva en France au moment où saint Lietbert, évêque de Cambray, allait être sacré à Reims. Le roi demanda que sa future épouse reçût la bénédiction et le sacre royal dans la réunion tenue à ce sujet[4]. Saint Lietbert présida dans cette dernière cérémonie. C'est un fait curieux à observer en passant, que ce sacre d'une reine dans notre pays, où le roi seul était ordinairement sacré comme chef militaire (*miles*). On a des exemples, disent les bénédictins de Saint-Maur[5], de sacre et de couronnement de reines sous la seconde race ; le premier que nous fournisse la troisième est celui d'Anne ou Agnès de Russie. Mais cette cérémonie mérite encore plus notre attention à un autre point de vue ; elle prouve l'orthodoxie de la princesse qui en était l'objet. C'était pour nos rois mêmes que ce sacre avait été renouvelé des rois d'Israël, dans toute sa sainteté, soit par saint Remi en faveur de Clovis, soit par saint Boniface en faveur de Pépin. Eût-on donné cette onction royale à une princesse

[1] D. Bouquet, p. 409, B.

[2] Note marginale rapportée plus haut d'après Bollandus. — D. Toussaint Duplessis (*Hist. de l'Église de Meaux*, t. I, p. 108), au sujet de l'évêque Gaultier.

[3] V. l'*Index chronologicus* du t. XI de D. Bouquet, p. XLVI.—Du Plessis, qui s'appuie ordinairement sur nombre d'autorités, place le mariage à la Pentecôte 1049. Quelques chroniques donnent par erreur la date de 1044.

[4] *Vie de saint Lietbert*, *ibid.* — *Gallia christiana*, t. XII, p. 243 : *Benediceretur, regalique consecratione pariter insigniretur.*

[5] Éditeurs du t. XI de D. Bouquet, Préface, p. 140.

d'une religion différente, pour prendre l'expression de Karamsin. D'ailleurs les rois de France, fils aînés de l'Église, se sont toujours glorifiés de n'avoir partagé leur trône qu'avec des reines d'une foi pure. On sait enfin combien Robert le Pieux, le père même de Henri Ier, avait trouvé d'opposition dans l'Église et dans ses sujets, à un mariage conclu malgré un empêchement de parenté. L'obstacle était ici plus difficile à surmonter, et s'il avait disparu, l'histoire ne serait pas muette à ce sujet.

L'épouse de Henri Ier ne vécut pas seulement dans le sein de l'Église catholique, elle en fut l'ornement. C'est en même temps la digne petite-fille de saint Vladimir et la digne aïeule de nos chrétiens et vaillants rois Louis VI, Louis VII, Philippe-Auguste, Louis VIII et saint Louis. Un écrit du temps loue la bonté de son cœur et sa foi[1]. Dans les pieuses formules qui accompagnent les donations de cette époque, son nom est associé à celui de son royal époux et de ses trois fils, Philippe (plus tard Philippe Ier), Robert et Hugues[2] (Hugues le Grand, un des chefs de la première croisade). Les Russes qui nous liront, éprouveront peut-être une émotion pareille à la nôtre, en songeant que la fille du pieux et grand Iaroslaf fut ainsi unie à nos plus belles gloires catholiques. Ils aimeront sans doute ce vieux langage de nos chroniques françaises sur la principale fondation de notre religieuse souveraine : « Icele dame pensait plus aux choses à venir que aux choses présentes, dont il avint qu'ele fit

[1] *Bonam et religiosam*... Manuscrit du monastère des Blancs-Manteaux. D. Bouq., t. XI, p. 412, B.

[2] *Istam concessionem pro remedio animæ meæ feci, annuente mea conjuge Anna et prole Philippo, Roberto et Hugone.* — D. Bouquet (t. XI, p. 600) rapporte cette charte à l'an 1058, et (p. 606) une autre semblable à 1060.

estorer à Senliz une yglise en l'énor de saint Vincent[1]. — La dame qui sainte vie menait, pensait plus aus choses espirituex, qui à venir sont, que ele ne faisait aus temporex, en espérance que ele en receust le loier en la vie pardurable. Une église fonda en la cité de Senliz en l'onor de saint Vincent[2]. »

La charte de cette fondation exprime les sentiments de la plus vive piété. Anne, éclairée au fond du cœur, nourrissait le désir d'assister aux noces de l'Agneau dans la béatitude éternelle, et d'incorporer intimement à la société sainte qu'ils forment, les membres unis par la foi au corps mystique de Jésus-Christ. Dans cet espoir, elle s'est élevée à la pensée de bâtir et de dédier une église à Jésus-Christ en l'honneur de la sainte Trinité, de la miséricordieuse Mère de Dieu, Marie, du saint Précurseur et du martyr saint Vincent[3]. Elle y joindra une maison de religieux, qui vivront suivant la règle écrite des saints apôtres et de saint Augustin.

Quelques expressions ont paru prouver que cet acte rapporté à l'an 1059 n'aurait été rédigé que sous le règne de Philippe Ier, qui commence en 1060[4]. Anne prend ce qu'elle

[1] P. 319, B. — Quelques extraits latins donnés par D. Bouquet confirment ces détails, celui de Fréher (p. 157, D.), un autre *ex manusc. codice abbatiæ Sancti-Victoris*, n. 419, p. 318.

[2] *Chron. de Saint-Denis*, *ibid.*, p. 409, B. Cf. le *Miroir historial*, p. 411, C, déjà cité, t. X.

[3] *Ego autem Anna, corde intelligens, mente pertractans tantam pulchritudinem, tantumque decus... deliberavi apud me quomodo illarum epularum, illiusque beatitudinis ac vitæ æternæ particeps existere possem : cumque demum elevatum esset cor meum ad fabricandam Christo Ecclesiam, ut intus incorporari et quodlibet membrum illius sanctæ societatis, quæ Christo adjuncta est, connecti voluissem, in honore sanctæ Trinitatis et piæ Dei genitricis Mariæ et precursoris Domini et Sancti Vincentii Martyris, Christo eam fabricare et dedicare præcepi...*

[4] M. L. Paris, sur Nestor, p. 321, t. I.

accorde sur ses propres biens et sur ceux que le roi Henri son époux lui avait donnés en mariage. Elle veut obtenir, par les prières que les religieux feront nuit et jour, la rémission des péchés du roi, de leurs fils et amis, et celle de ses propres fautes. Elle agit enfin avec l'autorisation de Philippe son fils, roi par la grâce de Dieu. Mais ces paroles ne nous semblent pas contredire la date de 1059, assignée à cette fondation[1]. Philippe était associé à la royauté dès cette année, où il fut sacré du vivant de Henri Ier et en présence de sa mère[2]. Si la reine eût déjà perdu son époux, c'était le lieu de le marquer par quelque expression précise de pieux souvenir qui manquerait ici. Son fils s'exprime autrement, lorsque seul roi il accorde, en 1069, à cette même église quelques-unes des immunités réservées aux églises royales, cédant aux démarches personnelles et aux vives instances de sa mère pieuse et pénitente[3]. Il rappelle que cette église a été pieusement restaurée par la reine Anne pour le repos de l'âme du père de Philippe et du sien[4], c'est-à-dire d'Iaroslaf.

Voici un autre témoignage encore plus illustre et encore moins connu[5], que le pape Nicolas II rendit aux vertus de

[1] Par les auteurs du *Gallia christiana*, qui nous ont transmis cet acte, t. X, p. 204-205, *Instrumenta Ecclesiæ silvanectensis*, n. III.

[2] Le prince Labanof prouve, par plusieurs documents cités par M. L. Paris (p. 321), qu'Anne y assistait.

[3] *Mater mea nomine Anna, divina inspirante clementia compuncta, mei præsentiam supplici devotione adiit, materno affectu obnixe deprecans et postulans.*

[4] *Ecclesiam ab ea pie pro anima patris mei suique de propriis sumptibus restauratam.* (Gallia Christ., p. 205-206, n. IV.)

[5] Tiré de la correspondance de saint Pierre Damien (l. VII, c. IX), il n'est pas même indiqué dans la table du tome XI de D. Bouquet ; nous l'avons trouvé dans l'appendice, p. 653, C. D. E, 654, A. On lui donne pour date l'an 1059.

cette reine vraiment *très-chrétienne*. Il est touchant d'entendre ce pape, si ardent lui-même pour la réforme de l'Église envahie par les violences de la féodalité et par la barbarie des mœurs, louer la « glorieuse reine[1] » de la fermeté qu'elle déploie contre les abus de la force, de sa piété, de sa bienfaisance pour les pauvres, et l'exhorter à enflammer le zèle du roi pour le bien de l'État et de l'Église, à former enfin sur son propre exemple les princes ses enfants.

« *Nicolas, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à la glorieuse Reine, salut et bénédiction apostolique.* — Rendons de dignes actions de grâces au Dieu tout-puissant; car nous apprenons que des vertus d'une énergie vraiment virile existent dans le cœur d'une femme. Il est venu à notre connaissance, très-illustre fille, que votre sérénité répandait sur les pauvres la munificence d'une miséricordieuse libéralité; qu'elle mettait ses efforts à prier Dieu avec la ferveur de la plus vive dévotion; qu'elle employait avec vigueur son autorité en faveur de ceux qu'opprime la violence, et que, par d'autres bonnes œuvres, elle remplissait les devoirs de la dignité royale, en ce qui la concerne. Nous vous exhortons donc à garder le sentier où vous êtes entrée par l'inspiration divine, et à exciter de toutes vos forces le roi notre fils à gouverner avec piété et justice, et à défendre les droits de l'Église. Si l'éloquence d'Abigaïl sauva l'insensé Nabal du glaive de David irrité, combien plus votre dévouement pieux rendra-t-il votre très-prudent époux agréable aux regards divins. C'est aimer cet époux que de le porter par vos pieuses exhortations à garder les droits de Dieu. Comment croire à l'amour des épouses qui n'aiment dans leurs maris,

[1] *Gloriosæ reginæ.*

pour ainsi parler, que le coffre (*capsas*) de leur corps et non le trésor de leur âme, qui s'y trouve renfermé? Nous portons, suivant l'Apôtre, ce trésor dans des vases fragiles. Les femmes qui s'attachent à ce que dévoreront les vers du sépulcre négligent avec folie ce qui est réservé à une gloire impérissable. » Suit l'exemple de la reine Michol, que le Seigneur punit d'avoir aimé David seulement suivant la chair, et à qui fut refusée la consolation d'avoir un fils. « Vous au contraire, ma fille, qui avez mérité du ciel le don de la fécondité, instruisez vos enfants de manière à leur donner, avec le lait, la nourriture de l'amour divin. Qu'ils apprennent par vos leçons à qui surtout ils sont redevables d'être nés sur un trône illustre, et d'avoir reçu une seconde naissance, plus noble encore, dans le sein de l'Église, par la grâce du Saint-Esprit. Ne préférez pas l'argent à la justice, mais aspirez à l'acquisition du trésor de la vraie sagesse. La reine de Saba n'aspirait pas à venir voir les richesses, mais à venir entendre la sagesse de Salomon; et elle ne rapporta qu'avec plus d'abondance les biens qu'elle ne demandait pas. Vous aussi, ma fille, possédez la sagesse en obéissant à la loi de Dieu. Vous mériterez par là le salut de votre âme, l'affluence des biens de la terre, et le passage d'un trône terrestre à celui qui vous attend au ciel. »

Qu'on nous permette de poursuivre rapidement cet ensemble nouveau de faits sur la reine Anne, bien qu'il se rapporte moins directement à notre but qu'aux antiquités catholiques dont nous offrons le résumé à l'occasion de notre dissertation historique.

Le fils aîné de cette princesse reçut un nom bien étranger jusqu'alors aux races de nos rois. Il fut appelé Philippe comme

descendant, par l'épouse grecque de Vladimir, du roi Philippe de Macédoine. Anne, en sa qualité d'étrangère, peu instruite des usages et de la langue même du pays, ne pouvait prétendre à la régence pendant la minorité de son fils, qui suivit la mort du roi son époux. Elle vécut dans la retraite près de l'église qu'elle avait fondée à Senlis [1]. Raoul le Grand, comte de Valois et de Crespy, du Vexin, d'Amiens, de Vitry, de Péronne, de Montdidier, et descendant, à ce qu'il prétendait, de Charlemagne par Hildegarde, dame de Crespy [2], profita de sa grande puissance, voisine du centre de la monarchie capétienne, et de l'isolement de la reine mère pour l'enlever et l'épouser. Il était alors excommunié pour avoir répudié une première femme, Alix, comtesse de Bar-sur-Aube. Gervais, archevêque de Reims, écrivait en 1062 au pape Alexandre II : « Notre royaume est bien troublé. La reine s'est mariée au comte Raoul. C'est le sujet d'une douleur profonde pour le roi et ses tuteurs [3]. »

Le prince Labanof cite une charte de Raoul, octroyée au château d'Amiens (1069), et qu'il signe « de sa main et de celle d'Anne son épouse, » dont la signature suit en effet. Cette signature et le sceau de la reine paraissent aussi sur d'autres actes de 1067 et de 1075 [4]. Cependant, d'après une opinion répandue, cette princesse serait retournée en Russie [5].

[1] Un diplôme signé de la reine Anne et du comte Raoul, qu'elle épousa plus tard, est daté de Senlis, année 1060, première du règne de Philippe (D. Bouquet, t. XI, p. 377, note *b*).

[2] D. Bouquet, t. XI, p. 564, C. — On vante aussi sa puissance, t. XII, p. 237, B, etc.

[3] P. 499, D. — Lettre tirée de Duchesne, t. IV, p. 207. La suite de la lettre, que D. Bouquet ne cite point (Duchesne, *ibid.*), parle d'un appel de la première épouse de Raoul au saint-siége.

[4] D. Bouquet, *ibid.*, et seq.

[5] P. 161, D. Nous trouvons même dans la collection de Duchesne, t. IV,

Est-ce dans l'intervalle de 1069 à 1075? Est-ce quand un second veuvage (1074) eut rendu la reine à son isolement[1] ? Est-ce à la persuasion du pape[2]? Revint-elle enfin dans le royaume de son fils? Nous ne le savons. Notre reine russe aurait rendu son âme à Dieu sur la terre de France, que devaient illustrer et sanctifier les rois ses descendants, si nous nous en rapportons au P. Ménestrier, jésuite. Il assure avoir découvert sa sépulture dans l'église de l'abbaye de Villiers, qui appartenait à l'ordre de Cîteaux, et qui s'élevait à la Ferté-Alais, entre Étampes et Corbeil. Sur la tombe plate était gravé un portrait de la reine portant une couronne comme celle des électeurs de l'empire, avec cette inscription.

Hic jacet Domina Agnes uxor quondam Henrici regis[3].

La discussion entamée au sujet de la publication du P. Ménestrier n'est pas moins curieuse à suivre. Les auteurs du *Gallia christiana* rapportent la *découverte* d'après le *Journal des savants* du 22 juin 1682, et ils accusent le P. Ménestrier d'avoir appris au public que le véritable nom de la reine était Agnès, quoique MM. de Sainte-Marthe aient dit (1re édition du *Gallia christiana*, 1656) : « Aucuns la nomment mal Agnès; » ils lui reprochent d'avoir, dans ce but, transformé en roi un inconnu, en ajoutant le mot *regis* au nom *Henrici*. Mais le détail où

p. 87, ce texte positif: *Quo (rege) mortuo, nativum repetiit solum.* (Ex exemplar. Floriac.) Ces mots réfutent les auteurs modernes qui lui font craindre de retourner dans un pays schismatique.

1 P. 499, note *b*.

2 P. 564, C.

3 D. Bouquet, p. 565, A. — *Gallia Christiana*, t. XII, p. 242. — M. L. Paris, t. I, p. 324-25.

ils entrent les réfute eux-mêmes. En 1642, disent-ils, Dom Maguelon Theulier, délégué par le vicaire général de leur congrégation, avait lu : *Hic jacet domina Agnes*. On y ajouta ensuite : *quæ fuit uxor Henrici*. En 1749, Dom Nicod, prieur, « agissant sur ma demande, » dit le rédacteur du *Gallia christiana,* lut : *hic jacet domina Agnes quæ fuit uxor Henrici*[1]. Mais la conclusion qu'on peut tirer des faits, exposés ainsi, est toute à l'avantage du P. Ménestrier : ou Dom Theulier n'avait pas mentionné en 1642 toute l'épitaphe, que Dom Nicod lisait plus longue en 1749, ou on a fait postérieurement l'addition, pour appuyer une prétendue découverte du P. Ménestrier, faite en 1682 ; et alors on l'aurait faite entièrement avec le mot *regis*. Pourquoi ne pas supposer plutôt que de 1682 à 1749 ce dernier mot s'est effacé ?

Les indications du P. Ménestrier sont d'ailleurs précieuses pour la science héraldique, si peu avancée en ce qui concerne la Russie. La couronne électorale, qui n'était pas fermée et qui entourait une espèce de bonnet, nous semble un terme remarquable de comparaison avec celle du tombeau d'Anne, qui pouvait rappeler qu'elle était du sang de Rurik. Les grands-ducs, en effet, étaient, comme les électeurs, au-dessus des ducs ordinaires, et il est souvent parlé de leur bonnet d'or[2].

Une autre raison assez faible alléguée par le *Gallia christiana* nous ramène à une preuve de détail contre le schisme gréco-russe.

Dans toutes les chartes, disent les auteurs de ce recueil,

[1] M. Louis Paris, t. I, p. 243.

[2] Plusieurs princes russes mettent encore dans leurs armes la couronne non fermée et le bonnet.

et dans tous les ouvrages qui ont parlé du roi Henri, la reine est toujours appelée Anne et jamais Agnès. C'est une erreur. Nous avons vu ce dernier nom employé, quoique le premier le soit de préférence [1], et le prince Labanof a publié deux diplômes de Philippe I[er], donnés en 1060, l'un contenant les mots entiers d'*Agnes regina*, l'autre la signature *Agnæ reginæ*. Comme il n'indique pas l'origine du premier de ces actes, il serait inutile, d'après M. Louis Paris, d'établir aucune présomption sur son autorité. Accordons-le, quoique l'autorité de l'écrivain russe à qui nous devons la publication de tant d'inédits ne soit pas sans gravité.

Mais nous ne saurions faire de concession à M. Paris sur ces mots du second diplôme *Agnæ reginæ* [2]. « *Agnes*, dit-il, fait au genitif *Agnetis : Agnæ* est une corruption d'*Annæ*. Jamais en Russie femme n'a porté le nom d'Agnès. Agnès, martyrisée à Rome, n'est pas comprise dans le calendrier des Grecs, ni reconnue de leur Église [3]. » Témoin sans doute une impératrice d'Allemagne, princesse russe du même temps, appelée Agnès précisément dans son pays, et Adélaïde ou Praxède par les Latins [4]. D'autre part, l'analogie du nom d'Agnès, sainte que l'on aime à représenter un agneau dans les bras, avec le mot *agna*, expliquerait seule que l'on aimât aussi alors à prendre l'un pour l'autre.

Mais un passage de Bollandus, au 21 janvier, anéantit toutes ces prétendues fins de non-recevoir [5]. La sainte « est

[1] Koch, *table* XXVI.—D. Bouquet, t. XI, Préface, p. 140, p. 481, note *d*, etc.

[2] Archives du royaume, carton K, 37. C'est à M. L. Paris que nous empruntons l'indication de ces deux diplômes. Le premier est du 27 mai. (*Chron. de Nestor.*, t. I, p. 326, note.)

[3] *Ibid*, p. 309.

[4] Baron., ad an. 1093, n. IV.

[5] T. II, januar., p. 350, col. 1.

appelée dans les martyrologes *Agnes, Agne, Agna,* et par les Grecs *Hagnê,* c'est-à-dire *pura, casta, intemerata;* car ils vénèrent cette sainte aux 14 et 21 janvier et au 15 juillet [1], » une fois de plus que les Romains eux-mêmes.

Ainsi la reine Anne, qu'elle soit ou non morte en France[2], s'appelait aussi Agnès; et ce nom d'une sainte latine, d'une vierge romaine, était en usage et en honneur chez les Russes, comme du reste chez les Grecs, qui ont conservé tant de souvenirs de l'ancienne unité.

L'histoire de l'impératrice Agnès va devenir un des touchants exemples des rapports intimes que la Russie entretenait alors avec le saint-siége, et de la protection que d'illustres opprimés, ses enfants, trouvaient auprès du pape et des évêques latins.

IX

La Russie entre dans ce qu'on appellerait aujourd'hui le concert européen en s'associant à la chrétienté catholique, placée alors sous la protection des papes et des conciles généraux. — Le prince Démétrius et l'impératrice Agnès.

Le grand-duc Isiaslaf, fils d'Iaroslaf, avait été contraint de se réfugier en Pologne avec ses grands trésors, sur lesquels il comptait pour trouver des auxiliaires. Boleslas II, qui régnait alors, s'empara de ses richesses; après quoi, « il lui montra le chemin pour sortir de ses États [3]. »

[1] Plus loin il donne les actes de sainte Agnès d'après les ménées grecs.

[2] Lévesque, tout en se prononçant contre le P. Ménestrier, d'après l'autorité du *Gallia christiana*, est convaincu, comme le président Hénault dans son *Abrégé chronolog. de l'hist. de Fr.*, qu'Anne est morte en France. (*Hist. de Russie*, t. I, p. 210.)

[3] Nestor, t. I, p. 212. Le texte latin porte : *Ostenderunt ei viam abeundi.*

L'infortuné se rendit à la cour de l'empereur d'Allemagne, Henri IV, et lui offrit nombre de vases d'or et d'argent, et de précieuses fourrures. D'après les chroniqueurs allemands, il s'engageait même à devenir son tributaire. Karamsin, en cette circonstance, suivant les traditions déjà vieillies de l'histoire anticatholique, traite Henri IV aussi honorablement qu'il traite sévèrement les papes Grégoire VII et Urbain II. On verra cependant à qui revient en fait le beau rôle. De nos jours, l'histoire protestante est arrivée à reconnaître dans l'empereur un monstre qui faisait horreur à ses contemporains, et dans les souverains pontifes qui le combattirent, les défenseurs de la justice et de l'humanité. Dans le remarquable exemple qui se présente à nous, le langage de Karamsin, inspiré par la passion, offre un curieux contraste avec les choses mêmes qu'il raconte : « Le jeune et courageux Henri, à qui le sort réservait des désastres plus cruels encore que ceux dont Isiaslaf était la victime, accorda sans hésiter sa protection au malheur. Il fit intimer aux princes russes (qui avaient dépouillé Isiaslaf) l'ordre de lui rendre la légitime autorité, et leur annonça qu'en cas de refus, malgré la grande distance qui les séparait, l'intrépide armée de Henri irait dompter les usurpateurs. Le trône de Kief était alors occupé par Sviatoslaf. Il traita avec distinction les ambassadeurs de l'empereur et tâcha de les convaincre de l'équité de sa conduite. Burchard (ecclésiastique de Trèves et le principal député), revint à la cour de l'empereur avec des présents, qui causèrent l'étonnement de l'Allemagne[1]. » Lambert d'Aschaffembourg s'écrie avec enthousiasme : *Tantum regi deferens auri et argenti et vestium*

[1] T. II, c. IV, p. 98-100.

pretiosarum, ut nulla retro memoria tantum regno Teutonico illatum referatur[1]. » Le dénoûment est facile à prévoir, et il y a du comique dans la gravité avec laquelle l'historien prévenu poursuit en ces termes : « Henri, désarmé par la libéralité de Sviatoslaf, n'ayant d'ailleurs aucune possibilité de faire la guerre aux Russes, se contenta d'accorder au prince banni une stérile compassion. Isiaslaf eut alors recours au pape Grégoire VII, qui prétendait devenir le chef de la monarchie universelle, ou le roi des rois. Sacrifiant à son ambition et la religion orthodoxe de l'Église d'Orient et la dignité d'un prince indépendant, il s'engageait à reconnaître non-seulement le pouvoir spirituel, mais encore l'autorité temporelle du pape sur la Russie ; et en lui demandant son intercession, il lui adressait ses plaintes contre le roi de Pologne[2]. »

A cette manière de présenter les faits, opposons de courtes remarques : 1° Karamsin prétend pénétrer les intentions d'un pontife canonisé par l'Église romaine et dont les incrédules mêmes commencent à exalter les vertus[3]. Dès qu'il s'érige en juge des consciences, toute supposition lui est possible. C'est ainsi que Saint-Simon a pu faire de Fénelon un ambitieux. Mais au moins l'ambition de saint Grégoire VII fut celle de tous les autres grands et saints papes de cette époque, non moins noble dans son principe qu'utile au bon droit et secourable aux opprimés. Car enfin le « courageux » Henri IV, qui disposait de forces bien plus redoutables, s'était laissé désarmer par des présents, ou, comme le veut

1 Ad an. 1075, cité note 27.
2 *Ibid.*, p. 101.
3 Voir les auteurs que l'on peut le moins suspecter. L'admiration de M. Michelet va jusqu'à cette comparaison hardie d'Hildebrand avec Jésus-Christ : « Le réformateur comme le fondateur était le fils d'un charpentier. » Il le considère comme le sauveur de la société même. (*Hist. de Fr.*, t. II, init.)

encore Karamsin, par les difficultés d'une intervention. Et cependant le grand-duc avait flatté son ambition en s'engageant à un tribut annuel. Le pape seul agit et protesta.

2° Dans les idées du temps, où il faut se placer, Isiaslaf ne sacrifiait ni sa dignité, ni son indépendance, puisque la protection de saint Pierre, qu'il implorait, entrait dans le droit public accepté par la plupart des États. Princes et peuples y voyaient une garantie précieuse de leur autorité, de leur indépendance, au milieu d'une société qui auparavant ne connaissait d'autre droit que la force. A cet effet, ils se soumettaient à certaines conditions; et ils ne pouvaient rien voir que d'honorable dans leur déférence pour le vicaire de Jésus-Christ. Ici plus de présents offerts par les parties intéressées. Comme eût dit saint Augustin, « il ne restait plus que la grande misère en présence de la grande miséricorde. »

Le grand-duc dépouillé avait envoyé son fils au pape. Voici la réponse de saint Grégoire VII[1] à Isiaslaf, appelé ici Démétrius de son nom de baptême.

« Grégoire évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Démétrius, roi des Russes[2], et à la reine son épouse, salut et bénédiction apostolique.

« Votre fils, en visitant le sanctuaire des apôtres, est venu à nous : il voulait recevoir ce royaume en don de saint Pierre, par notre entremise; et après avoir prêté au même bienheu-

[1] P. 101-102. Nous empruntons le texte à Baronius, ad an. 1075, p. XXVI-XXX, t. XVII, p. 415-16; — à Labbe, *Concil.*, t. XII, col. 455; — à M. de Tourgenief, *Historica Russiæ monumenta ex antiquis exterarum gentium archivis et bibliothecis deprompta*. Petropoli, 1841, t. I, ep. I.

[2] *Ruscorum*. Ce mot est encore employé dans la lettre qui suivra, mais avec le mot aussi corrompu de *Poloniorum*.

reux Pierre, prince des apôtres, l'hommage de fidélité qui lui est dû, il a demandé avec d'instantes prières la grâce d'être protégé par l'autorité apostolique. Il affirmait que sa requête était ratifiée d'une manière stable par votre consentement. Nous avons accédé à des désirs et à des prières que nous recommandaient votre aveu et la dévotion du postulant, et nous lui avons commis les rênes de votre royaume de la part du bienheureux Pierre, mû par un sentiment de charité et par l'intention que le prince des apôtres vous garde, vous, votre royaume et tous vos biens, par son intercession auprès de Dieu; qu'il vous conserve ce royaume jusqu'à la fin de votre vie en toute paix, honneur et gloire, et qu'au terme de cette carrière de combat, il vous obtienne la gloire éternelle auprès du roi suprême.

« Votre Illustre Sérénité saura aussi que nous sommes tout prêt à employer l'autorité de notre siége pour ses intérêts légitimes et pour le prompt accomplissement de ses désirs. Pour vous pénétrer plus profondément de ces sujets et d'autres que nous traitons dans nos lettres, nous vous envoyons nos légats, dont *un est connu de vous et votre ami fidèle*[1]. Ils vous expliqueront le contenu de ces lettres et suppléeront de vive voix à ce qu'elles sous-entendent. Par révérence pour saint Pierre, dont ils sont les légats, montrez-vous doux et affable envers eux; écoutez avec patience et croyez sans hésitation ce qu'ils vous diront de notre part. Ne permettez pas que le mauvais esprit de personne trouble leurs négociations et dispositions, mais favorisez-les plutôt avec une sincère charité. Que le Dieu tout-puissant illumine vos âmes et vous fasse passer des biens temporels à une gloire sans fin.

1 *Unus vester notus est et fidus amicus.*

« Donné à Rome, le 15 des calendes de mai, indiction 13e (1075). »

Ce n'étaient pas de vaines paroles. « L'orgueilleux Grégoire, » comme l'appelle Karamsin, ou « le prêtre altier, » comme s'exprime Lévesque, écrivit à Boleslas : « Plus que toute autre vertu, il vous faut garder la charité ; et nous le disons à regret, vous paraissez en avoir enfreint les lois en dépouillant le roi des Russes de son trésor. Nous nous en plaignons à vous [1], vous priant et vous conjurant, pour l'amour de Dieu et de saint Pierre, de lui faire rendre ce qui lui a été dérobé par vous ou par les vôtres ; car les ravisseurs du bien d'autrui n'entreront pas dans le royaume des cieux, s'ils ne restituent ce qu'ils ont pris. » La lettre est datée du 7 des calendes, même mois. C'était au milieu de la lutte terrible et sublime que le pontife soutenait contre Henri IV et qu'on peut admirer dans l'historien Voigt [2]. Karamsin dit que ses réclamations furent à peine écoutées [3] ; elles purent au moins persuader à Boleslas [4] de prendre les armes en faveur d'Isiaslaf. Ce qui est sûr, c'est qu'à la tête de quelques milliers de Polonais, il parvint à reconquérir son trône [5]. L'arbitrage du souverain pontife était alors, pour la pacification de l'Europe, ce qu'est de nos jours celui des grandes puissances.

Ces relations du grand-duc avec le pape prouvent à n'en

[1] *Condolentes vobis.* La lettre est rapportée dans le recueil de M. de Tourgenief, ep. II, p. 2-3. — Labbe, *Concil.*, t. XII, col. 353-5. Nous n'en citons que la fin.

[2] *Hist. du pape Grégoire VII*, traduction de M. l'abbé Jager, t. II, c. VII, année 1075. Il a omis ce qui concerne la Russie.

[3] P. 103.

[4] L. Paris, fin de la note V, au règne d'Isiaslaf.

[5] Karamsin, *ibid.*

plus douter que la Russie était en communion avec le saint-siége. Karamsin, qui s'obstine à le nier, ne comprend pas qu'un légat soit l'ami d'Isiaslaf. « C'était vraisemblablement, dit-il, quelque membre du haut clergé avec lequel Isiaslaf avait pu faire connaissance en Pologne [1]. » Pourquoi Henri IV envoie-t-il aussi un ecclésiastique de Trèves en ambassade auprès de l'usurpateur? Pourquoi Henri I[er] choisit-il des évêques pour ambassadeurs ? Autant de faits restés pour lui presque inexplicables.

L'union religieuse de la Russie avec l'Occident n'apparaît pas moins dans la protection que le pape Urbain II et les conciles accordèrent à l'infortunée Agnès, impératrice que la Russie donna à l'Allemagne, mais sous la cruelle condition d'être l'épouse de Henri IV. Les barbaries dont cet indigne prince se rendit coupable envers elle et envers son propre fils, Conrad, qu'il avait eu d'une première femme, expliquent la guerre que ce dernier fit à son père, et où les écrivains ennemis de l'Église n'ont vu qu'une révolte contre nature appuyée par les papes.

Conrad avait été couronné roi d'Italie par son père, en 1088, comme le prouve assez, malgré le silence des autres historiens, l'auteur de la chronique abrégée de Liége, qui florissait à la fin du XII[e] siècle [2]. Dès lors la résistance pouvait être pour lui un droit et même un devoir. Dodechinus et Hermold nous en indiquent une cause trop juste [3]. Nous empruntons le recit du premier en adoucissant quelques expressions trop crues qui donnent d'ail-

1 T. II, n. 28, p. 413.

2 Mansi, t. XVII Baronii, p. 640, note, d'après Martène, *Anecdot.*, t. III, col. 1407.

3 Pagi, *ibid.* p. 641, n. II, ad an. 1093.

leurs une idée de l'infamie de l'empereur. Ce prince est appelé ici seulement roi parce qu'il n'était qu'empereur élu, non sacré à Rome. « Henri commença à prendre en haine la reine son épouse, il l'emprisonna, l'abandonna aux insultes de plusieurs débauchés, et il exhorta même son fils à suivre leur exemple. Le jeune prince s'y refusant, le roi déclara qu'il n'était pas son fils, mais celui d'un prince de Souabe... La reine, après avoir souffert en mille manières des maux inouïs, sans en avoir mérité aucun, parvint à s'échapper de sa prison par la miséricorde de Dieu, et s'enfuit auprès de Mathilde, princesse alors très-puissante [1].

« Cette princesse accueillit la reine et la conduisit à Urbain, homme vénérable qui occupait alors le siège apostolique [2]. Agnès se jeta à ses pieds, et, avec une abondance de larmes qu'accompagnaient de profonds sanglots, elle lui découvrit toute l'étendue de sa misère. Le pape, touché d'un sentiment de compassion, convoqua un concile universel et y excommunia le roi pour les forfaits énormes et inconnus à tous les siècles qu'il avait commis sur la personne de sa femme légitime. Conrad, en guerre avec Henri IV, vint aussi trouver le pape Urbain, et fut relevé de l'excommunication dont il avait d'abord été frappé. C'était un prince remarquable par les qualités de son cœur et la régularité de sa vie [3]. »

Les ennemis du saint-siége ont nié les forfaits de Henri,

1 Baron. eod. anno, n. IV. — La reine était restée de longues années en détention, *custodita*, d'après Berthold de Constance. — D. Bouquet, t. XI, p. 27. C.

2 La *Chronique de Verdun*, qui rapporte les attentats de Henri IV contre l'impératrice, nomme à tort Grégoire VII comme le défenseur de la princesse. — Pertz, *Monumenta historica Germaniæ*, t. XII, p. 495.

3 *Ibid.* et n. V.

par la raison que ses panégyristes n'en parlent pas; mais ils se sont produits au grand jour de l'histoire, nous en avons pour garant Berthold, un contemporain.

« La plainte de la reine Praxède (autre nom d'Agnès), séparée de son époux et réfugiée auprès du duc Welf (époux de la comtesse Mathilde), fut portée au concile de Constance (assemblé en 1094 par l'évêque de cette ville). Elle se plaignait de traitements si odieux, si cruels, et qui lui avaient été infligés par tant de bourreaux, qu'elle excusa très-facilement sa fuite aux yeux mêmes de ses ennemis, et qu'elle émut tous les catholiques à prendre pitié de telles injures[1]. »

L'infortunée avait affaire à si forte partie, que la chose fut encore traitée au concile de Plaisance, convoqué par Urbain II pour préparer la première croisade (1095). Plus de deux cents archevêques et évêques, de quatre mille ecclésiastiques et de trente mille laïques s'y étaient rendus. On fut obligé de s'assembler dans une plaine voisine de la ville[2]. C'est dans ces assises solennelles de la catholicité que la petite-fille de saint Vladimir fut obligée de porter de nouveau ses griefs. « Le seigneur pape et le saint concile accueillirent ses plaintes avec les vifs sentiments de pitié qu'elles méritaient, et ils jugèrent qu'elle avait été victime d'infamies sans y avoir eu aucune participation. Ils lui donnèrent l'absolution de toute pénitence qui s'attache à la complicité

1 Cité dans Baronius et reproduit par Pagi, n. III. ad an. 1094, t. XVIII, p. 2, et dans D. Bouquet, t. XI, p. 27. C. — Labbe, *Concil.*, p. 821. — Cf. avec le témoignage que nous venons d'emprunter aux *Monumenta* de Pertz et avec l'anecdote que raconte Karamsin (t. II, p. 418, note 22, d'après les *Scriptores rer. Brunsvic.* Leibnitz, t. II, p. 1090), sur le châtiment corporel qu'Agnès fit infliger à l'empereur par des valets vigoureux, sans que le prince eût droit de réclamer.

2 Labbe, *Concil.*, t. XII, p. 821 et seqq.

de semblables crimes, d'autant plus que la reine eut le courage d'avouer spontanément et publiquement son humiliation [1]. » Ainsi ces assemblées suprêmes, chargées de pourvoir aux intérêts de toute la chrétienté, ne dédaignaient pas de prendre en main la cause de l'innocence, et de venger la morale outragée par des attentats que leur nature même semblait devoir soustraire à tout tribunal.

Mais que devint cette reine sanctifiée par le malheur et par un opprobre involontaire? Selon Dodechinus, elle « revint dans son pays et entra dans un monastère; au dire de quelques-uns, elle en fut abbesse [2]. » Albert, abbé de Stade, raconte la même chose : « La reine retourna en Russie, fit ses vœux dans un monastère, et plus tard on l'en fit abbesse [3]. » Ainsi les Russes acceptèrent la sentence du pape et des évêques latins. S'ils eussent été séparés de l'Église romaine, sans doute ils eussent protesté contre la conduite d'Agnès. Loin de là, ils compatirent à son malheur, et reconnurent son innocence proclamée par le concile.

Mais que dire de l'entrée de la princesse dans un couvent, et de son élection comme supérieure? Et qu'est-ce alors que cette Église orthodoxe d'Orient dont l'existence est regardée comme incontestable par les historiens de la Russie? Veut-on une nouvelle preuve de leur légèreté en ces matières? Karamsin se contente de ces mots sur toute l'histoire qu'on vient de lire : « En 1089, l'empereur Henri IV épousa une princesse russe nommée Agnès, veuve du margrave de Stade, et qui mourut ensuite dans *le couvent dont elle était*

[1] Ad an. 1095, n. II, p. 15, 17. — Baronii, t. XVIII, et Dom Bouquet, t. XI, p. 27, en note.
[2] Baron., t. XVII, n. IV, p. 641, ad an. 1093.
[3] Baron., *ibid.*, et ap. Vizzardelli, p. 146.

abbesse. Elle était peut-être fille de Vsévolod. » Il nous apprend qu'une autre fille de ce prince, veuve du fils de Boleslas, se renferma aussi dans un couvent, et il n'en tire pas plus de conséquences [1]. Un autre historien, Tatistchef, ajoute que le couvent où l'impératrice se retira avait été fondé en l'honneur de saint André, par Anne, autre princesse russe.

L'auguste recluse se voua à la propagation de la foi, à l'éducation de trois cents jeunes filles appartenant à la noblesse russe, et mourut en 1109, en réputation de haute piété, vénérée de sa nation, qui lui a décerné le titre de *Mère de la patrie* [2].

Ainsi le Ciel prenait soin de relever bien haut, par la reconnaissance et les sentiments du plus vif intérêt de la part de tout un peuple religieux et bon, cette reine si humiliée jusque dans son honneur de femme! Mais que pensera tout Russe de bonne foi, en considérant que la fleur de la noblesse était confiée, dans la personne de ces trois cents jeunes filles, à l'impériale abbesse qui avait fait une si haute profession de catholicisme romain? N'était-ce pas là, nous le demandons, un peuple catholique? Et cela se passait plus de deux siècles après Photius!

1 Karamsin, t. II, c. v, p. 126.

2 *Hist de Russie,* 2e partie, p. 138, 215, 234; 3e partie, p. 172, citée par Theiner, *Die neuesten Zustœnde der catholischen Kirche beiden Ritus in Polen und Russland,* p. 22. — Augsb. 1841. Mais nous ne partageons point l'opinion de ce dernier auteur, qui attribue la fondation de cette abbaye à la reine de France connue aussi sous ce nom d'Anne. La fondatrice (comme le rapporte plus fidèlement Strahl, p. 104, d'après Tatistchef) était Anne, fille du grand-duc Vsévolod. Par conséquent elle était peut-être sœur d'Agnès : elle avait embrassé la vie religieuse.

X

Dans la seconde moitié du xie siècle, le schisme ne s'introduit pas en Russie et ne s'affermit pas même en Grèce. — Le mouvement catholique des croisades resserre d'abord les liens de l'unité entre ces pays et l'Europe latine.

Hilarion, le premier métropolite russe qui, malgré les prétentions des Grecs, ait été choisi par le grand-duc et avec le concours des évêques du pays, gouverna l'Église de Kief longtemps après que Cérulaire eut été chassé du siége de Byzance (1059). Il mourut entre les années 1068 et 1072 [1]. Les fils d'Iaroslaf, distraits par leurs divisions de la politique de leur père à l'égard des patriarches, leur rendirent le droit de nommer à la dignité de métropolite, titre qu'ils paraissent n'avoir pas reconnu à Hilarion [2]. Georges, son successeur, était un Grec envoyé de Constantinople ; mais au bout de quelques années, il se retira dans cette dernière ville. Il était sans doute effrayé, dit Karamsin, des dissensions qui régnaient entre les fils d'Iaroslaf. Ce qui est plus certain, c'est qu'il rencontrait de l'opposition. Karamsin représente aussi, depuis ce temps, l'Église russe comme tombée sous la domination des patriarches de Constantinople, qui firent de Kief leur soixante-dixième évêché.

[1] Cf. les *Acta Sanctor.*, t. II, sept., p. xvii, d'après Kulczynski, sans confronter la liste de ce dernier avec une liste différente que nous trouvons dans le père Le Quien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1261-63. Nous ne recherchons pas non plus si les deux métropolites qui suivirent Hilarion, Georges et Jean Ier, étaient des Russes, comme l'affirment Kulczynski et le P. Stilting (Cf. Strahl, p. 113); nous partons des données les moins favorables à notre thèse.

[2] Le Quien observe qu'Hilarion assista, sans aucun doute, à un concile de Constantinople tenu en 1067, mais sans le titre de métropolite. Il n'est question que d'un archevêque τοῦ Ῥουσίου.

Ils témoignaient toutefois leur considération pour la dignité des métropolites russes en apposant à leurs titres un sceau de plomb et non de cire [1].

Les successeurs de Georges sont encore des Grecs. Après la mort de Jean, le premier d'entre eux (1089), une fille du grand-duc Vsévolod, revenant de Grèce, amena avec elle un nouveau métropolite, qui s'appela Jean II. Éphrem (1090) était, dit Karamsin, de la même nation, à en croire les annalistes modernes. D'autres disent qu'il était religieux du monastère russe des Cryptes à Kief [2]. Quoi qu'il en soit, ce métropolite nous fournira plus tard la preuve la plus certaine de l'union des Russes avec l'Église latine. Dans l'intervalle qui sépare son épiscopat du schisme de Cérulaire (1054), le seul règne d'Isiaslaf (1054-1078), montre que la nation n'avait pas pris part aux premiers égarements des Grecs. Le grand-duc va jusqu'à reconnaître à Grégoire VII des droits temporels sur la Russie. Le pape, de son côté, suppose, dans sa lettre, que ce pays ne le cède à nul autre de la chrétienté en déférence et en soumission à l'égard du saint-siége, et il n'était pas de caractère à dissimuler.

Mais les Grecs, sans entraîner les Russes dans leur défection, introduisaient chez eux un étrange abus, que nous devons noter en passant. Jean II et Ephrem étaient eunuques ; le dégoût que cette dégradation inspirait aux Russes nous est dépeint par Nestor, racontant l'arrivée de Jean. « Dès que les hommes de notre pays le virent, ils s'écrièrent :

[1] T. II, p. 113, c. IV. — Dès la fin du Xe siècle, c'était le soixantième ou soixante et unième évêché (V. Stritter, *Memoriæ populorum, etc.*, t. II, p. 1035). Du temps de Léon le Philosophe la *Russie* est placée comme la soixantième métropole entre Pompéiopolis et l'Alanie. (M. de Muralt, p. 487.)

[2] P. 128, fin du c. V.

« C'est un trépassé qui nous est venu. C'était un homme sans érudition, sans esprit, comme sans éloquence[1]; » langage bien peu sympathique.

Celui de l'historien Strabl, au sujet de cette coutume honteuse, mérite aussi d'être cité, quelque ignorance que l'auteur protestant montre à l'endroit de la religion chrétienne : « Nous devons nous étonner qu'un eunuque s'élevât à une dignité semblable, car les lois de l'Église interdisent à ces hommes mutilés l'accès de l'ordination sacerdotale. Nous savons que de semblables mutilations faites dans un but pieux, sont regardées par la *religion* comme très-méritoires; témoin le fait d'Origène dans l'Église chrétienne, les mutilations fanatiques des fakirs et des derviches, et cette erreur de l'Église grecque, que l'on pouvait conférer à de tels hommes la consécration épiscopale. L'Église romaine, au contraire, marquait ouvertement son horreur pour un tel abus, et peu d'années auparavant, le pape Léon IX avait adressé à ce sujet de vives réclamations au patriarche de Constantinople[2]. »

Mais la subordination des Russes aux Grecs dans la hiérarchie ecclésiastique ne les rend-elle pas à un certain point solidaires du schisme byzantin? Cette difficulté s'évanouit si l'on considère que le schisme s'assoupit en Grèce dès l'expulsion et la mort de Cérulaire (1059). En 1071, Alexandre II envoie à l'empereur Michel VII (Ducas) un apocrisiaire dont la dignité, comme l'observe Baronius, supposait l'empereur uni à l'Église romaine. Il choisit pour cette mission saint Pierre, évêque d'Anagni, homme célèbre par

[1] T. I, p. 229.
[2] Strabl, p. 119.

sa science et sa sainteté, thaumaturge enfin, qui guérit l'empereur atteint d'une maladie grave, et reçut en reconnaissance des sommes considérables pour l'achèvement d'une église. Le légat resta auprès de l'empereur une année, c'est-à-dire jusqu'à la mort du pape Alexandre II et jusqu'à l'élection de saint Grégoire VII [1].

Saint Grégoire VII, dès le commencement de son pontificat, prêche la croisade et se montre prêt à y conduire lui-même 50,000 guerriers, qui l'y eussent accompagné en effet, si les embarras que lui suscita la conduite de Henri IV ne l'en eussent empêché. Dans les lettres qu'il écrivit à ce sujet, il déplore les malheurs des Grecs qu'il voudrait délivrer, et il annonce le désir de mettre un terme à leurs fluctuations entre le schisme et l'unité. Il écrit à l'empereur d'Allemagne : « Une autre raison qui me pousse à cette entreprise, c'est que l'Église de Constantinople, en dissidence avec nous au sujet de l'Esprit-Saint, attend du siége apostolique le retour de la concorde. La plupart des Arméniens s'éloignent aussi de la foi catholique, et presque tous les Orientaux attendent ce que la foi de l'apôtre Pierre décidera entre leurs diverses opinions. » Il rappelle le mot dit à saint Pierre : *Confirma fratres tuos*, et il veut, quoique indigne, suivre l'exemple de ses prédécesseurs, qui ont été souvent confirmer la foi de l'Orient [2].

L'empereur Michel fut détrôné par Nicéphore Botoniate.

[1] Baronius renvoie pour le détail de ces faits à la vie de l'évêque d'Anagni, par saint Bruno, évêque de Signia. — Ad an. 1071, n. XXIII, t. XVII, p. 353-56. Léon d'Ostie parle aussi de la dévotion de l'empereur à saint Benoît et de ses dons aux religieux du Mont-Cassin, ad an. 1078, n. XXI, p. 476.

[2] Lettre encyclique à l'an. 1074, n. L, LI. — Lettre à Henri IV pour lui annoncer son départ, n. LIII-LV, p. 393-95 de Baron.

Saint Grégoire VII excommunia ce dernier en 1078 [1]. Or, si le schisme eût été définitif, ç'aurait été compromettre une arme spirituelle que le pontife ménageait d'autant plus qu'il dut souvent l'employer.

Nicéphore fut lui-même chassé et remplacé, en 1080, par Alexis Comnène, qui à son tour reçut de Rome, en 1089, l'absolution des censures qu'il avait encourues. Suivant Berthold, cette absolution fut donnée par le ministère des légats d'Urbain II [2]. A quoi bon absoudre aussi bien que condamner, comme le faisait tout à l'heure le saint-siége, si le pape n'avait gardé aucune autorité sur les Grecs?

De leur côté, l'empereur Alexis et ses sujets recourent solennellement à la charité chrétienne du souverain pontife et du peuple catholique, pour la *défense de la sainte Église*. Empruntons encore les paroles de Berthold : « La légation de l'empereur grec vint au concile de Plaisance (1095) supplier le seigneur pape et tous les fidèles de Jésus-Christ de lui prêter secours pour la défense de la sainte Église, que les païens avaient presque détruite dans ces régions (de l'Asie Mineure) occupées jusqu'aux murs de Constantinople [3]. » Urbain II remplit l'attente des Grecs. « Il exhorta des multitudes de peuples à promettre, même avec serment, de prêter le plus fidèle secours et l'aide de toutes leurs

[1] Actes du synode de Rome, an. 1078, n. XIX, p. 476, et Labbe, t. XII, col. 619, A.

[2] Baron. ad an. 1089, n. IV, p. 603. — Pagi nous paraît infirmer ce témoignage sans raison suffisante,

[3] Baron. ad an. 1095, n. III, t. XVIII, p. 17. — La *Chronique d'Ursperg*, qu'il cite, mentionne aussi les lettres d'Alexis. — Labbe, *Conc.*, t. XII, p. 822. — Michaud parle d'une autre lettre d'Alexis, adressée aux barons latins (*Histoire des Croisades*, t. I, p. 95-97), et il en fait un extrait trop court dans sa *Bibliothèque des croisades* (t. I, p. 395), d'après Martène, *Amplissima collectio*, t. I, p. 572.

ressources au même empereur. » On sait comment le cri des croisés répondit à cet appel.

Urbain II les recommande à l'empereur byzantin dans des termes qui ne laissent pas supposer l'existence du schisme : « Sans douter des soins que vous aurez pour eux, je vous fais savoir par ma lettre combien vous vous rendrez agréable à moi et à la *république chrétienne* tout entière [1]. » Alexis, prince à la fois défiant et rusé, n'était pas capable de comprendre ce langage. Il est évident, toutefois, malgré l'antipathie de plus en plus vive des Grecs contre les Latins, que jusqu'à la quatrième croisade, c'est-à-dire jusqu'au commencement du XIIIe siècle, l'église de Constantinople entre, bon gré mal gré, dans ce grand mouvement catholique des guerres saintes, qui resserrait l'union des peuples dans une même religion et comme dans une même famille, tout en augmentant l'autorité apostolique du père des fidèles, qui animait et soutenait cette lutte nouvelle de la chrétienté contre l'ennemi commun. Et si les Grecs profitent avec égoïsme du dévouement de l'Europe, s'ils nuisent même à leurs défenseurs avec perfidie, les Russes subissent plus franchement l'influence de la papauté dans cette brillante période des croisades.

Dès l'époque où nous nous arrêtons, les Russes entreprenaient de nombreux pèlerinages au saint sépulcre. « Ce n'était pas, dit Strahl, rangés sous des étendards et endossant une cuirasse, comme les croisés de l'Occident, mais avec l'extérieur de l'humilité et de la piété, mais sans éclat et sans faste, entraînés par leur vœu et leur zèle chrétien [2]. »

[1] Baron., ad an. 1097, n. CXLV, p. 80.
[2] *Geschichte der russischen Kirche*, t. I, p. 125.

Laissons l'auteur protestant imaginer ce contraste. On sait que les guerriers latins, à côté de l'appareil de la guerre, nécessaire alors et glorieux, montraient, à l'occasion, un esprit admirable d'humilité. Karamsin est d'ailleurs d'un avis tout contraire à celui de Strahl : « Bien que notre patrie eût besoin pour elle-même du courage de ses guerriers, dit-il, en apportant le vrai motif qui empêcha les Russes de se signaler *comme nation* dans les guerres saintes, il est probable que cet obstacle n'empêcha pas quelques-uns de nos braves d'aller chercher, sous les étendards des croisés, les dangers et la gloire[1]. »

Rappelons quelques-uns des plus illustres de ces pèlerinages qui mettaient nécessairement les Russes en rapport avec l'Église latine. Barlaam, le premier higoumène (prieur) du monastère des Cryptes, près de Kief, et le premier abbé du couvent de Dmitri, ouvre cette sainte carrière. Vers le même temps, l'abbé Daniel part avec un grand nombre de Novogorodiens pour Jérusalem, dont les croisés venaient de faire la conquête; et il représente, en quelque sorte, la Russie du nord, comme Barlaam celle du sud, dans la rencontre de tous les peuples chrétiens ou, pour mieux dire, catholiques, près du tombeau de Jésus-Christ et de leurs frères d'Orient opprimés. Les mémoires de ce religieux, dont on conserve différents manuscrits dans *la société de Moscou pour l'histoire et les antiquités*[2], font l'éloge des vertus, de l'humilité, de la condescendance du roi Baudoin, qui avait déjà succédé à Godefroy de Bouillon. Le monarque franc accorda à l'abbé russe une escorte pour protéger son

[1] T. II, fin du c. VI, p. 184.
[2] Strahl, p. 125.

voyage à Damas et à Saint-Jean-d'Acre contre les bandes d'infidèles qui continuaient leurs brigandages après la ruine de leur puissance. Baudoin lui permit aussi de placer une lampe qui serait continuellement entretenue devant le saint tombeau, et d'inscrire le nom des *grands princes* dans les archives du couvent de Saint-Sabas[1].

Il suffira d'avoir indiqué ces premières relations des Russes avec l'Église latine au temps des croisades. Nous pourrons, dans un autre travail, produire des pièces nombreuses et suivies autant qu'édifiantes, où apparaît dans tout son jour cet esprit d'unité qui régnait assurément alors entre la Russie et le saint-siége.

Ainsi, en même temps qu'à l'intérieur de l'Europe, les Russes se rattachent plus étroitement aux peuples latins par les mariages de leurs princes et par des rapports d'amitié avec le saint-siége, au dehors ils prennent part à la guerre commune de la *république chrétienne* contre les infidèles. Dès lors s'expliquent, et deviennent à leur tour lumineux pour l'histoire, des faits que Karamsin trouve étranges, et qu'il présente sous le faux jour d'une idée préconçue, par exemple celui-ci : « Malgré le silence de Nestor, si l'on en croit un annaliste du moyen âge, un évêque fut envoyé près du grand-prince par le pape Urbain II, en 1091. Les ambitieux successeurs de saint Pierre essayaient sans doute tous les moyens de soumettre l'Église russe à leur puissance[2]. » Un motif bien naturel de cette ambassade pouvait être la croisade à laquelle le pape conviait les Russes comme ses enfants. Il en est de ces événements qui semblent inexplicables de

[1] Karamsin, *ibid.*, p. 183-185.
[2] T. II, p. 128, fin du c. v.

prime abord, comme des plantes exotiques qui surprennent le naturaliste tant qu'il ne les a pas vues dans le pays où elles naissent et s'harmonisent avec l'ensemble de la nature. L'ancienne religion des Russes, toute catholique, est aussi comme une contrée lointaine que nous découvrons, et où des faits qui offraient d'abord un certain caractère d'étrangeté nous apparaissent ensuite conformes aux lois de l'histoire.

L'ambassade de l'évêque Théodore se rattache d'ailleurs par sa date (1091) à un événement de la plus haute importance et dont l'examen terminera ce travail; nous voulons parler du culte de saint Nicolas dans la fête toute latine de sa translation à Bari. Mais auparavant, occupons-nous des autres saints honorés en Russie.

XI

Premiers saints de Russie honorés par les Russes-unis et dont le culte précéda le schisme. — Splendeur de la civilisation catholique. — Perfection de la vie religieuse. — Saints latins du XIe et du XIIe siècles honorés par les Russes.

Boris et Gleb, que l'Église romaine connaît sous leurs noms de baptême, Romain et David, étaient fils de Vladimir, premier grand-duc chrétien, et d'une femme bulgare [1]. Ils sont honorés, dit Godescard, par les Russes catholiques de Lithuanie et de Pologne, comme par ceux de Moscovie, le 24 juillet. Ce fut, ajoute le même auteur [2], leur zèle pour la foi qui leur coûta la vie. Il en devrait être ainsi,

[1] D'après Herberstein, recueil de Starczewski, t. II, p. 6. — Le second de ces saints est aussi nommé Hleb ou Gliba, et nous avons nous-même adopté cette dernière forme, employée par les historiens latins, dans les premières pages de cette étude.

[2] Au 24 juillet, t. VI, p. 382.

puisqu'ils sont honorés comme martyrs [1], à moins que, comme plusieurs autres saints, ils n'aient reçu ce titre uniquement parce qu'ils étaient morts victimes de la violence. Dans leur histoire écrite, Boris et Gleb n'apparaissent guère que comme des princes d'une vie sainte et dignes, par leur infortune comme par leurs éminentes qualités, de la tendre vénération que le peuple russe voue à leur mémoire. Dans celle que nous composerons principalement d'après Nestor [2] et d'après le *Synaxaire* traduit par Kulczynski [3], quelques traits seulement permettent de conjecturer que leur mort fut un martyre.

Vladimir avait partagé entre ses fils le gouvernement de ses provinces et assigné à Boris celui de Rostof, et à Gleb celui de Mourom. Il appela à Kief Boris, qui lui était plus cher que ses autres enfants, et il l'envoya à la tête d'une armée considérable au delà du Dniéper, contre les Petchénègues qui avaient envahi la Russie. Il était alors lui-même retenu sur son lit par la maladie dont il mourut peu après. Un de ses fils, Sviatopolk, s'établit alors à Kief et fit de grandes largesses aux habitants, qui n'en restaient pas moins attachés de cœur à Boris.

Ce dernier revenait sans avoir rencontré les Petchénègues, versant des larmes amères, car il avait appris la mort d'un père dont il était l'enfant préféré. Il assit son camp sur les bords de l'Alta. Plusieurs amis de son père vinrent le trouver. « Vous avez, lui dirent-ils, de votre côté les amis et les soldats de Vladimir, il ne tient qu'à vous de prendre possession

[1] Leur office grec est intitulé : *De sanctis martyribus ac fratribus secundum carnem, Boriso et Hlibo, dictis in baptismo Romano et Davide.* (*Acta sanctor.*, Boll., t. II, sept., p. 634, E. F.)

[2] T. I, p. 136, 146, 156 et suiv.

[3] Ap. Assemani, *Kalendar*, t. IV, p. 65-67, et *Acta sanctor.*, Boll., t. II, sept. p. 636, B. C. D.

de son trône. — Je ne me permettrai pas, répondit Boris, de porter la main sur mon aîné. C'est à lui que revient la succession de mon père. » Sur cette réponse, les guerriers de Boris n'hésitèrent pas à le quitter. Pour lui, « il aima mieux, dit un de ses biographes, s'offrir en victime à Dieu que de triompher de son frère aîné [1]. »

Sviatopolk était agité des sentiments de Caïn [2] ; il envoya ce message à Boris : « Viens, que je te remette, avec la part d'héritage que t'assigna notre père, ce que mon affection te réserve encore. » En attendant, il réunissait quelques grands qui se vouèrent à lui corps et âme, et reçurent ses ordres barbares. C'était le parti païen opposé à Vladimir : les résistances que son zèle avait rencontrées, sa prédilection pour Boris, le christianisme déclaré d'Iaroslaf, qui devait venger les deux saints, enfin les honneurs du martyre qu'on leur décerna, tout nous montre que ces troubles avaient pour cause la religion. Les assassins arrivèrent sur les bords de l'Alta. Boris, informé de leur projet, s'était mis en prière. Il commençait matines quand il tomba percé de leurs lances; ses serviteurs eurent le même sort, un entre autres, nommé Georges et d'origine ougre (hongroise), qu'il aimait tendrement et qui portait à son cou une grande médaille d'or, présent de son maître [3]. Pour la lui enlever plus vite, les meurtriers lui coupèrent la tête. Ils emmenèrent ensuite

[1] *Potiusque Deo victima fieri quam fratris majoris natu victor effici delegit.* (Ex relictis per P. Melchiorem Inchoffer historiæ hungaricæ scriptorem. Ap. *Acta sanctor.*, p. 636, B.)

[2] L'ode v de l'office slavon des saints martyrs reproduit la même pensée que Nestor, en ajoutant que Sviatopolk fut puni plus tard comme le premier fratricide. (Ap. Assemani, t. IV, p. 65, note A.)

[3] Un récit emprunté à Coialowicz (*Miscellanea Lithuaniæ,* p. 5), par le P. Stilting, p. 636, F., ajoute que Georges s'était jeté sur le corps de son maître pour le défendre.

dans une voiture Boris, qui respirait encore et qu'ils avaient enveloppé dans la toile de sa tente. Sviatopolk le fit achever à coups d'épée par deux Varègues. Son corps fut secrètement enseveli à Vouichgorod, dans l'église de saint Basile.

D'après le récit des actes, Gleb ignorait encore la mort de son père. Sviatopolk lui envoya dire que Vladimir était dangereusement malade et désirait le voir. Le jeune prince, toujours prompt à obéir, partit avec une petite troupe. Une blessure qu'il se fit au pied, près du Volga, ne l'empêcha pas de poursuivre sa route; il s'embarqua sur le Dniéper, qu'il descendit jusqu'à Smolensk. Iaroslaf, son frère, averti de la mort de Vladimir, lui transmit alors cette nouvelle avec celle de l'assassinat de Boris. Il était trop tard; la douleur fit perdre à Gleb les moments précieux qui lui restaient, et tandis qu'il pleurait son père et son frère, les meurtriers l'atteignirent dans la forêt de Smiadin, où ils le firent assassiner par son chef de cuisine, qui lui enfonça son couteau dans la gorge (5 septembre). Son corps, jeté entre deux troncs d'arbres, fut indiqué à des bergers par une lueur céleste[1]. Les habitants de Smolensk vinrent le chercher avec des croix et des cierges.

Iaroslaf vint bientôt le venger. D'après Nestor[2], il aurait combattu contre le fratricide près du lieu même où le sang de Boris criait comme celui d'un autre Abel, dans la plaine de l'Alta. Là le sang des guerriers coula par torrents. Sviatopolk prit la fuite, et le démon s'empara de lui, en sorte qu'il ne pouvait se soutenir et qu'il fallut le porter en chaise.

1 Un récit abrégé de Cichovius ajoute : *Supra quod* (corpus) *cantus angelici auditi*. Cité dans les *Acta sanctor.*, t. II sept., p. 636.
2 P. 165-67.

Il s'écriait : « Vite ! fuyez ! ils me poursuivent ! » et ses gens ne voyaient personne derrière eux. Il était poursuivi de la colère divine, ne pouvait s'arrêter nulle part, et il termina ainsi sa misérable existence dans les steppes qui séparent le pays des Lekes (Polonais) de celui des Tchèques (Bohémiens).

Après cette victoire, Iaroslaf fit déposer les restes de saint Gleb à Vouichgorod, à côté de ceux de saint Boris. Le Seigneur voulut les honorer par des miracles. Ils guérissaient les malades, rendaient la vue aux aveugles, l'usage des jambes aux boiteux, chassaient les démons du corps des possédés, ouvraient les cachots, faisaient tomber les chaînes des captifs, et les princes russes éprouvèrent plus d'une fois l'assistance des deux saints dans leurs combats contre les infidèles [1].

Ces meurtres furent commis l'année même de la mort de Vladimir (1015 [2]). En 1072, eut lieu la translation des deux corps en présence des fils d'Iaroslaf, Isiaslaf, Sviatoslaf et Vsévolod, du métropolite Georges, de plusieurs évêques et abbés, et d'un grand nombre de seigneurs. Les fils d'Iaroslaf portèrent eux-mêmes ces restes précieux sur leurs épaules à la nouvelle église qu'Isiaslaf venait de faire construire à Vouichgorod, sous l'invocation des saints martyrs. « Après l'office divin, ajoute Nestor, tous se mirent ensemble à table, grands et petits, et célébrèrent cette fête par des démonstrations de joie et de touchante fraternité [3]. » Le métropolite déclara alors, dit

[1] *Synaxaire*, l. c. p. 67. — Ces faits sont confirmés (p. 643, C.) par un manuscrit de Vilna, cité dans les *Acta sanctor.*, t. II, sept., p. 639-44, et qui, du reste, pourrait bien n'être qu'une amplification.

[2] C'est la date donnée par les *Acta*, p. 637, F.

[3] Nestor, p. 210 et 211. — Godescard, t. VI, p. 382.

Karamsin, la sainteté des martyrs à la satisfaction du grand prince et du peuple[1].

Le 2 mai 1115, sous Vladimir Monomaque, eut lieu une nouvelle translation. Le grand-duc et ses frères déposèrent les deux corps saints dans une nouvelle église en pierre élevée à Vouichgorod. Cette action de Vladimir dès son avénement fut, dit l'historien, une preuve de son amour pour la patrie autant que de sa piété; car l'ancienne Russie honorait ces martyrs comme ses protecteurs particuliers et la terreur de ses ennemis. Il avait déjà, quand il n'était encore que prince de Pèréjaslaf, embelli leur cercueil d'argent d'ornements en or, en cristal, et de bas-reliefs si bien exécutés, qu'ils excitaient l'admiration des Grecs. Les princes, les voiévodes, les boyards étaient accourus des provinces les plus éloignées; les rues étaient encombrées d'une multitude innombrable empressée de toucher les saintes reliques, et Vladimir, pour faire ouvrir un passage au clergé, ne trouva d'autre moyen que de faire jeter au peuple des étoffes, des fourrures précieuses et des pièces d'argent. Pendant trois jours entiers les pauvres et les étrangers furent traités aux dépens du trésor public[2].

Le concile tenu à Zamosk en 1720 consacra de nouveau les anniversaires du 24 juillet et du 2 mai, et il est bon d'observer que les actes de ce concile, approuvés d'abord par la Propagande, reçurent la confirmation apostolique du pape Benoît XIII[3].

Les Russes-unis de Lithuanie et de Pologne, dit Godescard, ne célèbrent le culte d'aucun saint russe que de nos

[1] T. II, p. 98, c. IV.
[2] Karamsin, t. II, p. 188-89, c. VII.
[3] Assemani, t. VI, p. 497. *Festa de præcepto.*

deux martyrs ; mais les Russes-unis de Moscovie rendent les mêmes honneurs à d'autres saints de leur nation [1]. Il est certain que ceux qui précèdent le XIIe siècle furent insérés au catalogue des saints par un peuple encore catholique. Rome, en permettant leur culte avec celui d'autres saints appartenant à une époque encore plus moderne, ne semble-t-elle pas nous autoriser à croire que le pays qui les produisit n'était pas alors sous l'empire du schisme ? Nous parlerons des principaux.

Nommons d'abord les augustes ancêtres des deux martyrs, sainte Hélène ou Olga et Vladimir. Hélène est honorée le 11 juillet. Rapportons quelque chose des antiques louanges qui lui étaient décernées et que Kulczynski nous a transmises. « Vous avez élevé votre génie sur les ailes de la divine intelligence et volé au-dessus des créatures visibles, en cherchant le Dieu créateur de toutes choses. Après l'avoir trouvé, vous avez reçu la régénération par le baptême ; et maintenant, vous nourrissant du fruit de l'arbre de vie, vous jouissez de l'immortalité, ô Hélène glorieuse à jamais [2] !

Le *Ménologe* russo-slave [3] fait mémoire, au 15 juillet, de la mort du « grand Vladimir semblable aux apôtres [4], grand-duc et autocrate de toute la Russie, lequel reçut au baptême le nom de Basile et rendit la Russie chrétienne. » Ses os, ajoute le *Ménologe*, sont déposés dans son église *diciatimique* de la très-sainte Mère de Dieu honorée à Kief [5], c'est-à-dire, suivant Assemani, dans l'église qu'il a

[1] Godescard, t. VI, p. 383.
[2] *Anthologie*, ap. Assemani, Kalendar, ad XI julii, t. VI, p. 475.
[3] Par Sparvenfeldt, anno 1668, ad 15 julii, *ibid.*, p. 479.
[4] *Simillimo apostoli.*
[5] *In templo ejus dicimiatico*, sanctissimæ Deiparæ Kioviensis.

construite au moyen de dîmes, ou à laquelle il en attribua.

Le *Synaxaire* de Vladimir dit que « toute la Russie pleura avec un inexprimable regret un tel père et protecteur. » Extrayons de l'office du saint [1] ce qui se rapporte à ses actes : « Venez, accourons tous fidèlement pour honorer la mémoire du Père des Russes, *auteur de notre salut*. Issu d'une famille varègue, il chérit le Christ qui l'avait chéri le premier, et parvint jusqu'à lui dans la joie avec Hélène, sa bienheureuse aïeule. Il apprit à tous ses peuples à croire en un Dieu unique dans sa Trinité ; il extirpa les idoles et les brisa, il nous produisit enfin ces saints palmiers, Romain et David. Vous vous êtes montré semblable au marchand qui cherche la perle précieuse, ô glorieux Vladimir. Assis sur le trône élevé de Kief sauvée de Dieu, la mère des villes, vous avez envoyé rechercher la foi orthodoxe dans la cité royale des Grecs, etc. »

Kulczynski rapporte aussi un miracle du métropolite Michel, dont on attribue la nomination à Vladimir. « Tandis que le peuple de Kief recevait le baptême de la main des prêtres par les soins du métropolite Michel, de Vladimir et d'Anne, épouse du prince, un enfant, tombé des bras de sa mère, se noya. On rapporta son corps sur le rivage, et il fut ressuscité, je crois, par les prières de Michel le métropolite : car c'est le premier saint qu'aient honoré les Ruthènes, parmi les personnages d'un rang élevé, bien qu'ils ne lui aient pas assigné de fête particulière [2]. » Mais nous n'avons au sujet de Michel que ce témoignage isolé.

[1] Traduit en entier comme le *Synaxaire*, par Kulczynski, *Specimen*, *etc.*, et cité au t. IV, d'Assemani, p. 44 et seq.

[2] *Ad processionem sanctæ crucis, quæ fieri solet kalend. Aug.*, part. II, p. 90, ap. Assemani, t. IV, p. 47.

Sans nous arrêter à l'histoire d'Iaroslaf, qui n'est pas considéré comme saint, nous devons rappeler la vive piété du digne fils de Vladimir, qui dans sa simplicité faisait baptiser les os de ses ancêtres païens, mais qui dans sa prudence fut, si peu de temps après la conversion des Russes, leur premier législateur, et qui nous apparaît enfin comme dans la compagnie des saints dont nous avons à parler. Comment aussi ne pas indiquer dès son règne la splendeur de la civilisation catholique qui brille alors en Russie, surtout si on la met en regard des ténèbres de l'époque suivante, où le schisme grec devait se glisser parmi les Russes? Signalons au moins d'un mot les *Rouskaia pravda* d'Iaroslaf, lois barbares, il est vrai, mais sages pour ces temps, et auxquelles Karamsin applique ce que Montesquieu dit en général de celles de la Germanie : « Elles expriment je ne sais quelle admirable candeur laconique, elles sont grossières, mais dignes d'hommes fermes et généreux, qui redoutaient la servitude plus que la mort [1]. » Iaroslaf introduisit en Russie les chants religieux des Grecs pour adoucir les mœurs non moins que pour glorifier Dieu. Il était aussi ami des lettres; il fonda pour trois cents enfants choisis la première école publique à Novogorod, fit traduire du grec en slavon les livres sacrés, qu'il lisait jour et nuit; comme un autre David, en copia plusieurs de ses propres mains et les plaça dans l'église Sainte-Sophie pour être mis à l'usage de son peuple [2]. Il fit aussi frapper des monnaies d'argent [3]. On trouve dans Karamsin et mieux encore dans Strahl des détails

[1] T. II, c. III, p. 80.
[2] C. II, p. 30 et 46.
[3] C. II, p. 47.

caractéristiques sur la richesse de l'ancienne architecture religieuse des Russes, sur leurs mosaïques dorées, leurs sculptures à Sainte-Sophie, église métropolitaine de Kief, et à Sainte-Sophie de Novogorod[1]. Le dôme de cette dernière église fut doré peu après. Strahl ne craint pas de comparer ses portes à celles de Florence et d'Hildesheim. La première des deux Sainte-Sophie fut construite en pierre sur le modèle de l'église patriarcale de Byzance, en reconnaissance d'une grande victoire remportée par Iaroslaf, et elle fut commencée par ce prince l'année même de ce triomphe (1037).

La gloire de la Russie sous les premiers grands-ducs de la famille de Vladimir est comme un reflet de celle des princes dont nous avons dépeint la sainteté. D'autres saints russes, religieux de profession, ont illustré le cloître. Les fondateurs de la vie monastique furent saint Antoine et son disciple saint Théodose. Le P. Papebroch avait déjà fait mention de ces deux saints dans ses *Ephemerides græco-moscæ*[2] : « Je ne puis douter, disait-il, qu'Antoine, moine du couvent de Peczerski (des Cryptes), ne soit indigène et n'ait été très-célèbre. Je le trouve représenté, ainsi que saint Théodose, également prêtre et moine, près d'une image de la Mère de Dieu. Ils tiennent tous deux à la main un rôle semblable (rotulum). On y lit clairement en tête le nom de Marie et celui d'Antoine avec l'addition contractée du nom de son monastère : *Perski*. Il porte l'habit monastique, il a l'auréole des saints, une croix orne son cuculle rabattu sur sa tête et pendant des épaules sur la poitrine et sur le dos. L'étole sacerdotale dont

[1] *Geschichte der russischen Kirche,* t. I, p. 87. — Voir principalement les détails d'architecture donnés, p. 93–94.
[2] *Acta sanctor.*, t. I, maii, p. 35, 36.

il est revêtu par-dessus son manteau monastique est décorée de petites croix que des lignes divisées en formes d'X (decussatæ) embrassent en spirale. » Il conclut de ces détails que ce devaient être deux chantres d'hymnes en l'honneur de la sainte Vierge, erreur qu'il nous est facile d'éviter si nous consultons certains documents russes encore inconnus de son temps.

On nous permettra de conserver autant que possible le simple récit des anciens actes sur la vie de saint Antoine et de ses compagnons. Rien de plus suave et de plus propre à nous faire connaître combien la perfection évangélique a été florissante dans l'ancienne Église russe.

Suivant Nestor, peu après qu'Hilarion, élu métropolite, eut été arraché à la grotte que nous l'avons vu habiter, un laïque qui demeurait à Lubetch [1] reçut de Dieu [2] l'inspiration d'entreprendre un pèlerinage à la sainte montagne. C'est ainsi que le chroniqueur et que le *Synaxaire* de saint Antoine désignent le mont Athos. Le Russe en examina les différents cloîtres, passant de l'un à l'autre, et il prit goût à la vie religieuse. Il se présenta donc dans un de ces couvents et pria l'higoumène (prieur) de vouloir bien « l'inscrire sur la liste de ses moines [3]. » L'higoumène, fléchi par ses prières, lui donna la tonsure, l'habit monastique et le nom d'Antoine le père des cénobites. Le nouvel Antoine fit de grands progrès dans la science de la vie parfaite, et un jour l'higoumène, après lui avoir donné les éloges qu'il

[1] Appelée *Oppidum Lubecum*, par Kulczynski. (*Synaxaire*, ap. Assemani, t. IV, p. 472.) — Il ne s'agit pas de la grande ville hanséatique de Lubeck, mais d'une ville ancienne située sur le Dniéper, et dont il ne reste plus de traces.

[2] T. I, p. 180, sous Iaroslaf.

[3] *Synaxaire*, *ibid.*

méritait, lui dit : « Retournez en Russie, mon fils, et emportez la bénédiction de la sainte montagne pour devenir parmi les vôtres l'auteur et le propagateur de la vie monastique. » Antoine se rendit dans le pays de Kief ; et, après avoir parcouru différentes solitudes, il se fixa près de Bérestof, dans une crypte creusée autrefois par les Varègues [1] et où Hilarion s'était pratiqué une retraite [2].

Le *Synaxaire* ne s'accorde pas avec l'ancienne chronique des Russes sur la date de ces événements. Il place le pèlerinage d'Antoine au mont Athos et son retour sous Vladimir. Suivant cette version, à la mort de ce prince, le solitaire quitte sa caverne et retourne au mont Athos, au moment où Sviatapolk, meurtrier de Boris et de Gleb, cherchait à faire périr ses autres frères ; mais à l'avénement d'Iaroslaf, prince religieux, Dieu révéla en ces termes sa volonté à l'higoumène de la montagne sainte : « Envoyez-moi Antoine en Russie, parce que j'y ai besoin de lui. » Le religieux grec bénit derechef le Russe et lui renouvela cette prédiction « qu'il aurait la gloire d'être appelé le père d'un grand nombre de moines. » C'est alors qu'il se serait établi dans une petite grotte, creusée peu avant par Hilarion.

En y fixant sa demeure, Antoine pria et implora le Seigneur avec larmes : « Affermissez votre serviteur dans la résolution de rester ici, et faites que la bénédiction de la sainte montagne et de l'higoumène qui m'a tonsuré descende en ce lieu [3]. » Il commença à prier, ne vivant que de pain et d'eau, et il creusa les cryptes. Là, ni le jour ni la nuit il ne

1 *Synaxaire*, ap. Assemani, t. IV, p. 472.
2 Nestor, p. 181.
3 *Synaxaire* (ap. Assemani, t. IV, p. 473) et *Chronique* de Nestor, p. 181.

prenait de repos, mais il partageait son temps entre le travail et les pieuses veilles. Quelques personnes, ayant eu connaissance de sa sainte vie, lui apportaient le nécessaire, l'appelant le grand Antoine et ne l'abordant jamais sans lui demander sa bénédiction et ses prières.

Sur ces entrefaites, Iaroslaf mourut, et son successeur Isiaslaf voulut voir le saint personnage, déjà célèbre dans toute la Russie. Il vint le visiter, accompagné de toute sa cour, et il retourna souvent le voir, l'entretenant avec respect et se recommandant avec instances à ses saintes oraisons[1]. Parmi les personnes qui affluaient auprès d'Antoine, plusieurs voulurent partager ses mérites; il en choisit douze, qui creusèrent les grandes cavernes et l'église qu'on voyait encore au temps de Nestor dans les souterrains du couvent des Cryptes, dont le chroniqueur était moine.

Le P. Antoine déclara à ses compagnons que Dieu les avait rassemblés par l'effet de la bénédiction de la sainte montagne et du pouvoir que lui avait confié l'higoumène. Il leur donna un abbé du nom de Barlaam, et se retira lui-même dans la montagne pour y retrouver sa solitude. Il creusa une nouvelle caverne, où il demeura quarante ans sans jamais sortir et dans la pratique de toutes les vertus. Là aussi reposèrent ses os, au-dessous du nouveau cloître, jusqu'à l'époque de Nestor[2].

Lorsque la place manqua au nombre croissant des moines, ils conçurent l'idée d'élever une église au-dessus des cavernes. Dans cette pensée, ils vinrent trouver Antoine avec leur

[1] Sur les qualités héroïques de ce grand-duc, si obligé et si dévoué au saint-siége, voir moins encore Karamsin, t. II, p. 107, que Nestor, p. 214-16.
[2] Nestor, p. 182.

abbé. Antoine y consentit. Les moines, excités par leur reconnaissance et leur joie, se mirent aussitôt à l'œuvre et dédièrent leur petite église à l'Assomption de la sainte Vierge. Mais l'intercession de la sainte mère de Dieu multiplia tellement leur famille, qu'ils durent délibérer avec leur abbé sur la construction d'un monastère, qui parut indispensable. Antoine, qu'ils revinrent trouver, fut comblé de joie à cette nouvelle; et il envoya un de ses moines au grand-duc, pour obtenir de lui l'abandon de la montagne des grottes. Isiaslaf fit avec joie la concession demandée. Les moines des cryptes construisirent un cloître entouré de haies vives et une grande église, qu'ils ornèrent de belles et riches images. Le monastère fut appelé Peczerski, nom qui conserve le souvenir des grottes que les moines avaient auparavant habitées[1].

Isiaslaf fit bâtir de son côté un couvent en l'honneur de saint Dmitri (Démétrius), son patron, et il en confia la direction à l'abbé Barlaam, croyant l'obliger en le préposant à un cloître qu'il se promettait de doter richement. « Voilà, s'écrie Nestor, comme les princes fondent des monastères par leurs largesses; mais aucun ne songe à les fonder au moyen des larmes, des prières et des jeûnes[2]. »

Ces largesses étaient cependant admirables même au point de la pure foi. « Suivant les mœurs du temps, dit Strahl, on y voyait une renonciation aux biens de la terre, un noble emploi des richesses dans un but religieux, un échange bien entendu contre les récompenses futures. » Un prince de

[1] P. 183. Le *Synaxaire* l'appelle *monasterium cryptense*.
[2] Nestor, p. 184.

Tchernigof et de Tmoutarakan[1], non content de donner cinquante livres d'or pour la construction de l'église en pierre du couvent, et de faire venir des artistes et des architectes de Constantinople, travailla de ses propres mains à creuser les fondements de l'église, et il n'était pas le seul grand qui donnât de tels exemples[2].

Les moines, privés, comme nous l'avons vu, de leur abbé, viennent encore trouver leur vieux père Antoine, pour lui en demander un autre. « Lequel voulez-vous? — Celui que Dieu veut et que vous désignerez. — Qui peut, reprit le vieillard, se dire parmi vous supérieur à l'obéissant, à l'humble, au pieux Théodose? C'est lui que vous devez choisir. » Les frères, heureux de cette désignation, remercièrent le saint, et ils élurent Théodose. Antoine, dit le *Synaxaire*, « illustra leur retraite par d'éclatants miracles; il atteignit l'âge de quatre-vingt-dix ans, et mourut le 10 juillet 6581 (1073)[3]. On célèbre son culte dans l'église qu'il éleva avec l'aide de Théodose, » ou plutôt dans l'église que devait finir ce dernier abbé. Le calendrier de Papebroch, comme celui de Kulczynski[4], porte au 10 juillet le nom d'Antoine, joint à celui des saints quarante-cinq martyrs de Nicopolis.

Nestor parle en plusieurs endroits de saint Théodose, qui l'accueillit lui-même, quand il se présenta, à 17 ans, pour être moine « très-indigne[5]; » mais le *Synaxaire* renferme de

[1] Cette dernière ville-principauté était un apanage de la maison de Rurik et située sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la ville de Taman.

[2] *Geschichte der russischen Kirche*, p. 100.

[3] Assemani, p. 473.

[4] Ap. Assemani, p. 470.

[5] P. 185.

plus des détails intéressants sur la vie du saint abbé avant son élection.

« Notre saint père Théodose » naquit à Vasilef, non loin de la basse Novogorod, de parents pieux qui l'élevèrent saintement. Aussi chérit-il Jésus-Christ dès sa jeunesse et devint-il l'habitation du Saint-Esprit. Appliqué par ses parents à l'étude des lettres, il y fit de si rapides progrès, que tout le monde admirait le savoir, la prudence, la diligence de cet enfant. Il fuyait les amusements de son âge, fréquentait l'église et prêtait une oreille attentive aux hymnes et aux leçons sacrées. Depuis la mort de son père, qu'il perdit à l'âge de treize ans, ils se prépara à de plus grands travaux, se garda des séductions du monde, préféra des haillons aux riches habits, et servit très-souvent à l'autel[1].

Un jour, il va commander à un serrurier une chaîne de fer et s'en ceint les reins ; mais les vives douleurs qu'il s'efforçait de cacher n'échappèrent pas aux yeux perspicaces de sa mère. Celle-ci lui arrache sa chaîne et lui défend de sévir sur son corps si frêle. Aussi commença-t-il à s'ennuyer dans la maison maternelle et saisit-il la première occasion de s'enfuir. Ses vœux le portaient à la terre sainte. Mais sa mère l'atteignit dans sa fuite, le frappa rudement, et, le ramenant à la maison, elle l'y garda avec plus de soin. Vaines précautions ! l'enfant s'échappa de nouveau et, sous la conduite du Saint-Esprit, il parvint jusqu'au pays de Kief. Ce fut pour aller prier humblement le bienheureux Antoine de le recevoir parmi les siens. Le saint lui donna la tonsure monastique et le nom de Théodose. Le jeune moine vécut dès lors sous son obéissance, tout entier à rendre service

[1] Kulczynski, traduct. lat., ap. Assemani, t. VI, p. 306.

aux religieux ses frères, et infatigable à rechercher des emplois pénibles.

Quatre ans s'étaient écoulés dans ces exercices, quand sa mère apprit le lieu de sa retraite. Aussitôt elle vole à la crypte d'Antoine, fait appeler son fils et le supplie avec larmes de venir lui rendre sa joie maternelle. Mais Théodose était devenu plus puissant dans la suavité de ses réponses. Il persuada si bien à sa mère de lui laisser la liberté de servir Dieu, que, désirant pour elle-même cette félicité, elle embrassa l'état religieux, et mena dès lors une vie bienheureuse. Encouragé par cette victoire, Théodose s'enflammait de jour en jour de l'amour de Dieu, soumettait son corps au joug de l'esprit, et, par des prières assidues, par des jeûnes, par des veilles, il surmontait les tentations nombreuses et diverses des démons [1].

Quand la sublimité de ses vertus l'eut élevé au gouvernement de ses frères, il rassemblait souvent son admirable communauté pour la nourrir spirituellement comme le troupeau de Jésus-Christ, lui enseignant chaque jour la crainte du Seigneur [2]. Nestor, dont nous reprenons ici la relation, nous apprend que lorsque le nombre de ses moines se fut élevé, sous sa direction, de vingt à cent [3], il alla trouver le moine Michel, du couvent de Studium, qui venait d'arriver avec le métropolitain Georges, et le pria de lui donner la règle de son monastère, qu'il fit copier en double. Il établit aussi dans le sien les chants ecclésiastiques, apprit à faire les inclinations, à lire les psaumes, à se tenir debout dans l'église, assis au réfectoire; de plus, il détermina l'espèce

[1] *Synaxaire*, p. 307.
[2] *Ibid.*
[3] *Chron.*, p. 184.

de nourriture qu'on prendrait chaque jour, etc. Aussi tous les couvents de Russie empruntèrent leur règle au sien, qui resta le plus célèbre. Jusqu'en 1159 le supérieur ne porta que le titre d'higoumène; mais depuis ce temps on lui conféra celui d'archimandrite (abbé). Enfin, à partir de 1786, le monastère fut soumis à la juridiction du métropolite de Kief, qui prend aussi le titre d'archimandrite de la Laure[1].

La règle apportée de Grèce fut nommée *Théodosienne*, en souvenir du soin que le saint abbé avait pris de la mettre en vigueur[2]. Théodose était le premier à l'observer, pour qu'elle fût plus exactement suivie. Il faisait accueil à tout venant, « ainsi à moi,... » ajoute ici l'humble chroniqueur[3].

Le bienheureux Antoine et Théodose avaient formé le projet d'élever, en l'honneur de la Mère de Dieu, une église en maçonnerie[4], entreprise qu'ils recommandaient à cette grande souveraine avec des gémissements redoublés, quand arriva un admirable prodige. A Constantinople, dans l'église de Blaquernes, la Mère de Dieu apparut à des maçons avec la majesté d'une reine. Elle était accompagnée d'Antoine et de Théodose, les entretint de l'érection d'une église aux cryptes de Kief, et leur en traça le plan en leur commandant de partir. Arrivés en présence des deux bienheureux, ils exposèrent leur vision, donnant pour preuve l'or qu'ils apportaient et leur promptitude à se mettre à l'œuvre. Autres prodiges : comme on cherchait l'emplacement de l'église, la nuit suivante, il fut désigné par une rosée très-abondante, et,

[1] *Geschichte der russischen Kirche*, t. I, p. 98, note.
[2] *Ibid.*, p. 99.
[3] Nestor, p. 185.
[4] *E cœmentis*, Kulczynski, Ap. Assemani, t. VI, p. 307.

celle d'après, le feu du ciel consuma les broussailles de ce lieu, en sécha et aplanit les fossés, disposa enfin le terrain où s'éleva bientôt un temple magnifique. Théodose, reconnaissant envers l'auguste Mère de Dieu, tendait aussi au plus haut faîte de la perfection religieuse. Tous les ans, il passait tout le carême dans une crypte étroite sans interrompre son silence et sa prière, et il ne revenait vers ses frères que la veille du samedi de Lazare[1]. Livré aux austérités les plus rigoureuses, à peine accordait-il quelque repos à son corps exténué par les abstinences et les fatigues; encore le prenait-il assis, jamais couché. Aussi Dieu le comblait-il de ses dons; et quand son monastère était en proie à la disette, aussitôt qu'il priait, de pieuses personnes venaient pourvoir à toutes les nécessités du cloître.

Après de nombreux combats, il fut informé de son trépas prochain, et laissa ces dernières paroles aux pères et frères assemblés : « Dieu vous garde contre l'esprit méchant... Pour vous, restez dans la charité... Dieu m'appelle à lui. Choisissez dans la concorde votre higoumène pour que je le bénisse. » Les religieux ayant salué comme supérieur l'ecclésiarque Étienne, le saint père le bénit et ajouta : « Observez ce signe après mon dernier passage : si j'ai été agréable à Dieu, ce monastère croîtra et prospérera sous tous les rapports. Quant à vous, obéissez à vos supérieurs, et Dieu sera toujours avec vous. » Il s'endormit dans le Seigneur, le 3 mai 1074[2], jour où les Russes-unis célèbrent son anniversaire[3].

[1] Qui précède le dimanche des Rameaux.

[2] *Synaxaire*, ap. Assemani, p. 308.

[3] Assemani, p. 303 et suiv. — Papebroch, *Ephemerides*, *Acta sanct.*, t. I maii, III huj.

Le P. Papebroch représente le saint dans un cercueil ; sa tête paraît ornée de l'auréole, son corps enveloppé de bandelettes jusqu'au cou. Un métropolite l'assiste avec un higoumène et deux moines. D'autres prêtres, un diacre et des religieux se tiennent aux pieds. Le métropolite tient à la main droite un calice avec un couvercle ouvert et orné d'une croix. L'higoumène y met une cuiller de la main gauche [1]. Papebroch conclut de ce dernier trait que le saint a reçu l'eucharistie avant de mourir. Nous retrouvons en effet cette circonstance à la fin de son *Synaxaire*, traduit plus tard [2]. Le Bollandiste conjecture aussi, de la grandeur de l'image du saint, sa célébrité parmi ceux qu'honorent les Russes.

C'est avec non moins de justesse qu'il commence à repousser une imputation erronée contre l'orthodoxie de Théodose. Le P. Ohilewicz, dit-il, interrogé sur le personnage ainsi représenté, répondit que « c'était Théodose de Kief, dont les blasphèmes virulents contre la foi latine, prononcés en présence d'Isiaslaf, prince de Russie, étaient consignés dans un manuscrit en possession de ce père et autrefois à l'usage du duc d'Ostrog, schismatique [3]. » — « Je croirais difficilement, reprend Papebroch, qu'un homme tel que le signale Ohilewicz, eût obtenu un culte si solennel parmi les anciens Russes [4]. » Kulczynski présume que les schismatiques ont supposé ces blasphèmes pour donner de l'autorité à leurs

[1] V. l'image, *ibid.*, avant la page 27, au troisième jour de mai. Saint Thimothée et sainte Maure, qu'on honore le même jour, n'occupent qu'un coin du tableau.

[2] Assemani, t. IV, p. 308.

[3] On lit cette protestation, dit Strahl, dans un manuscrit du *Patericon* de Kief, écrit au XVI[e] siècle, fol. 64-66, et conservé dans la riche bibliothèque de Tolstoï à Moscou, v° 196, section 1. On ne retrouve ce passage dans nul autre manuscrit. (*Geschichte der russischen Kirche*, p. 99.)

[4] *Acta sanctor.*, Boll, t. I, maii, p. 27.

erreurs, « tactique autrefois universelle, dit-il, et encore plus ou moins employée. A l'époque de ce très-saint homme, on ne songeait pas même au schisme. » A l'appui de cette dernière assertion, Assemani rappelle ses propres recherches sur l'orthodoxie des Russes au temps de Théodose[1].

Nous ne saurions omettre un pieux souvenir que consacre à son ancien higoumène le père de l'histoire Russe, en se mettant lui-même en scène. En 1091, l'abbé du monastère des Cryptes tint conseil avec ses moines. « Il n'est pas convenable, dit-il, que notre père Théodose demeure hors du monastère, lui qui l'a fondé. » La translation de ses restes fut décidée. L'abbé alla avec Nestor à la grotte de Théodose, sans que personne le sût. Après avoir conjecturé ensemble dans quel endroit on avait pu l'enterrer, l'abbé recommanda de nouveau le secret à son compagnon, lui permettant seulement de prendre quelques hommes pour l'aider. « Je me rendis aux cryptes avec deux frères, continue le chroniqueur, et, après avoir chanté des psaumes, je me mis à creuser; quand je me sentis fatigué, je cédai la place à mes compagnons; nous travaillâmes ainsi jusqu'à minuit. Comme nous ne découvrions rien encore, je commençai à me désoler, pensant que nous ne creusions peut-être pas à la bonne place. Je repris cependant la bêche, tandis que les autres se reposaient. Tout à coup l'un de mes frères s'écrie: « On sonne la cloche des matines. » Comme il disait ces mots, j'arrivais au corps de Théodose. « Et moi, m'écriai-je, j'ai trouvé ce que je cherchais! » Après avoir fait venir l'abbé et deux frères, il acheva avec leur secours de découvrir le corps, qui était entouré de bandelettes liant jusqu'aux cheveux. Ils le

[1] T. VI, p. 309, t. IV, p. 58-76, 92-98.

placèrent dans le manteau d'un des moines et transportèrent sur leurs épaules ces précieux restes hors des grottes. Le lendemain, les évêques Éphrem de Pérejaslaf[1], Théophane de Vladimir, Ivan de Tchernigof, Marin de Jurief, les abbés et les moines de tous les cloîtres accompagnèrent les reliques du saint dans l'église qu'il avait construite, et les déposèrent au côté droit du portique. Cette translation eut lieu le 14 août, à la première heure du matin, et le jour entier fut consacré à la célébrer dignement[2].

Une vie aussi sainte que celle de Théodose avait mérité d'être féconde en œuvres utiles. Le pieux solitaire établit à Kief la première maison de charité. Il nourrissait les prisonniers. Sa réputation de vertu attira le grand-duc dans sa pauvre cellule. Isiaslaf venait souvent partager son pain noir et ses lentilles, préférant cette frugalité à l'abondance de sa propre table. Théodose fut ainsi en position de se dévouer à convertir le frère coupable de ce prince, Sviatoslaf; et ce dernier savait au moins écouter ses reproches, tout en essayant de se justifier. Quand le vénérable abbé entrait dans son palais, le son des orgues et des harpes, qu'on y entendait jour et nuit, cessait aussitôt. Sviatoslaf et Gleb son fils vinrent recevoir la bénédiction de Théodose à son instant suprême. Le saint leur demanda de son côté leur protection toute particulière pour ses institutions religieuses, et en obtint la promesse[3].

Plusieurs moines du couvent des Cryptes cueillirent la

1 Le même qui, comme métropolite, admettra la fête latine de la translation des reliques de saint Nicolas. Ce détail n'est pas indifférent pour confirmer l'orthodoxie de Théodose.

2 Nestor, p. 229-31.

3 Strahl, *Geschichte der russischen Kirche*, t. I, p. 99.

palme du martyre dans le champ de l'apostolat ; tels furent Léontius, massacré par les païens de Rostof, et Koukcha, par les Viatitches (gouvernement actuel de Kalouga). On vit des seigneurs renoncer à la plus brillante fortune pour devenir les frères d'Antoine et de Théodose. Barlaam, qui succéda aux deux abbés, était venu trouver le premier avec une suite nombreuse, qui conduisait des chevaux chargés de richesses. Il était d'une famille illustre. Le jeune boyard, mettant pied à terre près du bienheureux, se dépouilla de ses somptueux habits en s'écriant : « Voilà les vanités du monde. Disposez à votre gré de mes biens ; je veux vivre dans la solitude et dans la pauvreté [1]. » Le fils du prince de Tchernigof, surnommé *Sviatocha* ou le Pieux, voulut, à la fin du XI[e] siècle, devenir portier, puis valet dans le couvent des Cryptes. Travaillant sans cesse au jardin ou dans sa cellule, il joignait les plus rudes mortifications aux plus pénibles exercices, et distribua ses biens aux pauvres. Il eut la plus grande part à la formation de la bibliothèque qui fit de cette sainte retraite un foyer de lumières [2]. De là sortirent des artistes, des savants, des médecins habiles [3].

Autant, dit Strahl, se trouvaient, dès cette époque, de princes et de boyards prêts à renoncer au faste et aux joies enivrantes du monde, autant, dès la fondation des premiers monastères de femmes, il se trouva de dames illustres prêtes à dire adieu au siècle. Irène, veuve du grand prince Iaroslaf, en donna le premier exemple, en 1054. Elle fit bâtir un monastère qui porta le nom de son auguste époux,

[1] Karamsin, t. II, c. VI, p. 111-12. — Il fut tonsuré vers 1056. *Patericon* de Kief, ap. Strahl, t. I, p. 97.

[2] Karamsin, t. II, p. 183, fin du c. VI, et Strahl, p. 101.

[3] Strahl, *Beitræge zur russischen Kirchengeschichte*, p. 123, an. 1096.

afin d'y embrasser la vie contemplative. Peu après, des trois filles du grand prince Vsévolod, deux prirent le voile, Anne ou Ianka et Eupraxie[1]. En 1086, la première fonda à Kief et sous l'invocation de saint André, un célèbre monastère où trois cents jeunes filles nobles étaient soigneusement élevées; elles s'exerçaient à la lecture, à l'écriture et aux travaux de leur sexe[2].

Pour revenir aux cryptes de Kief, on y conservait encore sans corruption, au temps où écrivait Godescard[3], les corps de plusieurs saints qui avaient vécu avant le triomphe définitif du schisme. Quelques-unes de leurs légendes sont rapportées dans le calendrier d'Assemani[4] et les *Vies des pères des Cryptes* ont été écrites par Polycarpe, qui mourut en 1182[5], époque peu différente, on le verra, de celle d'un saint dont le nom seul est déjà une preuve en notre faveur, Antoine le Romain, appelé ainsi par les Russes eux-mêmes.

Deux saints latins furent vénérés par leurs contemporains en Russie, où ils séjournèrent au XIe et au XIIe siècles, saint Olaüs, Olaf ou Olof II, roi de Norvége, et saint Antoine.

Pour comprendre l'influence du premier, il ne faut pas oublier celle toujours croissante des Northmans latins. Quand Olof Ier, avec le secours des Russes, eut chassé Éric du trône de Norvége, ce dernier compensa pour ainsi dire cette perte par l'occupation momentanée d'Aldeigabourg[6], la vieille

1 *Geschichte der russischen Kirche*, p. 102.
2 Tatistchef, *Russische Geschichte*, t. II, p. 138-39, 215, 234, t. III, p. 172, cité *ibid.*
3 T. VI, p. 384.
4 T. V, dernière partie et t. VI. Ainsi au 11 août (p. 523-25), celle des martyrs Basile et Théodore, moines.
5 Elles comptent parmi les principaux documents qu'emploie Kulczynski.
6 Aldoga, Aldeiga-bourg. Karamsin, t. I, p. 398, note 218.

Ladoga, ville russe peuplée de navigateurs scandinaves[1]. Les Varègues l'avaient fondée pour communiquer librement par le golfe de Finlande avec la Scandinavie[2]. Quelle route ouverte à ces guerriers si hardis, si actifs, qui pénétraient dans l'intérieur de toutes les contrées de l'Europe! Quelle route frayée par eux à l'apostolat de l'Église latine, qui les gagnait eux-mêmes de plus en plus! En 1043, le prince Vladimir, fils du grand-duc Iaroslaf, vient épouvanter Constantinople à la tête de cent mille hommes, recrutés en partie dans les *îles arctiques* et portés sur des *monoxyles*[3]. Ragnvald Iarl, cousin de l'épouse d'Iaroslaf, et d'autres auxiliaires suédois des *îles arctiques*, affluaient en Russie jusqu'à la mort d'Iaroslaf. A cette époque les Varègues cessèrent de transporter vers le lac Mœlar, au nord-ouest de Stockholm[4], des monnaies arabes frappées du VIIIe au IXe siècle en Perse, en Boukharie et dans le Khorazan. Jusqu'alors cet argent arrivait par la voie du commerce ou des expéditions militaires[5]. C'est sur cette route battue par la Northmannie latine que s'exerça le zèle envahissant d'Olof II.

Le saint roi venait, suivant les sagas de Norvége et de Gothland, de commencer la conversion de cette île, quand il se dirigea vers la Russie, où il séjourna assez longtemps pour laisser gravés dans le cœur des habitants le souvenir de ses enseignements religieux et l'exemple de sa vie[6].

1 P. 284, c. IX.
2 P. 398.
3 M. de Muralt, *Chronogr. Byz.*, p. 627. — Karamsin, t. II, p. 32.
4 Il communique avec la Baltique et renferme mille cinq cents îles.
5 M. de Muralt, *ibid.* — Celle, par exemple de Mstislas à Tmoutarakan. (Cf. Karamsin, t. II, p. 22.)
6 *Illic non parvo tempore demoratus, honestam vitæ formam et suæ religionis monumentum incolis reliquit.* (Scriptores rerum Danicar. Langebek, t. III, p. 641.)

Saint Olof (c'est ainsi que Karamsin le nomme), chassé du trône, fut accueilli avec des égards particuliers par Iaroslaf[1], qui lui offrit le gouvernement d'une grande province de ses États. Mais ce prince, entraîné par l'espoir de triompher de Canut, conquérant de la Norvége, serait parti malgré les prières d'Iaroslaf et de la grande-duchesse Ingégerde, autrefois sa fiancée, maintenant sa belle-sœur, laissant en Russie son fils Magnus, qui depuis devint roi de Norvége. Pendant son séjour parmi les Russes, ajoute l'historien[2], Olof ne pensait qu'au salut de son âme, guérissait les malades et faisait des miracles. Mais, *par malheur*, ayant vu en songe l'ombre d'Olof Triggveson, qui lui donnait l'espoir de remonter sur le trône de Norvége, il résolut de retourner dans sa patrie où il périt.

Nous n'admettons pas ce que Karamsin avance sur l'*imagination trompée* de saint Olof[3]. L'histoire de Norvége nous apprend que le courageux monarque allait sciemment braver le martyre, et qu'il en reçut la couronne des mains de ce même parti païen de Norvége qui l'avait expulsé[4]. Le caractère d'Olof, tel que le représente Karamsin, ne permet pas d'attribuer son retour aux illusions de l'ambition même la plus légitime. Son office, conservé parmi les monuments de l'histoire danoise, nous le représente en Russie comme « enseveli avec Jésus-Christ par son baptême encore récent. »

[1] *Honore amplissimo,* Langebek, t. II, p. 542, t. III, p. 640. — *Acta sanctor.*, julii, t. VII, p. 105, A, 115, A. — Les sagas appellent le grand-duc Iarisleifr.

[2] S'appuyant, comme précédemment, sur Stourleson, t. II, p. 47, c. II, et p. 408, note 20.

[3] Karamsin, t. II, p. 47.

[4] *Acta sanctorum*, julii, t. VII, p. 115, A. Quelques auteurs racontent qu'il réussit cette fois à reprendre son trône et l'occupa avec autant de sainteté qu'auparavant, *ibid.*, p. 105, C.

Il ne songeait, dit M. Maurer, qu'à faire un pèlerinage à Jérusalem pour s'y renfermer dans un monastère ; mais les grands de sa suite voulaient revenir dans leur pays ; ils s'étaient même opposés à ce qu'il acceptât une portion des États de Vladimir. Ils accueillirent avec joie sa résolution, et Iaroslaf l'aida dans ses préparatifs d'armement[1], loin d'y mettre obstacle. Tel fut le vrai rôle du saint roi à la cour d'Iaroslaf.

Nous devons insister sur les miracles opérés en Russie par l'intercession de saint Olof, sur le culte dont il y fut honoré, enfin sur l'église latine qui lui était dédiée à Novogorod. « Dans une ville de Russie nommée Holmgarder, éclata un incendie qui menaçait de la dévorer tout entière. Les habitants effrayés recoururent à un *prêtre latin* qui servait dans l'église de Saint-Olof. Le prêtre, prenant l'image du saint, alla l'opposer aux progrès du feu, qui respecta le reste de la ville. » A cette relation empruntée à deux documents différents[2] par les Bollandistes, un troisième ajoute : « En mémoire de ce miracle, cette cité commença à professer la plus vive dévotion pour le martyr saint Olof[3]. »

Quelle est maintenant cette ville d'Holmgarder? Elle est souvent appelée, dans les monuments islandais, la ville royale des Russes ; c'est évidemment Novogorod[4].

[1] *Scriptores rer. Danicar.* Langebek, p. 641, t. III. — Maurer, *Die Bekehrung des norwegischen Stammes,* t. I, p. 624.

[2] *Ex Breviario Nidrosiensi et ex Ms. Bodecensi,* ap. *Acta sanctor.*, julii, t. VII, p. 117, D, 118, A.

[3] *Ex ms. Ultrajectino*, ap. *Acta*, *ibid.* p. 117, B, et note H.

[4] Cette supposition des Bollandistes est appuyée par l'affirmation positive de Karamsin, t. II, p. 411, note 23. Il blâme même Tatistchef d'avoir cherché Holmgarder aux environs de Novogorod, « ignorant que les écrivains scandinaves appellent de ce nom Novogorod elle-même et quelquefois toute la Russie septentrionale. » Nous trouvons en effet dans les *Annales royales des Islandais* et les *Monuments de l'histoire Danoise*, recueillis par Langebek, Iaroslaf appelé roi

Un affranchi russe, qui était muet, vint dans la même ville[1]; il demeura chez une dame très-dévote au bienheureux martyr Olof, et qui, à toutes les heures, allait se prosterner « dans son église. » Elle eut l'inspiration d'y mener un jour son hôte, qui obtint, par l'intercession du saint, l'usage de la parole.

Le culte de saint Antoine le Romain, perpétué jusqu'à nos jours parmi les schismatiques, est encore plus remarquable. Ce fut vers 1117 ou 1118, à l'époque où le patriarche Nicéphore jetait les premières semences de division entre l'église russe et le saint-siége, qu'il arriva sur les bords du Volkof; là, à deux verstes de Novogorod, il fonda un monastère qui est encore florissant aujourd'hui, et qui a pris de lui le nom de Saint-Antoine-le-Romain[2].

« Le gouvernement pastoral de Nicéphore, dit Karamsin, fut signalé par l'arrivée de saint Antoine le Romain, auquel le gouverneur de Novogorod et l'évêque Nicétas donnèrent des terres avec un village, pour y fonder son monastère, l'un des plus anciens de la Russie[3]. » Les historiens du monastère disent que, pendant les troubles engendrés par la querelle des investitures entre les papes et les empereurs d'Allemagne, Antoine avait quitté une retraite qu'il avait sanctifiée pendant vingt ans, et, qu'après avoir erré cà et là, il avait vécu une année entière sur un rocher au milieu de la mer. De là une puissance irrésistible l'aurait entraîné au pays de

d'Holmgardie, t. III, p. 39. V. aussi Schafarik, *Slavische Alterthümer*, t. II, après la p. 75. Le miracle raconté est consigné de même que le suivant dans l'office du saint, ap. *Scriptores rerum Danicarum*, t. II, p. 549-50.

[1] *Acta sanctor.*, *ibid.*, p. 116. Elle est appelée ici Holingard, par corruption.

[2] Strahl, p. 129.

[3] T. II, c. VI, p. 183.

Novogorod. On y montre encore, dans son monastère, des vases sacrés d'or et d'argent, qu'il avait apportés et qui sont couverts d'inscriptions latines. Sa mort arriva vers 1147[1].

Là-dessus, Strahl fait la réflexion suivante : « Nous n'avons rien trouvé dans Nestor ni dans ses continuateurs sur cet Antoine, et cela nous suffit pour révoquer en doute son histoire, telle que la racontent les écrivains que nous avons cités. Comment, au reste, Antoine aurait-il pu être honoré à la fois à Rome et en Russie, à une époque où les deux églises étaient séparées ? » Objection que nous avons cent fois réfutée. « Comment, dit encore Strahl, aurait-il pu sans danger faire une si longue route, chargé de tant de vases précieux, à travers des peuples livrés au brigandage? On montre encore aujourd'hui, au porche du monastère, une grosse meule avec une image du saint portant un bâton vert, signe de son pèlerinage ; telles sont les erreurs où l'on plonge les peuples que ne détrompe pas la critique appliquée à leurs croyances. » Nous ne défendrons pas l'authenticité de tous les détails de la légende ; mais, quant au fait en lui-même, rien d'impossible, et nous ne voyons pas pourquoi le saint personnage n'aurait pas éprouvé d'une manière sensible la protection du Ciel. « Pourquoi, dit enfin Strahl, fixer son choix sur Novogorod pour le lieu de sa retraite, et non sur une autre cité du nord où le christianisme ne fût pas encore connu, ou bien sur une autre cité plus renommée que ces républiques slaves dont il ignorait le langage ? » A cela nous répondrons : Novogorod n'était ni inconnue ni étrangère à l'Allemagne. Bientôt elle devait prendre place,

[1] *Geschichte der russischen Kirche*, p. 129.

avec Pskof, sorte de république comme elle, parmi les cités les plus célèbres de la France teutonique ; elle était déjà, par son commerce, en rapport avec les Allemands comme avec les Northmans latins [1]. Nous ne sommes donc pas étonnés d'y trouver une église latine. D'ailleurs, il est inutile d'argumenter contre les faits ; ce qu'il y a de certain, c'est que les Russes vénèrent ce saint *Romain*, comme ils l'appelent, et qu'ils voient en lui un des fondateurs de la vie monastique. On raconte que son corps ayant été trouvé, le 1er juillet 1537, dans un cercueil fermé d'une serrure d'argent, la pieuse tzarine Élizabeth le fit déposer dans une châsse de cyprès qu'elle fit aussi fermer avec une serrure du même métal [2]. Ces honneurs rendus par les Russes schismatiques à des saints latins et, d'un autre côté, ceux que les Russes catholiques rendent encore aux premiers saints sortis de leur nation, voilà des preuves de l'antique union de la Russie avec le saint-siége, auxquelles il serait difficile de rien opposer de sérieux, et qui nous mèneraient, si nous n'avions résolu de ne point dépasser cette limite, bien au delà du XIIe siècle.

Il nous reste à parler d'une fête toute latine adoptée par les Russes, celle de la Translation des reliques de saint Nicolas à Bari. Ce sera le couronnement de tous les faits que nous venons de rapporter, en même temps que la fin de cette étude.

1 Schlœzer, *Livland*, p. 53.
2 Strahl, p. 130.

XII

Translation des reliques de saint Nicolas. — Concile de Bari. — Union des Russes avec les Latins dans la fête de la Translation. — Ils admettaient avec cette fête le dogme catholique sur la procession du Saint-Esprit.

Saint Nicolas le Grand, évêque de Myre en Lycie au temps du concile de Nicée, où, suivant la tradition, il combattit Arius, est un des saints les plus populaires en Orient et en Occident. Rome lui a consacré plus d'églises qu'à aucun autre[1]. Notre liturgie rappelle aussi les innombrables prodiges qui l'ont illustré[2]. Les Grecs, dans leurs ménologes, l'appellent par excellence le thaumaturge[3], titre que lui confirme, à plus forte raison, la confiance illimitée des Russes en son intercession toute puissante : *Vocant autem sanctum Nicolaum Tchudotvoretz, id est miraculorum patratorem*[4].

Ses reliques étaient donc le trésor le plus précieux pour la ville de Myre et un sujet d'envie pour les autres nations. Constantinople, qui, en sa qualité de *nouvelle Rome*, cherchait à réunir dans ses murs les richesses de ce genre dispersées en Orient, fit tous ses efforts pour se les approprier. Le saint parut toujours s'opposer à ce que l'on détachât la moindre parcelle de son corps[5].

1 D'après l'énumération qu'en fait le P. Beatillo de Bari, jésuite. (*Historia della vita, miracoli, traslazione, e gloria dell'illustrissimo confessor di Cristo, san Nicolò il magno.* Napoli, 1683, l. VII, c. x, p. 480-82.)

2 *Deus, qui B. Nicolaum pontificem innumeris decorasti miraculis.*

3 Au 6 décembre.

4 Possevin, *Moscovia,* l. I, t. I., p. 480, édit. Starczewski.

5 *Translatio S. Nicolai episcopi scripta a Joanne Archidiacono Barensi,*

Mais cette entreprise si difficile pour les empereurs grecs, dont la domination s'étendait cependant sur la Lycie, allait paraître toute préparée pour des étrangers latins, que la Providence favorisa d'une manière visible. Les conquêtes des Turcs, dans l'Asie Mineure, menaçaient le dépôt gardé à Myre. Déjà même ils s'étaient rendus maîtres de la ville et en avaient chassé une bonne partie de la population [1]. Des auteurs contemporains rapportent que des navigateurs de Bari vinrent enlever les reliques du saint en l'absence des Turcs, qui étaient allés célébrer les funérailles d'un de leurs chefs, et sans résistance possible de la part des habitants. Le P. Canisius admire le concours d'événements qui seconda cette pieuse expédition [2].

L'arrivée des précieuses reliques à Bari fut le signal de miracles innombrables et d'une dévotion extraordinaire. La nuit du dimanche où elles entrèrent au port, dit un auteur né en ce lieu même, et le reste de la semaine, beaucoup d'infirmes recouvrèrent la santé [3]. Tous étaient dans l'étonnement de voir tant et de si grands prodiges accomplis en si peu de temps; l'affluence des peuples permettait à peine de pénétrer jusqu'au sanctuaire [4].

jubente Ursone Barensi et Canusino archiepiscopo, circa an. Dni 1538.—Relation extraite par Surius au 9 mai; elle est adressée *universis Christi ecclesiis.* — Orderic (liv. VII, cité par Pagi, t. XVII, Baronii, p. 585) a aussi extrait l'ouvrage de l'archidiacre, qu'on a perdu. — On a une histoire de la translation, par Vincent de Beauvais (liv. XXV, c. LXXXIII, citée par le P. Beatillo, l. V, p. 316-18). — Tillemont (*Hist. ecclés.*, t. VI, p. 690) démontre la véracité des historiens de Bari.

1 Orderic, cité par Pagi, ad an. 1087, n. XXI.

2 Notes sur l'Evangile, au 9 mai. (Ap. P. Beatillo, l. VI, c. II, p. 333.)

3 Nicéphore de Bari, ex manuscripto codice Vat., ap. Assemani, *Kalendar. Ecclesiæ univ.,* t. VI, p. 323. — V. pour le détail, la relation de Jean de Bari dans Surius, au 9 mai, p. 121.

4 Canisius, ap. P. Beatillo, l. VI, c. II, p. 133.

Malgré les prétentions rivales de Venise [1], c'est à Bari que la chrétienté, par ses hommages, et le Ciel, par ses prodiges, s'accordèrent à honorer le thaumaturge [2], et son sanctuaire devint presque aussitôt célèbre par un concile dont les décrets intéressaient au plus haut point les églises d'Orient.

Bari était une ancienne cité grecque, parlant la langue, conservant les traditions de la mère-patrie, dont son port regardait les rivages, mais depuis quelque temps soustraite au double joug des Césars et des patriarches de Byzance. Un homme de la même race que les Varègues, le normand Robert Guiscard, la leur avait enlevé (1070), et il s'était fait, pour cette conquête, comme pour ses autres états, l'homme lige du saint-siége. Deux ans avant la translation des reliques de saint Nicolas, en 1085, Guiscard prêtait à saint Grégoire VII, réduit aux dernières extrémités par Henri IV, le secours de son service féodal. Enfin, vers le temps même du concile de Bari, en octobre 1098, Bohémond son fils, partant pour la croisade, confiait cette ville à l'administration d'Urbain II [3].

Bari était donc dans une position admirable pour opérer le rapprochement des Églises : soumise d'une manière toute

1 Sigebert de Gemblours, contemporain † en 1113, cité par Assemani, t. VI, p. 323-24.—Elle possédait les reliques d'un saint Nicolas, oncle paternel de Nicolas le Grand, et, d'après la tradition, aussi évêque de Myre. — Les deux auteurs vénitiens qui pourraient nous être opposés écrivirent plus de trois siècles après l'événement. Encore Dandolo convient-il, au milieu de curieuses contradictions, de l'heureuse fortune des habitants de Bari. (V. Assemani, t. VI, p. 326 et suiv.)

2 Assemani joint à cet accord général le témoignage même des livres de prières russes (p. 329-34), d'après Kulczynski. — On ne saurait opposer à cette unanimité un passage de Léon d'Ostie (liv. III, c. VII), où un anachronisme révèle une addition, ap. Baron., an. 1087, n. XXI, p. 585.

3 L'historien Godefroy Malaterra, au l. IV, p. 130, cité par le P. Beatillo, p. 502.

particulière au saint-siége, soustraite par le bras redouté des Normands aux violences qui empêchaient alors la réunion d'un concile, recommandée enfin au choix de la chrétienté par un concours inouï de circonstances.

Un grand saint de l'Église grecque, reposant en Italie, semblait désigner ce lieu par des prodiges dont on trouvait à peine un exemple dans ceux qui avaient accompagné la translation mémorable des reliques de saint Étienne à Rome.

Urbain II, dans un pèlerinage au tombeau du saint, institua une fête spéciale en l'honneur de cette translation (1089)[1]. Dans un autre pèlerinage, il célébra le concile de Bari (1097).

Or la fête, rejetée par les Grecs, fut acceptée par les Russes, et avec elle, bien que d'une manière implicite, les décisions du concile sur la procession du Saint-Esprit, principal point de dissidence entre l'Église grecque et l'Église romaine.

Le calendrier moscovite porte au 9 mai : *Du prophète Isaïe et de saint Nicolas*. Les Grecs, dans leurs ménées, rappellent seulement la mémoire du prophète Isaïe et de saint Christophe, martyr. Papebroch reproduit le nom de saint Christophe dans ses *Ephemerides Græco-Moscæ*, mais entre ceux d'Isaïe et de saint Nicolas[2]. Kulczynski témoigne que les Russes commencèrent dès le temps d'Urbain II et du métropolite Éphrem à célébrer cette fête dont il rapporte l'office entier[3]. « Éphrem, ajoute-il, suivit les ordres et les

[1] C'est lui-même qui nous l'apprend de Bari : *cum magna undique convenientis populi frequentia lœtitiaque*. Baron, ad an. 1089, n. v, t. XVII, p. 603. — V. aussi le *Bullarium Roman.*, t. II, p. 64-65. L'évêché de Bari devint archevêché.

[2] V. surtout Assemani, t. VI, p. 320.

[3] *Ibid.*

exemples d'Urbain II et promulgua la solennité de la Translation... pour être célébrée à jamais ; ce qui se pratique en Moscovie et en Pologne jusqu'à nos temps, et la fête est même de précepte depuis le synode de Zamosk (1720). Quant aux Grecs, ils n'ont jamais reçu cette fête à cause des tristes souvenirs qu'elle leur rappelait, et ils se gardent de dire mot de cette translation[1]. »

Ces détails expliquent un aveu de Karamsin qui suffirait seul à démontrer notre thèse : « Ce métropolite (Éphrem) établit la célébration d'une fête au 9 mai pour la translation des reliques de saint Nicolas de Myre à Bari, fête de l'Église d'Occident rejetée par les Grecs ; *ce qui prouve que nous avions alors des relations d'amitié avec Rome*[2]. » Au fond, nous ne demandons rien de plus à une histoire faite dans un but schismatique.

La mission de l'évêque envoyé par Urbain II au grand-duc, précisément en 1091, mission où Karamsin ne voyait qu'une marque de l'ambition des papes, trouve aussi maintenant une explication complète. Sans compter qu'il pouvait l'appeler à la croisade, n'est-il pas probable que le pontife lui prescrivait de célébrer la fête nouvelle avec tout l'Occident ?

[1] Falconi, d'après Kulczynski, dans ses notes au *Synaxaire russe,* p. 140, let. E, ap. Assemani, p. 332-33.

[2] T. II, fin du c. v, p. 128. — Strahl fait cet aveu en termes peut-être encore plus explicites (*Beitraege zur russischen Kirchengeschichte*, p. 122) : « Cette fête, étrangère à l'ancienne Eglise grecque, était propre à l'Eglise romaine. L'Eglise russe était donc en rapports d'amitié avec Rome. » Hefele, dans un article sur l'*Église russe* (*Theologische Quartalschrift,* 3e livraison de 1853, p. 361-62), observe plus en général que « la Russie, au commencement du schisme, montra à l'égard de Rome des sentiments *bien moins amers* que la Grèce. De là vient que, jusqu'à présent, ses rituels renferment une liste de passages où l'on parle *très-naïvement* de Rome et de sa suprématie. Suivent des textes et l'indication de beaucoup d'autres, qu'a réunis Fréd. Schlosser (*Eglise orthodoxe orientale de Russie*). — V. aussi *Theolog. Quartalschr.*, 1846, p. 104.

Pour comprendre toute la portée de cette protestation contre le schisme grec, il faut connaître la dévotion des Russes pour saint Nicolas de Bari. Car c'est bien lui, ainsi que le remarque Herberstein, qu'ils honorent d'un culte tout spécial : *Nicolaum Barensem inter sanctos in primis venerantur, deque ejus plurimis miraculis quotidie prædicant.* Cette dévotion, partagée par les autres peuples slaves[1], était si fervente, qu'elle se communiquait à leurs voisins, même infidèles. Herberstein parle d'un seigneur tartare qui, invoquant le saint à leur exemple, lui dut la vie et envoyait tous les ans des offrandes à son sanctuaire[2]; deux grands kans, convertis par son intercession, prirent son nom au baptême[3], et les Turcs eux-mêmes le vénéraient[4].

Consultons un autre écrivain du XVI[e] siècle[5] qui fait autorité[6], malgré l'exagération de son langage : « Les Russes ne sortent jamais de leur maison sans saluer un tableau qui réprésente saint Nicolas en pied. Dans le sanctuaire des églises, il n'y a qu'un autel consacré à saint Nicolas et surmonté de son image. A l'office divin, quand le peuple est assis, on lui met entre les mains plusieurs livres

1 Sans parler des rois polonais (Beatillo, p. 554-56), Etienne, empereur de Romanie, Slavonie et Albanie, rappelle, dans une charte octroyée à la ville de Raguse, en 1346, la dévotion des rois de Rascie, ses ancêtres, au *confesseur mirifique.* (*Ibid.*, p. 332.) Un d'entre eux, Vrosc, était venu en pèlerinage à Bari avec sa famille, comme le rappelait une inscription qui vantait la richesse de ses présents (p. 549-53).

2 *Rerum Moscov. commentarii*, édit. Starczewstki, t. I, p. 29.

3 Tangador et Carbanda, peu avant 1300. (V. Beatillo, l. VII, c. I et XVI.)

4 Le P. Serrarius, *ibid.*

5 Alexandre Gaguin, de Vérone. *Omnium regionum Moscoviæ monarchiæ subjectarum morum et religionis descriptio et gesta tyranni J. Basilidis.* Spiræ, 1581. Recueil de Starkzewski, t. I.

6 *Ibid.*, préf.

remplis d'histoires relatives aux actes de saint Nicolas, et tous les dimanches on en lit une à haute voix pour la consolation du peuple si affectionné à ce saint. Dans les églises, on ne voit que deux statues, celle de saint Nicolas et celle de Notre-Dame la bienheureuse Vierge. Deux fois l'an, on va en procession laver ces statues dans la Dwina [1]. Ils n'enseignent aux enfants d'autres prières que les psaumes de David, le Symbole des Apôtres, où ils changent quelques mots, et une infinité d'oraisons à saint Nicolas et à la sainte Vierge... Ils ensevelissent avec les morts ce qu'ils ont possédé de précieux pendant leur vie... et prient le défunt de les recommander avant tout à saint Nicolas, leur patron. L'inhumation achevée, avant de rien toucher, ils portent un cierge allumé devant l'image du saint qui se trouve là, le priant pour le salut du défunt [2]. »

Le P. Possevin nie que les Russes égalent saint Nicolas à Jésus-Christ, ou fassent même de lui le plus grand des saints, ce qui serait tout au plus le fait d'une ignorance

[1] Nom commun à deux grands fleuves de Russie. La Dwina occidentale se jette dans le golfe de Livonie, après un cours de 750 kil.; la Dwina orientale, dans la mer Blanche, après un cours de 620 kil. — On comprend que l'auteur nomme ce seul fleuve.

[2] Sur ce dernier point, une coutume très-curieuse est mentionnée dans la *Relation* des trois ambassades de *Mgr le comte de Carlisle..., commencées en l'an* 1663 *et finies sur la fin de* 1664. (Paris, édit. elzev. de Jannet, 1857, p. 340.) «En cas que le défunt ait vécu en bon chrétien, le prêtre lui laisse entre les mains un certificat qui s'adresse à saint Pierre ou au patron saint Nicolas. » Le prince Galitzin, qui a revu et annoté cette édition récente, emprunte au *British Museum* l'original d'un semblable certificat, daté de 1541, ou l'archevêque de Kief enjoint « à son seigneur et ami saint Pierre d'introduire directement le défunt au ciel. » — Le passage de Gaguin, que nous avons extrait, est rapporté en entier par le P. Beatillo, p. 323-25. Si nous ne le retrouvons pas ainsi, nous rencontrons d'autres détails conformes à ceux qu'il renferme dans le recueil de Starkzewski, t. Ier, p. 19, 25, de la *Description*, et ces assertions contestables : « *In quibusdam solemnioribus festis, præcipue vero Nicolai, quem Divino fere cultu prosequuntur, Bacchum advenissse gratulantur, etc.*, » p. 1 de la *Description.*

individuelle[1]; » mais il insiste sur la profonde vénération qu'ils ont pour lui. Ils jeûnent pendant les quinze jours qui précèdent sa fête. Dans beaucoup d'endroits, ils le représentent une épée à la main. A Mosciaisk, à quinze milles de Moscou, s'élevaient deux chapelles en son honneur; la première, située à la porte du château, renfermait une statue ainsi armée; la seconde, bâtie dans la grande église de la forteresse, une autre statue avec l'image d'une belle cité : symbole de son patronage dans la guerre et dans la paix.

Plusieurs Pères de la compagnie de Jésus, qui rapportent ce dernier fait, signalent aussi la confiance des Russes, qui ne leur permettait de cesser leur prière à saint Nicolas qu'après avoir été exaucés, sans s'adresser jamais à d'autres patrons, s'ils avaient commencé par lui.

Un ambassadeur de l'empereur d'Allemagne à la cour de Moscou écrivait : « L'image de saint Nicolas reçoit des Moscovites les plus grands honneurs. Le grand-prince lui fait offrir tous les matins une grande quantité de pain, viande, etc., distribuée ensuite aux ministres de l'église. Ces prêtres y officient et psalmodient incessamment pour la félicité du grand-prince[2]. »

Il est évident que les Russes avaient une sorte de religion propre à l'égard de saint Nicolas de Bari, et qu'elle était excitée par des bienfaits tout particuliers, souvent même miraculeux. Au commencement du schisme, la Providence

[1] *Nisi quis, minus veritatem edoctus, in ea re erret. Moscovia*, l. I, Commentar., p. 280.

[2] Cité par le P. Beatillo, p. 425-26 et 428-443, p. 477-78. Cf. Mathias de Michovie, *de Moscovia*, ap. Starczewski, t. II, p. 4 du fragment emprunté au *Corpus historiæ Poloniæ*. Pistorii, 1588. Cet écrivain appartient aussi au XVI[e] siècle.

donnait à leur foi simple et peu éclairée les signes visibles dont elle avait besoin pour se dégager des subtilités grecques. En vérité, si elle a permis plus tard que, par la faute de quelques-uns, ce peuple si pieux se soit séparé du corps plutôt que de l'âme de l'Église, elle a voulu mettre là une lumière éclatante pour l'y rattacher.

L'autre point qu'il n'importe pas moins d'établir, c'est que les Russes durent admettre les décisions du concile de Bari sur tout ce qui nous sépare des Grecs, en particulier sur la procession du Saint-Esprit.

Parmi plus de cent trente évêques qui composaient cette assemblée [1], on comptait plusieurs prélats grecs. La perte des actes du concile nous empêche de savoir si c'étaient seulement les évêques de la grande Grèce, ou s'il n'y en eut pas quelques-uns appartenant à l'Orient.

D'autre part, le roi de Danemark était venu, en 1098, à Bari, visiter les reliques de saint Nicolas et le pape Urbain II [2]. Ce fait fortifie une conjecture importante d'Assemani; il regarde comme *vraisemblable* la présence d'un envoyé russe au concile : « Il est à croire que, sur l'exposé que faisait ce représentant de la Russie des miracles de saint Nicolas, Ephrem adopta la fête de la Translation, telle qu'Urbain ordonnait de la célébrer à Bari. Autrement on ne concevrait pas comment les Russes non unis la solennisaient aussi bien que les autres [3]. » De quelque manière qu'elle leur ait été transmise, ils la reçurent certainement alors; et nous en concluons de plus qu'ils ne la reçurent pas

[1] Ciaconius, etc., cités par le P. Beatillo, p. 502.

[2] *Anselm von Canterbury*, par Hasse. Leipsig, 1843, t. I, p. 524 et note, l. II, c. IX.

[3] P. 333, t. VI.

sans les décrets arrêtés presque immédiatement après la translation, dans le sanctuaire même où saint Nicolas avait voulu fixer son dernier séjour.

Guillaume de Malmesbury nous apprend, en effet, que « l'Apostolique (le pape) présidait le concile et avait son trône devant le corps de saint Nicolas[1], » et que le grand docteur saint Anselme de Cantorbéry avait été amené de Rome à Bari par Urbain II. Disons mieux, un concours remarquable de circonstances avait fait asseoir parmi les Pères du concile l'illustre primat d'Angleterre. Seul il représentait ce pays, dont il était alors exilé; mais objet de vénération pour les Normands d'Angleterre et par conséquent pour ceux d'Italie, par sa sainteté, ses combats et ses malheurs, il semblait avoir été choisi pour apporter au concile le prestige de son nom. Répondant au cri inspiré du pape, il anéantit les subtilités que les Grecs alléguèrent au concile sur les points proposés, et il enleva les suffrages de l'assemblée sur la procession du Saint-Esprit. On définit qu'il procédait du Père et du Fils, et non pas seulement du Père comme le soutenaient les Byzantins. On retrouve le souvenir des triomphes de saint Anselme, non-seulement dans l'histoire de sa vie, mais aussi dans ses traités, où ses discours furent insérés à la prière de ses amis et notamment de saint Hildebert, évêque du Mans[2].

Ces faits eurent un retentissement immense; les circonstances seules qui avaient permis cette solennelle réunion en

[1] Baron., ad an. 1097, n. CLXVI. Pagi prouve (au bas de la même p. 81) que le concile ne se tint qu'en 1098. — Labbe, *Concil.*, ne reproduit que les détails donnés par ces deux auteurs, t. XII, p. 946-48.

[2] Eadmer, *Vita Anselmi*, Guil. de Malmesbury, *De gestis pontific. Angl.*, et lettre de saint Hildebert, n. CXLVII-CLII, Baronii.

pareil lieu devaient frapper tous les esprits; mais les miracles continuels de saint Nicolas recommandaient encore plus à l'univers les actes de cette assemblée, par la voix des multitudes qui se succédaient à son tombeau. L'évêque de Myre, on l'a remarqué[1], était digne d'attester après sa mort le dogme sur la procession du Saint-Esprit, si c'est lui qui a combattu pour le dogme de la très-sainte Trinité, tel que le proclama le concile de Nicée.

Il est donc moralement impossible que les Russes aient accueilli avec tant de ferveur les prodiges de saint Nicolas de Bari, et rejeté les actes d'une assemblée qu'il était si évidemment venu appuyer de son extraordinaire autorité. Oui, les Russes protestèrent là encore, de la seule manière qui leur fut possible, contre les arguments captieux des Grecs, en admettant les témoignages surnaturels du saint de Bari, qui tranchaient des questions interminables pour l'homme par l'intervention directe de Dieu.

Leur synaxaire, après avoir parlé des guérisons de tout genre qu'il commença à faire à Bari dès l'arrivée de ses saints restes, ajoute : « Bien plus, jusqu'à ce jour, les clients de ce patron puissant[2] ont tous part aux grâces et aux miracles qu'il obtient. » Les Russes se trompent en indiquant une église de Saint-Jean-Baptiste pour lieu de son premier séjour à Bari : le corps fut déposé successivement dans celles de Saint-Benoît et de Saint-Eustrate martyr; mais ils ajoutent avec exactitude : « Au bout de trois ans, une basilique fut érigée sous l'invocation du saint, et son corps y fut mis dans

[1] Le P. Beatillo de Bari, l. VII, c. xv, p. 503.
[2] *Clientes*, dans la traduction latine de Falconi, citée par Assemani, p. 330-31.

une châsse d'argent doré. *Jusqu'à ce jour, il resplendit par l'éclat des miracles, accordant leurs demandes à tous ceux qui en tous lieux* invoquent ce glorieux et très-célèbre thaumaturge. Par ses prières, Christ Dieu, ayez pitié de nous! »

Il est remarquable que les Russes aient protesté contre le schisme aux deux instants les plus solennels où ils pouvaient le faire (en 1054 et vers 1097); et il n'est pas moins étonnant qu'ils aient admis au XIe siècle les deux points principaux sur lesquels maintenant ils diffèrent de nous : la suprématie du saint-siége, en donnant asile aux légats persécutés par Cérulaire, la procession de l'Esprit-Saint, par leur adhésion si vive aux actes inséparables accomplis à Bari.

CONCLUSION

Placée entre l'Orient et l'Occident, la Russie fut, dès l'origine, en rapport de race avec les Latins, de voisinage avec les Grecs. En ce qui concerne ses destinées religieuses, ce fut cette dernière influence qui l'emporta, et il en devait être ainsi à une époque où les peuples scandinaves et germains, alliés par le sang aux Varègues, étaient à peine initiés au christianisme, qui avait brillé en Orient de tout son éclat. La Russie se rangea hiérarchiquement dans l'Église grecque; par là, elle fut exposée à subir le contre-coup

de toutes les dissensions qui agitaient cette Église, et à être entraînée dans la grande défection préparée par Photius.

Mais si, à cette époque, la vie catholique commençait à se retirer de la Grèce ; si la longanimité du saint-siége y tolérait des opinions et des coutumes opposées à son esprit, et qui devaient plus tard pénétrer en Russie à la suite du schisme, toutefois, il est constant que les Grecs n'étaient encore séparés de Rome, ni lorsque Photius prétendait avoir converti cette nation, ni lorsque Olga allait à Constantinople demander le baptême, ni lorsque Vladimir le recevait avec une grande partie de ses sujets, ni en 1054, ni même depuis, au temps des croisades.

Nous l'avons vu, c'est de saint Ignace, non de Photius, que les Russes-Varègues reçurent leur premier évêque, et le fond de la population à laquelle ils étaient mêlés était en partie chrétien en 867, peut-être même dès les premiers siècles de l'Église.

Les Latins contribuèrent à évangéliser ce peuple : le lecteur se rappelle les travaux de Reimbert, ceux de Brunon-Boniface et de ses dix-huit compagnons, dont le sang, coulant à grands flots sur la terre de Russie, y devint une semence de chrétiens ; enfin cet apostolat guerrier des Northmans, peuple aventureux et brave, longtemps indompté, mais qui servit si fidèlement l'Église une fois qu'il eut accepté le joug doux et léger de Jésus-Christ.

Chose mémorable ! c'est quand les Grecs commencent à rompre le lien de l'unité que les Russes cherchent à s'affranchir de leur suprématie, et nous les voyons, lorsque Cérulaire a levé l'étendard de la rébellion, se tourner plus

que jamais vers les Latins, multiplier leurs rapports avec eux et protester, en quelque sorte, contre le schisme par tout ce qu'ils reçoivent d'eux et par tout ce qu'ils leur donnent. Leurs souverains demandent à s'unir à des princesses catholiques, en même temps qu'ils accordent à des rois du rite latin la main de leurs filles et de leurs sœurs; ils entrent dans ce que nous avons appelé le concert européen, d'où le schisme, pour leur malheur, devait un jour les exclure, malgré les efforts du saint-siége.

Quand le saint Empire leur renvoie une impératrice née parmi eux, dont l'innocence est protégée par un jugement du pape et des évêques latins, ils honorent son infortune et lui confient un grand monastère avec l'élite des jeunes filles de la nation. Ils donnent à l'Église romaine des saints dont elle prescrit ou permet la fête; à leur tour, ils placent sur les autels des saints latins qui ont vécu parmi eux. Enfin ils célèbrent avec une ferveur sans exemple une fête latine odieuse aux Grecs, proclamant, ce semble, en même temps la gloire du thaumaturge, leur patron, et le dogme catholique de la procession du Saint-Esprit, tel qu'il a été décrété sur sa tombe.

Nous pouvons donc le répéter avec assurance : la Russie a été catholique, au moins jusqu'au XII[e] siècle.

Catholiques au même titre qu'ils sont chrétiens, les Russes, pour peu qu'ils veuillent étudier leurs origines, ne peuvent se méprendre sur leur devoir; qu'ils y songent : c'est à la même Église qu'ils doivent leur foi et leur civilisation victorieuse enfin de la barbarie; ne leur arrivera-t-il pas de dire d'elle, un jour, ces mots que la sainte Écriture applique à la sagesse : *Tous les biens me sont venus avec*

elle, et j'ai reçu comme de ses mains un honneur inexprimable. Je ne savais pas qu'elle fût en quelque sorte la mère de tant d'avantages[1]. C'est en remontant à leur principe comme peuple — comme peuple chrétien — qu'ils rendront leur prospérité à jamais durable et leurs destinées glorieuses.

[1] Sapient., VII, 11.

ESSAI DE CONCILIATION

SUR LE DOGME

DE LA

PROCESSION DU SAINT-ESPRIT

ESSAI DE CONCILIATION

SUR LE DOGME

DE LA

PROCESSION DU SAINT-ESPRIT

I

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

L'Église occidentale et l'Église orientale qui, d'après l'institution de notre divin Sauveur, ne doivent former qu'une seule Église, ont vécu ensemble, pendant plusieurs siècles, dans la concorde et la paix.

Grâce à cette union qui, après l'appui de Dieu, était leur principale force, ensemble elles ont triomphé de la fureur des persécuteurs ; elles se sont préservées des erreurs sensualistes des trois premiers siècles ; elles ont condamné de concert les hérésies qui s'attaquaient aux natures divine et humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui détruisaient dans l'adorable Trinité l'unité de l'essence divine ou la distinction des personnes ; qui niaient la nécessité de la grâce ou l'existence du libre arbitre, et tant d'autres encore ; elles ont abattu ensemble les schismes qui ont déchiré les Églises patriarcales et la célèbre Église d'Afrique ; en un mot, elles ont vu expirer à leurs pieds ou ramper dans le mépris toutes

ces conjurations infernales qui, pendant de longs siècles, se sont élevées contre le Christ, contre son troupeau et contre les pasteurs qu'il a investis de son autorité.

Malgré les dissentiments survenus depuis, Dieu leur a laissé assez de vigueur pour vaincre les ennemis qui ont surgi en ces derniers temps. En face du protestantisme, la hiérarchie des saints ordres a été conservée intacte dans les deux Églises; la doctrine des sacrements n'a souffert aucune atteinte, et l'autorité que Jésus-Christ a conférée à son Église, de connaître souverainement et au nom de Dieu même de toutes les controverses dogmatiques et disciplinaires, est demeurée entière et incontestée. Ce dernier article est d'une extrême importance; tellement que, fût-il resté seul commun aux deux Églises, seul il suffirait pour renouveler l'union primitive et mettre un terme à toutes les divisions.

Les deux Églises n'ont pas seulement combattu les mêmes combats, mais elles ont encore vécu de la même vie; elles se sont aidées mutuellement par leurs hommes apostoliques, par les exemples de leurs saints et les ouvrages de leurs docteurs. L'Orient a donné à l'Occident un grand nombre d'illustres évêques et même des papes; c'est dans l'Orient que les Occidentaux sont allés chercher les plus beaux modèles de la vie monastique. L'Occident, à son tour, n'a pas été sans utilité pour l'Orient; les services qu'il lui a rendus sont consignés à toutes les pages des liturgies orientales; et, comme souvenir de cette ancienne unité de vie, les deux Églises célèbrent encore les fêtes d'un grand nombre de saints dont les travaux ont fécondé l'un et l'autre rameau de l'Église universelle.

Il est donc vrai que, dans le passé, les plus beaux temps attestent l'union de l'Orient et de l'Occident, et qu'aujourd'hui encore nous retrouvons mille points de contact entre les deux Églises.

Serait-il impossible de renouveler les liens primitifs? de rétablir, Dieu aidant, l'union qui a Jésus-Christ même pour auteur? de nous montrer, comme autrefois Orientaux et Occidentaux, *ne formant qu'un seul corps et n'ayant qu'un seul esprit, appelés que nous sommes à une même espérance, et ne confessant qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême et qu'un Dieu père de tous*[1] *?*

Le peuple d'Israël, dans le désert où chaque tribu obéissait à son chef et toute la nation à Moïse, parut admirable à ses ennemis mêmes. Il trouva, dans la bénédiction que Dieu répandit sur cette belle institution hiérarchique, la force nécessaire pour renverser tous les obstacles qui semblaient devoir lui fermer à tout jamais l'entrée de la terre promise. Vingt fois on jura sa perte, vingt fois il triompha de l'astuce et de la violence des adversaires les plus acharnés.

Tels étaient aussi les chrétiens d'Orient et d'Occident avant les tristes dissentiments qui séparèrent les frères d'avec les frères. Oh! si l'ancienne union, scellée du sang des apôtres et des martyrs, défendue par les saints docteurs avec autant de sollicitude, d'ardeur et de science que les dogmes eux-mêmes; si cette union, pour laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ a prié, mais que la défiance, la jalousie, toutes passions humaines ont détruite, pouvait se cimenter de nouveau! Quel beau spectacle ne serions-nous pas pour Dieu et les hommes! quelle vie puissante ne

1 *Ephes.* IV. 4, 5, 6.

viendrait pas animer tous les membres du corps mystique de Jésus-Christ ! quelle force n'aurait pas cette armée s'étendant de l'*orient* à l'*occident*, du *nord* au *midi!* Nul ne peut y songer sans désirer de toute l'ardeur de son âme le rétablissement de la primitive union.

Mais cela est-il possible?

Et pourquoi pas !

Si un certain nombre d'hommes de l'un et de l'autre rite, tels qu'on en vit pendant le grand schisme d'Occident dans l'obédience de Rome et dans celle d'Avignon, voulaient travailler courageusement et constamment à l'extinction du schisme qui sépare l'Orient de l'Occident, la plus grande difficulté aurait disparu.

Au commencement, ils seraient peut-être peu nombreux ; mais leur isolement cesserait bientôt. Du côté des Latins, ils auraient d'abord pour appui notre saint père le pape Pie IX, qui a inauguré, pour ainsi dire, son pontificat par une démarche solennelle en vue de procurer l'union des Églises. Ils seraient soutenus par les vœux de tant d'âmes qui, depuis plusieurs années, se sont associées dans le but de prier ensemble pour la réconciliation des deux rites : on en compte dans un seul diocèse jusqu'à quinze mille. Ils auraient l'approbation de tous ceux qui savent que les chrétiens ne doivent former qu'un seul troupeau. Du côté des Russes (car ce sont les Russes que nous avons en vue avant tous les autres Orientaux), tout appui ne leur ferait pas non plus défaut. Lorsque l'impératrice Catherine II, dans sa célèbre lettre au pape Pie VI, parla de *l'union tant désirée,* elle n'était que l'écho de traditions qui avaient régné avant elle à la cour de Moscou et plus encore à celle de Saint-Pétersbourg ; or, ces traditions

n'ont point complétement péri ; nous n'en voulons pour preuve que le beau *Mémoire* que M. de Tutcheff, — personnage qui occupe, à Saint-Pétersbourg, un poste élevé au ministère des affaires étrangères, — adressa, en 1849, à S. M. l'empereur Nicolas, et qui fut imprimé, avec l'agrément de ce prince, en Allemagne et en France.

Après avoir rejeté la locution impropre : *les deux Églises*, parce que l'Église est *une*, il disait : « Comment serait-il interdit aux chrétiens d'espérer que Dieu daignera proportionner les forces de son Église à la nouvelle tâche qu'il lui assigne ? qu'à la veille des combats qui se préparent, il daignera lui restituer la plénitude de ses forces, et qu'à cet effet, lui-même, à son heure, il viendra de sa main miséricordieuse guérir au flanc de son Église la plaie que la main des hommes y a faite, cette plaie ouverte qui saigne depuis huit cents ans ?

« L'Église orthodoxe n'a jamais désespéré de cette guérison. Elle l'attend, elle y compte, non pas avec confiance, mais avec certitude. Comment ce qui est un par principe, ce qui est un dans l'éternité, ne triompherait-il pas de la désunion dans le temps ? En dépit de la séparation de plusieurs siècles et à travers toutes les préventions humaines, elle n'a cessé de reconnaître que le principe chrétien n'a jamais péri dans l'Église de Rome, qu'il a toujours été plus fort en elle que l'erreur et la passion des hommes ; et voilà pourquoi elle a la conviction qu'il sera plus fort que tous ses ennemis. Elle sait de plus qu'à l'heure qu'il est, comme depuis des siècles, les destinées chrétiennes de l'Occident sont toujours encore entre les mains de l'Église de Rome, et elle espère avec confiance qu'au jour

de la grande réunion celle-ci lui restituera intact ce dépôt sacré. »

Il terminait son travail par ces mots : « Qu'il me soit permis de rappeler, en finissant, un incident qui se rattache à la visite que l'empereur de Russie a faite à Rome en 1846. On s'y souviendra peut-être encore de l'émotion générale qui l'accueillit à son apparition dans l'église Saint-Pierre — l'apparition de l'empereur orthodoxe revenu à Rome après plusieurs siècles d'absence ! — et du mouvement électrique qui parcourut la foule quand elle le vit aller prier au tombeau des apôtres. Cette émotion était légitime. L'empereur prosterné n'était pas seul ; toute la Russie était prosternée avec lui : espérons qu'elle n'aura pas prié en vain devant les saintes reliques[1]. » Ainsi écrivait, il y a huit ans, un homme du monde, avec l'approbation de son souverain. Depuis, les dispositions de la cour de Russie ne sauraient être devenues moins favorables à l'union.

Du reste, aucune personne instruite, appartenant à l'Église russe, ne saurait croire que la division qui existe entre l'Orient et l'Occident soit l'état normal du christianisme. On y enseigne [2] avec l'Apôtre [3] que l'unité de l'Église impose à tous les chrétiens le devoir de *s'appliquer avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix*. On y place le schisme au rang des plus grands maux qui puissent affliger l'Église du Dieu vivant. Oui, autant en Russie que dans l'Église catholique, celui-là serait considéré

[1] Voir la *Papauté et la question romaine,* dans la *Revue des Deux-Mondes,* janvier 1850.

[2] *Catéchisme détaillé de l'Église catholique orthodoxe d'Orient.* Paris, Klincksieck, 1851, leçon sur le neuvième article de foi.

[3] *Ephes.* IV. 3.

comme un mauvais chrétien qui voudrait s'opposer à ce que l'Orient et l'Occident ne forment qu'un seul bercail, *unum ovile*.

Ajoutons que jamais les grands intérêts religieux n'ont exigé plus impérieusement la restauration de l'ancienne union.

La grande maladie qui afflige la Russie comme l'Occident, c'est l'indifférence religieuse, ou, si l'on veut, l'esprit d'indépendance à l'égard de toute autorité surnaturelle ; la même chose, au fond, que le principe protestant du libre examen poussé à ses dernières conséquences. Cet ennemi ne s'attaque pas à un point particulier de la doctrine chrétienne, il la sape tout entière par la base. Il ne procède point par l'affirmation, mais par la négation, ou plutôt par le doute. Ses agressions ne sont point ouvertes ; elles se cachent sous le manteau de la tolérance, de l'union civile, voire de la charité. C'est donc moins un adversaire qu'un séducteur, à ce titre, mille fois plus redoutable pour l'Église que tous les autres ennemis qu'elle a eus à combattre jusqu'ici. Il dissout tout lien d'unité religieuse ; il fait de la sainte hiérarchie un objet de haine et de mépris ; il enlève au Christ lui-même tout caractère surhumain.

Est-ce trop des forces réunies de l'Orient et de l'Occident pour combattre ce nouvel empire du péché, pour défendre contre lui le dépôt des vérités sacrées, pour mettre un terme à ses déplorables conquêtes ?

O mon Dieu ! au milieu des tribulations qui affligent l'Église, votre épouse chérie, donnez à tous ceux qui sont devenus vos enfants par le baptême et vos soldats par la confirmation, un véritable esprit de paix et le désir sincère

d'aplanir les difficultés qui semblent s'opposer à une entente parfaite !

C'est dans cet esprit que nous allons présenter quelques explications touchant le plus important des points dogmatiques qui paraissent, au premier abord, diviser les Églises d'Orient et d'Occident : je veux parler du dogme de la procession du Saint-Esprit.

II

LIVRES SYMBOLIQUES DANS LESQUELS NOUS PUISERONS LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE RUSSE.

Si notre écrit ne devait être lu que par des Russes, il serait aussi inutile de parler des livres symboliques dans lesquels nous puiserons la doctrine de leur Église, qu'il serait hors de propos, en écrivant pour les Latins, de leur parler du saint concile de Trente.

Mais nous nous adressons autant aux Occidentaux qu'aux Russes; nous croyons donc devoir indiquer les sources auxquelles nous demanderons la doctrine authentique de l'Église de Russie.

La première est la *Confession orthodoxe de la foi de l'Église catholique et apostolique d'Orient*.

Pour donner une juste idée de la valeur dogmatique de ce livre, nous ne saurions mieux faire que de citer les paroles de Mgr Macaire Boulgakof, moine de l'ordre de Saint-Basile-le-Grand et recteur de l'académie de Saint-Pétersbourg, récemment promu à l'archevêché de Tambof. Il parle des dangers que l'Église orthodoxe a courus, vers le commencement du

XVIIe siècle, de la part des catholiques et des protestants, et de la nécessité qu'il y eut alors de formuler une profession de foi aussi exacte que possible, et de fonder des écoles à l'usage des orthodoxes; puis il continue en ces termes :

« Ce double besoin était clairement compris par beaucoup de monde en Grèce et en Russie; mais personne n'en était plus pénétré que Pierre Mogila, métropolitain de Kief. Il cherchait les moyens de formuler une profession de foi orthodoxe de l'Église catholique et apostolique orientale ; et c'est lui qui introduisit le premier dans son collége de Kief l'enseignement de la théologie avec le développement qu'il recevait alors dans les universités d'Europe, et de cette façon il ouvrit la troisième époque de la théologie orthodoxe.

« Et, en effet, la *Confession de foi orthodoxe* fait bien époque dans l'histoire de notre théologie. Jusque-là, les enfants de l'Église d'Orient n'avaient pas de livre symbolique à eux, dans lequel ils pussent trouver, en matière de foi, avec quelque détail, une direction au nom de l'Église elle-même, un exposé systématique et une apologie du dogme ; ils étaient réduits à se contenter de définitions très-brèves, données par les conciles œcuméniques et locaux, et des règles des saints Pères nommés dans le concile *in Trullo.* Ils devaient ensuite recourir aux autres écrits des Pères qui ne pouvaient avoir la même autorité. La *Confession de foi* de Pierre Mogila, examinée et ratifiée par deux conciles, celui de Kief, en 1640, et celui de Jassy, en 1643, puis examinée et approuvée par les quatre patriarches œcuméniques et par les patriarches russes Joachim et Adrien, devint le premier livre symbolique de l'Orient. Pour la première fois, tous ses dogmes furent exposés, en son nom,

avec toute la précision possible, et en tenant compte, non pas seulement des anciennes hérésies, mais encore des erreurs nouvelles qui avaient surgi dans l'Occident depuis qu'il s'était séparé de l'orthodoxie œcuménique. Par conséquent, cette *Confession de foi* est le guide le plus détaillé et en même temps le plus sûr en matière de foi, non-seulement pour tous les fidèles orthodoxes, mais encore pour les théologiens chargés d'exposer le dogme[1]. »

Nous ne voulons rien ajouter à ces graves paroles : retenons surtout que la *Confession de foi orthodoxe*, approuvée par tout l'Orient et la Russie dans la personne de leurs patriarches, est reconnue formellement comme le *guide le plus sûr en matière de foi.*

Cette *Confession de foi* a été imprimée à plusieurs reprises en différentes langues. Nous suivrons l'édition grecque-latine qui fait partie de la collection de Kimmel, intitulée : *Libri symbolici Ecclesiæ orientalis*, et qui passe avec raison pour avoir été faite avec le plus de soin.

Le second livre symbolique dont nous ferons usage est la *Confession de foi de Dosithée*, patriarche de Jérusalem. Voici ce qu'en dit Mgr Macaire :

« *Dosithei confessio*, dans les *Libri symbolici* de Kimmel. Iéna, 1843, en grec et en latin. Il en existe une traduction russe. Cette *Confession de foi de Dosithée*, patriarche de Jérusalem, fut lue et approuvée au concile de Jérusalem en 1672, et elle fut envoyée en 1723 à notre synode, de la part des quatre patriarches orientaux, comme un exposé exact de la foi. »

[1] V. *De l'Enseignement de la théologie dans l'Église russe*, par le P. Gagarin. (*Études de théologie, etc.*, t. I, p. 19, seqq.)

L'occasion de cet envoi fut fournie par les démarches que les protestants d'Angleterre firent vers l'année 1723 auprès des Russes pour les entraîner dans leurs erreurs. Les Russes eurent le bon sens d'expédier aux patriarches d'Orient les pièces qui leur avaient été communiquées par les Anglais. Les patriarches répondirent à ce témoignage de confiance en faisant parvenir en Russie un exemplaire de la *Confession de foi* proposée par Dosithée à l'approbation du concile de Jérusalem, concile auquel avaient assisté des théologiens russes, et dans lequel ils avaient reconnu avec les autres Pères que cette *Confession* contenait la foi tant de l'Église russe que de l'Église orientale.

Les patriarches d'Orient, en envoyant en 1723 cette *Confession de foi* au saint synode de Russie, l'accompagnèrent d'une lettre, et à la fin de la confession, qu'ils signèrent de leur propre main, ils attestèrent et reconnurent « qu'elle est la doctrine orthodoxe de leur chrétienne, apostolique et catholique Église orientale. »

Trois patriarches seulement prirent part à cet acte, parce que la mort avait alors rendu vacant le siége d'Alexandrie; mais cette lacune fut abondamment compensée par tous les prélats de l'Église grecque non unie qui se trouvaient alors à Constantinople, et qui, au nombre de neuf, reconnurent, avec les patriarches de Constantinople, d'Antioche et de Jérusalem, « que cette confession était la foi de l'Église catholique orientale. »

Cette *Confession de foi* est généralement connue en Russie sous le nom d'*Épître des patriarches d'Orient sur la foi orthodoxe*. Nous la désignerons ainsi; c'est d'ailleurs sous ce nom que M[gr] Philarète, métropolite de Moscou, la cite

d'ordinaire dans son *Catéchisme détaillé*, dont nous parlerons bientôt. Il l'appelle aussi quelquefois l'*Exposition de la foi des patriarches d'Orient*, dénomination qui indique encore davantage sa valeur symbolique.

On peut dire de cette *Épître* qu'elle est pour l'Église orthodoxe ce que la *Profession de foi* dite *de Pie IV* est pour l'Église catholique. Comme les expressions : *l'Église catholique enseigne,* et *la Profession de foi de Pie IV enseigne*, sont synonymes dans la bouche des catholiques, de la même manière les Russes disent indifféremment : *l'Église orthodoxe enseigne*, et *l'Exposition de la foi* ou *l'Épître des patriarches d'Orient enseigne*. En voici une preuve tirée du *Catéchisme détaillé*.

Dans la leçon sur le premier article de foi, le *Catéchisme*, voulant faire connaitre que la prédestination des anges n'a pas été indépendante de leurs œuvres, demande : « Comment l'Église orthodoxe s'explique-t-elle sur ce sujet? » et il répond : « Dans l'*Exposition de la foi des patriarches d'Orient*, il est dit : « Or, puisqu'il prévoyait que les uns « feraient usage pour le bien de leur libre arbitre et les « autres pour le mal, il prédestina les uns à la gloire et les « autres à la damnation (art. 3). »

C'est absolument comme si nous, catholiques, disions : « Dans la profession de foi de Pie IV, il est dit : etc. »

Dans les extraits que nous emprunterons à l'*Épître des patriarches d'Orient,* nous suivrons l'édition de Kimmel, indiquée par Mgr Macaire Boulgakof, et cela avec d'autant plus de raison, que l'édition française, insérée dans la traduction de l'ouvrage du P. Theiner : *L'Église russe d'après les relations récentes du saint synode*, est non-seulement

infidèle en beaucoup d'endroits, mais même tronquée dans des passages essentiels.

Le troisième ouvrage, qui n'a pas à la vérité la même autorité que la *Confession de la foi orthodoxe* et l'*Épître des patriarches d'Orient*, mais qui possède cependant une grande valeur dogmatique, et dont nous nous servirons en conséquence, est le *Catéchisme détaillé de l'Église catholique orthodoxe d'Orient*. Ce *Catéchisme* a été composé par Mgr Philarète, métropolite de Moscou, et il a été, comme le titre même le porte, « examiné et approuvé par le saint synode de Russie, et publié à l'usage des écoles et de tous les chrétiens orthodoxes. » Il résulte de cet examen et de cette approbation que ce *Catéchisme* a pour les Russes l'autorité que le *Catéchisme de l'Empire* avait autrefois pour les catholiques français. L'enseignement qu'il contient est vraiment authentique, sans que cependant il soit décisif dans les points sujets à contestation.

Il existe de ce *Catéchisme* des traductions en plusieurs langues. Nous suivrons la traduction française, imprimée à Paris en 1851, par les soins, si nous sommes bien informé, du gouvernement russe.

III

JUGEMENT AUTHENTIQUE DU SAINT SYNODE DE RUSSIE SUR LA CONFORMITÉ DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE ET DE LA DOCTRINE ORTHODOXE.

Lorsque plus haut nous avons dit que nous nous proposions de donner dans cet écrit des explications touchant les points dogmatiques qui paraissent, au premier abord, diviser les Églises d'Orient et d'Occident, c'est à dessein que nous nous sommes servi des termes *paraissent au premier abord*. En effet, nous sommes intimement convaincu que les difficultés sont plus à la surface qu'au fond.

Cette appréciation est loin de nous être particulière; plusieurs théologiens latins l'ont exprimée et développée avant nous, et nous croyons même que la partie la plus éclairée du clergé et de la nation russe n'est guère éloignée de penser ainsi.

Dans le décret du saint synode de Russie pour la fusion des *uniates* de Lithuanie avec l'Église orthodoxe russe, aucune erreur n'est reprochée à ces catholiques. Ce document important, signé par huit prélats de l'Église russe, le 6 mars 1839, et accepté par l'empereur Nicolas le 23 du même mois, porte : « Se livrant à un examen plus approfondi de l'objet qui lui était soumis, le très-saint synode a pris en considération ce qui suit :

« La séparation de ceux que l'on appelle Grecs-unis de l'Église orthodoxe d'Orient a été réellement amenée par

l'interruption de leur communion hiérarchique, de manière cependant qu'ils ont conservé l'ancien rite oriental de la liturgie, ainsi que les cérémonies sacrées qui, pénétrées de l'esprit des dogmes et des traditions orthodoxes, ont résisté, par leur puissance intrinsèque, à la destruction totale de l'ancienne unité, quoique à l'extérieur elle fût rompue par leur soumission à une domination étrangère[1]. »

Ainsi, lorsqu'au XVIe siècle les évêques de Lithuanie se sont soumis au siége apostolique de Rome, la séparation qui s'est produite alors dans l'Église ruthène n'a pas eu pour cause la profession de foi faite selon le formulaire romain; mais *cette séparation a été réellement amenée par l'interruption de la communion hiérarchique avec le reste de cette Église.*

Aussi ne demanda-t-on pas aux évêques ruthènes-unis d'abjurer d'une manière directe ou indirecte, explicite ou implicite, quelque doctrine que ce fût. Écoutons encore le saint synode : « La solennelle confession, exprimée aujourd'hui dans leur acte synodal : — que le Seigneur Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ est seul le véritable chef de l'unique véritable Église, — et la profession de demeurer dans l'unanimité avec les très-saints patriarches orthodoxes d'Orient et avec le très-saint synode de Russie, ne laissent plus rien à exiger de l'Église grecque-unie pour l'union véritable et essentielle de la foi, et, par ce motif, il ne reste rien qui puisse s'opposer à la réunion hiérarchique. D'après ces considérations, etc. »

Il est donc de la dernière évidence que, pour que *l'union*

[1] On trouvera ce document dans l'ouvrage du P. Theiner : *Vicissitudes de l'Église catholique des deux rites en Russie et en Pologne* (traduction française. Paris, 1843, Sagnier et Bray), t. II, p. 316, seqq.

véritable et essentielle de la foi, et partant l'union hiérarchique existât entre l'Église orthodoxe russe et l'Église ruthène-unie, le saint synode ne requît pas que les uniates fissent abjuration d'aucune doctrine; il reconnut implicitement, mais clairement, que leur enseignement sur la procession du Saint-Esprit, sur le purgatoire et sur la vision béatifique avant le jour du dernier jugement, était parfaitement orthodoxe; tout ce qu'il demanda aux évêques de Lithuanie, c'est qu'il renonçassent à la suprématie du pape, en confessant que Notre-Seigneur Jésus-Christ est seul le chef de l'Église orthodoxe, et qu'ils entrassent en communion avec les patriarches d'Orient et le saint synode de Russie.

C'est après un examen approfondi de la matière, que la première autorité religieuse de la Russie orthodoxe fit, dans un acte des plus solennels, cette déclaration authentique.

IV

CONTROVERSES SUR LESQUELLES, PAR ESPRIT DE PAIX, IL CONVIENT DE NE POINT INSISTER.

N'EXISTAT-IL que ce décret du saint synode, il nous semblerait déjà que les divergences dogmatiques qui séparent l'Église orthodoxe de l'Église catholique doivent être plus apparentes que réelles.

Cette conviction pénètre plus profondément dans notre esprit, lorsque nous examinons les écrits qui renferment la doctrine authentique de l'Église russe et que nous avons désignés plus haut.

Étudions dans ces documents ce qui se rapporte au dogme de la procession du Saint-Esprit.

Le *Catéchisme détaillé* demande[1] : « La doctrine de la procession de l'Esprit-Saint du Père seul peut-elle subir une modification ou addition quelconque? » Et il répond : « Positivement non : 1° Parce que l'Église d'Orient répète mot à mot, pour appuyer ce dogme, les paroles mêmes de Notre-Seigneur ; or, il est hors de doute que les paroles de Jésus-Christ suffisent complétement à l'expression d'une vérité quelconque; 2° Parce que le second concile œcuménique a certainement exposé dans le symbole tout ce qui a rapport au Saint-Esprit de la manière la plus satisfaisante, puisqu'il avait été convoqué nommément pour établir la vraie doctrine touchant le Saint-Esprit. L'Église universelle en était tellement convaincue, que le troisième concile général défendit, par son septième canon, de jamais composer un nouveau symbole de la foi. C'est par cette raison que saint Jean Damascène dit dans sa Théologie : « Nous disons que l'Es-« prit-Saint procède du Père, et nous l'appelons Esprit du « Père; nous ne disons nullement que l'Esprit procède du « Fils; mais nous l'appelons Esprit du Fils[2]. »

Il serait inutile de faire observer que les théologiens latins n'approuvent pas tous les raisonnements qui se lisent dans cette réponse.

Ils remarquent, en premier lieu, que Notre-Seigneur n'a pas dit : L'Esprit-Saint procède du Père *seul*, mais simplement : L'Esprit-Saint *procède du Père*, et qu'en ajoutant : *Que je vous enverrai de la part de mon Père*, il a enseigné

[1] Leçon sur le huitième article de foi. Nous suivons la traduction publiée à Paris, mais il faut observer qu'elle présente une légère variante avec le texte russe. La *demande* ne contient pas le mot *seul*, et dit simplement : « La doctrine de la procession du Saint-Esprit du Père peut-elle subir une modification? » Réponse : « Cela ne se peut, etc. »

[2] *Theol.*, l. I, c. II, § 4.

d'une manière assez claire qu'il procède aussi de lui, puisque, selon leur doctrine, la mission d'une personne divine par une autre présuppose l'ordre de procession.

Ils remarquent, en second lieu, qu'on ne saurait admettre comme principe d'herméneutique que les paroles de Jésus-Christ ou de ses saints apôtres prises isolément suffisent complétement à l'expression d'une vérité quelconque. C'est en s'appuyant sur une affirmation semblable que les Ariens prétendaient que Notre-Seigneur était absolument inférieur à Dieu son père, et que les Luthériens ont enseigné que la foi *seule* justifie le pécheur : déductions que les Russes n'admettent pas plus que les Latins.

Ils remarquent, en troisième lieu, que le concile de Constantinople n'a pas été convoqué pour définir tout ce qui a rapport au Saint-Esprit, mais seulement pour examiner la doctrine des Macédoniens, qui soutenaient que l'Esprit-Saint n'est pas Dieu, qu'il ne reçoit pas par communication son existence, sa *subsistence*[1], son essence du Père, mais qu'il est une créature du Fils. Les Macédoniens étaient loin de nier que le Saint-Esprit a reçu du Fils son existence, sa *subsistence* et son essence; ils le subordonnaient même tellement au Fils, qu'ils en faisaient une production créée de la seconde personne de la sainte Trinité. Pour détruire cette erreur de fond en comble, il suffisait de dire que le Saint-Esprit procède du Père ainsi que le Fils en procède; qu'il est donc Dieu comme le Fils, etc. Les Pères du concile omirent tout le reste. Ils ne dirent pas que l'Esprit-Saint est consubstantiel au Père et au Fils, ni qu'il est l'Esprit du Père et du Fils;

1 Notons une fois pour toutes que nous traduisons ainsi le *subsistentia* de la théologie scolastique.

doctrines, cependant, tellement essentielles, que les Russes avouent que sans elles l'enseignement touchant la troisième personne de la sainte Trinité est insuffisant et incomplet.

Le *Catéchisme détaillé* lui-même montre combien sont fondées ces remarques des Latins sur le symbole de Constantinople. Il demande [1] : « Pourquoi est-il dit, dans le symbole, que l'*Esprit-Saint parla dans les prophètes ?* » A quoi il répond : « Pour confondre certains faux docteurs qui enseignaient que les livres de l'Ancien Testament n'étaient pas inspirés par le Saint-Esprit. » Puis il continue : « Pourquoi n'est-il pas question des Apôtres dans le symbole ? » La réponse est : « Parce qu'à l'époque où le symbole fut composé, personne n'avait encore osé mettre en doute l'inspiration divine des Apôtres. » Ainsi de même, parce que personne en ce temps ne révoquait en doute que l'Esprit-Saint procède du Fils, le concile ne jugea pas nécessaire de le dire dans son symbole.

Les théologiens latins remarquent, en quatrième lieu, que, si le troisième concile défendit de faire des additions au symbole, cette défense n'était pas fondée sur ce que le symbole était complet, d'une clarté parfaite, condamnant d'avance toutes les hérésies. Nous ne croyons pas que les théologiens russes aient eux-mêmes cette idée du symbole, ni qu'ils veuillent l'attribuer aux Pères de Constantinople ou d'Éphèse. Lorsque les Pères d'Éphèse formulèrent cette clause, ils avaient en vue de réprimer la témérité des évêques, des conciles particuliers et surtout des conciliabules qui, sous des prétextes frivoles, voudraient empiéter sur

[1] *Catéchisme détaillé*, p. 56.

les droits de l'Église universelle. Nous le demandons avec confiance, si les évêques des quatres patriarcats d'Orient et de la Russie se réunissaient en concile, enfreindraient-ils l'esprit du décret d'Éphèse, en disant dans le symbole : *Qui a parlé par les prophètes, par les apôtres et les évangélistes*, voulant ainsi condamner la doctrine rationaliste qui nie l'inspiration des livres saints du Nouveau Testament ?

Mais quelque fondées que soient ces remarques des théologiens latins, nous ne voulons point y insister. Ce sont là des controverses qui n'atteignent pas directement et immédiatement les dogmes de foi, et auxquelles, pour cette raison, nous ne nous arrêterons pas, aimant mieux chercher ici ce qui unit que ce qui divise.

V

TERMINOLOGIE DIFFÉRENTE DES RUSSES ET DES LATINS DANS L'EXPOSITION DU DOGME DE LA PROCESSION DU SAINT-ESPRIT.

Les Russes, malgré leur aversion pour le *Filioque*, admettent, dans leur *Catéchisme détaillé*, la doctrine de saint Jean Damascène. Rappelons leurs paroles : « Nous disons que l'Esprit-Saint procède du Père, et nous l'appelons Esprit du Père : nous ne disons nullement que l'Esprit procède du Fils; mais seulement nous l'appelons Esprit du Fils. »

Cette doctrine n'est point erronée aux yeux des catholiques, pourvu qu'on veuille la comprendre dans le sens de saint Jean Damascène.

En effet, ce savant théologien, après ces mêmes paroles: « Nous ne disons pas que l'Esprit procède du Fils; mais « seulement nous l'appelons Esprit du Fils, » continue en ces termes : « Le divin apôtre dit : *Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas.* Nous confessons aussi que l'Esprit-Saint nous est manifesté et communiqué par le Fils : *Car*, dit l'Écriture, *il souffla sur ses disciples et il leur dit : Recevez le Saint-Esprit.* Considérons le soleil : le rayon et la lumière sortent du soleil, qui est la source du rayon et de la lumière; par le rayon, la lumière nous est communiquée, et c'est elle qui nous éclaire et qui nous est départie. Nous ne disons pas que le Fils est du Saint-Esprit ou qu'il procède de lui. »

La doctrine de saint Jean Damascène se réduit donc aux points suivants :

Le Père est la source, πηγὴ, du Fils et du Saint-Esprit.

Le Fils procède du Père; il est le Fils, le Verbe du Père; il ne procède pas du Saint-Esprit, il n'est pas le Verbe du Saint-Esprit, il n'est pas de lui.

L'Esprit-Saint procède du Père; il n'est pas le Fils du Père, mais il est du Père ou l'Esprit du Père; il ne procède pas du Fils, mais il est du Fils ou l'Esprit du Fils.

Il est donc évident que, selon saint Jean Damascène, le Père a, par rapport au Fils et au Saint-Esprit, une propriété que n'a aucune des deux autres personnes : c'est celle d'être *source;* et parce que le Fils n'est pas *source*, le saint théologien se refuse à dire que le Saint-Esprit procède du Fils; mais il affirme en même temps qu'il existe du Fils au Saint-Esprit une relation qui n'existe pas du Saint-

Esprit au Fils, car le Saint-Esprit est l'Esprit du Fils, et le Fils n'est pas le Verbe du Saint-Esprit.

Développons un peu ces assertions, et cherchons si, sous une phraséologie qui s'éloigne de celle des Latins, ne se cache pas tout le mystère de la procession du Saint-Esprit, tel que l'entendent les Latins.

La notion de *procession*, lorsqu'on parle de la sainte Trinité, désigne *la sortie, l'émanation d'une personne, de son principe*. Cette définition s'accorde tant avec la théologie des Orientaux qu'avec celle des Latins.

Sur la signification des termes de *sortie*, d'*émanation*, il ne saurait y avoir de contestation. Ce sont à la vérité des figures grossières, empruntées au monde physique; mais, corrigées par les notions d'éternité et d'indivisibilité inhérentes à l'idée de Dieu, elles nous donnent une connaissance suffisante du mystère. Des deux côtés, on est d'accord sur ce point. De même le terme : *personne*, est reçu dans un sens identique en Orient et en Occident. Toute la difficulté vient du mot *principe;* on n'y attache pas le même sens de part et d'autre. Lorsque les Latins parlent du *principe de la procession* du Saint-Esprit, ils ont en vue le principe de l'acte par lequel l'Esprit-Saint est produit. Qu'ils parlent des *principes qui* agissent ou du *principe par lequel* les divines personnes agissent, tout ce qu'ils disent se rapporte au principe de l'acte immédiat par lequel l'existence, la subsistence et l'essence divines sont données à une personne.

Il en est tout autrement dans la théologie orientale. Là, on entend par *principe* le *commencement,* pour ainsi dire, de tout, ἀρχὴ; l'origine, la *source* dans laquelle tout se trouve

primitivement, πηγή; la *cause sans cause* dans toute son extension; la cause, la cause première, primitive, primordiale, αἰτία, αἴτιον ἄναρχον, προκαταρκτικὴ αἰτία[1], etc.

Il nous importe surtout d'établir que telle est la terminologie de saint Jean Damascène, dont les Russes font profession de suivre la doctrine. Ce saint, dans son *Dialogue contre les Manichéens*[2], dit d'abord qu'un principe en général est ce qui est sans principe, c'est-à-dire n'a pas de principe; puis il donne différents genres de principes; mais il nous suffit de rapporter ce qu'il dit du principe ou de la cause naturelle, puisque, selon lui, [3] « le Père, étant cause naturelle du Fils et du Saint-Esprit, est leur seul principe, μίαν οὖν ἀρχὴν ὁμολογῶ, ὡς αἴτιον φυσικὸν, τὸν Πατέρα Λόγου καὶ Πνεύματος. »

Il dit donc : « Le principe se prend enfin pour la cause, λέγεται καὶ ἀρχὴ κατὰ τὸ αἴτιον, et cela de trois manières : pour la cause naturelle, ἢ γὰρ φυσικὸν, et le Père est ainsi le principe du Fils; pour la cause efficiente, ἢ ποιητικὸν, et le Créateur est ainsi le principe de la création; ou pour la cause exemplaire, ἢ μιμητικὸν, et l'objet représenté est ainsi le principe de l'image. » Il conclut en disant : « Le mot *principe*,

[1] En parlant du mystère de la très-sainte Trinité et des relations entre les personnes divines, les Pères et les théologiens grecs ne font aucune difficulté de se servir du mot *cause*, αἰτία ; les Latins, au contraire, dans ce cas, se servent exclusivement du mot *principe*, et n'emploient le mot *cause* que lorsqu'il s'agit d'un effet créé. Ainsi, Dieu créateur est la *cause* du monde, Dieu le Père n'est pas la cause, mais le *principe* qui engendre le Verbe. Dans la terminologie latine, le mot *cause* suppose toujours une certaine inégalité entre la cause et l'effet, tandis que le mot *principe* laisse intacte la notion d'égalité. En reproduisant les raisonnements des Grecs, nous ne faisons aucune difficulté d'adopter leur terminologie; il suffit d'en avoir averti le lecteur.

[2] *S. Joannis Damasceni opera,* éd. Lequien, t. I, p. 430. *Dialog. contra Manich.*, c. III.

[3] *Ibid.,* c. IV.

s'employant donc de tant de manières, cela est véritablement principe qui est lui-même sans principe, ἐκεῖνο ἐστὶ τὸ ὄντως ἄναρχον λεγόμενον; » puis, appliquant cette notion de principe à la sainte Trinité, il demande aux Manichéens qu'il réfute : « Comment pouvez-vous dire que nous admettons deux principes qui sont sans principe? Πῶς οὖν δύο ἀρχὰς σὺ φῂς ἀνάρχους; » et il continue à raisonner dans la supposition que ce qui est sans principe doit seul être appelé principe.

Est-il donc étonnant qu'on ne s'entende pas sur le principe de la procession du Saint-Esprit, lorsque par le mot *principe* on entend des choses si différentes? lorsque les uns le prennent ou pour les personnes qui agissent, ou pour la chose qui est en elles et par laquelle elles agissent; les autres pour la source première dans laquelle tout se conçoit d'abord, pour le principe sans principe, ἀρχὴ ἄναρχος; pour la cause qui n'a ni principe ni cause, αἰτία ἄναρχος, ἀναιτιατός?

Voyons maintenant cette différence de langage se traduire dans l'exposition du dogme selon les deux terminologies.

Les Latins disent que le Père, en engendrant de toute éternité son Fils par un acte dont la nature et la fin essentielle et directe rend ce Fils égal à son Père, communique à ce Fils toute sa substance ou essence divine, de sorte que cette substance soit commune à l'un et à l'autre. Tout est donc commun aux deux personnes, sauf, d'une part, la paternité, qui est l'attribut exclusif du Père, et d'autre part, la filiation, qui est propre au Fils. Jusque-là nulle divergence dans les termes avec les Orientaux.

Le Père et le Fils, n'ayant qu'une nature ou essence,

agissent ensemble ; ce que fait le Père, le Fils le fait, de sorte qu'il n'y a qu'une volition, qu'un acte, que l'acte de l'un est l'acte de l'autre, ou plutôt que l'acte est commun aux deux. Agissant ainsi, ils forment un acte qui n'est pas assimilant par sa nature et sa fin directe, et qu'on appelle *spiration*, προβολή, ἐκπόρευσις ; par cet acte, ils produisent la personnalité de l'Esprit-Saint et lui communiquent la nature divine, qui devient ainsi commune aux trois personnes de l'adorable Trinité. Or, comme les logiciens demandent quel est le *principe par lequel* l'homme comprend une chose, et qu'ils répondent que c'est par sa nature qui est intelligente et par la faculté qu'il a de comprendre, ainsi de même, les théologiens demandent quel est le *principe par lequel* le Père et le Fils produisent l'Esprit-Saint, et ils répondent que ce principe est l'essence divine, qui est commune au Père et au Fils, et la faculté qu'ils possèdent en commun de produire l'Esprit-Saint.

Il est donc évident que, quoique le Père agisse et que le Fils agisse en produisant l'Esprit-Saint, il n'y a cependant qu'*un seul principe par lequel* cet acte s'accomplit, savoir : la faculté de le former, qui est commune aux deux personnes agissantes, et qui se confond avec l'essence divine qu'elles possèdent l'une et l'autre. De là il suit que, puisque les Latins considèrent la procession du Saint-Esprit comme l'effet immédiat de l'acte unique par lequel le Père et le Fils produisent cette troisième personne divine, ils doivent dire que l'Esprit-Saint procède du Père et du Fils, qui, *par un seul principe*, ou par une seule essence et faculté commune aux deux, produisent la subsistence ou personnalité, et lui communiquent leur propre nature.

Passons à l'exposition du même dogme par les orthodoxes.

VI

COMMENT LES RUSSES, SOUS UNE TERMINOLOGIE DIFFÉRENTE, ADMETTENT LA DOCTRINE CATHOLIQUE SUR LA PROCESSION DU SAINT-ESPRIT.

Les Russes et les autres Orientaux, ne rapportant pas la procession du Saint-Esprit à l'acte par lequel il est produit, mais à la source de toute la divinité, et n'appelant pas *principe* ce par quoi un être forme un acte, mais seulement ce qui est l'origine, le commencement de tout, disent, en conséquence de cette terminologie, que le Saint-Esprit procède du Père seul, que le Père seul est son principe.

Qu'ils l'entendent véritablement en ce sens, nous en avons la preuve dans la *Confession de foi orthodoxe*. A l'endroit même où elle enseigne que l'Esprit-Saint procède du Père seul, elle dit [1] : « L'Esprit-Saint procède du Père seul en tant que le Père est la source et l'origine de la divinité ; τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐκπορεύεται ἐκ μόνου τοῦ Πατρὸς, ὡς πηγῆς καὶ ἀρχῆς τῆς θεότητος. Que faut-il de plus pour démontrer que les théologiens russes considèrent la procession du Saint-Esprit, non pas dans l'acte par lequel il est produit, mais dans la source première, dans l'origine primitive de tout ce qui est divin ?

Mais, parce qu'ils ne considèrent pas cet acte comme

[1] Part. I, quest. 71, ap. Kimmel, *Libri symbolici Ecclesiæ orientalis*, (Iéna, 1843), p. 142.

le terme d'où il faut prendre cette procession, cette émanation divine, s'ensuit-il qu'ils le nient? En aucune manière. Comment peut-on les soupçonner d'une pareille doctrine? n'est-elle pas en contradiction flagrante avec la théologie des Pères qu'ils environnent d'autant de respect que les Latins eux-mêmes? Jamais ils ne s'écarteront de ce qu'il y a de plus explicite dans saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, Didyme d'Alexandrie, saint Épiphane, saint Cyrille d'Alexandrie, Anastase le Sinaïte, et tant d'autres docteurs dont les passages ont été recueillis par les théologiens qui ont écrit spécialement sur cette matière.

Non, ils ne nient point cet acte; mais ils l'affirment en d'autres termes que nous, et, comme nous, ils reconnaissent qu'il appartient au Fils de Dieu. Ils disent, avec saint Jean Damascène, que l'Esprit-Saint est non-seulement l'Esprit du Père, mais encore l'Esprit du Fils, et que cette relation qui existe du Fils au Saint-Esprit n'existe pas en sens inverse; preuve évidente que cette relation ne se fonde pas sur la simple identité d'essence ou de nature divine commune aux trois personnes, mais bien sur ce que le Fils concourt au souffle divin du Père par lequel l'Esprit-Saint est produit.

A la vérité, on lit dans les théologiens russes que l'Esprit-Saint est appelé l'Esprit du Fils parce qu'il est consubstantiel au Fils. Mais il faut prendre garde que, dans la théologie orientale, la consubstantialité considérée dans les personnes divines suppose l'ordre de procession. C'est ainsi que saint Basile, dans sa lettre LII[e], dit que « ceux-là se trompent qui croient que la consubstantialité existe entre

deux frères. Les choses, ajoute-t-il, ne sont consubstantielles que lorsque le principe et ce qui est du principe sont d'une même nature. » Saint Cyrille d'Alexandrie, dans son premier dialogue sur la sainte Trinité, raisonne d'après le même fondement : « Si le Fils, dit-il, est consubstantiel au Père, il existe donc de lui et en lui selon la nature et substantiellement. » Aussi, il n'est pas reçu dans le langage de dire : le Père est consubstantiel au Fils, et le Fils au Saint-Esprit ; mais on dit que le Fils est consubstantiel au Père, et le Saint-Esprit au Père et au Fils. Nous avons, dans saint Jean Damascène, dont les Russes ont consigné la doctrine dans leur catéchisme, un argument tout à fait péremptoire pour prouver que l'expression : *l'Esprit-Saint est l'Esprit du Fils*, ne signifie pas seulement que Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit ont une même nature commune. Ce saint docteur, à la fin du chapitre XII du livre I[er] de la *Foi orthodoxe*, dit : « L'Esprit-Saint est l'Esprit du Père, parce qu'il procède du Père ; car il n'y a pas de mouvement sans souffle ; il est aussi l'Esprit du Fils, non pas parce qu'il procède du Fils, mais parce que, par le Fils, il procède du Père. — Πνεῦμα τοῦ Πατρὸς, ὡς ἐκ Πατρὸς ἐκπορευόμενον. Οὐδεμία γὰρ ὁρμὴ ἄνευ Πνεύματος. Καὶ Υἱοῦ δὲ Πνεῦμα, οὐχ ὡς ἐξ αὐτοῦ, ἀλλ' ὡς δι' αὐτοῦ ἐκ τοῦ Πατρὸς ἐκπορευόμενον. » Nous expliquerons un peu plus loin cette locution δι' αὐτοῦ, *par lui*, opposée à cette autre ἐξ αὐτοῦ, *de lui*. Pour le moment, nous ne citons ce passage que pour faire voir que la locution : *l'Esprit-Saint est l'Esprit du Fils*, ne suppose pas seulement, dans la théologie orthodoxe, que la seconde et la troisième personne de la sainte Trinité ont une même nature, mais

encore qu'elle a pour fondement l'acte de production du Saint-Esprit, acte auquel le Fils a eu part, ὡς δι' αὐτοῦ ἐκ τοῦ Πατρὸς ἐκπορευόμενον. Lorsque le Père et le Fils forment cet acte par lequel ils produisent le Saint-Esprit, toute l'essence divine qu'ils communiquent à cette troisième personne doit être conçue comme existant d'abord, non-seulement dans le Père, mais encore dans le Fils. C'est ce que saint Jean Damascène nous fait comprendre par les comparaisons dont il se sert.

Nous avons déjà dit qu'il compare le Père au soleil, qui est la source du rayon et de la lumière; le Fils, au rayon par lequel la lumière vient jusqu'à nous, et l'Esprit-Saint, à la lumière qui vient du soleil par le rayon.

Dans le même livre Ier de la *Foi orthodoxe*[1], dans lequel il propose cette comparaison, il se sert d'une autre similitude tirée de l'intelligence humaine. Il représente le Père par l'intelligence humaine, le Fils par la parole intérieure que forme l'intelligence, l'Esprit-Saint par le souffle que produit l'intelligence en exprimant sa parole intérieure. Cette expression extérieure est d'abord tout entière dans l'intelligence, puis elle est dans la parole intérieure qu'elle doit exprimer. C'est ainsi que l'Esprit-Saint, qui n'est pas une simple modification comme notre souffle ou comme l'expression extérieure de notre parole, mais une force substantielle ayant sa propre *subsistence*, procède du Père, se repose dans le Verbe divin et le manifeste. Ἐννοοῦμεν... δύναμιν οὐσιώδη, αὐτὴν ἑαυτῆς ἐν ἰδιαζούσῃ ὑποστάσει θεωρουμένην, καὶ τοῦ Πατρὸς προερχομένην, καὶ ἐν τῷ Λόγῳ ἀναπαυομένην, καὶ αὐτοῦ οὖσαν ἐκφαντικήν[1].

[1] S. Joann. Damasc. *De Fide orth.*, l. I, c. VII.

Dans le *Dialogue contre les Manichéens*[1], il emploie la même comparaison et l'explique par deux autres encore plus saisissables. Il compare la sainte Trinité à un rosier : le Père est figuré par la plante, le Fils par la fleur, l'Esprit-Saint par le parfum que répand l'arbuste. La même substance est dans tout le rosier, et tout doit être primitivement conçu dans la plante, puis dans la plante et dans la fleur. La plante produit la fleur, et la fleur, ou plutôt la plante et la fleur, par une force qui leur est commune, produisent le parfum.

Et cette même comparaison, il la confond avec une autre employée, comme la précédente, par les docteurs anciens ; c'est celle de la racine, de la tige et de la fleur, qui ne sont qu'une seule plante. Tout est d'abord dans la racine qui produit la tige, et qui, lui communiquant toute la force productive qu'elle possède, produit la fleur par une action qui lui est commune avec la tige.

Le saint docteur se sert de ces comparaisons pour prouver contre les Manichéens que, bien qu'il y ait trois personnes dans l'adorable Trinité, il n'y a pas cependant plusieurs principes ; mais en même temps, elles nous font comprendre sa doctrine touchant les relations qui existent entre les trois personnes divines. On s'explique ainsi comment on peut dire que l'Esprit-Saint procède *du* Père *par* le Fils, ἐκ τοῦ Πατρὸς διὰ τοῦ Υἱοῦ ; c'est comme si on disait que la fleur

[1] Εἰ καὶ τρεῖς ὑποστάσεις, ἀλλ'εἷς Θεὸς, καὶ οὐ τρεῖς. Ὁ γὰρ νοῦς, καὶ λόγος, καὶ τὸ πνεῦμα αὐτοῦ, εἷς νοῦς, καὶ οὐ τρεῖς νόες, ὡς τὸ φυτὸν τοῦ ῥόδου, καὶ τὸ ἄνθος, καὶ ἡ εὐωδία ἑκάστου αὐτῶν, ῥόδον λέγεται, καὶ ἔστι· καὶ οὐ τρία ῥόδα λέγονται ἐν τῇ συναριθμήσει, ἀλλὰ ῥόδον ἡ ῥίζα, καὶ ὁ κλάδος, καὶ τὸ ἄνθος. (*Dial. contra Manich.*, c. VIII.)

provient de la racine par la tige, et le parfum qui embaume les jardins, du rosier par la rose.

Cette manière différente de caractériser l'action du Père et l'action du Fils n'abaisse aucunement celle-ci. C'est saint Jean Damascène lui-même qui en fait la remarque au chapitre VIIIe du livre premier de la *Foi orthodoxe*. « Lorsque nous disons que le Père fait tout ce qu'il fait par son Fils unique, ce n'est pas pour dire qu'il le fait comme par un instrument servile, mais comme par une force qui a sa nature et sa *subsistence*; — λέγομεν τὸν πατέρα πάντα ὅσα ποιεῖ, διὰ τοῦ Μονογενοῦς αὐτοῦ Υἱοῦ ποιεῖν, οὐχ ὡς δι' ὀργάνου λειτουργικοῦ, ἀλλὰ φυσικῆς καὶ ἐνυποστάτου δυνάμεως; — et comme nous disons tantôt que le feu éclaire et tantôt que la lumière du feu éclaire, ainsi tout ce que fait le Père, le Fils le fait; — καὶ ὥσπερ λέγομεν τὸ πῦρ φωτίζειν, καὶ πάλιν τὸ φῶς τοῦ πυρὸς φωτίζειν, οὕτω πάντα ὅσα ποιεῖ ὁ Πατὴρ, ὁμοίως καὶ ὁ Υἱὸς ποιεῖ [1]. »

Mais s'il en est ainsi, pourquoi le saint docteur se refuse-t-il à dire que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et tient-il ferme à n'admettre que la formule : *le Saint-Esprit procède du Père par le Fils?* C'est, comme il l'a dit immédiatement après le passage que nous avons tiré plus haut du chapitre XIIe du premier livre de la *Foi orthodoxe*, « parce que le Père seul est cause; μόνος γὰρ αἴτιος ὁ Πατὴρ; » non pas qu'il soit seul la cause immédiate et prochaine de l'acte de production du Saint-Esprit, mais parce qu'il est seul cause en tant qu'il est « le soleil superessentiel, la fontaine de la bonté, l'abîme de l'essence, de la raison, de la sagesse, de la puissance, de la lumière, de la divinité; la source engendrante et productrice du bien qui est caché en lui, » et qu'en

[1] Opp., t. I, p. 136.

conséquence, *tout ce qui convient à la notion de cause, de père, de source et de génération, doit être attribué au Père seul.*

VII

CONCILIATION DE LA TERMINOLOGIE EMPLOYÉE PAR LES ORIENTAUX AVEC CELLE DES LATINS.

Cette doctrine ne répugne aucunement aux Latins. Le P. Petau l'a fait voir depuis longtemps. « Saint Grégoire de Nazianze, dit-il[1], distinguant les trois personnes par les propriétés qu'on leur assigne, attribue au Père la *cause*, αἴτιον, au Fils *l'ouvrage*, δημιουργὸν, à l'Esprit-Saint *l'achèvement*, τελειοποιὸν. Ainsi, en parlant en général et d'une manière absolue, on a coutume d'attribuer la propriété d'être *cause* et *principe* au Père, comme à l'origine et à la source de laquelle toute essence (οὐσία) et tout être τὸ εἶναι), tant créé qu'incréé, découle. Quoique, selon saint Basile, le Fils soit aussi *auteur* (ἀρχηγὸς) et *cause* (αἴτιος) de toutes choses, autres que la divinité, et par conséquent des dons qui sont communiqués par le Saint-Esprit, il n'est pas cependant *premier principe*, ni *principe sans principe; la cause de la cause de toutes les choses qui existent est une force qui n'est pas engendrée, mais qui subsiste sans principe.* Ailleurs, le même saint docteur, insistant sur la notion propre du Père, l'appelle la *fontaine* et la *cause* de tout bien (πηγὴν καὶ αἰτίαν τῶν ἀγαθῶν); et il se refuse à admettre trois *subsistences primordiales*, ἀρχικὰς ὑποστάσεις; mais il

[1] *De Trinitate*, l. VII, c. x, n. 14.

pose *un principe de toutes choses, principe qui agit par le Fils et achève par l'Esprit-Saint.* A la fin de son deuxième livre contre Eunomius, il attribue de nouveau au Père la propriété d'être cause et principe, en soutenant qu'elle est communiquée au Fils et à l'Esprit-Saint. En effet, il redresse cet hérétique qui avait dit que le Fils est *l'œuvre de celui qui n'a point été engendré, et que l'Esprit-Saint est l'œuvre du Fils :* ce qui revient à établir les deux principes des anciens hérétiques. « *Or*, dit-il, *s'il parle « de la sorte pour établir deux principes opposés entre eux, « il encourt la même condamnation que Manès et Marcion. « Si, au contraire, il rattache tout ce qui existe à un seul « principe, ce qu'il dit être fait par le Fils doit se rapporter « à la première cause. C'est pourquoi, quoique nous croyions « que toutes choses ont été faites par le Fils,* διὰ τοῦ Θεοῦ « Λόγου, *nous ne nions point pour cela que Dieu le Père « est la cause de tout.* » Ainsi le nom de cause (αἴτιος ou αἰτία) et celui de *principe* (ἀρχὴ) est quelquefois donné au Père comme une chose qui lui est propre et caractéristique de sa personne; parce que, comme dit saint Athanase, la nature de Dieu le Père est aussi bien la cause de Dieu le Fils et de Dieu le Saint-Esprit que de toute la création. Or en ce sens, comme Pierre Abélard le dit très-bien, la seule personne du Père doit être mise au sommet de tout; et, continue-t-il, si les Grecs entendent que l'Esprit-Saint procède du Père seul en tant que celui-ci est au sommet de la sainte Trinité et qu'il n'a pas reçu l'existence d'un autre principe, il n'y a entre eux et nous aucun dissentiment, mais seulement une diversité de langage. — *Si a solo Patre procedere Spiritum Græci*

intelligant, eo scilicet quod sic ab ipso sit, quasi a summo et non existente ab alio, nulla est sententiæ controversia, sed verborum diversitas. »

Il n'y a donc aucune difficulté à admettre en ce sens la doctrine des Orientaux, et à dire avec eux que le Père seul est *cause* et *principe*.

C'est un langage auquel les oreilles latines sont peu accoutumées. Chez les Orientaux eux-mêmes, lorsqu'on parle de la création, on se plaît à appeler le Père *principe primordial* (αἰτίαν προκαταρχτικὴν), terme dont s'est déjà servi saint Basile. Pour la netteté du discours et l'expression précise du dogme, il convient de l'employer également en parlant de la procession du Saint-Esprit.

C'est une excellente manière d'exprimer l'ordre et l'enchaînement qui existe entre les personnes de la très-sainte Trinité. Car, en parlant ainsi, on montre que le Père est principe sans principe, qu'il est au sommet de la Trinité, que rien n'est dans les autres personnes sans avoir été auparavant en lui. De la sorte, on fait voir que tout ce que possède le Fils, il l'a reçu de son Père, et, par conséquent, que le Fils, lorsqu'il produit avec son Père seul l'Esprit-Saint, ne concourt pas à cette production comme un principe à part, comme une cause indépendante, mais comme n'ayant avec son Père qu'une seule force, qu'une seule énergie, qui est primitivement tout entière dans le Père. C'est sur quoi saint Grégoire de Nysse insiste lorsqu'il dit : Nous distinguons dans la sainte Trinité « ce qui est principe « (τὸ αἴτιον) et ce qui est de principe (ἐκ τοῦ αἰτίου) ; et dans ce « qui est de principe, nous faisons une nouvelle distinction ; « car une personne (le Fils) est immédiatement de la première

« (le Père), τὸ μὲν γὰρ προσεχῶς ἐκ τοῦ πρώτου, et une personne « (l'Esprit-Saint) est par celle qui est immédiatement de la « première, τὸ δὲ διὰ τοῦ προσεχῶς ἐκ τοῦ πρώτου; de sorte que la « propriété d'être Fils unique demeure réservée au Fils, et « que l'Esprit-Saint procède du Père, parce que l'interven- « tion du Fils conserve à celui-ci la propriété d'être seul en- « gendré, et n'empèche pas la relation naturelle qui existe « entre le Père et le Saint-Esprit; τῆς τοῦ Υἱοῦ μεσιτείας καὶ « αὐτῷ τὸ μονογενὲς φυλαττούσης, καὶ τὸ πνεῦμα τῆς φυσικῆς πρὸς τὸν « πατέρα σχέσεως μὴ ἀπειργούσης [1]. »

En effet, cette intervention du Fils dans la production de l'Esprit-Saint est la raison pour laquelle il n'y a pas deux Fils, ainsi que les théologiens le font voir longuement; et elle n'empêche pas le Père d'être le principe du Saint-Esprit; car si le Père ne produit pas le Saint-Esprit immédiatement comme il produit le Fils, c'est-à-dire sans l'intervention d'une autre personne, et s'il le produit par un acte qui lui est commun avec le Fils, cependant toute la puissance nécessaire au Fils pour qu'il produise cet acte lui a été communiquée originairement par le Père. Ainsi tout est ramené au Père.

C'est comme dans la création. Les trois personnes divines sont principe ou cause de la création; mais le Père l'est d'une manière spéciale; c'est ce que les Orientaux expriment de différentes façons. Nous avons déjà vu qu'ils appelaient le Père la *cause primordiale,* αἰτίαν προκαταρκτικήν. Ils disent aussi que le Père a créé le monde par le Fils.

Cette expression, remarque saint Basile [2], n'indique en

[1] Greg. Nyss. *Quod non sint tres dii,* ad Ablab., opp., t. III, p. 27. A, B. Paris, 1638.

[2] *De Spir. S.*, c. VIII, opp., t. III, p. 14, sqq. (ed. Garnier.)

aucune manière ni imperfection dans le pouvoir créateur du Père, ni faiblesse dans l'action du Fils; mais elle démontre deux choses : l'unité de l'acte de volonté et la cause primitive. Ainsi donc, le Père, le Fils et le Saint-Esprit créent le monde par un seul acte; le Père y concourt par un pouvoir qui ne lui a point été communiqué; le Fils et le Saint-Esprit, par un pouvoir qui leur a été communiqué et qui est numériquement le même que celui du Père. Le Père est donc cause primitive, quoique les trois personnes ne soient qu'une cause, parce que leur pouvoir créateur est un. De la même manière, le Père produit l'Esprit par le Fils; mais il ne s'ensuit pas que dans la part que le Fils prend à cet acte il y ait quelque défaut ou imperfection. La force productrice est la même dans les deux, l'acte est commun; c'est même une façon d'exprimer cette unité d'acte et de force; mais c'est en même temps un moyen dont se sont servis les Orientaux et quelques Latins pour indiquer que le Père est la cause primitive, le principe primordial du Saint-Esprit. Les Latins acceptent complétement cette doctrine.

Ils disent 1° que, si l'on entend par les mots *principe*, *cause*, *auteur*, le *principe primitif*, le *principe sans principe*, la *source de la divinité*, alors le Père est seul principe du Saint-Esprit, tout comme le Père est seul appelé créateur dans le Symbole des Apôtres; parce que, dit saint Thomas dans sa *Somme*[1], quoique la puissance de créer soit commune aux trois personnes, elle leur convient cependant dans un certain ordre ; car le Fils la tient du Père et l'Esprit-Saint la tient du Père et du Fils; ainsi la qualité de

1 Part. I, quæst. XLV, art. 6, ad 2.

créateur est attribuée au Père, en tant que lui seul ne tient pas la puissance créatrice d'un autre.

Ils disent 2° que, si l'on se renferme dans ce sens exclusif du mot *principe*, alors, assurément, on ne pourra dire que le Père et le Fils sont principes de l'Esprit-Saint, sans établir l'existence de deux principes premiers, distincts, indépendants, opposés à l'unité de la nature divine, et sans tomber dans une espèce de manichéisme : doctrine que les Latins détestent autant que les Orientaux, et que le métropolite de Kief, Jean II, n'aurait jamais imputé aux premiers dans sa lettre à Guibert de Ravenne, connu dans l'histoire des antipapes sous le nom de Clément, s'il ne s'était imaginé qu'ils faisaient procéder le Saint-Esprit du Père et du Fils comme de deux sources originelles de la divinité.

Ils disent 3° que, si l'on comprend le terme de procéder dans le sens absolu des mots français *prendre sa source*, et, par conséquent, si on réfère la procession du Saint-Esprit, non pas à l'acte par lequel le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit, mais à la source première dans laquelle il faut concevoir d'abord toute la sainte Trinité ; c'est-à-dire si l'on parle du Saint-Esprit comme de l'eau d'un lac, dont on dirait qu'elle provient de la fontaine, sans tenir compte du ruisseau par lequel cette eau a passé, alors le Saint-Esprit procède du Père seul, parce que seul le Père est cette source première, ce principe sans principe, qui, engendrant un divin Fils, communique à celui-ci toute son essence et sa force, et qui, de concert avec ce Fils et par un acte commun à tous les deux, produit le Saint-Esprit. De sorte que le mot *procéder*, pris dans ce sens absolu, peut être assimilé à ces paroles de Notre-Seigneur : « Ma doctrine n'est pas ma doctrine,

mais elle est la doctrine de celui qui m'a envoyé. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine *est de lui*, πότερον ἐκ τοῦ Θεοῦ ἐστιν, ou si je parle de moi-même; *utrum* EX DEO SIT, *an ego a me ipso loquor* (Joann. VII, 17), » paroles par lesquelles le divin Maître nie que sa doctrine soit sa doctrine, qu'elle provienne de lui, *an ego a me ipso loquor*, en ce sens qu'il n'en est pas la source première; mais il affirme que cette source est son Père; que c'est de son Père que sa doctrine provient, procède primitivement, *utrum ex Deo sit;* qu'elle n'est en lui-même que par communication; qu'il ne parle pas de lui-même, *an ego a me ipso loquor*, ou comme étant un autre principe de doctrine que son Père.

Ils disent 4° que, si l'on prend le terme de procéder dans un sens plus large; si on l'emploie comme l'équivalent d'*être produit par quelqu'un*, de *recevoir de lui, de son action, l'existence et la subsistence*, en faisant abstraction de principe primitif et non primitif, alors il faut dire que, puisque le Saint-Esprit est produit par une force communiquée par le Père au Fils, et par conséquent commune au Père et au Fils, il procède du Père et du Fils. Telle est la terminologie dont se sert l'Église romaine, et qui a été également employée dans l'Église orientale. Saint Athanase et saint Basile ont dit : *effulget ex Filio;* Didyme d'Alexandrie : *ex Patre et me* (Christo) *est;* saint Épiphane : *ex ambobus oritur;* saint Cyrille d'Alexandrie : *ex utroque profluit, profunditur, procedit;* il ajoute même : *substantialiter;* Anastase le Sinaïte : *ex Domino Christo existit*, etc., etc.

Ils disent 5° que les phrases : *l'Esprit-Saint procède*

du Père par le Fils, et : *l'Esprit-Saint procède du Père, et il est l'Esprit du Fils*, sont parfaitement orthodoxes, et reviennent à ce que saint Augustin a exprimé en ces termes : « L'Esprit-Saint procède du Père primordialement (*principaliter*) ; mais il procède aussi du Fils, parce que le Père, en engendrant son Fils, lui a communiqué ce par quoi l'Esprit-Saint procède de l'un et de l'autre ; et c'est ainsi qu'il n'est pas dit en vain que l'Esprit-Saint est l'Esprit du Père et du Fils[1]. »

Toute la contestation semble donc se réduire à une dispute de mots. Les Russes appellent seulement principe, cause, auteur, la source primordiale de la divinité ; les Latins, à l'exemple de saint Augustin et de tant d'autres Pères, ne refusent pas de reconnaître cette *origo principalis*, cette source première, ce principe sans principe ; ils l'établissent même dans toutes leurs théologies ; mais quand ils parlent du principe du Saint-Esprit, ils parlent du principe de production qui est l'essence divine dans le Père et dans le Fils, et la faculté qu'ils ont de produire l'Esprit-Saint.

En outre, les Russes, lorsqu'ils considèrent la procession du Saint-Esprit, remontent à la source originelle ; les Latins, au contraire, s'arrêtent à l'acte, ou, si l'on veut, à la faculté par laquelle l'Esprit-Saint est produit, telle qu'on conçoit cette faculté dans le Père et dans le Fils immédiatement avant la production de l'Esprit-Saint. De là il arrive que les uns disent que le Père est seul *principe ;* les autres, qu'il est seul *principe primordial ;* de même, les uns affirment que l'Esprit-Saint procède du Père seul, en tant qu'il est la source et le principe de la divinité, ὡς πηγῆς καὶ ἀρχῆς τῆς

[1] Voyez Petau, *De Trinit.*, l. XV, c. XVII, n. 29, et l. IV, c. XX, n. 29.

θεότητος; les autres, qu'il procède du Père comme du principe primordial, et du Fils comme partageant par sa génération éternelle toute l'énergie productrice du Père, et ils ajoutent que cette divine énergie est unique, indivisible, commune au Père et au Fils, ainsi que l'essence divine qu'ils communiquent à l'Esprit-Saint.

L'accord serait donc bien facile sur le pied des anathématismes suivants :

Si quis dixerit Patrem solum non esse unicum fontem Trinitatis, anathema sit.

Si quis dixerit Patrem, gignendo Filium, huic non dedisse ut simul secum produceret Spiritum Sanctum, anathema sit.

Si quis dixerit Spiritum Sanctum non procedere ex Patre principaliter, seu tanquam ex principio primordiali, et ex Filio non tanquam principio primordiali, sed tanquam habente a Patre ut a se quoque Spiritus Sanctus existentiam, subsistentiam et essentiam acciperet, anathema sit.

Si quis dixerit Spiritum Sanctum procedere ex Patre et ex Filio de eo in quo alii sunt ab invicem et non de eo in quo unum sunt, anathema sit.

Si quis ergo dixerit duo esse principia, duasve productiones Spiritus Sancti, et non unum principium unamque productionem, aut Patrem et Filium non esse principium Spiritus Sancti per unam utrique communem spirationem, anathema sit.

Si demum quis dixerit Spiritum Sanctum ita procedere ex Patre ut simul non sit Spiritus Filii, aut ita esse Spiritum Filii, ut a Filio non simul ac a Patre existentiam, subsistentiam et essentiam accipiat, et secundum hanc notionem ex Filio non procedat, anathema sit.

CONCLUSION

Maintenant que l'on connaît la doctrine russe, non par des relations mensongères, mais par ses livres symboliques, on ne saurait plus s'étonner de ce qui est consigné dans le décret du saint synode de 1839.

On ne saurait trop le répéter : dans ce décret solennel, on reconnaît que, lorsque en 1595 les évêques de Lithuanie se soumirent au saint-siége et se séparèrent de l'Église orthodoxe russe, « la séparation fut réellement amenée par l'interruption de leur communion hiérarchique » avec le patriarche de Moscou et les patriarches d'Orient. Tout le reste de ce qui constitue, selon le *Catéchisme détaillé*, le lien de l'Église, savoir : la foi orthodoxe, la loi divine et les sacrements, n'avait point été entamé. Pourquoi ? évidemment parce que la foi de l'Église orthodoxe russe est la même que la foi catholique ; la loi divine, la même ; les sacrements, les mêmes. On fut donc parfaitement conséquent lorsque, pour admettre dans la communion de l'Église non unie les évêques ruthènes catholiques, on ne leur demanda pas de changer quoi que ce fût à la foi qu'ils avaient juré, dans leur ordination et dans leur sacre, de croire de cœur et de professer de bouche jusqu'à la fin de leur vie. Comme on avait reconnu que la foi professée dans l'acte d'union de 1595 était conforme à la doctrine de l'Église russe, on fit le même aveu touchant la foi des évêques qu'on allait incorporer à cette Église.

Ces actes d'une si haute portée, accomplis sous les yeux

de toute l'Europe et devant le jugement inflexible de l'histoire, engagent l'Église russe à tout jamais. Il peut y avoir des particuliers qui s'en éloignent; l'Église russe ne s'en éloignera pas. L'Église orthodoxe, dit Mgr Philarète, est invariable dans la saine doctrine et irrépréhensible dans sa foi. Comme elle l'a reconnu en 1839, elle reconnaîtra toujours que la foi professée à Rome par les procureurs du synode de Brest est la foi de toute l'Église russe; la différence dans la terminologie n'atteint pas le fond de la doctrine.

Nous l'avons amplement démontré; ce qui importe ici pour confirmer notre explication, c'est de mettre sous les yeux des lecteurs la profession de foi que firent, en 1595, les évêques ruthènes en se soumettant au pape Clément VIII, profession de foi dans laquelle le saint synode n'a rien trouvé à reprendre en 1839.

Ces évêques, après avoir récité le symbole de foi de Constantinople avec l'addition *Filioque*, firent la déclaration suivante : « Je crois aussi, reçois et professe tout ce que le concile œcuménique de Florence a défini et déclaré sur la réunion de l'Église occidentale et orientale, savoir : Que l'Esprit-Saint existe éternellement du Père et du Fils; qu'il a son essence et son être subsistant du Père et en même temps du Fils; qu'il procède éternellement de l'un et de l'autre, comme d'un seul principe et par une seule spiration, conformément à la doctrine des saints docteurs et des Pères, qui, lorsqu'il leur arrive de dire que l'Esprit-Saint procède du Père par le Fils, veulent donner à entendre par là que le Fils est, selon la manière de s'exprimer des Grecs, la cause, et selon celle des Latins, le principe de la subsistence de l'Esprit-Saint, tout comme le Père; que,

puisque le Père, en produisant le Fils, lui a communiqué tout ce qu'il a, hormis sa paternité, de là il suit que, si l'Esprit-Saint procède du Fils, le Fils a cette vertu éternellement du Père, de qui il est lui-même éternellement engendré; et que les mots explicatifs *et du Fils* ont été ajoutés au symbole licitement et raisonnablement, et cela pour mieux déclarer la vérité et parce que les circonstances l'exigeaient.

« De même, que, soit qu'on emploie du pain de froment azyme ou du pain fermenté pour la consécration, le corps du Christ y devient vraiment présent, et que les prêtres doivent faire usage de l'un ou de l'autre, selon qu'ils appartiennent au rite de l'Église occidentale ou à celui de l'Église orientale.

« De même, que, si les fidèles, étant vraiment pénitents, sortent de cette vie en la grâce de Dieu, mais avant d'avoir fait de dignes fruits de pénitence pour leurs péchés commis par action ou par omission, leurs âmes sont purifiées par les peines du purgatoire; qu'elles peuvent être soulagées de ces peines par les suffrages des fidèles vivants, c'est-à-dire par le sacrifice de la messe, les prières, les aumônes et les autres bonnes œuvres que les fidèles sont dans l'usage de faire pour les autres, selon les institutions de l'Église; et que les âmes de ceux qui, après leur baptême, n'ont contracté la souillure d'aucun péché, ou qui, avant leur mort sur la terre, ou après leur mort dans le purgatoire, comme il a été dit, ont été purifiés de toute tache, sont reçues sans retard dans le ciel et voient clairement la sainte Trinité comme elle est, d'une manière cependant plus ou moins parfaite, selon la diversité des mérites; et que celles qui

sortent de ce monde avec un péché mortel ou même avec le seul péché originel, descendent sans délai en enfer pour y souffrir des peines éternelles, qui seront diverses selon le nombre et la nature de leurs péchés.

« De même, que le saint-siége apostolique et le Pontife romain a la primauté sur tout l'univers; que le Pontife romain est le successeur du bienheureux Pierre, le Prince des Apôtres, le véritable Vicaire du Christ, le Chef de toute l'Église, et le Père et le Docteur de tous les chrétiens, et que Notre-Seigneur lui a donné, dans la personne de saint Pierre, le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle, comme il est aussi contenu dans les actes des conciles œcuméniques et dans les sacrés canons.

« En outre, je professe et j'admets tout ce que la sainte Église apostolique et romaine, conformément aux décrets du concile œcuménique et général de Trente, propose et prescrit de professer et d'admettre, savoir, etc. » Suit la seconde partie de la profession de foi dite de Pie IV.

Le saint synode a donc reconnu que la doctrine de l'Église romaine était parfaitement orthodoxe, et il a fait cette reconnaissance dans l'acte même par lequel il lui enlevait un grand nombre de ses enfants.

Quelles ont été les vues de Dieu en permettant une conduite si extraordinaire? Personne ne saurait le dire avec certitude; mais il ne serait pas étonnant que Dieu, qui tire le bien du mal et la lumière des ténèbres, eût voulu faire d'un acte si hostile, si funeste à l'unité dans ses résultats immédiats, le point de départ d'une nouvelle union plus solide que toutes celles qui furent jamais tentées.

Que les Russes veuillent entrer en négociation directe ou

indirecte avec l'Église romaine, ils verront, à sa condescendance même, qu'elle n'est point une fausse mère. La fausse mère consent à ce que l'enfant soit partagé en deux par le glaive; pour éviter un tel malheur, la vraie mère cédera plutôt à une autre le fruit de ses entrailles. Ainsi fera la vraie mère des âmes : tout ce qu'elle peut céder, pour que le corps mystique de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne soit pas divisé, pour que la division cesse, si des circonstances malheureuses l'ont produite, elle le cédera, elle l'abandonnera de grand cœur. L'Église orthodoxe russe prétend à ce titre glorieux de vraie mère des fidèles; qu'elle montre, en luttant avec l'Église catholique de bon vouloir et d'esprit conciliant, qu'elle ne le réclame pas sans cause. On ne lui demande rien qu'elle ne puisse accorder, pourquoi se refuserait-elle à de si justes et si honorables concessions?

UNE

TRAGÉDIE LATINE A ROME

L'AN 1600

UNE

TRAGÉDIE LATINE A ROME

L'AN 1600

Le titre seul que nous avons placé en tête de ces lignes fera peut-être sourire plus d'un lecteur. — « Et que nous importent des tragédies latines jouées à Rome l'an 1600, au moment où la littérature nationale fleurit depuis longtemps en Italie et va bientôt briller du même éclat dans toute l'Europe chrétienne ? Et d'ailleurs, Boileau, le sage Boileau, n'a-t-il pas finement tourné en ridicule l'usage des vers latins ? Voltaire n'a-t-il pas établi qu'il est aujourd'hui non moins inutile qu'impossible de bien écrire une langue morte[1] ? »

Je ne discute pas ici la valeur de ces autorités. Qu'il me soit seulement permis de m'inquiéter peu des plaisanteries de Boileau, après que, de nos jours, ses décisions les plus solennelles ont été remises en question avec une liberté plus qu'irrévérencieuse. Quant à Voltaire, n'ai-je pas droit de le récuser, s'il a jugé sans pleine connaissance de cause et avec la légèreté qui lui est trop ordinaire ? Au reste, on aurait

[1] *Catalogue des écrivains du* XVII[e] *siècle.* — Art. Commire, Jouvancy, etc.

tort de s'étonner que l'irréflexion et l'ignorance aient adopté une opinion commode, qui avait eu le singulier bonheur de réunir les suffrages de Voltaire et de Boileau. De cette cause et de bien d'autres sont nées tant de préventions contre la littérature latine moderne.

Et pourtant, à n'envisager ici que les anciens instituteurs de la jeunesse catholique en Europe, — et leurs ouvrages sans nombre, — qu'on croit avoir jugés quand on a dit avec un dédain quelque peu pédantesque : *Littérature de collége,* oserait-on demander à ces Aristarques les motifs sur lesquels se fondent les faciles arrêts de leur prétendue infaillibilité? Littérature de collége, nous dit-on : soit, puisque souvent elle est née au collége. Mais que s'ensuit-il? Les mêmes hommes qui, de l'aveu de tous, apprirent avec succès aux générations naissantes l'art de bien penser, de bien parler, de bien écrire, qui formèrent tant de poëtes, tant d'orateurs éminents, ces habiles maîtres, enfin, dont plusieurs ont encore un nom, auraient donc toujours manqué pour eux-mêmes du bon goût et de l'inspiration qu'ils surent communiquer aux autres? Ce serait là un phénomène inexplicable. Heureusement, ce phenomène n'existe pas. Dans cette littérature de collége, ignorée aujourd'hui, parce que les lettres anciennes sont en décadence, il y a de véritables richesses enfouies, une mine féconde de conceptions gracieuses, spirituelles ou sublimes, un trésor de poésies nationales et chrétiennes, qui, pour reconquérir de l'importance aux yeux de tout littérateur sérieux, n'attendent qu'une plume patiente et capable de les présenter avec tous leurs avantages à l'attention de notre siècle. J'ajoute même que tout ce qu'il y eut d'inspirations nobles et légitimes, cachées

sous le nom désormais flétri de romantisme, trouve une satisfaction aussi heureuse qu'inattendue dans cette littérature dont personne jusqu'ici n'a tenté la réhabilitation. La suite de ce travail fournira, j'ose l'espérer, la preuve d'une assertion qui semblera peut-être étrange au premier abord.

Mais embrasser, depuis la renaissance, l'histoire complète des lettres grecques et latines; visiter en voyageur curieux l'intérieur si peu connu des anciens colléges; pénétrer dans l'humble cellule de ces vétérans de l'enseignement, qui voyaient chaque année s'augmenter le nombre de leurs productions tour à tour pieuses et profanes ou, comme dit Boileau, *plaisantes* et *sévères ;* explorer surtout les archives du Vatican, de Gènes, de Venise et de tant d'autres États, qui, pendant si longtemps, rédigèrent en latin leurs annales, leurs actes officiels, toute leur correspondance diplomatique; étudier enfin et apprécier avec quelque détail les principales œuvres historiques, oratoires, poétiques, et, de plus, si l'on veut, scientifiques, philosophiques, théologiques, ascétiques, qui, durant ces quatre derniers siècles, empruntèrent leur expression à la langue de Cicéron et quelquefois à celle d'Homère, c'est une entreprise gigantesque et qui absorberait la vie entière de plusieurs hommes.

Ce bel arbre d'une science presque toujours sage et pure, arbre né et grandi sous l'influence immédiate de l'Église, couronné de fleurs et de fruits, et qui fut pour tant d'âmes comme un arbre de vie, je le salue en passant; et me bornant aujourd'hui à considérer une seule de ses branches, la poésie, dans cette branche, prenant un seul rameau, la poésie dramatique, et — pour pousser jusqu'au bout la métaphore —

dans ce rameau, une seule feuille, bien inconnue, la tragédie *Flavia* du P. Bernardin Stefonio, j'essaierai de montrer, par un exemple, quels utiles enseignements, quelles grandes idées, quels sentiments religieux à la fois et patriotiques, les humanistes d'un autre âge savaient cacher sous la frivole et riante enveloppe d'un amusement de collége.

Nous allons donc parcourir un de ces drames qui servirent jadis à l'éducation de la jeunesse, et quelquefois, par occasion, à la réforme morale de villes entières. Ces nobles fins, que l'institut de saint Ignace propose aux poëtes de la compagnie de Jésus, ils ne les perdirent jamais de vue; le plus souvent ils les atteignirent d'une manière éclatante. Petau, Cellot, Mussonius, Caussin, du Cygne, la Rue, le Jay, Porée, Oudin, en France; Libenus, Malapert, en Belgique; Edmond Campian, Balde, Aler, Neumayr, Gretser, Claus, Weitenauer, en Allemagne; Benci, Donato, Stefonio, Guinicci, Carpani, en Italie; de' Nobili et Bouchet, au Maduré; le vénérable Joseph d'Anchieta, au Brésil, et cent autres, nous ont laissé, dans leurs œuvres dramatiques, la preuve irréfragable que ces représentations furent ordinairement nationales et pieuses, souvent grandioses et sublimes, toujours instructives et capables d'inspirer l'amour de la vertu.

J'emprunte le sujet de cette étude à un petit volume imprimé à Anvers en 1634. Bien des fois ce livre m'était tombé sous la main, bien des fois je l'avais rapidement parcouru. Mais rebuté par je ne sais quelle apparence d'obscurité dans le texte latin et aussi par la finesse microscopique des caractères, je l'avais toujours refermé, comme on fait souvent, sans en prendre une sérieuse connaissance.

Enfin, j'ai voulu savoir ce qu'il contenait, et voici ce que j'y ai trouvé.

Le titre est celui-ci : *Tragœdiæ selectæ Patrum Societatis Jesu.* Ce recueil est composé de deux volumes ; je ne parlerai pas du second, quoiqu'il renferme des pièces tout aussi remarquables. La date de publication (1634) fait remonter ce choix curieux à une époque qu'on pourrait appeler l'âge d'or de cette littérature latine moderne, dont j'essayais tout à l'heure de tracer une esquisse générale. L'éditeur, dans une élégante préface adressée à la *jeunesse studieuse*, lui offre ces tragédies comme des modèles bien plus dignes de son imitation que les drames souvent ampoulés de Sénèque.

Notre volume renferme cinq pièces, empruntées à quatre auteurs différents : deux Italiens, un Belge et un Français.

Le Français est le P. Petau, qui a fourni au compilateur sa tragédie sacrée de *Sisara*.

Le Belge s'appelle Charles Malapert, de Mons, poëte distingué non moins qu'habile mathématicien. Sa pièce porte le titre de *Sédécias*.

Les deux Italiens sont les PP. Alexandre Donato, de Sienne, et Bernardin Stefonio, des environs de Rome. Au P. Donato appartient la *Tragœdia Suevia*, qui a pour sujet les malheurs et la ruine de la maison impériale de Souabe, si longtemps persécutrice de l'Église romaine; saint Pierre Célestin, alors ermite, en est un des principaux personnages.

Le P. Stefonio, seul, a eu l'honneur de donner au recueil d'Anvers deux tragédies. L'une est intitulée *Crispus ;* c'est le nom du fils aîné de Constantin le Grand. Représentée trois fois de suite au Collége Romain, elle fut trois fois

applaudie, et le P. Pallavicini[1] ne craint pas de dire qu'elle provoqua une admiration universelle en Europe. Elle avait été composée pour une circonstance que l'auteur désigne par cette formule imitée des anciens : *Ludis Parthenicis*. Il s'agit sans doute de quelque fête de la Vierge ou de quelque solennité de sa congrégation. En effet, le héros de la pièce, nouvel Hippolyte, qui meurt, comme le premier, victime d'une infâme calomnie, adresse fréquemment à la Mère de Dieu les plus touchantes invocations. Au reste, ce n'est pas la seule fois que le théâtre de ces colléges, prétendus païens, célébra les louanges de la Reine du ciel, et l'on pourrait citer ici plus de vingt drames qui ont pour objet unique ou principal d'exalter ses bienfaits et sa gloire.

L'autre pièce de Stefonio est la tragédie *Flavia*. Je m'attache à cette dernière ; elle me semble la plus originale, la plus importante, et, somme toute, la plus remarquable du recueil. Toutefois, le catalogue précédent ne sera pas inutile pour faire voir quel genre de sujets aimait à traiter la muse dramatique de ces religieux professeurs.

Avant d'aller plus loin, je dois au lecteur quelques mots sur la personne de l'auteur. Longtemps les documents m'ont tout à fait manqué. Aucun dictionnaire biographique ou bibliographique, jusqu'aux savants pères de Backer, n'avait fait mention de Bernardin Stefonio. L'*Encyclopédie* du XVIIIe siècle lui consacre deux lignes à propos des vers macaroniques dont elle le déclare l'inventeur ou du moins le zélé propagateur ; on eût pu lui trouver des titres plus sérieux à l'immortalité. Bernardin naquit dans la Sabine, l'an 1560, et entra dans la compagnie de Jésus en 1580.

[1] *De Vindicationibus*, c. XIX.

Un éloge funèbre, imprimé à Rome l'an 1655, en tête d'un choix de ses œuvres posthumes, lui décerne les louanges les plus magnifiques. Après de brillantes études, qui attirèrent sur lui les regards des célèbres humanistes, Benci, Tursellin, Maffei, il fut appliqué à l'enseignement des lettres dans le Collége Romain, où il occupa pendant près de trente ans la chaire de rhétorique. La salle qui servait de classe ne pouvait contenir l'affluence toujours croissante de ses auditeurs, parmi lesquels figurèrent souvent des cardinaux, avec tout ce que Rome comptait alors de littérateurs distingués. Bargeo, Guarini, le Tasse et bien d'autres furent ses admirateurs et ses amis. Plus d'une fois, on entendit le chantre de Renaud dire hautement que, s'il avait eu le bonheur de connaître Stefonio avant de publier sa *Gerusalemme,* ce poëme eût vu le jour dans un état bien plus parfait. Marini entretenait des conférences journalières avec l'illustre professeur, dont les leçons étaient pour lui autant d'oracles. Enfin, dit son panégyriste dans un langage quelque peu hyperbolique, « on le regardait non pas seulement comme l'homme le plus éloquent de son siècle, mais comme un autre Cicéron et un autre Virgile. »

En soutenant le pesant fardeau d'une si haute réputation, Stefonio n'oublia jamais les devoirs de sa sainte profession, qu'il fut toujours heureux et fier d'avoir embrassée. Ses biographes ne tarissent pas d'éloges sur son obéissance, sur sa tendre dévotion à la Vierge Mère, sur son humilité. C'est à la plus brillante époque de sa vie qu'appartient un écrit vraiment curieux, tracé de sa main, où il s'accuse devant ses frères de toutes les imperfections imaginables qui peuvent ternir la beauté d'une âme religieuse. Tels furent les

sentiments qu'eut de lui-même cet homme supérieur, l'idole de Rome et de l'Italie.

Stefonio composait avec une incroyable facilité. On raconte que le cinquième acte de son *Crispus* fut tout entier l'ouvrage d'une nuit d'insomnie. Sa verve était un torrent impétueux. Il ignora ou méconnut cette sage retenue, qui donne aux œuvres du génie le cachet de la perfection ; mais il posséda cette puissance qui fait vite de grandes choses. Bien qu'inachevés, ses poëmes frappent encore d'étonnement, comme les croquis d'un maître ou les chefs-d'œuvre ébauchés de la nature. Le *restaurateur de la tragédie*, comme l'appelle un de ses biographes, laissa tomber de sa plume féconde d'innombrables compositions poétiques et oratoires, sans jamais penser à les conserver, ou même à les remettre sur le métier. Il y a plus : dans l'oraison funèbre de Stefonio, le P. Ferrari raconte que, se voyant près d'expirer, il demanda que l'on brûlât tous ses écrits : « Rien, disait l'humble mourant, ne doit rappeler le souvenir d'un homme qui n'a rien fait de louable. » Ce pieux désir n'empêcha point que ses œuvres fussent recueillies en dix-sept volumes ; mais il s'en faut bien que tout ait vu le jour. Nous ne connaissons de lui que trois tragédies, quatre discours prononcés à Rome devant le souverain pontife, des odes, des proses, des lettres et une pièce macaronique. Que sont devenues ses autres productions ? Dorment-elles encore dans la poussière de nos archives romaines ? Nous l'ignorons.

Stefonio avait cinquante-huit ans, lorsque César d'Este, duc de Modène, le demanda et l'obtint des supérieurs pour lui confier l'éducation de son fils Alphonse. C'est dans cet emploi qu'il mourut, environ deux ans après, le

8 décembre 1620, sous les auspices de la Vierge immaculée, objet favori de son amour et de ses chants; il accomplissait ce jour-là même sa soixantième année.

Outre les deux panégyristes déjà signalés, je nommerai Vincent Guinicci, un de ses successeurs et de ses rivaux de gloire au Collége Romain, qui a consacré à sa louange tout un discours académique. Mais sans nous arrêter à des éloges que leur pompe même pourrait rendre suspects, bien d'autres écrivains ont parlé avec plus de simplicité et non moins d'admiration de l'auteur de *Crispus*.

Vittorio Rossi prétend que cette tragédie de *Crispus*, par la beauté des pensées et du style, effaça tout ce qui avait paru en latin dans le genre tragique depuis Sénèque. Cet éloge nous paraît mince; il ne l'était pas dans la pensée de Rossi.

Pallavicini, déjà cité, non content de lui appliquer ce vers fait pour Ovide :

> Nunc habeat per te Romana tragœdia nomen,

soutient que, grâce à Stefonio, la tragédie romaine occupe désormais le rang le plus honorable sur le théâtre moderne.

Tarquinio Galluzzi publia aussi, en 1633, deux dissertations italiennes, sorties des presses du Vatican, qu'il osa intituler : *Rinnovazione dell'antica Tragedia* et *Difesa del Crispo*. En faudrait-il davantage pour prouver que les drames de Stefonio firent époque et marquèrent la renaissance de l'antique tragédie?

A ces témoignages, ajoutons celui d'Alexandre Donato, son contemporain, qui, dans sa belle monographie latine :

Roma vetus et recens, signale notre auteur comme « unissant une profonde érudition au plus beau génie oratoire et poétique. »

De plus, le Pindare de la Pologne, Sarbiewski, dans une ode dédiée à Rome chrétienne, mère des beaux-arts non moins que Rome païenne, célèbre, à côté des Benci, des Galluzzi, des Strada, des Petrucci, etc., la muse tragique et trop tôt ravie de Stefonio :

« Heu!... tragœdi
Postuma Calliope Stephoni. » (*Od.* IV, 9.)

Enfin, pour couronner tant d'éloges, je suis heureux d'avoir à produire le grand nom de Corneille. Dans le second de ses admirables *Discours*, où il a si doctement tracé les règles d'un art dont il reste à jamais le modèle, le créateur de la scène française consacre une page entière au jésuite italien. L'examen approfondi qu'il fait de *Crispus* montre qu'il l'avait lu avec beaucoup d'intérêt. Ne serait-ce pas en vérité une chose curieuse et bien inattendue de voir ce grand homme, dont le génie cherchait partout des inspirations, en trouver jusque dans des drames de collége ?

Tel fut le poëte ; abordons le poëme. Et d'abord voici à quelle occasion fut composée la tragédie *Flavia*. Le XVII[e] siècle allait s'ouvrir. Le pape Clément VIII venait d'annoncer un grand jubilé au monde catholique. Le Collége Romain voulut fêter dignement la naissance du nouveau siècle, et le P. Stefonio fut chargé de préparer un spectacle qui répondît aux sentiments de tous les cœurs et à la solennité des circonstances. Un glorieux pontife à célébrer, un

nouvel âge à saluer, la capitale du monde chrétien pour spectatrice, pour acteurs les écoliers du plus célèbre collége de cette époque et les enfants des plus nobles familles ; enfin, les graves enseignements de la religion à mêler au bruyant éclat d'une fête séculaire : tels furent les grands objets que l'auteur dut avoir devant les yeux en se mettant à l'œuvre.

Hâtons-nous de le dire : le poëte ne demeura point au-dessous de la difficile tâche qui lui était imposée, et l'attente publique ne fut pas trompée. La pièce, jouée deux fois au Collége Romain, lors de sa première apparition, reparut vingt ans après et à plusieurs reprises sur le théâtre du Séminaire des Nobles, et la note à laquelle nous empruntons ces renseignements les termine par ces mots :

SEMPER PLACITA, SÆPIUS EXPOSTULATA.

Il est temps d'en venir à l'exposition régulière du sujet.

Transportons-nous, avec Stefonio, à l'année 96 de l'ère chrétienne. Domitien porte le sceptre impérial. Sa cruauté et ses débauches ont déjà souillé le trône des Flaviens, rendu si glorieux par les Vespasien et les Titus; mais il n'a pas encore ouvertement sévi contre le christianisme qui, depuis Néron, a fait de rapides progrès. Le saint pape Clément a établi sa résidence sur le mont Esquilin, où s'élève déjà une église que remplacera un jour la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Jean, le bien-aimé disciple, le seul qui survive d'entre les douze apôtres, est venu en Italie, après avoir confondu l'hérésie de Cérinthe. De plus, l'Église, terminant à peine son premier siècle, paraît à la veille de

conquérir l'appui des césars. Le palais impérial est rempli de zélés adorateurs du vrai Dieu. L'oncle même de Domitien, le brave Flavius Clémens [1], naguère consul, est un chrétien fervent, et sa demeure semble devenue un pieux oratoire. Son épouse, Flavia Domitilla, sa nièce, vierge du même nom, ses deux fils, avec les eunuques de la maison, Nérée et Achillée, suivent aussi la loi de Jésus-Christ, et leur piété les conduit souvent aux pieds de l'auguste vieillard du mont Esquilin. L'empereur ignore que la croix a des adorateurs si près de sa personne, et, se voyant sans postérité, il a jeté les yeux sur les deux fils de Clémens pour leur conférer le titre de césars. Rome entière, qui connaît le mérite de ces jeunes princes, applaudit à un si digne choix, et les chrétiens conçoivent les plus belles espérances. Enfin, l'antique cité de Romulus s'apprête à célébrer pour la septième fois les jeux séculaires. A cette occasion, l'empereur a prescrit des fêtes religieuses et militaires en l'honneur des nouveaux césars, qu'il vient de proclamer sous les noms de Vespasien et de Domitien.

Mais Rome nourrit dans son sein un monstre qui doit renverser tous ces projets et retarder de deux siècles le triomphe du christianisme sur la terre : c'est le fameux Apollonius de Tyanes. Les fanatiques prédications de cet imposteur cappadocien, son horrible commerce avec les esprits infernaux, la mission qu'il s'attribuait de réformer le monde, ses prétendus miracles, enfin les luttes qu'il osa soutenir contre les apôtres saint Paul et saint Jean, occupent trop de place dans l'histoire de l'Église naissante pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici avec plus de

1 Sur cette famille de héros et de martyrs, voir les Bollandistes, 12 mai.

détails [1]. Cet infâme magicien avait joui à Rome de la faveur des premiers Flaviens ; mais irrité de ses intrigues politiques, Domitien le fit jeter en prison, après lui avoir infligé les plus cruelles ignominies. A l'époque où se passe l'action de notre drame, Apollonius fut mis en liberté, grâce à l'appui de Valens, son ami, alors consul. Mais en brisant ses fers, l'empereur le bannissait de Rome. L'exil n'allait point à cette âme ulcérée et vindicative. De concert avec Damis, son disciple, son complice et plus tard son historien, Apollonius résolut d'appeler à son secours toutes les puissances de l'enfer, pour assouvir sa vengeance sur Domitien et sa famille, en perdant aussi les chrétiens, éternel objet de ses implacables haines.

Voilà donc les principaux éléments que Stefonio va mettre en œuvre : les jeux séculaires, célébrés à Rome l'an 96, et qui doivent rappeler aux spectateurs le grand jubilé de l'an 1600 ; le vénérable Flavius Clémens et le pape saint Clément, dont le nom permettra de fréquentes allusions à cet autre pontife que le poëte voit glorieusement assis sur le siége de Pierre ; deux jeunes princes chrétiens qui d'avance prennent possession du trône impérial ; un apôtre, qui les guide de ses conseils ; et, de l'autre côté, un empereur faible, cruel, superstitieux ; puis un redoutable magicien, qui, appuyant ses infernales machinations sur l'ambition d'un

1 Voir la curieuse *Histoire d'Apollonius de Tyanes*, par Legrand d'Aussy, 2 vol. in-8°, Paris, 1808. — Surtout Baronius, *Ann. Eccl.*, t. I. — Si l'on cherche un nouvel exemple des incroyables aberrations où l'esprit d'hostilité contre l'Église entraîne des écrivains d'ailleurs sincères, qu'on parcoure, dans la *Biographie universelle* de Michaud, l'article d'*Apollonius de Tyanes*. L'auteur, qui est M. Michaud lui-même, transforme ce vil charlatan en philosophe modèle, en sage parfait, en thaumaturge, comparable, ou peu s'en faut, à l'Homme-Dieu. Ces étranges assertions sont éloquemment réfutées dans l'*Encyclopédie catholique du* XIX[e] *siècle*.

consul, sur le zèle idolâtrique d'un flamine et sur de vains oracles, aspire à envelopper dans une ruine commune l'empire et la croix. C'est ainsi que, confondues dans un immense drame, Rome païenne et Rome chrétienne offriront au spectateur le tableau de leurs grandeurs respectives et de leurs luttes mutuelles, afin d'élever son âme à des pensées plus hautes ; afin de lui montrer, dans un seul événement, que la rage des démons, conjurée avec la puissance des rois de la terre, peut bien faire couler à flots le sang des martyrs, mais ne saurait empêcher le triomphe de la divine religion du Crucifié.

Il nous reste à voir comment Stefonio a su combiner et mettre en valeur des éléments si féconds, si intéressants, mais si nouveaux sur la scène. Ici, je me trouve réduit à l'analyse sèche et décolorée d'un drame qui ne brille pas moins par la verve et la richesse du style que par l'élévation des idées. Mais l'imagination du lecteur, éveillée par l'exposé historique qui précède, suppléera, j'espère, à l'inévitable insuffisance d'un pâle compte rendu. Je renvoie à la fin les critiques d'ensemble.

Il est toutefois une remarque qu'il sera utile de placer ici. Pour porter un jugement équitable de la *Tragœdia Flavia*, ne perdons point de vue sa date. En 1600, le théâtre moderne était à sa naissance. L'Espagne avait son Lope de Vega, mais elle attendait encore son Caldéron. Shakspeare, il est vrai, avait déjà révélé à l'Angleterre un génie créateur, et cette même année 1600 vit paraître son lugubre *Hamlet;* mais il n'avait encore fait ni *Othello*, ni *Macbeth*, ni *la Tempête*. Et d'ailleurs, bien que Stefonio et Shakspeare semblent, comme on le verra, appartenir à la

même école dramatique et offrent sous plus d'un rapport des traits frappants de ressemblance, on peut affirmer sans crainte que ces deux poëtes n'exercèrent aucune influence l'un sur l'autre. Londres était alors trop loin de Rome. — Quant à la France, au commencement du XVIIe siècle, elle n'avait d'autre théâtre que les champs de bataille, où ses mains versaient son propre sang. A quoi bon mentionner Jodelle, une des plus pâles étoiles de Ronsard, dont les tragédies, suivant M. Sainte-Beuve, n'offrent « aucune invention ni dans les caractères, ni dans les situations, ni dans la conduite de la pièce, etc. » Rapproché de ces informes et barbares essais, le drame du Collége Romain paraîtra un chef-d'œuvre de sagesse dans le plan, de noblesse dans les pensées, de convenance dans le dialogue et l'expression.

ACTE Ier

La pièce s'ouvre par un spectacle magnifique. On est sous les portiques du palais impérial. Le flamine de Jupiter (*Flamen Dialis*) paraît, entouré de soixante jeunes Romains, revêtus de la robe prétexte et portant des couronnes sur la tête. Le pontife lui-même est paré de tous les insignes de sa dignité; il a une robe de pourpre ample et traînante; son front est surmonté du sacré *flammeum*, espèce de tiare. Il s'avance avec majesté, et, saluant d'une hymne matinale l'aurore du beau jour qui commence pour Rome, il déclame des vers harmonieux, dont une traduction en prose reproduit bien faiblement la magnificence.

Déjà Phébus, s'élançant des flots du Gange avec sa chevelure

d'or, chasse vers les extrémités du ciel la troupe pâlissante des étoiles. Il s'est levé enfin, ce grand jour qui doit combler les vœux des Romains. Le ciel est pur ; des torrents de lumière s'épanchent sur le monde : tout semble nous annoncer un bonheur sans mélange. Les dieux protecteurs des fils de Romulus sourient à nos espérances. Le temps achève encore sa révolution dix fois annuelle ; l'âge d'or va renaître. Le troisième des Flaviens, désormais mieux inspiré, place à la tête de l'empire deux jeunes héros dignes de leur père : quels souhaits nous reste-t-il à former ?

Vous donc, jeunes Romains accoutumés à nos rites sacrés, couronnez vos fronts de branches de verveine. Toi, enfant, apporte une eau limpide... Ouvrez les temples des dieux ; réveillez le feu des sacrifices endormi sous la cendre ; n'épargnez pas les parfums et l'encens.

A Jupiter sont dus nos premiers hommages !... C'est bien : l'augure est favorable. La flamme se rallume d'elle-même et monte en tourbillon : quel présage plus heureux et plus certain ! Le ciel agrée notre offrande.

O père des dieux ! toi qui d'un signe ébranles l'uuivers ; ô Junon ! sa royale compagne ; ô dieu des combats ! dont le vaste bouclier couvre notre puissance, écoutez nos vœux. Toi surtout, Quirinus, père de la belliqueuse Rome, descends, confirme cet augure. Sauve ton peuple que tant de fois ton bras a protégé. Comble les désirs de l'univers, bénis les sages desseins de notre maître.

Pour vous, enfants, la tête ceinte de ces fleurs nouvelles, parcourez la ville, suivant l'antique usage, en redisant l'hymne séculaire. Chantez les dieux, chantez la noble postérité d'Anchise. Aux louanges des immortels, mêlez celles des héros. Demandez pour le siècle qui s'ouvre des mœurs plus pures, pour le sénat la clémence, pour le peuple la liberté, la docilité pour jeunesse, la chasteté pour les époux, pour nos empereurs des règnes glorieux et des sujets fidèles, pour nos campagnes le souffle salutaire des zéphyrs et les fécondes bénédictions de Palès.

Moi, le maître des sacrifices, le flamine de Jupiter, j'irai consulter les feuilles mystérieuses de l'antique sibylle : ainsi le veut notre empereur.

Aussitôt les jeunes ministres du pontife entonnent sur deux chœurs le *Carmen sæculare* d'Horace :

Phœbe, Sylvarumque potens Diana,
Lucidum cœli decus, etc.

Rome pouvait-elle avoir oublié, sous Domitien, le bel hymne composé par le Pindare latin pour les jeux séculaires, célébrés sous Auguste un siècle auparavant ?

Les chanteurs se dispersent dans la ville ; le flamine revient.

Quoi donc ! nul ne rend grâce à nos dieux protecteurs ! Leur culte est méprisé, leurs temples sont déserts. Ni l'étranger, ni le citoyen, ne visitent nos augustes sanctuaires, et pourtant un nouveau siècle commence ; les bienfaits du ciel inondent la terre ! O Rome oublieuse, Rome ingrate, voilà ce que tu apprends à l'école du Christ, cet ennemi des dieux de la patrie !

En ce moment paraît Apollonius, accompagné de Damis. Ses fers sont tombés ; mais il est au comble de la fureur. Aussitôt sa rage s'exhale dans un discours frénétique, où il décrit en traits saisissants l'horreur de sa prison, les tourments qu'il a soufferts, et surtout l'état humiliant où il a vu sa fierté réduite. Puis il continue :

Assez de châtiments comme cela, sors, m'a dit le tyran : *heureux que ma clémence ait épargné tes jours ! mais que l'expérience t'apprenne la sagesse !* Le cruel, il prenait plaisir à m'insulter : *Sors de prison, et n'oublie pas la leçon de l'expérience !* Quoi donc ? Appollonius demeurerait sans vengeance après qu'on l'a joué, méprisé, torturé ! Ah ! que plutôt le monde entier périsse ! Ma colère, armée de tous ses artifices, compte sur un châtiment

prompt et terrible. Ces vierges, ces mères, ces enfants, ces vieillards, tour à tour misérables jouets de mes jeux barbares, proclament assez haut la puissance de mes charmes...

J'abrége ces invectives. Je dois l'avouer : notre poëte offre ici plusieurs traits que le bon goût ne saurait approuver. Il est juste cependant d'observer que le caractère tout exceptionnel du personnage excuse jusqu'à un certain point l'emphatique violence de son langage.

Alors s'engage un dialogue rapide et animé entre Apollonius et Damis. Le disciple essaie en vain de modérer les emportements de son maître : aucun autre sentiment que celui de la vengeance ne peut trouver accès dans cette âme aigrie et profondément méchante. Damis s'éloigne :

Il est parti, s'écrie Apollonius; me voilà seul. C'est l'heure des enchantements; c'est le moment d'ébranler les abîmes de l'enfer, de murmurer dans la nuit sombre les formidables accents de la formule magique; que le noir dominateur des ombres s'empare de moi! que Mégère [1], secouant sa torche fatale, porte ses fureurs jusqu'au fond de mon âme!

Ici, par un subit changement de décoration, le spectateur est transporté dans une solitude affreuse. Apollonius revêt les attributs de son art qu'il décrit l'un après l'autre, et commence ses opérations infernales : détails curieux que leur longueur m'empêche de reproduire. L'enchantement de ce jour, il l'accomplira avec l'*ongle* de son ennemi :

[1] Qu'on ne s'étonne pas de voir figurer ici *Mégère, Pluton*, l'*Érèbe*, les *Harpies* et tous les monstres de l'enfer des païens. Outre que ce langage est le seul qui convienne au magicien Apollonius, la poésie chrétienne peut conserver ces dénominations en leur donnant un sens plus ou moins détourné. On sait que l'Église a admis dans sa liturgie *Olympe* et *Tartare*. Dante a osé appeler Jésus-Christ *Sommo Giove;* de plus, son *Inferno* est plein des mêmes monstres que l'enfer de Virgile, mais transformés en démons.

circonstance qui rappelle trop, selon moi, les sorcières de *Macbeth*. Il invoque Pluton, le sol tremble, Apollonius s'écrie :

La terre est ébranlée, le jour s'enfuit : heureux augure ! O bonheur ! mon projet triomphe !

Aussitôt il prononce d'un ton lugubre l'invocation diabolique ; elle est d'un caractère et d'une originalité à défier toute traduction. Toutes les espèces de mètres, trochaïque, iambique, dactylique, alcaïque, viennent tour à tour seconder les élans de cet enthousiasme infernal.

Enfin les monstres de l'abîme poussent des rugissements, la flamme se fait jour à travers le sol :

L'enfer m'entend, mes vœux sont accomplis. Déjà de sa triple gueule l'affreux gardien du Tartare aboie dans les ténèbres ; déjà par trois langues enflammées s'élance la vapeur infernale : tel dans la saison nouvelle un serpent déroule au soleil ses anneaux tachetés et fait vibrer un triple dard. L'Érèbe s'apprête à vomir de ses flancs un nouvel attentat : puisse-t-il être horrible, inouï ! Puisse l'empire de Quirinus périr par mes pièges, le crime profaner les autels, le palais regorger du sang de l'innocence ! Puisse mon ennemi m'écraser en tombant, pourvu que je sois l'auteur de sa ruine !

La terre s'entr'ouvre ; on voit apparaître des démons sous diverses formes : Cerbères, Hydres, Harpies, etc.

Que fais-tu, satellite des enfers ? c'est mal répondre à mes vues... Quittez, monstres, quittez ces figures hideuses qui ne peuvent servir d'instrument à mes ruses. Je veux des corps aériens, de gracieux fantômes, des pages [1] élégants et parés de tous les charmes de la jeunesse, pareils aux échansons des rois

[1] Ce mot pourra paraître un anachronisme ; nous l'employons faute d'un terme plus juste (en latin *Paredri*).

d'Éthiopie, pareils à ces enfants que la barbare Syène élève pour nos princes, ou que l'audacieuse épouse de Ninus fit marcher devant elle, quand son armée allait renverser les murailles de Bactres.

Ici Apollonius décrit avec complaisance la riche parure, les traits séduisants, l'agilité, la souplesse et tous les talents qui devront orner ces envoyés de Pluton. Son projet, qui se révèle enfin, est d'en faire hommage à l'empereur, et de reconquérir par eux un pouvoir absolu sur son âme, afin de l'entraîner plus infailliblement à sa perte.

Les monstres rentrent dans l'abîme, et seize pages nègres, tels que les veut le magicien, s'élancent sur la scène :

Paraissez, ô vous le salaire, ô vous les instruments du crime! Les voilà : leur nombre est complet, l'enfer est docile à ma voix. Oui, roi des enfers, je suis toujours ton favori; et voici ta récompense : aujourd'hui même, oui, je le jure, un sang noble et pur arrosera tes autels.

Tout à coup on est ramené sous les portiques du palais, où se trouve le consul Fulvius Valens, l'ami et le libérateur d'Apollonius. Apollonius lui présente la cour brillante qui l'environne, et, à l'aide d'un adroit mensonge, lui persuade que ces pages ont été amenés d'Éthiopie par un pirate. Sur un signe de son nouveau maître, l'infernale troupe exécute devant le consul des danses et différents jeux militaires, en s'accompagnant du luth et d'un chant plein de tristesse :

Allons, frappe, noire cohorte,
Frappe le sol d'un pied léger...

Infortunés! nous voilà réduits à charmer des yeux mortels par des luttes imaginaires. Ah! qui nous rendra la pure clarté des cieux? Il s'est voilé pour nous le soleil éternel; il ne

nous reste plus que l'éternelle nuit. Pleurons et gémissons, ô mes compagnons fidèles ! Telle est la loi de notre exil : gémir, gémir encore et toujours.

Allons, frappe, noire cohorte,
Frappe le sol d'un pied léger...

Infortunés ! nous voilà réduits à former en nous jouant des rondes variées. Ah ! qui nous rendra les royales demeures de notre père ? Là toujours le printemps, toujours un ciel d'azur, toujours un zéphyr caressant. O ravissante lumière ! ô séjour enchanté ! pleurons maintenant, c'est le partage des exilés.

Allons, frappe, noire cohorte,
Frappe le sol d'un pied léger...

Race autrefois si heureuse et si belle, sous quel astre fatal avons-nous reçu le jour? Tandis qu'errant au hasard dans la plaine, auprès de la grande cité, nous préparions la lutte (ce jour-là, c'étaient d'autres combats), tout à coup nous fûmes emportés loin des rivages de la patrie, et dès lors, point de travaux, point de douleurs que nous n'ayons supportées.

Allons, frappe, noire cohorte,
Frappe le sol d'un pied léger...

Hélas ! notre malheur commença dès l'heure maudite où, nous enrôlant sous un drapeau rebelle (ô délire de notre chef !), nous osâmes... Et quel fut donc le fruit de notre crime, pour que nul tourment ne puisse l'expier ? Maintenant, nous promenons notre infortune de contrée en contrée, nous roulons d'abîme en abîme.

Allons, frappe, noire cohorte,
Frappe le sol d'un pied léger...

Troupe déplorable et vouée au malheur ! quand viendra le jour où nos tortures allégeront le poids des célestes vengeances ? Vœux impuissants, vœux insensés ! Notre vie ne saurait prendre un autre cours. Nous fûmes malheureux, nous le

serons encore. Jamais le temps n'amènera de terme à nos douleurs; jamais nos douleurs n'apaiseront les divines colères.

Allons, frappe, noire cohorte,
Frappe le sol d'un pied léger...

Ainsi chantait cette troupe infernale. Dans ces lamentables accents, le consul ne voit que le regret d'une patrie terrestre ; mais le spectateur, à travers le voile transparent et ingénieux d'un double sens, reconnaît sans peine les soupirs de ces anges bannis de la céleste patrie. Ravi de la grâce et des talents de ces prétendus enfants d'Éthiopie, Valens assure au magicien que la colère de l'empereur ne tiendra pas contre un si magnifique présent : « Apollonius, s'écrie-t-il, tu fus exilé, tu ne l'es plus. »

Mais le spectateur finirait par se lasser d'apparitions diaboliques et d'images lugubres : le poëte l'a compris. Le premier acte va se terminer par des scènes bien différentes et par des hymnes célestes. De jeunes chrétiens ont entendu résonner dans toute la ville les chants profanes ordonnés par le flamine. Ils se réunissent dans le palais de Flavius Clémens. Divisés en deux chœurs, ils veulent, eux aussi, dire à Jésus et à Marie leur hymne séculaire, et voici leur chant de prélude :

PREMIER CHŒUR.

Nous quittons la sainte basilique du mont Esquilin, et c'est ici que nous appelle la solennité de ce grand jour. Arrêtons-nous sous ces portiques, où bientôt César donnera le sceptre aux deux fils de Clémens.

DEUXIÈME CHŒUR.

Ici, le fils de Zébédée, cet auguste vieillard, a fait entendre

la parole évangélique ; ici règnent la foi la plus pure, la paix, la modestie, sœur de la paix, et l'aimable pudeur.

PREMIER CHŒUR.

Heureuse mère, la vénérable Domitilla habite ce séjour, entourée d'enfants chéris ; heureuse vierge, une autre Domitilla charme par son innocence le divin Époux. Et c'est aujourd'hui, s'il faut en croire la renommée, que rentre dans ses foyers le glorieux père des nouveaux césars, l'éternel ornement de la pourpre consulaire.

DEUXIÈME CHŒUR.

Allons, parez comme nous vos fronts de riantes couronnes ; mêlons nos cœurs et nos voix. Un beau jour se lève sur le monde, Rome renonce à Jupiter, Rome embrasse la loi du Christ.

PREMIER CHŒUR.

Oui, oui, nous aussi, livrons-nous aux transports d'une chaste allégresse !

DEUXIÈME CHŒUR.

Avez-vous entendu ? La ville entière retentit des accents d'une jeunesse en délire : tous les dieux reçoivent des hommages.

PREMIER CHŒUR.

Mille divinités monstrueuses : Junon et Jupiter, Phébus et Diane, Bacchus et Cérès.

DEUXIÈME CHŒUR.

Que n'ajoutent-ils encore et la Fièvre et la Peur, et la Peste et la Ruse ? O vains et odieux fantômes !

PREMIER CHŒUR.

A nous de chanter le noble fils de la Vierge Mère, le Christ, source de lumière, maître de la vie ! Pourrions-nous en ce jour taire ses louanges ?

DEUXIÈME CHŒUR.

Allons, que notre hymne pieux lutte avec leur hymne profane ! Que nos fronts comme leurs fronts se couronnent de fleurs.

PREMIER CHŒUR.

Qui sait ? peut-être un jour la postérité redira nos chants à l'aurore d'un nouveau siècle.

DEUXIÈME CHŒUR.

Oui, dans l'avenir mon esprit découvre un second âge d'or : Dieu confond pour jamais les idoles ; Dieu révèle sa vérité aux yeux de l'univers, et sous l'empire du Christ toutes les vertus renaissent sur la terre.

PREMIER CHŒUR.

O bienheureux présage ! le ciel jette sur nous des regards d'amour. Puisse le monde renouvelé voir enfin des jours meilleurs !

DEUXIÈME CHŒUR.

Commençons : que nos mains soient unies par des guirlandes entrelacées, tandis que nos voix uniront les accents de notre prière.

Puis vient le *Carmen sæculare* des chrétiens : c'est une imitation ingénieuse de celui d'Horace. Voilà comment Israël s'enrichit des dépouilles de l'Égypte.

Christe, virtutumque potens Virago,
Aureum cœli decus...

O Christ, ô Vierge, reine des vertus, précieux joyaux du ciel, dignes d'éternels honneurs, honorés depuis si peu de temps, daignez sourire à nos vœux !

En ces jours prédits par les sibylles, où le cours des années

ramène la fête séculaire, ô vous qui aimez la ville aux sept collines, donnez-nous de chanter vos louanges.

Véritable soleil, dont la face radieuse montre et cache le jour, toi qui nais toujours le même et pourtant différent, puisse l'univers ne rien t'offrir de plus agréable, rien de plus grand que Rome !

Et toi, protége-nous, Vierge clémente, source pour la terre d'infaillible espérance, délices du paradis, ou, si un autre nom t'est plus cher, mère du genre humain...

Mais je ne puis reproduire toute cette hymne, où le poëte a groupé avec art les plus beaux titres de gloire de Rome chrétienne. Il invoque pour elle le noble chef de la milice céleste, l'archange saint Michel, qui, depuis la destruction de Solyme, est à jamais le patron de la nouvelle Jérusalem, la ville des papes. Il rappelle les deux grands apôtres Pierre et Paul, qui sont venus naguère planter la croix au Capitole et arroser de leur sang une terre déjà fécondée par leur parole. Enfin, s'élevant par degrés à des accents prophétiques, le chœur plonge dans l'avenir un regard inspiré, et représente les faux dieux du paganisme faisant place à Jésus-Christ, à sa mère, à ses saints; Rome, devenue le centre et l'oracle du monde régénéré, et les contrées les plus lointaines puisant dans son sein la lumière et la vie.

Ainsi finit le premier acte, sur lequel j'ai voulu m'étendre pour donner dès l'abord une idée exacte du système de composition adopté par notre poëte. Je serai plus court sur les actes suivants, dont quelques-uns offrent pourtant des beautés encore supérieures.

Jusqu'ici le sujet est bien exposé. Un petit nombre d'entre les personnages importants ont paru sur la scène; mais déjà nous les connaissons presque tous. De plus, le nœud se

forme : il est tout entier dans les projets vindicatifs d'Apollonius.

Déjà aussi, on peut reconnaître des taches. Les scènes manquent de liaison entre elles, et l'unité de lieu n'est pas rigoureusement observée. En outre, ce premier acte, dans son étendue énorme de neuf cent vingt-sept vers, présente quelques traits qui sentent la recherche et la déclamation. Mais à côté de ces défauts, qui tiennent plus au temps qu'à l'auteur, que de beautés dignes d'admiration : fidélité dans la couleur locale, intelligence surprenante du merveilleux chrétien, profondeur du sentiment religieux, enthousiasme vraiment lyrique, fécondité, grandeur, hardiesse dans les conceptions! Tels sont les écrivains qu'on a présentés comme de serviles imitateurs de l'antiquité.

ACTE II

Nous sommes au palais de Flavius Clémens. Ce vénérable vieillard a quitté sa villa du pays des Sabins, où ses jours s'écoulaient dans une douce obscurité depuis qu'il avait déposé la pourpre des consuls : la faveur inespérée de ses deux fils le rappelle à Rome. Les chrétiens de sa maison, qui composent le chœur, accueillent son retour par des chants de fête. Mais lui, dégoûté des grandeurs humaines, dont il connaît le vide et la fragilité, ne se réjouit qu'en tremblant. Il déplore l'effroyable corruption du monde romain, l'obstination de tant d'âmes rebelles à la loi chrétienne, les inconstances de la fortune, les ennemis et les dangers sans nombre auxquels le trône doit exposer ses

enfants. Le chœur l'invite à la confiance et lui montre l'ère nouvelle qui va s'ouvrir pour le christianisme. Bientôt accourent Vespasien et Domitien, les deux fils du saint vieillard.

LE CHŒUR.

Les voilà, ces princes, gages certains de bonheur et d'espérance, ornements de la maison Flavia, soutiens de l'empire. Les voilà, nos bien-aimés césars : ils viennent saluer leur père.

VESPASIEN.

O père vénéré, que Rome appelait de tous ses vœux, combien vos enfants chéris sont heureux de votre présence !

FLAVIUS CLÉMENS.

Ah ! je vous reconnais : approchez, ô mes dignes fils. Puissiez-vous toujours demeurer innocents !

DOMITIEN.

Votre absence, ô mon père, attristait notre prospérité.

FLAVIUS CLÉMENS.

Nulle prospérité n'est durable ici-bas : ne l'oubliez pas, ô mes enfants.

Le vieillard continue à s'entretenir gravement avec ses jeunes fils, qui, dans leur naïve inexpérience, seraient portés à ne voir du rang suprême que les honneurs, les plaisirs, la puissance, dont il est environné. L'ancien consul les détrompe et leur enseigne les nombreux et importants devoirs d'un souverain. Puis il s'informe de l'état de sa maison. — De cette scène, tour à tour attendrissante et sublime, je ne voudrais retrancher que quelques longueurs.

Dans la scène suivante, le préfet des soldats, au nom de l'empereur, ordonne et fait exécuter, en l'honneur des nouveaux césars, une lustration solennelle de la milice urbaine.

Ensuite, on voit paraître Domitien lui-même, accompagné du flamine de Jupiter. Celui-ci, pour aigrir le prince contre les chrétiens, lui montre les temples des dieux abandonnés et la ville entière inondée de ces infâmes Galiléens. Puis, s'attachant à décrire leur culte, il expose avec une merveilleuse exactitude leur manière de prier sur le mont Esquilin, leurs chants, leur sacrifice, et leur participation mystique à un pain consacré qui produit en eux d'incroyables effets : vaines cérémonies qu'il trouve aussi ridicules que superstitieuses, mais qui séduisent le peuple aveuglé. L'empereur, indigné, vomit d'épouvantables imprécations contre ces rites sacriléges, et les plus terribles menaces contre les sectateurs d'une religion proscrite. Il décrète à l'instant même que les adorateurs du Crucifié seront poursuivis à outrance, tandis qu'on redoublera de zèle pour honorer les antiques divinités de Rome. Mais son emportement ne lui fait pas oublier les jeunes princes qu'il vient d'adopter. Il commande au chef de la milice de préparer des jeux guerriers pour le moment solennel où lui-même ceindra l'épée aux nouveaux césars.

Les païens courent aux temples de leurs idoles, et Flavius Clémens envoie les fidèles de sa maison prier Dieu sur le mont Esquilin. Clémens énumère les présents qu'il destine au pontife suprême; puis il désigne les personnes qui doivent se rendre auprès de lui. Ce sera d'abord son épouse, la vénérable Flavia Domitilla, et la jeune Domitilla avec toutes les vierges ses compagnes. Flavius ajoute :

Saluez en mon nom l'auguste vieillard; j'irai le visiter moi-même après une courte entrevue avec l'empereur.

S'adressant alors aux fidèles eunuques du palais :

Achillée, dit-il, accompagne cette pieuse troupe. Tu diras au père de Rome qu'il distribue aux pauvres cette somme trop petite au gré de mes désirs. Partez maintenant, jeunes filles : point de retard. Vous, mes enfants, suivez-moi chez l'empereur. Toi, Nérée, demeure en ces lieux. O Christ, ô roi des rois, soyez-nous propice !

Mais les jeunes princes ont aussi leurs dons à présenter, leurs demandes à faire :

LE JEUNE DOMITIEN.

O ma mère, prends ces belles roses, encore toutes perlées des gouttes de la rosée matinale. Autour de la croix, comme gage de mon amour, je veux que tu entrelaces ces guirlandes.

FLAVIA DOMITILLA.

Je loue ta piété : cette offrande va bien à ton âge. Mais à qui as-tu donné ton cœur ?

DOMITIEN.

A qui, ma mère ? A Dieu.

FLAVIA DOMITILLA.

Et que réserves-tu pour toi ?

DOMITIEN.

Rien, j'espère.

VESPASIEN, *à la jeune Domitilla.*

Ma sœur, tu recevras pour moi le baiser de paix au sacrifice ; mais rapporte-moi la paix.

LA JEUNE DOMITILLA.

Et qu'aurai-je en retour de la paix que je dois t'apporter ?

VESPASIEN.

Quand je serai empereur, je te donnerai une haire, hérissée

des crins les plus rudes, et deux de ces flexibles instruments qui, je le sais, font tes délices[1].

LA JEUNE DOMITILLA.

Tu t'amuses selon ton habitude : va rejoindre ton père.

VESPASIEN.

Oui, mais encore un mot : durant le sacrifice, prends garde de ternir la fleur de ta beauté à force de verser des larmes. (*A part.*) Elle a ri, ou plutôt un léger sourire a glissé sur ses lèvres ; qu'elle est heureuse ! En retour de sa généreuse piété, Dieu lui prodigue ses faveurs et se donne lui-même !

LA JEUNE DOMITILLA.

Ma mère, où sont les tissus brodés de ma main, que je veux offrir pour l'ornement du sanctuaire ?

FLAVIA DOMITILLA.

Ils sont là. Tu fais bien de me le rappeler. Jeunes filles, apportez-moi ces corbeilles.

LA JEUNE DOMITILLA.

Et mes fleurs aux couleurs nuancées, découpées sur la soie ?

UNE JEUNE FILLE.

Les voici.

LA JEUNE DOMITILLA.

Et mon tissu de fin lin destiné à couvrir l'autel, où je semai naguère des perles brillantes ?

UNE JEUNE FILLE.

Je le porte dans ce petit coffre.

[1] Nous savons que ces détails, si éloignés de nos mœurs, choqueront la délicatesse de certains hommes de goût. Nous n'avons pas cru devoir les sacrifier ; ils sont naturels, caractéristiques, et la foi les élève à la hauteur de la tragédie.

FLAVIA DOMITILLA.

A-t-on ajusté les franges au point de Phrygie qui doivent tomber de chaque côté, et les lis qui doivent s'épanouir au milieu des grandes fleurs, et les glands de pourpre, et tous les autres ornements ?

LA JEUNE DOMITILLA.

Rien ne manque. Mais ces beaux tissus n'ont pas plus d'odeur que l'onde du ruisseau.

FLAVIA DOMITILLA.

Il faut y répandre quelques gouttes légères d'un parfum odorant.

LA JEUNE DOMITILLA.

Apportez la boîte aux parfums.

UNE JEUNE FILLE.

Elle est dans le coffre.

FLAVIA DOMITILLA.

Et les autres présents ?

ACHILLÉE.

Madame, tout est prêt. Partons. Enfants, marchez en tête du cortége.

FLAVIA DOMITILLA.

O Jésus, divin Sauveur, protégez-nous ; inondez nos âmes de cette lumière que vous communiquez aux âmes pures. Je vous en supplie, soyez-nous favorable.

LA JEUNE DOMITILLA.

Et vous aussi accompagnez nos pas, ô dame du paradis, ô Vierge, ô mère des vertus, délices du ciel et de la terre !

Cette scène, où la grâce ravissante de l'art grec s'allie si

délicatement à l'angélique naïveté de la piété chrétienne, emprunte encore un nouvel intérêt à la condition des personnages. Quelle heureuse inspiration de peindre l'intérieur d'une telle famille au premier siècle de l'Église! Mais on s'étonnera sans doute de voir des femmes sur un théâtre de collége. L'éditeur belge remarque expressément que cette scène fut retranchée à la représentation ; et en effet, elle est épisodique et ne tient pas essentiellement à l'action principale. Toutefois, ajoute-t-il, nous l'avons conservée à sa place première, pour que rien ne pérît de ce chef-d'œuvre : *Ut ex opere præclaro nihil periret.*

La suite du drame nous ramène vers Apollonius et le consul Valens. Le magicien invite son ami à se mettre sur les rangs pour l'empire ; il regarde comme assurée la perte des deux césars chrétiens. Valens résiste d'abord, mais finit par entrer dans les vues d'Apollonius : les nouveaux pages éthiopiens les aideront à conduire cette grande entreprise. Le consul s'éloigne, et l'adroit Cappadocien donne ses dernières instructions aux seize ministres de la vengeance, qui vont paraître devant l'empereur. Mais tout à coup ces malheureux tremblent, s'agitent, poussent des cris :

Fuyons, amis, fuyons. Rentrons dans l'abîme. C'est fait de nous.

APOLLONIUS.

Qu'y a-t-il? Quelle frayeur soudaine ébranle vos courages?

UN DES DÉMONS.

C'est lui, c'est lui, ce foudre d'éloquence, cet aigle de doctrine, le second fils de Zébédée.

UN AUTRE.

Oui, le docteur de l'Asie, le seul qui vive encore du collége des

apôtres, cet oracle des chrétiens, ce vieillard à la formidable parole, jadis le favori de l'Homme-Dieu.

APOLLONIUS.

Et d'où vient-il donc si soudainement? O contre-temps! ô malheur! nous sommes vaincus. Quoi! Jean dans Rome à mon insu! Je l'avoue en rougissant, c'est le seul homme devant qui Apollonius ait appris à trembler. Vous, ma troupe fidèle, éloignez-vous; que la maison du consul soit votre asile. Moi, je reste pour le sonder... Il vient. Ah! je ne puis soutenir son regard ni le son de sa voix.

L'apôtre paraît accompagné de quelques disciples; il raconte en détail les folies, les erreurs, la défaite de l'hérésiarque Cérinthe. Bientôt les jeunes chrétiens de Rome, informés du retour de Jean, accourent en foule auprès de lui. Le chœur chante sa bienvenue, et l'invite à se rendre au palais de Clémens, où l'attend une cordiale hospitalité. Apollonius, caché dans un angle du théâtre, écoute en frémissant ces récits et ces hymnes de joie. Mais, au moment où les chrétiens annoncent à leur apôtre vénéré l'heureuse, la grande nouvelle, que l'empereur va donner le sceptre aux deux fils de Flavius Clémens, le magicien s'écrie tout à coup: « Ils ne l'ont point encore... *Nondum dedit.* » Ces mots inattendus attirent sur Apollonius l'attention de Jean, qui se détourne et reconnaît un ancien adversaire déjà souvent terrassé, l'accable du poids de sa sainte indignation, et, malgré ses insolentes répliques, l'oblige à se retirer couvert de honte.

Puis il invite les chrétiens, débarrassés de la présence d'un homme impur, à redoubler leurs chants pieux, à célébrer le véritable maître de la vie.

LE CHŒUR.

Chantons, nous aussi, la Vierge Mère ?

JEAN.

Et comment oublier l'auguste Marie ? La lune et le soleil pâlissent devant elle ; son front radieux est couronné d'étoiles.

PREMIER CHŒUR.

Dieu, vainqueur de la mort et maître de la vie,
Tu règnes dans la paix du séjour éternel,
Couronné des rayons de ta gloire infinie
Comme d'un arc-en-ciel [1].

DEUXIÈME CHŒUR.

Vierge, reine d'amour et source d'espérance,
Rehaussant de ton front la douce majesté,
Douze astres lumineux, de leur magnificence,
Couronnent ta beauté.

PREMIER CHŒUR.

Salut, Fils du Très-Haut, toi sa parfaite image,
Toi son Verbe, engendré de toute éternité,
Abîme, comme lui, sans fond et sans rivage
De la divinité !

DEUXIÈME CHŒUR.

Salut, du Tout-Puissant, ô la fille et la mère !
Si devant l'Infini s'éclipse ta grandeur,
Là-haut comme ici-bas, tu restes la première
Après le Créateur.

PREMIER CHŒUR.

Rien de plus grand que toi, rien de plus admirable
Jamais ne sortira du sein de l'Éternel.
L'Esprit est votre égal, votre souffle adorable,
Votre amour mutuel.

[1] Cette image est hardie, téméraire peut-être ; nous en laissons toute la responsabilité à Stefonio : nous traduisons.

DEUXIÈME CHOEUR.

Et toi, fruit précieux de la terre féconde,
Rien d'aussi beau que toi n'y paraîtra jamais,
Quand un autre âge d'or reviendrait sur le monde
Épancher ses bienfaits.

PREMIER CHOEUR.

Si le monde est régi par ta bonté suprême,
Si ta main des tyrans réprime les écarts,
Dieu, protége Clémens : bénis le diadème
De nos jeunes césars.

DEUXIÈME CHOEUR.

Si leur candeur pieuse a pour toi quelques charmes,
Si nous poussons vers toi d'agréables accents,
O Vierge, fais grandir, à l'abri des alarmes,
Leurs lauriers innocents.

PREMIER CHOEUR.

Leurs mains t'érigeront de pieux sanctuaires,
Où s'élevaient des dieux les profanes séjours :
A toi de protéger le trône des deux frères,
De le bénir toujours.

DEUXIÈME CHOEUR.

Ah! quel bonheur de voir une chaste jeunesse,
En foule se pressant vers les sacrés parvis,
Chanter, dans ses transports d'amour et d'allégresse,
Et la Mère et le Fils!

ACTE III

Le troisième acte s'ouvre par des jeux militaires que préside le préfet des soldats.

A la deuxième scène, le second consul, Antistius Vétus, arrive de Préneste, où l'empereur l'a envoyé consulter l'oracle de Diane : la réponse est de mauvais augure.

Puis on entend le magicien exciter de nouveau son complice Fulvius à profiter des circonstances pour usurper le trône des Flaviens.

La quatrième scène est admirable. Nous sommes dans le palais de Clémens, où saint Jean vient d'être accueilli avec les démonstrations de la joie la plus vive, comme un ange envoyé du ciel. Sur l'invitation de leur père, les deux jeunes princes exposent tour à tour en présence de l'apôtre les devoirs du rang suprême. L'un vante la paix ; l'autre, la guerre : une vive mais innocente lutte s'engage entre eux. Jean les interroge, redresse ou développe leurs réponses, et s'élève peu à peu aux idées les plus hautes sur la puissance humaine, image et instrument de l'autorité souveraine du Créateur. Tour à tour sévère et gracieuse, naïve et sublime, cette scène est féconde en grandes pensées et en nobles sentiments : il faut la lire pour en bien comprendre la beauté.

L'arrivée imprévue d'un messager trouble ces pieuses leçons. Domitien est émerveillé des pages que lui a présentés Apollonius : toute la cour admire comme lui leur grâce, leur souplesse, le charme de leurs voix. Il mande sur-le-champ Clémens et ses deux fils.

De son côté, instruit du succès de sa ruse, Apollonius s'applaudit d'avoir reconquis la faveur du prince. Aussitôt il se rend auprès de l'empereur, à qui le consul Antistius vient en même temps faire connaître la funeste réponse de Diane. Le flamine de Jupiter expose à son tour celle de la Fortune, qui n'est pas plus favorable. Domitien est effrayé. Le monstre impie, auquel le maître du monde a déjà rendu toute son amitié, augmente encore ses terreurs, et lui conseille un nouveau sacrifice aux dieux. L'empereur entre dans ses vues perfides. Mais, pour dissiper les nuages de tristesse qui ont troublé la joie d'un si grand jour, il veut voir aussitôt les deux césars couronnés de lauriers et parés des insignes de leur dignité nouvelle.

Le chœur des chrétiens invoque le nom de Jésus :

L'ombre fuit, la clarté renaît; mais nul moment n'est exempt de péril. La nuit, l'ennemi tend ses piéges; le jour, il lance ses traits.

Ce monstre hideux qui souffle l'iniquité, qu'il succombe écrasé sous les coups de ta divine puissance, ô toi refuge des pécheurs, soutien des bons, Jésus, nom de douceur, de gloire et d'amour!

Tu ne le portes pas en vain, ce nom béni; car tu es la source du bien suprême, le trésor des célestes dons. C'est toi qui brises le joug de notre servitude, toi qui chasses le crime, toi dont la mort nous rend la vie.

Nom que pour toi Dieu le Père envoya du haut des cieux, nom que la Vierge ta mère te fit donner à ta naissance, si noblement gagné sur la croix, et plutôt mérité que reçu.

Le monde n'est pas encore, et toi, Dieu de Dieu, lumière de lumière, éternelle vie, tu portes un nom auguste et sacré, riche de tous les trésors de la divinité.

Aussi notre reconnaissance aime à te célébrer, ô le meilleur

des maîtres, océan de splendeur, unique source du bien suprême, principe et fin de toute créature !

Dans cet acte, moins long que les précédents et moins chargé de faits, l'action a fait un grand pas : Apollonius est rentré dans les bonnes grâces de l'empereur.

ACTE IV

Au début du quatrième acte, Stefonio déploie une richesse de poésie et une magnificence de spectacle supérieures encore à tout ce qui précède. C'est la grande fête militaire ordonnée par l'empereur en l'honneur des nouveaux césars et de leur père. Le préfet de la milice chante avec les soldats un magnifique péan approprié à la circonstance. Le chorége célèbre d'abord, en quatorze strophes harmonieuses, les gloires les plus éclatantes, les plus beaux souvenirs de Rome depuis Énée jusqu'à Domitien. A tous les couplets, les soldats répondent par un refrain d'une mesure très-rapide, et qui, au moyen de légères modifications, s'adapte sans effort à chaque idée nouvelle. Puis on exalte les vertus et les exploits de Clémens ; les qualités naissantes, la candeur et la piété de ses deux fils, déjà la douce espérance et bientôt les délices du genre humain. Dans tout ce magnifique chant, qui n'a pas moins de cent cinquante-deux vers en dehors des refrains, la délicatesse des sentiments, la grâce des images et la hauteur des pensées le disputent à l'élégante pureté du langage et à la convenance de l'expression.

Les chants sont suspendus. L'empereur, en présence

d'Apollonius et de Flavius Clémens, interroge les deux césars sur les principales obligations de l'autorité suprême. Ils répondent tour à tour avec un à-propos qui ravit Domitien. Apollonius glisse adroitement quelques questions insidieuses sur le culte des dieux; mais par des réponses évasives ils échappent au piége tendu à leur simplicité. Enfin l'empereur charmé les déclare tous deux également capables de faire face aux exigences de la paix et aux nécessités de la guerre, et conclut en ces termes :

Princes, vos grandes qualités me sont assez connues; oui, votre main est digne de porter le sceptre du monde. Vous savez les devoirs d'un empereur; soyez les modèles de ceux qui gouverneront à jamais. Je suspends à votre côté le glaive des césars; que la force de votre bras contienne les nations. Mais, ne l'oubliez pas, leur salut vous est confié: gardez la justice. Puisse le dieu du Capitole sanctionner nos desseins! Et vous, soldats, interprètes des vœux de Rome, renouvelez votre péan; que les échos des sept collines en redisent les sons joyeux!

Les chants recommencent.

Bientôt arrive l'heure où, pour détourner les menaces de Diane et de la Fortune, l'empereur doit offrir un sacrifice à Pallas, sa divinité chérie, dont même il se prétend le fils. Sur le conseil perfide du magicien, les césars sont invités à y prendre part; mais le jeune Domitien s'empresse de répondre qu'ils doivent leurs hommages à un Dieu plus puissant encore, au Dieu très-bon et très-grand qui règne au Capitole. Abusé par cette innocente équivoque, l'empereur leur permet de s'éloigner. Le sacrifice s'accomplit avec des rites et des hymnes d'une fort belle poésie. Mais tout à coup Apollonius, habilement secondé par l'infernale troupe, fait

remarquer d'effrayants présages : la flamme s'élève entourée d'un nuage de fumée et offre les couleurs nuancées d'Iris ; le sang de la victime coule au milieu du brasier ardent qui devait l'absorber ; le cœur n'occupe point sa place naturelle ; dans les fibres arrachées, l'œil cherche en vain des palpitations ; des lignes sanglantes sillonnent les entrailles..., et cent autres prodiges inouïs qui épouvantent Domitien et le plongent dans d'étranges perplexités. Il somme le devin d'expliquer tous ces augures. Apollonius oppose d'abord une hypocrite résistance qui ne fait qu'irriter les désirs impatients de l'empereur ; puis, cédant peu à peu, combinant avec une adresse diabolique les réponses des oracles, les prédictions de la sibylle et les signes envoyés par Minerve, il conduit le prince d'incertitude en incertitude, de terreur en terreur, d'abîme en abîme, jusqu'à recevoir de lui cette révélation aussi grave qu'inattendue :

Le salut de l'empire exige la mort de Clémens et de ses fils :

Cum prole gemina Numen exposcit patrem.

Ils sont tous les trois chrétiens, ajoute Apollonius, et avant que la nuit couvre la terre, cette accusation n'aura plus besoin de preuves.

L'empereur indigné s'abandonne à tous les transports de la fureur. — Cette importante scène est conduite avec art, et l'intérêt parfaitement gradué. Trouverait-on, n'importe en quelle langue, beaucoup de conceptions dramatiques plus capables d'exciter la terreur, l'étonnement, la pitié ?

A la fin de ce quatrième acte, les chrétiens prient le Seigneur de faire retomber sur les infidèles les funestes présages de leurs dieux. Inspiré par la *Cité de Dieu* de saint

Augustin, cet hymne sublime résume à grands traits les premiers livres de cet incomparable chef-d'œuvre.

On le voit, le dénoûment se précipite; tout a changé de face en un moment. Apollonius est maître de la situation; on tremble pour les princes chrétiens.

ACTE V

Les artifices d'Apollonius ont obtenu un premier triomphe : saint Jean est relégué à Pathmos. A l'annonce de cet arrêt tyrannique, l'auguste vieillard ne montre aucune émotion. Il soutient par sa magnanimité le courage ébranlé de Clémens et se dispose à partir. Mais, vaincu à la fin par les sollicitations de son hôte, il consent à demeurer caché dans le palais, jusqu'au moment où l'on aura fait appel à la clémence de l'empereur.

Cependant le magicien poursuit toujours son entreprise, et, dans un entretien confidentiel avec son ami Valens, il se promet une complète victoire. Déjà le trouble et l'épouvante règnent dans l'âme de Domitien; les jeunes césars lui sont devenus suspects; le peuple les aime trop, et ils ont fait trop de largesses; enfin il est décidé à les dépouiller de leur dignité, et à nommer à leur place le protecteur d'Apollonius, le consul Fulvius lui-même avec Sérénus. Mais ce n'est pas assez de ravir le sceptre aux fils abhorrés de Clémens; il faut leur arracher la vie. Pour les entraîner plus sûrement à leur perte, le magicien revêtira les traits vénérés de leur vieux père, et les enlacera dans ses conseils insidieux. Il invoque Satan, la métamorphose s'accomplit.

Dans la scène suivante, on le voit, sous la forme menteuse de Clémens, s'entretenir avec les deux césars, qui ne soupçonnent pas encore leur subite disgrâce. Par des discours perfidement habiles, l'imposteur leur persuade que Domitien lui-même vient d'embrasser la foi chrétienne; qu'ils doivent les premiers se rendre auprès de sa personne pour s'applaudir avec lui d'un si heureux changement. Étonnés, saisis d'abord d'une frayeur involontaire, présentement, hélas! trop véridique, ils finissent par bannir toute inquiétude sur les assurances réitérées du faux Clémens, et partent avec une croix et d'autres présents destinés à l'impérial néophyte. Abusé comme eux, le chœur célèbre cette nouvelle et merveilleuse conquête de l'Évangile.

Nous voici parvenus au moment décisif. Apollonius, qui plus que jamais règne en maître sur l'esprit de Domitien, lui annonce que les césars et leur père vont paraître en sa présence et lui donner d'irrécusables preuves de leur infidélité aux dieux de Rome. En ce moment, le jeune Vespasien s'avance et félicite l'empereur d'avoir enfin reconnu la vérité. Au même instant, le jeune Domitien lui présente une croix. Étonnement, douleur, désespoir de Flavius Clémens, qui, par un élan spontané, invoque le Christ. Joie infernale d'Apollonius. Colère de l'empereur, qui ordonne sur-le-champ de jeter le père en prison et de garder à vue les deux fils. Désordre au palais, tumulte dans la ville. Le préfet des soldats refuse obéissance. Nouvelles fureurs de Domitien. Apollonius est au comble de ses vœux, et dans l'ivresse du triomphe il proclame sa divinité.

Un dialogue touchant et rapide entre le messager et le

chœur des chrétiens apprend au spectateur que les ordres du tyran sont enfin exécutés : Clémens est chargé de fers ; après une profession généreuse de sa foi et d'horribles tortures, il a été plongé dans un sombre cachot, où il languit en attendant la mort.

L'empereur somme à leur tour les jeunes princes de renoncer au Dieu du Calvaire ; ils refusent avec indignation. On apporte une statue de Jupiter ; Vespasien la saisit, la brise et la foule aux pieds. Menacés de perdre les insignes de leur dignité, les deux intrépides confesseurs s'empressent de les déposer ; c'est pour eux un bonheur, une gloire de ne porter que les livrées du Christ. Le magicien accuse alors le fils de Zébédée de leur avoir inspiré cette invincible obstination, et révèle en même temps que ce chef des chrétiens est caché dans la demeure de Clémens, où il compte échapper à la sentence qui le frappe. L'empereur se retire vaincu mais courroucé.

Apollonius, lui, n'est pas à bout d'artifices. Prenant cette fois la figure de l'apôtre, il reparaît devant les deux césars. D'abord, il les plaint, les console, les encourage. Puis il leur insinue adroitement que peut-être, vu la gravité des circonstances, le véritable intérêt du christianisme leur impose un léger sacrifice aux désirs de l'empereur : si, par exemple, ils rendaient hommage à Jupiter seulement de de bouche, sans blesser leur conscience, ils sauveraient à la fois leur vie et leur religion. A ces lâches conseils, les héroïques fils de Clémens conçoivent des soupçons : cet homme qui leur parle ainsi est-il bien le saint apôtre? Mais quand Apollonius, se démasquant peu à peu, veut les effrayer par le tableau des tourments qui les attendent, leur doute devient

certitude; ils laissent éclater leur indignation et mettent en fuite l'infâme séducteur.

APOLLONIUS (*en s'éloignant*).

La ruse est impuissante : eh bien! il nous reste la force.

UN GARDE DU PALAIS.

Princes, l'empereur vous appelle dans l'intérieur du palais. Que je plains votre sort!

VESPASIEN.

Jeune homme, notre sort est digne d'envie; cesse de vaines plaintes! Et toi, frère chéri, suis-moi d'un pas ferme. Mais d'abord, reçois encore ce gage d'un fraternel amour. (*Ils s'embrassent.*) Les insignes du pouvoir conférés par Auguste, nous les avons perdus; mais la tendresse unit toujours nos cœnrs : c'est un trésor qu'on ne peut nous ravir.

DOMITIEN.

Ah! si du moins il nous était donné d'entretenir un instant notre père, de te revoir un instant, ô sœur bien-aimée.

VESPASIEN.

Hélas! où veut-on nous entraîner sans avoir salué nos parents vénérés, sans leur avoir dit le dernier adieu de ceux qui vont mourir?

DOMITIEN.

Que présages-tu, ô mon frère, ô Vespasien (c'est le seul nom qui te reste : celui de césar s'est évanoui comme une ombre); que présages-tu pour l'avenir?

VESPASIEN.

Le bonheur et la gloire.

DOMITIEN.

Où nous enverra le tyran?

VESPASIEN.

Au sein de Dieu, j'espère.

DOMITIEN.

Ah ! la récompense est belle. Sans doute l'éternelle couronne mérite bien d'être achetée par la mort de deux césars !

VESPASIEN (*aux gardes qui l'entourent*).

Adieu, Romains ! Puisque notre jour suprême est venu, écoutez mes dernières paroles pour les redire en tous lieux. Nous tombons, moissonnés à la fleur de l'âge, et le marbre qui couvrira nos dépouilles mortelles, avec nous ensevelira les vastes projets que nous avions conçus pour le bonheur du monde. Je t'en prends à témoin, ô Christ, souverain modérateur de l'univers, toi dont la puissance règle les hautes destinées des Romains : c'est l'espoir de sauver la patrie et d'étendre ton empire, qui nous fit accepter le diadème. Jamais notre père n'eut d'autre ambition que de fonder à Rome la tranquille autorité des lois; et toujours, nous aussi, nous avons dédaigné les fragiles lauriers des combats. Et pourtant ce même Clémens, l'éternel ami de la paix, à cette heure il gémit dans un horrible cachot, lui dont aucune tache ne souilla la noble carrière, lui ton serviteur fidèle, ô Sauveur Jésus ! Et moi, innocent comme lui, qui m'efforçais de marcher sur ses traces, je meurs; et j'entraîne dans ma ruine ce frère, encore si jeune et non moins innocent !... O toi, pour qui l'âme n'a point de secrets, et dont le regard sonde les plus intimes replis du cœur; si ma bouche a dit la vérité, écoute cette prière : au lieu de frapper le criminel auteur de notre mort, pardonne-lui plutôt, et reçois-nous dans tes bras paternels ! — Ma défense est terminée. Garde, nous te suivons.

DOMITIEN.

Te souvient-il du chant triomphal qui, ce matin même,

retentissait à notre gloire? C'est maintenant qu'il faut redire cet hymne de fête : au lieu d'un empire mortel, Dieu nous donne son immortel empire :

Loin de nous, fragile diadème des césars! Le ciel nous aime et nous couronne. Toujours le Christ fut notre roi; il le sera toujours. Adieu, cour périssable : céleste cour, ouvre-toi!... ô fortuné présage! Et toi, frère chéri, répète avec moi le cri de la victoire [1].

VESPASIEN.

O mon frère, désormais l'unique et tendre souci de mon cœur, sers-moi de guide à l'heure suprême. Incertain comme toi du sort qu'on nous prépare, je m'attache à tes pas. Dans un dernier embrassement, reçois le dernier gage de mon amour.

DOMITIEN.

O mon frère, tu me restes après la perte d'un trône, la captivité d'un père, l'éloignement d'une mère et d'une sœur. Tu es le seul objet que Dieu m'ait laissé jusqu'à la fin pour lui rendre ces devoirs si doux que réclame la voix du sang. A ton tour, reçois le dernier témoignage de ma tendresse.

VESPASIEN.

Enfants du même père, nous aurions ici-bas partagé le même trône.

DOMITIEN.

Ensemble nous régnerons là-haut.

VESPASIEN.

Oui, viens dans mes bras : ne nous séparons plus... Adieu, citoyens; Rome, adieu pour toujours. Et maintenant, à la mort, ou plutôt à la vie, au ciel!

[1] Ce qui, dans l'original, donne à ce couplet une grâce intraduisible, c'est qu'à part de légers changements, on y retrouve les termes du péan militaire chanté par les soldats.

Qui ne s'est rappelé les incomparables adieux de Polyeucte et de Pauline :

PAULINE.

Où le conduisez-vous ?

FÉLIX.

A la mort.

POLYEUCTE.

A la gloire !

A ce touchant spectacle en succède un autre bien différent. Les seize envoyés de Lucifer ont achevé leur œuvre : les espérances de l'empire sont ruinées ; le triomphe de la croix est retardé pour longtemps. Avant de rentrer dans l'abîme, ils pleurent encore leur infortune. Hélas ! le sang de l'innocence qu'ils auront fait couler retombera sur eux en pluie d'éternelles douleurs ; et tel sera le prix du coupable concours prêté au magicien de Tyanes.

Le poëte nous ramène ensuite dans la demeure de Clémens, où nous retrouvons saint Jean et les chrétiens, que le trouble et l'inquiétude rassemblent en foule autour de leur père. Tout à coup, obéissant à l'inspiration divine, l'apôtre annonce les sept grandes persécutions que doit encore subir l'épouse du Christ ; il décrit les tourments, la constance, la glorieuse mort des plus illustres martyrs, et nomme tour à tour Laurent, Lucie, Cécile, Agnès ; puis viendra, sous un empereur chrétien, le jour de la grande victime. Par la vivacité et la magnificence des images, ce prophétique tableau rappelle les sublimes accents de Joad dans *Athalie*.

Tandis qu'aux révélations de Jean le chœur mêle tour à tour des chants de douleur et des chants de joie, un messager

vient raconter le noble trépas des deux jeunes césars. L'un, Vespasien, est mort avec le mâle courage d'un homme fait ; il a reproché au tyran son aveuglement et sa barbarie. L'autre, Domitien, a succombé avec la joie naïve d'un enfant ; il portait vers le ciel un regard plein d'amour, et sur ses lèvres s'épanouissait l'angélique sourire de l'innocence. Tous deux, avant d'expirer, ont prié Dieu pour leurs bourreaux, et les derniers mots qu'a proférés leur bouche ont été les noms sacrés de Marie et de Jésus. Rien n'égale la fraîcheur et l'énergie de ce double récit, peinture animée qui met l'événement sous les yeux. Excité par l'apôtre, le chœur, au lieu de chants de deuil, ne trouve que des chants de fête pour célébrer la mémoire de ces jeunes héros.

Survient l'empereur lui-même, accompagné d'Apollonius. Dans l'aveuglement de sa fureur, il s'applaudit d'avoir immolé deux traîtres qui avaient, dit-il, usurpé sa confiance ; mais son courroux est loin d'être assouvi. Il fait amener Flavius Clémens, qui ignore le funeste sort de ses fils. Dès que le vieillard a paru, Domitien, prenant le ton d'une feinte douceur, lui promet grâce entière, s'il veut à l'heure même faire des libations en l'honneur de Pallas.

FL. CLÉMENS.

Moi, je n'offre de l'encens qu'au vrai Dieu. Frère, vois ton erreur ; ta Minerve n'est qu'une pierre. Tu vaux mieux qu'une telle divinité. Prends, je t'en conjure, d'autres sentiments. Docile à la voix de mon Dieu qui t'appelle, vis pour le Christ, si ton cœur aspire à la véritable paix, à la véritable gloire.

Une telle réponse suggère à Domitien le plus horrible raffinement de cruauté.

L'EMPEREUR.

Laisse pour un instant les conseils de ta piété ; bientôt je te prêterai une oreille attentive. Maintenant, quitte ces liens, criminelles marques de ma fureur. Revêts les insignes du souverain pouvoir ; et sur ton front, ô noble frère, pose ce diadème : à une tête si vénérable, il faut une couronne.

FL. CLÉMENS.

Non, c'est résolu ; je refuse le bandeau impérial. Ne suffit-il pas que tu l'aies donné à mes fils ? Un fils n'a rien qui ne soit à son père.

L'EMPEREUR.

Quoi ? tu m'envies l'honneur de récompenser ton mérite ?

FL. CLÉMENS.

Auguste frère, le seul désir est assez pour ta gloire ; je dois songer à la mienne. Je suis décidé à n'accepter jamais le diadème des césars.

L'EMPEREUR.

Du moins, permets qu'on t'enlève ces fers, qui m'accusent.

FL. CLÉMENS.

Il m'est doux, il m'est glorieux d'être chargé de fers : ainsi en fut chargé le Christ, mon Dieu ; mais il était innocent. Je t'en prie, ne me ravis pas une telle gloire ; laisse-moi partager la gloire de mon maître.

L'EMPEREUR.

Que je supporte dans un frère le spectacle de ma barbarie ! Que le sang impérial porte un signe d'esclavage ! Non, je ne puis consentir à mon ignominie. Ces chaînes sont une tache à mon honneur. Gardes, ôtez-lui ces chaînes.

FL. CLÉMENS.

César l'ordonne, ôtez ces chaînes. Pourtant, elles m'étaient bien chères.

L'EMPEREUR.

Revêtez-le de la robe de pourpre.

FL. CLÉMENS.

O Christ! la tienne fut bien plus belle.

L'EMPEREUR.

Et mes neveux, tes fils si dignes de leur père, déjà les délices de Rome, veux-tu qu'on les amène?

FL. CLÉMENS.

Ah! c'est la seule chose qui puisse consoler ma douleur. Je t'en supplie, rends à un père la vue de ses enfants.

L'EMPEREUR.

Je le veux bien. Qu'ils paraissent. (*On apporte les têtes des deux martyrs*). Sont-ce là tes fils, ô Clémens? Reconnais leurs traits; jouis de leur présence, prépare tes embrassements; regarde, rassasie ta vue et caresse-les tous deux. Mais quoi, tu balances? Crois-moi, c'est bien là notre sang. Voici Vespasien, le césar des combats; voici Domitien, le césar de la paix. C'est moi qui les ai fait périr. Les restes de leurs corps ont été livrés aux flammes; mais j'ai réservé les têtes pour leur père. Je les avais couronnés, je les ai immolés... Ah! des flots de larmes baignent son visage muet; son front se penche; il chancelle; de profonds gémissements s'échappent de son cœur oppressé. Tout en lui exprime la douleur, et moi, je suis content!

FL. CLÉMENS.

O terres, ô mers, écoutez l'action détestable d'un empereur de Rome; écoutez ce crime d'un frère, crime horrible, inouï, exécrable... ou toi plutôt, Dieu des dieux, Roi des rois, ô Christ, entends les trop justes plaintes que m'arrache mon infortune; entends les cris d'un père innocent et qui n'a plus de fils... Je ne t'adresse point de vœux inutiles; la faiblesse de la nature n'a

nulle part à ces larmes. Tu es mon unique désir; désormais je n'ai plus que toi; mais ton amour suffit à mon bonheur. Si tu as ouvert le ciel à mes enfants, ô ciel, frémis de joie, et toi, mon Dieu, sois béni. Mais si... Ah ! quel triste sujet d'alarmes ! Console, je t'en prie, un père infortuné; daigne, si je l'ai mérité, me recevoir moi et les miens dans ton bienheureux royaume... Pardonne à mon frère cet abominable forfait. Cet empire de Rome, que tu ébranles si violemment, courbe-le enfin sous ton aimable joug, puisque Pierre et Paul, après tant de souffrances, l'ont sanctifié naguère par l'effusion de leur sang. Détruis le règne du mal, commence un siècle heureux, digne de toi!... (*A l'empereur.*) Qu'avaient fait mes enfants pour les ravir à leur père? qu'avait fait le père pour l'arracher à ses enfants?

L'EMPEREUR.

Tu demandes leur crime? Leur crime, c'est leur père, c'est d'être tes fils. Le crime du père, c'est son Dieu, c'est ton Christ.

FL. CLÉMENS.

Ah! c'est maintenant que je porte vraiment le sceptre. J'ai recouvré tous mes titres d'honneur. Êtres chéris, vous êtes sauvés, vous l'êtes pour toujours.

L'EMPEREUR.

O Clémens, quel est ton aveuglement! Prends cette liqueur que j'ai fait recueillir et qui allait se perdre : c'est ton sang, c'est le sang de tes fils; bois... Licteur, tranche-lui la tête.

FL. CLÉMENS.

Merci, Seigneur Jésus, merci. Quel bonheur! quelle gloire! Je meurs, c'est le sort de tous; mais je meurs pour toi, et c'est le privilége d'un bien petit nombre d'élus.

Je ne ferai qu'une réflexion sur cette remarquable scène. Elle rappelle Atrée et Thyeste, et toutefois ne révolte pas. Pourquoi cela? c'est que l'horreur en est tempérée

par le sentiment religieux : les victimes sont des martyrs de Jésus-Christ ; leurs membres et leur sang, des objets sacrés ; leur père, un généreux confesseur qui, lui aussi, va mourir pour son Dieu.

Centurion, s'écrie l'empereur, tu feras conduire les deux Domitilla dans deux îles lointaines, où les flots leur servent à la fois de cachot et de séparation. (*Domitien se retire.*)

APOLLONIUS.

Voici, fort à propos, Jean, l'apôtre des chrétiens. Licteur, jette-moi la tête du père ; toi, Damis, garde la tête des deux fils... Enfant de Zébédée, le soleil, tu le vois, a disparu des cieux ; l'ombre, car tu l'as prédit, te sera plus propice. Eh bien ! écoute. Le maître du monde, à ma prière, te condamne à l'exil ; pars. Voici l'acte même de sa volonté souveraine : reconnais le sceau impérial. Et maintenant, ami, pour consoler ta lointaine retraite, reçois de ma main ce présent : c'est la tête des deux jeunes Flaviens, la tête de leur père, ton hôte. Telle est notre puissance. Éloigne-toi au plus vite, et jouis de mes dons. L'imposteur de Tyanes saura faire exécuter les autres arrêts de l'empereur. Durant ton absence, les disciples du Christ seront traités comme ils le méritent ; j'ai pour moi Rome et l'enfer : tu n'auras pas à te plaindre. Va, insulte encore à mon bannissement.

JEAN.

Infâme scélérat, est-ce ainsi que tu te joues de l'autorité suprême, ô monstre de perfidie, d'orgueil et de cruauté ?

APOLLONIUS.

Donne-moi des noms plus horribles encore ; on sait, vieillard, comment les effets répondent à tes menaces foudroyantes. Au bien-aimé du Christ, le magicien de Tyanes offre aujourd'hui ce présent.

JEAN, *tenant les saintes reliques entre ses mains.*

Présent douloureux, mais inestimable, que du haut du ciel

Dieu regarde avec amour! Tu n'en sais pas le prix, misérable, en qui le crime a éteint tout noble sentiment et n'a rien laissé d'humain. O dépouille vénérée d'une tête chérie! ô restes bien-aimés de deux jeunes martyrs, plus précieux mille fois que le sceptre du monde! oui, vous m'accompagnerez dans ma fuite, fardeau léger, fardeau béni, bonheur de ma vieillesse, que je devrai à mon implacable ennemi : vous ne me quitterez plus... Le Dieu vengeur voit tes forfaits, barbare, et sur ton front criminel est déjà suspendu le glaive des célestes vengeances!...

Ainsi, au couronnement de la pièce, le spectateur ému se console du triomphe passager des méchants par l'espérance de l'éternelle réparation.

Nous sommes arrivés au dénoûment de cette tragédie gigantesque, qui a près de cinq mille vers : c'est environ trois fois l'étendue des plus longues pièces grecques et françaises ; c'est à peu près la mesure du drame shakspearien. Sans indiquer toutes les beautés de pensée, de sentiment et de style, l'analyse qu'on vient de lire donne une idée exacte de l'ensemble. Le moment est donc venu d'énoncer quelques remarques générales.

J'ai signalé déjà la hardiesse des conceptions. Une pareille tragédie, publiée de nos jours, ferait sans doute crier au romantisme. Stefonio ne mérite ni cet honneur, ni ce reproche : il fut seulement *original*, et sa muse audacieuse n'a été que rarement téméraire. Dans sa marche générale, la *Tragœdia Flavia* est régulière et conforme aux usages classiques. Une fois admis le personnage d'Apollonius, rien de plus naturel, rien de plus vraisemblable que les effets

prodigieux de sa puissance infernale. On pourrait demander si la scène tragique ne doit pas exclure les magiciens? Et pourquoi si le poëte, comme Stefonio, sait tirer un heureux parti du merveilleux que la magie lui fournit; si le personnage est, comme ici, historique, important, et qu'on lui prête un rôle digne de la majesté du cothurne?

Mais l'auteur a-t-il bien observé la célèbre et terrible loi des *trois unités?*

Allons d'abord au point capital, à l'*unité d'action:* elle ne laisse rien à désirer. Tout se rapporte, tout concourt à la solution de cette question unique : *Apollonius réussira-t-il, oui ou non, à perdre les Flaviens, c'est-à-dire, comme il l'entend, l'empire et le christianisme?* L'intérêt est ménagé avec beaucoup d'art, et l'action se développe dans une progression sensible.

L'unité *de jour* n'est pas moins irréprochable : tous les événements de la pièce ont pu s'accomplir dans l'espace de temps nécessaire pour la représenter.

Reste l'unité *de lieu :* ici la critique est à l'aise. Outre les changements subits et à vue d'œil, qui s'expliquent par la magie, les personnages voyagent trop dans le cours du même acte. Ce n'est pas qu'ils parcourent de grandes distances comme les héros de Shakspeare, de Caldéron ou de Schiller : ils ne sortent jamais de Rome. Mais on les voit passer continuellement du palais impérial à la demeure de Clémens, et de la demeure de Clémens au palais impérial. Le seul moyen de rendre ces mouvements vraisemblables serait d'avoir un théâtre immense comme celui d'Athènes, qui permît au spectateur d'embrasser du même coup d'œil les divers endroits où doivent paraître les acteurs. Au reste,

ne soyons pas sévères : un peu d'indécision dans le lieu de la scène n'empêche point le *Cid* de compter parmi les chefs-d'œuvre de Corneille.

Un autre défaut, moins sensible peut-être, mais presque aussi grave, c'est le manque de liaison entre les différentes scènes. Les personnages se rencontrent comme par hasard. On ne trouve pas entre les incidents cet admirable enchaînement qui forme un des traits de la perfection de Racine. Les événements, au lieu de naître les uns des autres, se suivent sans autre lien que celui de l'unité générale. Mais encore ici faut-il remarquer que ce raffinement de vraisemblance est une création postérieure à Stefonio. Les Grecs eux-mêmes n'avaient pas pris un soin si scrupuleux de ne jamais faire entrer un personnage sans l'annoncer, et d'établir entre les scènes cette sorte de liaison matérielle qui, dans les tragiques français, a quelquefois plus d'apparence que de réalité.

Quant à l'exécution et au style, on reconnaît malheureusement l'école de Sénèque : de là ces tirades déclamatoires où le poëte se montre derrière ses personnages, et l'abus trop fréquent de l'épithète, de l'antithèse et de la métaphore. Quel dommage que Stefonio n'ait pas subi plutôt l'influence des tragiques grecs, qui lui auraient appris cette divine simplicité, cette élégance aisée et naturelle dont parle Horace :

> Graiis ingenium, Graiis dedit *ore rotundo*
> Musa loqui.

Cette part faite à la critique, le lecteur, nous l'espérons, n'aura pas de peine à convenir que, dans aucune langue peut-être, il n'existe une conception dramatique qui

présente des caractères plus neufs, un spectacle plus beau, une conception plus vaste, une intelligence plus vraie des grands effets de la scène, et surtout un plus heureux emploi du merveilleux chrétien. Ces qualités supérieures ne devraient-elles pas suffire pour tirer de l'oubli l'œuvre de Stefonio, et pour imposer quelque réserve à ces critiques dédaigneux, qui ne veulent voir dans les drames de collége que de fades amplifications de rhéteur ou de frivoles amusements d'écoliers?

Il est regrettable que l'auteur de cette étude n'ait pas connu à temps un intéressant article sur le P. Stefonio, inséré par M. Blondeau dans le supplément de la *Biographie universelle* de Michaud. Non-seulement il l'aurait mentionné, mais il en aurait aussi profité, et il aurait en particulier tenu compte du passage suivant : « On dit dans le *Dictionnaire* de Moréri, dernière édition, que Stefonio, arrivé à l'âge de 58 ans, par conséquent en 1618, fut demandé à ses supérieurs par César d'Este, duc de Modène, pour être mis auprès du prince Alphonse son fils, et chargé de son instruction et de son éducation. Il y a sans doute une erreur de personne. Alphonse avait alors vingt-sept ans, et depuis dix ans il était marié à Isabelle de Savoie, de laquelle il avait au moins quatre fils vivants, les deux aînés étant âgés l'un de huit ans et l'autre de sept. Ce fut probablement de l'éducation de ces jeunes princes que l'on chargea Stefonio, ou peut-être de celle des deux frères puînés d'Alphonse, c'est-à-dire de Borso d'Este, né en 1605, et de Forest, marquis d'Este, né l'année suivante. » (*Biographie universelle,* supplément, t. LXXXIII, 1853.)

LETTRES

DU

P. BRUMOY AU MARQUIS DE CAUMONT

(1730-1740)

LETTRES

DU

P. BRUMOY AU MARQUIS DE CAUMONT

(1730-1740)

Les lettres que nous publions ne contiennent pas de révélations inattendues sur le XVIIIe siècle ; leur principal mérite est d'éclairer quelques détails de l'histoire littéraire, et surtout de faire mieux connaître le modeste et savant religieux qui les écrivit.

Le P. Brumoy est assurément bien digne de notre attention. Auteur d'un ouvrage qui est resté l'un des plus beaux monuments consacrés au génie poétique de la Grèce, le *Théâtre des Grecs;* attaché plusieurs années à la rédaction des *Mémoires de Trévoux;* tour à tour professeur d'humanités, de rhétorique, de mathématiques, à Caen, à Bourges et à Paris, sa vie entière se consuma dans ces travaux obscurs et désintéressés, dont la tradition s'est toujours maintenue au sein des ordres religieux. Envers de tels hommes, la postérité a presque toujours quelque dette à acquitter. Esquissons rapidement la biographie du P. Brumoy.

Né en 1688, à Rouen, il fut admis dans la compagnie de Jésus le 8 septembre 1704. Deux années après, son noviciat

terminé, on l'envoya professer à Caen les humanités. Il faut que ses supérieurs aient reconnu en lui un génie très-précoce, pour qu'ils l'aient fait débuter ainsi dans la carrière de l'enseignement, contre l'usage général, qui était de ne confier d'abord aux jeunes régents qu'une classe de grammaire; encore ne leur assignait-on ce poste qu'après une préparation plus ou moins longue. On a recueilli de lui, dans ses *Œuvres diverses*[1], quelques poésies françaises qui datent de cette époque, et où l'on distingue des vers qui ne sont pas dépourvus de grâce. Mais c'est surtout à la muse latine qu'il dut alors consacrer ses veilles. A vingt-deux ans, il avait composé un poëme sur la verrerie, *De Arte vitraria*, que Titon du Tillet nomme un chef-d'œuvre. Bientôt après, il écrivit son poëme des passions, *De Motibus animi*, remarquable par des études psychologiques et morales qu'on n'était pas en droit d'attendre d'un si jeune philosophe. Ses *Épîtres des morts* sont du même temps. En 1712, quelques vers sur la convalescence de Huet, — qui, par amour de l'étude, avait échangé le palais épiscopal d'Avranches contre un modeste appartement dans la maison professe des jésuites, rue Saint-Antoine, — quelques vers, dis-je, adressés à l'illustre savant par le jeune professeur, attirèrent à celui-ci la réponse suivante[2] :

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« J'étais entre la mort et la vie quand on me rendit les vers si polis, si ingénieux, si glorieux pour moi, dont il

[1] *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, par le P. Br., de la compagnie de Jésus, 4 vol. in-12, Paris, 1741.
[2] V. *Œuvres diverses*, t. III, p. 126.

vous a plu me régaler. Mais cet agréable présent ne me laissa pas longtemps dans le triste état où il me trouva, et il me fut un augure de meilleure santé par le plaisir que j'en reçus. Néanmoins, mon révérend Père, quelque douceur que j'aie sentie dans la lecture de ces vers, mon amour-propre n'est pas assez grand pour demeurer d'accord de tout ce que votre poésie vous a inspiré en ma faveur; les muses sont trompeuses et séduisantes, et il faut se précautionner contre elles avec autant de soins que contre les sirènes, particulièrement après vous avoir vu célébrer et donner des louanges aussi durables que celles que vous avez répandues si ingénieusement sur une matière aussi fragile que le verre. La matière de vos vers, que vous avez trouvée en moi, étant beaucoup moins solide, fera voir jusqu'où va le talent que vous avez pour faire valoir toutes sortes de sujets. Je vous rends cependant mille très-humbles grâces, mon révérend Père, de ce témoignage public que vous me donnez de votre estime. Je tâcherai de mériter à l'avenir qu'elle soit accompagnée de votre amitié envers l'homme du monde qui est avec la plus sincère passion, mon révérend Père, votre, etc.

« P. Dan., A. évêque d'Avranches.

« Le 16 décembre 1712. »

L'occasion d'un commerce plus intime, que semble souhaiter l'ancien évêque d'Avranches, ne se fit pas longtemps attendre, car Brumoy fut appelé l'année suivante au collége de Louis-le-Grand pour y commencer sa théologie. Ce fut pour lui une époque de recueillement et de silence. Seulement, quand Louis XIV, à l'exemple de son père et de son aïeul, légua, en mourant, son cœur aux jésuites, la

reconnaissance lui fit élever la voix, et il écrivit une *Ode sur le cœur de Louis le Grand*. Les premiers vers sont inspirés par la pensée à laquelle nous devons le début fameux de l'oraison funèbre de Massillon :

Toi, dont la justice inflexible
Écrase l'orgueil des humains,
Quand, sur un tribunal terrible,
Tu pèses leur sort en tes mains;
Devant qui, comme des fantômes,
Passent les rois et les royaumes
En un instant évanouis;
Dieu, seul grand, seul souverain Maître,
Tu fais donc enfin disparaître
La grandeur même de Louis !

Ta gloire est l'écueil adorable
Où se brise toute grandeur, etc. [1].

Après sa théologie, Brumoy fut professeur de rhétorique à Bourges, puis précepteur du prince de Talmont; et ce fut alors qu'il écrivit ses *Pensées sur la décadence de la poésie latine* [2]. En 1725, il remplaça le P. de la Maugeraye, son maître, dans la chaire de mathématiques du collége de Louis-le-Grand, et il ouvrit ses leçons par un *Discours sur l'usage des mathématiques par rapport aux belles-lettres* [3]. Personne n'était plus autorisé à traiter cette matière, car il sut merveilleusement allier la culture des lettres à celle des sciences exactes. Il professait les mathématiques lorsqu'il fit paraître son *Théâtre des Grecs*; qui oserait accuser sa plume de roideur ou de sécheresse? Et de plus, trouve-t-on beaucoup d'hommes, au XVIIIe siècle, qui aient eu au même degré l'intelligence de la muse grecque et le

[1] *Œuvres diverses*, t. III, p. 134.
[2] *Ibid.*, t. I, p. 3.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 275.

sentiment du goût antique? On n'avait pas fait alors les expériences dont nous avons profité; on était sous le charme d'étranges illusions, et l'on subissait des entraînements auxquels Brumoy a vaillamment résisté : c'est ce qui ressort clairement de sa correspondance.

A Louis-le-Grand, Brumoy rencontra cette réunion d'hommes dont on recherchait le suffrage, dont on redoutait les jugements, et que Piron appelait plaisamment la *Chambre ardente de la littérature*. C'étaient, parmi les professeurs, du Cerceau, le Jay, la Sante, Porée; parmi les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*, Tournemine, Rouillé, Bougeant, Charlevoix, Castel, etc. Entre ces hommes d'élite, Brumoy fut distingué; nous en trouvons la preuve dans les lettres de J.-B. Rousseau, qui écrivait à un de ses correspondants de Paris, le 4 octobre 1737 : « La seule grâce que je vous demande, puisque vous êtes actuellement à Paris, est de vouloir bien, à votre commodité, lire vous-même mon épître au P. Tournemine et au P. Brumoy, mes illustres amis, et qui méritent plus que personne d'être des vôtres. Je prends la liberté de vous adresser un mot de lettre pour le premier, qui m'a sollicité il y a longtemps de travailler sur le sujet que j'y traite, et qui m'en a pour ainsi dire donné la première idée. » Le 12 octobre, Rousseau écrivait à la même personne : « Je suis impatient d'apprendre le jugement du P. Tournemine et du P. Brumoy. Ce sont de véritablement honnêtes gens, et je ne vous cacherai point que mon intention, en vous priant de leur communiquer mon ouvrage, a été de fournir à M. Racine une occasion de faire connaissance avec eux et de ménager, par leur moyen, en faveur de son poëme, la

bienveillance d'une compagnie dont vous savez que le suffrage n'est pas indifférent au temps qui court. » Enfin, le 18 octobre, Rousseau remercie son correspondant de la visite faite aux deux jésuites : « Il en est résulté, ajoute-t-il, ce que j'avais imaginé, c'est-à-dire un commencement de liaison entre M. Racine et leur société, qui ne saurait être, à mon avis, qu'avantageuse au succès de son poëme, dont je ne doute point que la lecture n'achève de former les nœuds. C'est ce que j'ai tout lieu d'attendre de la vertu et de la probité éclairée de ces deux illustres et aimables amis. L'endroit par lequel ils ont approuvé ma nouvelle épître est ce qui me flatte le plus dans leur suffrage, et c'est en effet l'ordre et la distribution qui font la véritable solidité des ouvrages d'esprit, aussi bien que de ceux de l'architecture et des autres ouvrages matériels, etc., etc. »

Brumoy fut d'abord professeur, ce qui ne l'empêchait pas de prendre une certaine part à la rédaction des *Mémoires de Trévoux*. Quelquefois, pour contribuer aux solennités littéraires du collége, il écrivait un plaidoyer, ou bien il composait une pièce, dont il attribuait le succès au P. Porée, qui exerçait les acteurs[1]. En 1732, il cessa d'enseigner et fut tout entier aux *Mémoires de Trévoux*. Mais à la mort du P. de Fontenay (1740), l'assemblée du clergé le choisit pour continuer l'*Histoire de l'Église gallicane*. La carrière d'historien n'était pas nouvelle pour lui ; il avait mis la dernière main à la *Conjuration de Rienzi*, du P. du Cerceau, terminé le troisième volume des *Révolutions d'Espagne*, du P. d'Orléans, et publié, en outre, pour son propre compte,

[1] Ses plaidoyers sont dans le t. II, et ses pièces de théâtre, dans le t. IV des *Œuvres diverses*.

une *Vie de l'impératrice Éléonore*, ouvrage plein de piété, de feu, de noblesse et d'élégance.

Pour répondre à la confiance du clergé de France, Brumoy se mit aussitôt à l'œuvre. Il lui fallut quitter le collége Louis-le-Grand, et se transporter à la maison professe de la rue Saint-Antoine, dont, par malheur, la bibliothèque, moins riche que celle du collége, souffrait alors de je ne sais quel dérangement, ce qui accrut beaucoup les difficultés du travail. Mais il ne se laissa pas rebuter par les obstacles; en moins de deux ans, il revit le dixième volume de l'*Histoire de l'Église gallicane*, termina le onzième, et composa en entier le suivant. Il ne lui fut pas donné de le publier. Attaqué d'une fièvre cérébrale vers la fin de mars 1742, il ne jouit plus que de quelques instants de connaissance, dont il profita pour se préparer à la mort, et il rendit le dernier soupir le 17 avril de la même année.

On voit combien cette vie fut laborieuse et modeste. Au milieu de sa carrière, dans toute la force de l'âge et du talent, Brumoy se dérobe aux études de son choix pour compléter les œuvres des PP. du Cerceau, d'Orléans, de Fontenay. Il retoucha aussi deux ouvrages du P. Gisbert : l'*Idée de l'Éloquence chrétienne*, et l'*Histoire critique de la Chaire française, ou les portraits et caractères des prédicateurs depuis François Ier jusqu'à Louis XV*[1]. Ces travaux n'ajoutent rien à la renommée de l'écrivain, mais ils comptent assurément parmi les mérites du religieux; nous ne devions donc pas les passer sous silence.

Le marquis de Caumont est peu connu. Bien qu'il fût

[1] Ce dernier ouvrage est encore inédit.

membre de plusieurs sociétés savantes de la France et de l'étranger, entre autres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, la *Biographie universelle*, qui n'a vu en lui qu'un savant de province, ne lui a pas consacré d'article. Nous empruntons ce que nous allons dire au *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin*, nous bornant à abréger la notice donnée par Achard dans la *Partie de l'histoire des hommes illustres de la Provence*.

Joseph de Seytres, marquis de Caumont, naquit à Avignon, le 28 juin 1688, de Louis-François de Seytres, marquis de Caumont, et de Catherine de Fortia-Montréal, tous les deux de maisons anciennes et illustrées par plus d'un genre de mérite. Orphelin dès l'âge de trois ans, il eut pour tuteur un de ses oncles, qui lui fit faire ses études à Avignon, au collége des jésuites, et qui l'envoya ensuite à Paris pour y faire, comme on disait alors, *ses exercices*. Gentilhomme, il aurait dû naturellement suivre la carrière des armes; mais, pour cela, il lui eût fallu prendre du service à l'étranger; cette circonstance le mit à l'aise pour obéir à l'attrait déjà très-prononcé qu'il se sentait pour les lettres, et il s'y livra tout entier. Il commença par l'étude des langues, et bientôt le latin, l'espagnol et l'italien, dans lesquels il s'exerçait à écrire en prose et en vers, lui devinrent aussi familiers que le français. De la littérature à l'érudition, il n'y a qu'un pas, et il n'était pas homme à s'arrêter en chemin : inscriptions, médailles, manuscrits, tout l'attirait. Il ne tarda pas à se voir possesseur d'une belle collection, qu'il ouvrait volontiers aux savants, et dans laquelle Montfaucon a souvent puisé. Réaumur venait de donner l'essor à l'histoire naturelle, particulièrement à celle

des insectes ; le marquis de Caumont ne fut pas des derniers à se livrer à cette intéressante étude. Ami de tous les savants comme de toutes les sciences, sa correspondance littéraire s'étendait à l'Europe entière et elle pénétrait même jusqu'en Orient, par le moyen du prince Ragotski, qui lui envoyait des manuscrits. Ses héritiers, aussi bien que les bibliothèques de Nîmes et d'Avignon, possèdent, tant en copies qu'en originaux, un grand nombre des lettres qui lui furent adressées, la plupart encore inédites. Il n'est donc pas étonnant que l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres l'ait distingué, et que, dès 1736, elle l'ait admis dans son sein à titre de correspondant étranger. Et ce ne fut pas pour lui un vain titre, car il mit toujours un louable empressement à communiquer à ce docte corps ses découvertes et ses conjectures, dont quelques-unes sont des plus heureuses. Enfin il fut agrégé, en 1740, à la Société royale de Londres, et, en 1743, à l'Académie des Arcades de Rome, sous le nom de *Rhodanis*.

On peut se faire par là une idée du rang qu'il tint dans les lettres. Quant à sa vie domestique, nous n'en dirons que deux mots. Marié, en 1722, à Marie-Élisabeth, fille de Louis de Doni, marquis de Beaux-Champs, il en eut neuf enfants et jouit longtemps d'un bonheur sans mélange. Mais ayant perdu l'aîné de ses fils, jeune homme de grande espérance[1], tué dans la campagne de Bohême, l'extrême douleur qu'il en ressentit le conduisit lentement au tombeau. Il mourut à Avignon le 25 septembre 1745, universellement regretté pour son savoir, pour ses talents, mais bien plus

[1] C'est sans doute ce même Hippolyte de Seytres-Caumont, dont Vauvenargues, son compagnon d'armes et son ami, a écrit l'éloge funèbre.

encore à cause des nobles qualités de son cœur et de la douceur de son caractère.

Le P. Brumoy était donc l'un des nombreux correspondants de M. de Caumont ; il lui envoyait la chronique littéraire de Paris. De son côté, le marquis lui communiquait les nouvelles d'Espagne et d'Italie, ou ses réflexions sur quelque ouvrage récent, ou bien encore il lui donnait avis de ses bonnes fortunes d'antiquaire, lui laissant la liberté de faire jouir le public de ces rapides productions de sa plume, mais consentant rarement à y mettre son nom, souffrant tout au plus qu'on le désignât dans les *Mémoires de Trévoux* d'une manière indirecte. Les lettres du P. Brumoy lui annonçaient les articles que l'on préparait, lui en nommaient les auteurs, lui expliquaient les motifs qui avaient dirigé la critique dans ses jugements. Nous avons donc là, pour ces dix années, un supplément curieux et un commentaire non suspect des *Mémoires de Trévoux*. Prenons un exemple.

On connaît le système du P. Hardouin, étrange système qui tendait à mettre à néant, à très-peu d'exceptions près, tous les monuments de l'histoire, et cela pour combattre un prétendu athéisme que l'auteur avait découvert d'abord dans Descartes et Malebranche, puis dans les scolastiques du XIII[e] siècle, dans saint Augustin, dans tous les Pères de l'Église, dans la plupart des poëtes et des philosophes païens. L'ouvrage intitulé *Athœi detecti* est celui où la *savante folie* du P. Hardouin se déploie avec le plus d'audace. Cependant un écrivain moderne nous dit gravement : « Les jésuites... désavouèrent le P. Hardouin et le forcèrent à se rétracter, non pas au sujet des *Athées découverts*, mais au sujet de ses

paradoxes historiques [1]. » Il faut avouer que la conduite des jésuites, si elle fut telle, ne répond pas à la prudence consommée qu'on a coutume de leur prêter.

Mais il y a de bonnes raisons pour que les jésuites n'aient pas exigé du P. Hardouin une *rétractation* de l'*Athœi detecti,* et la meilleure de toutes, c'est que ce malencontreux écrit n'a point paru du vivant de l'auteur. Il figure parmi ses œuvres posthumes, publiées par des mains étrangères contre le gré de la compagnie dont Hardouin était membre. Voici ce que nous lisons dans la septième lettre du P. Brumoy au marquis de Caumont : « On attendait la manière dont nous parlerions des œuvres posthumes du P. Hardouin; j'ai suivi votre conseil, et j'ai exposé en deux extraits tout son système historique et chronologique, sans rien déguiser, mais en gardant pour la mémoire de ce célèbre et vertueux savant tous les ménagements qui lui sont dus. Je me flatte que cette conduite ne vous déplaira pas ; on l'a jugée nécessaire en bien des endroits, et je crois que les palliatifs auraient tout gâté. Je ne suis nullement surpris que vous ayez été émerveillé à la vue de cette savante folie, développée dans tout son jour *par les soins de l'abbé d'Olivet. Il a beau s'en défendre, le fait est constaté.* »

Maintenant, recourez aux *Mémoires de Trévoux ;* vous y trouverez (livraison de janvier 1734) le premier article du P. Brumoy, où il rend compte en ces termes de l'*Athœi detecti :* « Le P. Hardouin, dans sa courte préface, qui est à la tête de l'*Athœi detecti,* déclare que, selon sa découverte,

[1] Voyez l'*Histoire de la Philosophie cartésienne,* par Francisque Bouiller, correspondant de l'Institut, doyen de la faculté des lettres de Lyon, c. xvi, t. I, p. 572. Paris, 1854.

les seuls chrétiens catholiques connaissent et adorent le vrai Dieu, de sorte que toutes les autres sectes (même chrétiennes) sont athées. C'est la conclusion qu'il veut que l'on tire de la lecture de son traité et de toutes ses œuvres. Mais il ne choisit pour exemples d'athéisme qu'un très-petit nombre de personnages dont la réputation est plus étendue en France. On doit bien s'attendre, après un pareil début, que Cornélius Jansénius tiendra le premier rang parmi les athées du P. Hardouin, et que le P. Quesnel n'y sera pas des derniers, non plus que MM. Pascal, Arnauld et Nicolle. A l'égard des autres, ce sont Descartes, Ambroise Victor ou le P. André Martin, les PP. Thomassin et Malebranche, Antoine le Grand et Sylvain Régis, cartésiens. En voilà onze; et le P. Hardouin nous fait grâce des autres à condition qu'ils se trouveront bouleversés et confondus dans la déroute générale de l'athéisme prétendu.

« Voici son raisonnement, qui est fort simple. Quiconque dit du Dieu des chrétiens qu'il est l'*être*, l'*infini*, le *bien*, la *perfection*, la *vérité en général*, la *raison universelle* et semblables définitions, est un vrai athée, puisqu'il ne reconnaît d'autre Dieu que de pures idées, qui sont l'ouvrage de l'esprit humain, ou que la nature avec ses dons et ses lumières. Or telles sont les définitions de Dieu que nous donnent les auteurs qu'on vient de nommer. Donc ces auteurs sont des athées sans contredit... » Le P. Brumoy montre ensuite comment le P. Hardouin fait remonter tout le mal à une *maudite cabale* d'athées du XIII[e] siècle, la plupart déguisés en moines; comment il enveloppe dans cette accusation d'athéisme un certain nombre de ses confrères, professeurs de philosophie, et comment il attribue à des faussaires tous

les ouvrages où il croit avoir rencontré la même impiété; si bien que, entre ses mains, *le chapelet de l'antiquité défile* tout entier[1]. « Si nous sommes obligés d'entrer dans le détail de tous ces égarements, ajoute le journaliste de Trévoux, il faut s'en prendre aux éditeurs, qui nous ont mis dans la nécessité de le faire, en publiant eux-mêmes des œuvres sur lesquelles ils auraient gardé le secret au P. Hardouin, s'ils l'avaient véritablement aimé. C'est ce qu'aurait fait M. Huet, qui disait de lui que cet ami travaillait depuis quarante ans à ruiner sa réputation sans pouvoir en venir à bout. Si son système, malheureusement trop développé dans ce volume, et qui le sera encore apparemment de plus en plus dans ceux qu'on fait attendre au public, en souffre un peu, on ne s'en prendra pas certainement aux Jésuites, qui n'ont rien omis pour le cacher. »

Voilà certes un désaveu assez formel, et l'historien du *Cartésianisme* n'aurait pas dû l'ignorer. Les lettres du P. Brumoy nous apprennent de plus que ce n'était pas seulement une vaine satisfaction donnée à l'opinion, mais l'expression sincère des sentiments qui animaient les supérieurs et les membres les plus influents de la compagnie de Jésus.

On voit assez par là ce qu'ils étaient en réalité, ces fameux *journalistes* qui essuyèrent les colères et les épigrammes de Despréaux et même de Jean-Baptiste Rousseau, devenu plus tard l'ami du P. Brumoy.

Oui, ce Rousseau qui avait appelé les journalistes de Trévoux :

Petits auteurs d'un fort mauvais journal,

1 L'expression est du P. Hardouin.

et qui, à propos des censures qu'ils se permettaient sur *les écrits des autres*, leur disait :

> Nous au rebours, nous cherchons dans les vôtres
> De quoi louer, et nous n'y trouvons rien [1] ;

Rousseau, malheureux, trouva un ami fidèle dans le P. Brumoy, journaliste de Trévoux. Tout le monde connaît l'*Épître au P. Brumoy ;* si ce n'est pas un chef-d'œuvre, c'est du moins un témoignage authentique de l'estime de Rousseau pour l'auteur du *Théâtre des Grecs* :

> Oui, cher Brumoy, ton immortel ouvrage
> Va désormais dissiper le nuage
> Où, parmi nous, le théâtre avili,
> Depuis trente ans semble être enseveli ;
> Et l'éclairant de ta noble lumière
> Lui rendre enfin sa dignité première [2].

Les lettres de Brumoy nous prouvent l'intérêt profond qu'il portait au poëte persécuté. Si vous lui dites qu'il est bien l'auteur de son infortune et qu'il a lui-même allumé cette guerre dont il est victime, Brumoy vous répond, sans vouloir examiner de trop près de quel côté sont les torts (et il y en avait des deux côtés) :

> Je serai du parti qu'affligera le sort [3].

D'ailleurs, le Rousseau qu'il aimait, bien différent du premier, déplorait les scandales de sa jeunesse. A cette époque, Rousseau avait aussi pour ami Rollin, et il recevait de lui, dans son exil, de nombreuses lettres où l'on voit percer,

[1] L. II, épigr. XXIV.
[2] *Œuvres* de J.-B. Rousseau, l. II, épîtr. IV.
[3] Nous tirons ceci et plusieurs autres détails des lettres mêmes que nous publions.

à travers l'austérité janséniste, la bonté de cœur naturelle à l'ancien recteur de l'Université de Paris. Grâce à cet ami commun, Rollin et Brumoy, qui s'estimaient déjà, se recherchèrent, ils se virent, et ces deux hommes, appartenant à des camps si opposés, semblent avoir conçu l'un pour l'autre des sentiments très-voisins de l'amitié. Voici ce que je trouve dans une lettre de Rollin à Rousseau[1] : « Je vous dois bien des remercîments, Monsieur et cher ami, pour le beau présent que vous m'avez fait. Le R. P. Brumoy en fut lui-même le porteur, ce qui y a ajouté un nouveau prix. Je ne le connaissais que sur son savant ouvrage sur le théâtre grec, dont vous savez que j'ai fait grand usage, et il ne m'en a point su mauvais gré. J'ai été ravi de le connaître par moi-même, et sa conversation n'a pas diminué l'estime que son livre m'avait fait concevoir de son mérite. Je n'ai pu encore lui rendre sa visite, parce que j'ai toujours été depuis ce temps-là à la campagne, et que j'y retourne encore au premier jour pour trois mois au moins. Dès que je serai revenu, je ne manquerai pas de m'acquitter de ce devoir ; et comme c'est à vous, Monsieur, que je dois son amitié, dont vous êtes le lien, je vous prie, quand vous lui écrirez, de vouloir bien lui faire mes excuses de ce que je ne puis pas le voir aussitôt que je l'aurais souhaité et que je l'aurais dû. »

Rollin écrivait cela en 1736, et il s'en faut qu'à cette époque toutes les querelles suscitées par le jansénisme fussent apaisées. Les jésuites avaient toujours à combattre et ils combattaient pour la bonne cause ; mais ils ne haïssaient pas leurs adversaires, et ils savaient distinguer entre Quesnel

[1] *Lettre de M. Rollin à M. Rousseau*, du 31 juillet 1736, dans les *Opuscules* de Rollin, t. I, p. 382.

et Rollin. Cela ne ressemble guère, je le sais, au rôle que leur prêtent, dans ces luttes, quelques écrivains passionnés, et cependant c'est de l'histoire.

Un autre ami commun entre Rousseau et Brumoy, et dont il est question çà et là dans les lettres que nous publions, c'est l'auteur de *Vert-Vert*, poëte charmant, il est vrai, mais d'un talent beaucoup trop profane pour l'état qu'il avait embrassé. Après quelques années passées dans la compagnie de Jésus, Gresset venait de rentrer dans le monde, où il se vit tout d'abord fêté et applaudi. Était-il infidèle à sa vocation? A l'en croire, il n'aurait jamais été appelé. On connaît ses *Adieux aux Jésuites*, où il explique ainsi à un ami la cause de son inconstance :

Victime, tu le sais, d'un âge où l'on s'ignore;
Porté du berceau sur l'autel,
Je m'entendais à peine encore,
Quand j'y vins bégayer l'engagement cruel...

Passons-lui cette hyperbole un peu forte en faveur de l'attachement sincère et respectueux qu'il garda pour ses anciens maîtres, et qui lui inspire des vers comme ceux-ci :

Oui, même en la brisant, j'ai regretté ma chaîne,
Et je ne me suis vu libre qu'en soupirant;
Je dois tous mes regrets aux sages que je quitte.
J'en perds avec douleur l'entretien vertueux;
Et si dans leurs foyers désormais je n'habite,
Mon cœur me survit auprès d'eux.

Puis, haussant le ton, il disait :

Oui, j'ai vu des mortels, j'en dois ici l'aveu,
Trop combattus, connus trop peu;
J'ai vu des esprits vrais, des cœurs incorruptibles,

Voués à la patrie, à leurs rois, à leur Dieu,
A leurs propres maux insensibles,
Prodigues de leurs jours, tendres, parfaits amis,
Et souvent bienfaiteurs paisibles
De leurs plus fougueux ennemis,
Trop estimés enfin pour être moins haïs.

Si donc Gresset, par la légèreté de sa conduite, avait donné de justes sujets de plainte à ceux qu'il quittait, ce langage, où se révèle un noble cœur, lui assurait des droits à leur indulgence, et nous voyons qu'il ne la réclama pas en vain. Le P. Brumoy, en particulier, lui continua les témoignages d'une tendre affection et l'entoura d'une sollicitude toute paternelle. Néanmoins il ne voulut pas prêter le patronage de son nom à la frivole renommée que le jeune poëte achetait si cher. Il déclare à M. de Caumont qu'il n'a eu aucune part à la publication d'une lettre que Rousseau lui écrit de Bruxelles, et où on lit ce qui suit : « Parmi les phénomènes littéraires que vous m'indiquez, vous n'avez pas voulu m'en nommer un qui a été élevé parmi vous, et que vous venez de rendre au monde ; vous voyez bien que je veux parler du jeune auteur des poëmes du *Perroquet* et de la *Chartreuse*. Je n'ai vu de lui que ces deux ouvrages ; mais, en vérité, je les aurais admirés, quand ils m'auraient été donnés comme le fruit d'une étude consommée du monde et de la langue française. Je ne crois pas qu'on puisse trouver nulle part plus de richesses jointes à une plus libérale facilité à les prodiguer. Quel prodige dans un homme de vingt-six ans ! et quel désespoir pour tous nos prétendus beaux-esprits modernes ! J'ai toujours trouvé Chapelle très-estimable, mais beaucoup moins, à dire vrai, qu'il n'était estimé : ici c'est le naturel de Chapelle, mais son naturel

épuré, embelli, orné et étalé enfin dans toute sa perfection. Si jamais il peut parvenir à faire des vers un peu plus difficilement, je prévois qu'il nous effacera tous tant que nous sommes [1]. »

En parlant de cette lettre de Rousseau et d'une autre, à M. de Lasseré, sur le même sujet, que l'on venait d'imprimer *contre son aveu et à son insu* : « Dieu veuille, dit le P. Brumoy, que ce soit au profit du jeune poëte ! » On le verra souvent alarmé de cette profusion de littérature légère dont le siècle était envahi. Et si encore elle n'était que légère ! Mais à côté de Gresset, il y a Voltaire, qui s'affermit de jour en jour dans le parti pris du scandale et de l'impiété ; il y a cette tourbe d'obscurs pamphlétaires dont les œuvres anonymes inondent chaque année la ville et la cour ; et quand le P. Brumoy veut faire connaître à son correspondant de province l'état de la *république des lettres,* on s'aperçoit qu'en présence de ces désordres, tristes fruits de la régence, il est saisi d'un insurmontable découragement. Non qu'il s'échappe en plaintes amères ; un mot lui suffit d'ordinaire pour signaler le mal dont son siècle est atteint. Il regrette le XVIIe siècle, où il eût été mieux à sa place ; il regrette Corneille et Racine, auxquels ont succédé la Chaussée et Marivaux, et il n'est pas de ceux qui mettent le P. de Neuville au niveau, sinon au-dessus de Bourdaloue. L'amour du paradoxe, dont le P. Hardouin, son confrère, vient de donner au monde érudit de si prodigieux exemples, n'est pas le fait du P. Brumoy, et il a même beaucoup de peine à supporter les spirituelles

[1] *Lettre au R. P. Brumoy, jésuite,* dans les *Œuvres* de Rousseau, édition de Londres, 1753, t. IV, p. 322.

excentricités de son collaborateur le P. Castel, à propos duquel il s'écrie : « Nous ne pouvons mais de ces manies poétiques qui saisissent les esprits dans un temps de convulsion ! » Et malgré son estime profonde pour M. de Caumont, au jugement duquel il défère si volontiers, il ne veut pas souscrire sans réserve aux raisons alléguées en faveur de la Chaussée dans un petit article que son noble correspondant lui envoie pour les *Mémoires de Trévoux*.

« Les auteurs modernes, disait M. de Caumont au sujet du *Préjugé à la mode*, se sont sagement frayé de nouvelles routes pour la correction des mœurs. Les anciens, tels que Molière, avaient saisi les caractères primitifs, et avec quel succès? Que pouvaient faire après eux les derniers venus? Ils se renferment sagement dans les caractères de détails; ils subdivisent les mœurs; ils reprennent les travers que l'usage autorise, et, grâce à nos erreurs, la source n'en est que trop féconde. Ne pourrait-on pas les comparer à ces peintres flamands qui n'ont pas à la vérité les grandes parties de leur art, la noblesse de l'invention, l'exactitude du dessin, mais qui se distinguent par la beauté de leur coloris, par de grands coups de lumière, par l'exacte précision, et en général par des détails élégants et recherchés [1]? » Là-dessus le P. Brumoy demande au marquis : « Serait-il bien vrai que les grands traits, les traits primitifs fussent épuisés sans retour? » L'auteur du *Théâtre des Grecs* est tout entier dans ce mot.

Mais laissons-le parler lui-même ; le lecteur est actuellement assez au fait pour ne trouver dans ses lettres aucune

[1] *Mémoires de Trévoux*, juillet 1735, p. 1341.

obscurité et pour en saisir à peu près toutes les allusions, surtout s'il se donne la peine de consulter les notes que nous avons répandues çà et là au bas du texte[1].

LETTRE Ire

A Paris, le 2 août 1730.

MONSIEUR,

Avant que ma réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire soit allée jusqu'à vous, je crois que vous avez lu le *Mercure* de juillet ; et comme on y a fait l'extrait du projet que j'ai donné au public, il serait inutile de m'étendre beaucoup sur l'idée du *Théâtre des Grecs*. Vous me faites bien de la grâce, Monsieur, de vouloir bien vous intéresser à cet ouvrage ; il s'en faut beaucoup que j'aie et croie avoir les talents que vous m'attribuez, mais le courage et les soins y auront peut-être suppléé en partie. J'ai senti depuis longtemps toute l'importance et la difficulté de l'entreprise que je me suis proposée, aussi n'ai-je rien épargné pour l'exécution ; mais je ne me flatte pas assez pour ne pas attendre le jugement du public et le vôtre, afin de juger moi-même du succès. Je me trouve heureux d'être entré dans ce dessein de la manière à peu près que vous l'avez conçu. Je tâche, par des discours préliminaires et fort étendus, de mettre tout le monde à portée de connaître les idées et de sentir le goût du théâtre ancien, et cela en établissant des

[1] Nous avons supprimé trois ou quatre lettres d'un médiocre intérêt et quelques longueurs.

principes, en discutant des faits, et en tirant des conclusions pour faire suivre la marche de l'esprit humain dans l'invention et les progrès des spectacles tragique et comique. Les traductions qui suivent sont elles-mêmes suivies de réflexions et de parallèles ; j'ai même eu en vue de lier toutes mes idées et de ne faire qu'un corps de tant d'œuvres différentes, afin qu'il en résulte une espèce de poétique par les faits. Les recherches des points curieux de l'antique tendent au même but. La confrontation des quatre poëtes entre eux, avec Sénèque et avec nos illustres modernes, servira enfin, suivant mon projet, à faire connaître les uns par les autres, et à former un tout de diverses parties, pour mettre le lecteur en état de prononcer (ce que je ne fais que timidement) sur le degré d'estime que méritent les anciens, sans intéresser l'admiration due aux grands maîtres de notre scène. Voilà une ébauche de mon dessein ; si le bonheur voulait qu'il contentât autant le public qu'il excite sa curiosité, je profiterais volontiers des lumières qu'on voudrait bien me donner et particulièrement des vôtres, Monsieur, pour perfectionner un ouvrage que je me suis efforcé de rendre le moins imparfait qu'il m'a été possible. A l'égard des souscriptions, comme elles m'ont toujours déplu, le libraire les a proposées sans ma participation et contre mon gré, alléguant pour raison la crainte des contrefaçons étrangères pour son livre.

Les *Transactions philosophiques*, auxquelles j'ai véritablement quelque part, languissent un peu par le refroidissement des traducteurs et des libraires ; ceux-ci se sont trop pressés de les annoncer au public ; cela viendra pourtant, mais il faut du loisir, du soin et quelques années

afin de ne pas faire un mauvais ouvrage d'un livre si précieux [1].

Dès que je trouverai le P. Castel, je lui ferai part, sous votre bon plaisir, du mot qui le regarde dans votre lettre ; il est en effet le seul que je sache qui ait eu cette distinction parmi nous [2].

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE II

A Paris, le 17 juillet 1731.

MONSIEUR,

Je vous demande mille pardons et je compte sur votre indulgence ; les derniers exercices de mon emploi de professeur en mathématiques et quelques indispositions m'ont réellement empêché de répondre aussitôt que je l'aurais voulu à l'obligeante lettre dont vous m'avez honoré du 15 juin. Quoique je me sente fort au-dessous des louanges que vous voulez bien me donner, je suis extrêmement flatté du témoignage d'un illustre connaisseur tel que vous, et j'en renvoie toute la gloire aux anciens et à votre goût pour eux. C'était sur leur mérite et sur celui de leurs partisans que je comptais, beaucoup plus que sur mes faibles talents et mon

[1] Le *Mercure de France* (octobre 1728) annonce « l'*Abrégé des Transactions philosophiques*, ou *Mémoires de la Société royale de Londres, avec l'Histoire de cette Académie* ; ouvrage qui comprendra tout ce qu'il y a de meilleur dans cette ample collection sur toutes les matières de physique, d'histoire naturelle et de mathématiques. » Il paraît que le projet en question n'a pas eu de suite.

[2] Le P. Castel était membre de la Société royale de Londres. C'est probablement de cette distinction que veut parler le P. Brumoy.

peu de loisir pour les faire valoir, quand j'ai été assez téméraire pour entreprendre de les ranimer et de les citer au tribunal d'un siècle aussi délicat que le nôtre. Véritablement ils n'ont pas lieu de s'en repentir, puisque malgré la perte nécessaire d'une grande partie de leurs agréments originaux, ils ont eu le bonheur de ne pas déplaire à Milord, évêque de Rochester [1], et à vous. Je mets encore de ce nombre quelques savants d'un goût supérieur qui valent tout le public et qui le sont en effet, quand il s'agit d'ouvrages de littérature. A l'égard de Milord, je savais déjà son indulgence pour le livre en question, et je vous remercie, Monsieur, de me le confirmer aussi poliment; j'ai prié qu'on l'en remerciât aussi, et je prendrai la liberté de me présenter quelque jour à un seigneur qui sait si bien aimer les lettres. Il ne tiendra pas à moi, quand on m'en laissera le loisir, de faire de plus heureux efforts pour mériter un peu de pareils suffrages. La nouvelle édition de la *Mérope* [2] n'est pas encore venue jusqu'à moi, mais j'avais lu cette tragédie ailleurs et depuis dans le théâtre de Riccoboni. Je suis bien flatté de me trouver de votre sentiment sur cette pièce; c'est la première, que je sais, où les Italiens aient osé quitter un peu les vestiges grecs, *ausi vestigia græca deserere;* mais comme vous l'observez finement, Monsieur, ce n'est qu'un premier effort, c'est un composé de goût grec et français avec bien des défauts, que l'illustre Racine avait sagement évités. Sans vouloir rien diminuer de la gloire du marquis Maffei, je parierais qu'il doit à ce poëte cette nouvelle

[1] Atterbury, évêque de Rochester, exilé sous Guillaume III, à cause de son attachement aux Stuarts.

[2] La *Mérope* du marquis Scipion Maffei.

manière de traiter la tragédie ; en Italie, elle était inconnue avant lui. Racine est le premier qui ait eu le secret des imitations. Si les Italiens continuent à composer dans le tour de la *Mérope*, on pourra dire qu'ils devront la vraie tragédie à la France.

Je vous ai bien de l'obligation, Monsieur, de la copie que vous m'avez envoyée de la lettre de M. le duc de Giovenazzo ; cela serait bon à mettre dans nos nouvelles littéraires de Trévoux, mais je n'ai pas cru devoir publier ce morceau sans votre congé [1]. J'attends que vous me donniez main-levée, et jusque-là je ne me déciderai point. Ne doutez point, Monsieur, que je ne profite de la liberté que vous me donnez de vous écrire quelquefois : vous m'y engagez par un motif bien cher, c'est l'espérance d'une amitié que je chercherai à mériter par l'estime et le respect avec lesquels, etc.

LETTRE III

A Paris, le 22 janvier 1733.

MONSIEUR,

Je ne sais comment m'y prendre pour vous écrire, tant je me sens coupable et confus d'avoir été si longtemps sans le faire. Ma confusion a augmenté lorsque j'ai reçu vos lettres si obligeantes pour moi et si peu méritées ; j'appréhende même d'être en reste avec vous depuis plus d'une année.

[1] Cette lettre du duc de Giovenazzo a été en effet insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, aux *Nouvelles littéraires*, octobre 1731, p. 1843.

J'oserai vous faire un aveu tout simple de mes défauts : un peu de paresse, de timidité, et ensuite de mauvaise honte qui diffère toujours parce qu'elle a différé, me voilà trait pour trait. Puis-je vous dire après cela, Monsieur, que ces défauts n'intéressent en rien ma vive et sincère reconnaissance pour une amitié que je n'ai pas méritée? Je le puis sans doute, puisque je sens que cela est; mais je n'ose me flatter d'en être cru, n'ayant pas l'honneur d'être bien connu de vous. J'espère toutefois que vous me pardonnerez par générosité, puisque c'est uniquement par ce motif que vous m'avez fait la grâce de m'écrire quelquefois d'une manière dont je dois plus me confondre que me glorifier. Que vous aurais-je mandé après tout durant une malheureuse année où les divisions et l'aigreur des esprits faisaient taire les lettres pour ne nous entretenir que de bruits odieux [1] ? Il faut espérer que la paix si désirable redonnera le calme, aussi nécessaire à la religion qu'à la littérature.

Vous m'avez fait l'honneur de me demander, Monsieur, si l'on ne verrait point paraître les œuvres posthumes du P. Hardouin ; je ne sais si j'ai répondu à cette question. Véritablement il nous est venu un bruit sourd depuis quelques mois, qu'on en imprimait quelque chose, on ne sait où; mais ce bruit ne s'est point confirmé. Les écrits en question, qui sont immenses, sont enfermés au collége chez le supérieur, dans la crainte qu'ils ne transpirent au dehors. Quelques personnes en ont des copies, mais de peu

[1] Cette année, 1732, fut une des plus troublées par le jansénisme et par la résistance du parlement à l'autorité royale. C'était le temps où les miracles du diacre Paris et les *Nouvelles ecclésiastiques* trouvaient de nombreux partisans *aux Enquêtes*, et où l'on supprimait, par arrêt, les mandements de l'archevêque de Paris.

d'ouvrages, et, selon les apparences, on n'a que les commentaires sur l'Écriture sainte, qu'on puisse imprimer indépendamment des supérieurs; c'est un ouvrage estimé des connaisseurs, parce que l'auteur interprète l'Écriture par l'Écriture seule avec beaucoup de critique et de sagacité. Vous connaissez, Monsieur, l'une et l'autre. On ne lui reproche dans cet ouvrage qu'une chronologie ajustée à son système de la supposition des auteurs et des Pères ; tout le reste consiste en notes sur les uns et sur les autres, le tout dirigé au système favori. J'ai souhaité souvent que le tout fût imprimé sans la participation des jésuites, persuadé qu'il y aurait beaucoup à profiter dans les écrits d'un homme qui avait toujours lu et toujours réfléchi avec critique pendant le temps d'une très-longue vie, vu que, d'un autre côté, sa folie savante de la supposition presque universelle ne pourrait jamais former une secte. Ce que M. Huet en avait connu lui faisait dire plaisamment que le P. Hardouin avait travaillé plus de quarante années depuis son Pline à ruiner sa réputation sans pouvoir y réussir. L'abbé d'Olivet m'a assuré qu'il n'avait rien du P. Hardouin, et que les héritiers de l'abbé Fraguier s'étaient saisis des écrits de ce père que l'abbé Fraguier avait écrits de sa main, travail qui lui a causé son torticolis dont il n'a pu guérir.

Vous savez, Monsieur, que le cardinal Polignac a apporté de Rome des richesses immenses en fait d'antiquités, de bas-reliefs, de statues, de bustes, de têtes, toutes pièces grecques ou dans le goût grec. Il y a entre autres choses un Ulysse qui reconnaît Achille déguisé en femme, deux statues en regard de grandeur naturelle; rien n'est plus parfait. Les plus beaux bas-reliefs sont des morceaux de tombeaux

de la maison Livie récemment découverts ; mais vous avez vu sans doute une partie de tout cela. Le cardinal fait graver ces beaux et nombreux restes de l'antiquité pour en faire part au public.

En fait de littérature, je ne sais rien de plus nouveau que 1° *Zaïre*, tragédie de M. de Voltaire, dont vous savez le succès dans la représentation ; 2° le *Parnasse français* de M. Titon du Tillet, ouvrage in-folio, très-bien imprimé, où il y a des anecdotes fort singulières au sujet de quelques poëtes ; il y donne l'histoire abrégée de deux cent cinquante-neuf poëtes.

Le P. Rouillé va donner dans deux mois le parallèle de l'Égypte ancienne et moderne, sur ses recherches et sur les écrits posthumes du feu P. Sicard [1], missionnaire en Égypte, homme de goût et d'esprit à en juger par ce qui a paru de lui dans nos *Lettres curieuses* et dans des mémoires à feu M. de Morville.

Pour moi, j'ai profité de quelques moments que me laissait quelquefois mon emploi pour achever et retoucher un écrit un peu précipité du P. du Cerceau (je l'ai travaillé sur les sources mêmes ; mais, comme le fond est de lui, je le donnerai sous son nom) : *la Conjuration de Nicolas Gabrini*, tyran de Rome en 1347, fait peu connu et extrêmement singulier, aussi vrai dans ses circonstances que peu vraisemblable ; en un mot, intéressant, si je ne me trompe, et vérifié par les morceaux réunis des meilleurs auteurs contemporains. Si vous voulez bien me faire connaître votre correspondant, Monsieur, je prendrai la liberté de vous en

[1] Le P. Rouillé n'acheva point ce travail, qui, dans la suite, fut confié au P. Brotier. Les manuscrits des PP. Rouillé et Brotier, contenant de nombreux extraits de ceux du P. Sicard, sont actuellement entre nos mains.

envoyer un exemplaire, dès qu'il sera imprimé. On m'a mis aussi entre les mains un manuscrit à retoucher du P. Gisbert, auteur de l'*Idée de l'éloquence chrétienne*. Ce manuscrit est l'*Histoire critique de la chaire française, ou les portraits et caractères des prédicateurs depuis François Ier jusqu'à Louis XV*[1]. Le sujet et le nom de l'auteur méritent, ce me semble, qu'on les mette en état de paraître, en abrégeant le style un peu trop diffus.

Je ne vous entretiens, Monsieur, de ces bagatelles que faute de mieux. Si l'on en croit le bruit public, on est à présent occupé à Avignon de choses plus sérieuses; il y a lieu d'espérer sur ces mêmes bruits que les choses se spécifieront.

Je suis, etc.

LETTRE IV

A Paris, le 6 mai 1733.

Monsieur,

J'ai reçu, le 6 février, votre lettre du 30 janvier. Véritablement cette date me confond; mais plaignez mes stériles distractions, trop variées pour mes péchés; peu de temps après on me remit, de la part de M. le marquis de Calvière, vos excellentes *Conjectures* sur votre pierre antique; je les ai reçues avec reconnaissance, et je les ai relues souvent avec la même satisfaction. C'est une démonstration en fait d'antique, et je ne crois pas qu'un savant soit tenté de

[1] Cet ouvrage n'a pas vu le jour.

chercher une autre explication : les preuves sont si solides et tellement liées avec la représentation, qu'il n'est pas possible de les séparer et de chercher un autre mot de l'énigme. Le terme de *Conjectures* devient un titre trop faible ; c'est le sentiment des connaisseurs à qui je les ai fait voir de mon côté. J'ai pris même la liberté d'en donner l'extrait à nos journalistes[1], mais je n'ai fait que vous indiquer, sans oser vous nommer, parce que vous ne vous nommez pas. Je vous prie pourtant de le permettre, et on le fera dans un autre endroit des journaux. Je vous remercie de tout mon cœur de ce présent ; pour n'être pas tout à fait ingrat, j'ai porté chez M. le marquis de Calvière, qui était encore en quartier, le discours latin du P. Porée *sur les spectacles*, et la traduction française que j'en ai faite[2], avec un poëme intitulé : *la Religion défendue ;* c'est une réponse à l'*Épître à Uranie*. Le poëme est d'un homme que je connais, mais qui a voulu garder l'*incognito*. Ce que j'ai l'honneur de vous dire est très-vrai, et vous le connaîtrez un jour, s'il consent à se dévoiler. J'ai remis le tout avec un billet au suisse de M. de Calvière ; je lui rendrai mes devoirs quand il sera à Paris. A l'égard de *Nicolas Gabrini,* il n'est point encore imprimé, il n'est que commencé, et je pense qu'il ne sera achevé qu'au mois d'août, parce qu'on y joint des pièces de poésie du feu P. du Cerceau, et qu'on réimprime ses poésies diverses sous le titre de premier volume.

Votre seconde lettre du 27 d'avril me confond en mille

[1] Voyez dans les *Mémoires de Trévoux* (mai 1733, p. 820), *Conjectures sur une gravure antique, qu'on croit avoir servi d'amulette ou de préservatif contre les rats.*

[2] L'un et l'autre se trouvent dans les œuvres du P. Porée ; *Orationes*, t. III, p. 90.

manières ; je ferai mon possible pour mériter cette amitié dont vous voulez bien m'honorer.

Vous me parlez de M. Rollin ; autre sujet de confusion ; je le publie avec reconnaissance; j'y suis sensible sans en tirer vanité, il m'apprend comment j'aurais pu mieux faire[1].

Je n'ai vu qu'une fois encore M. le marquis Scipion Maffei dans notre bibliothèque et sans le connaître. La scène est singulière ; j'avais un passage de Giovanni Villani qui m'embarrassait, et qui pèche véritablement par la construction. Le P. Étienne Souciet, que j'avais consulté, m'adresse à ce savant sans le nommer ; on parle du théâtre italien, et je dis que j'en avais lu quelques pièces, entre autres plusieurs de Ludovic Dolce ; mais que je ne connaissais que la *Mérope* d'un marquis Scipion Maffei qui fût dans le vrai goût, et que c'était le premier qui eût donné forme au théâtre italien.

Je n'avais point ouï parler de comédies chinoises au P. Cont...[2], soit qu'il ne fût pas au fait de leurs spectacles, soit qu'il n'y ait que des momeries de saltimbanques chez les Chinois; je n'en tirai, autant qu'il m'en souvient, que cela. J'avais lu dans Acosta et cité, dans le *Théâtre des Grecs,* d'après cet auteur, que jadis les Chinois avaient des espèces de comédies qui duraient dix à douze jours, et qui

[1] Rollin avait dit, dans son *Histoire ancienne*, en parlant du théâtre grec : « Ceux qui voudront étudier pleinement cette matière, la trouveront traitée à fond dans un ouvrage donné depuis peu au public par le R. P. Brumoy, jésuite, ouvrage rempli d'une profonde et sage érudition, et de réflexions toutes neuves, tirées de la nature même des poëmes dont il est parlé. J'en ferai grand usage, et souvent même sans le citer, comme c'est assez mon ordinaire. » (*Hist. anc.*, l. X, c. III, art. 4.) La lettre à Rousseau, que nous avons citée plus haut, prouve que l'estime de Rollin pour Brumoy était sincère, et la démarche de celui-ci atteste assez sa reconnaissance.

[2] Ce nom est à demi effacé.

représentaient les faits historiques de leurs souverains. Je me suis informé, du P. du Halde, de l'envoi du P. de Prémare ; il n'en a point entendu parler ; il ne connaît d'autre envoi de lui qu'une grammaire chinoise remise à M. Fourmont[1]. Il est à présumer que le P. du Halde aurait mis quelque chose de cela dans son projet, s'il était vrai qu'il y eût des spectacles réguliers chez les Chinois. Je tâcherai cependant d'avoir plus d'éclaircissements sur ces spectacles, persuadé qu'il n'est pas possible que, dans une nation si polie, il n'y ait que des farceurs qui courent les rues comme Thespis.

Je vous envoie pour nouvelle littéraire le projet des *Révolutions d'Espagne* du feu P. d'Orléans. Ce que j'en ai vu d'imprimé m'a paru magnifique et digne de cet auteur ; il ne faut pas vous dissimuler, Monsieur, que cet ouvrage a pourtant eu besoin d'être retouché par le P. Rouillé ; qu'un P. Arthuys, mort, en avait continué quelque chose, et que j'avais continué le P. Arthuys. Du reste, les deux premiers tomes et plus sont très-sûrement du P. d'Orléans, que la mort interrompit sur la fin de son ouvrage.

M. de Voltaire a été malheureux dans sa témérité et trop puni. Il désavoue, dit-on, le *Temple du goût*, prêt d'en donner un autre plus mesuré. Le jugement que vous portez de sa *Zaïre*, jugement digne d'un aussi fin connaisseur que vous l'êtes, le dédommagerait s'il le savait ; mais je n'ai point de commerce avec lui, quoique je n'aie jamais cessé

[1] M. de Caumont était bien informé ; le P. de Prémare avait envoyé au P. du Halde la traduction d'une tragédie chinoise : *Tchao-chi-cou-eul*, c'est-à-dire *Le petit orphelin de la maison de Tchao*. Le P. du Halde publia cette traduction dans le troisième volume de sa *Description de la Chine*, p. 341, et Voltaire y puisa le sujet de l'*Orphelin de la Chine*. — Voir la lettre suivante.

d'estimer son bel esprit, sans chercher à le connaître ni à en être connu. On prétend qu'il a donné dans un piége, en prenant pour une critique de Rousseau une lettre qui n'en était pas, et qu'il s'est vengé mal à propos.

Quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu découvrir qu'on imprimât rien du P. Hardouin. On parle d'imprimer une traduction commencée de M. de Thou, une histoire posthume de l'abbé de Vertot, je veux dire celle d'Espagne qu'il avait promise, et enfin tous les anciens historiens de France en corps; les PP. bénédictins travaillent à ce dernier ouvrage [1]. Vous avez vu *Gustave,* pièce de M. Piron, qui a été bien reçue par la variété des situations. L'opéra ennobli de MM. de Brassac et Moncrif reprend faveur. On dit que la perspective de Servandoni est quelque chose d'enchanteur, et fort supérieure à son palais du soleil pour Phaëton.

Les *Conquêtes des Portugais*, ouvrage du P. Lafitau, vont bientôt paraître. Je mets tout ceci en bloc et j'omets beaucoup de choses, ou qui s'impriment sans que je me les rappelle à présent, ou qui paraîtront dans la suite; j'aurai l'honneur de vous les détailler une autre fois.

Je vous plains extrêmement d'être barricadés depuis si longtemps, et vous êtes certainement à plaindre; mais nous le sommes aussi de n'entendre parler que des brouilleries parlementaires dont on ne vous parle point. On vous aura mandé que le dernier arrêt du conseil déclare nul et de nul effet celui du parlement, et que de son côté le parlement tient encore actuellement les chambres assemblées; il faut espérer que tout ceci finira bientôt, aussi bien que votre

[1] On comprend qu'il s'agit du *Recueil* de dom Bouquet.

triste situation : la paix doit venir quand on est las de la guerre.

Les PP. Segaud et Perusseau ne seront pas malheureux, s'ils ont le bonheur de vous voir et de mériter votre suffrage[1].

Je suis, etc.

LETTRE V

A Paris, le 17 d'août 1733.

Monsieur,

Vous avez assurément raison de vous plaindre un peu de moi, et peut-être de mon côté je n'ai pas tout à fait tort ; j'ai revu votre lettre du 18 mai au sujet de celle du 7 août, et j'ai eu quelque confusion de me voir si reculé. Si pourtant vous comptez pour quelque chose je ne sais combien de bagatelles pressées qui viennent coup sur coup et qui valent des affaires pour absorber une tête qui serait plus laborieuse que la mienne : *Nescio quid meditans nugarum totus in illis ;* si vous y comprenez quelques indispositions qui viennent à la traverse ; que sais-je ? enfin, si vous y mettez un grain de paresse, qui est plus que possible chez moi, le tout cependant mêlé d'une dose de bonne volonté qui peut corriger un peu la paresse, vous aurez à peu près l'idée d'une partie des défauts que je me reproche ; et peut-être m'excuserez-vous en me prenant tel que je suis : permettez-moi de me tirer d'un mauvais pas comme je puis.

[1] Les PP. Segaud et Pérusseau se rendaient en Provence, pour prêcher, avec plusieurs de leurs confrères, une mission à Aix.

Je devais vous écrire dès que nos apôtres de Provence sont arrivés; ils sont enchantés de vos bontés et de vous en toutes manières; il aurait fallu vous en remercier sur-le-champ; mais je le fais enfin fort sincèrement, quoique tard, et pour eux et pour moi. J'ai écrit de concert avec le P. Segaud pour l'affaire du P. Sarrabat, dont vous ne m'aviez point parlé; notre provincial a répondu qu'il reviendrait incessamment à Paris et qu'il s'arrangerait avec le P. Segaud. Ce dernier me prie de vous assurer qu'il ne perdra pas cette affaire de vue; je ferai la même chose au retour d'une partie de campagne qui ne sera pas longue.

Le dessein que vous entreprenez, Monsieur, mérite bien que l'on s'intéresse de tous côtés à vous procurer des matériaux; je me suis exactement informé de ce que vous me demandez sur le P. Besnier; le P. Étienne Souciet, notre bibliothécaire, après avoir fait des recherches en ma présence, m'a assuré qu'il n'avait point laissé de manuscrits à Paris, et que même on n'avait rien trouvé de lui lorsqu'il mourut à Constantinople. Nous n'avons de sa façon que le *Traité de la langue universelle*, et un *Discours sur les Étymologies*, qui est imprimé séparément à la tête des *Étymologies* de Ménage : en cas que vous n'eussiez pas le premier, on peut vous l'envoyer; mais il n'y a rien dit sur la langue provençale.

Quant aux comédies chinoises, le P. du Halde devait vous écrire, et il le fera au premier jour; il a la comédie en question, traduite par le P. Prémare, et il l'insère dans sa collection sur la Chine; c'est, m'a-t-il dit, un amas de faits accumulés sans ordre ni unité de temps, de lieu et d'action; chaque acteur décline son nom et ses qualités, à la manière

d'Euripide, à mesure qu'il arrive. J'ai demandé quelques scènes; on aime mieux vous envoyer le tout, si vous le souhaitez absolument, parce qu'on prétend qu'une scène ou deux ne saurait en donner une idée juste. M. Fourmont l'avait reçue avec quantité d'autres non traduites, et le P. du Halde a eu celle-ci d'un autre côté; je l'ai engagé à la mettre dans son recueil. Il faut qu'elle ait couru le monde, car une dame, qui est à présent en campagne, a assuré depuis peu au P. Souciet qu'elle avait vu des comédies chinoises; et il n'y a pas d'apparence qu'il y en ait d'autres imprimées. Nous n'avons point reçu nouvelle de la Chine que le P. Prémare fût mort; c'est de Rome que le bruit s'est répandu, sans doute sur quelque fausse nouvelle mandée au sujet d'une attaque d'apoplexie, que ce Père a esssuyée plus d'une fois.

Je vous remercie, Monsieur, de votre gravure; elle confirme votre dissertation, dont on a mis un petit extrait dans le *Trévoux* de mai 1733. Le nom a été omis par respect, comme vous le verrez, et on le mettra ailleurs puisque vous le permettez.

L'édition de quelques ouvrages du P. Hardouin est très-sérieuse; en voici le titre: 1° *Athei detecti*; 2° *Observation critique sur l'Énéide de Virgile et les odes d'Horace*; 3° *Numismata seculi Theodosiani et Justiniani*; 4° *Numismata antiqua regum francorum*. 87 pl. de médailles. 1 vol. in-fol. Il y a encore *Numismata collectanea* qui entreront dans le II[e] tome in-fol. pour lequel on demande beaucoup de matériaux, que les jésuites sont déterminés à ne pas donner; mais il y en a en d'autres mains. Vous jugez bien que l'*Athei detecti* fera grand bruit; on ne sait pas qui a fourni

ces ouvrages ; on soupçonne l'abbé d'Olivet. Du Sauzet est le libraire et l'éditeur en Hollande.

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE VI

Le 2 janvier 1734.

Monsieur,

Je ne doute pas qu'on ne vous ait mandé les difficultés que nous avons essuyées par rapport au P. Sarrabat ; j'ai eu la mauvaise honte de n'oser vous en écrire le premier, parce qu'il est fâcheux de faire des avances inutiles. La vérité est que Mme la princesse de Léon, qui demandait chose pareille, n'a obtenu que des excuses et des politesses qui ne l'ont pas contentée, et je juge bien que vous n'en serez pas plus content qu'elle ; mais on m'a allégué pour raison une chose très-réelle ; c'est que nos supérieurs lui ont promis de n'accorder jamais à personne un privilége qu'on ne lui accordait pas et qu'elle souhaitait passionnément. Ils ont leurs raisons dans lesquelles il ne m'appartient pas d'entrer. L'estime ancienne que j'ai pour le P. Sarrabat, et qui est bien augmentée par votre suffrage, me fait infiniment regretter de ne pas voir ce père avec nous et de perdre l'avantage des entretiens qui ne peuvent guère se suppléer par des lettres. Vous vous direz sans doute tout bas que ce petit mot est une justification tacite de ma paresse et de mon peu d'exactitude ; mais prenez-vous-en à vous-même, Monsieur, vous avez bien voulu me prendre tel que je suis avec mes défauts ; je

me les reproche souvent, quelquefois je m'en corrige et j'y retombe aussi quelquefois. J'ai appris le passe-droit et la chicane que l'académie de Bordeaux a fait au P. Sarrabat; ce procédé paraît injuste[1]. J'aurais bien envie d'avoir sa dissertation pour la mettre dans nos journaux, que nous allons renouveler à Paris, et auxquels on m'a consacré tout entier avec d'autres qui feront mieux. On doit lui en écrire; tout ce qui nous viendra de sa part et plus encore de la vôtre, Monsieur, nous sera extrêmement précieux.

Il y a déjà du temps que j'ai envoyé à M. d'Anfossy le fils la *Conjuration de Rienzi* pour vous être remise; j'espère qu'il voudra bien vous l'envoyer. A l'égard de M. de Calvière, je n'ai pu le voir, après avoir été plusieurs fois chez lui et même la veille de son départ pour le Languedoc.

J'ai lu le volume posthume du P. Hardouin, qui sera, dit-on, suivi de quatre autres. Quoique je fusse un peu initié à ses idées, je vous avoue que ma surprise a été grande à la vue de ce renversement universel de presque toute l'antiquité sacrée et profane, sans autre preuve, que l'athéisme consiste à dire que Dieu est *être* ou *vérité*. Il vous aura été plus facile de l'avoir qu'il ne l'est à Paris, où le peu qu'il a passé d'exemplaires n'a pas fait, ce me semble, fortune chez

[1] Qu'est-ce que ce passe-droit fait au P. Sarrabat? Voici la chose en deux mots. Le P. Sarrabat, après avoir obtenu trois couronnes de l'académie de Bordeaux, en avait mérité une quatrième par un mémoire sur *la circulation de la séve dans les plantes*, qu'il présenta sous le nom de M. de la Baisse. Mais une délibération de l'académie statuait qu'un même auteur ne pouvait obtenir que trois prix, et que le secrétaire prierait ceux qui se trouveraient dans ce cas de ne plus travailler pour le concours. Cette notification n'ayant pas été faite au P. Sarrabat, il avait concouru de nouveau; vainqueur, il avait découvert son vrai nom en déclarant qu'il renonçait au prix; mais il demandait qu'on lui ouvrît les portes de l'académie, faveur qui, en cas semblable, avait été accordée à M. de Mairan, et qu'on lui refusait. (Voir le *Mercure de France*, novembre 1733, p. 2459.)

les gens de lettres. Le principal effet paraît être un vernis d'odieux qui est tombé sur l'abbé d'Olivet, parce qu'on le soupçonne d'être l'éditeur : il n'est pas incapable de ce tour-là, et j'ai plus que des conjectures. Il n'a pas rendu service à ce feu ami en commençant par l'édition de ce volume. Ne doutez point, Monsieur, que tout ne soit véritablement du P. Hardouin : outre qu'il est inimitable, comme vous le dites, lors même qu'il s'égare, ceux à qui il a confié autrefois ses écrits conviennent que le tout est de lui.

Je n'ai point encore vu le *chandelier d'études* de M. de Mollières; une personne qui s'en sert m'a dit qu'il était fort commode.

Je ne sache rien de bien nouveau dans la littérature, ou qui mérite de vous être mandé ; on parle en bien de l'*Adélaïde,* tragédie nouvelle de M. de Voltaire, qu'on a vu jouer ; je ne la connais point. Le P. du Halde imprime son grand ouvrage de la Chine.

Je suis, etc.

LETTRE VII

A Paris, au collége, le 24 avril 1734.

MONSIEUR,

Je me crois trop heureux, aussi bien que le feu P. du Cerceau, que *Rienzi* ne vous ait pas déplu sous sa nouvelle forme. La singularité de l'événement lui a fait aussi trouver grâce auprès du public; mais le suffrage d'un connaisseur tel que vous dans l'antique et le moderne vaut mieux que tout le reste.

J'aurais déjà dû vous mander, Monsieur, que le P. du Halde est infiniment sensible à l'honneur de votre souvenir et à vos obligeantes attentions. Je puis vous assurer non-seulement de sa part, mais pour l'avoir vu, qu'on aura lieu d'être content du détail où il est entré pour le papier, l'imprimerie et les monuments chinois de son ouvrage. On imprime deux tomes à la fois, et l'impression est si avancée que les libraires préviendront certainement le temps marqué.

Je crains d'avoir peu de nouveautés à vous dire, pour avoir un peu différé de les mander à propos, faute d'un loisir dont je ne suis pas tout à fait le maître, depuis le renouvellement de notre journal. C'est le P. Rouillé qui en est agent; les PP. Bougeant, Castel, Charlevoix, Lacour et moi, nous amassons de concert autant de matériaux qu'il est possible pour nous mettre en avance. Le premier mois a été bien reçu du public, et les deux suivants commencent à paraître ensemble, de sorte qu'au mois de mai nous serons au niveau, et nous servirons régulièrement à temps. On attendait la manière dont nous parlerions des œuvres posthumes du P. Hardouin; j'ai suivi votre conseil et j'ai exposé en deux extraits tout son système historique et chronologique, sans rien déguiser, mais en gardant pour la mémoire de ce célèbre et vertueux savant tous les ménagements qui lui sont dus [1]. Je me flatte que cette conduite ne vous déplaira pas; on l'a jugée nécessaire en bien de bons endroits, et je crois que les palliatifs auraient tout gâté. Je ne suis nullement surpris que vous ayez été émerveillé à la vue de cette savante folie développée dans tout son jour par les

[1] Les articles du P. Brumoy sont dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier et février 1734, p. 76 et 306.

soins de l'abbé d'Olivet. Il a beau s'en défendre, le fait est constaté.

Faites-nous la grâce, Monsieur, de nous adresser les nouveautés littéraires dont on vous fait part d'Italie ; c'est vous demander beaucoup, surtout pour un paresseux tel que moi, qui vous écris si rarement; mais je compte sur les assurances réitérées de bonne volonté dont vous m'honorez vous-même trop gratuitement. Les inscriptions de M. Maffei ne vous sont pas nouvelles, mais je ne sais si vous connaissez encore deux écrits bien différents de ceux de ce savant. L'un est l'*Usage des Romans* de l'abbé Lenglet, tissu d'impiété et d'effronterie, surtout par les traits qu'il lance contre Rousseau, dont le souvenir est plus que jamais respecté du public, traits que ce galant homme attribuait à M. Brossette, aussi bien que d'autres sottises qu'il faisait imprimer sous le nom de cet auteur, qui m'en a envoyé des preuves. L'abbé Lenglet désavoue aujourd'hui son ouvrage sans pouvoir nier qu'il soit de lui. L'autre écrit consiste dans des *Lettres philosophiques* de M. de Voltaire contre la religion et la nation française, mince ouvrage et plus frivole pour le fond qu'ingénieux pour le tour; c'est dommage qu'un homme de beaucoup d'esprit ait donné dans le travers, pour se venger des coups de bâton qu'un Français lui a donnés. Je crains encore une fois de vous ennuyer par des détails que vous connaissez peut-être déjà ; mais je ne sais guère autre chose qui mérite la peine de vous être mandé, et je vous écris à la hâte ce qui me vient à l'esprit.

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE VIII

A Paris, le 26 mai 1734.

Monsieur,

J'ai reçu vos deux lettres du 30 avril et du 14 mai ; et je suppose que la mienne du mois d'avril vous aura été rendue. Je vois avec une extrême reconnaissance à quel point vous voulez bien vous intéresser pour notre journal, et je ne puis vous exprimer combien notre petite société vous en est obligée. Je mets à part les éloges qui me regardent, particulièrement ceux de votre ami, quoique je n'aie pas la vanité de m'y reconnaître[1]. J'ai eu la malice de faire voir cette ingénieuse lettre à quelques personnes qui, avec moins d'estime et de respect que je n'en ai pour les écrits et pour la mémoire du P. Hardouin, ont voulu douter si j'avais bien ou mal fait d'en parler comme vous l'avez vu. Outre les autorités respectables qui m'y obligeaient et au dedans et au dehors, je sens plus que jamais qu'il était absolument nécessaire de ne pas biaiser en pareil cas. Monsieur votre ami est bien au fait, et sa plaisanterie est bien sentie, sur le siècle des H...[2]; mais j'appréhende fort que tout le bon sens du monde n'échoue s'il entreprend de leur faire entendre raison ; c'est une furieuse maladie que celle de l'extraordinaire, du nouveau et du merveilleux. Je reviens à votre indulgence pour nos journaux ; dès que j'en ai parlé à notre *sapientissimus magister* le P. Rouillé, il a été décidé qu'il

[1] Le P. Brumoy veut sans doute parler ici de M. Bimard de la Bastie, homme de science et d'esprit, ami intime de M. de Caumont.

[2] *Le siècle des H...* Quel nom faut-il placer sous cette initiale? Peut-être celui de Hardouin ; peut-être aussi celui de Huet.

y aurait un exemplaire destiné pour vous tous les mois; c'est la moindre chose que nous vous devions, et moi en particulier. Je m'étais malheureusement privé du plaisir de les prévenir, en disposant de deux exemplaires qu'on me donne, l'un pour un ami jésuite, l'autre pour le prêter. Je portai hier *mars* et *avril* à M. l'abbé Veissière, en attendant *mai*, qui suivra dans huit jours; il doit vous écrire à ce sujet, et j'espère qu'il vous servira comme vous le souhaitez. C'est un très-aimable homme, et, sous vos auspices, j'ai pris cette occasion de lui demander la permission de le voir de temps en temps pour nous communiquer nos nouvelles.

La guerre ne fait pas moins d'impression sur les esprits français et anglais, qu'en terre papale ou italienne. Je vais vous dire tout de suite ce que je sais indépendamment de M. l'abbé Veissière : 1° nouvelles de Dantzig; un courrier arrivé lundi dernier confirme ce que vous avez lu dans la dernière gazette sur l'arrivée du secours...

P. S. Je retire et je rouvre heureusement ma lettre; un rapport infidèle nous avait tous trompés sur la nouvelle de la levée du siége à Dantzig; ne soyez point surpris, Monsieur, de la voir rayée; la poste part; vous me permettrez de ne pas récrire et vous pardonnerez à mon barbouillage. 2° Vous savez l'issue du triste roman de Mlle de Beaujolais[1]; peu d'heures après sa mort, elle passa dans notre rue Saint-Jacques pour aller au Val-de-Grâce avec si peu de cérémonie que nous n'en sûmes rien. 3° Nouvelles littéraires, mais peu, et peut-être connues de vous; les voici : *Calciphron ou le*

[1] Princesse de la maison d'Orléans. Envoyée en Espagne pour y épouser don Carlos, fils aîné de Philippe V, elle revint en France, lorsque ce projet de mariage fut abandonné, et mourut à Paris, à l'âge de dix-neuf ans, de la petite vérole, suivant le journal de Barbier.

Petit Philosophe, en sept dialogues, contenant une apologie de la religion chrétienne, contre ceux qu'on nomme esprits forts (2 vol. in-12, à Paris, chez Rollin le fils, 1734); livre imprimé et non encore examiné; il est entre les mains de l'abbé Le Rouge qui, selon les apparences, dit-on, ne le passera pas. Je l'ai sous les yeux, mais j'ignore encore ce que c'est; quelques titres me font soupçonner qu'il y a un peu d'*avocat pour et contre;* par exemple : *La plupart des peuples fondent leur croyance sur quelque prétendue révélation; — Incertitude de la tradition, etc.* Je ne connais pas davantage un manuscrit horrible (disent ceux qui l'ont lu) intitulé *Examen de la religion*[1]. Vous voyez, Monsieur, jusqu'où l'on s'émancipe à Paris sur la foi. Vous saurez peut-être ce qu'on me mande d'Oxford du 5/16 mai. M. Gagnier fait imprimer une traduction latine avec un commentaire sur la géographie arabe d'Abulfeda. M. (nom indéchiffrable) va mettre sous presse son voyage anglais en Syrie, Égypte, Barbarie, etc., avec des observations curieuses de physique et d'antiquités. Ces deux ouvrages seront in-folio; mais il n'y a que quelques feuilles imprimées; les frais qu'il faut faire suspendent l'impression, et l'on craint fort que le premier ne meure avant la fin de l'édition de son ouvrage.

Je n'ose vous en dire davantage de peur de ne vous rien apprendre de nouveau. J'ai eu l'honneur de vous parler des *Lettres philosophiques;* je ne les connaissais pas assez, j'en parlais d'après des gens d'esprit; je ne révoque point cependant ce que je vous en ai dit jusqu'à ce que vous en prononciez

[1] Il s'agit ici, selon toute apparence, de l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne,* attribué tour à tour à Fréret, à l'abbé Morellet, et à Burigny. Cet ouvrage ne fut imprimé qu'en 1766. Voir l'article qu'Ant.-Alph. Barbier lui a consacré dans son *Dictionnaire des Anonymes.*

autrement. Mais elles m'ont paru du reste écrites d'un air spirituel et cavalier, digne d'un seigneur qui, à son réveil, mettrait, sans se gêner beaucoup, tout ce qui lui viendrait à l'esprit. On me mande que les Anglais, pour qui elles sont faites, les méprisent ; celà revient assez à l'épithète que je leur donnais en vous écrivant. J'ai cru aussi m'apercevoir que l'article des systèmes de M. Newton n'est pas exactement rendu ; d'autres que moi ont cru voir la même chose ; il faudra le relire avec plus d'attention que je n'ai pu le faire. Il serait surprenant qu'un esprit peu géomètre ne se trompât en fait de mathématiques. Après tout, je plains l'auteur, qui est estimable par bien d'autres endroits, non-seulement d'être envoyé à Plombières pour éviter la Bastille, mais de n'avoir pas assez de mœurs pour engager les honnêtes gens à se lier avec lui sans conséquence.

Ce qu'on vous a dit de la contradiction qu'éprouve le P. Berruyer de la part du P. Tournemine est vrai[1] ; mais cela se passe *intra privatos parietes,* sans bruit, au tribunal de nos supérieurs ; il s'agit surtout de la prophétie de Daniel sur la petite pierre. Je n'ai plus qu'un petit espace pour vous conjurer de nous envoyer la notice de votre curieux manuscrit (si vous le jugez à propos) de l'ouvrage que vous entreprenez pour la gloire des lettres. Mille remerciements de vos nouvelles. Le P. Rouillé vous salue bien respectueusement, et il a fort envie d'être en commerce avec vous. Les PP. Segaud et Perusseau sont au jubilé de Lyon.

J'ai l'honneur, etc.

[1] On trouvera là-dessus de précieux détails et d'amples renseignements dans la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus,* par les PP. Augustin et Aloïs de Backer (3e série, Liége, 1856), articles *Berruyer* et *Tournemine.*

LETTRE IX

A Paris, le 9 novembre 1734.

MONSIEUR,

Depuis votre lettre du 18 juin, je suis devenu si furieusement libertin, soit en fait de littérature, soit en parties de campagne, que je ne vous ai point récrit, sans pourtant vous oublier le moins du monde; j'en suis incapable : mais que voulez-vous? des affaires pressées, différents petits voyages, qui m'ont consumé trois mois d'étude, des distractions et des divertissements, rien ou presque rien à vous mander, en voilà bien assez pour obtenir quelque indulgence d'un illustre ami, qui veut bien que je lui donne ce titre. C'en est un pour me passer tous mes défauts. J'ai lu et j'ai relu, non sans rire de bon cœur, l'épître de votre ami, homme de goût, que vous vous obstinez à ne me point nommer. J'aime mieux ses saillies plaisantes que les plus sérieux éloges; je lui dirai pourtant qu'il saupoudre un peu trop les pauvres oreilles du P. Freinshemius, qui n'y entend *ni tour ni finesse* non plus qu'*Alix*.

Mille remerciements de votre indulgence pour nos journaux; il est vrai qu'ils ont trouvé grâce aux yeux du public, et si l'on en avait cru une de vos lettres que je produisis il y a quelques années à nos prédécesseurs, nous aurions peut-être mérité plus tôt la justice que l'on commence à nous faire d'être impartiaux et modérés. L'auteur du *Pour et du Contre*[1] vient de nous la rendre lui-même, et je me sais

[1] L'abbé Prévôt d'Exiles.

quelque gré d'avoir enfin persuadé l'utilité, la nécessité et le bon sens de vos avis, que je conserve précieusement.

Permettez-moi de vous demander, Monsieur, où en est la notice de votre Bible catalane, et votre ouvrage sur la langue provençale? Des nouvelles littéraires de ce qui vous est personnel nous dédommageraient abondamment de la suspension de littérature étrangère que la guerre a produite : elle a eu cet effet ici comme ailleurs.

Outre les nouvelles que vous lisez dans tous les journaux, je ne vois rien de nouveau, si ce n'est ce qui regarde le *Théâtre français*. M. Beauchamps, auteur des lettres versifiées d'Héloïse et d'Abélard, m'a dit qu'il allait faire imprimer une espèce de bibliothèque des poëtes et des pièces dramatiques avec des dissertations. Cet homme est exact et travaille depuis longtemps à cette bibliothèque; il a eu cependant le chagrin de se voir en quelque sorte prévenu par une nouvelle histoire du Théâtre français, dont nous venons d'avoir un volume qui contient principalement les extraits du célèbre mystère de la Passion, et qui sera suivi de cinq autres volumes : ce sont deux frères nommés *Parfait* et M. l'abbé Souchai qui y travaillent. Je crois que cet ouvrage ne vous est pas inconnu.

La *Didon* est imprimée et va paraître en même temps qu'on la remettra au théâtre. Vous savez son étonnant succès : si l'auteur, M. Lefranc, n'était pas de mes intimes amis, je vous en dirais tout le bien que le public en dit; il suffit de dire, comme Saint-Évremont le disait d'*Andromaque*, que *cela a bien l'air des belles choses*. Je ne crains pour mon ami que l'ivresse de son succès, qui ne doit pas lui donner le dégoût de deux belles charges pour le plaisir de

suivre uniquement la carrière épineuse du bel esprit de théâtre. Le pas est glissant et délicat : il est vrai pourtant qu'il ennoblit la scène par ce phénomène nouveau, et plus encore par le désintéressement noble dont il en use avec les acteurs. Il est recherché et caressé partout d'une manière à donner la puce à l'oreille au pauvre Voltaire. On dit que l'opéra de *Samson* de ce dernier a été révisé et approuvé, d'autres disent corrigé par la Sorbonne, matière à raillerie. Trois misérables libraires viennent d'être rayés du catalogue des imprimeurs pour avoir imprimé ses *Lettres philosophiques*.

On parle de coups de plat d'épée donnés par M. de Moncrif au sieur Roy qui ne pouvait, dit-on, tirer son épée du fourreau. Vous n'ignorez pas que c'est au sujet d'une façon d'ode en chansons sur les guerriers d'Allemagne, où l'on fait jeûner M. de *** en capucin. Ceci n'est point matière de bréviaire, mais bien d'un pitoyable journal, imprimé je ne sais où, et qui contient une partie des sottises de Paris, vraies ou fausses.

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE X

A Paris, le 24 février 1735.

MONSIEUR,

Votre extrême politesse me met dans mon tort beaucoup plus que la paresse dont vous voulez bien ne pas me faire un crime ; j'imite les joueurs :

Ne perdiderit, non cessat perdere lusor.

Je diffère à force d'avoir différé ; je m'en repens et je ne me corrige point. C'est que je compte toujours sur votre indulgence ; ne croyez pourtant pas que je veuille en abuser.

J'ai fait voir à notre petite société la manière trop obligeante dont il vous a plu d'en penser ; elle vous en remercie, à commencer par notre agent le P. Rouillé. Nous sentons du reste que c'est un encouragement à imiter les grands maîtres dont vous parlez, sans avoir la vanité de croire que nous puissions leur ressembler. L'extrait des *Epistolæ censoriæ* est du P. Bougeant [1] ; il a eu en effet le suffrage des personnes sensées et des rieurs. Ce père, mon ami, a été très-sensible à votre compliment, et j'ai été plus charmé de le lui rendre que si je l'avais mérité moi-même. A l'égard de l'extrait de M. Vallisneri, il est de moi ; et je souhaiterais l'avoir mieux fait dans ses deux points ; mais comment traiter un si vaste détail [2] ? J'aurais dû commencer ma lettre par vous féliciter, Monsieur, ou plutôt par féliciter le ministère et la cour sur une attention qui vous était particulièrement due en toutes manières ; l'on peut dire dans un sens vrai, *sancta sanctis*. Nous avons fait usage de votre *Cupitiæ Florentinæ, etc.* [3], avec tout ce qui y a rapport (je

[1] Il avait paru un pamphlet dirigé contre les Bollandistes, sous ce titre : *Christiani catholici, ad viros pacificos Antuerpienses Actorum sanctorum editores, Epistolæ censoriæ, quibus eorum in scribendo aberrationes, commenta, ineptiæ, iniqua partium studia, mordax et irreverens stylus, aliaque id genus vitia bene multa festive aperiuntur, deridentur, emendantur*, in-4°. L'*Extrait* qui en fut fait dans les *Mémoires de Trévoux* (décembre 1734, p. 2143, art. CXIII) est plein d'une fine ironie, et nous ne sommes nullement surpris d'apprendre qu'il est du P. Bougeant.

[2] Vallisneri, auteur d'*Opere Fisico-mediche*, 3 vol. in-fol. Les articles du P. Brumoy sur cet ouvrage se trouvent dans les *Mémoires de Trévoux*. Décembre 1734. — Janvier 1735.

[3] Inscription recueillie par M. de Caumont et publiée dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1734, p. 2277.

croyais vous l'avoir mandé); c'est un dénoûment si naturel de ces sortes d'inscriptions, qu'il n'est pas possible de s'y refuser. Je ne sais si vous me pardonnerez d'avoir aussi employé, mais sans vous nommer, votre jugement, du moins en partie, sur l'histoire du Théâtre français; vous le trouverez à la fin du premier extrait, février 1735[1]. J'avais osé penser comme vous, excepté sur ce qui concerne les Troubadours, que je connaissais peu et que je savais vous être parfaitement connus. Un jugement de ce poids (j'entends le vôtre) rendra les anonymes plus réservés, et il ne tiendra qu'à vous et à eux qu'ils sachent qui est *l'illustre savant du premier ordre* dont j'ai pris la liberté de parler.

Je plains plus le P. Sarrabat que vous de son changement de séjour, non pourtant sans avoir une singulière estime de ce père sur ce que vous en dites et sur ce que j'en connais. Les PP. Segaud et Perusseau vous rendent mille grâces de votre souvenir; ils sont actuellement aux mains contre les pécheurs dans leurs chaires. Le P. Ingoult, prédicateur de S. M., a commencé par un succès qu'ils ont eu de la peine à arracher; la vérité est que sa voix a plu; il se fait entendre et écouter, c'est beaucoup. Il est capable de soutenir les succès de cette attention.

L'ouvrage du P. du Halde est achevé, mais il ne paraîtra qu'à Pâques; j'ai lieu de croire que vous serez content de l'exécution; on n'y a rien épargné.

L'on vous aura sans doute parlé d'une comédie du sieur Chaussée, qui a extrêmement réussi et qui réussira, d'après le détail des *Mercures* : c'est le *Préjugé à la mode*. Le

[1] Voir les *Mémoires de Trévoux*, février 1735, p. 235. L'auteur de l'article cite en effet le *jugement un peu sévère d'un illustre savant du premier ordre*.

caractère nouveau d'un homme amoureux de sa femme sans oser le dire, beaucoup de sentiment et un jeu de théâtre assez vif malgré l'étendue de cinq actes, sont ce qui touche le plus les spectateurs, en attendant le *Marius* de M. Lefranc, que je n'ai point encore lu. Les diverses nouveautés qui paraissent ne vous sont pas inconnues : les *Amusements historiques* passent pour un ouvrage médiocre d'un bon auteur, je veux dire de l'abbé Des Fontaines. Je ne sais s'il n'en est pas de même de la traduction de M. de Thou, que je n'ai lue et extraite que sur l'édition latine de Londres.

L'attention de la ville et de la cour roule depuis quelques jours sur la suppression d'un mandement de M. de Cambrai par le parlement, et sur la suspension de l'arrêt par un arrêt du conseil ; ce dernier article peut vous être nouveau. La guerre occupe encore plus que ces démêlés, de sorte que les lettres n'entrent qu'en tiers au plus parmi ces objets plus importants.

On a fait une assez jolie édition en petit de l'*Histoire du peuple de Dieu ;* mais on croit que la suite ou le Nouveau Testament souffrira encore des difficultés pour l'impression.

En attendant plus de nouvelles, j'ai l'honneur, etc.

LETTRE XI

A Paris, le 1er mai 1735.

Imaginez-vous, Monsieur, voir celui que vous honorez de votre amitié, non pas *sedentem in telonio,* comme M. d'Orville, mais assis dans un tribunal d'église *toto tempore paschali,* et entouré de carriers, de maçons et de bonnes gens

de toute espèce ; ouvrage nécessaire et auquel il était impossible de se refuser sans manquer au premier devoir. Vous jugez bien que, dans cette transmigration, j'ai peu visité le pays des lettres, de sorte que je ne sais si je pourrai vous dire la moindre chose qui vaille pour toutes les excellentes que vous m'envoyez. Ajoutez à cela une petite pièce de théâtre, dont je me suis chargé pour nos pensionnaires : c'est *Jonathas ou le Triomphe de l'amitié.* Je ne sais si le gazetier ecclésiastique ne me traitera point encore d'impie, de sacrilége et d'athée, comme il l'a fait pour une tragédie sur Isaac, parce qu'une main profane, c'est-à-dire jésuitique, ose mettre en œuvre les sujets de l'Écriture. Ajoutez encore le brûlis de ma cellule ; car j'ai été brûlé en mon absence, heureusement sans perte de papier. J'aurais moins regretté les miens que ceux de mon maître, le P. de la Maugeraye, grand mathématicien, dont j'ai hérité et que je ne désespère pas d'imprimer. Quand ? je n'en sais rien ; il faut du loisir, et je sens plus que jamais que *qui trop embrasse mal étreint.* Voilà bien des minuties dont je vous entretiens faute de mieux ; mais vous en conclurez du moins que je suis excusable de n'avoir pas encore pressé M. l'abbé Veissière de vous envoyer plus près à près nos drogues telles quelles : c'est notre intérêt, ou plutôt celui du corps que je considère en ceci. Vous êtes bien bon et trop poli de vous y amuser ; mais votre amitié nous rendra un très-grand service en ne nous passant rien. Je crois vous avoir dit, Monsieur, que je mets, autant que je le puis, en usage ce que vous m'envoyez de réflexions ; mais je n'ose vous nommer, et je ne le ferai que quand vous voudrez bien le permettre. A propos du journal, ouvrage qui m'absorbe plus que je ne voudrais,

avez-vous vu le premier volume du cardinal Lambertini, *De servorum Dei beatificatione et beatorum canonisatione?* Il est tombé dans mon lot, en attendant les cinq autres; *il a l'air des bonnes et solides choses.* C'est une jurisprudence ecclésiastique complète en ce genre, et peu connue, ce me semble, de nos Français. Nous attendons avec impatience les volumes suivants, et j'ai déjà mis en œuvre le premier, qui est extrêmement curieux [1].

Autre livre d'espèce différente, mais qui mérite que vous le connaissiez; c'est le *Voyage merveilleux du prince Fanférédin dans la Romancie,* c'est-à-dire une critique ingénieuse des romans. On l'attribue à diverses personnes; il n'est sûrement pas de moi; je n'en ai fait que l'extrait. L'abbé d'Exiles en dit quelque mal, et l'abbé Des Fontaines en dit le diable; mais ils sont piqués au jeu. Pour M. Lenglet, j'ignore ce qu'il en dira; je n'ai point encore vu son livre sur *les avantages de l'histoire* pour servir de contraste à l'*Usage des Romans* qu'il désavoue. *Ché Truffa*[2].

On songe à jouer le jeune *Marius* de M. Lefranc; je ne l'ai point encore vu. La querelle des Bénédictins et des docteurs de Sorbonne, au sujet des éditions bénédictines, est plus ardente que jamais; ces docteurs paraissent armés de bonnes pièces, et sont par conséquent de dangereux ennemis.

[1] Les *Extraits* du P. Brumoy se trouvent dans les *Mémoires de Trévoux*, année 1735, articles LXIII, LXXV et CII. Ils ont été reproduits dans l'édition des œuvres complètes de Benoît XIV, Venise, 1788, et imprimés à part, 1 vol in-12.

[2] Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *Voyage merveilleux du prince Fanférédin dans la Romancie, contenant plusieurs observations historiques, géographiques, physiques, critiques et morales*, par le P. Bougeant. Paris, 1735. Le P. Brumoy en rendit compte dans les *Mémoires de Trévoux* au mois d'avril de la même année (art. XXXIX, p. 720). Prévôt d'Exiles, Guyot Desfontaines et Lenglet du Fresnoy avaient leurs raisons pour ne pas aimer cette maligne satire des romans et des romanciers.

Il en sera de cela comme du démêlé des Jacobins avec les Bollandistes[1]. Toutes ces choses et les autres nouveautés vous viendront ou vous sont venues par les journaux et par les feuilles savantes.

Je suis enchanté de votre réflexion sur le *Préjugé à la mode ;* permettez-moi cependant de croire que la comédie a perdu un peu de son air véritable, soit en pleurant, soit en sophistiquant les détails de caractères et de mœurs ; et serait-il bien vrai que les grands traits, les traits primitifs fussent épuisés sans retour? J'ai connu M. d'Orville dans quelques voyages qu'il a faits à Paris, et j'ai cru m'apercevoir que vous attrapez bien son portrait sur l'inspection de son poëme, qui ne m'est pas encore connu. Le P. Perusseau a véritablement réussi ; on n'imprime pas sa harangue ; il a cependant des traits de grands maîtres, qui ont été publiquement applaudis, et même par M. le Duc. Ce père vous remercie de l'honneur de votre souvenir et de la part que vous prenez à son succès. L'ouvrage du P. du Halde ne paraîtra qu'à la Pentecôte. Il ne tient qu'au P. Étienne Souciet de donner au public grand nombre de petits poëmes ; on l'en presse.

Je ne sais si l'on vous aura mandé que M. de Bombelle est renvoyé, mais avec honneur, avec ses appointements, le fils retenu pour être élevé auprès du prince ; le père va en Allemagne ; le précepteur est congédié ; un Irlandais, vicaire de Saint-Paul, et très-honnête homme, dit-on, est mis en sa

[1] Le P. Brumoy fait allusion à la célèbre controverse qui s'éleva, vers cette époque, entre les Bollandistes et quelques religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs, à propos de la généalogie de saint Dominique. On peut consulter sur ce sujet l'*Historica demonstratio de Gusmana stirpe S. Dominici* du P. Bremond, dominicain, et les *Acta Sanctorum Bollandiana vindicata*, p. 896 et suivantes.

place. M. Balleray a celle de gouverneur. Ce changement est le fruit d'anciennes brouilleries.

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE XII[1]

Monsieur,

Sans entrer dans de vaines justifications, puisque votre politesse et votre amitié me passent tout, je viens d'abord au fait pour répondre à vos deux lettres du 25 et 9 mai. M. Veissière a reçu pour vous les six premiers mois de nos *Mémoires* de 1735, et j'ai attendu le mois de juillet pour vous l'envoyer par la voie que vous me marquez. Je ne mets point de double enveloppe, vous avez la bonté de me marquer ce qui convient, et s'il est quelque autre voie, vous serez désormais servi à point nommé par celle-ci, et toujours au commencement du mois, car nous sommes en règle.

J'ai hasardé pour vous obéir un essai de monument lapidaire au sujet du présent royal que vous avez reçu ; je ne m'attends pas qu'il vous satisfasse plus que ceux qui partent de meilleure main, je veux dire de la vôtre. L'inscription du P. Colonia est évidemment trop longue ; mais le moyen d'être court et de tout dire? Je regarde une bonne inscription comme une belle devise ; il y a longtemps qu'on l'a définie *une bonne fortune de l'esprit*, et je vous jure que je ne suis point homme à bonnes fortunes en aucun sens ; ainsi prenez, Monsieur, ce que j'ai griffonné pour ce qu'il vaut, c'est-à-dire pour un griffonnage.

[1] Cette lettre paraît être de la fin de 1735.

Notre nomenclature nous fait tort; les anciens avaient plus beau jeu. Mon ami, le feu P. Sanadon, grand imitateur de M. Huet, avait beau vouloir tout latiniser, il déguisait les noms et les qualités à la de Thou; on n'y entendait rien. Je doute que les latiniseurs s'entendissent eux-mêmes au bout d'un siècle. Il faut donc conserver les noms, les qualités et les gallicismes de tout ce qui est français. Quant à l'élégance et à la brièveté dans le reste, je vous conseille, Monsieur, de ne vous en rapporter qu'à vous; je le dis sans flatterie, et le P. Sarrabat, dont vous me faites un si charmant portrait, ne m'en désavouerait pas. Je le fixerais à Paris si j'étais le maître. Je le vois toutefois plus heureux et plus en état de faire honneur aux sciences par la liberté qu'il a de voyager[1].

[1] On a déjà fait connaissance avec le P. Sarrabat. M. de Caumont, qui l'aimait, ne pouvait se consoler de son éloignement. Il paraît qu'il était devenu professeur au séminaire de la marine de Toulon. Deux fragments de lettres, extraits de sa correspondance avec M. de Caumont (*Musée Calvet*, à Avignon), achèveront de faire connaître son tour d'esprit et son humeur originale.

Dans une lettre en date de Toulon, 27 octobre 1734, on lit : « Me voici donc réduit au bout du monde, dans un pays éloigné de tout, où l'on ne parle que *Nord, Ouest, Tribord, etc.*; où les lettres et les sciences ne sont regardées que comme des rêves, et ceux qui les cultivent, comme des gens d'un autre monde. *Touloun en Barbario*, — jamais proverbe ne fut mieux fondé. Commerce sans politesse, habitants brutaux, séparation presque totale de tout le reste du royaume. Le croiriez-vous, Monsieur? la bataille de Guastalla est ici une nouvelle des plus fraîches, et l'on m'a demandé sérieusement si M. de Ramsay n'était pas l'auteur d'un certain livre qu'on appelle le *Paradis perdu*. Voyez, après cela, si la beauté du climat, si la fraîcheur de la campagne, si les jardins des Hespérides avec leurs pommes d'or, peuvent suffisamment me dédommager. »

Le 20 mars 1735, il écrivait encore à M. de Caumont : « Que vous êtes bon de me donner quelques nouvelles de la littérature présente? Vous ne sauriez croire à quelle disette de nouveauté on se trouve réduit ici. Aussi, pour toute récréation, après mes DX, DV, je prends le *bilicus* Juvénal, dont le caractère chagrin est plus conforme à ma situation présente que le sage enjouement d'Horace; je me suis même réconcilié avec Perse en faveur de deux ou trois traits contre les officiers de son temps, qui ne conviennent pas mal à quelques-uns de nos marins. Voyez combien l'indigence est capable d'aigrir le caractère. Si ce n'était

Le grand livre du monde manque aux Parisiens, et j'étends ce nom à ceux mêmes d'entre nous qu'une destination (dirai-je heureuse ou malheureuse?) y attache pour y tourbillonner au milieu de mille distractions aux dépens de leurs loisirs et de leur liberté. Le *Prince Fanférédin* n'est point l'ouvrage du P. Rouillé, ni de ceux à qui on l'a attribué, si ce n'est du P. Bougeant. Je puis vous le dire à l'oreille, quoiqu'il s'en défende tout haut. Vous me demandez des nouvelles de *Jonathas;* je vous dirai simplement qu'il a été parfaitement bien joué. Le P. Porée avait exercé d'excellents acteurs, dont les principaux n'avaient rien d'écolier. A l'égard du prix de la pièce, je vous dirai plus naïvement encore, qu'on m'a tant dit qu'elle était bonne, que depuis dix ans qu'elle était faite et que je l'avais oubliée, je commence à être assez bête pour la croire passable. Je souhaiterais qu'elle fût telle que vous me peignez si bien qu'elle devrait être.

J'admire vos lettres, Monsieur, et j'y trouve toujours à profiter. Ne trouvez donc pas mauvais d'en trouver de nouveaux traits dans le mois que je vous envoie et dans les suivants. Le P. Rouillé en est friand et je les lui abandonne sous votre bon plaisir, à condition de ne vous nommer que dans les cas où vous le permettrez. Votre comparaison des coquettes est impayable, hors l'application, qui sûrement ne vous va point.

Me voici insensiblement à la fin sans vous dire un mot de nouvelles; aussi n'y en a-t-il point ni de lettres, ni de

le commerce des lettres que vous voulez bien entretenir avec moi, je crois que dans peu je deviendrais aussi bourru que l'a jamais été le chevalier Follard dans ses plus noirs accès de mélancolie. »

guerre, ni de paix; des bruits de Paris sans fin, quelques mariages, comme celui de M. de Gourgues avec M[lle] de Toursou, et puis c'est tout.

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE XIII

A Paris, le... octobre 1735.

MONSIEUR,

J'ai reçu au retour des vacances vos lettres du 31 d'août et du 9 septembre avec vos nouvelles d'Italie, dont je vous suis très-obligé. Je n'ai garde de me plaindre des effets d'une amitié qui m'est extrêmement précieuse ; si je ne vous rends pas le *par pari* en *carta massima,* je répondrai du moins à vos questions le moins mal qu'il me sera possible. Encore vaudrait-il mieux le faire *viva voce;* vous savez que le papier ne souffre pas tout. Que vous dirai-je, par exemple, du *clavecin oculaire?* ce que vous en dites vous-même. Ce sera bien autre chose quand vous verrez dans nos journaux le bleu, le rouge, le jaune diapason mis en forme ; les couleurs et leurs gradations en tierces, quintes et quartes. Jugez du plaisir qu'il y aura pour les dames de s'habiller de musique, et quel ornement pour les appartements d'être revêtus d'opéra? Raillerie à part, je fais l'honneur à l'auteur [1], que j'estime et qui est un aimable homme, de croire qu'il ne pense pas un mot de ce qu'il dit. Si je suis pourtant cru, il ne mettra plus tant de belles choses dans nos journaux. Que voulez-vous, après tout? nous ne pouvons mais de ces

[1] Le P. Castel, de la compagnie de Jésus.

manies poétiques qui saisissent les esprits dans un temps de convulsion.

Je ne vous dirai rien des *Dix mille* ni de l'auteur, que nous connaissons l'un et l'autre; il me dit hier qu'il imprimait : quel feu d'imagination, s'il se peint dans ses traits!...

J'avais commencé cette lettre en octobre au retour d'un tourbillon rustique, et je suis tombé sur-le-champ dans un autre, d'où je ne suis sorti que le 20 de novembre; je date donc du 20. Pardonnez cette bizarrerie, il y a longtemps que je n'avais été si libertin. J'ai fait, comme le P. Sarrabat, un voyage de long cours dans l'archipel des environs de Paris, et vous jugez bien qu'en pareil cas on oublie tout à la manière d'Horace : *Oblitusque meorum obliviscendus et illis.* Ne prenez pas ce mot à la lettre; l'oubli ne tombe point sur les amis, mais on n'écrit point, on est paresseux; et j'ai éprouvé qu'il n'y a point de meilleures gens que les paresseux philosophes. J'en ai rencontré tel en mon chemin que vous aimeriez malgré sa paresse, qui n'est rien moins qu'apathique.

Je reviens à vos cinq lettres; ce nombre me charme et me confond. Je crois pourtant vous avoir écrit depuis juillet; mais je n'ose l'assurer depuis que j'ai bu du *Léthé* pendant plus de trois mois. Ce qui me fâche, c'est que le peu de nouvelles que je pourrais vous mander est si vieilli que tous les ouvrages périodiques en sont pleins : vous y aurez vu le dénoûment du procédé que M. de Voltaire a affecté sur l'édition de sa tragédie de *César*. Il fait à l'égard de cette édition ce qu'il a pratiqué à la représentation de *Marianne* et d'*Ériphile*. Je ne le crois point blâmable d'essayer le goût du public et de mettre à profit ses critiques. On parle

de jouer le *Marius;* il y a longtemps que je n'ai pas vu l'auteur, qui m'a fait espérer une lecture de sa pièce. Pour celui de *Téglis*, il n'a pas lieu d'être tout à fait mécontent; on l'a animé sur son coup d'essai, et il mérite de l'être. Je me tue à les prêcher de n'être point les dupes d'une réputation théâtrale; ils peuvent honorer le théâtre; mais cette dangereuse carrière cessera de les honorer s'ils quittent les voies solides de citoyens utiles à la patrie.

On est d'accord avec vous dans le public sur la cherté de la collection chinoise du P. du Halde: il est vrai qu'il s'est embarqué dans une très-grande dépense; on le menace même de l'imprimer in-4° en Hollande; je ne sais encore ce qui en sera. Je l'en avais averti de bonne heure, et je crois qu'il a prévenu ce coup.

Scanderberg continue de faire honneur aux deux musiciens Francœur et Rebel.

L'on s'opiniâtre à faire des romans; le chevalier de Moni, auteur de la *Paysanne parvenue*, vient d'imprimer une historiette de gueux, mouche du lieutenant de police; j'ignore ce que c'est, sinon qu'on dit cela peu de chose.

Le P. Rouillé, qui vous présente ses respects, a fait une représaille assez vive à l'abbé Prévost au sujet de l'extrait de M. de Ramsay. J'avais prédit il y a longtemps que cet extrait, qui est du P. Tournemine, et dont l'esprit vient de plus haut, donnerait lieu aux chagrins de M. de Ramsay, *longa est injuria, longæ ambages*. Vous me faites l'amitié, Monsieur, de me pincer tant soit peu au sujet du mois d'octobre, et je vous en sais gré. La vérité est qu'il n'y a de moi qu'un troisième extrait des Canonisations du cardinal Lambertini, matière sérieuse, que j'ai traitée comme j'ai pu.

Encore faudra-t-il parler du deuxième volume, qui est en vente depuis peu. Je pense vous avoir envoyé le mois de septembre ; je le renvoie avec novembre, sauf à attendre vos ordres pour continuer les envois par les libraires ou par M. Dubois. Pardonnez mes délais à mes longues absences, me voilà reclus pour un temps plus long ; je me suis vengé de mes menues affaires, et elles se vengent à leur tour.

Le livre de M. Fourmont est extrêmement singulier : il prétend trouver toute la fable dans l'Écriture, au moyen des conjectures qu'il tire des ressemblances des mots. Je doute fort que son système vous en impose ; le *Journal des savants* vous l'aura fait connaître. J'ignore quand nous en parlerons. Je crains que vous ne soyez pas satisfait de mon barbouillage ; je vous en ai dit les raisons, et je vous en ai fait ma confession en humble pénitent, qui ne saurait pourtant se repentir trop de la cause de son dérangement.

Je suis, etc.

LETTRE XIV

A Paris, le 27 janvier 1736.

Monsieur,

Vous voyez que je vous obéis et que j'en use sans façon et sans compliment, puisque j'ai laissé passer, ou peu s'en faut, le temps destiné par l'usage aux compliments de l'année nouvelle. Aussi cet usage n'est-il établi que pour le commerce des personnes pour qui les sentiments ont des époques et des dates réglées. Je crois les vôtres, et j'ose dire les miens indépendants de cette bizarrerie; et soit paresse

ou raison, je me dispense assez souvent de la loi à l'égard surtout des personnes qui m'honorent assez de leur amitié pour mettre à part les cérémonies. J'ai peu de nouvelles à vous dire, parce qu'il ne paraît guère que des romans, qui sont, je pense, aussi peu de votre goût que du mien; c'est un genre qui coûte moins et qui rapporte plus aux *faméliques auteurs* dont parle le jeune poëte de mes amis, dont vous avez sans doute vu les œuvres et dont on vous aura sans doute mandé le sort. Vous devinez que j'entends parler de M. Gresset, qui, après avoir vu son *Vert-Vert* et ses autres poésies imprimées d'abord sans son aveu, est sorti de chez nous, et s'est trouvé à son arrivée à Paris caressé et fêté de la ville et de la cour, avec une distinction qui fait autant d'honneur à ses bienfaiteurs qu'à ses talents. Je le crois actuellement en possession de la place (qui lui a été ménagée à l'hôtel de ville) d'historiographe, place que nul n'avait occupé depuis Santeuil. L'on m'assure en ce moment que la chose est entièrement finie; comme il se peut faire que vous n'ayez pas toutes ses œuvres récentes, qu'on a publiées les unes après les autres, il me prend envie de vous les envoyer, jusqu'à des morceaux de lettres de M. Rousseau, adressées à M. de Lasseré et à moi, dont certainement l'impression s'est faite contre mon aveu et à mon insu, comme il le sait très-bien. Dieu veuille que ce soit au profit du jeune poëte; vous jugerez de son génie et de son étoile.

Le pauvre abbé Guyot des Fontaines n'est pas si heureux aujourd'hui : on l'a soupçonné d'avoir composé une satire antiacadémique intitulée *Discours que doit prononcer l'abbé Segui à sa réception à l'Académie française*. M. l'abbé B...

y est cruellement traité. On a fait des recherches, et en remontant à la source, l'on a cru trouver l'auteur que je viens de vous nommer. Je le crois innocent, sans être gagé pour prendre son parti; mais le fait est qu'il s'est enfui. L'on porte, dit-on, les perquisitions jusqu'à une autre satire antérieure sous le nom de *La Seine*. M. Roy s'est justifié sur ces sarcasmes, où l'Académie, à tout prendre, perd un peu de son lustre, à la grande satisfaction des rieurs bons ou mauvais.

M. Deschamps, homme d'un vrai mérite, avait hasardé au théâtre un *Artaxerxe* qu'il a retiré. L'on doit jouer demain le *Montezume* de M. de Voltaire. Il n'est plus question de *César ;* l'on remet à une autre fois le *Marius*, à cause de quelques brouilleries au sujet d'une autre pièce qui devait précéder, mais sans doute l'on vous aura mieux instruit sur ces anecdotes théâtrales, que je ne sais qu'à demi.

Vous connaissez aussi apparemment les *Égarements de l'esprit et du cœur*, de l'auteur de *Tangzai*. Souffrez que j'extravague un peu en vous parlant de toutes ces choses qui ne sont de mon ressort que comme les spectacles singuliers qui s'offrent aux voyageurs sans qu'ils aillent les chercher.

Le P. du Halde n'est pas fort content des menaces ou de l'entreprise des libraires de Hollande; vous concevez qu'il a raison. Quelque curieux que soit son ouvrage, on paraît souhaiter qu'il y eût plus d'histoire naturelle, et un autre arrangement pour les faits historiques ; je m'en rapporte au jugement des connaisseurs, qui conviennent tous que c'est après tout l'unique collection qu'on ait sur cette matière, et qu'elle est aussi complète qu'elle peut l'être de nos jours.

Je ne vous parle plus du *Clavecin optique ;* l'on fait, l'on

défait, l'on rajuste et l'on raisonne encore plus : voilà tout ce que j'en sais; je n'ai vu que la machine sans couleurs. Figurez-vous, sur un clavecin sonnant, une boîte de six à sept pieds remplie de tabatières qui s'ouvrent et se referment *prestement* par le moyen de petits fils d'archal avec des contre-poids, que le mouvement des touches fait agir. Je finis comme vous le souhaitez : S. P. D. P. B[1].

LETTRE XV

A Paris, le 27 mai 1736.

MONSIEUR,

Vous voyez que je suis un assez mauvais débiteur ; mais vous êtes convenu de me passer tout, et en vérité vous avez grande raison, puisque vous savez que je n'en suis pas moins votre éternel serviteur. J'ai été réellement mortifié de mon *quiproquo* à vous envoyer par la poste les petites pièces de M. Gresset avec enveloppe. Je l'ai fait ailleurs, même pour nos journaux, et sans inconvénient. Je m'y prendrai mieux quand j'aurai quelque autre nouveauté. Le terroir est ici aussi stérile en nouvelles que votre *papimanie*. J'en ai pourtant une des plus récentes à vous apprendre, puisqu'elle n'est éclose que d'hier au soir, ou cette nuit : c'est la fixation de la première présidence du parlement qui, depuis la mort de M. Portail, paraissait aussi flottante sur les bruits de Paris, que les nouvelles politiques de paix et de guerre. C'est M. le président Pelletier qui est enfin nommé ;

1 Salutem plurimam dicit P. Brumoy.

les personnes éclairées s'y attendaient, mais on ne dit point encore à quelles conditions, et, selon les apparences, c'est ce qui arrêtait la nomination.

Je suis plus charmé de vos lettres, même sans nouvelles, que de toutes les nouveautés étrangères que vous pourriez m'apprendre. N'attendez pas, je vous prie, la réciproque, puisque je ne puis rien vous dire qui puisse vous instruire ou vous amuser ; heureux si je pouvais entendre de plus près celui que je lis, et applaudir, comme je le fais de loin, à ses judicieuses réflexions !

Vous avez saisi tout le jeu du *Clavecin optique ;* mais, quoi que vous en disiez, il fait plus d'efforts que jamais pour sortir du cerveau de son auteur comme une autre Minerve. Il n'en veut point avoir le démenti, il tourne et retourne son idée et sa machine sans permettre qu'on en sonde les profondeurs et que l'on y jette des regards profanes, *tantæ molis erat, etc.;* ce qui ne l'empêche pas de nous donner des extraits faits avec tout l'esprit que vous lui connaissez. Je vous exhorte à lire ceux qui regarderont la collection du P. du Halde[1]. L'édition de Hollande, quoique non achevée, lui fait grand tort.

Pour confirmer votre pensée sur la dépravation d'esprit et de mœurs dans la basse littérature, l'on nous donne des *Ranuccio Teliti* ou histoires monachales, bien moins bonnes que celles de Bocace. Vous connaissez les *Lettres juives ;* vous en trouverez un mot dans la suite de nos *Mémoires,* dont peut-être vous ne serez pas mécontent. Je m'imagine que ces sortes d'ouvrages, quand ils manquent d'un certain

[1] Ainsi les curieux articles des *Mémoires de Trévoux* sur la *Description de la Chine* du P. du Halde sont dus à la plume du P. Castel.

sel assez rare et seul capable d'assaisonner l'impiété, doivent être principalement entamés par ce défaut ; il suffit de le faire sentir sans affectation.

Je ne vous dirai rien du théâtre, que je n'ai pas fréquenté, même par ouï-dire ou par lecture, depuis *Alzire* qui vous est connue. On m'assure pourtant que M. Lefranc a renoncé à faire jouer *Zoraïde* et qu'il dit adieu à Melpomène pour revoir *Thémis*. Je rougis de ma stérilité en nouvelles.

J'oubliais que j'ai entre les mains le discours du P. Porée sur les *romans*, qui mérite que vous le voyiez, aussi bien qu'un poëme d'un de nos professeurs nommé le P. Marsy, c'est sur la *peinture*. Je vais prendre des mesures pour vous les envoyer à coup sûr.

M. Gresset vient enfin de faire une *épître à sa muse*, qu'il n'a pas encore publiée ; une lecture qu'il m'en a faite aussi bien qu'à d'autres meilleurs connaisseurs commence à lui réconcilier ses amis en attendant le jugement du public. Souffrez ce billet interrompu à chaque instant, la poste presse et ne me permet que de vous assurer, etc.

LETTRE XVI[1]

MONSIEUR,

Vous me faites le plus grand plaisir du monde de me marquer votre satisfaction sur les deux extraits dont l'un regarde M. de Réaumur et l'autre Mme de Sévigné. Le premier est du P. Bougeant, et le second de moi. Je rendrai

[1] Les derniers mots de cette lettre : « nous venons de perdre le P. Catrou *aujourd'hui,* » en fixent la date au 18 octobre 1737.

fidèlement vos compliments à mon ami dès qu'il sera de retour à Paris. C'est ma faute de ne pas vous avoir écrit plus tôt en réponse à votre lettre du 12 d'août, où vous paraissiez vous plaindre un peu de nous au sujet de M. de Réaumur ; voici le fait en deux mots : Cet académicien avait été mécontent d'un extrait fait par le P. Castel où il était question du P. Kircher ; il s'en était vengé assez vivement dans une préface ; des amis communs négocièrent un accommodement qui se fit en effet chez M. de Locmaria, dans un repas où nous nous trouvâmes le P. Bougeant et moi. Tout se passa en politesses réciproques, et le P. Bougeant se chargea de faire l'extrait du deuxième volume des *Insectes*, de manière à satisfaire M. de Réaumur et à désavouer en quelque sorte le P. Castel. Il y réussit au gré de tout le monde, excepté de M. de Réaumur, qui, prenant tout ce qu'il y avait d'obligeant pour une ironie, voulut ameuter l'Académie et toute la littérature. Que dites-vous, Monsieur, d'une pareille faiblesse? Vous en jugerez si vous voulez jeter encore un coup d'œil sur le morceau en question. Véritablement je conseillai au P. Bougeant de mettre l'Académie et les rieurs de notre côté ; et puisque vous en êtes content, comme il me paraît qu'on l'est ici, on a lieu de l'être de toutes parts [1]. Je doute seulement que M. de Réaumur, dont l'extrême délicatesse est connue, et toujours ménagée par M. de Fontenelle, ne se trouve pas offensé par ce troisième extrait. Durant toute cette tracasserie, j'ai rendu compte d'un volume entier de l'Académie ; malgré mes éloges sur son thermomètre, j'ignore s'il ne boudera pas quand la chose

[1] Les articles du P. Bougeant, dont il est ici question, se trouvent dans les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1736, janvier et octobre 1737.

paraîtra, puisque M. de Fontenelle n'ose lui-même parler de M. de Réaumur. Voilà au vrai le caractère de cet auteur si estimable d'ailleurs. Je vous avoue, Monsieur, que je ne me fais point à voir des petitesses dans les personnes de mérite. Rien pourtant de plus commun. Quant à l'Académie, le P. Bougeant a parfaitement exprimé nos vrais sentiments, et en particulier les miens. C'est de ce côté-là que je puis entrer en partage du compliment que vous me faites; je reçois aussi avec reconnaissance celui que vous me donnez à l'extrait des deux derniers volumes de Mme de Sévigné. Je sais qu'on en a été content à Fontainebleau, et je présume que M. le chevalier de Perrin ne m'en saura pas mauvais gré. Je ne l'ai point encore vu depuis mon retour; mais je le connais, il est aussi galant homme qu'homme d'esprit et de lettres; il aura bien vu que je n'ai pu me dispenser de plaisanter un peu sur la théologie de Mme de Sévigné. L'on me jetait déjà la pierre pour n'en avoir rien dit dans le premier extrait; je crois m'être tiré d'affaire comme il convenait, puisque les deux publics sont contents [1].

J'ignore où est Voltaire et ce qu'il fait. Quant au pauvre M. Rousseau, je le crois un peu livré au chagrin de n'être pas dans sa patrie. J'ai eu lecture d'une très-belle épître contre le déisme qui lui fera honneur en toute manière; mais c'est encore un secret dont je vous prie de ne point parler. Permettez-moi de finir sans façon; la poste va partir.

Nous venons de perdre aujourd'hui le P. Catrou d'une violente attaque d'apoplexie.

[1] Voir *Mémoires de Trévoux*, 1737, juin et septembre. Le chevalier de Perrin était l'éditeur des Lettres de Mme de Sévigné.

LETTRE XVII

A Paris, le 1er avril 1738.

MONSIEUR,

Je ne vous ai point écrit de nouvelles de mon illustre et malheureux ami, M. Rousseau ; parce que depuis son accident, que je sus d'abord, je ne pus, non plus que personne à Paris, savoir de ses nouvelles, malgré mes recherches et mes écritures ; cela dura près d'un mois. J'ai été bien dédommagé par lui-même ; il m'a écrit trois fois ; il a la tête plus libre que jamais ; il a composé une très-belle ode, qui est encore lettre close. Vous verrez bientôt une épître de lui contre les déistes, adressée à M. Racine, auteur d'un poëme en quatre chants sur la religion. Le tout est approuvé à la cour et sous presse, à ce que m'a dit M. Hardion. M. Rousseau a édifié tout Bruxelles ; nul remède plus consolant et plus efficace pour lui que les marques publiques d'affection qu'il a reçues ou qu'il continue d'éprouver de tout ce qu'il y a de personnes distinguées et d'honnêtes gens à Bruxelles et même ici. Il ne songe plus à son retour ; il en était le maître, mais il y manquait un assaisonnement qui le rendît plus agréable que n'ont fait des paroles très-obligeantes d'en haut. Quelque cabale scélérate aura la lâcheté de lui envoyer une mauvaise lettre signée de noms connus, non des personnes, pour l'insulter sur sa maladie. Sa demi-paralysie se dissipe peu à peu, mais lentement. M. le duc d'Aremberg et Mme la duchesse, qui est à Paris tout *novissime*, l'ont comblé d'attention.

Voltaire est toujours, dit-on, dans l'hermitage de Cirey ;

il paraît de lui une épître sur le *bonheur*, en attendant plusieurs autres feuille à feuille. Je ne l'ai pas lue; on n'en est pas content; des négligences sans fin, dignes de l'*Enfant prodigue;* il faut voir tout cela. Ce recueil est apparemment ce qu'on voulait dire par le titre de *liberté*. Je me doutais bien du jugement que vous portez de la *Métromanie*. Le jeu sauve tout, et même *Maximien*, que vous verrez; c'est après tout ce qu'il y a de meilleur dans le moderne tragique; il fait relire Thomas Corneille.

J'attends avec impatience *Il Newtonianismo per le dame*[1] et surtout votre sentiment.

Rien ici de merveilleux que le premier volume de M. Frézier sur la *coupe des pierres*, excellent ouvrage en son genre, et que le tome premier de M. l'abbé Banier sur la *Mythologie expliquée par l'histoire*. Vous le connaissez. On avait besoin, pour démêler ce chaos, d'un homme comme lui; je crois pourtant que le vrai paganisme est lettre à demi close pour nous. Dieu bénisse feu M. Maillet; j'ai bien voyagé dans son Égypte, et j'ai connu l'espèce du personnage.

Savez-vous que nous allons aux spectacles, nous autres gens portant soutane, etc., jusqu'aux barbes et frocs : 1° à l'*Église de Saint-Pierre*, peinte par Servandoni; rien de plus beau pour les connaisseurs en perspective et entente de lumières; 2° au Faune qui joue de la flûte; vous en seriez charmé; la machine est simple et neuve, quelques soufflets chargés de poids proportionnels en font l'âme; 3° aux sermons du P. de Neuville. Passez-moi le mot de *spectacle* à cet égard; rien de si singulier que cette vogue commencée, continuée et portée au suprême degré. Cela ne

[1] Ouvrage d'Algarotti.

ressemble à rien; c'est un genre à part; on le critique et on s'obstine à l'admirer[1].

Je suis, etc.

LETTRE XVIII

A Paris, le 11 janvier 1739.

Je crains un peu, Monsieur le marquis, d'être tout je ne sais comment dans votre esprit, surtout depuis votre lettre du 1er décembre 1738, où vous me témoignez vous-même appréhender un oubli de ma part. Je crois pourtant, tout bien considéré, que nous devons mettre bas nos craintes réciproques, sur un fondement réciproque aussi : je veux dire sur l'amitié dont vous m'honorez et sur celle que j'aurais pour vous par retour, quand même vous ne le voudriez pas. Cela supposé à bon et juste titre, et tous les souhaits journaliers pour votre prospérité mis en bloc, homologués de 1739 et dûment empaquetés, j'aurai l'honneur de vous dire que j'ai manqué malheureusement les deux personnes pour lesquelles je m'intéresse beaucoup par l'intérêt que vous y prenez, M. Poulle et M. le chevalier d'Argens. Je n'ai point entendu parler du premier, et j'ignore sa demeure. Le P. Pallu aurait bien dû, s'il l'a vu, profiter de son talent

[1] Le 6 avril 1736, le marquis de Caumont écrivait au président Bouhier : « Il n'est bruit que du P. de Neuville, qui prêche le carême au noviciat des jésuites. Les uns le mettent au-dessus de Bourdaloue, les autres le comparent à Marivaux. Lequel doit-on croire de deux jugements si diamétralement opposés? » Le président répondait le 17 avril : « Pour le P. de la Neuville, ceux qui l'ont entendu disent que son caractère est tout à fait différent de celui de Bourdaloue, et que son style tient en effet de celui de Marivaux. Cependant il a été suivi extraordinairement. » Correspondance du marquis de Caumont avec divers savants, conservée au Musée Calvet, 2 vol. in-fol.

et de sa bonne volonté pour l'engager à prêcher son saint Régis à la maison professe, où l'on va célébrer la canonisation du saint, le plus succinctement que faire se pourra *propter angustias temporum;* on le dit ainsi, mais notre panégyriste aurait mieux relevé la fête que toute la somptuosité du monde. Oh! je le déterrerai sans doute; il a peut-être appréhendé un profane comme moi qui ne prêche point. Quant à M. d'Argens, véritablement je suis mortifié de ne m'être pas trouvé chez moi ces jours passés, quand il apporta votre dernière lettre. J'espère que je serai bientôt plus heureux, et que nous raisonnerons en langage des muses. J'ai bon augure de sa Melpomène et des raisonnements qu'il lui a fait faire sur le pathétique tragique, dès que cela est de votre goût. Il faut convenir que ce pathétique antique, cornélien et racinien, tombe aujourd'hui furieusement faute d'haleine poétique. L'on ne saurait trop le prêcher aux jeunes talents. J'ose encore le prêcher moi-même *vice cotis, etc.,* dans un poëme latin et traduit en français *sur les passions*, en douze chants, et autres opuscules que je fais la folie d'imprimer, autant qu'un loisir interrompu à chaque instant le permet. J'ose produire du latin versifié en simple prose, et pester fort et ferme contre la négligence et presque l'oubli du latin. Vous jugerez de mes fantaisies, que je prendrai la liberté de vous envoyer.

Je suis bien ravi de vous savoir toujours en commerce d'amitié et de conversation avec M. de Launay; *utrique* S. P. D. P. B. Vous n'aurez pas besoin de la clef du P. Hardouin pour remplir ces initiales.

Mille remerciements, Monsieur, des nouvelles littéraires dont vous voulez bien nous régaler de temps en temps, et

plus encore quand il est question de vous et de vos occupations. Vous savez l'objet des entretiens d'aujourd'hui : combat de harengères sur le Parnasse. J'en rougis pour ceux qui s'en mêlent; ils en rougissent enfin eux-mêmes. Je crois n'y avoir pas peu contribué; ami de tous, du moins par estime, je prends la liberté de les prêcher par écrit ou autrement. L'illustre et malheureux M. Rousseau est ici *incognito ;* son sort va bien quant à la sécurité. Il m'intéresse et m'occupe par la maxime : *Je serai du parti qu'affligera le sort.* Ajoutez-y des infirmités passées, quelquefois présentes, des riens tracassants, des devoirs à remplir. Le temps de respirer avec cela? Vous me pardonneriez si vous étiez ici. Quand aurai-je l'avantage de vous y voir et de vous assurer *præsens præsenti* avec tendre respect, etc.

LETTRE XIX

A Paris, rue Saint-Antoine, le 2 novembre 1740.

Monsieur,

Je n'ai pas voulu répondre à votre lettre du 30 octobre que je n'eusse vu M. le comte votre fils. J'allai avant-hier à l'Académie, où je le trouvai, l'embrassai et le félicitai comme digne fils d'un excellent père, que je regarde comme le meilleur modèle qu'il puisse suivre en toute manière. C'est ce que je ne cesserai de lui répéter avec tous les honnêtes gens. Je suis bien fâché qu'il soit arrivé et venu me voir dans un temps où j'étais véritablement réfugié à deux pas de Paris avec une partie de mon laboratoire.

Vous voulez savoir de mes nouvelles, Monsieur; j'aurai

l'honneur de vous dire que depuis mon retour à Paris je me suis engagé dans une carrière fort différente de celle des muses; c'est la continuation de l'*Histoire de l'Église gallicane*. Cet ouvrage a été porté au dixième volume inclusivement par deux de nos pères dont le premier est mort d'apoplexie et le deuxième est frappé de paralysie. Je tâcherai de ne pas les imiter en cela. Je suis plongé dans cette étude depuis six à sept mois et j'avance lentement, pour remplir le conseil d'Horace, c'est-à-dire pour avancer plus. Un de mes embarras du présent est de ménager mon loisir le plus qu'il est possible dans le tracas inévitable de Paris et des menues affaires, chose qui ne me fait pas peu regretter l'heureux temps que j'ai passé hors la grande ville, dans le pays d'Artois, que je regarde comme le pays des bons cœurs. Je cours après les livres dont j'ai besoin; je sais qu'ils sont tous dans ce collége de la rue Saint-Jacques où je ne demeure plus, et l'on m'en fournira pour suppléer à la disette et au dérangement de la bibliothèque de la maison professe, où me voilà. C'est pour satisfaire à votre obligeante curiosité, que j'entre dans ces détails; j'espère venir à bout peu à peu de mon ouvrage, afin qu'il ne vienne pas à bout de ma personne. N'attendez pas que je vous dise beaucoup de nouvelles littéraires, et souffrez plutôt que je vous demande vos conseils. J'en suis à revoir, à retoucher et à achever le commencement du volume qu'on m'a laissé; c'est ce qui presse le plus. Peut-être dans la suite aurai-je plus de loisir pour revoir un peu les muses à qui j'ai demandé congé malgré mon inclination.

On vous aura mandé ce qu'on pense ici de l'*antimachiavel* royal, que je n'ai pas encore pu attraper: il me paraît

que les personnes sensées n'en sont guère contentes. Nous allons voir la philosophie de Mme la marquise du Châtelet. J'ignorais jusqu'au nom du poëte italien dont vous me parlez. Le pauvre Rousseau, dont vous me demandez des nouvelles, est encore, à ce qu'on m'écrit, à Anvers; il est retombé dans la léthargie. Ma consolation, c'est que je sais de très-bonne part qu'il a fait éclater les sentiments les plus sincères de religion, et qu'il en a donné des preuves non équivoques et réitérées jusqu'au point où le voilà.

Pardonnez-moi, Monsieur, comme les amis pardonnent, si j'écris plus rarement que je ne voudrais ; mon délai à vous répondre ne vient, comme je vous l'ai dit, que de l'envie que j'avais de vous écrire des nouvelles de Monsieur votre fils.

J'ai l'honneur, etc.

MÉLANGES

MÉLANGES

I

RÉFLEXIONS POLITIQUES SUR LES EUROPÉENS, EXTRAITES D'UN ÉCRIT DE KHANG-HI, EMPEREUR DE CHINE.

Au moment où la Chine lutte contre l'influence que les puissances européennes sont appelées à exercer sur elle, on ne verra pas sans intérêt les réflexions que la prévision de ce conflit entre l'Occident et l'extrême Orient suggérait, dès les premières années du siècle dernier, au plus remarquable des souverains qui se soient assis sur le trône de Pékin, l'empereur Khang-hi. Nous devons cette pièce importante au P. Gaubil; et nous l'imprimons aujourd'hui sur un manuscrit de ce père. Elle fait partie de la collection du P. Brotier, et elle est mentionnée sous le n° 11 par les PP. de Backer, dans le troisième volume de la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus,* p. 321, art. *Gaubil.*

Il ne faut pas la confondre avec une autre pièce qui a été imprimée sous le nom de testament de Khang-hi.

Ce testament a paru pour la première fois dans l'*Histoire générale de la Chine* du P. de Mailla. Le Roux Des Hautes-rayes, qui surveilla l'impression de ce grand ouvrage,

l'avait inséré dans une note qui commence à la page 350 du tome XI, et à la page 481 du même volume; il semble s'excuser de l'avoir publié. Voici comment il s'exprime :

« J'ai rapporté ci-devant, page 350, le testament de Khang-hi ; mais je dois avertir que cette pièce ne passe pas pour authentique ; on doute que ce monarque ait dit en mourant tant de belles choses. Je lis dans un écrit du P. Prémare, jésuite, en date du 16 août 1727, que Khang-hi ne put proférer une seule parole les derniers jours de sa vie, ayant été suffoqué d'abord par une grosse fluxion qui lui tomba sur la poitrine. »

Cela n'empêcha pas le *Magasin encyclopédique* de reproduire cette même pièce dans son numéro d'octobre 1799, 5me année, t. VI, p. 7-29. Suivant Abel Rémusat (*Biographie universelle*, article *Khang-hi*), ce testament avait été traduit du chinois en français par le P. de Grammont et envoyé à M. Agote. L'édition du *Magasin encyclopédique*, toujours suivant Abel Rémusat, serait déparée par des fautes qui ne se trouvent pas dans celle de Des Hautesrayes. Plus récemment encore M. Pauthier, dans la collection de M. Firmin Didot, intitulée *l'Univers pittoresque, histoire et description de tous les peuples*, a imprimé le testament de Khang-hi à la page 438 du volume consacré à la Chine.

Nous ne reproduisons pas cette pièce; mais nous remarquons qu'il peut y avoir intérêt à la rapprocher de l'autre testament politique qui nous a été conservé par le P. Gaubil.

Ce dernier, comme on le verra en le lisant, a été écrit de mémoire par le P. Gaubil, qui, avec le P. Parrenin,

en avait entendu la lecture dans le tribunal où l'on ramassait les matériaux qui devaient servir à l'histoire de Khang-hi ; il n'y a donc que le fond des idées qui appartienne à l'empereur de la Chine; mais on pensera peut-être que ces idées sont dignes d'être connues, et que, dans les circonstances actuelles, elles ont un certain mérite d'à-propos.

Nous ne croyons pas que cette pièce ait jamais été publiée, du moins nous n'en avons trouvé trace nulle part.

En tout cas, nous avons l'avantage de la reproduire d'après l'autographe du P. Gaubil, écrit sur papier de Chine, et qui se trouve en notre possession.

Dans le *Mercure de France,* novembre 1725, page 2764, on en trouve une autre qui a été quelquefois indiquée comme le testament de Khang-hi. C'est une espèce de manifeste par lequel Yong-tching, son successeur, annonce à ses sujets son avénement au trône, et qui se termine par une amnistie en faveur de quelques catégories de criminels.

Il suffit d'en avoir indiqué l'existence; nous n'avons pas cru nécessaire de la reproduire.

Outre ces réflexions sur les Européens, le manuscrit du P. Gaubil donne des renseignements précieux sur la persistance du christianisme au Japon et sur l'état des îles Lieou-kieou.

Nous croyons devoir avertir le lecteur que pour les noms chinois cités dans cette pièce, nous avons suivi l'orthographe adoptée par le P. Gaubil.

Du temps de l'empereur *Yong-tching* on eut occasion d'être instruit sur un écrit en tartare qui contenait des réflexions politiques sur la conservation de l'empire. Ces réflexions étaient de l'empereur *Kang-hi*. J'en entendis la lecture avec le feu P. Parrenin, dans le tribunal où l'on ramassait les mémoires pour faire l'histoire du règne de Kang-hi. Le P. Parrenin aurait voulu avoir copie de l'écrit; il ne put pas le voir. Il en écrivit la substance au R. P. Hervieu à Canton; je marquai ce dont je me souvins, et voici ce que je trouve dans mon papier. Je ne marquerai que ce qui regarde les Européens. C'est Kang-hi qui parle.

Les *Orosse* (Moscovites), les *Hang-mao* (les Hollandais), les *Fou-lan-ki* de Luçon (Espagnols de Manille), sont de vrais Européens qui dépendent de plusieurs puissances d'Europe. Les *Orosse* ne faisaient ci-devant qu'un petit État en Europe; ils y sont devenus puissants et ont presque détruit la belliqueuse nation de *Souecia* (Suède); ils se sont étendus vers l'Orient; ils ont des ports de mer et des vaisseaux de guerre en Europe, à Cachan, à Astarahan, sur le lac de Teng-kis (mer Caspienne), en *Sibir* (Sibérie); ils ont des armées nombreuses. Ils se sont rendu tributaires les hordes de *Aya-ki* (Tourgout au nord de la mer Caspienne), et plusieurs autres; ils pensent à se rendre maîtres des *Hoey-hoey* (mahométans) qui ont divers petits princes depuis Teng-kis (mer Caspienne) jusqu'à Cachegar (Casgar); ils s'allient avec les Éleuthes [1], nos ennemis. Les *Orosse* sont devenus

[1] Tartares vers le nord-ouest et ouest de la ville de *Hami*. Ils deviennent puissants.

nos voisins du côté des fleuves Selinghe, Toula, Kerlons, Sa-ha-lien-ou-la, et ils ont dans ces quartiers-là des Tartares qui leur sont tributaires, des forts, des villes et des troupes; ils sont munis de bonne artillerie. Ils continuent à s'établir au nord du fleuve *Sa-ha-lien-ou-la* (Amour) jusqu'à son embouchure; ils ont passé le cap *Noshata*, et à la mer qui est vers l'embouchure de ce fleuve, ils ont déjà des soldats sur les côtes; ils pensent à y construire des forts et des vaisseaux pour venir dans les mers du Japon, de Corée et de nos provinces méridionales de Chine.

Les *Hong-mao* sont très-puissants dans les mers des Indes. Ils ont détruit les *Fou-lan-ki* (Portugais) dont il y a quelques restes à *Gaomen* (Macao); ils ont parmi eux beaucoup de Chinois. Nous les avons chassés de *Tay-ouan* (île Formose); mais ils sont bien puissants à *Soumentala* (Sumatra), *Koua-oua* (Java), *Manlakia* (Malaca), *Poni* (Bornéo), *Mely-loki* (Moluques) et autres lieux; ils se font craindre à *Mien* (Ava), *Sienlo* (Siam), et autres lieux près de la province chinoise de *Yunnan*. Ils ont de bons soldats, un nombre infini de bons vaisseaux et beaucoup d'argent.

Les *Fou-lan-ki* de Luçon[1] ont beaucoup de Chinois; ils peuvent aisément devenir très-puissants aux pays voisins de la Chine et du Japon. Leur roi en Europe est très-riche, et possède de grands États loin d'Europe. Il est de la même famille que le roi de Foulan[2], nation puissante et belliqueuse, estimée et respectée par terre et par mer dans tout le monde.

Les Orosse, Hong-mao, Fou-lan-ki, comme les autres Européens, viennent à bout de tout ce qu'ils entreprennent,

[1] Espagnols de Manille.
[2] France.

quelque difficulté qu'il y ait ; ils sont intrépides, habiles et profitent de tout. Tant que je régnerai, il n'y a rien à craindre d'eux pour la Chine ; je les traite bien, ils m'aiment et m'estiment, et cherchent à me faire plaisir. Les rois de *Foulan* et de *Porotoukal* (France et Portugal) ont soin de m'envoyer de bons sujets habiles dans les sciences et les arts, qui servent bien notre dynastie. Mais si notre gouvernement devient faible ; si on manque d'attention sur les Chinois des provinces du midi et sur le grand nombre de barques qui en partent pour Luçon, Calapa (Batavia), Japon et autres pays ; si la division se met parmi nos Mantcheoux et les princes de ma famille ; si les Tartares Éleuthes, nos ennemis, viennent à bout d'attirer à eux les Tartares de *Sy-hay* (pays de Kokonor) et les *Calca* et *Mongou*, nos tributaires, que deviendra notre empire ? Les *Orosse* au nord, les *Fou-lan-ki* de Luçon à l'orient, les *Hong-mao* au sud, feront de la Chine ce qu'ils voudront. Vous, princes de ma famille, grands, mandarins, faites réflexion sur ce que je dis, et dans des placets marquez-moi en détail ce que vous pensez ; faisons attention à ce qui peut arriver dans la suite.

Ces réflexions de *Kang-hi* ont été, au moins en substance, mises dans l'histoire de la vie de ce grand prince ; mais cette vie, dont on sait beaucoup d'événements en Europe, de longtemps encore ne sera pas publiée, non plus que celle de son fils et successeur l'empereur *Yong-tching*, père de l'empereur régnant. Ces deux derniers princes ont posé pour un de leurs points de gouvernement, celui de ne jamais permettre qu'il y ait des missionnaires dans les provinces, et qu'à la cour de *Péking* ils fassent trop de chrétiens, surtout parmi les Tartares *Mantcheoux*, et les Chinois et

les Tartares *Mongou* ou Mogols, qui sont enrôlés en très-grand nombre sous les bannières des Tartares Mantcheoux. Il ne faut pas douter que les réflexions de *Kang-hi*, jointes aux accusations publiques et secrètes des grands (Mandarins) *Mantcheoux*, *Mongou*, et Chinois, n'aient été le vrai principe de la conduite des empereurs *Yong-tching* et *Kien-long* à l'égard des missionnaires, soit dans les provinces, soit dans *Péking ;* on a conçu des soupçons sur les Européens, et on craint qu'à la faveur des chrétiens ils n'excitent des troubles dans l'empire. Cela se vit clairement après la mort de Kang-hi, lorsque l'empereur Yong-tching proscrivit la religion chrétienne, bannit les missionnaires des provinces et dit les motifs qui l'engageaient à laisser à *Péking* quelques Européens. Les deux pères carmes envoyés par la sacrée congrégation et l'ambassadeur de Portugal, qui parlèrent au nom du saint père le pape et du roi de Portugal, en faveur des missionnaires, qu'ils avaient souhaités voir rétablir dans les provinces, virent par eux-mêmes la détermination de la cour sur cet article. *Yong-tching*, soit que cela fût de son invention, soit que la chose fût réelle, dit dans un discours public : *Les Orosse me font demander d'avoir des établissements dans les provinces. Je vis bien avec eux, il ne conviendrait nullement de les refuser en l'accordant aux Européens; cela ne se peut. Cette permission donnée aux Européens a fait tort à mon père; mes successeurs feront ce qu'ils jugeront à propos, je ne le ferai jamais.* Il dit dans une autre occasion : *Je respecte le pape, mais quand il viendrait lui-même me prier de laisser des missionnaires dans les provinces, je le lui refuserais.* Il est inutile de répéter ce que fit ensuite Yong-tching et ce qu'a fait l'empereur régnant contre les

missionnaires de la province de *Fo-kien* et du *Kiang-nan*. Quelque variation qu'il puisse y avoir dans les diverses relations qu'on en aura publiées en Europe, il est certain que le vrai principe de cette conduite de l'empereur est dans les soupçons de la cour sur ces Européens comme étrangers, et qui peuvent, dans l'idée des Tartares et des Chinois, causer des troubles. Il est certain aussi que l'imprudence de quelques missionnaires, en parlant à des princes et grands de la cour sur l'Europe, et en parlant aussi de quelques chrétiens dont ils étaient flattés, a donné lieu à bien des occasions de fomenter, faire naître et renouveler de pareils soupçons. Ces soupçons étaient, dès le temps de *Kang-hi*, dans l'esprit de plusieurs princes, même de ses propres fils; mais cet habile prince dissimulait: il ne voulut pas que les missionnaires allassent en Corée; il parut mécontent quand il sut que plusieurs princes de sa famille se disposaient à se faire chrétiens, et il remarqua très-bien l'indécence et l'imprudence de quelques missionnaires qu'il sut avoir parlé à plusieurs princes ses fils sur la puissance du pape, d'une manière certainement contraire aux intentions de Sa Sainteté, surtout dans une cour idolâtre et remplie d'esprits soupçonneux sur les démarches des étrangers.

Quelques anciens missionnaires doutaient si, vers la Tartarie orientale, il n'y avait pas quelques chrétiens qui auraient pu peut-être s'y réfugier du Japon. On a fait des recherches inutiles et on n'a trouvé nul vestige de chrétiens venus du Japon. Les chrétiens qui y sont, y sont venus de Chine, ou ont été instruits et baptisés par les missionnaires qui y ont été de Chine.

L'empereur *Yong-tching*, père de l'empereur régnant, envoya comme ambassadeur aux îles de *Lieou-kieou* un seigneur tartare nommé *Fou*, grand mandarin à *Péking*. Ce seigneur était bien instruit de la religion chrétienne, et surtout des progrès qu'elle avait faits autrefois au Japon et de la persécution qui avait donné tant de martyrs. Il savait que le pays de *Sa-hu-ma* dans le Japon était celui où aborda saint Xavier, pour qui il avait une vénération particulière. Quand il fut à la grande île de *Lieou-kieou*, il crut qu'il y pourrait trouver des vestiges de la religion chrétienne, et dans cette vue il parla à plusieurs insulaires, surtout des îles voisines de *Sa-hu-ma*. Il ne trouva rien de ce qu'il souhaitait. Il parla à plusieurs bonzes qui avaient été au Japon, et surtout à un ancien qui était de *Poto* dans le Japon (Facata). Ce bonze connaissait les caractères chinois, avait beaucoup lu et parlait passablement le chinois, qu'il avait appris des Chinois de *Lieou-kieou*. Le seigneur tartare lui demanda s'il avait vu des Européens au Japon. Le bonze lui dit que non, mais qu'il savait qu'il y en avait à *Tchang-ki* (Nangazaki), et qu'on les appelait *Horan* (Hollandais) au Japon. Le bonze ajouta que ces *Horan* étaient bien différents des Européens dont les livres parlent, surtout des anciens bonzes d'Europe qui venaient au Japon. Leur loi, dit le bonze, y fut prêchée par un saint bonze qui faisait des prodiges, et qui eut un nombre infini de disciples. On a, dit-il, fait mourir injustement beaucoup de ces bonzes et de Japonais qui avaient embrassé leur loi. Plusieurs savants parlent avantageusement de cette loi. Dans nos monastères de *Chang-tching* (Meaco) et autres, nous avons en chinois, japonais et européen beaucoup de livres faits par les bonzes européens. On

m'a assuré qu'à *Cara* (Chine), il y a de ces bonzes européens, et des peuples qui suivent leur loi : qu'en est-il? Le seigneur tartare lui dit que oui, qu'ils avaient des Églises à *Péking*, qu'ils étaient habiles, et qu'il en avait reçu bien des livres de religion. Il fit présent de quelques-uns au bonze qui l'en remercia, et lui dit qu'il écrirait au Japon pour avoir plusieurs des livres qui y étaient. Le seigneur tartare, de retour à Péking, parlait avec plaisir des îles voisines de Sa-hu-ma, et s'étant bien instruit, il se disposa à recevoir le saint baptême. Le P. Parrenin le baptisa, et il mourut peu de temps après son baptême. Il était fort habile et pensait à offrir à l'empereur Yong-tching une apologie en faveur de la religion chrétienne.

A Péking, on a eu soin de donner des livres de religion aux gens de Corée et de *Lieou-kieou* qui viennent à *Péking* à la suite des envoyés de leurs rois. Les chrétiens des provinces méridionales ont tenté d'en faire passer au Japon sur des vaisseaux chinois.

II

LE FELD-MARÉCHAL COMTE BORIS CHÉRÉMÉTEF A ROME EN 1698.

Dans le cinquième volume de l'*ancienne bibliothèque russe de Novikof*, on trouve une relation du voyage que l'illustre Chéréméteſ fit à Venise, à Rome et à Malte en 1697 et 1698. Elle n'y occupe pas moins de cent quatre-vingts pages, et elle contient des détails très-curieux. D'un autre côté, les archives du Jésus à Rome possèdent quelques papiers dans lesquels il est fait mention du séjour

du même personnage dans la ville éternelle. Nous avons pensé que ces manuscrits présenteraient quelque intérêt, et nous les publions sur les copies que nous en avons prises. Nous ne les traduirons pas, mais nous dirons en peu de mots ce qu'ils renferment.

Le principal de ces documents est une note sur le séjour de Chérémétef à Rome, rédigée par le P. Ignace Szpot, jésuite polonais, qui remplissait les fonctions de pénitencier à Saint-Pierre du Vatican. Elle s'accorde assez bien avec le journal du voyage de Chérémétef édité par Novikof; mais elle ajoute plusieurs choses importantes dont l'autre relation ne parle pas. Chérémétef avait passé sa vie à combattre les ennemis de la sainte croix, c'est-à-dire les musulmans. Au milieu des dangers auxquels il avait été exposé, il s'était toujours placé d'une manière spéciale sous la protection des apôtres saint Pierre et saint Paul, et il avait fait vœu de se rendre en pèlerinage à leur tombeau. Le P. Szpot dit qu'il entendit une messe dans chacune des trois grandes basiliques de Rome. Il fut admis à l'audience du souverain pontife, qui était alors Innocent XII; il lui adressa un très-long discours, et lui remit avec de magnifiques présents des lettres du tsar Pierre et de l'empereur Léopold. Le pape le reçut avec de très-grands honneurs, l'embrassa, lui donna sa main à baiser et lui fit à son tour de très-beaux présents : il lui donna une image de près d'une coudée de hauteur, peinte sur jaspe, et représentant Jésus-Christ au jardin des Olives; cette image était ornée d'or et de pierres précieuses; il lui remit ensuite un morceau de la vraie croix enchâssé dans une croix d'or suspendue à une chaîne d'or.

Pendant le temps qu'il passa à Rome, Chérémétef vit à plusieurs reprises le P. Thyrse Gonzalez, qui était alors supérieur général de la compagnie de Jésus, et plusieurs autres pères. Il visita l'église du Jésus, la maison professe, et assista très-dévotement avec un de ses frères à une messe basse dite dans la petite chapelle érigée dans la chambre que saint Ignace avait autrefois habitée.

L'arrivée de Chérémétef avait été annoncée au P. Thyrse Gonzalez par une lettre du P. Frédéric Wolf, datée de Vienne le 9 mars 1698, que nous reproduisons également. Le P. Wolf, qui semble avoir eu des rapports assez intimes avec Chérémétef, fait un grand éloge de sa piété et exprime l'espoir de le voir un jour embrasser la foi catholique et en devenir l'apôtre dans son pays. Chérémétef, de son côté, fait souvent mention du P. Wolf dans son journal.

Le P. Wolf désigne encore comme disposé à embrasser la foi catholique un personnage de la suite du feld-maréchal qu'il appelle Alexis Kourbatofski ; il figure dans la relation éditée par Novikof sous le nom d'Alexis Kourbatof. Il n'est pas nécessaire de dire que les espérances du P. Wolf ne se réalisèrent pas. Tant que Chérémétef fut à Rome, sa manière de parler et d'agir put faire croire qu'il n'était pas éloigné d'une réconciliation avec le saint-siége. Pendant son séjour à Malte, il témoigna la plus vive admiration et les plus chaudes sympathies pour les chevaliers. Le grand maître, qui l'avait reçu avec honneur, lui conféra la croix de l'ordre avec un diplôme par lequel il le créait chevalier de dévotion. Mais à peine était-il arrivé à Vienne qu'on put voir qu'il ne deviendrait jamais catholique, soit qu'il eût changé d'opinion, soit qu'il n'y eût jamais pensé. Des franciscains

qui voulaient se rendre en Chine par la Russie et la Sibérie lui avaient demandé des lettres de recommandation ; il les refusa en disant : « Je cours déjà risque de la vie, parce que je suis accusé auprès du tsar de m'être fait catholique, ce qui n'est pas vrai ; et maintenant que le tsar a ces soupçons contre moi, que deviendrais-je si j'allais vous donner les lettres que vous me demandez? »

Ce dernier trait est tiré d'une lettre du P. Ignace François Zapolski, en date de Varsovie le 2 novembre 1698, que nous reproduisons également.

On trouvera encore dans ces divers documents quelques détails sur le séjour que Pierre I[er] fit à Vienne en juin 1698, lorsqu'il revenait de Hollande en Russie pour réprimer la révolte des strélitz. Il assista dans l'église des jésuites de Vienne à une messe chantée par le cardinal Colonitz ; il dîna ensuite au réfectoire des pères. A cette époque il témoigna la plus grande bienveillance aux jésuites. Cette bienveillance était-elle sincère? Nous n'oserions l'affirmer. Nous ferons simplement remarquer le passage de la lettre du P. Zapolski où il dépeint Lefort comme un ardent calviniste, ennemi acharné du pape et des jésuites. C'est à cette époque que Pierre I[er] accorda le libre passage à travers ses États à ceux des jésuites qui se rendaient en Chine, n'exceptant de cette concession que les missionnaires français.

Cette exclusion des Français tient à plusieurs causes. En 1686, le P. Avril, jésuite français, était arrivé de Perse à Moscou par Astrakan, avec l'intention de passer en Chine; il n'avait pas de passe-port en règle, la permission de continuer son voyage lui fut refusée et il fut obligé de se retirer

en Pologne. L'année suivante, 1687, le prince Dolgorouki fut envoyé à la cour de France en qualité d'ambassadeur extraordinaire avec la mission de négocier un traité de commerce et d'alliance entre les deux États; mais il échoua dans sa négociation, et l'accueil qu'il reçut à Versailles indisposa vivement la cour de Moscou. Il faut ajouter à cela l'attaque du Palatinat, attaque à laquelle la Russie ne pouvait guère rester indifférente à cause de l'étroite alliance qui l'unissait alors à la maison d'Autriche contre le Turc. Aussi, lorsque le P. Avril revint à Moscou en 1689, avec une lettre de Louis XIV pour les tsars et une autre de M. de Béthune, ambassadeur de France en Pologne, pour le prince Galitzin, il n'eut pas plus de succès que la première fois. Il attribua en grande partie ce second échec à un envoyé de l'électeur de Brandebourg, très-hostile aux catholiques et aux jésuites, qui fit tout ce qu'il put pour contrecarrer les desseins des missionnaires. Le P. Avril, à son retour en France, publia un volume in-quarto sous ce titre : *Voyages en divers États d'Europe et d'Asie, entrepris pour découvrir un nouveau chemin à la Chine*. Paris, 1692.

Dans cette relation, il se loue beaucoup de quelques évêques et archimandrites russes qui lui avaient témoigné de l'amitié ; mais en même temps il se plaint de l'ignorance des russes en mathématiques, et de leur haine contre l'Église catholique. Il parle avec beaucoup d'estime du prince Basile Galitzin, qui gouvernait alors le pays en qualité de premier ministre de la régente Sophie; mais, en racontant l'union que Pierre Ier venait de contracter avec Eudoxie Lopoukhin, il dit : « Le jeune prince fut attaqué quelques jours après son mariage du mal caduc qui est héréditaire à toute sa famille. »

Pierre, qui, dans l'intervalle, était devenu seul maître en Russie, ne tarda pas à avoir connaissance de l'ouvrage du P. Avril, qui eut plusieurs éditions en français, et qui en outre fut traduit en allemand et en hollandais. Il en fut profondément irrité. Le général Gordon, qui était un catholique fort zélé et qui portait un véritable intérêt aux jésuites, tâcha de le calmer, mais sans y parvenir. Il écrivit alors à un jésuite de Pologne pour l'instruire des suites fâcheuses que la publication de ce livre pouvait avoir en Russie pour la compagnie et pour l'Église. Le père se hâta de porter ces nouvelles à la connaissance du P. Ignace Diertins, alors visiteur de la province de Lithuanie, et le P. Diertins transmit la lettre au P. Thyrse Gonzalez, général de la compagnie de Jésus, qui en témoigna son mécontentement au P. Antoine Verjus, chargé à Paris des missions de l'Orient.

Nous publions un extrait de cette lettre du P. Thyrse Gonzalez au P. Antoine Verjus.

Mais il est temps de revenir au comte Chérémétef. A l'aide des documents que nous avons tirés des archives du Jésus, et que nous publions aujourd'hui, et du journal circonstancié de son voyage, publié par Novikof, il est facile de reconstruire la physionomie de ce grand homme de guerre chrétien; sa piété éclate en toute occasion. Non content de se mettre dans les combats sous la protection de saint Pierre et de saint Paul, il choisit pour patron de son voyage saint Jean-Baptiste. Dans toutes les circonstances importantes de sa vie, il fait vœu d'aller en pèlerinage à quelque lieu vénéré de la chrétienté. Partout où il se trouve, il se montre exact observateur des lois de l'abstinence.

Quant à ses idées politiques, il semble appartenir à l'école de Galitzin, le premier ministre de la princesse Sophie. Il aurait aimé une sainte ligue de la Russie avec le pape, l'empereur d'Allemagne, la Pologne et la république de Venise, contre les ennemis de la sainte croix, c'est-à-dire contre les Tatares de Crimée et les Turcs, en d'autres termes, contre les puissances musulmanes. De là vient cette espèce d'inclination qu'on remarque en lui vers les puissances catholiques et vers l'Église catholique elle-même, inclination qui a pu faire penser au P. Wolf et à quelques autres qu'il était personnellement disposé à se faire catholique. Pour ma part, j'ai peine à croire qu'il ait jamais accepté franchement la pensée de rompre les liens qui l'attachaient à l'Église russe; mais probablement il aura souhaité une réconciliation entre la Russie et le saint-siége, et le rétablissement de l'ancienne union.

Il faut encore remarquer l'enthousiasme guerrier et chrétien que lui inspirèrent les chevaliers de Malte. Ces religieux militaires se consacrant par vœu à combattre les ennemis de la sainte croix parlaient vivement à son cœur, à son imagination, à tout l'ensemble de son être. La physionomie calme et digne du boyard russe emprunte à ce mélange de piété et de bravoure quelque chose de chevaleresque qui appelle la curiosité et excite la sympathie. Il a plus d'un trait de ressemblance avec Turenne; il n'y a pas jusqu'au châtiment sévère qu'il infligea à la Livonie qui ne rappelle le Palatinat.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que de nos jours on a donné au public bien des volumes destinés à faire connaître des hommes qui sont loin de valoir Chérémétef.

Je m'estimerais fort heureux, si la publication de ces pièces et ces courtes réflexions pouvaient déterminer quelqu'un à s'occuper d'un héros qui a eu tant de part à la victoire de Poltava, et a jeté tant d'éclat sur les armes russes.

Nº 1

LETTRE DU P. FRÉDÉRIC WOLF AU P. THYRSE GONZALEZ, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, EN DATE DE VIENNE, LE 8 MARS 1698.

Aderit Romæ generalissimus Moscoviticus Boris Petrowicz *Scheremetef* dictus, vir inter suos summus, et schismaticus licet, divinis tamen rebus addictissimus, mihi confidentissimus, et manifeste vicinissimus regno Dei, atque conversioni, qui apostolum Moscoviæ agere potest; *sed hæc debent esse summe secreta.*

Paternitas Vestra illi omnem honorem per nostros exhiberi faciat, et a Summo Pontifice benignissime tractari. Optimum foret, si quispiam ibi pater esset linguæ sclavonicæ gnarus, qui illum sæpe accederet, de rebus divinis cum illo collocuturus. Maxima spes est illum, *sed occultissime*, una cum suo primo servo seu mareschallo Alexio Kurbatowski, ad unionem reducendi; lapsum est tempus, plura scribere non vacat, scribam proxime.

Nº 2

COURTE RELATION DE CE QUI EST ARRIVÉ AU TSAR DE MOSCOVIE ET AUX SEIGNEURS DE SON PAYS, PENDANT LEURS VOYAGES A ROME ET AUTRES LIEUX EN 1698, RÉDIGÉE PAR LE P. IGNACE SZPOT, POLONAIS, PÉNITENCIER A SAINT-PIERRE DU VATICAN.

Anno superiore 1697, in aprili, magnus dux Moschoviæ Petrus Alexiowitz, cupiens jampridem invisere et videre exteras nationes, sub prætextu magnæ legationis mandatæ a se in Hollandiam, Angliam, et imperatorem Leopoldum, ementita quidem ipse persona, sed quem fama ubique divulgabat, e suo imperio profectus est; fuitque cum illa sua legatione ubique receptus magna honoris demonstratione. Ille cum in Hollandia atque Anglia versaretur, ibidemque cum suis, ut

vulgo ferebatur, nauticam et fabricandarum navium artem, præliandique modum edisceret, quod postea ipsi usui foret ad Pontum Euxinum navigandum, et classem ibidem formandam contra Turcam, cui jam aliquot fortalitia, et civitatem magnam Azof dictam vicinam Paludi Mœotidi armis ademerat; cæteri ipsius magnates et juventus selecta alias partes Europæ, præsertim Italiam, peragrabat. Roma nostra illos habuit frequentes hospites per suas turmas Venetiis venientes; quibus Summus Pontifex Innocentius XII magna sui paterni animi testimonia exhiberi jussit. Admittebat eos ad capellam Pontificiam, cum publicæ functiones et solemnitates festorum in illa agerentur. Submittebat rhedas suas cum uno aulico et interprete, qui ipsis per basilicas romanas et alia loca pia omnia ostenderent : ut hoc spectaculo simul et pietate romana allecti ac ædificati melius sentirent de romana religione, ad eamque aliquando amplectendam inclinarentur. Inter hos præcipuus fuit dux Borissus Petrowicz Seremet, summus exercitus Moschoviæ præfectus, et primus consiliarius magni ducis, ejusque consanguineus, vir celeberrimus, annorum circiter quadraginta, et de religione catholica romana bene sentiens, qui ex voto facto ad limina apostolorum venerat; hic, postquam illud votum, prius auditis tribus missis cum magna devotione in tribus majoribus basilicis, id enim voverat, exsolvit, habuit audientiam apud Pontificem, et in sua oratione eum dixit esse, pastorem pastorum, patrem patrum, infallibilem magistrum orthodoxæ Ecclesiæ christianorum, ac summum Christi vicarium. Oblatis deinde litteris magni sui ducis, et imperatoris Leopoldi, quibus eum pontifici commendabant, petiit, ut in Melitam insulam, ejus benedictione et litteris munitus, ire posset ad visitandos illos heroas christianos, quorum deinceps exempla imitaretur. Inde obtulit munera Pontifici, aliisque primis officialibus curiæ romanæ multis millibus scutorum romanorum æstimata. Excepit eum paterne Pontifex, amplexu suo paterno dignatus est, ad osculum manus admisit, et quæ petiit, concessit. Munera item ipsi dedit, præter alia, imaginem orantis Christi in horto in jaspide pictam cubitalis fere magnitudinis, auro et pretiosis gemmis in marginibus ornatam, et auream crucem cum ligno sanctæ crucis ex aurea torque pendentem.

Huic duci plurimam navavit operam, tam ad audientiam apud Pontificem impetrandam et facilitandam, quam ad alias affectus pontificii in illum demonstrationes, admodum R. P. N. Thyrsus Gonzalez, præpositus generalis. Visitavit eum per se aliquoties, per alios vero patres

ad vivum ex ipso originali in tela serica subtili expressam, compendium sæpius honoris causa. Dedit ipsi dono vultum Christi, alias Veronicam, propagatæ in Japonia sanctæ fidei catholicæ, et martyriorum pro ea toleratorum, factum eo tempore ad preces ipsius in lingua polonica, quæ est affinis moschoviticæ, et collectum ex historia japonica P. Bartoli, labore unius patris Poloni pœnitentiarii ad S. Petrum; compendium item conciliorum œcumenicorum octo, quæ Moschi non habent (ubi de processione Sancti Spiritus, de primatu Pontificis Romani, et de paschate celebrando, in quibus ut Græci, ita et Moschi a nobis dissentiunt), scriptum ab eodem Patre, in lingua polonica. Præter alia munuscula religiosa quæ Sua Paternitas isti principi obtulit, scripsit etiam litteras ad superiores eorum locorum, per quæ ille in Melitam discessurus erat, et ad PP. Melitenses, ut advenientem illum omni honoris, humanitatis, ac benevolentiæ obsequio prosequerentur : id quod ipsi ita præstiterunt, ut is redux Romam grato animo profiteretur, se a nullo majorem affectum expertum fuisse, quam a PP. jesuitis, ideoque se, nunquam ejus obliturum, prædicaturumque eum ubique. Romæ antequam in Melitam proficisceretur invitatus fuit a nostro patre ad mensam pauperem domus professæ. Sed is affectu contentus, Ecclesiam tantum nostram et domum ipsam professam invisit, et missæ in cubiculo S. P. Ignatii celebratæ devote cum fratre suo minore interfuit; quæ ipsi monstrata fuerunt, tam in sacello illo, quam in Ecclesia ac sacristia cum pietatis sensu spectavit, probavit, excurrens devote in laudem sanctorum, quorum vel imagines vel reliquiæ sacræ monstrabantur, eorumque se commendans intercessioni. In insula Melita, magnus magister ordinis, magno eum honore excepit, cruce religionis pretiosa donavit, ac fratrem devotionis suæ religionis, concesso diplomate, esse jussit. Speramus divinam bonitatem his omnibus usuram ad suam gloriam.

Quod isti principi Seremeto Romæ exhibitum fuit, a Pontifice et nostro patre, id ab imperatore Leopoldo et nostris PP. Viennensibus magno duci Moschoviæ redeunti ex Hollandia et Anglia cum sua legatione præstitum; susceptus ille ab imperatore et tractatus per aliquot septimanas, iis honoris, lætitiæ, et benevolentiæ significationibus, quibus majores vix exhiberi possunt alteri monarchæ; ad patrem vero nostrum Fridericum Wolf, imperatori familiarem, qui uti Polonus polonica cum illo lingua loquebatur, eum concepit affectum ac animum, ut illum voluerit apud se habere quotidianum, non jam hospitem

sed domesticum. Ille cum ipso familiariter agebat, ille in ipsius sacello, quod in eo palatio erat, celebrabat, ille imperatoris ablegatum agebat, et quæ amicitiæ et confidentiæ erant perferebat. Demum augustissimi Leopoldi gratia et favor in societatem fuit, ut magnus dux Moschoviæ nostram Ecclesiam domus professæ Viennensis visitaverit, Sacro ab eminentissimo cardinali Colonitz cum musica cantato interfuerit, et mensæ in ejusdem domus triclinio cum suis magnatibus accubuerit, magnaque benevolentiæ suæ signa erga societatem ostenderit. Imperatum est ab illo, ut missionarii societatis in Sinas et inde in Europam liberum commeatum per suas ditiones haberent. In Polonia autem, cum illac ad suum imperium transiret, illustrissima princeps Zamoyska thesaurarii ejus regni consors vidua, cum ad illam ex industria divertisset lætusque hospitaretur, cum illustrissimo nuncio apostolico Davia, obtinuit ab eodem, ad preces P. Ignatii Zapolski, missionarii persici, qui anno 1689 a Moschis non est permissus ire cum tribus suis sociis per Siberiam in Sinas, ut nostri missionarii liberum passum haberent in eorum missiones per ipsius ditiones, promittendo etiam ipse ultro impensas itineris, quibus possent commodius ire. Diploma tamen in scripto non dedit, eo quod ad manum non haberet necessaria, dicens : verba principum plus valere, quam quævis diplomata : experturum patrem promissi sui fidem, cum Moscuam appulerit iturus in Persiam : ubi etiam pro aliis missionariis diploma esset obtenturus.

N° 3

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. IGNACE FRANÇOIS ZAPOLSKI AU P. THOMAS IGNACE SZPOT, DATÉE DE VARSOVIE LE 2 NOVEMBRE 1698.

Certum est datam esse facultatem verbotenus a magno duce Moschoviæ, dum esset Zamosciæ, transeundi per ditiones ipsius, omnibus missionariis, etiam societatis Jesu, dummodo non Gallis, ad suas missiones; promissam autem istam facultatem dandam Moscuæ in scripto, ubi illuc missionarii venirent. Fabula ergo est, nostros esse ab hac gratia exclusos. Certum tamen est, quod id omnino efficere voluerit, ut excluderemur, dominus Lefort, acer Calvinianus, acerrimus hostis ut sanctissimæ romanæ sedis, ita et nostræ societatis, quam scit sanctissimæ huic sedi essentiali voto obligatam. De isto homine jam ego scripseram Romam. Sed istam clausulam exclusit instantia illustrissimi nuncii et illustrissimæ thesaurariæ regni, quæ tum magnum ducem

splendidissime tractabat. Isti etiam Calviniano erant contrarii alii consiliarii ducis Moschoviæ. Egi aliquoties cum illustrissima thesauraria regni Zamoyska, tanquam singulari meæ missionis benefactrice circa hoc negotium liberi per Moschoviam passus, et, ni fallor, immediate ante adventum magni ducis illi scripsi. Egi etiam cum illustrissimo nuncio quampluries, imo mei Leopolim abitus hanc unicam causam illi aperui, ut per instantiam regis id obtinerem a magno duce. Tandem curavi verti ex germanico in latinum novissimam descriptionem itineris siberici in Chinas, quam eidem illustrissimo præsentavi. An autem fuerim utrique motivum vel occasio saltem petendi istam gratiam, ego nescio, Deus scit. Nihilominus, ut fatear, ego istis promissis moschoviticis (inniti?) timeo (tempus ostendet), præsertim in his circumstantiis rerum polonicarum, in quibus parum abest ab interitu. Id etiam sciendum est, quod ex ore principalis fratris Gabrielis, unius ex quatuor missionariis ordinis Sancti Francisci reformatorum, qui volunt per Moschoviam et Siberiam penetrare in Chinas, accepi : illum videlicet, cum Viennæ fuisset, petiisse a duce Seremet, ut ipsi daret commendatitias in Moschoviam : ducem vero Seremet eas negasse, dixisseque : Ipse, inquit, sum in periculo vitæ, ideo, quod sim accusatus apud Zarum, quasi factus sim catholicus, quod non est verum. Et si nunc sum in ista suspicione apud Zarum, quid futurum esset, si litteras quoque aliquas commendatitias vobis darem. Atque ita isti expediti fuerunt a duce Seremet. Ego hinc vellem movere quamprimum, sed non possum absque litteris regiis, quæ differuntur. Nihilominus habeo spem fore, ut in decembri, cum fuerint vada et flumina concreta glacie hinc discedam. Reverentia Vestra innuat patri nostro, ut illustrissimo nuncio Davia gratias agat pro instantia facta pro nobis. Non abs re fieret, si idem gratitudinis debitum exhiberetur illustrissimæ dominæ Zamoyska, thesaurariæ regni. Scribam Reverentiæ Vestræ Vilna, Moscua, Astracano, et ex Persia. Vestra Reverentia vicissim, rogo, mihi faciat istud solatium, ut res societatis intelligam in illo exilio. Litteras Reverentia Vestra dirigat ad P. procuratorem provinciæ Lithuanæ, ille sciet modum illas mihi mittendi ibi ubi fuero. Rogo impense, faciat Reverentia Vestra mihi hanc gratiam.

Includo hic testimonium admodum reverendi patris Accursii, theatini, superioris seminarii pontificii, qui tum cum illustrissimo nuncio adfuit plusquam secretarius.

Admodum reverende in Christo pater,

Miratur illustrissimus nuncius apostolicus, quod sit aliquis rumor Romæ, quod czarus Moschoviæ negasset patribus societatis liberum passum per suas ditiones ad missiones ipsorum. Falsum id est. Nam etsi verum sit quod quidam calvinista consiliarius voluisset excludere patres jesuitas, tamen ad instantiam illustrissimi nuntii eam gratiam nominatim etiam pro illis petentis, czarus concessit. Adfui ego tum præsens, nec aliter testari possum. Non fuerat oblitus Illustrissimus Paternitatis Vestræ in illa sua instantia, quem sciebat ea intentione ire Leopolim, ut illum transitum sibi impetraret, sed Illustrissimus extensam voluit istam gratiam etiam ad reliquos Patres societatis, et alios missionarios. Proinde certum est patribus societatis eodem jure gratiæ czareæ quo aliis missionariis apostolicis, patere liberum transitum per ditiones Moschoviticas, et cum his in obsequium Paternitatis Vestræ me humillime sisto.

Humillimus in Christo servus,

C. Sebastianus Mª Accursius C. R.

Varsoviæ, 3 novembris 1698.

Nº 4

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU R. P. THYRSE GONZALEZ, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AU P. ANTOINE VERJUS, A PARIS, EN DATE DE ROME, LE 6 JUILLET 1694.

Litteras ad P. visitatorem Lithuaniæ scriptas, et ad me ab ea transmissas visum est communicare cum Vestra Reverentia et ab ea quærere malo remedium, cujus gravitatem ex litteris illis deprehendet. Sic habent : « Accepi hodie litteras ex Moscovia a D. generali Gordon. Sed illud mihi triste accidit quod in iisdem litteris, et quidem in schedula separatim inclusa, mihi significavit his verbis : libellus ante duos annos editus Parisiis a patre societatis, Philippo Avril (qui cum aliis patribus fuit hic anno 1688 iturus in Chinam) in quo multa acerbe et indigne, quædam etiam mendaciter scripta de hoc genere et populo; vocando illos brutales, ignorantes, schismaticos, sed omnium pessimum, quod et non verum, scribit quasi serenissimus princeps junior statim post nuptias correptus fuit morbo caduco, qui hereditarius est toti familiæ ejus. Quod adeo offendit serenissimum, ut maximam iram in societatem vestram conceperit; et nos etiam patimur, incerti gratiæ.

Miramur quod pro privata vel publica curiositate aliquid tale permittitur imprimi, quod tantum damnum catholicæ religioni afferre possit. Ego autem sustineo (nulla tamen nixus auctoritate) libellum istum (nam in gallica et hollandica lingua editur) vel saltem verba et sententias illas esse suppositas. Hactenus ille. Laudo et magni æstimo, D. generalis prudentiam et affectum in societatem dum subreptitium esse partum sibi et aliis persuadet. Interim nobis forte allaborandum esset ut ad tollendam hanc suspicionem et notam societatis vel abolendam, vel excusandam, constet ex libello, an sit verus an suppositius, de quo Parisiis posset haberi informatio. » Ita ferunt litteræ Brunsbergæ 8 maii 1694 datæ ab uno e nostris ad visitatorem Lithuaniæ P. Ignatium Diertins. Videt malum Vestra Reverentia certissimum quod constat nobis ex libro P. Philippi Avril, quem hic habemus Romæ. Jam vero quoad remedium, videat Vestra Reverentia quale afferri possit; videtur nobis conficienda quam primum dictorum ejuratio, ac typis mandanda, in qua auctor se delusum esse confiteatur ex aliena relatione circa res Moscoviæ quæ hic reprehenduntur; eaque mittenda ad visitatorem Lithuaniæ N., quia sperandum est posse fieri ejusmodi ejurationem seu retractationem in opere quod promisit auctor de rebus Moscoviticis: quod credibile est æternis tenebris damnatum iri ob similia convicia in illam gentem operi inserta. Prohibemus certe ne hoc alterum opus in lucem prodeat, non recognitum Romæ.

III

NOTICE SUR Mme ÉLISABETH GALITZIN.

Au moment où se terminait l'impression de ce volume, nous avons retrouvé dans nos papiers une notice sur la princesse Élisabeth Galitzin, morte religieuse du Sacré-Cœur. Ce récit simple et vrai fait bien comprendre les merveilleuses opérations de la grâce sur un cœur droit; nous avons pensé qu'il serait lu avec intérêt et avec fruit, et nous nous sommes déterminés à l'imprimer.

Mme Élisabeth Galitzin, née à Saint-Pétersbourg, le 22 février 1795,

perdit son père à l'âge de quatre ans. Lorsqu'elle en eut quinze, sa mère lui confia, sous le secret, que depuis dix ans elle s'était convertie à la religion catholique. Élisabeth fondit en larmes à cette ouverture; elle voyait dès lors un mur de séparation élevé entre elle et sa mère, car elle ne pensait pas devoir jamais suivre son exemple, croyant que si le gouvernement avait fait des lois si sévères contre ceux qui abandonnaient la religion grecque, c'est qu'ils commettaient un grand péché. Aussi se retira-t-elle sans pouvoir proférer un seul mot; mais accusant dans son cœur les jésuites du changement de la princesse, elle conçut contre eux et la religion catholique un sentiment de haine qu'elle croyait en conscience devoir entretenir. Obligée de dissimuler sa tristesse pendant le jour, elle passait les nuits à pleurer le prétendu malheur de sa mère; et craignant qu'on ne vînt à bout de l'entraîner aussi, elle imagina d'écrire une formule de serment de ne jamais changer de religion. Elle se leva donc, écrivit dans l'obscurité et d'une main tremblante ce serment, puis se coucha de nouveau, tranquille et contente, se croyant en sûreté contre toutes les attaques. A dater de cette nuit, elle ne manqua pas, pendant quatre ans, de répéter soir et matin son serment, en faisant ses prières; et quelque fatigue qu'elle éprouvât, elle ne l'omettait jamais. Elle vivait au milieu du monde, sans pour ainsi dire le connaître; sa mise était des plus modestes, et parfois même si négligée, qu'elle lui attirait des railleries.

Elle avait dix-neuf ans lorsque la grâce commença à parler à son cœur. Rien ne peint mieux sa grande droiture que ce qu'elle raconte elle-même de la manière dont s'opéra sa conversion. « Je prenais, dit-elle, des leçons d'italien qui m'étaient données par un prêtre romain; il était gai et ne me parlait jamais de religion, aussi cette étude me plaisait infiniment. Il tomba dangereusement malade et mourut: ma mère profita de cette circonstance et me proposa d'aller à l'enterrement; j'y consentis volontiers, pensant que je devais à cet ecclésiastique cet hommage de respect et de reconnaissance. A peine fus-je entrée dans l'Église, que je sentis comme une voix intérieure qui me dit: *Tu hais la religion catholique, eh bien! tu en seras toi-même un jour*; et cette voix me fit pleurer tout le temps que je restai à l'office; mais je ne savais pas définir si c'était l'abbé que je pleurais ou si c'était par suite de cette voix intérieure. Il me vint ensuite cette pensée: Mais d'où vient que tu hais la religion catholique et ses ministres? la haine est un péché. Si c'est un péché, repris-je, je ne dois plus le commettre, je

dois prier pour les jésuites. En effet, à dater de ce moment, je me suis mise à prier pour eux régulièrement tous les jours, aussitôt après avoir prononcé mon serment, et je renonçai à toute haine. Sur ces entrefaites, nous partîmes pour la campagne; c'était une terre éloignée de Saint-Pétersbourg, où je demeurai tout l'été, seule avec ma mère dans une parfaite solitude. Là, le bon Dieu me donna de grands sentiments de contrition, et, mes fautes me revenant constamment à la mémoire, je passais toutes les nuits à pleurer amèrement devant le Seigneur. Le jour, il n'y paraissait plus; je ne m'ouvrais à personne, et à ma mère moins qu'à qui que ce fût. Il m'est arrivé plusieurs fois, pendant ces nuits consacrées à la douleur, qu'indignée contre moi-même je me disais: Est-il possible qu'une grande pécheresse comme moi couche dans son lit? et m'élançant à terre, j'y demeurais jusqu'à ce que la fatigue m'obligeât à me remettre au lit. Je sentais le désir de devenir pieuse, mais le devenir à dix-neuf ans m'effrayait. J'aurais voulu pour cela être un peu vieille; je craignais le sérieux de la piété et les austérités des saints, parce j'étais persuadée que je devais les pratiquer. J'arrivai dans ces dispositions à Saint-Pétersbourg, à la fin de septembre : à peine dans ma ville natale, j'appris qu'une de mes cousines venait de se faire catholique, et elle avait été une schismatique obstinée tout comme moi. Cette nouvelle me fit une peine extrême; je fus encore une fois tentée de haine contre les jésuites. Je me retins pourtant et redoublai de prières pour eux; mais je me promis de ne point parler à ma cousine de la découverte que j'avais faite de sa conversion; néanmoins je n'y échappai pas, car elle voulut me la confier elle-même sous le sceau du secret. Je l'écoutai bien à contre-cœur, et me mettant à fondre en larmes, je lui dis : « Ma cousine, si vous croyez « que la religion catholique est la vraie religion, vous avez parfaitement « bien fait de l'embrasser; quant à moi, je ne le crois pas et ne le croi- « rai jamais. » Elle me donna bien des raisons qui ne me convainquirent pas; alors elle me dit : « Si vous vouliez lire un petit manuscrit « composé par maman, qui traite du schisme des Grecs, vous verriez « clair comme le jour que les catholiques ont raison et les Russes tort. » Ma tante, en effet, écrit depuis sa conversion des ouvrages uniquement de controverse, qui ont eu l'approbation de plusieurs saints et savants jésuites. « Vous pouvez, lui répondis-je, me donner ce manuscrit et « trente-six autres si vous voulez, mais tenez pour certain qu'ils ne « m'ébranleront pas; je suis trop sûre que la religion russe est la vraie

« religion. » Je la quittai là-dessus, vers onze heures du soir, et retournai à la maison extrêmement troublée. Pour la *première fois*, je ne voulus pas prononcer mon serment avant de me coucher ; il me sembla téméraire. Je me mis au lit, mais mon agitation était si grande que je ne pus dormir. Au bout de quelque temps, voyant que le sommeil fuyait toujours mes yeux, je me dis : Examinons la matière, elle en vaut la peine. Là-dessus, je tâchai de me rappeler tout ce que j'avais entendu dire, tout ce que j'avais lu, et le bon Dieu, sans doute dans son infinie miséricorde, m'apprit tout ce que je ne savais pas; toujours est-il qu'après un examen d'environ une heure, je me convainquis clairement que les catholiques avaient raison et les Russes tort, et que leur orgueil seul les empêchait de reconnaître le pape. L'orgueil, m'écriai-je, n'est pas une raison; par conséquent, demain je me fais catholique. Mais comment ferai-je? et mon serment? Ah! mon serment, repris-je, n'a pas le sens commun. Si j'avais juré de tuer quelqu'un, c'eût été un premier péché, le deuxième eût été de commettre l'assassinat; j'ai fait le premier péché, je ne ferai pas le second, et décidément je me fais catholique demain. Mais que dira-t-on si l'on apprend que je n'ai rien lu? Pour obvier à cet inconvénient, j'envoyai chercher, dès l'aube du jour, le manuscrit de ma tante; on me l'apporta de suite, je le lus tout d'un trait; il était court, mais fort. C'est tout ce que je me suis dit, m'écriai-je; mon parti est pris, quand j'irai déjeuner avec maman, je lui dirai que je veux me faire catholique, et que je veux me confesser au P. Rozaven. C'était le 4 octobre, vieux style, de l'année 1815. On juge facilement de la surprise et de la joie de ma pauvre mère, nous pleurions toutes deux à fendre les pierres; je la priai d'envoyer chercher le P. Rozaven, parce que je sentais que c'était lui que Dieu voulait me donner pour guide. Il arriva, et fut aussi surpris et content que ma mère; il me demanda si j'avais bien réfléchi à la démarche que je voulais faire; je devais savoir que, si elle venait à se découvrir, elle pourrait m'occasionner la perte de mes biens et de ma vie. Je sentis un frémissement de tout mon corps; mais je répondis que j'espérais tout de la grâce de Dieu. Il me répliqua que ma réponse était sage; ce qui me causa un grand étonnement, car je croyais que la sagesse et moi n'avions jamais passé par la même porte. Il me demanda ensuite si je renonçais également à mon établissement dans le monde; car, ne pouvant plus épouser qu'un catholique, la chose serait difficile. Cela me fit bien un peu de peine;

mais j'y consentis et m'arrangeai avec le bon père pour qu'il vînt me confesser le surlendemain, ce qu'il fit exactement, et huit jours après j'eus le bonheur de faire ma première communion. Trois semaines au plus après, je sentis naître ma vocation à la vie religieuse; j'en rendis compte au P. Rozaven. Deux mois et demi après ma conversion, le gouvernement en fut instruit et de plusieurs autres, presque toutes dans ma famille (ce que j'attribue à l'intercession du prince Galitzin, martyrisé pour la foi à Saint-Pétersbourg durant le règne de l'impératrice Anne[1]).

« L'empereur Alexandre, mal conseillé par les ennemis de la religion, ordonna que les jésuites fussent chassés de toute la Russie, et on fit maison nette du collége établi à Saint-Pétersbourg depuis Catherine II, dans la nuit du 21 décembre 1815, par un froid horrible. Nous nous trouvâmes par là privées de tout secours spirituel; aucun prêtre n'osait nous porter les consolations de la religion; au bout de six mois cependant, il nous fut permis de nous adresser aux dominicains, qui succédèrent aux jésuites.

« Ma vocation croissait tous les jours, mais je n'en parlais pas; je marquais seulement ses progrès au P. Rozaven dans le journal de ma conduite. Au bout de quelque temps, il me conseilla de demander à ma mère de suivre mon désir; je le fis par écrit, n'osant pas le lui dire de vive voix; elle me fit appeler et me dit qu'elle y consentait; qu'elle serait heureuse d'avoir une fille religieuse, mais qu'il fallait attendre; que le moment n'était pas favorable; qu'une pareille démarche pourrait entraîner une persécution. Heureuse au moins d'avoir l'approbation de ma mère, je me mis à servir Dieu de tout mon cœur; je la priai de ne plus me conduire dans le monde que je n'ai jamais aimé; elle ne demandait pas mieux, mais elle ne put se dispenser de me mener encore, quoique le plus rarement possible, à la cour, à laquelle mes parents étaient attachés; j'y allais par obéissance, mais j'avais soin, tant au bal qu'aux spectacles qui s'y donnaient, de n'y aller que revêtue d'un cilice et de ne rien regarder ni écouter; je priais tout le temps, de sorte que, si par hasard on m'eût demandé quelle pièce on avait jouée, j'aurais été fort embarassée de le dire. Je commençai à goûter la mortification et à la désirer ardemment. Mon confesseur, qui était un dominicain et un saint, m'en permettait toujours moins que je n'en

1 Voyez *un Missionnaire russe en Amérique*. Paris, Douniol, 1857. Dans l'introduction, le prince Augustin Galitzin, neveu de Mme Élisabeth, a donné un touchant récit de ce martyre.

demandais. Je n'étais décidée pour aucun ordre, n'en connaissant aucun. J'écrivis au P. Rozaven, qui était déjà à Rome dans ce temps, que je ne pouvais faire de choix, ne connaissant aucune règle; que je croyais que ce qui serait le plus agréable à Notre-Seigneur serait d'entrer par obéissance dans un ordre que l'on m'indiquerait; que je m'en remettais donc à son choix; que je suivrais aveuglément son avis à cet égard; tout ce que je lui demandais, c'était que l'ordre fût austère et qu'il s'occupât de l'éducation de la jeunesse. Si vous pouviez, ajoutai-je, en découvrir un semblable au vôtre, j'en serais bien heureuse, car je lisais tous les jours (et je l'ai fait pendant onze ans que je suis restée dans le monde) la *Perfection chrétienne* de Rodriguez; ce qu'il dit de la règle de la compagnie me paraissait admirable. Le bon père me promit de chercher et me tint en suspens pendant huit ans; il ne se pressait pas, parce que ma mère, malgré tout ce qu'il avait pu lui écrire à mon sujet, persistait à ne pas vouloir me laisser aller avant l'âge de trente ans révolus. Enfin, au bout de huit ans, il m'annonça qu'il avait fait choix pour moi du Sacré-Cœur, et me mit de suite en correspondance avec la mère générale, qui voulut bien consentir à me recevoir et me considérer dès lors comme membre de la société, quoique retenue encore dans le monde. Cette consolation m'était bien nécessaire, car j'ai souffert des contradictions de toutes les espèces; ma mère ne pouvait se décider à me laisser aller; il a fallu que Dieu fît des miracles pour briser mes liens, et il l'a fait au bout de onze ans d'attente; ma mère me conduisit elle-même au Sacré-Cœur, quoique toujours comme malgré elle. »

Mlle Élisabeth Galitzin prit l'habit de la société le 27 décembre 1826. A peine entrée au noviciat, elle montra ce que peut la grâce sur un cœur droit et fidèle, et il fut aisé de s'apercevoir que la pratique des vertus religieuses n'était pas neuve pour elle. Elle s'attacha surtout à la simplicité et à une obéissance d'enfant envers ses supérieures, ne se permettant jamais la moindre observation. A la fin de son noviciat, en octobre 1828, elle fut envoyée à Rome, où la maison de la Trinité-du-Mont venait d'être fondée, et elle eut le bonheur d'y prononcer ses vœux le 29 décembre 1828. Sa vie y fut obscure et cachée comme celle d'une simple religieuse; elle se plaisait d'ailleurs à éloigner tout ce qui eût pu rappeler ce qu'elle avait été dans le monde; sa gaieté franche et aimable cachait ce que devait lui coûter la pratique constante de la mortification, de l'abnégation et de la régularité.

Ses vertus solides n'échappèrent pas à ses supérieures, qui mirent le comble à sa joie en avançant sa profession; elle y fut admise le 2 février 1832 et rappelée en France en 1834. Nommée secrétaire générale, elle montra dans cet emploi une activité et un dévouement sans bornes; quoique sa santé fût déjà souvent altérée par le retour des fièvres tierces qu'elle avait prises à Rome, on ne la voyait jamais oisive, et on était étonné de tout le travail qui sortait de ses mains. En 1839, elle se rendit de nouveau à Rome pour le conseil général de la société; elle y fut élue assistante générale et chargée de la visite des maisons d'Amérique. Ces missions lointaines avaient toujours été l'objet de ses vœux; elle partit donc avec joie, et le 31 août 1840, elle touchait le sol américain. Sa réputation l'y avait précédée, et son titre de représentante de la supérieure générale inclinait vers elle tous les cœurs. La douceur et la pureté de ses intentions, sa simplicité, son dévouement sans bornes lui donnèrent bientôt sur toutes un ascendant dont elle n'usa jamais que pour les porter à l'exercice des vertus religieuses.

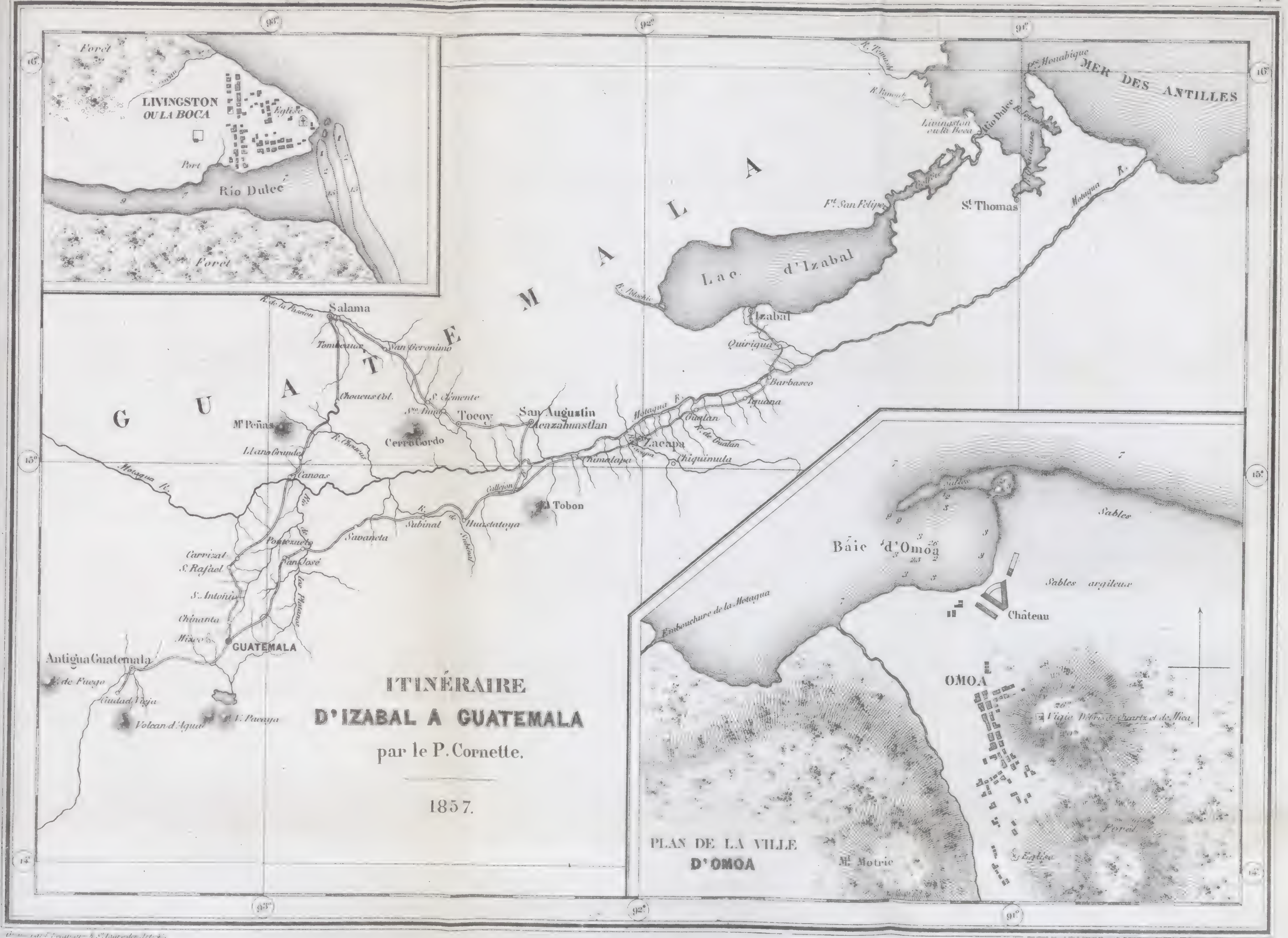
Avant de commencer la fondation de New-York, elle alla visiter les maisons de Saint-Louis, de Saint-Ferdinand, de Saint-Charles, de Saint-Michel et du Grand-Côteau. Partout sa présence dilata les cœurs, et ses avis maternels les renouvelèrent dans l'esprit de l'institut. Revenue à New-York, le 6 mai 1841, elle s'occupa sérieusement de cette fondation, qui fut bientôt dans un état prospère. Les six mois qu'elle y passa furent pour celles qui la secondaient l'occasion de puiser l'esprit de sacrifice et de dévouement dont elle était remplie; ses récits donnaient un charme inexprimable aux récréations où, se faisant toute à toutes, elle égayait et intéressait chacune. Une des vertus qui la caractérisa plus spécialement et qui brillait dans toutes ses démarches, était sa grande pureté d'intention. Pourvu que Dieu fût glorifié, elle foulait et faisait fouler aux pieds ce respect humain si facile à s'introduire même dans les actions les plus recommandables, et on la voyait poursuivre avec une ardeur que n'arrêtait aucun obstacle, ce qu'elle avait entrepris et où elle croyait voir le plus grand bien. Malgré sa grande bonté naturelle, elle reprenait avec force lorsqu'on manquait à son devoir, surtout les anciennes religieuses, en qui elle voulait voir une vertu éprouvée; mais quelques paroles de suavité accompagnaient toujours la réprimande et en faisaient supporter l'amertume. Elle usait de plus d'indulgence avec les novices ou les malades, qui éprouvaient toute sa tendresse maternelle. Cette digne mère avait un talent

particulier pour relever les courages abattus et exciter une grande confiance en la miséricorde de Dieu. Dans ses instructions elle appuyait surtout sur l'obéissance, le renoncement à soi-même, une sincère humilité, et suggérait d'une manière si aimable les moyens de pratiquer ces vertus, qu'il était impossible de ne pas se sentir fortement poussée à prendre les moyens de devenir parfaite religieuse.

Malgré sa correspondance étendue et les occupations nombreuses qu'entraînait sa charge, elle a trouvé moyen de peindre, pour l'ornement de la chapelle, trois grands tableaux, Jésus montrant son cœur, une Mère de douleurs et un saint Michel. Le 19 octobre, la mère Galitzin quitta New-York pour faire une seconde visite des maisons qui lui étaient confiées; cette fois, elle se rendit à l'établissement fondé parmi les sauvages; son nom est resté en vénération dans ce pays. Le 19 avril 1842, après avoir jeté les fondements de M'Sherry-Town, elle quitta l'Amérique. De loin comme de près, cette portion de la société fut l'objet de sa constante sollicitude, jusque-là que durant une longue maladie qui la retint au lit huit mois, à peine sa correspondance s'est-elle ralentie. Ce fut avec une vive reconnaissance qu'on la revit en 1843; le 25 juillet, elle arriva à New-York. Personne ne prévoyait alors que cinq mois encore, et nos mères de Saint-Michel seraient les témoins de sa précieuse mort. Cet intervalle l'a vue reprendre avec le zèle qui la caractérisait le cours de ses travaux; nos maisons de New-York, du Canada, de Saint-Louis, de M'Sherry et enfin de Saint-Michel l'ont possédée successivement. Pendant son séjour à Saint-Louis, elle avait eu plusieurs accès de la fièvre nerveuse qui la minait depuis longtemps; aussi les médecins l'avaient-ils obligée d'avancer son départ, pensant que l'air de Saint-Michel lui serait favorable. Ils ignoraient qu'une épidémie de fièvre jaune venait de s'y déclarer pour la première fois. Elle y arriva le 14 novembre, la maladie avait déjà fait des victimes dans les environs; plusieurs personnes de la maison en étaient atteintes; malgré les instances et les représentations qu'on lui fit pour l'en empêcher, cette bonne mère les visita chaque jour et voulut même assister une jeune aspirante qui succomba bientôt. Le 1er décembre elle eut un accès de fièvre, et les symptômes de l'épidémie ne tardèrent pas à se manifester; les moyens employés en semblable cas se trouvèrent également contraires à ses goûts et à sa fièvre accoutumée; mais elle fit des efforts violents pour les prendre, voulant, selon la règle, ne rien changer aux ordonnances du médecin.

Dieu permit qu'elle éprouvât dans toute leur rigueur les privations qui se font sentir dans ces pays lointains, quand on n'y a pas été accoutumé dès l'enfance; et il voulut sans doute purifier ici-bas, par de cruelles souffrances, cette âme qui l'avait servi avec tant de droiture et de générosité, afin de la récompenser sans retard. Il la trouva soumise et parfaitement résignée. Je ne crains pas la mort, disait-elle au médecin; je la désire même si telle est la volonté de Dieu. Elle n'eut pas le bonheur de communier, consolation qui lui avait toujours été si chère depuis sa conversion; mais elle ne se croyait pas aussi près de sa fin, et désirait que cette faveur lui fût accordée le 8 décembre, pour célébrer l'immaculée Conception. La nuit même qui précéda la fête, elle perdit connaissance et n'en donna plus de signe jusqu'à son dernier soupir qu'elle rendit à trois heures et demie de l'après-midi, le 8 décembre 1843. Peu de temps après, ses traits altérés par les douleurs d'une longue agonie reprirent leur sérénité. Chacun s'empressait de venir près de cette couche funèbre, et de donner des marques de vénération à celle qui, après avoir tout sacrifié à son Dieu, venait d'être victime de son dévouement et de sa fidélité à ses devoirs. Le lendemain, lorsque ses restes furent confiés à la terre, les sanglots interrompirent plus d'une fois les chants et les prières de l'Église, et les nègres de la maison témoignèrent par leurs cris la part qu'ils prenaient à l'affliction générale.

N° 2

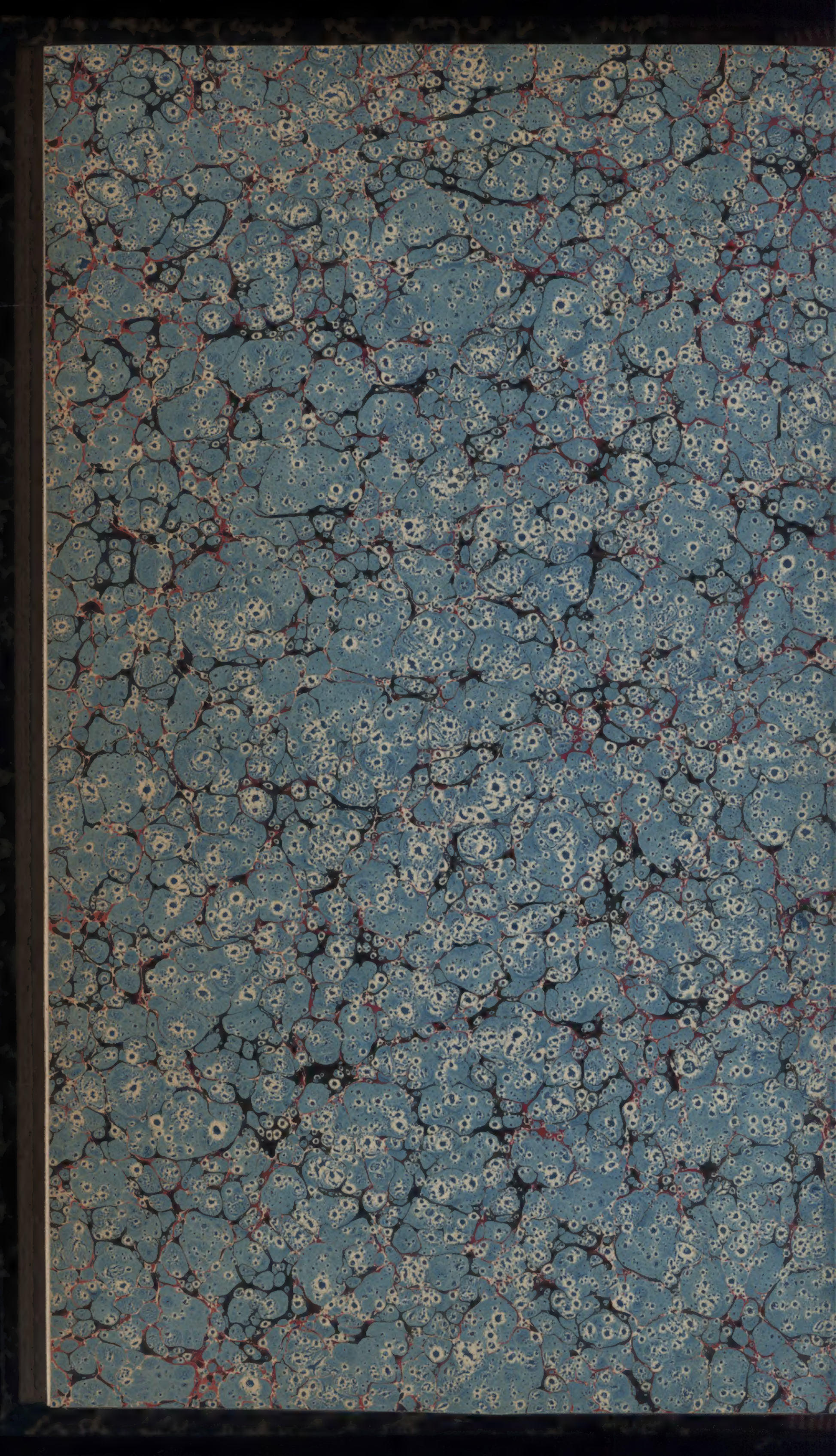


ITINÉRAIRE
D'IZABAL A GUATEMALA
par le P. Cornette.
1857.
GUATEMALA
MER DES ANTILLES
Lac d'Izabal
Izabal
Quirigua
Barbasco
Iguana
Gualan
Zacapa
Chiquimula
Salama
San Geronimo
Tocoy
San Augustin
Acazahuastlan
Cerro Gordo
Mt. Peñas
Canoas
Savaneta
Subinal
Huastatoya
Tobon
Carrizal
S. Rafael
S. Antonio
Chinanta
Mixco
GUATEMALA
Antigua Guatemala
Ciudad Vieja
Volcan d'Agua
Motagua R.
Livingston ou la Boca
Rio Dulce
St. Thomas
Ft. San Felipe
LIVINGSTON OU LA BOCA
Eglise
Port
Rio Dulce
Forêt
PLAN DE LA VILLE D'OMOA
Baie d'Omoa
Embouchure de la Motagua
Château
OMOA
Sables
Sables argileux
Mt. Motric
Forêt

Back of
Foldout
Not Imaged

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.




GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00682 5091

